BIBLIOTECA NAZ.
142
K
34
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
K
34
NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

—

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE

PAR

JOHN LOTHROP MOTLEY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX

TOME DEUXIÈME

BRUXELLES ET LEIPZIG

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1861

Digitized by Google

Digitized by Google

176
G
46

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS AU XVIE SIÈCLE.

Digitized by Google

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Digitized by Google

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES.

—

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE,

PAR

JOHN LOTHROP MOTLEY.

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX.

TOME DEUXIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E. III - NAPOLI

BRUXELLES.

FR. VAN MEENEN ET CIE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE DE LA PUTTERIE, 33.

1859.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

COMPROMIS ET MODÉRATION.

(1566.)

François Junius. — Son sermon à l'hôtel de Culembourg. — Le Compromis. — Portraits de Sainte Aldegonde, de Louis de Nassau, de Toison d'Or, de Charles de Mansfeldt. — Esquisse du Compromis. — Attitude d'Orange. — Sa lettre à la Duchesse. — Signataires du Compromis. — Indiscrétion des Confédérés. — Philippe espionné par d'Orange. — Mécontentement des seigneurs. — Conduite d'Egmont. — Désespoir du peuple. — Émigration en Angleterre. — Ses effets. — La Requête. — Conciliabules à Breda et à Hoogstraeten. — Rapports outrés, exagérés, faits dans le Conseil d'État au sujet de la Requête. — Hésitation de la Duchesse. — Assemblée de notables. — Débat concernant la requête et l'inquisition. — Caractère de Brederode. — Arrivée des pétitionnaires à Bruxelles. — Présentation de la Requête. — Émotion de Marguerite. — Discours de Brederode. — Analyse de la requête. — Mémorable sarcasme de Berlaymont. — Délibération dans le Conseil d'État. — Apostille à la requête. — Réponse à l'apostille. — Paroles de la Duchesse. — Discours de D'Esquerdes. — Réponse de Marguerite. — — Mémorable banquet à l'hôtel de Culembourg. — Adoption du nom de *gueux*. — D'Orange, d'Egmont et de Hornes mettent fin à cette tumultueuse orgie. — Costume des *gueux*. — Brederode à Anvers. — Horrible exécution à Audenaerde. — Cruautés analogues dans toutes les provinces. — Projet d'une « *Modération.* » — Opinions d'Orange sur la religion. — Refus d'accepter sa démission de toutes ses charges. — Ce qu'était la « *Modération.* » — D'Egmont à Arras. — Débat sur la *Modération.* — Tergiversations d'Egmont. — Mission de Montigny et de Bergbes en Espagne. — Instructions données aux envoyés. — Correspondance secrète de Philippe avec le Pape au sujet des édits et de l'inquisition dans les Pays-Bas. — Prêches en plein air dans les provinces. — Modet à Gand. — Détails sur d'autres prédicateurs. — — Excitation des esprits à Tournay. — Pierre Gabriel à Harlem. — Prêches aux environs d'Anvers. — Embarras de la Régente. — Excitation des esprits à Anvers. — Le pensionnaire Wesenbeck est envoyé à Bruxelles. — D'Orange à Anvers. — Sa conduite patriotique. — Faux

Digitized by Google

rapports de la Duchesse. — Zèle imprudent du docteur Rythovius. — Conciliabule à St-Trond. — Conférence à Duffel. — Louis de Nassau est député à la Régente. — Vaines négociations.

L'incident le plus remarquable des premiers mois de l'année 1566, fut le fameux Compromis. Ce document, par lequel les signataires s'engageaient à s'opposer à l'inquisition et à se soutenir les uns les autres contre toutes les conséquences d'une pareille résistance, fut probablement l'œuvre de Philippe de Marnix, seigneur de Sainte Aldegonde. Toutefois l'origine de cette ligue est encore enveloppée de beaucoup d'obscurité. Les bases en avaient déjà été posées vers la fin de l'année précédente. Le mariage du prince de Parme avec la princesse de Portugal avait été l'occasion de fêtes nombreuses, non-seulement à Bruxelles, mais à Anvers. La grande métropole commerciale avait célébré l'événement par un banquet magnifique. Arcs de triomphes, guirlandes de fleurs, protestations de fidélité, sentiments généreux, avaient été prodigués comme toujours. Comme principal ornement de la table du festin, s'élévait une magnifique pièce de pâtisserie, image fidèle de l'expédition du comte de Mansfeld à son arrivée en Portugal avec la flotte destinée à ramener la fiancée ; des figures en sucre d'un travail exquis—des portraits, faut-il croire,—représentaient les personnages principaux, dans le costume qu'ils portaient aux scènes les plus frappantes de cet épisode [1]. Mais simultanément avec ces réjouissances se tenait à Bruxelles une réunion d'hommes à l'esprit occupé de choses autrement sérieuses que des sucreries. Le jour des noces du prince de Parme, François Junius, ministre dissident, alors résident à Anvers, fut invité à venir prêcher à Bruxelles dans l'hôtel du comte de Culembourg, sur le marché aux chevaux (aujourd'hui le Petit Sablon), devant une petite assemblée d'une vingtaine de gentilshommes [2].

[1] Meteren, II, 36.
[2] Brandt, I. 289, sqq Ex vita F. Junii ab ipso conscripta, f. 15, apud Brandt.

Digitized by Google

Ce François Junius, issu d'une famille noble de Bourges, était le pasteur de la congrégation secrète des Huguenots français à Anvers. Il était très jeune; il avait été élevé à Genève, et avait vingt ans à peine, lorsqu'il avait quitté cette ville pour prendre la direction de l'église secrète anversoise [1]. Il était cependant déjà renommé pour son savoir, son éloquence et son courage. Vers la fin de 1565, le gouvernement apprit que Junius avait des intelligences cachées avec Louis de Nassau, afin de préparer une adresse au gouvernement au sujet de l'inquisition et des édits. On donna des ordres pour son arrestation. Un peintre de Bruxelles feignit de se convertir à la nouvelle religion pour pouvoir s'introduire dans les assemblées, et mériter ensuite la récompense promise aux délateurs. Il joua si bien son rôle qu'on lui permit d'assister à plusieurs réunions, pendant la durée desquelles il dessina le portrait du prédicateur; sans tarder, il remit cette esquisse à la Duchesse Régente en y ajoutant des renseignements minutieux sur la résidence et les habitudes journalières de Junius. Néanmoins, malgré tous ces moyens, le gouvernement ne put réussir à mettre la main sur celui-ci. Il s'enfuit à Breda et continua ses travaux en dépit des persécutions. Le fait suivant peut faire apprécier quel était son courage : un jour, dans une chambre ayant vue sur la place du marché, au même instant où avait lieu sur cette place un auto-da-fé de plusieurs hérétiques; où la lueur des flammes qui consumaient ses frères en croyance, répandait à travers les carreaux des fenêtres sa clarté sinistre sur le conventicule, il prêcha, défendant avec son éloquence habituelle, les doctrines de la foi réformée [2]. Tel était l'homme qui prononça un sermon à l'hôtel de Culembourg le jour même des noces du prince de Parme. Les nobles qui étaient venus pour l'écouter se mirent, après la clôture des exercices religieux, à discourir sur de graves questions. Quoique Junius ne

[1] Vit. Junii, 14, 15, 16.
[2] Vit. Junii, f. 16, apud Brandt, 290.

prit aucune part à leur conversation, c'est en sa présence que fut résolue la formation d'une ligue pour résister à la « barbare et cruelle inquisition; » ligue dont les membres, tant au dehors qu'au dedans des Pays-Bas, devraient s'engager à unir leurs efforts pour atteindre ce grand but [1]. Junius en donnant ce renseignement formel, n'a pas mentionné les noms des nobles devant qui il prêcha. Il est permis de supposer à bon droit que parmi eux se trouvaient les plus ardents et les plus respectables de la troupe quelque peu mêlée de ceux qui par la suite signèrent le Compromis.

Vers la même époque, à peu près, Louis de Nassau, Nicolas de Hammes et plusieurs autres gentilshommes se rencontrèrent aux bains de Spa. C'est dans cette réunion secrète que les bases du Compromis furent définitivement posées [2]. Plus tard on rédigea un acte qui fut mis en circulation dans les premiers mois de 1566, pour recueillir des signatures. C'est donc une erreur de croire que ce fameux engagement ait été signé et juré en même temps par tous les fédérés, dans quelque scène solennelle, comme la déclaration d'indépendance en Amérique, ou quelques-uns des actes subséquents de la révolte des Pays-Bas, préparés dans le dessein exprès de produire un effet dramatique. C'est secrètement que diverses copies de l'imprimeur circulèrent de main en main et, dans le cours de deux mois, réunirent environ deux mille signatures [3]. La pièce originale ne portait que trois noms, ceux de Brederode, de Charles de Mansfeldt et de Louis de Nas-

[1] Vit. Junii, p. 15, apud Brandt, 289.

[2] Ceci ressort de la sentence prononcée contre de Hammes (Toison d'Or), par le Conseil de Sang, 17 mai 1568. « Chargé d'avoir esté ung des autheurs de la seditieuse et pernicieuse conjuration et ligue des confederez (qu'ils appellent Compromis) et dicelle premièrement avoir jecté les fondemens à la fontaine de Spa, avecq le Comte Loys de Nassau et aultres et après environ le mois de Decembre 1565, l'arreste la signe et jure en ceste ville de Bruxelles en sa maison et à icelle attire et induict plusieurs aultres. » — Registre des Condamnés et Bannis à cause des Troubles des Pays-Bas dep. l'an 1568 à 1572. Chambre des Comptes, III. MS. dans les Archives de Bruxelles.

[3] Correspondance de Philippe II, I. 400.

sau [1]. La rédaction de ce document est ordinairement attribuée à Sainte Aldegonde, bien que le fait ne soit pas à l'abri de toute contestation [2]. Quoi qu'il en soit, ce qui est très certain, c'est qu'il fut un des fauteurs et des principaux soutiens de la fameuse ligue. Sainte Aldegonde était un des hommes les plus éminents de son époque. Il était d'une ancienne famille noble, comme il le prouva par de nombreux documents historiques et héraldiques, en réponse à un pamphlet injurieux dans lequel on l'accusait, entre autres méfaits, d'être issu de sang plébéien. Après avoir établi son extraction « de vrais et anciens gentilshommes de la Savoie, de deux costés, paternel et maternel, » il fit à ses adversaires cette réplique pleine de grandeur : « Quand ainsi serait, dit-il, que je ne serais de nulle extraction ni noblesse, si ne laisserais-je pourtant d'être vertueux et homme de bien, et ne me pourrait-on reprocher que j'aie oncques failli en un seul point de mon devoir et honneur. Et toutefois combien que j'aie toujours estimé folie de se vanter de la vertu et prudhomie d'autrui, comme font plusieurs, lesquels n'ayant un grain de vertu en leur âme, ni goutte de sagesse au cerveau, sont inutiles à leur patrie; et cependant, pour avoir eu quelqu'un de leurs ancêtres qui ait été estimé ou fait quelque acte valeureux, pensent qu'ils doivent gouverner tout le monde et soient suffisants à manier la machine de tout le pays, n'ayant de jeunesse appris autre chose que de danser et faire des girouettes des pieds comme du cerveau, etc. [3] » Quant à Sainte Aldegonde, sans nul doute il avait appris d'autres choses. C'était un de ces hommes richement doués qui rappellent l'ampleur des grands citoyens de l'antiquité. Il était à la fois poète plein de vigueur et d'imagination; prosateur dont le style n'a été surpassé par celui d'aucun de ses contemporains; diplomate au tact et à la perspicacité

[1] Archives et Correspondance, II. 2-7.

[2] Groen v. Prinst., Archives et Correspondance, II. 15.

[3] Réponse à un libelle fameux naguères publié contre Monseigneur le Pce d'Oranges et intitulé Lettres d'un gentilhomme vray patriote, etc. — Faicte du Monsr. de Ste Aldegonde. Anvers : chez Gilles van den Rade, 1579.

duquel Guillaume d'Orange confia dans la suite les négociations les plus difficiles et les plus importantes; orateur dont les discours dans plusieurs circonstances politiques capitales, attirèrent l'attention de l'Europe; guerrier dont la bravoure se signala par la suite dans plus d'une mêlée ardente; théologien si habile dans la controverse religieuse que, comme nous le verrons plus loin, il tenait tête avec succès à tout un banc d'évêques et cela sur leur propre terrain; enfin, savant si consommé que non content de parler et d'écrire avec facilité les langues classiques et plusieurs langues modernes, il traduisit en vers flamands, à l'usage du peuple, les psaumes de David et, vers la fin de sa carrière, fut chargé par les États-Généraux de la république de traduire toute l'écriture, œuvre que la mort ne lui donna pas le temps d'achever [1]. Ennemi passionné de l'inquisition et de tous les abus de l'ancienne église, défenseur ardent de la liberté civile, il faut cependant convenir qu'il participa de l'esprit intolérant du calvinisme. Il ne s'éleva jamais jusqu'aux hauteurs sereines vers lesquelles le génie du grand fondateur de la république était destiné à prendre son essor, car il qualifia d'impie le haut principe de la liberté religieuse pour toutes les consciences. Il était alors âgé de vingt-huit ans, étant né la même année que son ami Louis de Nassau. Sa devise : *Repos ailleurs* [2] était l'emblème parfait de la vie inquiète, agitée et laborieuse à laquelle il était destiné.

Cet autre chef célèbre de la ligue nouvellement formée, le comte Louis, était un vrai paladin des anciens temps, le miroir même de la chevalerie. Affable, généreux, pieux, récitant dans sa tente, la veille d'une bataille, les prières que sa mère lui envoyait de la maison où il avait passé son enfance [3]; plein de feu cependant sur le champ du combat, comme un croisé du temps jadis, — sachant faire le métier de général et de soldat

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., III. 412, 413.
[2] Ibid.
[3] Ibid. II. 260, 309.

avec une égale intrépidité, quel que fût le nombre de ses adversaires, — conservant son calme et sa gaieté au milieu des revers; spirituel et enjoué dans les relations du monde; excitant de ses saillies incessantes, l'esprit plus sérieux et plus pénétrant de son frère, il était l'homme vers lequel se tournaient déjà à ce temps-là les regards des réformateurs les plus ardents des Pays-Bas; le bâton fidèle qui, tant qu'il durerait, devait servir d'appui au grand prince d'Orange. Aussi jovial que Brederode, il n'était pas souillé des vices de ce turbulent personnage, sur lequel il exerçait du reste une immense influence et qui souvent déclarait qu'il voulait « mourir aux pieds de Louis comme un pauvre soldat, vrai gueux [1]. » Si l'on calcule d'après le nombre d'années, la carrière de Louis devait être courte, mais si l'on compte les événements, on peut dire qu'elle devait atteindre une durée patriarcale. A dix-neuf ans il avait pris part à la bataille de Saint-Quentin, et une fois la guerre de délivrance commencée, son glaive ne rentra plus dans le fourreau. Ses jours débordèrent d'activité, et lorsqu'il fut renversé dans sa tombe sanglante mais inconnue, il laissa un nom aussi célèbre par une valeur héroïque et une énergie infatigable que par son intégrité sans tâche. Il était petit de taille mais bien conformé, d'une force athlétique dans tous les exercices de la chevalerie, agréable de figure, l'œil noir ouvert et souriant, les cheveux courts et serrés, et la barbe en pointe.

« Toison d'Or, » comme l'on désignait généralement Nicolas de Hammes, était le rejeton illégitime d'une noble maison [2]. Il fut l'un des plus actifs parmi les premiers adhérents de la ligue; il portait sur lui les listes des signataires et il parcourait le pays pour recruter de nouveaux confédérés [3]. Aux prêches publics de la religion réformée, qui, peu après cette époque, surgirent dans tous les Pays-Bas comme d'un élan

[1] Ibid., II. 416.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 399; note 2.
[3] Ibid., I. 400. Strada, V. 172.

commun, il se mit en évidence. Il fut accusé d'avoir, en ces occasions, porté autour du cou, les insignes de la Toison d'Or pour amener le peuple ignorant à croire qu'on pouvait légalement suivre, là où on voyait un membre de cette illustre confrérie montrer le chemin [1]. Comme de Hammes n'était que le sergent ou le héraut d'armes de l'Ordre, et non un de ses membres, la séduction des vassaux au moyen de manœuvres aussi perfides, lui fut comptée comme un des plus abominables parmi ses méfaits. Ardent dans son hostilité contre le gouvernement, il fut un de ces esprits fougueux dont le zèle prématuré fut si préjudiciable à la cause de la liberté et découragea le prudent patriotisme d'Orange. Il voulait écraser à l'instant le monstre énorme du despotisme espagnol, sans attendre qu'on eût forgé les armes qui devaient frapper les grands coups. Il oubliait que les hommes et l'argent n'étaient pas moins nécessaires que la fureur, dans une lutte contre le despotisme le plus terrible du monde entier. « Ils veullent, » écrivait-il au comte Louis, « que à l'obstination et endurcissement de ces loups affamés, nous opposions remonstrances, requestes et enfin parolles, là où de leur costé ils ne cessent de brusler, coupper testes, bannir et exercer leur rage en toutes façons. Soit doncques! prenons la plume et eux l'espée; nous les parolles, eux le faict; nous pleurerons, eux riront. Le Seigneur soit loué de tout; mais je ne vous puys escrire cecy sans larmes [2]. » Ce langage fiévreux dépeignait bien la situation d'esprit et le caractère de l'écrivain.

Quant à Charles de Mansfeldt, il ne tarda pas à déserter la ligue que dans l'origine il avait embrassée avec une ardeur extrême [3].

Grâce à l'influence des meneurs, un grand nombre de signatures furent obtenues pendant les deux premiers mois de l'année. Le langage de la pièce était tel que les patriotes catho-

[1] Registre des Condamnés MS., ubi sup.
[2] Groen v. Prinst., Arch., etc., etc., II. 36, 37.
[3] Corresp. de Philippe II., 303-306, 422. Groen v. Prinst., Archiv., etc. II. 409.

liques pouvaient la signer aussi sincèrement que les protestants. Elle se déchaînait amèrement contre la tyrannie « d'un tas de gens estrangiers » qui, guidés seulement par leur avarice et leur ambition privées, faisaient étalage d'un zèle affecté pour la religion, afin d'entraîner le roi à violer ses serments. Elle récriminait contre le refus de mitiger la sévérité des édits. Elle signalait l'inquisition qui, d'après l'intention du gouvernement, semblait devoir être établie d'une façon permanente dans les provinces, comme une chose « inique, contraire à toutes lois divines et humaines, surpassant la plus grande barbarie qui oncques fut pratiquée entre les tyrans et telle qu'elle ne poiroit sinon redonder au grand deshonneur du nom de Dieu et à la totalle ruine et désolation des Pays-Bas. » En conséquence, les signataires déclaraient que « prenant esgard au devoir auquel tous fidels vassaulx de Sa Majesté et singulièrement gentilhommes sont tenus, — et affin de n'estre exposez en proye à ceulx qui sous ombre de religion, voudroient s'enrichir aux despens de leur sang et de leurs biens, » ils s'étaient mutuellement engagés par « sainete alliance et serment solennel, » à résister à l'inquisition. Ils se promettaient les uns aux autres de la combattre sous toutes les formes, ouverte ou cachée, sous quelque masque qu'elle pût se présenter, qu'elle portât le nom d'inquisition, de placards ou d'édit, « et de la extirper et déraciner, comme mère et occasion de tout désordre et injustice. » Ils protestaient devant Dieu et devant les hommes qu'ils n'entendaient en aucune sorte entreprendre rien qui pût tourner au déshonneur de Dieu ou à la diminution de la grandeur et majesté du Roi et de ses États. Ils déclaraient au contraire avoir le but honnête « de maintenir ledict Roi en son Estat, et de conserver tout bon ordre et police, en resistant à toutes séditions, tumultes populaires, monopoles, factions et partialités. » Ils s'engageaient à regarder leur confédération ainsi formée comme à jamais inviolable, et à ne souffrir qu'aucun de ses membres fût molesté en aucune façon, dans sa personne ou dans ses biens, par quelque motif

que ce pût être, à l'occasion de l'inquisition, des édits ou de leur présente ligue [1].

On voit donc bien qu'à son origine, le Compromis n'était qu'une alliance de *nobles*, un pacte entre *seigneurs*. Il était dirigé contre l'influence étrangère qui dominait exclusivement dans les Pays-Bas, et contre l'inquisition, soit papale, soit épiscopale, soit édictale. Il est hors de doute que le pays était entièrement subordonné aux intérêts espagnols et qu'on avait le dessein d'assujettir les anciennes libertés des Pays-Bas au contrôle d'une junte d'étrangers siégeant à Madrid. On ne saurait rien concevoir de plus légitime que la résistance légale à une pareille politique.

Le prince d'Orange n'avait pas été consulté sur la formation de la ligue [2]. Les promoteurs du Compromis savaient fort bien que son génie prudent trouverait beaucoup à redire à cette manifestation. Ses sentiments à l'égard de l'inquisition et des édits étaient certainement connus de tout le monde. D'ailleurs, au commencement de l'année, il avait adressé à la Duchesse une lettre remarquable [3] en réponse à la missive par laquelle celle-ci lui ordonnait de publier dans son gouvernement le Concile de Trente, d'y établir l'inquisition et d'y faire exécuter les édits, le tout conformément aux prescriptions récentes de Sa Majesté. Bien que son avis sur la question ne fût pas demandé, il déclara qu'il croyait de son devoir de faire connaître son opinion à cet égard; il aimait mieux courir la chance d'être blâmé pour ses remontrances, que de mériter le reproche de coopérer par son silence à la ruine du pays. Il laissait de côté la question de la réforme des mœurs du clergé, comme ne

[1] Le Compromis a été souvent imprimé. Vide, e. g., Groen van Prinsterer. Archives, etc., II. 2, sqq. Foppens, Supplément à Strada, II. 299, sqq. Bor. II. 53, 54.

[2] Groen v. Prinst., II. 11, 15.

[3] 24 Janvier 1566. La lettre est publiée par Groen v. Prinsterer. Archives, etc., II. 16-21, et par Bor I. 33, 34. Elle se trouve aussi dans Gachard, Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 106, sqq., et dans Reiffenberg, Corresp. de Marg. d'Autriche, 16-20.

L'original, entièrement écrit de la propre main du Prince, est dans les Archives du Conseil d'État à Bruxelles.

rentrant pas dans ses attributions. Mais quant à l'inquisition, il faisait savoir très catégoriquement à Son Altesse, que l'espoir encore faiblement entretenu dans l'esprit du peuple d'échapper à l'établissement permanent de cette institution, avait seul empêché la dépopulation totale du pays et la ruine complète de son commerce et de ses manufactures. Au regard des édits, il exprimait en termes modérés mais fermes, l'opinion qu'il y avait bien des difficultés à faire en ce moment exécuter les placards dans toute leur rigueur, alors que le peuple était exaspéré, la misère universelle, et tandis qu'en de précédentes occasions on les avait fréquemment modifiés. Le Roi, disait-il, n'y gagnerait rien, si ce n'est de nouveaux embarras pour lui-même, et bien certainement perdrait l'affection de ses sujets en renouvelant les édits, en renforçant l'inquisition et en procédant à de nouvelles exécutions, dans un moment où le peuple, excité par l'exemple des nations voisines, inclinait naturellement aux nouveautés. De plus, l'augmentation sans cesse croissante du prix du blé, menaçait le pays d'une famine, et certes on ne pouvait choisir circonstances plus inopportunes pour persévérer dans une semblable politique. Il terminait en faisant observer qu'en tout temps il avait désiré se conformer aux ordres de Sa Majesté et de Son Altesse et accomplir les devoirs d'*un bon chrétien*. L'emploi de cette dernière expression mérite d'être noté, car il fait époque dans l'histoire des idées du prince. Un an plus tôt, il aurait dit : *Un bon catholique;* mais pendant l'année qui nous occupe, les doutes religieux avaient fait invasion dans son esprit; la grande question de la Réforme s'était présentée à lui, non plus seulement comme problème politique, mais aussi comme problème moral, et il avait senti qu'il ne pouvait négliger plus longtemps de lui donner une solution.

Telle était la manière de voir d'Orange. Il ne pouvait cependant remettre avec confiance les intérêts sacrés de la chose publique en des mains comme celles de Brederode, quelle que fût d'ailleurs l'ardeur avec laquelle cet enthousiaste buvait à la santé de « *Jonkheer Willem,* » nom d'affection qu'il don-

Digitized by Google

nait au Prince, — ou de Toison d'Or ou de Charles de Mansfeldt, ou de Robert de la Marck, le jeune Sanglier des Ardennes. Il avait bien foi en son frère et en Sainte Aldegonde, mais il n'exerçait pas encore sur eux cette autorité qu'il acquit dans la suite. Sa conduite à l'égard de la confédération, fut en général imitée par les autres grands nobles. Jamais les confédérés n'espérèrent obtenir les signatures d'Orange, d'Egmont, de Hornes, de Meghem, de Berghes ou de Montigny, et jamais ces grands personnages ne furent accusés d'avoir signé le Compromis, bien qu'on reprochât plus tard à quelques-uns d'entre eux d'avoir protégé ceux qui avaient apposé leurs noms au bas de ce document. Dans l'origine, les confédérés se recrutèrent parmi les nobles de moindre importance. Les uns étaient des catholiques sincères qui aimaient l'ancienne religion, mais haïssaient l'inquisition; d'autres étaient de farouches calvinistes ou de fermes luthériens; d'autres encore, des esprits inquiets et aventureux, des gens de fortunes délabrées, d'habitudes prodigues, de besoins excessifs, qui, sans doute, étaient d'avis que les vastes domaines de l'Église et les magnifiques abbayes fourniraient des demeures et des revenus bien plus convenables à de braves gentilshommes qu'à des moines fainéants [1]. Tous étaient jeunes, presque tous sans prudence ni conduite, et l'histoire de la ligue ne justifia que trop la désapprobation d'Orange. Les nobles qui s'associèrent ainsi, n'arrivèrent qu'à bien peu de chose par leur confédération. Ils déshonorèrent une grande cause par leurs orgies, faillirent la perdre par leur incapacité, et lorsque le lien fragile qu'ils avaient tressé, vint à se rompre, le peuple n'avait rien gagné et la noblesse avait presque entièrement perdu la confiance de la nation. Ces remarques toutefois ne s'appliquent qu'à la masse des confédérés et à quelques-uns de leurs chefs. Quant à Louis de Nassau et à Sainte Aldegonde, ils ne cessèrent jamais d'inspirer l'estime et la confiance qu'ils méritaient.

[1] Pontus Payen, MS.

Digitized by Google

Bien que d'après les termes du Compromis, il ne fût question que d'une ligue de nobles, la pièce fut également mise en circulation parmi les bourgeois et les commerçants; et grand nombre d'entre eux, suivant l'observation maligne d'un catholique du temps, furent probablement influencés par le désir de faire figurer leurs noms en si aristocratique compagnie : vanité qui leur coûta cher, car plusieurs étaient destinés à l'expier sur l'échafaud [1]!

L'esprit pénétrant et soucieux d'Orange ne pouvait guère avoir de points de contact avec de pareils associés. Leur confiance s'enflant à mesure que leur nombre augmentait, leur audace et leur turbulence croissaient comme croissait la ligue. A leurs tumultueux banquets, leur langage avait l'ardeur des vins qui troublaient leurs cervelles; et cependant, le Prince le savait, rarement une de ces fêtes avait lieu sans qu'à la table ne vînt s'asseoir quelque Espagnol sobre, impassible, observant d'un œil froid et d'un esprit aussi froid, les extravagances de ces écervelés, écoutant sans s'émouvoir les dangereux défis ou les bravades de ces joyeux convives, dans le but de transmettre à Madrid, à Philippe enfermé au fond de son cabinet, le rapport fidèle de ce langage et de ces déclarations [2]. Le Prince savait encore que le Roi était fermement résolu à maintenir l'inquisition, quelque hésitante que pût paraître sa manière d'agir. Il était averti qu'il fallait s'attendre avant peu à l'envoi d'une force armée destinée à soutenir les édits royaux. Déjà le Prince avait organisé autour de Philippe ce système d'espionnage au moyen duquel, défenseur de sa patrie, il parvint, pendant de longues années, à en déjouer le tyran. Le soir, le Roi

[1] Pontus Payen MS.

[2] « Les faisant seoir le plus souvent au plus beau de leurs tables par une courtoise manière de faire que nous avons de caresser les étrangers : sy tost que le vin estoit monté au cerveau de nos seigneurs et gentilshommes parloient librement à leur accoustumée de toutes choses, descouvrant par grande simplesse ce qu'ils avoient au cœur, sans considérer que ces oiseaux estoyent à leurs tables, lesquels demeurans tousjours en cervelle noloyent diligemment le propos des convivans jusques à remarquer leurs contenances pour en faire rapport à certains commis qu'ils appelloyent auditeurs. » — Pontus Payen MS., liv. I.

Digitized by Google

laissait ses lettres soigneusement renfermées dans son bureau de travail, et avant le matin, des mains invisibles en envoyaient copie à Guillaume d'Orange. Il laissait des notes dans ses poches, en se mettant au lit, et, avant qu'il se levât [1], ces notes exactement transcrites prenaient la même route à l'adresse du silencieux guetteur, aux Pays-Bas. Il faut le reconnaître, un certain penchant vers l'intrigue politique était un trait saillant du caractère du Prince et fait tache sur la pureté de sa nature morale. Mais s'il était devenu maître dans cette politique astucieuse qui était celle de l'époque, ce n'est que pour réaliser le dessein le plus noble auquel un grand et honnête homme puisse consacrer sa vie : la défense de la liberté et de la religion de tout un peuple contre la tyrannie de l'étranger. Ses intrigues étaient au service de son pays et non d'une mesquine ambition personnelle, et ce n'est que par de tels artifices qu'il parvint à maîtriser Philippe, au lieu de tomber soudain victime aveugle et enivrée, comme tant d'autres grands personnages. Sans doute, ses fournisseurs de renseignements secrets durent souvent expier d'une façon terrible leur commerce de contrebande, mais ceux qui trafiquent de trahisons doivent s'attendre à payer l'impôt de pareille industrie.

Bien que les grands seigneurs se tinssent ainsi en dehors de la confédération, beaucoup d'entre eux donnèrent pourtant des signes non équivoques de leur répugnance pour la politique adoptée par le gouvernement. Le marquis de Berghes écrivit à la Duchesse pour résigner ses fonctions, en se fondant sur l'impuissance où il se trouvait de satisfaire aux intentions du Roi en matière de religion. Meghem répondit aux ordonnances par une épître analogue, d'Egmont déclara à la Régente qu'il aurait résigné ses charges entre les mains du Roi en

[1] Pontus Payen MS. — « Entre autres par le Secretaire Van den Esse, lequ abusant de la privauté du Roy son maistre, avoit (comme auteuns veullent dire), esté si téméraire de fureter sa poche, pendant qu'il estoit au lict, et lire les lettres secretes qu'il recevoit de Madame de Parme et du Cardinal, faisant aprés entendre le contenu au Prince d'Orange, » etc., etc.

Digitized by Google

Espagne, s'il avait pu prévoir que Sa Majesté prendrait des résolutions telles que celles qui venaient d'être proclamées. Quant aux sentiments d'Orange, ils s'étaient manifestés dans la lettre à laquelle nous avons déjà fait allusion. Sa manière de voir fut partagée par Montigny, Culembourg et beaucoup d'autres. La Duchesse en était presque réduite au désespoir. La situation du pays était effrayante. Les hommes les plus résolument dévoués au Roi, comme Berlaymont, Viglius et Hopper, prévenaient Marguerite de ne pas prononcer le mot d'inquisition, à l'occasion d'une conférence qu'elle allait devoir tenir avec une députation d'Anvers [1]. Elle tremblait, tous tremblaient de prononcer ce nom abhorré. Elle écrivit à Philippe des lettres désespérées, où elle peignait la situation du pays et ses propres angoisses sous les couleurs les plus sombres. Depuis l'arrivée des ordres royaux, disait-elle, les choses allaient de mal en pis. Le Roi avait reçu de mauvais conseils. A quoi servait de dire au peuple que l'inquisition avait toujours existé dans les provinces. On n'en soutenait pas moins que c'était une nouveauté; que cette institution était plus rigoureuse dans les Pays-Bas que l'inquisition d'Espagne qui, disait Marguerite, « est si odieuse, comme le Roi le sait [2]. » Il était absolument impossible de mettre les édits à exécution. Presque tous les gouverneurs de provinces lui avaient ouvertement déclaré qu'ils ne voulaient pas se prêter à brûler cinquante ou soixante mille habitants des Pays-Bas [3]. Marguerite de Parme déplorait donc amèrement le décret royal, non pas qu'elle eût quelque sympathie pour les victimes, mais parce qu'elle s'apercevait du danger croissant qui menaçait le bourreau. Il fallait décidément choisir entre ces deux moyens : — des concessions ou l'emploi de la force. Philippe recrutait lentement et en secret ses soldats, mais pendant ce temps, il laissait sa sœur et son peuple se tordre

[1] Correspondance de Philippe II, I. 386, 387, 397.
[2] Ibid.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 386, 387, 397.

Digitized by Google

dans leurs angoisses. De tous les seigneurs, aucun ne se trouvait dans une position plus pénible que d'Egmont. Sa réputation militaire et sa popularité faisaient de lui un personnage trop important pour échapper à l'attention; il ressentait une mortification profonde de la déplorable bévue qu'il avait commise. Il déclarait ouvertement qu'il *ne prendrait jamais les armes contre le Roi,* et qu'il irait plutôt en un lieu de la terre où personne ne le verrait [1].

Telle était la position des nobles, grands et petits. Celle du peuple ne pouvait être moins fâcheuse. La famine régnait dans le pays [2]. L'émigration, causée non par un excès de population, mais par la persécution, épuisait rapidement les provinces. Il n'y avait rien d'étonnant à ce que non-seulement les négociants étrangers se tinssent éloignés des grandes villes de commerce par crainte de désordres imminents, mais à ce que de plus tout artisan habile, capable de trouver les moyens de s'échapper, allât chercher un refuge à l'étranger, partout où s'ouvrait un asile. Cet asile, l'Angleterre protestante le leur offrait; elle accueillait avec cordialité ces intelligents et malheureux fugitifs; elle écoutait avidement les leçons d'adresse mécanique qu'ils pouvaient enseigner. Déjà trente mille émigrants des Pays-Bas étaient établis à Sandwich, à Norwich et et dans d'autres endroits qui leur avaient été assignés par Élisabeth [3]. Mais comme condition de la liberté concédée à ces étrangers de pratiquer leur industrie, on exigeait sans exception que chaque maison employât au moins un apprenti anglais [4]. « Ainsi, » dit tristement un historien wallon, « et par griefs (lourds) impôts sur les marchandises d'artisans forains (étrangers), affin qu'on n'en apportast plus en leur Royaume, ont les Anglois pensé faire croistre illec (en Angleterre) les

[1] Ibid. I. 391.
[2] Pasquier de la Barre, MS. 1 v°. Correspondance de Philippe II, I. 392.
[3] Ibid.
[4] Renom de France, MS. — « Et affin de faire croistre ces mestiers et artifices en Angleterre, nul de ceulx qui se sont retirés illecq ont peu faire mestiers s'ils n'avoient apprentisseurs Anglois, un pour le moings. » — I. c. IV.

mestiers, et en chasser les maistres estrangiers; et qui plus est sont venus aux termes qu'ils ont osé bannir et esconduire toutes manufactures faictes par deça (aux Pays-Bas), pensans par ce moyen tirer à eulx et y faire faire l'exercice de tous mestiers, dont les moyens de vivre du pauvre peuple de ces pays a esté osté; et par ainsi la drapperie, sajetterie, le mestier de tincture et beaucoup d'aultres sont déclinés en ces pays, et eussent faict d'avantaige, si l'on n'y eust pourveu de bonne sorte par édicts contraires [1]. » Cet écrivain qui tira la plus grande partie de ses matériaux et de sa science, des papiers du conseiller d'Assonleville, ne pouvait guère ignorer que la persécution à laquelle avaient été soumis ces industrieux artisans, dont il affecte de déplorer les souffrances, devait avoir été pour quelque chose dans leur émigration; mais il préférait attribuer celle-ci entièrement au système protecteur adopté par l'Angleterre. En cela il ne faisait que répéter l'opinion de celui dont il suivait les traces. « Il y a longtemps, dit Assonleville, que ces Païs-Bas sont les Indes d'Angleterre, et tant qu'ilz les auront, ilz n'en ont besoing d'aultres. Les François taschent souvent usurper et surprendre nos villes et forteresses du païs; mais les Anglois font la guerre aux bourses et richesses du peuple [2]. » Quoi qu'il en soit cependant, le courant du commerce était déjà changé. La confection anglaise de la draperie avait déjà gagné la prééminence sur celle des provinces. Des navires allaient maintenant chaque semaine de Sandwich à Anvers, chargés de soie, de satin et de draps, confectionnés en Angleterre, tandis qu'un petit nombre d'années auparavant, une aussi grande quantité de navires allait transporter d'Anvers en Angleterre les fabricats flamands de la même nature [3].

Il est bien permis à des juges impartiaux de supposer que la persécution faisait le fond de ce revirement dans le cou-

[1] Renom de France, MS., ubi sup.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 382.
[3] Ibid., I. 392.

merce. Le prince d'Orange estimait qu'à l'époque où nous sommes, déjà cinquante mille personnes dans les provinces avaient été mises à mort, en exécution des édits [1]. Or, c'était un homme calme et qui d'habitude pesait ses paroles. Comme on venait d'imprimer une nouvelle impulsion à cette boucherie systématique, — comme il était maintenant suffisamment évident que « si le père avait châtié son peuple d'escourgées, le fils le châtiait de scorpions [2], » — comme les édits allaient être appliqués avec un redoublement de rigueur, — il était naturel que le commerce et les manufactures prissent congé, aussi vite que possible, d'une terre condamnée, quel que fût du reste le système de tarifs adopté par les nations voisines.

Vers le commencement du mois de mars, les confédérés résolurent une nouvelle démarche. On rédigea une pétition ou *requête*, qu'il s'agissait de faire présenter solennellement à la Duchesse Régente par un grand nombre de gentilshommes faisant partie de la ligue. Cette manifestation était si grave et devait avoir selon toute probabilité des conséquences si redoutables, qu'il parut absolument nécessaire à d'Orange et à ses amis de prendre connaissance préalable de la chose avant qu'on n'en vînt à l'exécution. Le Prince n'avait pas le pouvoir, et rien ne devait faire qu'il eût le désir d'empêcher la démarche, mais il sentait qu'il était de son devoir de faire tout ce qu'il pourrait pour contenir la fougue de ceux qui se préparaient à marcher si témérairement en avant, et pour ôter, autant que possible, à leur manifeste le caractère d'une menace.

A cette fin, se tint vers le milieu de mars, à Breda, une réunion dans le but ostensible de se réjouir et de faire « bonne chère; » — elle fut bientôt suivie d'un nouveau rendez-vous à Hooghstraeten. D'Orange invita à ces conférences d'Egmont, de Hornes, Hooghstraeten, de Berghes, de Meghen, Montigny et d'autres grands seigneurs. Brederode, de Tholouse, Boxtel et

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 22.
[2] Apologie d'Orange, 58.

d'autres membres de la ligue étaient aussi présents [1]. En réunissant ainsi ses confrères les plus proches : des gouverneurs de provinces, des chevaliers de la Toison, le Prince avait un double but. Depuis longtemps il était d'avis qu'un mouvement modéré et légal était encore possible, et que par là on pourrait éviter des désordres imminents. La ligne politique qu'il avait en vue exigeait l'assentiment des grands personnages du pays; il s'agissait de la convocation des États-Généraux. Il était naturel qu'il s'abandonnât à l'espoir d'être secondé par les hommes qui étaient dans la même position politique et sociale, que lui-même. Tous, quoique catholiques, détestaient l'inquisition. Comme Viglius le proclamait pathétiquement, « saint Paul lui-même aurait été incapable de persuader à ces hommes qu'on pourrait recueillir de bons fruits de l'inquisition, dans l'intérêt de la religion [2]. » Il n'y avait pas à espérer que jamais saint Paul voulût réapparaître sur la terre dans ce dessein. Et en attendant, les arguments du docte président avaient été sans influence, soit pour convaincre les seigneurs des avantages de l'institution, soit pour obtenir de la Duchesse un délai dans la publication des derniers décrets. Le prince d'Orange cependant ne put réussir à rallier ses associés habituels à sa manière de voir. Les projets violents des ligueurs excitèrent la colère des seigneurs plus fidèles. Leurs intentions étaient si dangereuses, de l'avis même du Prince, qu'il crut de son devoir d'exposer toute l'affaire à la Duchesse, bien qu'il ne fût pas opposé à la présentation d'une requête calme et mesurée [3]. Meghen se montra d'une extrême indignation contre le plan des confédérés, qu'il qualifia d'insulte au gouvernement, de tentative criminelle faite par « quelques misérables vagabonds, »

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 38, sqq. Correspondance de Philippe II. I. 397, 398, 399. Foppens, Supplément, I. 78, 79 (Procès d'Egmont). — Comparez Bentivoglio, II. 27; Wagenaar, VI. 133, 134; Vander Haer, 305, sqq.; Apologie d'Orange, 56, sqq.

[2] Vigl. Epist. ad Hopperum, 339.

[3] Apologie d'Orange, 58.

pour terrifier la Duchesse [1]. Il jura qu'il « leur casserait la tête à tous, si le Roi voulait seulement lui fournir une couple de cent mille florins [2]. » D'Orange blâma avec calme ce langage violent, en lui assurant que cela serait plus difficile qu'il ne le pensait, et qu'il rencontrerait d'ailleurs des hommes très honorables parmi les vagabonds en question.

L'assemblée de Hooghstraeten se sépara sans résultat utile, mais le prince crut de son devoir, à partir de ce moment, de surveiller et, jusqu'à un certain point, de contrôler les actes des confédérés. Par ses soins, la requête projetée reçut de nombreuses modifications et spécialement le ton en fut considérablement adouci. Depuis lors, de Meghen se sépara entièrement d'Orange et se rangea tout à fait du côté du gouvernement. Quant à d'Egmont, il resta dans son irrésolution habituelle, mécontentant également et le Prince et la Duchesse [3].

Quelques jours après ces événements, Marguerite de Parme était assise dans la chambre du conseil de son palais, en conférence avec d'Orange et d'Egmont, lorsque le comte de Meghen entra dans l'appartement. Aussitôt et sans préambule, il demanda que toutes les affaires qui se trouvaient en ce moment en délibération fussent suspendues, pour qu'il pût faire une communication des plus importantes. Il raconta alors qu'un gentilhomme, en la parole duquel il pouvait avoir foi, serviteur très dévoué du roi, mais dont il avait promis de ne pas révéler le nom, venait de lui apprendre l'existence d'une vaste conspiration d'hérétiques et de sectaires tant dans les Pays-Bas qu'au dehors; que déjà ils avaient rassemblé une force de trente-cinq mille hommes, fantassins et cavaliers, tout prêts à agir; qu'ils étaient sur le point de faire invasion soudaine et de piller tout le pays, à moins qu'on ne leur concédât immédiatement et formellement l'entière liberté de conscience; enfin que dans six ou sept jours, quinze cents

[1] Vander Haer, 306. — « Pauci nebulones. »
[2] Ibid.
[3] Vander Haer, 309

hommes en armes feraient leur apparition devant son Altesse[1]. Ces ridicules exagérations de la vérité furent confirmées par d'Egmont qui, de son côté, déclara avoir reçu des informations de la même nature par des personnes dont il ne lui était pas permis de mentionner les noms, mais d'après les affirmations desquelles il pouvait annoncer que, de jour en jour, on devait s'attendre à de grands troubles. Il ajouta que, parmi les confédérés, plusieurs voulaient changer de souverain, et que les conjurés avaient déjà désigné leurs chefs et capitaines [2]. Le même seigneur produisit devant le conseil une copie du Compromis [3], de ce fameux document dont les termes ne justifiaient guère l'extravagance de langage avec laquelle on venait de l'annoncer. La Duchesse fut stupéfaite de cette communication. Elle avait déjà reçu, mais probablement sans la lire, une lettre du prince d'Orange à ce sujet, dans laquelle était présenté un exposé calme et simple des faits réels, exposé que le Prince se hâta de renouveler de vive voix [4]. Un débat animé mais confus s'ensuivit, duquel cependant ressortit assez clairement, comme la Duchesse en informa son frère, qu'il fallait sans plus de retard se décider entre les deux moyens : ou recourir aux armes ou faire des concessions.

Dans une des réunions non officielles que le conseil d'État tenait alors presque journellement, pour traiter de la présentation imminente de la Requête, d'Arenberg, de Meghen et Berlaymont soutinrent qu'il fallait fermer la porte au nez des pétitionnaires sans s'inquiéter davantage de leur pétition. Berlaymont suggéra de plus que si ce moyen ne paraissait pas convenable, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de laisser entrer les confédérés dans le palais avec leur Requête et là

[1] Hopper, Rec. et Mem., 69, sqq. Foppens, Supplément, II. 293, sqq. Hoofd, II. 71. 72.
[2] Foppens, Supplément, 293, sqq. (Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II).
[3] Hopper, 70.
[4] Foppens, Supplément, II. (Lettre de Marguerite de Parme.) Hopper, 70.

Digitized by Google

de les tailler en pièces jusqu'au dernier homme, à l'aide de troupes que l'on rappellerait immédiatement des frontières [1]. Ces projets sanguinaires furent repoussés avec indignation par d'Orange. Il soutint que les confédérés avaient le droit d'être traités avec respect. Un grand nombre d'entre eux, dit-il, étaient ses amis, — quelques-uns même ses parents, — et il n'y avait aucun motif de refuser à des gentilshommes de leur rang un droit qui appartenait au dernier manant du pays. D'Egmont soutint cette manière de voir du Prince avec autant d'empressement qu'antérieurement il en avait mis à approuver les conseils plus violents de Meghen [2].

En attendant, comme il était certain que la démonstration de la part des confédérés ne tarderait plus longtemps, la Duchesse convoqua une grande assemblée de notables, à laquelle non-seulement tous les membres du conseil d'État et du conseil privé, mais encore tous les gouverneurs et les chevaliers de la Toison, furent invités à assister. Le 28 mars [3], cette assemblée se réunit et on y discuta l'affaire de la Requête, ainsi que les modifications proposées aux édits et l'abolition de l'inquisition. La Duchesse demanda aussi l'avis de la réunion sur la question de savoir s'il ne serait pas préférable pour elle de se retirer dans quelque autre ville, Mons par exemple, qu'elle avait choisi comme lieu de refuge en cas extrême. On décida que ce serait agir d'une façon très inconvenante que de refuser le droit de pétition à une association de gentilshommes, dont plusieurs étaient alliés aux plus grands seigneurs du pays; mais en même temps on résolut d'exiger d'eux qu'ils fissent leur démonstration sans armes. Quant à la fuite projetée par la Duchesse, on fit observer avec beaucoup de

[1] Pontus Payen, II, MS. — « Les Comtes de Megne, d'Aremberg, et Sr. de Berlaymont estoyent d'advis de leur fermer la porte au visaige, —— ou bien les laisser au Palais et puis les faire tailler en pièces par les gens de guerre, que l'on feroit venir des frontieres. » — Comparez Vander Haer, 307, 308.

[2] Pontus Payen MS. Vander Haer, 308.

[3] Foppens, Supplément, II, 304-318 (Lettre de Marguerite de Parme, 3 Avril 1566). Correspondance de Philippe II, I. 403-406.

raison qu'une telle démarche mettrait le gouvernement en discrédit, qu'il suffirait comme mesure de précaution de renforcer la garde aux portes de la ville, non pour s'opposer à à l'entrée des pétitionnaires, mais pour empêcher qu'ils se fissent accompagner d'une force armée. Il avait été décidé que le comte de Brederode présenterait la pétition à la Duchesse à la tête d'une députation d'environ trois cents gentilshommes. Le caractère de ce seigneur, placé ainsi au premier rang dans une circonstance de pareille importance, a été suffisamment dépeint. A part sa naissance et son audace, il n'avait aucune des qualités requises dans un chef de parti politique. On devait bientôt voir qu'il fallait davantage pour rendre un homme utile dans une telle position, et l'insuffisance du Comte ne tarda pas à se manifester d'une façon regrettable. Il était le descendant et le représentant en ligne directe des anciens comtes souverains de Hollande. Cinq cents ans avant sa naissance, son ancêtre Sikko, frère puîné de Thierry III, était mort laissant deux fils, dont l'un fut le premier baron de Brederode [1]. Cinq siècles de descendance en ligne masculine, non interrompue, des premiers souverains de la Hollande, lui donnaient, au point de vue généalogique, de meilleurs titres sur cette province, qu'aucun de ceux à faire valoir par Philippe d'Espagne appuyé sur les usurpations de la maison de Bourgogne. A la faveur des troubles imminents il espérait saisir une occasion favorable de revendiquer les anciennes prérogatives de sa maison. Il était l'ennemi juré des Espagnols et de « l'eau de la fontaine [2]. » Peu de temps auparavant, il avait écrit à Louis de Nassau, alors malade de la fièvre, pour lui remontrer sérieusement la nécessité de substituer le vin à l'eau dans toutes les circonstances [3], et on verra dans la suite que la coupe de vin était le grand instrument sur lequel il comptait

[1] Wagenaer, II. 150.
[2] Groen v. Prinst., Archives, etc., I, 261.
[3] Ibid.

Digitized by Google

pour effectuer la délivrance du pays. Bien qu'il ne fût ni « bachelier ni chancelier [1], » ainsi qu'il le disait lui-même, il était regardé comme doué d'éloquence abondante et d'esprit naturel [2]. Mais même ces talents-là, si réellement il les possédait, lui firent souvent défaut dans plus d'une importante occasion. Son courage ne pouvait être mis en question, et cependant il n'était destiné à mourir ni en soldat ni en martyr. Étourdi, turbulent, débauché, mais brave, dévoué et généreux, il était le portrait frappant de ses ancêtres, les souverains de Hollande et de Frise, rudes guerroyeurs, intrépides buveurs, vaillants croisés, terribles bandits, et il eût été bien plus utile, bien plus dans son élément au xie siècle qu'au xvie.

Ce fut vers six heures du soir, le troisième jour d'avril (1566), que la calvacade si longtemps attendue fit enfin son entrée à Bruxelles [3]. Un immense concours de citoyens de tous rangs se pressèrent autour des confédérés dès qu'ils eurent fait leur apparition. Ceux-ci étaient environ au nombre de deux cents, tous à cheval, les pistolets aux fontes, et Brederode, de haute taille, d'apparence athlétique, de contenance martiale, la physionomie ouverte et belle, les longues boucles blondes de ses cheveux pendant sur les épaules, semblait le chef qu'il fallait à cette troupe de chevaliers bataves [4]. Le cortége fut salué par de fréquentes salves d'applaudissements, pendant qu'il parcourait lentement les rues de la cité, se dirigeant vers l'hôtel d'Orange-Nassau. Là, Brederode et le comte Louis descendirent de cheval, tandis que le reste de la bande se dispersait dans les différents quartiers de la cité.

« Ils pensaient que je n'oserais pas venir à Bruxelles, dit Brederode en mettant pied à terre. Eh bien! j'y suis; et j'en

[1] Groen v. Prinst. Arch. II. 95.

[2] « Ingenti verborum factorumque audaciâ. » — Vander Haer. 308.

[3] Bor, II. 58. Foppens, Supplément, II. 337. Correspondance de Philippe II, I. 403-406.

[4] « Hy is geweest een man van lange stature, rosagtig van aengesicht, met blond gekrull haar, wel gemackt van lijf en van leden. —— ont veri saegt en klock ter wapenen, » etc., etc. — Bor, III. 168 b.

sortirai d'une autre manière, peut-être [1] ! » Dans le courant du jour suivant, les comtes de Culembourg et Van den Berghe entrèrent en ville avec une centaine d'autres cavaliers.

Le 5 avril, au matin, les confédérés s'assemblèrent à l'hôtel de Culembourg, qui était situé sur la place appelée le Sablon [2], à quelques minutes du palais. Une belle rue toute droite conduisait, le long du sommet de la colline, de l'hôtel à la splendide résidence des anciens ducs de Brabant, alors la demeure de la duchesse Marguerite. Un peu avant midi, les gentilshommes sortirent, marchant à pied, deux à deux, au nombre de trois cents. C'étaient presque tous jeunes gens; beaucoup d'entre eux portaient les plus anciens noms historiques du pays, tous sans exception étaient vêtus avec magnificence [3]. On regarda comme de mauvais augure que Philippe de Bailleul qui marchait en tête, était boiteux. La marche était fermée par Brederode et le comte Louis, qui venaient les derniers, bras dessus bras dessous. Une foule immense couvrait la place devant le palais, dans le but de souhaiter la bienvenue à ceux qu'on regardait comme devant délivrer le pays de la tyrannie espagnole, des partisans du cardinal et de l'inquisition. Ils furent accueillis par les hourras étourdissants et les battements de mains du peuple assemblé. Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre du Conseil, après avoir traversé la grande salle, où dix ans auparavant l'Empereur avait déposé ses couronnes, ils aperçurent la fille de l'Empereur assise sur le trône et entourée des plus grands personnages du pays. L'émotion de la Duchesse fut visible, quand quelque peu à l'improviste apparut le cortége, et son trouble ne diminua guère lorsqu'elle reconnut parmi les pétitionnaires plusieurs parents et adhérents des maisons d'Orange et d'Egmont et qu'elle remarqua

[1] « Eh bien, j'y suis, et j'en sortirai d'une autre manière, peut-être. » Correspondance de Philippe II, I. 403-406.

[2] L'emplacement de l'hôtel de Culembourg fut ensuite occupé par l'église des « Carmes deschaussés, » sur les ruines de laquelle on a élevé une « maison de détention. »

[3] Pontus Payen, II. MS.

entre eux et leurs chefs un échange amical de regards et de sourires [1].

Aussitôt que tous furent entrés dans la chambre du Conseil, Brederode s'avança, fit un profond salut, et prononça un discours assez bref [2]. Il dit qu'il était venu avec ses compagnons pour présenter une humble requête à Son Altesse. Il fit allusion aux bruits qui avaient cu cours, et suivant lesquels leur but était le trouble, la sédition, des conspirations avec l'étranger, et, chose plus abominable que tout le reste, un changement de souverain. Il traita ces assertions de calomnies, supplia la Duchesse de nommer les individus qui avaient ainsi diffamé des personnes honorables et loyales et l'invita à infliger une punition exemplaire aux coupables. Après ces observations préliminaires, il présenta la Requête. Ce fameux document fut alors lu à haute voix [3]. Le ton de la pièce était en somme celui de sujets loyaux et fidèles, surtout dans le préambule, qui était rempli de protestations de dévouement et au Roi et à la Duchesse. Après ce début de convention, les pétitionnaires déclaraient cependant très-ouvertement, que les recentes résolutions de Sa Majesté, au sujet des édits et de l'inquisition, amèneraient probablement un soulèvement général. Ils avaient espéré, disaient-ils, qu'une motion aurait été présentée par les seigneurs ou par les États pour remédier au mal en remontant à sa cause, mais ils avaient attendu en vain. D'un autre côté le danger augmentait chaque jour, une révolte générale devenait imminente, et par conséquent ils s'étaient crus obligés de ne pas différer davantage, mais de se mettre en avant les premiers et d'accomplir leur devoir. Ils étaient le plus exposés aux calamités qui d'ordinaire découlent des commotions intestines, car leurs maisons et leurs terres, situées aux champs, étaient exposées à être pillées et ravagées par

[1] Pontus Payen, II. MS.

[2] Suivant Viglius, il *lut* le discours : « ex scripto pauca præfatus. » — Ep. ad Hopper, VII. 358.

[3] Il a été souvent imprimé. Voyez e. g. Groen van Prinst., Archives, II. 80-84. Foppens, Supplément, II. 318-323. Bor, II. 58, 59 et beaucoup d'autres.

tout le monde. D'ailleurs, il n'y avait pas un d'eux, quelle que fût sa condition, qui ne se trouvât exposé, à un moment donné, à tomber sous le coup des édits, sur la fausse dénonciation du premier venu qui convoiterait ses richesses et irait le dénoncer à l'inquisiteur, à la merci duquel sont les vies et les propriétés de tout le monde. Ils suppliaient donc la Duchesse Régente de dépêcher, par égard pour eux, un envoyé qui implorerait humblement de Sa Majesté, l'abolition des édits. En attendant, ils demandaient à Son Altesse, d'ordonner qu'il fût sursis partout à l'établissement de l'inquisition et à toute exécution, jusqu'à ce que le bon plaisir ultérieur du Roi fût connu, et jusqu'à ce que de nouvelles ordonnances, adoptées par Sa Majesté de l'avis et du consentement des États-Généraux dûment convoqués, pussent être établies. La requête se terminait comme elle avait commencé, par des expressions de respect extrême, de dévouement et de fidélité.

Le trouble de la duchesse Marguerite s'était très-visiblement accru pendant qu'on lisait cette pièce. Quand cette lecture fut finie, elle resta quelques minutes sans dire une parole, tandis que des larmes coulaient le long de ses joues [1]. Aussitôt qu'elle put maîtriser son émotion, elle prononça quelques mots pour dire qu'elle voulait en délibérer avec ses conseillers et donnerait ensuite aux pétitionnaires telle réponse qui paraîtrait convenable. Les confédérés passèrent alors de la chambre du Conseil dans la grande salle. Ils défilèrent tous un à un devant la Duchesse, faisant à tour de rôle en signe de respect ce qu'on appelait la « *caracole.* » Elle eut ainsi le temps d'examiner à loisir toute la troupe et de compter le nombre des députés [2].

Après la fin de cette cérémonie, il y eut un débat des plus

[1] « Madame la Duchesse se trouva de prime face fort troublée — demeura bonne espace de temps sans dire mot, ne pouvant contenir les larmes que l'on voioit couller de sa face, tesmoignage certain de la tristesse qu'enduroit son esprit. » — Pontus Payen, II., MS.

[2] « Tournoyans et faisans la caracole devant la dite Dame, » etc. — Pontus Payen MS.

Digitized by Google

graves dans le sein du conseil. Le prince d'Orange adressa quelques mots à la Duchesse, en vue de calmer son irritation. Il fit observer que les confédérés n'étaient pas des rebelles, des séditieux, mais des gentilshommes loyaux, de bonne naissance, de bonne parenté et d'un caractère honorable. Ils avaient été mus, dit-il, par le désir louable de sauver leur pays d'un danger imminent et non par la cupidité ou l'ambition. D'Egmont haussa les épaules [1] et annonça qu'il allait être forcé de quitter la cour pendant toute la saison, et de séjourner aux bains d'Aix, pour se guérir d'une inflammation qu'il avait à la jambe [2]. Ce fut alors que Berlaymont, si l'on en croit un récit confirmé par presque tous les écrivains contemporains, catholiques ou protestants, proféra ce sarcasme destiné à devenir immortel et à donner un nom populaire aux confédérés. « Et comment, Madame, » s'écria-t-il, dit-on, dans un transport de colère, « Votre Altesse a-t-elle crainte de ces gueux? N'est-il pas évident quelle sorte d'hommes cela fait? Ils n'ont pas eu assez de sagesse pour conserver leur propre fortune, et maintenant ils veulent apprendre au Roi et à Votre Altesse comment il faut gouverner le pays! Par le Dieu vivant! qui croirait mon conseil, leur Requête serait apostillée à belles bastonnades, et les ferions descendre les degrés de la court plus vistement qu'ils les ont montés [3]. »

Le comte de Meghen ne fut pas moins violent dans son langage. D'Aremberg opina pour qu'on donnât ordre « *à leurs Révérences* les confédérés, de quitter Bruxelles sans retard [4]. » La discussion, montée sur un ton aussi violent, put naturelle-

[1] « En haussant les épaules à l'Italienne, » etc. — Ibid.

[2] Ibid. — Comparez Foppens, Supplément, II. 345, et I. 68.

[3] Le Sr de Berlaymont —— prononça par grande colère les parolles mémorables que firent changer de nom aux gentilshommes confédérez —— Et comment, Madame, votre Alteze a-t-elle crainte de ces gueux?—Par le dieu vivant, qui croirait mon conseil leur Requeste seroit apostillée à belles bastonnades, et les ferions descendre les degrés de la court plus vistement qu'ils les ont montés. » — Pontus Payen, II., MS.

[4] Pontus Payen, II. MS.

ment être entendue par ceux des gentilshommes qui n'avaient pas encore quitté la grande salle attenante à la chambre du Conseil. La réunion du Conseil fut alors ajournée pour une heure ou deux; elle devait être continuée dans l'après-diner, afin de délibérer et de prendre une décision sur la réponse à donner à la Requête. Dans l'entretemps, la plupart des confédérés allèrent parader dans les rues de la ville, parlant haut et fier de la scène qui venait de se passer et, selon toute probabilité, n'épargnant pas les fanfaronnades sur l'effet que leur démonstration produirait [1]. Comme ils passaient près de la maison de Berlaymont, ce seigneur se trouvait à sa fenêtre en compagnie du comte d'Aremberg, et on rapporte qu'il répéta sa raillerie. « Voilà nos beaux gueux, » dit-il. « Regardez, je vous prie, avec quelle bravade ils passent devant nous [2] ! »

[1] « Allerent faire la piaffe par la ville — repartis en diverses bandes, » etc. — Pontus Payen, II. MS.

[2] « Voilà nos beaux gueux, » dict-il. « Regardez, je vous prie, avec quelle bravade ils passent devant nous. » Ibid. — Nonobstant le scepticisme de M. Gachard (note sur l'origine du nom de gueux; t. XIII. des Bulletins de la Com. Roy. d'Histoire), il est probable que le seigneur de Berlaymont conservera la réputation d'avoir inventé la fameuse dénomination de *gueux*. M. Gachard cite Wesembeck, Bor, Le Petit, Meteren, parmi les contemporains, et Strada et Vandervynckt, parmi les écrivains postérieurs, comme ayant confirmé l'anecdote dans laquelle le mot insultant de Berlaymont est rappelé. Le savant et pénétrant critique est disposé à révoquer en doute l'exactitude du récit, en s'appuyant à la fois sur des raisons *a priori* et sur ce qu'il n'est fait mention de cette circonstance ni dans la correspondance officielle ni dans la correspondance secrète de la duchesse Marguerite et du Roi. Il est possible cependant que la Duchesse dans son trouble ne prit pas attention à l'expression dont s'était servi Berlaymont, ou qu'elle ne la comprit pas, ou qu'elle ne la crût pas mériter la peine d'être mentionnée, si elle l'avait comprise. Il faut se rappeler qu'elle même n'était pas très-familiarisée avec le français et qu'elle écrivait à un homme qui pensait que « *pistolet* voulait dire une sorte de couteau. » Certainement elle n'a pas rapporté et elle n'a pas pu rapporter tout ce qui avait été dit dans cette circonstance memorable. D'un autre côté, quelques-uns des trois cents gentilshommes présents peuvent avoir mieux entendu et compris que madame de Parme le sarcasme du ministre des finances, soit qu'il ait été lancé à leur arrivée dans la chambre du conseil, soit qu'il l'ait été pendant qu'ils étaient rentrés dans la grande salle. Le témoignage de Pontus Payen — contemporain presque toujours bien informé, que sa position comme catholique wallon, comme noble et fonctionnaire, mit nécessairement en contact avec un grand nombre de personnages mêlés aux événements qu'il raconte — mérite la plus grande attention. Il faut observer en outre que son manuscrit rapporte une

Digitized by Google

Le 6 avril, Brederode escorté d'un grand nombre de ses compagnons, se rendit de nouveau au palais. On lui remit la Requête, accompagnée d'une apostille ou commentaire conçu dans ce sens : — Son Altesse dépêchera un envoyé avec mission d'engager Sa Majesté à accorder l'objet de la requête. On ne peut attendre comme résultat de cette démarche que des choses conformes à la « bénignité native et accoutumée du Roi. » La Duchesse a déjà, avec l'aide des conseillers d'État et des conseillers privés, des chevaliers de la Toison d'Or et des gouverneurs, commencé à préparer un projet de modération des édits, projet à soumettre au Roi. Comme le pouvoir dont elle est revêtue ne lui permet pas de suspendre l'inquisition et les placards, elle a la confiance que les pétitionnaires se contenteront de la démarche spéciale qu'elle va faire auprès du Roi. En attendant elle donnera l'ordre à tous les inquisiteurs de procéder « discrètement et modestement » dans leurs charges, de sorte que personne n'ait sujet de se plaindre. Son Altesse espérait également que de leur côté les gentilhommes se conduiraient d'une façon loyale et satisfaisante, prouvant ainsi qu'ils n'avaient pas l'intention d'introduire des innovations dans l'ancienne religion du pays [1].

Deux jours après, le lundi 8 avril, Brederode, suivi d'un certain nombre de confédérés, vint de nouveau se présenter au palais afin d'y remettre une réponse à l'Apostille. Dans cette seconde pièce les confédérés exprimaient leurs recon-

répétition de la fameuse plaisanterie, faite par Berlaymont dans la même journée. Aux noms des historiens contemporains cités par M. Gachard, on peut ajouter ceux de Vander Haer, II, 314, et de deux écrivains étrangers, le président de Thou (Hist. Universelle, V, liv. xx, 216) et le cardinal Bentivoglio (Guerra di Flandra, II. 32). Hoofd, qui n'est certainement pas un écrivain contemporain, puisqu'il naquit quatre ou cinq ans après l'événement, rapporte l'anecdote, mais jette des doutes sur son exactitude. Hist. II. 77. Ceux qui sont portés à décharger le Baron de la culpabilité de cette plaisanterie immortelle, lui accorderont le bénéfice du doute s'ils pensent que le doute est raisonnable ici Pour en agir ainsi, ils ont la haute autorité de M. Gachard et celle du prévôt Hoofd.

[1] Foppens. 324, sqq. Groen. v. Prinst., II. 84, sqq. Strada, v. 186. Bor, II. 59. Hopper. 74, 75.

naissance de la prompte réponse que la Duchesse avait faite à leur requête; ils manifestaient leurs regrets de ce qu'elle ne se crût pas libre de suspendre l'inquisition, et déclaraient qu'ils avaient pleine confiance dans son bon vouloir pour donner aux inquisiteurs et aux magistrats les ordres nécessaires afin de faire cesser les persécutions en matière de religion, jusqu'à ce que le Roi eût fait connaître ultérieurement son bon plaisir. Ils protestaient de leur désir d'observer tous les règlements, quels qu'ils fussent, qui seraient portés dans la suite par Sa Majesté, de l'avis et du consentement des États-Généraux, pour la sécurité de l'ancienne religion, et ils promettaient de se comporter en général de telle façon que Son Altesse aurait toute raison d'être satisfaite d'eux. De plus, ils demandaient que la Duchesse permît que la requête fût imprimée officiellement par l'imprimeur du gouvernement [1].

La déclaration que les confédérés soutiendraient l'ancienne religion avait été obtenue, ainsi que Marguerite en informa son frère, par l'adroite intervention de Hooghstraeten, sans le moindre soupçon de la part des pétitionnaires que la proposition d'insérer cette déclaration émanât d'elle [2].

La Duchesse répliqua de vive voix à la seconde adresse des confédérés, qu'elle ne pouvait aller au delà de l'apostille qu'elle avait mise sur la Requête. Elle avait déjà donné les ordres nécessaires pour qu'on préparât des lettres aux inquisiteurs et aux magistrats. Les minutes de ces instructions seraient soumises aux confédérés par le comte de Hooghstraeten et le secrétaire Berty. Quant à l'impression de leur Requête, elle voulait bien leur accorder leur demande et elle donnerait des ordres à cet effet [3].

Les gentilshommes, ayant reçu cette réponse, se retirèrent

[1] Bor, II. 60. Hopper, 74, 75. Groen. v. Prinst., Archives, II. 86, 87. Foppens, Supplément, II, 333.

[2] Foppens, Supplément, II. 339. (Lettre de Marguerite de Parme.)

[3] Foppens, Supplément, II. 335, 336. (Lettre de Marguerite de Parme.) Bor. II. 60, 61.

Digitized by Google

dans la grande salle. Après quelques minutes de délibération, ils revinrent cependant dans la chambre du conseil; alors le seigneur d'Esquerdes, un d'entre eux, adressa quelques paroles d'adieu à la Régente, au nom de ses compagnons; il conclut en demandant qu'elle voulût bien déclarer que les confédérés n'avaient posé aucun acte, n'avaient fait aucune démonstration, en désaccord avec leur devoir et leur profond respect envers Sa Majesté.

A cette demande la Duchesse répondit quelque peu sèchement qu'elle ne pouvait être juge en pareille matière. Le temps et leur conduite future, observa-t-elle, pouvaient seuls être garants de leurs intentions. Quant à une déclaration de sa part, ils devaient se montrer satisfaits de l'apostille qu'ils avaient déjà reçue [1].

Les nobles furent obligés de se contenter de cette réponse, plutôt aigre que bienveillante, et en conséquence ils prirent congé de la Duchesse.

Il faut avouer qu'ils s'étaient montrés bien disposés à glisser cavalièrement sur une bonne partie du terrain à parcourir pour arriver au grand objet qu'ils avaient en vue. Évidemment leur logique était fortement entachée de la *petitio principii*. Dans leur seconde adresse, ils avaient manifesté une confiance parfaite, quant à l'octroi de deux concessions très importantes. La Duchesse allait, *en fait*, suspendre l'inquisition, bien qu'elle se fût déclarée sans autorité pour prendre une pareille mesure. Le Roi qui revendiquait *de jure* et *de facto* tout le pouvoir législatif, allait désormais ne porter de lois en matière religieuse que par et avec le consentement des États-Généraux. Sans contredit c'étaient là de fort louables espérances, et si pour opérer une révolution civile et religieuse, il eût suffi de quelques gentilshommes se rendant à la cour en habits magnifiques pour présenter une pétition, et prenant ensuite place à un banquet splendide, Brederode et ses com-

[1] Bor, Hoofd. Strada, ubi sup.

Digitized by Google

pagnons eussent été plus qu'aucuns autres, propres à accomplir cette tâche. Malheureusement des flots de sang et de longues années de lutte séparaient la nation de la terre promise, que pour un moment on eût dit si facile à atteindre.

En attendant, l'acte le plus important maintenant aux yeux de Brederode, c'était un festin. Il invita donc les confédérés à un magnifique repas qu'il avait ordonné à l'hôtel de Culembourg. Trois cents convives s'assirent le 8 avril à ce banquet somptueux destiné à devenir historique [1].

La table étincelait d'or et d'argent. Le vin circulait plus rapidement encore qu'à l'ordinaire, parmi la troupe des nobles buveurs, qui ne se lassaient point de porter la santé de Brederode, d'Orange et d'Egmont. On trouvait que la circonstance exigeait impérieusement des libations extraordinaires, et les événements politiques des trois derniers jours ajoutaient encore au vin un moyen d'excitation supplémentaire. On discutait vivement sur le nom qu'il convenait de donner à la Confédération : s'appelleraient-ils la « Société de la Concorde, » les restaurateurs de la liberté perdue, ou de quelle autre séduisante qualification baptiserait-on la ligue ? Mais Brederode tenait déjà toute prête la solution de la question. Il connaissait la valeur d'un nom populaire et original ; il possédait cet instinct qui en tout temps a poussé les hommes de parti habiles, à convertir en titre d'honneur les épithètes outrageantes de leurs adversaires, et il avait déjà fait ses préparatifs pour un coup de théâtre. Tout à coup, au milieu du tumulte des voix, il se leva, et ayant fait appel à tous ses moyens d'orateur, il communiqua à l'assemblée les paroles que le seigneur de Berlaymont, d'après certaines rumeurs, avait adressées à la Duchesse, lors de la présentation de la Requête, et l'épithète que ce seigneur avait jugé à propos de leur appliquer à tous collectivement [2]. La plupart des gentils-

[1] Strada, v. 186-188. Hoofd, II. 77. Bentivoglio, II. 52. Vander Vynckt, I. 265, 267.

[2] Pontus Payen, II. MS.

Le manuscrit intitulé : *Pièces concernan' les troubles des Pays-Bas*, appar-

hommes entendaient pour la première fois le fameux sarcasme. Grande fut l'indignation de tous, en apprenant que le conseiller d'État avait osé flétrir du nom de gueux une troupe de gentilshommes dans les veines desquels coulait le sang le plus noble du pays. Mais Brederode, apaisant leur colère, leur assura d'un ton de bonne humeur que c'était là un bonheur sans égal. « Ils nous appellent gueux, dit-il, eh bien ! acceptons ce titre. Nous lutterons contre l'inquisition, mais nous resterons fidèles au Roi, quand même nous en serions réduits à la besace des gueux. »

Et en disant ces mots, il fit signe à un de ses pages qui lui apporta une besace de cuir, comme celles que portaient à cette époque les mendiants de profession, et en même temps une large écuelle de bois, autre partie de l'équipement ordinaire de ceux-ci. Brederode se pendit immédiatement la besace autour du cou, remplit l'écuelle de vin, la souleva de ses deux mains et la vidant d'un seul trait : « Vivent les Gueulx ! » s'écria-t-il, en essuyant sa barbe et en déposant l'écuelle : « *Vivent les Gueulx!* » Alors pour la première fois sortit des lèvres de ces nobles déterminés le fameux cri, qui si souvent dans l'avenir allait retentir sur terre et sur mer, au sein des cités embrasées, sur les tillacs ensanglantés, au milieu de la fumée et du carnage de maints combats acharnés. La plaisanterie de Brederode fut saluée de salves étourdissantes d'applaudissements. Alors le Comte passa la besace autour du cou de son voisin et lui tendit l'écuelle de bois. Chaque convive à tour de rôle endossa le bissac du mendiant. Écar-

tenant à la collection Gérard des Archives de La Haye, et attribué à Weyenburg, donne un récit analogue, et, bien que le nom de Berlaymont n'y soit pas mentionné à cette occasion, il fournit une nouvelle preuve contemporaine de l'exactitude de la version généralement adoptée. « Le Sgr. de Brederode fit un festin magnifique, où se trouvèrent 300 gentilshommes, lesquels se firent *appeller gueulx*, ne sçay l'occasion pourquoy, autrement qu'aucuns disent que la source et origine en seroit qu'en presentant leur req^te^, un *chevalier de l'ordre des principaulx* du conseil de son alteze eust à dire : « Madame, ne craignez rien, ce sont Gueulx et gens de petit pouvoir, et de fait les dits gentilshommes de la ligne s'entre appelèrent ordinairement les gueulx. »—Comparez Strada, Hoofd, ubi sup.

tant sa coupe d'or, chacun remplit l'écuelle des gueux jusqu'au bord et la vida à la santé des Gueux. Au bruit des rires et des cris de *vivent les Gueux*, les murs de la majestueuse demeure tremblèrent, comme plus jamais ils ne tremblèrent depuis. Le mot de ralliement était trouvé. La conjuration qu'on avait cherchée avec tant d'anxiété, avait enfin pris corps. Leurs ennemis leur avaient fourni une formule magique qui plus tard devait se montrer assez puissante pour faire sortir les esprits, des palais comme des chaumières, du fond des bois comme des flots de la mer, alors que les exploits des *Gueux*, des *Gueux de bois* et des *Gueux de mer*, vinrent enfin faire voir à Philippe ce qu'était ce peuple dont il avait soulevé la fureur.

Quand la besace et l'écuelle eurent fait le tour de la table, on les suspendit à un des piliers de la salle. Les assistants jetèrent alors l'un après l'autre un peu de sel dans leur coupe, et placés ainsi sous l'invocation de ce symbole de fraternité, répétèrent à tour de rôle un distique sonore, improvisé pour la circonstance :

Par le sel, par le pain, par la besache,
Les gueux ne changeront quoy qu'on se fache [1].

Cette cérémonie bouffonne compléta les rites au milieu desquels la confédération reçut son nom ; mais le banquet n'était rien moins que terminé. Le vacarme devint une tempête. Les nobles les plus jeunes et les plus étourdis se livrèrent à des excès qui eussent fait pâlir les saturnales païennes. A chaque instant, c'étaient de nouvelles assurances d'une mutuelle fidélité à la cause commune, de nouveaux serments vociférés en vidant d'énormes bols à la santé des gueux ; puis, retournant leurs coiffes et leurs pourpoints, la doublure en dehors, ils dansaient sur les chaises et les tables [2]. Plusieurs

[1] Pontus Payen MS. Vander Haer.
[2] Vander Haer, 515.

s'apostrophaient des titres de Seigneur Abbé ou de Révérend Père, en y joignant le nom de quelque établissement religieux, et trahissaient ainsi les moyens par lesquels quelques-uns d'entre eux espéraient parvenir à restaurer leur fortune délabrée [1].

Au moment où le tumulte était à son paroxisme, le prince d'Orange, les comtes de Hornes et d'Egmont entrèrent dans la salle. Il avaient dîné tranquillement avec Mansfeldt qu'une inflammation à l'œil retenait chez lui [2], et ils étaient en route pour se rendre à la chambre du Conseil, dont les séances se prolongeaient en ce moment jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sachant que Hooghstraeten, un peu contre son gré, avait été entraîné à assister au banquet, ils avaient fait un détour et passé par l'hôtel de Culembourg, pour l'engager à se retirer [3]. Ils avaient de plus l'intention, si c'était possible, d'abréger la fête que leur influence aurait été impuissante à empêcher.

Dès que ces grands seigneurs eurent fait leur apparition, ils furent entourés d'une foule de *gueux*, enivrés et tout ruisselant encore de leur récent baptême de vin, qui les forcèrent à vider une coupe au milieu des cris de « *Vivent le Roi et les gueulx!* » Le sens de ce cri leur échappait nécessairement, car ceux mêmes qui avaient entendu la méprisante observation de Berlaymont, pouvaient fort bien ne pas se rappeler le terme exact dont il s'était servi et certainement ne pouvaient soupçonner l'importance à laquelle ce terme venait d'être élevé. De Hornes n'aimait pas Brederode et depuis longtemps déjà était en querelle avec lui [4]; il avait empêché un grand nombre de personnes de signer le Compromis, et, bien que l'hôte à cette époque du prince d'Orange, il était dans l'habitude de se mettre au lit avant le souper [5], pour éviter la

[1] Pontus Payen MS.
[2] Procès du Comte de Hornes. Foppens, I. 161.
[3] Ibid. I. 160-162.
[4] Vander Haer, 315, 316.
[5] Ne bougea du lict quand l'on disnoit ou souppoit. » — Procès de Hornes. Foppens, I. 163.

Digitized by Google

société de quelques-uns de ceux qui fréquentaient la maison. Cependant sa présence de quelques instants et dans d'excellentes intentions, à la fin de ce fameux banquet, devint dans la suite une des charges les plus accablantes invoquées contre lui au nom de la Couronne. Les trois seigneurs refusèrent de s'asseoir et ne restèrent qu'un moment, « le temps de dire un Miserere, » emmenant avec eux Hooghstraeten, lorsqu'ils se retirèrent. Ils parvinrent aussi à persuader à toute la compagnie de lever en même temps la séance, de sorte que leur présence servit au moins à mettre fin à cette honteuse orgie. A leur entrée dans la chambre du Conseil, ils reçurent les remercîments de la Duchesse pour ce qu'ils venaient de faire [1].

Tel fut le premier acte posé par les signataires du Compromis. Etait-il étonnant que d'Orange se sentît peu de propension pour de tels compagnons? N'avait-il pas raison d'hésiter, si la cause sacrée de la liberté civile et religieuse ne pouvait être défendue que par de pareils champions et par de pareils moyens?

Les *gueux* ne se contentèrent pas du nom seul de l'illustre confrérie des mendiants, dans laquelle ils venaient de s'enrôler. Immédiatement après le banquet de l'hôtel de Culembourg, on décida l'adoption d'un costume pour les confédérés. Ces jeunes gentilshommes, rejetant le velours et les broderies d'or, crurent convenable de revêtir des pourpoints et des chausses gris-de-cendre, avec de courts manteaux de la même couleur, le tout fait de l'étoffe la plus grossière. Ils parurent dans les rues ainsi accoutrés, la tête couverte d'un chapeau de feutre commun, et au côté le sac et l'écuelle du mendiant. Ils firent en outre frapper des médailles de plomb et de cuivre, portant sur l'une des faces l'effigie de Philippe, et sur le revers deux mains entrelacées dans une besace avec la devise : « Fidèles au Roi, jusqu'à la besace [2]. » Ils portaient cet

[1] Foppens, Supplément, ubi sup.

[2] Pontus Payen MS. Pièces concernant, etc., MS.—Comp. Strada. Hoofd, Bentivoglio, Vander Haer, ubi sup. Correspondance de Philippe II, I. 409.

emblème autour du cou ou au chapeau, en guise de cocarde. Comme un signe de ralliement de plus, il se rasèrent la barbe, excepté les moustaches; « laissans, » dit un contemporain, en dessoubs les narines, longues mourmestacques à la turcquesque [1], » probablement, semble-t-il, pour avoir plus de conformité encore avec des mendiants.

Immédiatement après ces événements, les nobles de la ligue quittèrent la capitale pour se rendre chacun chez soi. Brederode sortit de Bruxelles, à cheval, à la tête d'une troupe de cavaliers, qui saluèrent la foule applaudissante des spectateurs d'une décharge de leurs pistolets. Quarante-trois gentilshommes l'accompagnèrent à Anvers, où ils firent halte pendant une nuit [2]. La Duchesse avait déjà annoncé aux magistrats de cette ville la visite qu'ils allaient recevoir et les avait engagés à tenir l'œil ouvert sur les faits et gestes des voyageurs. « Le grand gueux [3], » comme l'appelait Hooghstraeten, se conduisit cependant d'une manière plus convenable qu'on ne s'y serait attendu. Quatre ou cinq mille habitants se pressaient en foule autour de l'hôtel où il avait pris ses quartiers. Il parut à une fenêtre, la besace au côté et tenant à la main son écuelle de bois remplie de vin. Il déclara à la multitude qu'il était prêt à mourir pour la défense du bon peuple d'Anvers et de tous les Pays-Bas contre les édits et l'inquisition. Puis il but à leur santé et invita tous ceux qui adhéraient à ce qu'il venait de dire, à lever la main. Le peuple, prenant grand plaisir à cette scène, leva les mains et applaudit bruyamment pendant que le bon Brederode vidait son écuelle. Requise de se disperser, la foule le fit immédiatement et de très bonne humeur [4].

Note exacte fut tenue de ces incidents et transmise à Madrid. On rapporta de plus dans le public, ce dont on tint également

[1] « Laissains en dessoubs les narines longues mourmerstacques a la turcquesque. » — Pièces concernant l'Hist. des P. B. etc., MS. Comparez Strada, V. 189.
[2] Strada, v. 19.
[3] « Le grant geu. » — Groen. v. Prinst., Archives, etc. II. 184.
[4] Strada, V. 191.

note secrète, que Brederode avait mangé à Anvers des chapons et d'autres viandes, le Vendredi-Saint, jour auquel avait eu lieu son arrivée dans cette ville. Il repoussa cependant cette accusation avec une véhémence comique. « Touchant à ce que l'on ast raporté à Madame, que estant en Anvers nous nous avons faist servyr de chayre (chair), écrivit-il au comte Louis, ilz en ont manty méchamment et malheureusement vingt-quatre piés au travers de leur gorge [1]. » Il ajoutait que son neveu Charles de Mansfeldt qui, malgré la défense pleine d'indignation de son père, avait assisté à la présentation de la Requête et s'était trouvé à Anvers en compagnie de son oncle, avait commandé un chapon, que lui, Brederode, avait contremandé. « L'on m'ast bien dict depuis » déclarait-il, « que mon nepveu, le matin, rotit ungne saussisse en sa chambre et la mangeast : je croys que il panssait être en Espagne, là où l'on mange des morssilles (des friandises) [2]. »

Qu'on ne s'imagine pas que ces vétilles soient au-dessous de la dignité de l'histoire. C'étaient des questions comme celle-là qui absorbaient la pensée tout entière de Philippe, qui grossissaient les actes d'accusation de milliers d'hommes plus considérables et de plus haute valeur que Brederode, et qui fournissaient de l'occupation aussi bien aux correspondants secrets et aux espions qu'aux fonctionnaires du gouvernement les plus élevés en dignité. Des chapons ou des saucisses, mangés le Vendredi-Saint, les Psaumes de Marot appris par cœur, le Sermon sur la montagne lu en langue vulgaire, conduisaient à la torture, au gibet et au bûcher, et d'autre part, semaient les germes d'une guerre contre l'inquisition qui devait durer quatre-vingts années. Brederode n'était pas destiné à être le héros de cette lutte qu'il déshonorait par ses bouffonneries. S'il avait vécu, peut-être, comme un grand nombre de ses associés, eût-il racheté par sa bravoure sur le champ de

[1] Correspondance de Philippe II, I. 410, 411. Groen, v. Prinst., Archives, etc., II. 98, 99.
[2] Ibid.

bataille, une réputation que ses orgies avaient détruite. Quand il quitta Anvers, il se rendit dans la Nord-Hollande où, comme il ne tarda pas à l'annoncer au comte Louis, « les gueux étaient semés comme du sable le long de la mer [1]. »

Deux mois plus tard, son « neveu Charles » obéissait aux injonctions de son père, et se retirait formellement de la confédération [2].

Pendant ce temps-là le bruit s'était répandu partout que la Requête des nobles avait déjà produit de bons résultats, que les édits allaient être mitigés, l'inquisition abolie, la liberté de conscience momentanément proclamée. — « Et sur ces bruits qui esclatèrent tost et loing, » dit un catholique du temps, « retourna toutte la vermine des fugitifs et bannis pour la Religion et ceulx qui estoient cachés, secrets et couverts, levèrent la teste et poussèrent leurs cornes [3]... » On savait que Marguerite de Parme avait donné l'ordre aux inquisiteurs et aux magistrats de se conduire « modestement et discrétement. » On savait que le Conseil privé travaillait activement à un projet de modération des édits. Modestement et discrétement! Marguerite de Parme, presque immédiatement après avoir donné ces ordres et au moment même où la *Modération* était encore aux mains des hommes de loi, informait son frère qu'elle avait donné une attention toute spéciale au cas d'une personne qui avait arraché la sainte hostie des mains d'un prêtre officiant à Audenaerde. Ce *quidam*, comme elle l'appelait, — car son nom ne valait pas la peine d'être connu de la bâtarde d'un Empereur, — avait reçu par ses ordres un châtiment rigoureux et exemplaire [4]. Et

[1] « Les gens sont par icy semés comme la sable du lon de la mer. » — Groen. v. Prinst., Archives, etc., 130.

[2] Correspondance de Philippe II, I. 421.

[3] Renom de France, MS.

[4] « Si comme ayant commandé que la justice se faict d'un quidam à Audenaerde, qui ces jours ayant prinse la saincte hostie consacrée hors des mains du prestre, l'a jeclée par terre, duquel s'est faict rigoureuse et exemplaire justice. » — Reiffenberg, Corresp. Marg. d'Autr. 45.

quel était « l'exemplaire et rigoureux châtiment » infligé à ce *quidam?* Le procureur d'une ville voisine, de Tournay, nous a mis à même de répondre. Le jeune homme, qui était un tisserand en tapis, et qui se nommait Hans Tiskaen [1], avait, le 30 mai, jeté la sainte hostie à terre. Pour ce crime, le même qui avait été commis le jour de Noël de l'année précédente par Bertrand le Blas, à Tournay, il eut à subir un supplice analogue à celui de ce dernier, quoiqu'un peu moins cruel. Étant retourné tranquillement chez lui après ce méfait, il fut poursuivi, arrêté et conduit le samedi suivant sur la place du marché d'Audenaerde. Là, on lui coupa la main droite qui avait servi à accomplir le crime, puis on l'attacha à un poteau et on le brûla à petit feu jusqu'à ce que mort s'en suivît. Heureusement il ne passa qu'un quart d'heure dans ces tortures; mais il persista dans ses opinions et appela Dieu à son secours, jusqu'à son dernier souffle [2].

Ce drame bien simple se passa à Audenaerde, le lieu de naissance de la duchesse Marguerite. Elle était bien la fille du puissant Charles-Quint, mais sa mère n'était que la fille d'un bourgeois d'Audenaerde, d'un *quidam*, comme le tisserand sans nom qui venait d'être brûlé sur son ordre exprès. Mais il n'y avait pas à espérer que cette circonstance pût influer en faveur d'un si grand malfaiteur. D'ailleurs, en même temps elle envoyait des ordres pour qu'un châtiment semblable fût infligé à une autre personne, alors retenue dans une prison des Flandres, pour crime d'anabaptisme [3].

Le Conseil privé, assisté de treize chevaliers de la Toison, avait vaillamment travaillé, et le résultat de sa sagesse se manifesta enfin sous la forme d'une « Modération » comprenant cinquante-trois articles [4].

Quelle était donc la substance de ces cinquante-trois articles

[1] Bor, II. 62.
[2] Pasquier de la Barre. Recueil, etc., MS. dans les Archives de Bruxelles, f. 16
[3] Reiffenberg, Correspondance, 45.
[4] Ep. ad Hopperum, 459.

Digitized by Google

si péniblement élaborés par Viglius, si magniquement drapés en beau style par le conseiller d'Assonleville? Simplement la substitution de la hart au fagot. Élimination faite de tout verbiage, c'était là ce qui restait [1]. Il y était très catégoriquement énoncé que toutes les formes de religion, autres que la catholique romaine, étaient proscrites; qu'aucun conventicule public ou secret n'était toléré; que tous les écrits hérétiques devaient être supprimés; que toute investigation des Écritures était prohibée. Les personnes qui enfreignaient ces prescriptions étaient divisées en deux classes : les séducteurs et les séduits. On feignait d'accorder le pardon aux personnes de la seconde catégorie, tandis que la peine de mort était proclamée contre celles qui composaient la première. Mais c'était feinte pure; car ce vague décret était si élastique dans toutes ses clauses, qu'à travers chacune d'elles pouvait passer le char de Jaggernaut de la persécution, dans tous les cas où la chose paraîtrait nécessaire. Il n'y avait personne dans les Pays-Bas qui, à la discrétion des officiaux, ne pût être placé sur la liste des séducteurs. La prétendue indulgence envers les séduits, n'était qu'un leurre. Les surintendants, les prédicateurs, les docteurs, les ministres, les faiseurs de sermons, les diacres et tous autres dignitaires de l'Église réformée, devaient être exécutés par la corde et leurs biens confisqués. Sur ce point, déclaration parfaitement claire! Quant aux *autres* hérétiques, ceux qui consentiraient à abjurer leur hérésie en présence des évêques, pourraient obtenir pardon, pour la première offense; mais ceux qui persévèreraient dans leur obstination, devaient être bannis. C'était là, semble-t-il, faire preuve de quelque miséricorde, au moins envers les criminels repentants. Mais quels étaient ces *autres* hérétiques? Pour quiconque oserait discuter de matières religieuses, la mort! Pour quiconque n'ayant pas étudié la théologie à une « Université reconnue » s'ingèrerait de scruter et d'interpréter les Écritures, la mort! Pour qui-

[1] Voir le texte de la Modération proposée en cinquante-trois articles, dans Bor, I. f. 64, 65, 66.

Digitized by Google

conque souffrirait dans sa maison le *moindre acte* de la religion maudite, la mort! Pour quiconque recèlerait ou protégerait des ministres et des docteurs de quelque secte que ce fût, la mort! Et tous ces criminels si soigneusement énumérés devaient être exécutés, qu'ils fussent repentants ou non. Si cependant ils avouaient leurs erreurs, ils devaient être décapités au lieu d'être pendus. Il était donc évident qu'à un moment donné, tous les hérétiques, pour ainsi dire, pouvaient se voir conduits au gibet.

A vrai dire, l'idée de la mort par la corde ou la hache était moins affreuse pour l'imagination que celle d'être brûlé ou enterré vif. Sous ce rapport donc, les édits étaient adoucis par la Modération proposée. Il n'en sera pas moins toujours bien difficile de persuader à la masse des personnes intelligentes, que l'infliction d'une mort violente, par quelque procédé que ce soit, pour cause d'opinions religieuses, soit un acte de clémence. Pourtant c'était là ce qu'il fallait persuader aux habitants des Pays-Bas. Le nouvel édit s'intitulait pompeusement en flamand : *de Moderatie, — la Modération*. Aussi, le petit peuple ne manqua-t-il pas de jouer avec malice sur ce nom et d'appeler cette *Moderatie* : — *de Morderatie, le Meurtre*[1]. Ainsi, le rude esprit naturel du peuple avait déjà caractérisé et rendu vaine la mesure projetée, alors que les graves formalistes officiels étaient encore occupés à la faire passer par la filière ordinaire de la routine officielle.

Un vote en faveur du projet ayant été obtenu des États d'Artois, de Hainaut et de Flandre, on donna aux ambassadeurs, le baron de Montigny et le marquis de Berghes, des instructions conformes à son contenu [2]. D'Egmont avait refusé de faire partie de la députation [3]; il n'avait pas sujet de se féliciter des succès diplomatiques de son voyage en Espagne pendant l'année précédente. Les deux seigneurs qui

[1] Meteren, II. 38. Hoofd, III. 81.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 412.
[3] Ibid., 407.

Digitized by Google

consentirent à se charger de cette tâche, n'avaient été induits à l'accepter qu'à grand peine et tout à fait contre leur gré. Ils savaient très bien que leur conduite politique, depuis l'époque où le Roi avait quitté le pays, n'avait pas toujours été regardée comme satisfaisante à Madrid, mais ils étaient cependant loin de soupçonner le véritable état de l'esprit du Roi. Tous deux étaient catholiques aussi sincères et gentilshommes aussi loyaux que Granvelle, mais ils ne se doutaient pas avec quelle persistance, pendant une longue suite d'années, ce personnage n'avait cessé de les représenter à Philippe comme des renégats et des rebelles. Ils avaient défendu les droits constitutionnels des États et avaient refusé d'agir en bourreaux au service de l'inquisition, mais il leur restait encore à apprendre que de pareilles démonstrations équivalaient à des actes de haute trahison.

Montigny partit de Bruxelles le 29 mai [1]. Il laissait derrière lui l'épouse à laquelle, au milieu de scènes de fête, il venait d'être uni, l'automne précédent — et un enfant encore à naître, qui était destiné à ne jamais contempler les traits de son père. A Paris il reçut des avis dont il dédaigna de profiter. L'ambassadeur d'Espagne à la cour française l'informa de l'extrême irritation dans laquelle les événements récents des Pays-Bas avaient jeté Philippe. Il fut exhorté d'une façon très significative par un des principaux personnages de France, à feindre une maladie ou à recourir à quelqu'autre expédient, pour pouvoir échapper à l'obligation d'accomplir sa mission [2]. Toutes ces insinuations ne purent le détourner de son but, et il continua son voyage vers Madrid, où il arriva le 17 juin [3].

Son collègue d'ambassade, le marquis de Berghes, avait été empêché de se mettre en route en même temps que lui, par un accident qui, dans les circonstances présentes, eût pu passer

[1] Correspondance de Philippe II, I. 418.
[2] Hoofd. III. 80.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 426.

pour un présage. Se promenant dans le parc du palais, à un endroit où quelques gentilshommes jouaient au mail, il fut accidentellement atteint à la jambe par une balle de bois [1]. La blessure, quoique légère, fit naître tant d'inflammation et de fièvre qu'il fut obligé de garder le lit pendant plusieurs semaines. Le 1er juillet seulement [2] il put sans danger quitter Bruxelles. Telles sont les circonstances qui entourèrent le départ de ces deux infortunés gentilshommes, marchant tous deux vers ce destin sombre et mystérieux que trois siècles ont maintenu sous un voile, déchiré seulement dans ces dernières années.

Indépendamment d'un long discours historique en dix-huit chapitres, remis aux envoyés en guise d'instructions, Marguerite expédia, par un courrier plus rapide, une quantité de détails sur les derniers événements. Alonzo del Canto, un des espions de Philippe aux Pays-Bas écrivit de son côté au Roi pour l'informer que les deux ambassadeurs étaient les fauteurs réels de tous les troubles survenus dans le pays [3]. Le cardinal Granvelle, de son côté, renouvela toutes ses assertions antérieures dans une communication confidentielle à Sa Majesté, en ajoutant qu'il eût été impossible de choisir des personnages plus convenables que de Berghes et Montigny, parce que mieux que personne ils connaissaient un état de choses dans lequel ils avaient joué le principal rôle [4]. Néanmoins Montigny, à son arrivée à Madrid, le 17 juin, fut accueilli par Philippe avec de grands semblants de cordialité et admis immédiatement en audience [5]; il reçut l'assurance, dans les termes les plus formels, qu'il n'y avait dans l'esprit du Roi aucun mécontentement à l'égard des seigneurs, quelques faux bruits que l'on eût pu faire courir à ce sujet ; sous d'autres rapports, le résultat de cette entre-

[1] Correspondance de Philippe II., I. 412. Hoofd, II. 80. Strada. v. 195.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 428, 429.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 410, 411.
[4] Ibid., I. 417.
[5] Ibid., I. 426. Hopper, 78, 79, assure que les envoyés furent honorés d'entrevues presque journalières.

vue et des entrevues suivantes avec le monarque, fut assez insignifiant.

Il ne pouvait en être autrement. L'envoi d'ambassadeurs n'était que la farce avant la tragédie. Ils avaient été envoyés pour obtenir de Philippe l'abolition de l'inquisition et la modération des édits. Et cependant, au moment même de toutes ces manœuvres législatives et diplomatiques, Marguerite de Parme était en possession de lettres secrètes de Philippe, qu'elle était chargée de remettre à l'archevêque de Sorrente, nonce du Pape à la Cour impériale, alors en mission spéciale à Bruxelles. Cet ecclésiastique était venu aux Pays-Bas, dans le but ostensible de conférer avec le prince d'Orange sur les affaires de sa principauté, de faire des remontrances au comte de Culembourg et de prendre des mesures pour la réforme du clergé. Mais le véritable objet de sa mission était de chercher les moyens de renforcer l'inquisition et de détruire l'hérésie dans les Provinces. Philippe, à la demande duquel il était venu, lui avait bien recommandé de ne divulguer en aucun cas ce secret, car le Roi désirait vivement qu'on restât persuadé que le côté ostensible de son mandat était la seule affaire dont le prélat avait à s'occuper dans le pays. A cette fin, Marguerite, en lui remettant les lettres particulières dans lesquelles Philippe déclarait maintenir sa résolution de laisser subsister *l'inquisition et les édits, dans toute leur rigueur,* lui enjoignit le plus profond secret sur ces points-là [1]. La Duchesse connaissait donc le dessous des cartes et elle eût bien dû se dire qu'il était au moins superflu de continuer un jeu dont Philippe, avec son caractère cruel et temporisateur, se faisait peut-être un moyen de plaisir.

Le projet de mitiger les édits par la substitution de la potence au bûcher, n'était donc destiné à beaucoup de succès ni en Espagne, ni dans les Provinces; en attendant, le peuple accomplissait le premier grand mouvement dans le drame de

[1] Reiffenberg, Correspondance de Marg. d'Aut. 58–61. Correspondance de Philippe II, I. 422.

l'insurrection et se conduisait de manière à faire rougir de honte le souverain qui l'opprimait et les seigneurs turbulents qui avaient entrepris de défendre ses libertés.

Au moment où nous sommes arrivés, au commencement de l'été de 1566, on pouvait voir, formés en troupes et défilant au milieu des campagnes, dans toutes les Provinces, plusieurs milliers de bourgeois, de marchands, de paysans et de gentilshommes, armés d'arquebuses, d'épieux, de piques et de coutelas.

A quelle fin avaient lieu ces rassemblements? Uniquement pour aller entendre des sermons et chanter des hymnes en plein air, puisqu'il était contraire aux lois de profaner les églises par de semblables cérémonies. Ce fut là la première grande phase populaire de la rébellion dans les Pays-Bas.

En dépit des édits et de l'inquisition, avec leurs hécatombes journalières; en dépit de la déclaration que la Duchesse Régente venait de publier expressément par tout le pays pour rappeler que les statuts sanguinaires concernant la religion, restaient tous plus que jamais en vigueur [1]; en dépit de la récompense de sept cents couronnes, promise par Marguerite à quiconque lui amènerait un prédicant, mort ou vif [2], la soif du peuple pour les pratiques de la religion réformée, ne pouvait continuer davantage à se désaltérer aux sources obscures et cachées où les prêtres du nouveau culte avaient si longtemps exercé en secret leur ministère.

En partie enhardis par un relâchement temporaire de la persécution, en partie encouragés par la présentation de la Requête et par les événements qu'elle avait fait naître, les Réformés sortirent hardiment de leurs retraites et tinrent leurs meetings religieux en pleine clarté du jour. La conscience de leur nombre et de leur droit avait fait naître en eux la conviction de leur force. L'audace des Réformés frappait d'étonne-

[1] Pontus Payen MS. Pasquier de la Barre MS.
[2] Pontus Payen MS.

Digitized by Google

ment l'esprit du président Viglius, qui ne trouvait pas d'expressions assez énergiques pour qualifier et déplorer une conduite aussi sacrilége [1]. Les prêches en plein champ parurent se propager aux yeux du gouvernement avec la rapidité d'une fièvre pestilentielle. La contagion volait sur les ailes du vent. Déjà en 1562, il y avait eu des prédications publiques dans le voisinage d'Ypres. Les exécutions qui s'ensuivirent, avaient cependant fait disparaître pour un certain temps cette pratique, tant dans cet endroit que dans toute la Flandre et dans le reste des Provinces. Maintenant elle reparut, comme par un seul effort, d'une extrémité du pays à l'autre. Dans la dernière moitié de juin, Herman Strycker ou Modet, moine qui avait renoncé à ses vœux pour devenir un des prédicateurs les plus populaires de l'Église réformée, prit la parole devant une assemblée de sept à huit mille personnes, dans le voisinage de Gand [2]. Pierre Dathenus, autre moine défroqué, prêcha en différents endroits de la Flandre occidentale et avec grand succès. Doué d'une éloquence emportée, impétueuse; exagéré comme la plupart des zélateurs ,il rendait alors à la cause de la Réforme plus de services qu'il n'était destiné à en rendre dans la suite.

Mais les prêtres apostats n'étaient pas les seuls prédicateurs. A l'indicible indignation de tous les conservateurs tant de l'Église que de l'État, des hommes de peu d'éducation, sans la moindre teinture de l'hébreu, de basse condition, — des chapeliers, des corroyeurs, des tanneurs, des teinturiers, et autres gens de cette sorte, — se mettaient aussi à prêcher, se souvenant, mal à propos peut-être, que les premiers disciples choisis par le fondateur du christianisme, n'étaient pas tous docteurs en théologie, munis de diplômes d'une *université de renom*. Mais si la valeur de ces hommes dépendait absolument de ce qu'ils pouvaient tirer de leur propre fonds, pareil reproche ne pouvait être articulé contre des ministres

[1] Ep. ad Joach. Hopperum, 362.
[2] Brandt, 304, 405.

du savoir et du talent d'Ambroise Wille, de Marnier, de Guy de Bray, ou de François Junius, celui que Scaliger appelait « le plus grand de tous les théologiens depuis le temps des apôtres [1]. » Aucune raillerie d'aristocrate ne pouvait atteindre Pérégrin de la Grange, issu d'une famille noble de Provence, dans les veines duquel coulait le sang ardent de la France méridionale, brave comme savent l'être ceux de sa nation, savant, éloquent, enthousiaste, qui arrivait à son prêche en plein air, au grand galop de son cheval et tirait un coup de pistolet pour avertir sa congrégation de prêter attention [2].

Le 28 juin 1566, à onze heures de la nuit, il y eut une réunion de six mille personnes près de Tournay, au pont d'Ernonville, pour entendre un sermon d'Ambroise Wille, qui avait étudié la théologie à Genève, sous l'aile de Calvin, et qui maintenant, la tête mise à prix tout spécialement [3], prêchait les doctrines qu'il avait apprises. Deux jours plus tard, dix mille personnes se rassemblèrent au même endroit, pour entendre Pérégrin de la Grange. Le gouverneur Moulbais fulmina de la citadelle une proclamation par laquelle il avertissait tout le monde que les édits étaient aussi rigoureux que jamais et que quiconque, homme, femme ou enfant, se rendait à ces prêches, encourait la peine de mort [4]. Le peuple n'en devint que plus ardent et plus animé. Le dimanche 7 juillet, vingt mille personnes se rendirent au même pont pour entendre Ambroise Wille. Un homme sur trois était armé. Les uns avaient des arquebuses, d'autres des pistolets, des piques, des épées, des fourches, des poignards, des gourdins. Le prédicateur, pour la capture duquel on venait de promettre une récompense extraordinaire, fut escorté jusqu'à sa chaire par une centaine de cavaliers armés. Il pria son auditoire de ne pas se laisser détourner de la parole de Dieu par

[1] Bakhuyzen v. d. Brink. Het Huwelijk. 110.
[2] Bakhuyzen. 127. De la Barre MS. f. 16.
[3] Ibid., f. 18.
[4] De la Barre MS.

la menace; il lui assura que bien qu'il ne fût qu'un pauvre prédicateur, il avait une mission divine à accomplir; qu'il n'avait aucune crainte de la mort; que s'il venait à tomber, bien d'autres, meilleurs que lui, prendraient sa place et que cinquante mille hommes vengeraient sa mort [1].

La Duchesse lança proclamations sur proclamations, par centaines. Elle ordonna la cessation immédiate de ces réunions armées et l'arrestation des prédicateurs. Mais à quoi bon des proclamations contre de pareilles foules, les armes à la main? Pourquoi irriter jusqu'à la fureur ces hordes d'enthousiastes, qui étaient jusqu'alors parfaitement paisibles et qui, le service divin terminé, retournaient à la ville dans le plus grand ordre? Toutes les classes de la population se rendaient avec ardeur aux sermons. La noblesse de l'endroit, les riches commerçants, les notables en un mot, aussi bien que les humbles artisans et les travailleurs, tous étaient infectés de cette contagion. Les personnes qui professaient la religion réformée dépassaient en nombre les catholiques, dans la proportion de cinq à six contre un. Le dimanche et les autres jours de fêtes, pendant les heures du service religieux, Tournay était littéralement veuf de ses habitants. Les rues étaient silencieuses, comme si la guerre ou la peste eût récemment ravagé la place. La Duchesse envoyait des ordres, mais elle n'envoyait pas de troupes. La milice de la cité, les arbalétriers de Saint-Maurice, les archers de Saint-Sébastien, les escrimeurs de Saint-Christophe, ne pouvaient recevoir la mission de sortir de Tournay pour supprimer les prêches; car tous assistaient eux-mêmes au prêche. A quoi donc servait d'envoyer des ordres péremptoires, sans même une arquebuse pour les appuyer [2]?

Dans toute la Flandre des scènes analogues se produisirent. Les assemblées étaient de véritables camps, car les Réformés se rendaient à leurs services religieux, armés jusqu'aux dents,

[1] De la Barre MS.
[2] Ibid.

bien résolus, puisqu'ils étaient bannis des églises, à défendre leurs droits en rase campagne. Des chariots renversés, des branchages, des planches, servaient à former des barricades tout autour des camps. A chaque point d'approche, stationnaient de fortes gardes d'hommes à cheval. Des vedettes avancées donnaient avis de tout signe de danger et servaient de guides aux fidèles pour les conduire dans l'enclos. Des colporteurs et des porte-balles se chargeaient du commerce auquel on avait attaché la peine de mort, et débitaient des livres d'hymnes à tous ceux qui voulaient en acheter [1]. Spectacle étrange et plein de contradictions! Une armée de criminels commettant des méfaits qui ne pouvaient s'expier que par le bûcher; une rébellion se construisant des places fortes et bravant le gouvernement avec piques, arquebuses, arbalètes et barricades, et tout cela sans autre dessein meurtrier que celui d'aller prêter l'oreille aux préceptes du pacifique Jésus.

Les prêches se propageaient donc partout, à travers les provinces wallonnes jusqu'aux Pays-Bas du Nord. Vers la fin de juillet, on annonça qu'un moine apostat d'une éloquence remarquable, nommé Pierre Gabriel, devait prêcher à Overveen près de Harlem [2]. C'était la première assemblée en plein champ qui eût lieu en Hollande. Le peuple était transporté d'enthousiasme, les autorités hors d'elles-mêmes d'appréhension. Les populations du pays étaient accourues par milliers dans la ville. Les autres cités étaient désertes, Harlem regorgeait de monde. Des multitudes campèrent sur le lieu de prédication, durant toute la nuit. Les magistrats avaient ordonné de laisser le matin les portes fermées beaucoup plus tard que de coutume. Cela ne servit à rien. Des barres et des verrous n'étaient que de faibles obstacles pour des enthousiastes qui avaient fait tant de lieues à pied ou à cheval pour venir écouter

[1] Brandt. I. 305. Nic. Burgund., Hist. Belg., III. 213.
[2] Brandt, 320, 321. Memorien van Laurens Jacq. Reael, f. 20, 21, 22, apud Brandt.

un sermon. Ils grimpèrent sur les murs, passèrent les fossés à la nage et étaient arrivés au lieu de réunion bien longtemps avant que les portes eussent été ouvertes. Lorsqu'on ne put tenir davantage celles-ci fermées, sans engager une lutte pour laquelle les magistrats n'étaient pas préparés, la population tout entière se précipita hors de la ville comme poussée par une seule force [1]. Des dixaines de mille hommes se pressaient sur le lieu destiné au prêche. Comme de coutume, on éleva des retranchements, on plaça des postes, on prit les précautions nécessaires. Mais dans cette circonstance et dans cette contrée, il n'y avait que peu de danger à craindre. La multitude des Réformés y rendait l'exécution des édits impossible, aussi longtemps que des troupes étrangères n'étaient pas là pour prêter main forte. L'ordre de campement de l'assemblée était arrangé d'une façon régulière. Les femmes, dont le nombre était considérable, étaient placées près de la chaire qui, dans cette occasion, consistait en une paire de lances plantées en terre et soutenant une traverse contre laquelle le prédicateur pouvait appuyer le dos. Le service commença par un psaume entonné par toute cette immense multitude. Les vers de Clément Marot, que venait de traduire Dathenus, étaient alors nouveaux et populaires. Chantées dans une langue rude mais énergique, leur langue maternelle, par des masses qui apprenaient ainsi, pour la première fois, que la poésie et l'enthousiasme religieux n'étaient pas tout entiers ensevelis dans le linceul d'une langue morte, ou murés dans l'enceinte d'une église, les strophes du poète courtisan n'avaient jamais produit un effet aussi grandiose. Jamais les sons du fameux orgue de cette antique cité n'éveillèrent de plus sublimes émotions que ne le firent ces dix mille voix humaines retentissant au milieu d'épaisses prairies, par une chaude matinée d'été. Lorsque tout fut rentré dans le silence, le prédicateur se leva; c'était un petit homme maigre, qui semblait bien plutôt devoir

[1] Brandt, 320. 321.

se fondre à l'ardeur du soleil brûlant de juillet, que tenir la multitude enchaînée, pendant quatre heures consécutives, sous le charme de sa parole. Il avait pris pour texte les versets VIII, IX et X du second chapitre de l'Épître aux Éphésiens; et pendant que le frêle moine entretenait ses obscurs auditeurs de la grâce de Dieu et de la foi en Jésus, descendu d'en haut pour sauver les plus humbles et les plus abandonnés, pourvu qu'ils missent leur confiance en Lui, ceux qui l'écoutaient tour à tour éclataient en transports d'enthousiasme ou fondaient en larmes. Il pria avec eux pour les hommes de toutes les conditions,—pour eux-mêmes, pour leurs amis, pour leurs ennemis, pour le gouvernement qui les persécutait, pour le Roi dont la face s'était tournée vers eux pleine de colère. A certains moments, si l'on en croit un témoin oculaire, dans toute la foule on n'eût pu voir un œil demeuré sec. Lorsque le ministre eût fini, il quitta en hâte son troupeau, car il avait encore à voyager toute la nuit pour arriver à Alkmaar, où il devait prêcher le jour suivant [1].

Vers le milieu de juillet, la coutume des prêches en dehors des murs, s'était établie dans toutes les villes principales. Dans quelques endroits s'installèrent même des camps permanents pour les réunions; ce fut le cas dans le voisinage d'Anvers, où les assemblées comptaient souvent quinze mille assistants [2], et dans certaines circonstances montaient même à vingt et trente mille personnes, « dont un très-grand nombre, » à ce que rapporte un témoin oculaire, « étaient les plus considérées et les plus riches de la ville [3]. »

La secte à laquelle appartenaient la plupart de ces fidèles, était celle de Calvin. A Anvers il y avait des Luthériens, des Calvinistes et des Anabaptistes. Les Luthériens formaient la secte la plus riche [4], mais les Calvinistes étaient les plus nom-

[1] Brandt, 320, 321, Memorien van Laurens Jacq. Reael, f. 20, 21, 22, apud Brandt.
[2] Reiffenberg. Correspondance de Marg. d'Autriche, 84.
[3] Lettre de Clough, dans Burgon, II. 135.
[4] Il n'y avait cependant que deux églises luthériennes dans tous les Pays-Bas.

breux et les plus ardents. A cette époque, le prince d'Orange était fortement opposé au Calvinisme et à l'Anabaptisme, mais il penchait vers le Luthéranisme [1]. Des raisons politiques influaient alors sans aucun doute sur son opinion en matière religieuse. Pour pouvoir compter sur l'assistance des princes luthériens de l'Allemagne, qui détestaient les doctrines de Genève, les Pays-Bas eussent dû adopter la Confession d'Augsbourg. Le Prince savait que l'Empereur, bien que porté pour la Réforme, était ennemi acharné du Calvinisme; c'est pourquoi il désirait faire disparaître le schisme qui divisait l'Église réformée, prise dans son ensemble. Accomplir ce projet, c'eût été remporter sur le fanatisme étroit qui était le trait dominant de cette époque, une victoire si grande qu'on ne pouvait guère l'espérer. Cependant le Prince, dès ses premiers pas vers l'abandon des anciennes doctrines, conçut l'idée de tenter l'œuvre [2].

La Duchesse envoya l'ordre aux magistrats d'Anvers d'employer la milice des ghildes à faire cesser ces réunions religieuses. Ceux-ci répondirent que pareille mesure eût été praticable quelque temps auparavant, mais que les sectaires étaient devenus trop nombreux pour qu'on pût recourir à la force contre eux. Si les autorités continuaient à pouvoir empêcher l'exercice de la religion réformée à l'intérieur de la ville, ce serait déjà un résultat bien satisfaisant. Mais supprimer, à l'aide des milices bourgeoises, les prêches hors de l'enceinte de la ville, c'était de la dernière impossibilité [3]. L'irrésolution du souverain plaçait la Régente dans un dilemme terrible, car il était évident que la lutte ne pouvait être différée davantage.

d'après le prince d'Orange lui-même. Toutes deux étaient à Anvers. « Es ist aber zu erbarmen das der Calvinismus so weitt einreisset und die Augsburgische Confession uberwachsett, das in allen diesen landen seint nur zwo kirchen der Augsburgischen Confession und die werden in dieser stadt Antorff erhalten. » — Der andere hauff ist durchaus Calvinisch. Lettre de G. d'Orange à l'Électeur Auguste. 1 Sept., 1566. MS. Archives de Dresde.

[1] Groenv. Prinst., Archives, etc., II. 137.

[2] Ibid., II. 454, 455, 473, 480, 489, sqq.

[3] Bor. II. 69. 70.

« Il y aura bientôt une noix bien dure à croquer, » écrivait le comte Louis. « Le Roi ne permettra jamais les prêches; le peuple ne voudra jamais céder sur ce point-là, dût-il lui en coûter la vie. Avant peu, nous verrons un rude coup de vent souffler sur le pays [1]. »

La Duchesse n'était pas encore autorisée à lever des troupes, et elle craignait, en commençant semblable opération, de blesser peut-être le Roi et en même temps de pousser le peuple à des préparatifs de guerre plus efficaces que les siens propres [2]. Elle comprenait fort bien que pour une compagnie levée par elle, les sectaires pourraient en lever dix. D'ailleurs, quand même elle eût jugé prudent d'enrôler une armée, elle était absolument sans argent. En attendant, elle fit ce qu'elle put en fait de « prières publiques, de processions, de jeûnes, de sermons, d'exhortations, » et autres engins de l'arsenal ecclésiastique, qu'elle ordonna aux évêques de mettre partout en mouvement [3]. Sa situation était en réalité très alarmante.

D'Egmont, sur lequel un grand nombre de sectaires espéraient pouvoir compter comme chef en cas de guerre civile [4], ne montrait aucune disposition à favoriser de telles espérances, mais il n'en montrait pas davantage à prendre les armes contre le peuple. Il partit pour la Flandre, où les réunions armées des prêches en plein champ étaient devenues si nombreuses qu'une force de trente ou quarante mille hommes pouvait en un clin d'œil s'y trouver prête à marcher, et où les conservateurs alarmés réclamaient la présence de leur célèbre gouverneur [5]. Le peuple d'Anvers, de son côté, appe-

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 208.

[2] « Aussi si je lieve gens pour la guarde et déffence de ce dit pays, l'on en treuve plusieurs au contraire qui les retiennent en leur donnant plus grande soulde. » — Lettre inédite de Marguerite de Parme à Philippe II, dans la Correspondance de Philippe II avec la Duchesse de Parme, 1566-1567, N° 104. MS. Archives du Royaume. Papiers d'État.

[3] Correspondance de Marg. d'Autriche, 122.

[4] Pontus Payen MS.

[5] Correspondance de Marg. d'Autriche, 136.

lait Guillaume d'Orange. Le Prince, qui était burgrave héréditaire de la ville, avait d'abord décliné l'invitation du Magistrat. La Duchesse joignit sa réquisition à la prière universelle des habitants. Pendant ce temps, les événements s'étaient accumulés et l'inquiétude ne faisait que s'accroître. Meghen était depuis plusieurs jours dans la ville, au grand mécontentement des Réformés, par qui il était détesté. On s'attendait à ce que d'Aremberg vînt le rejoindre, et le bruit courait que des mesures avaient été prises secrètement, sous les auspices de ces deux chefs cardinalistes, pour l'introduction dans la ville, d'une garnison accompagnée d'un grand convoi de munitions. D'un autre côté, le « grand gueux, » Brederode, avait aussi établi son quartier général à Anvers; il traitait journellement à son hôtel une bande de nobles tapageurs, réunis en vue d'une nouvelle démonstration politique dont nous parlerons bientôt, et on le voyait constamment paradant dans les rues, suivi d'une nuée d'adhérents en costume de gueux. Les Réformés sincères étaient presque aussi fâchés de la présence de leurs amis déclarés que de celle de Meghen et d'Aremberg, et désiraient vivement être débarrassés des uns et des autres. Les délibérations des magistrats sur toutes ces difficultés furent longues et pénibles. Enfin ils résolurent d'envoyer une nouvelle députation à Bruxelles pour prier la Régente d'ordonner à Meghen, à d'Aremberg et à Brederode de quitter Anvers; pour lui faire des représentations au sujet du plan qu'elle était supposée avoir formé, d'introduire dans la ville des troupes mercenaires; pour prendre, au nom du Conseil, l'engagement de maintenir la tranquillité à l'aide de la force armée ordinaire de la cité, et surtout pour supplier derechef la Duchesse, dans les termes les plus pressants, d'envoyer à Anvers le Burgrave, le seul homme qui fût capable de sauver la ville de l'abime de maux dans lequel elle était menacée de tomber [1].

[1] Bor, II. 73, 74. Meteren, II, 39 b.

Le prince d'Orange, ainsi instamment sollicité et par le Magistrat d'Anvers, et par les habitants de cette ville, et par la Régente elle-même [1], consentit enfin à faire la visite si vivement demandée. Le 13 juillet, il arriva à Anvers [2]. Toute la ville, pleine d'enthousiasme, était sur pied. La moitié de la population semblait s'être donné rendez-vous hors des portes; elle bordait la route sur un espace de plusieurs milles, pour lui souhaiter la bienvenue. La porte par laquelle il devait passer, les remparts, les toits des maisons, étaient couverts d'une foule compacte aux regards avides d'attente. Trente mille personnes au moins étaient réunies pour saluer leur nouvel hôte. Une longue cavalcade de notables était venue jusqu'à Berchem, à la rencontre du Prince pour lui servir d'escorte à son entrée dans la ville. Brederode, accompagné de plusieurs nobles confédérés, caracolait en tête du cortége. Lorsqu'ils aperçurent le Prince, ils déchargèrent ensemble leurs pistolets en guise de salut; à ce signal répondirent d'assourdisantes clameurs de la multitude assemblée. A mesure que le Prince avançait, la foule se pressait de plus en plus autour de lui; chacun l'appelait son sauveur, son père, sa seule espérance. De toutes parts sur son passage, pendant qu'il traversait à cheval les rues de la ville, éclataient d'enthousiastes acclamations de bienvenue, auxquelles se mêlaient parfois un rauque cri de « Vivent les gueux ! » Mais ces cris de parti étaient immédiatement et rudement repoussés par d'Orange qui, en présence de Brederode, manifesta sa résolution d'apprendre aux gens à se déshabituer de prononcer ce fâcheux mot d'ordre [3]. Il avait d'ailleurs à cette époque peu de goût pour les tumultueuses démonstrations d'attachement à sa personne, qui, trop sincères pour être blâmées, étaient

[1] Hopper, 81.
[2] Strada, V. 202. Hoofd, II. 87. Correspondance de Marg. d'Autriche, 87. Correspondance de Guillaume le Tacit. 136, 137.
[3] Bor, II. 76. Strada, V. 203 Hopper. 91 n'est pas moins explicite : « des quelles le prince se monstroit fort fâché et malcontent. »

Digitized by Google

cependant trop inopportunes pour être approuvées. Lorsque la foule fut enfin arrivée à comprendre que ses hourras étaient désagréables au Prince, la majeure partie des assistants consentit à se disperser, satisfaite du reste de se sentir rassurée contre le danger qui les menaçait, par la présence de l'homme que d'instinct ils regardaient comme leur protecteur naturel.

Les sénateurs étaient venus en corps recevoir le Burgrave et l'escorter jusqu'à l'hôtel qui lui était destiné. Arrivé là, celui-ci se mit sans perdre de temps à entamer la question qui l'amenait à Anvers. Il entra de suite en conférence avec les autorités de la ville. Et les jours qui suivirent furent par lui consacrés sans relâche, avec droiture, zèle et sagacité, à rétablir la tranquillité publique. Il tint des délibérations répétées avec chacun des corps distincts de la petite république : avec le sénat, le conseil des anciens, la corporation des maîtres de quartiers, les doyens des métiers. Il ne se borna pas à entrer en rapport seulement avec ces corps politiques organisés. Il eut en outre des entrevues nombreuses avec les chefs des confréries militaires, avec les compagnies des marchands étrangers, avec les ghildes de Rhétorique [1]. Les chambres de la *Violette* et du *Souci* n'étaient ni trop frivoles ni trop bizarres pour être consultées par quelqu'un qui, comme le Prince, connaissait à fond et le cœur humain et l'organisation sociale des Pays-Bas. Il travailla nuit et jour avec toutes les classes de citoyens, pour ramener entre elles une meilleure entente et rétablir la confiance mutuelle. A la fin, grâce à ses efforts, la tranquillité fut rétablie. Le grand Conseil ayant été assemblé, il y fut décidé que l'exercice de la religion réformée serait prohibé dans la ville, qu'on la tolèrerait tacitement dans les faubourgs et qu'on tiendrait constamment sur pied une force armée, prête à réprimer toute tentative d'insurrection. Le Prince avait manifesté le désir que la ville enrôlât et prit à sa solde

[1] Bor, II. 76. Hoofd. II. 88.

Digitized by Google

douze cents hommes, pour qu'il y eût au moins un certain nombre de troupes disciplinées, propres à agir à un moment donné; mais il lui fut impossible de se mettre d'accord sur ce point avec le Conseil. Les magistrats voulaient bien se porter personnellement garants et responsables du maintien du bon ordre dans la ville; mais quant à des mercenaires, ils n'en voulaient point [1].

Voilà comment, pendant les derniers jours du mois de juillet et le commencement d'août, Guillaume d'Orange s'occupa avec zèle à accomplir ce que la Régente eût dû faire elle-même. Il était regardé à la fois par la Duchesse et par le parti calviniste, — bien qu'il n'eût les sympathies ni de l'un ni de l'autre, — comme le seul homme capable, dans les Pays-Bas, de contenir le flot montant d'une révolte de toute la nation. Il eut grand soin, ont dit ses ennemis, de conserver à sa conduite, à Anvers, toutes les apparences de la fidélité au Roi [2]; mais ils ont insinué qu'il n'en fut pas moins traître dès le premier jour, et qu'il fomentait sous main les troubles qu'il semblait vouloir empêcher. Aucun d'eux ne doutait de son génie, et tous ressentirent ou feignirent de ressentir l'admiration la plus vive pour l'emploi qu'il en avait fait dans ces circonstances critiques. « Le Prince d'Orange rend à Anvers de très grands et notables services au Roi et au pays, » disait d'Assonleville. « Ce seigneur est très habile dans le maniement des grandes affaires [3]. » Marguerite de Parme lui écrivit des lettres remplies de la reconnaissance la plus vive, d'une approbation complète et de vœux pour qu'il pût à la fois rester à Anvers et revenir à Bruxelles lui prêter assistance [4]. Philippe lui-même lui envoya un message de sa propre main; il y manifestait une confiance entière dans le caractère du Prince; tout soupçon de la part du souverain y était repoussé

[1] Bor, II. 77. Hoofd, III. 88, 89.
[2] Bentivoglio, II. 37.
[3] Foppens, Supplément. II. 364.
[4] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 148, 149, 164-166.

avec indignation; les remerciements les plus vifs y étaient adressés au Prince pour avoir accepté sa mission à Anvers, et enfin le Roi terminait en refusant nettement de consentir à ce que d'Orange se démit de ses charges [1]. Le Prince lut ou écouta tous ces éloges et les apprécia à leur valeur exacte. Il savait très bien que tout cela n'était que pure hypocrisie. Il n'en était pas plus la dupe que s'il avait connu la lettre envoyée par Marguerite à Philippe, quelques semaines plus tard, et dans laquelle elle déclarait « savoir parfaitement que l'intention d'Orange était de tirer parti des désordres imminents, en vue de conquérir les Provinces et d'en diviser tout le territoire entre lui-même et ses amis [2]. » Rien n'était plus radicalement faux que cette basse et ridicule accusation.

La conduite du Prince avait été jusqu'ici et continuait à être à la fois conséquente et loyale. Il procédait pas à pas à mettre le monarque dans son tort; mais le seul artifice dont il fit usage, c'était de s'établir lui-même de plus en plus solidement dans son droit. Il était au pouvoir du monarque de convoquer les États-Généraux, si hautement réclamés par la nation tout entière, d'abolir l'inquisition, de renoncer à la persécution, d'accepter le grand fait de la Réforme. Pour entrer dans cette voie, il est vrai, le Roi eût dû cesser d'être Philippe II. Mais pour fléchir un seul instant dans ses tentatives de l'y faire entrer, le Prince eût dû cesser d'être Guillaume d'Orange. S'il avait réussi, il n'y eût eu ni trahison ni République de Hollande. Sa conduite, quand éclatèrent les troubles d'Anvers, fut ferme et sage. En admettant que son devoir lui ordonnât d'empêcher les prêches publics par la force brutale, il n'avait pas à sa disposition les moyens d'accomplir pareille œuvre. La rébellion, si c'en était une, était de taille à se défendre. Il ne s'agissait plus de la saisir à la gorge et de l'étrangler d'une seule main, quelque ferme que celle-ci pût être.

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 170, 171.
[2] Strada, V. 207.

Digitized by Google

Un bruit d'après lequel le Grand Drossard ou Prévôt de Brabant, par ordre du gouvernement, rassemblait des troupes pour attaquer les Réformés pendant leurs prêches en plein air, contribua beaucoup à détruire tout ce qu'avait déjà réalisé le Prince [1]. Les assemblées montèrent de nouveau de dix ou douze mille à vingt-cinq mille personnes, et les hommes s'y rendirent mieux munis d'armes que jamais auparavant. Quelque temps après, le zèle imprudent d'une autre autorité, armée jusqu'aux dents, — non pas toutefois de piques et d'arquebuses, comme le belliqueux prévôt et sa troupe, mais des armes plus mortelles encore de la polémique théologique, — fut bien près de faire naître une révolte générale. Une congrégation paisible et peu nombreuse, se trouvait occupée à écouter l'un de ses prédicateurs dans un champ voisin des murs de la ville. Tout à coup une personne inconnue, au costume sévère et à la démarche compassée, interrompit l'orateur, en donnant un démenti tout net à ce que ce dernier venait d'avancer. Le ministre lui répondit vivement et affirma de nouveau l'opinion combattue. L'étranger évidemment versé dans les questions religieuses, répliqua avec chaleur et volubilité. Le prédicateur, homme d'humble condition et de moyens médiocres, mit en avant tout ce qu'il pouvait déployer d'arguments, mais il était clair qu'il n'était pas à la hauteur de son adversaire. Il fut bientôt vaincu dans cette guerre de parole. Et vraiment il pouvait l'être, car l'étranger n'était autre que Pierre Rythovius, docteur en théologie, une des fortes têtes de l'Université de Louvain, parent de l'évêque et lui-même dignitaire de l'Église [2]. Ce savant professeur, complètement dans son élément, n'eut pas de peine à triompher, et bientôt le pauvre hérétique, plus habitué à élever l'âme de ses auditeurs qu'à embarrasser leur esprit, s'affaissa humilié et sans voix, sous l'avalanche de textes, de gloses et de

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 182. Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 149. 150.
[2] Bor, II. 81; Hoofd, III. 89.

Digitized by Google

dures racines hébraïques qui vint s'abattre sur sa tête. Mais le triomphe du professeur ne fut pas de longue durée, car les naïfs auditeurs, qui aimaient leur catéchiste, rageaient de le voir ainsi confondu. Aussi sans plus de façon, ils tombèrent sur le chevalier-errant, Don Quichotte de l'Église, et le rossèrent tant et si bien qu'il y eût peut-être laissé la vie, si la portion la plus respectable de l'assemblée ne l'eût protégé. Ceux-ci blâmant tout haut la conduite des autres, arrachèrent le théologien des mains de ses assaillants et le ramenèrent en ville, où la nouvelle de l'événement mit aussitôt tout le monde en rumeur. On l'y jeta en prison, comme ayant troublé la paix publique, mais en réalité pour assurer sa sécurité personnelle [1]. Le lendemain, le prince d'Orange, après lui avoir administré de sévères rémontrances sur l'exhibition fort inopportune qu'il avait faite de sa science, le relâcha et le fit conduire en sûreté hors de la ville. « Et samble que lediet théologien, » écrivit le Prince à la Duchesse Marguerite, « eust mieux faict d'y point venir en la sorte que dessus, puisque, je pense, il n'en avoit commandement [2]. »

Voilà comment, aussi longtemps qu'il put séjourner dans la métropole, ce grand homme d'État, par sa fermeté sage, prévint l'explosion à laquelle on s'attendait depuis si longtemps. D'un autre côté, son gouvernement particulier de Hollande et de Zélande requérait également son attention. Les prêches publics s'y étaient propagés avec une rapidité prodigieuse. Des assemblées armées, que le pouvoir était absolument impuissant à réprimer, se tenaient journellement aux environs d'Amsterdam [3]. Cependant la Duchesse ne pouvait se résoudre à lui permettre de visiter son gouvernement du Nord. Si elle le laissait s'éloigner pour un jour d'Anvers, c'était pour l'appeler à son aide dans de nouvelles complications surgies entre elle et les nobles confédérés. Ainsi, au plus

[1] Bor, Hoofd, ubi sup.
[2] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 181.
[3] Hoofd, III. 89, 90.

Digitized by Google

fort de ses difficultés à Anvers, le Prince dut, obéissant aux ordres de Marguerite, se rendre à une conférence à Duffel [1]. Voici dans quelles circonstances : pendant ce même mois de juillet, si fécond en événements, un grand nombre de signataires du Compromis s'étaient assemblés à Saint-Trond, dans le pays de Liége. Ils s'y rencontrèrent le 13 du mois et y restèrent ensemble jusqu'au commencement d'août. C'était une sorte de Convention bruyante et tumultueuse, composée d'environ quinze cents cavaliers accompagnés chacun de son écuyer et de ses hommes d'armes, la plus nombreuse et la plus significative des réunions tenues jusqu'alors. Brederode et le comte Louis étaient les chefs de l'assemblée laquelle, à en juger d'après le nombre et l'espèce de ceux qui la composaient, ne promettait ni grand esprit d'ordre dans ses démonstrations, ni résultats fort satisfaisants. C'était une manifestation des plus inopportunes. Cette Convention était trop nombreuse pour délibérer, d'un caractère trop séditieux pour inspirer confiance. Les nobles avaient pris leurs quartiers partout, dans les auberges et les fermes des environs, plusieurs même campaient en plein champ. C'était un bruit continuel d'orgies et de chansons, entremêlées de disputes, de clameurs et parfois même du cliquetis des épées entrecroisées. On eût plutôt dit une des assemblées des vieux Bataves encore sauvages, réunis à la mode germanique pour élire un roi, au milieu de rauques acclamations, de libations sans fin, et du retentissement des piques et des boucliers entrechoqués, qu'une rencontre convenue dans un but sérieux, noble, entre les descendants civilisés de ces vieux Germains. Une foule d'oisifs, de vagabonds, de mendiants, se mêlaient tous les jours aux groupes de cette aristocratique compagnie, se joignant avec un empressement tout naturel au cri sans cesse répété de « *Vivent les Gueux* [2]. » Il n'était pas possible que si peu de

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 148, 149.
[2] Bor, II. 78-80. Hoofd, III. 96-98. Strada, V. 203-206. Hopper, Rec. et Mem., 90-96.

Digitized by Google

temps après leur baptême, ceux qui s'étaient intitulés eux-mêmes « les gueux, » répudiassent tout rapport avec l'antique et respectable confrérie dans laquelle ils venaient de s'enrôler.

Les Confédérés discutèrent, pour autant qu'un échange de vociférations puisse s'appeler une discussion, principalement deux questions : celle de savoir si, dans le cas où les objets primitifs de leur Requête leur seraient accordés, ils en resteraient là ou iraient plus avant; et celle de savoir s'ils insisteraient pour exiger du gouvernement quelque garantie qu'on ne tirerait d'eux aucune vengeance, à raison de leurs actes antérieurs. Sur ces deux points il y eut grande véhémence d'argumentation et grande divergence d'opinions. En dehors de cela, on prit deux résolutions très graves et très téméraires, — d'abord de garantir les populations contre toute violence pour cause d'opinion religieuse; puis d'engager une certaine force de troupes allemandes, jusqu'à concurrence de mille chevaux et de quarante compagnies d'infanterie, toutefois sur le pied provisoire [1] (*Wartgeld*). On voit que ces gentilshommes étaient disposés à aller vite et loin. S'ils avaient reçu avec empressement au printemps leur baptême de vin, les *gueux* étaient plus pressés encore de recevoir le baptême de sang. Cependant il ne faut pas perdre de vue que les levées qu'ils se proposaient ainsi, non de faire, mais de préparer d'avance, avaient un but purement défensif. Pour le cas où le Roi, comme cela semblait probable, arriverait aux Pays-Bas, l'épée et la torche à la main, ils eussent trouvé là un moyen tout formé de résistance.

Le 18 juillet donc, le prince d'Orange, à la pressante demande de la Régente, eut une entrevue à Duffel avec une députation des seigneurs confédérés. Le comte d'Egmont l'assista dans cette mission. La conférence ne fut pas trop satisfaisante. Les députés de Saint-Trond, Brederode, Culembourg et d'autres échangèrent avec les deux gouverneurs leurs anciens argu-

[1] Groen van Prinsterer, Archives, etc., II. 159, sqq.; 167, sqq. 179. Pontus Payen MS.

ments. On rappela aux confédérés, qu'ils s'étaient rendus responsables de la tranquillité publique, pour aussi longtemps que la Régente tiendrait ses promesses; que la Duchesse ayant déjà envoyé à Madrid deux ambassadeurs de distinction, pour arriver, si la chose était possible, à satisfaire les vœux des Nobles, il était du devoir de ceux-ci de dégager leur parole, qu'ils devaient employer leurs efforts à faire cesser les réunions armées plutôt que de les encourager par leur exemple, et que s'ils voulaient se mettre avec zèle à réprimer les tumultes, la Duchesse était prête à déclarer, en son propre nom et en celui de Sa Majesté, que la présentation de la Requête avait produit beaucoup de bien.

Les nobles répondirent que les serments n'étaient plus qu'une comédie; que la Régente les dupait; que la persécution était plus ardente que jamais; que la « Modération » était un leurre; que les lettres envoyées aux inquisiteurs pour leur recommander « modestie et discrétion » étaient du papier jeté; qu'on avait mis à prix la tête des prédicateurs comme s'ils étaient des bêtes féroces; qu'on ne cessait de menacer le pays d'une invasion d'Espagnols; que la convocation des États-Généraux avait été illégalement suspendue; que le peuple avait enfin été poussé au désespoir et que c'était la conduite du gouvernement et non celle des confédérés qui avait porté les Réformés à se départir de leur réserve antérieure, et à se rassembler hardiment par dixaines de milliers dans les campagnes, non pour défier leur Roi, mais pour adorer leur Dieu [1].

Telle fut en résumé la conférence de Duffel. Comme conclusion, on rédigea un acte que Brederode soumit à la réunion et qu'il proposa de remettre à la Duchesse pour qu'elle l'approuvât. En conséquence, vers la fin du mois, Louis de Nassau se rendit à Bruxelles en compagnie de douze confédé-

[1] Correspondance de Marg. d'Autriche. 129, sqq. Archives et Correspondance (Groen v. Prinst.) 167. sqq. Renom de France MS., I. 17. Bor, II. 78-80. Hoofd, III. 96-98.—Comparez Hopper, 90-96; Strada, V. 203-206; Bentivoglio, II. 34. 35.

rés, que l'on appela familièrement ses douze apôtres [1]. Reçu par Son Altesse au Conseil, il déposa devant elle un document où étaient exposées les vues des confédérés. Ceux-ci y déclaraient être tout prêts à monter à cheval contre tout ennemi étranger, mais aussi être bien résolus à ne jamais tirer l'épée contre leurs compatriotes innocents. Ils soutenaient que leur conduite passée ne méritait que des éloges, et qu'en demandant des lettres de sauf-conduit, tant à la Duchesse qu'aux Chevaliers de l'Ordre, ils n'étaient point guidés par l'idée qu'ils eussent un pardon à solliciter, mais par une certaine répugnance à entrer, sans cette garantie, en négociations sur des objets relatifs à la tranquillité publique. Toutefois si on leur assurait que les intentions de la Régente étaient bienveillantes et qu'on ne nourrissait aucun désir de tirer vengeance du passé; si, de plus, elle consentait à s'en fier aux conseils de Hornes, d'Egmont et d'Orange, et à ne prendre aucune mesure importante sans leur concours; si, surtout, elle voulait convoquer les États-Généraux, alors, mais alors seulement, les confédérés consentiraient à faire tous leurs efforts pour maintenir la paix, refréner l'impétuosité du peuple et calmer le désespoir général [2].

Voilà ce que voulaient Louis de Nassau et ses douze apôtres. Il faut avouer, quoi que l'on puisse penser de la justesse de ces vues, qu'on ne saurait leur refuser une grande hardiesse. La Duchesse devint furieuse. Si déjà le langage tenu au mois d'avril lui avait semblé audacieux, évidemment cette nouvelle requête devait lui sembler, pour employer ses propres expressions, « de plus maulvais goust et plus dure digestion que la première [3]. » Aussi répondit-elle d'une manière peu

[1] Correspondance de Marg. d'Autriche. 120, sqq.; 141, sqq. La date paraît être le 30 Juillet 1566. Reiffenberg, Correspondance, ubi sup; Gachard, Correspondance de Philippe II, I. 437. Suivant une lettre du comte Louis (Archives et Correspondance, II. 177-180), la Requête semblerait avoir été présentée le 26 Juillet. —Strada, V. 205.

[2] Hopper, 94, 95. Hoofd, III. 98. Strada V. 205, 206.

[3] Correspondance de Marg. d'Autriche, 142.

bienveillante, hautaine et ambigue, en réservant toute décision sur ces propositions jusqu'après leur discussion au sein du Conseil d'État, et en annonçant qu'elle les soumettrait également aux Chevaliers de la Toison d'Or, qui devaient, le 26 août, tenir une assemblée.

L'entretien continua encore quelques instants, mais sans plus de résultat. D'Esquerdes se plaignit de ce que les confédérés étaient en butte à d'incessantes calomnies, et demanda qu'ils fussent confrontés avec leurs diffamateurs, et que ceux-ci fussent punis.

« J'entends bien, » dit Marguerite en l'interrompant, « vous vouldriez faire la justice de vous mesmes, adoncq vous seriez le Roy [1]. » Ces nobles sans scrupule allèrent ensuite jusqu'à l'avertir que s'ils étaient forcés, par des violences, à chercher des moyens de légitime défense, ils trouveraient, dans certains pays, des amis tout assurés [2]. La Duchesse, frappée probablement de l'audace de cette déclaration, leur demanda, prétend-on, de s'expliquer plus clairement. En réponse, les confédérés lui firent observer qu'ils avaient des ressources aussi bien en Allemagne que dans les Provinces. Le Conseil d'État décida qu'accepter les propositions des confédérés, c'était établir un vrai triumvirat, et la Duchesse écrivit à son frère, expressément pour le mettre en garde contre toute acceptation des dites propositions [3]. L'assemblée de Saint-Trond se sépara enfin, après avoir fait de violentes démonstrations sans en retirer aucun avantage, et après avoir prêté le flanc à divers soupçons, pour la plupart sans fondement, mais dont quelques-uns cependant étaient justes.

Avant de faire connaître en résumé au lecteur la politique tant publique que secrète qu'adopta le gouvernement à Madrid et à Bruxelles, en conséquence des manifestations, il

[1] Renom de France, MS., I. 18.
[2] Le Petit : Grande Chronique de Hollande, 109 a, 114 b. Groen v. Prinst., Archives. II. 167. 168.
[3] Renom de France, MS., I. 18. Correspondance de Marg. d'Autriche, 142.

est nécessaire que nous exposions une série d'événements saisissants qui vinrent précisément, en ce moment, augmenter encore les complications de la situation et influer de la façon la plus funeste sur l'état de la chose publique.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

LE PREMIER COUP DE VENT.

(1566.)

L'architecture religieuse dans les Pays-Bas. — La guerre aux images. — Description de la cathédrale d'Anvers. — Fête de l'Ommegang. — Troubles précurseurs. — Les Iconoclastes à Anvers. — Épisodes de la guerre aux images dans différentes villes. — Les événements de Tournay. — Le prêche du ministre Wille. — Panique occasionnée par un petit garçon. — Sac des églises de Tournay. — Exhumation du duc Adolphe de Gueldres. — Défaite et massacre des Iconoclastes à Anchin. — La St-Barthélemy à Valenciennes. — Caractères généraux de l'Iconoclastie. — Témoignage des contemporains en faveur de la probité des mutins. — Consternation de la Duchesse. — Projet de s'enfuir à Mons. — Avis de Hornes et des autres seigneurs. — L'accord du 25 août.

Les Pays-Bas comptaient un nombre extraordinaire d'églises et de monastères. La splendide architecture, l'exquise ornementation de ces monuments, avaient été, dans ce pays, les premières manifestations du développement intellectuel. Dans ces cités, ces bourgs, ces villages, dont l'immense multitude se pressait sur ce sol étroit, s'étaient accumulées, sous l'empire de circonstances communes à toute la chrétienté, d'énormes richesses ecclésiastiques. On ne verra plus se reproduire les causes qui, dans les premiers temps, couvrirent le sol de l'Europe de ces magnifiques créations de l'art chrétien. Ces œuvres anonymes, quoique entièrement originales, furent les premiers essais du génie gothique, lorsqu'il sortit de son long sommeil des temps barbares. La première poésie de la race germanique fut taillée et ciselée dans la pierre. Autour des solides principes de piété, alors si fermement enracinés dans le sol,

s'enlacèrent les sarments pleins de grâce et de vigueur nés de l'esprit fraichement réveillé. Tout ce que la science inventait, tout ce que l'art modelait, tout ce que le génie mécanique osait, tout ce que l'opulence prodiguait, tout ce qu'il y avait de forces humaines aspirant à se manifester d'une façon pacifique, partout où s'agitait l'énergie vitale qui pousse l'homme instinctivement à créer et à orner, — à une époque où la violence brutale et la destructivité étaient les tendances générales de l'humanité, — tout se groupa autour de ces temples magnifiques, quand leurs faites orgueilleux vinrent enfin à sortir des brumes qui depuis si longtemps ensevelissaient le monde.

Il y avait des centaines d'églises plus ou moins remarquables dans les Pays-Bas. Quoiqu'une critique sévère puisse regretter de rencontrer dans ces productions locales de la grande école germanique, le cachet de cette tendance pratique qui est le signe distinctif des rameaux bataves et flamands; quoiqu'elle puisse y constater une déviation du principe mystique qui, pour mieux symboliser les aspirations de l'humanité vers l'objet infini de ses adorations au ciel, avait quelque peu négligé les besoins des adorateurs sur la terre, — quoique les nefs puissent être trop larges et les colonnes trop espacées, abstraction faite toutefois de l'aise des fidèles, — il est néanmoins incontestable que parmi les églises des Pays-Bas se trouvaient de véritables chefs-d'œuvre d'architecture religieuse, qui faisaient resplendir d'un vif éclat le génie batave et belge du XIIIe et du XIVe siècle. La plupart de ces monuments étaient remplis de peintures d'une école qui, sous le rapport de l'âge et du mérite, dépassait sa sœur d'Allemagne. Tous étaient littéralement peuplés de statues. C'étaient dans tous, des chapelles surchargées d'ornements, car pendant de longues générations, les temples n'avaient cessé de s'enrichir des repentirs de l'opulence qui, par ses dons, achetait l'absolution des crimes et se frayait vers le ciel une route plus facile.

Dans le bref espace d'une demi-douzaine de jours et de nuits d'été, sévit soudain une tempête qui détruisit tous ces trésors. Presque tous ces temples furent entièrement dépouillés de ce qui les ornait, non dans un but de pillage, mais uniquement dans un but de destruction. A peine une ville ou une province échappa-t-elle à cette dévastation. L'art pleurera toujours ces pertes douloureuses; l'humanité ne pourra jamais voir sans regret, que le principe des réformes soit ainsi toujours prêt à dégénérer en principe de destruction; mais on ne saurait cependant adresser une censure bien sévère à l'esprit qui fit naître ces actes, certes brutaux, mais non féroces. Ces images, unies comme elles l'étaient à l'impitoyable persécution qui si longtemps avait désolé ces provinces, ces images avaient cessé d'être des statues, elles étaient devenues humaines et haïssables; le peuple se souleva contre elles et les condamna toutes indistinctement.

Sans aucun doute, la fureur des Iconoclastes est des plus déplorables; car les trésors qu'ils détruisirent ne sauraient guère se remplacer. Le temps de bâtir et de décorer de vastes cathédrales n'est plus. Certainement, notre époque positive et paisible, mais moins poétique peut-être, tout en s'occupant plutôt du présent, préférera l'avenir au passé. Elle glorifiera Dieu plutôt en employant ses richesses à fertiliser les plus obscurs bas-fonds de l'humanité, qu'en érigeant des temples magnifiques pour y laisser s'agenouiller des pauvres. Vêtir ceux qui sont nus, sauver les criminels, nourrir les affamés, moins par des aumônes et par des homélies que par des institutions qui préviennent et une législation qui protége, et surtout par la large diffusion d'une instruction générale qui élève le niveau intellectuel des masses à un degré qu'atteignaient à peine les privilégiés dans les temps antérieurs : c'est là certes une tâche bien aussi noble que celle d'entasser des monuments gigantesques à la plus grande gloire de l'Église.

Il serait fastidieux de raconter en détail les événements qui caractérisèrent la fameuse guerre aux images dans les Pays-

Digitized by Google

Bas. Comme Anvers fut le point central de ces manifestations, et comme il y avait plus de richesses et de magnificence dans la grande cathédrale de cette cité que dans aucune autre église du nord de l'Europe, il suffira de donner une rapide esquisse des événements qui s'y produisirent. Par le spectacle qu'il donna dans cette ville, l'esprit qui dominait chez les Iconoclastes sera suffisamment mis en lumière.

L'église de Notre-Dame, que Philippe venait tout récemment de convertir en cathédrale, datait de l'an 1124, quoiqu'elle doive à plus juste titre être considérée comme une œuvre du XIVe siècle. Son chapitre de chanoines avait été primitivement fondé dans d'autres lieux par Godefroid de Bouillon, — le héros brabançon, qui fut la romantique incarnation du lyrisme religieux de son époque, qui, ayant le premier escaladé les murailles de Jérusalem délivrée, fut le premier roi chrétien de cette cité, mais refusa d'accepter un diadème d'or là où le Sauveur avait été couronné d'épines; le Flamand, dont la vie et la mort furent bien l'épopée qu'après plusieurs siècles le grand poète d'Italie traduisit en vers immortels est ici bien placé, allié au sévère poème architectural qui devait être la gloire de ses domaines héréditaires. Le vaisseau de l'église, — dont l'intérieur et les gracieuses perspectives échappent au blâme articulé contre plusieurs églises des Pays-Bas, auxquelles on a reproché de trop ressembler aux palais municipaux dont elles devaient donner l'idée, — fut terminé pendant le XIVe siècle. La belle façade et la grande tour ne furent achevées qu'en 1518. La flèche hardie et presque unique, gigantesque tige au sommet de laquelle devait s'épanouir la fleur terminale de cette grande conception architecturale, mit un siècle à grandir. S'élançant à une hauteur d'à peu près cinq cents pieds au-dessus d'un vaisseau de la même longueur, elle était le digne symbole des aspirations vers l'infini qui caractérisent l'architecture gothique. Tant extérieurement qu'intérieurement, la Cathédrale était l'expression parfaite de l'esprit de la dévotion chrétienne. Au milieu de l'immense accu-

mulation d'images, des ornements excessifs, des innombrables épisodes, de la variété infinie des détails de l'œuvre, la pensée mère, centrale, ne cessait pas d'être visible. Tout tendait vers le ciel, depuis la flèche perdue dans les nuages jusqu'à la niche qui enchâssait le moindre saint sculpté des chapelles d'en bas. Ce n'était pas, comme les temples païens, un sanctuaire destiné à renfermer des dieux visibles, c'était un édifice tel que les hommes pussent y adorer l'Être invisible caché dans les royaumes célestes.

L'église, placée au centre de la ville, battue du flot incessant des rues les plus bruyantes de la plus active métropole de l'Europe, était comme une île sacrée au milieu d'un océan tumultueux. Au sein d'un crépuscule perpétuel, surgissaient d'un sol marqueté de lueurs prismatiques et d'ombres sépulcrales, des jets de colonnes élancées en splendide profusion. Les troncs de cette forêt de pierres s'élevaient à une hauteur vertigineuse, et leurs branches, s'entrelaçant dans l'espace, formaient un dais impénétrable. Des feuillages, des fleurs et des fruits en masses luxuriantes; des oiseaux, des quadrupèdes étranges, des griffons et des chimères en multitudes innombrables; la flore désordonnée et la faune fantastique d'un monde vierge ou fabuleux, semblaient couvrir et animer les troncs alignés et les branches courbées, tandis que les vibrantes symphonies ou les murmures mourants de l'orgue rappelaient le bruit du vent courant à travers la forêt, — tantôt la voix formidable de l'ouragan, tantôt la douce cadence de la brise du soir.

A l'intérieur, l'église était d'une richesse qui défie toute description. Tout ce que l'opulence dévote et l'esprit d'invention pouvaient imaginer de précieux : boiseries, bronzes, marbres, argent, or, bijoux exquis, ornements d'autels éblouissants, s'y étalaient avec une prodigalité sans exemple. Les larmes de repentir de plusieurs siècles avaient incrusté l'intérieur, de leurs brillantes stalactites. Divisé en cinq nefs entourées d'une rangée extérieure de chapelles, mais sans

cloison ni séparation d'aucune sorte, le grand temple apparaissait dans une majestueuse unité et faisait une impression d'autant plus profonde que les perspectives y semblaient infinies. Les riches bourgeois, les vingt-sept gildes, les six confréries militaires, les associations littéraires, sans compter une foule d'autres congrégations séculières ou religieuses, avaient chacune leur chapelle et leur autel particuliers. Le pavement était couvert de pierres tumulaires à l'effigie de croisés bardés de fer ou de pieuses dames; des bannières pendaient aux voûtes; les écussons des chevaliers de la Toison d'Or décoraient les colonnes, — de la Toison d'Or, de cet ordre qui symbolisait l'industrie flamande et dont cependant les empereurs et les rois étaient fiers d'être membres. Aux larges et hautes fenêtres resplendissaient des vitraux magnifiques : des scènes de l'Écriture, d'antiques portraits, de naïves allégories, peints de ces couleurs brillantes dont l'art pleure encore le secret perdu. Les rayons du jour graduellement éteints dans la pénombre ou colorés d'un éclat fantastique; les prêtres couverts de robes d'or et chantant dans une langue inconnue ; les sublimes accents de l'harmonie chorale; l'odeur suffocante de la myrrhe et de l'encens, réveillant dans l'imagination les scènes de l'Orient et les grandes images de l'Écriture Sainte, tout concourait à enivrer et à exalter les sens. Les plus puissants et les plus humbles devaient se croire égaux dans cette enceinte sacrée, où même le meurtrier souillé de sang était en sûreté, et où le bras de la justice humaine était paralysé.

Mais déjà l'œuvre de décadence avait commencé. Aux yeux de multitudes qui croissaient de jour en jour, l'atmosphère avait cessé d'être sacrée. Plutôt encore les rites sanguinaires des druides de Belgique, plutôt les hurlements des victimes égorgées dans « la sombre horreur des forêts du désespoir, » au temps des ancêtres païens de la nation, que ce bizarre mélange de musique divine, de couleurs éclatantes, de pompeuses cérémonies et de bûchers, de glaives et de potences

sans cesse en action, qui depuis un demi siècle faisaient revivre un nouveau système de sacrifices humains.

Telle était l'église de Notre-Dame à Anvers. Telle était aussi, envers ce trésor architectural, l'indifférence ou l'hostilité des citoyens, dans une ville où jadis toute la population eût sacrifié sa vie pour la défense de ce qu'elle regardait comme la gloire et la couronne de la métropole.

Le prince d'Orange avait été vivement sollicité par la Régente d'assister à la conférence de Duffel. Mais à son retour à Anvers, il consentit, sur les instances urgentes du Sénat, à différer son départ jusqu'à ce que le 18 août fût passé. Le treize de ce même mois, d'accord avec les magistrats, il avait publié une ordonnance qui défendait les prédications dans l'intérieur des villes. Une députation de marchands et d'autres citoyens lui avait, à son arrivée, présenté une requête tendant à obtenir l'autorisation de pratiquer la religion réformée dans la cité. Le Prince refusa péremptoirement cette permission, et les députés aussi bien que leurs constituants acquiescèrent à cette décision par égard et par respect spécial pour le Prince. Cependant il écrivit à la Duchesse pour l'informer qu'il serait difficile et même impossible de maintenir longtemps une telle situation et que son départ de la cité serait probablement suivi d'une explosion. Il l'avertit que quitter Anvers dans ces conjonctures difficiles, serait pour lui un acte grave d'imprudence. Néanmoins, dans l'opinion de Marguerite, l'assemblée des chevaliers de la Toison réclamait impérieusement la présence du Prince à Bruxelles. Elle écrivit lettres sur lettres, pour l'engager à quitter Anvers immédiatement [1].

Le 18 août était le jour de la grande et antique fête de l'Ommegang. La grande procession, dont le principal but était de promener autour de la cité une image colossale de la Vierge, franchit comme d'habitude les portes de la cathédrale. L'image

[1] Bor, II. 81-83. Hoofd, III. 99. Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 188, 189. Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 236, 237.

parée et chargée d'or, s'avançait portée sur les épaules de ses adorateurs, suivie des ghildes, des confréries militaires, des rhétoriciens, des congrégations religieuses, tous en costumes magnifiques, portant des bannières blasonnées, et parcourant les rues en marche triomphale, au son des trompettes et des tambours [1]. Ce pompeux étalage, plein de majesté, mais aussi de bruit, était précisément le spectacle le mieux fait à ce moment pour irriter les esprits protestants et amener des troubles. Cependant aucune explosion violente de mécontentement ne se fit jour. Une bande de populace railleuse suivit constamment la procession, mais elle s'en tint à des paroles et à des gestes outrageants [2]. Pendant toute sa route, l'image ne cessa d'être saluée de ricanements, d'imprécations et de grossières injures. « Mieken! Mieken! (petite Marie) ton « heure est venue, c'est ta dernière promenade. La cité est « fatiguée de toi. » Telle était la réception que rencontrait l'image de la Sainte-Vierge auprès de la population fatiguée de ces mômeries surannées. Quelques projectiles furent bien lancés de loin en loin pendant le parcours de la procession, mais sans occasionner aucun dégat. Quand l'image fut réintégrée en sa place accoutumée et que la cérémonie eût enfin été menée, non sans quelque hâte, à bonne fin, personne ne douta qu'il y avait grandement à se féliciter de ce que tout s'était passé sans tumulte.

Le lendemain matin, on put voir une grande foule rassemblée devant la cathédrale. Au lieu d'être placée au centre de l'église où, d'ordinaire dans toutes les occasions du même genre, elle restait pendant toute la semaine après la procession, attendant les hommages de ses visiteurs, l'image de la Vierge avait été ignominieusement reléguée dans l'intérieur du chœur, derrière des grilles de fer. On avait jugé imprudent de la laisser exposée à des mains sacriléges. La précaution avait fait rire. Un grand nombre de vagabonds de mauvaise mine, d'appren-

[1] Bor, II. 83. Meteren, II. 40.
[2] Bor, ubi sub.

Digitized by Google

tis désœuvrés, de gamins en guenilles, rôdaient aux alentours de l'image, accrochés aux barreaux du grillage, la cherchaient du regard et se livraient à de brutales plaisanteries. « Mieken, Mieken, » criaient-ils, « prends-tu donc peur si vite? pourquoi regagnes-tu si tôt ton nid? Te crois-tu hors de toute atteinte? Prends garde à toi, Mieken! Ton heure approche! » D'autres, amassés autour de la balustrade, criaient « vivent les gueux, » et d'une voix rauque ordonnaient à l'image de se joindre à ce cri. Puis abandonnant la place, cette canaille se mettait à errer paresseusement dans tous les recoins du temple magnifique, raillant les idoles, jetant l'exécration aux ornements pompeux, l'injure aux crucifix et aux autels.

Tout à coup un homme de la bande, misérable en haillons, paraissant appartenir à la classe ouvrière, vêtu d'un pourpoint noir tombant en loques, et d'un vieux chapeau de paille, monta en chaire. Ouvrant un livre sacré qu'il trouva là, il commença à débiter à brûle-pourpoint la grossière parodie d'un sermon de moine. Quelques-uns des assistants applaudirent, d'autres crièrent « à bas! » D'autres encore hurlèrent « Vivent les gueux! » Les uns jetèrent des bâtons et des ordures à la tête du saltimbanque, d'autres le prirent par les jambes et essayèrent de l'arracher de là. Lui, de son côté, défendait bravement le terrain, renvoyant à la foule ses projectiles, luttant avec ses assaillants, et continuant au milieu de tout cela son discours plein de méchancetés et d'obscénités. Enfin un jeune matelot, ardent dans la foi catholique, et prompt comme le sont d'habitude les marins, gravit la chaire à revers, sauta sur l'artisan et le jeta la tête la première en bas des escaliers. Le prêcheur, en tombant, s'accrocha à son ennemi et tous deux vinrent rouler sur le pavement. Ni l'un ni l'autre ne se firent grand mal, mais un grand tumulte s'ensuivit. Quelqu'un tira un coup de pistolet et le marin fut blessé au bras. Les poignards brillèrent, les bâtons sifflèrent dans l'air, et le plus grand nombre des assistants prenant parti contre le marin, ceux qui le protégeaient furent quelque peu contu-

Digitized by Google

sionnés et meurtris avant de parvenir à le tirer hors de l'Église. Pendant ce jour les choses en restèrent là, et les gardiens de la cathédrale réussirent à expulser la foule et à fermer les portes avant la nuit[1].

Avis de ce tumulte avait été donné au Sénat ou corps des Échevins, alors assemblé à l'Hôtel de Ville, et avait jeté ces magistrats dans un grand trouble. En perdant le prince d'Orange, ils semblaient avoir perdu leur propre tête, et la première mesure qu'ils prirent fut d'envoyer un messager pour le supplier de revenir immédiatement. En attendant, il était nécessaire qu'ils fissent quelque chose par eux-mêmes. Il était évident qu'une tempête se préparait. La peste qui s'étendait si rapidement par toutes les Provinces, serait bientôt au milieu d'eux. Les symptômes de cette visite si redoutée ne se manifestaient que trop clairement déjà. Quelles précautions prendre? Lancer une proclamation? Ces documents avaient été tellement prodigués depuis quelque temps, qu'ils avaient perdu toute vertu. Ce n'était pas le moment de proclamer l'autorité, mais bien de l'exercer. Requérir les chefs de quartiers (*wyckmeesters*) et leur ordonner de mettre sur pied et d'armer immédiatement leurs compagnies respectives; réunir les capitaines des confréries militaires; rien n'eût été plus opportun en cas d'invasion ou d'émeute ordinaire, mais qui pouvait savoir jusqu'à quelle profondeur le venin avait pénétré dans le corps politique; qui pouvait savoir quel degré d'empressement la milice bourgeoise mettrait à obéir aux ordres des Magistrats? Il valait mieux ne publier aucune proclamation, si l'on n'était pas sûr de pouvoir en faire exécuter par force les dispositions; il valait mieux ne point convoquer les soldats citoyens, si l'on devait douter de leur obéissance. Appeler à l'aide, quand les choses étaient déjà si avancées, des troupes mercenaires? Mais leur apparition dans ce moment de crise n'enflammerait-elle pas la rage des sectaires plutôt que d'intimider leur inso-

[1] Bor, II. 83. Hoofd, III. 99. Strada, V. 211. Meteren, 40.

Digitized by Google

lence? Jamais magistrats ne furent dans une perplexité plus grande. Ils ne savaient quelle serait la conduite la plus sûre, et dans leur crainte d'agir mal, les Échevins ne firent rien. Après une délibération longue et agitée, l'honnête Bourgmestre et ses assesseurs retournèrent au logis se mettre au lit, dans l'espoir que les flammes menaçantes de la guerre civile s'éteindraient d'elles-mêmes, ou que peut-être leurs rêves leur inspireraient cette sagesse qui semblait faire défaut à leurs veilles [1].

Le lendemain matin, les Réformés voyant qu'aucune précaution n'avait été prise, sentirent naturellement leur audace s'en accroître. De bonne heure, la cathédrale fut envahie par une foule nombreuse dont l'aspect misérable et les regards farouches promettaient un dénouement moins paisible à cette journée et à la nuit suivante. L'image de la Vierge fut en butte aux mêmes défis et aux mêmes imprécations; le cri des gueux retentit de nouveau en longs hurlements sous les voûtes majestueuses. Plusieurs heures se passèrent sans acte de violence, mais la foule ne cessait de grossir. Quelques incidents, comme poussés à la dérive devant l'événement, vinrent selon l'habitude indiquer l'approche de la tourmente. Une vieille femme des plus vulgaires fut l'origine de l'explosion iconoclastique à Anvers. Depuis des années, on la voyait assise devant la porte de la cathédrale, vendant des cierges et des galettes, et vivant maigrement des profits de son petit commerce et des pièces de monnaie qu'on lui donnait quelquefois par charité. Plusieurs des vagabonds qui composaient les groupes se mirent à agacer la vieille revendeuse; ils se moquèrent de sa marchandise bénite; ils enchérirent sur les grossiers propos dont sa position lui avait permis de faire ample provision; ils lui crièrent que l'heure était venue où son trafic idolâtre allait cesser pour toujours, et où elle et sa patronne Marie allaient être ensemble

[1] Bor, II. 83, 84. Hoofd, III. 99.

mises de côté. La vieille femme, furieuse, ripostait aux menaces par d'autres menaces et aux injures par d'autres injures. Passant des paroles aux actes, elle se mit à ramasser à terre tout ce qui pouvait servir de projectile ou d'arme offensive et à le jeter autour d'elle dans toutes les directions. Ses agresseurs se défendirent comme ils le purent. Ayant détruit toute son échoppe, ils provoquèrent la foule à prendre son parti. Les passants s'attroupèrent; la foule grossissant sans cesse, la cathédrale fut bientôt remplie jusqu'aux bords; une formidable émeute se préparait [1].

Plusieurs personnes coururent alarmées à l'Hôtel de Ville, porter la nouvelle de ce désordre aux magistrats. Jean Van Immerzeel, margrave d'Anvers, s'y trouvait en conférence avec le Sénat et attendait l'arrivée des Wyckmeesters qu'on avait enfin cru bon de convoquer. En apprenant la nouvelle de cette sédition, que la milice bourgeoise requise à temps eût aisément prévenue, les échevins décidèrent qu'il fallait se rendre en corps à la cathédrale, pour y calmer la populace par l'imposante dignité de leur présence. Le Margrave, qui était le premier officier du pouvoir exécutif de cette petite république, se dirigea donc vers la cathédrale, suivi des deux bourgmestres et de tous les échevins. D'abord leur autorité, leurs sollicitations et leur influence personnelle, produisirent un bon effet; quelques-uns de ceux qui étaient au dehors de l'Église consentirent à se retirer et au dedans le tumulte cessa presque entièrement. Mais comme la nuit était tout proche, une grande partie de la populace voulut rester pour les offices du soir. On leur assura qu'il n'y en aurait pas ce jour là, et que pour cette fois le peuple pourrait bien se passer de vêpres.

Plusieurs des assistants ayant alors manifesté l'intention de quitter la cathédrale, on insinua aux sénateurs que s'ils voulaient ouvrir la marche, tout le monde suivrait leurs pas, et

[1] Bor, II. 83. Hoofd, III. 100. Meteren, II. 40

que chacun s'en retournerait ainsi au logis. Les bons magistrats acceptèrent l'avis, peu soucieux peut-être de remplir plus longtemps les dangereuses et vulgaires fonctions d'officiers de police. Avant de se retirer, ils prirent la précaution de fermer toutes les portes de l'église, sauf une qu'ils laissèrent ouverte, afin que ceux des séditieux qui s'y trouvaient encore eussent toute facilité pour s'en aller. Apparemment il ne vint pas à l'esprit des échevins que cette porte permettait à ceux du dehors d'entrer aussi facilement qu'elle permettait de sortir à ceux du dedans. Cette conséquence imprévue fut cependant ce qui arriva. A peine les sénateurs s'étaient-ils retirés, que la populace, se précipitant par la seule porte ouverte, maîtrisa le Margrave qui, avec quelques subalternes, était resté en arrière, essayant vainement par des menaces et des exhortations d'apaiser le tumulte, le poussa ignominieusement hors de l'église et en ouvrit au large toutes les portes. Alors la multitude fit irruption comme une mer furieuse. La cathédrale tout entière était à la merci d'une masse séditieuse dont les intentions étaient évidemment des plus mauvaises. Les sacristains et les marguilliers chargés de la garde du trésor de l'église, après quelques vains efforts pour sauver les objets les plus précieux, se retirèrent. Ils coururent porter cette nouvelle aux sénateurs qui, accompagnés de quelques hallebardiers, se hasardèrent de nouveau à descendre sur les lieux. Mais ce ne fut que pour un moment, car terrifiés par les clameurs furieuses qui venaient de l'intérieur de l'église, comme si des puissances souterraines et invisibles y préparaient une catastrophe qu'aucune force humaine ne pouvait arrêter, les magistrats s'enfuirent précipitamment. Craignant que la prochaine attaque ne fût pour l'Hôtel de Ville, ils concentrèrent sur ce point toutes leurs forces disponibles et abandonnèrent la magnifique cathédrale à son destin [1].

[1] Bor, II. 83. 84. Hoofd. III. 100. sqq. Strada, V. 212. Meteren. II. 40.

Digitized by Google

Alors, pendant que les ombres de la nuit venaient assombrir encore le perpétuel crépuscule de l'église, l'œuvre de destruction commença. Au lieu de l'office du soir, retentirent les accents énergiques d'un psaume, hurlé par mille voix furieuses. Ce fut comme le signal convenu d'une attaque générale. Une bande de pillards se précipita sur l'image de la Vierge, la traîna hors de son refuge, plongea des dagues dans son corps insensible, lui arracha ses parures et ses broderies précieuses, brisa l'image en mille pièces et en éparpilla les débris sur le sol. Une clameur sauvage monta vers les voûtes, et alors l'œuvre de destruction marcha avec une incroyable rapidité. Les uns étaient armés de haches, d'autres de massues, d'autres de pesants marteaux; d'autres encore apportaient des échelles, des poulies, des cordes et des leviers. Les statues tombèrent précipitées de leur niche; les peintures furent arrachées des murailles, les merveilleux vitraux mis en pièces, les antiques tombeaux fracassés; tout ornement sculpté, quelqu'inaccessible qu'il parût, fut brisé sous les marteaux audacieux et infatigables. Doués, eût-on dit, d'une force et d'une agilité surnaturelle, ces furieux iconoclastes suspendus à des hauteurs vertigineuses, criant et piaillant, comme une troupe de singes malfaisants, arrachaient pleins de joie triomphante, les fruits qui avaient mis des siècles à mûrir. En un espace de temps merveilleusement court, ils eurent accompli leur tâche.

Un groupe colossal et superbe du Sauveur crucifié entre les deux larrons, ornait le maître-autel. La statue du Christ fut arrachée de sa place à l'aide de cordes et de poulies, tandis que les malfaiteurs laissés debouts, ironie amère et sacrilége, restèrent seuls à représenter le groupe de marbre qu'on venait de détruire. Une fort belle pièce d'architecture décorait le chœur, — le « reposoir » comme on l'appelait, et qui servait de châsse au corps du Christ. Cet ouvrage célèbre et admiré, était supporté par une seule colonne, et s'élevait d'arche en arche et de pilier en pilier jusqu'à la hauteur de

trois cents pieds pour aller se perdre au plus haut de la voûte[1]. « En peu d'instants ce ne fut plus qu'un monceau de décombres. » Les statues, les images, les peintures, les ornements sculptés, à mesure qu'ils venaient joncher le sol, étaient brisés à coups de marteau, fendus à coups de haches, foulés aux pieds, déchirés et mis en pièces. Une troupe de prostituées munies de cierges pris aux autels, faisaient cercle autour des destructeurs et éclairaient leur travail. Rien n'échappa à leur insatiable rage. Ils profanèrent soixante-dix chapelles, forcèrent tous les coffres du trésor, passèrent au-dessus de leurs haillons sordides les splendides vêtements sacerdotaux, rompirent le pain consacré et versant le vin des sacrifices dans les calices d'or, ils burent à grandes rasades à la santé des gueux. Ils brûlèrent tous les missels et les manuscrits précieux et graissèrent leurs souliers de l'huile sainte qui servait à oindre les rois et les prélats. On dirait qu'en chacune de ces malfaisantes créatures s'était incarnée la force de cent géants. Car sans cela, comment cette monstrueuse profanation eût-elle pu s'accomplir pendant les courtes heures d'une nuit d'été, par une bande qui, suivant tous les récits, était au plus d'une centaine d'hommes[2]? Il y avait une multitude immense de spectateurs, comme toujours en pareille circonstance, mais les pillards actifs étaient très peu nombreux.

Le temple le plus noble et le plus riche des Pays-Bas, n'était plus qu'une ruine, mais la fureur des dévastateurs n'était pas assouvie, elle n'était qu'alléchée. Munis chacun d'une torche enflammée, ils se précipitèrent hors de l'église et se mirent à parcourir les rues en hurlant : « Vivent les gueux ! » Ce cri vint ébranler par toute la ville le lourd silence de minuit, pendant que la bande féroce courait de tous côtés, brisant sur son passage les images de la Vierge, les crucifix,

[1] Pontus Payen MS.

[2] Correspondance de Marg. d'Autriche. 183. — Comparez Hopper, Rec. et Mem., 97 ; Strada. V. 213 ; Hoofd. III. 101. Burgon. II. 137-141. Bor, II. 84; Meteren, II. 40, Bentivoglio. II. 33, 36.

les statues de saints, tous les emblèmes catholiques qu'elle rencontrait. Toute la nuit, ils errèrent d'un temple à l'autre, renversant tout sur leur chemin. Avant la venue du jour, ils avaient ravagé trente églises dans l'intérieur de la ville. Ils forcèrent l'entrée des monastères, y brûlèrent d'inestimables bibliothèques, y détruisirent les autels, les statues, les tableaux, et, descendant dans les caves, y défoncèrent toutes les futailles qui s'y trouvaient, confondant en un seul flot les vieux vins et la bonne bière qui depuis des années consolaient les saints moines dans leur retraite. Ils envahirent les couvents de femmes, dont les habitantes saisies d'une terreur panique coururent chercher un asile chez des amis et des parents. Les rues étaient remplies de moines et de religieuses, tremblant, gémissant, fuyant de toutes parts, pour échapper aux serres de ces féroces calvinistes [1]. Mais leurs terreurs étaient imaginaires, car, et ce n'est pas un des traits les moins remarquables de ces mouvements, les personnes ne furent l'objet d'aucune injure, d'aucune insulte; et de toutes les immenses valeurs détruites, pas une obole ne fut détournée. Ce n'était pas une guerre aux images vivantes, c'était une guerre aux images taillées, et le sentiment qui poussait au massacre, n'était mêlé d'aucun désir de pillage. Les principaux habitants d'Anvers, s'attendant à tout moment à voir se détourner l'orage des édifices sacrés pour s'attaquer aux demeures privées, et le vol, le rapt et le meurtre suivre le sacrilége, restèrent debout toute la nuit, se tenant prêts à soutenir l'attaque et à défendre leurs foyers, bien qu'ils laissassent profaner les autels. La précaution était superflue. Les catholiques prétendirent que les confédérés et autres protestants riches avaient organisé cette bande de misérables pour la maigre pitance de dix sols par

[1] Strada, V. 215. Bor, ubi sup. « Vous eussiez veu, » dit Pontus Payen, « les pauvres nonains sortir de leurs monastères en habits deguisez et les aucunes a demye couvertes, se sauver es maisons de leurs Parens et amis et les prestres et Moines couroient que ça et que là, fuians les griffes de ces malins reformés, » etc., etc. — MS. liv. II.

jour. D'autre part, plusieurs se persuadèrent que les catholiques avaient eux-mêmes tramé tout l'attentat, afin de jeter de l'odieux sur les réformés. Les deux suppositions sont également fausses. La tâche fut parfaitement achevée, mais elle ne fut conduite que par un fanatisme furieux et non par de plus vils motifs [1].

Pendant deux jours et deux nuits, la trombe promena triomphante ses ravages dans toutes les églises d'Anvers et des environs. A peine y échappa-t-il une statue ou un tableau. Heureusement, l'illustre artiste, dont les travaux devaient, une génération plus tard, enrichir et illustrer la cité, Rubens, le plus puissant des coloristes, le plus dramatique des peintres, dont le génie tout plein d'une tropicale exubérance, semble n'avoir fleuri avec tant d'abondance et de sève, que parce qu'il fallait combler par l'énergie féconde d'un esprit divin les vides creusés par une brutalité stupide, Rubens n'était pas encore né. Quant aux trésors déjà existants, leur destruction fut complète. Mais il n'y eut de rage qu'exclusivement contre le bois et la pierre. Pas un homme ne fut blessé, pas une femme outragée. Au contraire, des captifs, qui depuis longtemps languissaient sans espoir dans des cachots, furent délivrés. Un moine, qui était enfermé depuis douze ans dans les oubliettes du couvent des Carmes déchaussés, recouvra la liberté. L'art s'abîma foulé aux pieds dans la poussière, mais l'humanité n'eut point de victimes à pleurer [2].

Tels sont les traits saillants qui partout caractérisèrent ce mouvement. Il fut simultané et presque universel. Il était difficile de dire où il avait commencé et où il avait fini. Quelques jours au milieu du mois d'août suffirent à achever l'œuvre. Le nombre des églises saccagées n'a jamais été relevé exactement. Dans la seule province de Flandre, quatre cents furent mises à sac [3]. Dans les provinces de Limbourg, de Luxem-

[1] Burgon, II. 137-141. Bor, II. 89. Hooft. III. 101. Hopper, 97.
[2] Meteren, 40. Bor, II. 84. Strada, V. 215. 116.
[3] Correspondance de Marg. d'Autriche, 183.

bourg et de Namur [1], il n'y eut pas de guerre aux images. A Malines, dix-sept ou dix-huit personnes accomplirent toute la besogne à la barbe du Grand-Conseil et des magistrats stupéfaits [2].

A Tournay, ville célèbre pour son luxe ecclésiastique, la Réforme avait fait de grands progrès dans le cours de cet été. En même temps, la haine entre les deux religions était devenue de plus en plus intense. Des bagatelles et des choses graves y concouraient à nourrir l'animosité mutuelle.

Un tumulte épouvantable avait manqué de naître d'un incident presque ridicule. Un Jésuite de quelque renom était occupé à prêcher, du haut de la chaire de Notre-Dame, un sermon des plus brûlants. Il proclamait avec ferveur son désir d'être jugé digne de mourir pour le salut de ses auditeurs. Il prouvait à l'évidence que pour le soutien de l'ancienne foi, personne ne pouvait reculer devant la torture et le martyre. Tout à coup, au milieu de ses périodes les plus enthousiastes, trois coups secs, sonores, d'une nature étrange, frappés sur la grande porte de l'église, l'interrompent. Le prêtre oubliant son amour du martyre, pâlit, disparaît sous la chaire et, se précipitant en bas des escaliers, court se réfugier dans la sacristie dont il verrouille et barricade les portes. La panique gagne toute l'assemblée des fidèles. « Ce sont les Gueux, » tel est le cri général. Un tumulte épouvantable s'ensuit et s'étend dans toute la cité, à la suite de la congrégation qui se précipite hors de l'église pour échapper à une bande de Calvinistes destructeurs et furieux. Mais après la première secousse et quand les esprits se furent un peu remis, on découvrit qu'un petit polisson était la cause de la bagarre. Après s'être baigné dans l'Escaut, il était revenu par hasard du côté de l'église, portant sous les bras une paire de vessies et en passant, moitié pour les sécher, moitié par espiéglerie, il en avait frappé la porte

[1] Hoofd. III. 105.

[2] Pontus Payen MS. Suivant Renom de France, l'œuvre y fut accomplie par trente ou quarante « personnes de nulle qualité. » — MS. I. c, 20.

de la cathédrale. C'est ainsi qu'un grand tumulte pendant lequel on avait craint de voir Tournay pillé et inondé du sang, fut occasionné par un petit espiègle qui s'en revenait d'avoir été nager sur des vessies [1].

Cette comédie ne précéda que de quelques jours le désastre réel. Le 22 août, on reçut à Tournay la nouvelle que les églises d'Anvers, de Gand et de beaucoup d'autres lieux avaient été saccagées. Immédiatement se trahit parmi le peuple le désir d'imiter le soir même cet exemple. Pasquier de la Barre, procureur général de la cité, réussit à grand'peine à calmer la foule pour cette nuit. Une « garde de sûreté » fut réunie, et on nourrissait l'espoir que la tempête passerait au-dessus de la ville. Mais l'espoir était vain. Le lendemain au point du jour, la populace envahit les églises et n'y laissa que les murs. Tableaux, statues, orgues, sculptures, calices d'argent et d'or, reliquaires, aubes, chasubles, chapes, ciboires, crosses, chandeliers, lampes, encensoirs, tous objets de matière précieuse, éblouissants de perles, de rubis et d'autres pierres rares, jonchaient le sol de leurs débris entassés [2].

Tout en fouillant les anciennes tombes, les pillards accomplirent en deux ou trois circonstances des actes saisissants de justice posthume. Le corps embaumé du duc Adolphe de Gueldre, le dernier de la maison d'Egmont qui eût régné dans cette province, fut tiré de son sépulcre et reconnu [3]. Quoiqu'il y fût déjà depuis quatre-vingt dix ans, il était encore intact comme au jour de son inhumation, « debvant ce aux excellents épices, qui l'avoient préservé de vétusté [4]. » Jeté sur le pavement de marbre de l'église, il y resta gisant pendant plusieurs jours, exposé aux imprécations de la multitude [5]. Le Duc avait commis contre son père, un crime par suite duquel la province gouvernée jusqu'alors par des princes indigènes,

[1] De la Barre MS., 26, 27.
[2] Pasquier de la Barre MS., 33.
[3] Nic. Burgundi Hist. Belg. (Ingolstadt, 1629), III. 315-318.
[4] Pontus Payen MS.
[5] Ibid.

Digitized by Google

avait passé sous la domination de Charles le Téméraire. Fatigué d'attendre l'héritage du vieux Duc, il s'était mis en révolte ouverte contre lui. Ayant, à minuit, au plus fort de l'hiver, arraché de son lit ce vieillard, il l'avait forcé, couvert seulement de ses habits de nuit, à faire nu-pieds sur la glace et la neige, cinq lieues, depuis Grave jusqu'à Buren, tandis que lui-même faisait cette route à cheval à côté de sa victime. Il l'avait alors jeté dans un cachot, sous la grande tour du château de Buren et l'y avait retenu captif pendant six mois [1]. Enfin, le duc de Bourgogne les fit citer tous deux devant son Conseil et proposa qu'Adolphe payerait à son père une rente annuelle de 6,000 florins et lui laisserait le titre de Duc jusqu'à sa mort. « Il nous fit responce, » raconte Commines, « qu'il aimerait mieux avoir jetté son père la teste devant dans un puits et s'estre jetté après, que d'avoir fait cet appointement et qu'il y avoit quarante et quatre ans que son père estoit Duc, et qu'il estoit bien temps qu'il le fût. » Adolphe s'étant montré aussi intraitable, avait été retenu prisonnier jusqu'après la mort de Charles le Téméraire. Il dut sa liberté à la mémorable insurrection de Gand, sous le règne de la duchesse Marie. Les insurgés le firent sortir de sa prison, afin qu'il les guidât dans leur expédition contre Tournay [2]. Il avait été tué sous les murs de cette ville et enseveli dans la cathédrale. Et maintenant, comme si son crime n'avait pas été assez expié par la perte de son rang, par sa captivité et son trépas, voilà que la terre, après un siècle environ, le rejetait encore de son sein. Et là, au milieu d'une horde vile qui, après plusieurs générations, gardait encore le souvenir de son crime, gisait aux rayons du soleil le cadavre de celui qui avait été plus que parricide et que d'excellentes épices n'avaient préservé de la putréfac-

[1] Mémoires de Philippe de Comines (Lond. et Paris, 1747), liv. IV. 194-196. Dans la galerie royale royale de Berlin il y a un tableau saisissant de Rembrandt dans lequel le vieux Duc est représenté regardant à travers les barreaux de son cachot, son fils qui le menace du poing, avec une expression féroce. On ne saurait trouver un sujet mieux en rapport avec le génie sombre et sarcastique du peintre.

[2] Ibid.

tion que pour qu'il fût l'objet des rires et des mépris de la foule [1].

Une grande troupe de mutins, grossissant en nombre à mesure qu'elle avançait, balaya la province de Tournay, après le sac des églises de cette ville : armés de hallebardes, de marteaux et de fourches, ils poursuivaient sans relâche leur guerre aux images. Au couvent de Marchiennes, considéré par les contemporains comme la plus belle abbaye des Pays-Bas, ils firent une halte pour chanter les dix commandements mis en vers par Marot. A peine ce chœur formidable eût-il fini le précepte qui prohibait les images taillées

Tailler ne te feras imaige
De quelque chose que ce soit,
Sy honneur luy fais ou hommaige
Bon Dieu jalousie en reçoit.

que toute la bande fut saisie comme d'une folie soudaine. Sans même finir le psaume, ils se ruèrent sur tous les martyrs de marbre comme s'ils eussent pu sentir les coups qu'on leur portait. En une heure, tout n'était plus qu'un tas de débris informes [2].

Après l'accomplissement de ce haut fait, ils se dirigèrent vers Anchin. Mais là enfin, ils furent reçus par le Sire de la Tour qui, à la tête d'une petite compagnie de paysans, attaqua les maraudeurs et remporta une victoire complète. Cinq ou six cents d'entre eux furent massacrés; d'autres furent noyés dans la rivière et les marais adjacents, le reste fut dispersé [3]. Il fut prouvé par là qu'un peu plus d'énergie de la part des citoyens amis de l'ordre, eût certes amené un résultat tout autre que l'universelle destruction des images.

A Valenciennes, « la tragédie, » comme l'appelle un témoin oculaire, se joua le jour de la St-Barthélemy. Ce ne fut toute-

[1] Nic. Burgundi, ubi sup. Pontus Payen MS. G. Brandt, I. 355, 356.
[2] Pontus Payen MS., II.
[3] Ibid. Hopper, 98, 99.

Digitized by Google

fois qu'une tragédie de statues. A peine y eut-il autant de victimes parmi ces insensibles images de pierre qu'il devait s'en trouver parmi les vivants Huguenots dans une seule cité, à certaine St.Barthélemy plus célèbre, qui n'était pas fort éloignée. Au massacre de Valenciennes, aucune victime humaine ne fut immolée.

Tel fut dans son aspect et dans quelques-uns de ses détails la célèbre iconomachie des Pays-Bas. Le mouvement était une subite explosion de vengeance populaire contre les symboles de cette Église qui faisait endurer tant et de si dures persécutions aux Réformés. C'était encore une expression de la sympathie générale pour des doctrines qui avaient pénétré jusque dans le cœur de la nation. C'était la dépravation de cet instinct, qui, dans les premiers jours de l'été, avait poussé Calvinistes et Luthériens à s'en aller en troupes armées, au nombre parfois de plus de vingt mille, adorer Dieu en pleine campagne. La différence entre ces deux manifestations consistait en ce que le crime du prêche en plein champ était commis par toute la masse des Réformés : hommes, femmes et enfants, bravant tous de commun accord la menace de la mort, tandis que les iconoclastes n'étaient qu'en petit nombre, et sortaient de la lie du peuple.

Une centaine d'individus, pris dans la classe la plus infime de la société, suffirent à la dévastation des églises d'Anvers. « Une poignée de misérables, » écrivait d'Orange, a fait toute l'affaire [1]. Sir Richard Clough vit dix ou douze personnes ravager successivement toutes les églises, tandis que dix mille spectateurs regardaient indifférents ou saisis d'horreur. Les bandes d'iconoclastes étaient peu nombreuses et composées des éléments les plus vils. La troupe la plus considérable peut-être fut celle qui ravagea la province de

[1] « Ein hauffen leichtfertiges gesindlins. — Groen v. Prinst. Archives, II. 262. » So sind es nuhr geringschetzige und schlechte leuthe gewesen die solches ausz eigner bewegung und ungedult der langen zeit geübtten unmenschlichen verfolgung begangen haben. » — Lettre d'Orange à l'Électeur de Saxe dans les Archives et Correspondance, II, 484.

Tournay, et encore était-elle si faible qu'elle fut facilement mise en déroute par quelques hommes déterminés. Le devoir de la répression incombait aux catholiques aussi bien qu'aux protestants. Aucun des deux partis ne bougea. Tous deux semblent avoir été frappés d'une stupeur étrange, pendant que cette tempête balayait le pays.

Les ministres de la religion réformée et les chefs du parti libéral, flétrirent en même temps les iconoclastes. François Junius [1] regretta amèrement de tels excès. Ambroise Wille, pur de toute participation à ces méfaits, se leva devant dix mille réformés à Tournay, au moment même où la foudre grondait dans les villes voisines et où des voix nombreuses autour de lui réclamaient d'un ton farouche ces actes pervers, pour blâmer les excès qui venaient souiller une cause sainte [2]. Le prince d'Orange, dans ses lettres particulières, déplora ces émeutes et en stigmatisa les auteurs. Brederode lui-même, tandis que comme suzerain de la ville de Vianc il ordonnait que les images y fussent sans bruit enlevées des églises, qualifia d'insensée et d'abominable cette révolte populaire [3]. Plusieurs des principaux confédérés non seulement s'offensèrent de cette manière d'agir, mais dans leur empressement à châtier les iconoclastes et à sortir d'une ligue dont ils étaient fatigués, commencèrent même à prendre des mesures sévères contre les ministres et les Réformés, dont en avril ils s'étaient eux-mêmes constitués les protecteurs spéciaux.

Un des traits caractéristiques les plus remarquables de ces troubles, fut certes l'absence presqu'absolue chez les mutins, de pillage et d'outrages aux personnes. Le témoignage d'un catholique très ardent mais très honnête de Valenciennes est remarquable sur ce point. « Certains chroniqueurs, dit-il, se sont grandement mépris sur le caractère de cette guerre aux images. On a dit que les Calvinistes tuèrent une

[1] Groen v. Prinst, Archives. II. 217. 218.
[2] De la Barre MS.
[3] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 261. 265, 485.

Digitized by Google

centaine de prêtres dans cette ville, taillant les uns en pièces, brûlant les autres à petit feu. *Je me rappelle très bien tout ce qui est arrivé en ce jour d'abomination,* et je puis affirmer que pas un seul prêtre ne fut injurié. Les Huguenots prirent grand soin de *n'injurier en aucune façon les images vivantes* [1]. » Il en fut ainsi partout. Les écrivains catholiques et les protestants s'accordent à reconnaître qu'aucune violence ne fut exercée contre qui que ce soit [2].

Il nous serait aussi facile d'accumuler une grande masse de témoignages quant à l'abstention de tout vol. Les iconoclastes détruisaient pour détruire, non pour piller. Quoiqu'ils appartinssent aux plus basses classes de la société, ils laissaient traîner à terre sans y toucher, des monceaux de bijoux, de vaisselle d'or et d'argent, de broderies précieuses. Ils sentaient instinctivement qu'une grande passion serait souillée, mêlée à des motifs vils. En Flandre, des mutins pendirent un des leurs pour le vol d'un objet qui ne valait pas cinq francs d'aujourd'hui [3]. A Valenciennes, on offrit de fortes sommes aux iconoclastes, pour les empêcher de profaner les églises de la ville; ils refusèrent l'offre avec mépris. L'honnête citoyen catholique qui rapporte la chose, fait observer que c'est à cause des nombreux faux récits qu'il l'écrit et non pour flatter l'hérésie et la rébellion [4].

A Tournay, on fut très scrupuleux sur ce point. Le pavé de la cathédrale était semé de perles et de pierres précieuses, ainsi que de calices et de reliquaires d'argent et d'or; mais les ministres de la religion réformée accompagnés des magistrats, vinrent sur les lieux, et, quoique impuissants à empêcher la destruction, ils ne rencontrèrent aucune difficulté à pren-

[1] Histoire des choses les plus mémorables, etc. — MS

[2] Voir la lettre de Clough déjà citée. Comparez Strada, V. 215, comme preuve de l'absence totale d'outrages aux nonnes et aux autres femmes dans cette fameuse circonstance.

[3] Burgon, ubi sup.

[4] « Ce n'est pas que je veuille flatter la rebellion et l'heresie, ny la qualifier benigne et debonnaire. — » Valenciennes MS.

Digitized by Google

dre paisible possession des débris. « Nous fîmes soigneusement inventorier, peser et enfermer dans des coffres, tous les objets de valeur, » dit le procureur-général De la Barre; « nous les déposâmes sous une garde sévère dans la prison de la Halle, dont les clefs étaient partagées entre les ministres et les magistrats [1]. » Qui oserait censurer en un langage trop sévère des ravages qui n'avaient pour victimes que du bois et de la pierre, dans un pays où tant d'hommes et de femmes, d'une bien autre valeur que toutes les statues du monde, étaient tombés égorgés par l'inquisition, et où d'Albe et son « tribunal de sang » ne devaient pas tarder à éclipser cette terrible institution elle-même, par le nombre de leurs victimes et le chiffre de leurs confiscations?

L'effet de ces émeutes n'en fut pas moins pendant quelque temps très désastreux pour les Réformés. Elles fournirent à plus d'un tiède partisan de leur cause un prétexte plausible de rompre tout rapport ultérieur avec celle-ci [2]. D'Egmont dénonça ces événements comme exécrables, et s'occupa lui-même en Flandre à châtier les coupables [3]. La Régente était hors d'elle-même d'indignation et de terreur. Philippe, à la réception de ces nouvelles, fut saisi d'un effrayant accès de colère. « Cela leur coûtera cher! » s'écria-t-il en s'arrachant la barbe de rage; « cela leur coûtera cher! je le jure sur l'âme de mon père [4]! » Par la frénésie de quelques fanatiques, la Réforme dans les Pays-Bas sembla ainsi descendre de la haute position qu'elle avait conquise au commencement de l'été. Le sublime spectable des prêches en plein champ, au milieu d'auditeurs innombrables, fut souillé par les excès des destructeurs d'images. La guerre religieuse qui n'était encore qu'imminente, devint inévitable.

Cependant, les désordres eurent pour suite première

[1] Pasquier de la Barre MS., f. 33.
[2] Groen v. Prinst., Archives, II. 282.
[3] Pontus Payen MS.
[4] Lettre de Morillon à Granvelle. 29 Septembre 1566, dans Gachard, Anal. Belg., 254.

Digitized by Google

un avantage temporaire pour les Réformés. Une grande concession fut arrachée aux terreurs de la Duchesse Régente, qui évidemment se trouvait dans une terrible position. Sa conduite fut loin d'être héroïque; mais on doit lui pardonner d'avoir tremblé. Sa trahison toutefois dans cette circonstance suprême fut moins pardonnable. A trois heures du matin, le 22 août [1], d'Orange, d'Egmont, de Hornes, Hooghstraeten, Mansfeldt et d'autres furent appelés au palais. Ils la trouvèrent déjà toute équipée et prête à fuir, entourée de ses femmes de chambre, de ses chambellans et de ses laquais, tandis que ses mules et ses haquenées attendaient sellées dans la cour, et que sa garde du corps était prête à monter à cheval au premier signal [2]. Elle annonça son intention de se retirer immédiatement à Mons où, grâce à d'Aerschot, elle espérait trouver un refuge contre les fureurs de la rébellion qui ravageait tout le pays. Son alarme était extrême. Elle était persuadée que le torrent allait envahir Bruxelles et que les catholiques seraient égorgés sous ses yeux. D'Aremberg, Berlaymont et Noircarmes étaient avec la Duchesse, quand les autres seigneurs arrivèrent.

Une partie de la compagnie du duc d'Aerschot avait déjà reçu l'ordre d'escorter la Duchesse dans sa fuite projetée. D'Orange, de Hornes, d'Egmont et Hooghstraeten supplièrent Marguerite de renoncer à sa fatale résolution. Ils lui représentèrent que fuir ainsi devant une émeute, c'était le plus sûr moyen de perdre le pays. Ils dénoncèrent, comme ennemis de Sa Majesté et d'elle-même, tous ceux qui avaient appuyé ce projet. Ils jurèrent de mourir à ses pieds pour sa défense, mais ils la conjurèrent de ne pas abandonner le poste du devoir à l'heure du péril. Pendant que s'agitait ce débat plein

[1] Correspondance de Marg. d'Autriche. 188. sqq. Lettre de Hornes dans le supplément de Foppens, II. 477, sqq. Vit. Vigili. 47, 48. Vigl. Epit. ad Hopperum. 375.

[2] Lettre de Hornes à Montigny dans Foppens et dans le Byvoegsels' Authent. Stucken tot de Hist. v. P. Bor, I. 91, 92. Vit. Viglii, ubi supra. Correspondance de Marg. d'Autriche, ubi sup. Correspondance de Philippe II., I. 452-454.

Digitized by Google

d'émotions, Viglius entra dans la chambre. Les joues baignées de larmes, Marguerite, se tournant vers le vieux Président, éclata en violents reproches et en lamentations de désespoir. Viglius apportait la nouvelle que les citoyens s'étaient emparés des portes de la ville et qu'ils étaient résolus à empêcher le départ de la Duchesse. Il lui rappela, suivant l'éternelle coutume de tout bon conseiller, qu'il lui avait constamment prédit ce résultat. Il ne trouva cependant ni consolations à administrer ni remèdes à employer. En réalité, sa panique à lui n'était pas moindre, et, à en croire la Duchesse, ce fut surtout pour sauver le Président des dangers qui le menaçaient, qu'elle se résolut momentanément à faire des concessions. « Viglius, » écrivit Marguerite à Philippe, « a si peur d'être mis en pièces que sa frayeur est devenue incroyable [1]. »

Sur les chaleureuses assurances du comte de Hornes, qui s'engagea « à la faire s'échapper de la cité, si sa fuite devenait nécessaire, ou à périr en l'essayant, » engagement que prirent également les autres seigneurs, elle consentit à rester ce jour-là dans son palais [2]. Mansfeldt fut nommé capitaine-général de la ville; d'Egmont, de Hornes, d'Orange et les autres convinrent de servir sous ses ordres, et tous descendirent ensemble vers l'Hôtel de Ville. Les magistrats se réunirent, une assemblée générale des bourgeois fut convoquée, et la nomination de Mansfeldt publiée en même temps qu'un pressant appel à tous les honnêtes gens pour soutenir le gouvernement. A cet appel répondit une clameur d'unanime approbation, une promesse enthousiaste de vivre ou de mourir avec la Régente, et la déclaration qu'on ne souffrirait dans la ville ni prêches de Réformés ni destruction d'images [3].

Néanmoins, à sept heures du soir, la Duchesse envoya de nouveau quérir les seigneurs. Elle les avertit qu'elle venait d'apprendre, de source très certaine, que les églises devaient

[1] Correspondance de Philippe II. I. 460, 461.
[2] Lettre de Hornes à Montigny, ubi sup.
[3] Ibid.

Digitized by Google

être saccagées cette nuit même; que Viglius, Berlaymont et d'Aremberg devaient être tués, et elle-même et d'Egmont faits prisonniers. Elle répéta plusieurs fois qu'elle avait été mal conseillée, exprima ses regrets amers d'avoir différé sa fuite de la cité, et somma ceux qui s'étaient opposés à son départ, d'exécuter maintenant leurs promesses. S'adressant avec colère au comte de Hornes, elle l'accabla d'un déluge de reproches sur la part qu'il avait prise à toute l'affaire : « Vous êtes la cause, » dit-elle, « que je suis maintenant dans cette position; pourquoi ne dégagez-vous pas votre promesse, en me fournissant le moyen de partir à l'instant [1]. » De Hornes répondit qu'il était prêt à le faire, si elle était décidée à ne pas rester plus longtemps. Il consentait à lui frayer immédiatement un passage à travers la garde de la porte de Caudenbergh, et à faire sortir la Duchesse saine et sauve ou à mourir dans l'entreprise. En même temps il l'assura qu'il n'ajoutait aucune foi aux vains rapports qui circulaient dans la ville; il lui rappela que les nobles, les magistrats et les citoyens s'étaient unis pour la défendre; et en somme, il employa les arguments dont il avait usé déjà pour calmer ses alarmes. Les nobles réussirent de nouveau à faire adopter leur avis; ils épargnèrent ainsi à la Duchesse l'ignominie et le désastre d'une retraite devant une insurrection qui n'était dirigée que contre des statues, et les trésors ecclésiastiques de Bruxelles furent sauvés du sacrilége [2].

Le 25 août, advint l'acte qui mettait le comble à ce que les Réformés considérèrent comme leur plus beau triomphe, et la Régente comme sa plus grande humiliation. On trouva nécessaire, vu l'aspect alarmant des affaires, d'accorder à la religion nouvelle le libre exercice de son culte, dans les endroits où elle était déjà établie de fait. A cet effet, un acte de consentement fut rédigé et communiqué par le gouvernement à Louis de

[1] Lettre de Hornes à Montigny, ubi sup. Hoofd, III. 107. Bor. III. 85.
[2] Ibid. Ibid. Ibid. Correspondance de Marg. d'Autriche, ubi sup. Groen v. Prinst., Archives, II. 257. 258. Hopper, Rec. et Mem., 99.

Digitized by Google

Nassau, assisté de quinze autres confédérés. Ceux-ci signèrent en échange un engagement suivant lequel, aussi longtemps que la Régente serait fidèle à sa promesse, ils consentaient à regarder comme nulle la ligue qu'ils avaient formée et à porter assistance cordiale au maintien de la tranquillité et à la défense de l'autorité royale. La Duchesse apposa alors de son côté sa signature sur le célèbre Accord. Elle y déclarait que l'inquisition était abolie, que Sa Majesté publierait sans retard un nouvel édit, protégeant expressément et sans équivoque les nobles contre toutes conséquences mauvaises, à raison de leurs actes antérieurs; qu'ils seraient employés au service du Roi, et que les prêches publics, selon les rites de la religion nouvelle, pourraient continuer dans les endroits où on en avait dejà tenu. Des lettres générales, proclamant ces conventions et en ordonnant l'exécution, furent envoyées aux colléges municipaux de toutes les villes [1]. Et ainsi, pour quelques rapides instants, un tressaillement de joie parcourut les Pays-Bas. On crut l'inquisition abolie à jamais, et le jour de la réforme religieuse arrivé.

[1] Bor, II. 97, 98. Hoofd, III. 109. Strada, V. 222. Hopper Rec. et Mem., 99-102.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

PHILIPPE LE PRUDENT.

(1566.)

Politique secrète du gouvernement. — Berghes et Montigny en Espagne. — Débats à Ségovie. — Correspondance entre la Duchesse et Philippe. — Retards et dissimulation du Roi. — Communications secrètes au pape. — Effet dans les provinces des lettres du Roi au gouvernement. — Instructions secrètes à la Duchesse. — Paroles désespérées de Marguerite. — Ses faux rapports concernant d'Orange, d'Egmont et les autres. — Fureur et duplicité de Philippe. — Efforts d'Egmont dans les Flandres. — D'Orange retourne à Anvers. — Son esprit de tolérance. — Convention du 2 septembre. — De Hornes à Tournay. — Fouilles dans la cathédrale. — Fréquentation presque universelle des prêches. — On commence à bâtir des temples. — Position difficile de Hornes. — Prêches dans la halle des drapiers. — De Hornes est rappelé. — Noircarmes à Tournay. — Correspondance affectueuse de Marguerite avec d'Orange, d'Egmont, de Hornes et d'Hooghstraeten. — Ses calomnies secrètes à leur sujet.

D'Egmont dans les Flandres, d'Orange à Anvers, de Hornes à Tournay, d'Hooghstraeten à Malines faisaient tous leurs efforts pour réprimer l'émeute et éloigner tout désastre [1]. Quelle était pendant ce temps la conduite du gouvernement? La politique secrètement suivie à Bruxelles et à Madrid peut se résumer dans la formule ordinaire : dissimulation, retards et puis encore dissimulation.

C'est maintenant le moment de passer rapidement en revue les actes tant publics que secrets du Roi et de ses représen-

[1] Pontus Payen MS. La Défense de messire Antoine de Lalaing; comte de Hoestrate, etc., etc., Mons (republié par M. Gachard). Lettre de Hornes à Montigny. Foppens, II. 480. Bor, II. 84–86. Wesenbecke.

tants, depuis le jour où Berghes et Montigny arrivèrent à Madrid. Ces infortunés gentilshommes avaient été reçus avec une apparente cordialité, et admis à des entrevues fréquentes mais insignifiantes avec Sa Majesté. Le courant sur lequel ils étaient embarqués était profond et perfide, mais en même temps égal et lent. Ils assurèrent au Roi que ses lettres, ordonnant l'exécution rigoureuse de l'inquisition et des édits, avaient engendré tous les maux dont les provinces étaient affligées. Ils lui dirent que des Espagnols et des suppôts d'Espagnols avaient voulu accaparer le gouvernement du pays à l'exclusion des nobles et des citoyens indigènes, mais que bientôt l'on verrait si les habitants des Pays-Bas étaient faits pour être foulés aux pieds comme les peuples abjects de Milan, de Naples et de la Sicile [1]. De telles paroles frappaient l'oreille royale de sons fort inaccoutumés, mais les envoyés, tous deux catholiques et fidèles au Roi ne s'imaginaient pas, qu'en exprimant ainsi leur opinion sur les causes du mécontentement, pour accomplir ce qu'ils croyaient leur devoir et satisfaire aux désirs du Roi, ils commettaient un acte de haute trahison.

Quand la nouvelle des prêches publics arriva en Espagne, il y eut presque tous les jours des délibérations au bois de Ségovie. Les personnages éminents qui composaient le conseil royal étaient le duc d'Albe, le comte de Feria, don Antonio de Tolède, don Juan Manrique de Lara, Ruy Gomez, Quixada le conseiller Tisnacq, nommé récemment président du Conseil d'État et le conseiller Hopper [2]. Six Espagnols et deux habitants des Pays-Bas, dont l'un était de plus d'une intelligence bornée et d'un caractère servile, pour traiter des affaires locales des Pays-Bas, et cela au moment où une extrême irritation y régnait ! Les envoyés avaient reçu pour instructions d'insister sur la nécessité d'accorder trois points principaux : l'abolition de l'inquisition, la modération des édits conformément au projet rédigé à Bruxelles, et un large pardon du passé. Chacune

[1] Hopper, Rec. et Mem., 78-80.
[2] Ibid, 88.

Digitized by Google

de ces propositions souleva de longs débats [1]. Philippe parlait peu ; mais il écoutait attentivement les longs discours du conseil et prenait une incroyable quantité de notes. Dans l'opinion de tous, ces dernières demandes de la part des habitants du Pays-Bas venaient ajouter un quatrième anneau à la chaîne de leurs trahisons. Le premier était la cabale par suite de laquelle Granvelle avait été renvoyé ; le deuxième, la mission d'Egmont dont l'objet principal avait été d'obtenir une modification du conseil d'État, de façon à mettre ce corps sous le contrôle de quelques nobles orgueilleux et rebelles ; le troisième, la présentation de l'insolente et séditieuse requête et voilà que maintenant pour couronner le tout, arrivait une proposition qui tendait à la fois à l'abolition de l'inquisition, à la révocation des édits et au pardon de criminels, que la mort seule pouvait suffisamment punir [2] !

Après bien des contestations, on décida cependant que ces trois points seraient accordés, sauf certaines restrictions. Abolir l'inquisition, c'eût été enlever à l'Église le seul instrument dont elle eût jusqu'alors fait usage pour maintenir sa souveraine puissance sur les consciences et les croyances de ses sujets. Autant eût valu concéder la liberté religieuse, au moins à chacun individuellement dans sa propre demeure ; et quelle concession pouvait être plus pernicieuse [3] ? Cependant on crut pouvoir permettre sans trop d'inconvénient la suspension temporaire de l'inquisition papale, maintenant que l'inquisition épiscopale avait pris tant de force et de développement ; à condition toutefois que cette dernière variété de l'institution fût maintenue dans toute son énergie [4]. Quant à la Modération, on trouva qu'il valait mieux différer la solution de cette question jusqu'au voyage prochain de Sa Majesté dans les provinces. Si cependant la Régente jugeait absolument néces-

[1] Hopper, Rec. et Mem., 81, sqq. 88, sqq.
[2] Ibid., 81-83.
[3] Ibid., 86.
[4] Ibid.

Digitized by Google

saire de faire quelque changement, elle devait présenter un nouveau projet; celui qu'elle avait envoyé ayant été déclaré inadmissible [1]. Enfin, quant au pardon général, il ne pouvait être accordé que sous beaucoup de conditions et de restrictions. Pourvu que celles-ci fussent stipulées de façon à laisser en dehors toutes les personnes que l'on trouverait nécessaire de châtier, l'amnistie était possible. Autrement il n'y fallait pas penser.

Pendant le cours de ces délibérations, Marguerite de Parme avait pressé son frère de prendre une décision; elle dépeignait l'état de désorganisation du pays sous les couleurs les plus vives, et, quoique parfaitement au courant de la pensée intime de Philippe, elle insistait pour qu'il prît une décision favorable aux trois points réclamés par les envoyés. Elle insistait surtout sur l'impossibilité où elle se trouvait de résister à la moindre rébellion et demandait un secours en hommes et en argent pour le cas où la Modération ne serait pas approuvée par Sa Majesté.

Le dernier jour du mois de juillet était arrivé, avant que le Roi ne se décidât à faire connaître par écrit sa décision sur la crise qui avait éclaté dans la première semaine d'avril. Mais avant que sa lettre ne parvînt à destination, le mal auquel elle était appelée à servir enfin de remède avait déjà passé par ses deux phases successives des prêches en plein champ et de la guerre aux images. Naturellement ces nouveaux symptômes allaient exiger de nouveaux débats, de nouvelles réflexions et beaucoup de nouvelles notes avant de pouvoir être pris corps à corps.

En attendant, on les considérerait comme non avenus. Voilà ce qu'était la haute prudence du souverain, tandis que l'incendie dévorait ses provinces.

Quant à sa haute dissimulation, il la mit en œuvre dans le sens indiqué par ses conseillers. Philippe n'avait jamais une

[1] Hopper, Rec. et Mem., 87.

Digitized by Google

idée à lui, jamais il ne concevait un plan, mais il demeurait toujours fidèle à la fausseté de son caractère, tout en se conformant avec constance aux suggestions d'autrui. On ne saurait commettre de plus grande méprise que d'attribuer du talent à ce monarque pédant et lourd. Sous le rapport de l'intelligence, il ne méritait que le dédain; c'est sa méchanceté et sa duplicité presque surnaturelles qui l'ont fait s'élever dans l'histoire au-dessus des régions vulgaires. Il écrivit donc à la Régente, que le pardon sollicité pouvait être accordé sous certaines conditions; que les évêques étant maintenant en nombre tel « qu'ils pouvaient prendre soin de leurs ouailles, » et l'inquisition épiscopale se trouvant par là établie sur un pied suffisamment solide, l'inquisition papale pouvait être abolie [1]. Enfin, que si l'on continuait après cela à désirer encore la modération des édits, il fallait envoyer un nouveau projet à Madrid, celui qu'avaient apporté Berghes et Montigny n'étant pas satisfaisant [2]. En combinant ces merveilleux moyens de faire cesser des troubles qui provenaient d'une haine implacable contre l'inquisition sous toutes ses formes, il suivait non-seulement l'avis, mais encore il s'appropriait le langage de ses conseillers.

Certainement, rien de tout cela n'était fort encourageant pour les cœurs patriotiques dans les Pays-Bas. Une amnistie avec tant de restrictions qu'elle ne comprenait que ceux qui n'avaient failli en rien; une inquisition épiscopale excitée à de nouvelles rigueurs, par le motif que les fonctionnaires de l'inquisition papale allaient cesser d'agir; une promesse de délibérer plus tard sur la modération des édits, quand un projet acceptable serait présenté au monarque, qui trouvait trop d'indulgence dans celui qu'on venait de rédiger, — telles étaient les propositions de la Couronne. Et encore, Philippe crut-il avoir été trop loin dans la voie de la douceur et avoir montré trop de franchise en se contentant d'aussi légers men-

[1] Correspondance de Marg. d'Autriche, 100-103, sqq.
[2] Ibid.

songes que ceux du projet qu'il venait d'esquisser. Aussi fit-il venir un notaire, devant lequel, en présence du duc d'Albe, du licencié Menchaca et du docteur Velasco, il déclara que, malgré l'autorisation donnée à Marguerite de Parme d'accorder une amnistie à tous ceux qui s'étaient compromis dans les derniers troubles, comme il ne l'avait fait que sous la pression des circonstances, sans spontanéité ni liberté, il ne se considérait pas comme engagé par cette autorisation, et que au contraire, il se réservait le droit de punir tous les coupables, et particulièrement ceux qui avaient été les auteurs et les fauteurs de la sédition [1].

Voilà pour le *pardon* qu'il promettait dans sa correspondance officielle!

Quant aux concessions qu'il croyait avoir faites dans la question de l'inquisition et des édits, il sauvegarda sa conscience par un autre procédé. Reprenant de la main droite tout ce que la gauche avait accordé, il n'eût pas plus tôt expédié ses lettres à la duchesse Régente qu'il en envoya d'autres à son ambassadeur à Rome [2]. Par ces dernières il chargeait Requesens d'apprendre au Pape la récente décision royale sur les trois points et de lui faire observer que le Roi n'avait pas eu le temps de consulter préalablement Sa Sainteté. Toutefois, continuait Philippe « le prudent, » *il était préférable qu'il en fût ainsi*, puisque *l'abolition de l'inquisition ne pouvait avoir de valeur* que si le Pape, qui avait établi cette institution, consentait à sa suppression. Mais *il fallait garder sur ce point le secret le plus profond* [3].

Voilà pour l'inquisition! L'institution papale devait continuer à exister, malgré les lettres officielles, à moins que le Pape ne consentit à la détruire, et Sa Sainteté avait, comme nous l'avons vu, envoyé à Bruxelles quelques semaines auparavant l'archevêque de Sorrente, uniquement pour y concerter

[1] Correspondance de Philippe II, I. 443.
[2] Ibid., I. 445, 446.
[3] Ibid.

Digitized by Google

les mesures secrètes à prendre pour renforcer le « Saint-Office » dans les Provinces.

Quant au plan de modération des édits, Philippe, par l'intermédiaire de Requesens, informait Pie V, que le projet envoyé par la Duchesse n'ayant pas été approuvé, des ordres avaient été transmis pour qu'on en rédigeât un autre dans lequel *tous les articles veillant au châtiment sévère des hérétiques devaient être maintenus*, et quelques changements introduits, d'accord avec le Conseil d'État, le Conseil privé, et les Chevaliers de la Toison d'Or, —mais sans aucune tendance à l'indulgence. Au contraire, le Roi assurait à Sa Sainteté que *s'ils atténuaient le moins du monde la sévérité des châtiments*, ils ne recevraient jamais l'approbation royale. Philippe continuait en suppliant le Pape « de ne pas être scandalisé » du pardon proposé, car il ne devait nullement s'étendre aux coupables en matière de religion. Tout cela devait être également tenu entièrement secret. Le Roi ajoutait que plutôt que de permettre le moindre préjudice à l'ancienne religion, il aimerait mieux sacrifier tous ses états, et perdre cent vies, s'il les avait; car jamais il ne consentirait à régner sur des hérétiques. Il disait qu'il apaiserait les troubles des Pays-Bas sans violence, si c'était possible, parce que des mesures de rigueur entraîneraient la ruine totale du pays. Cependant il était déterminé à avoir recours à ces mesures si ses résolutions ne pouvaient s'accomplir autrement. Dans ce cas, le Roi se ferait lui-même l'exécuteur de ses desseins personnels, et ni les périls qu'il pourrait courir, ni la ruine des Provinces, ni celle de ses autres royaumes ne l'empêcheraient de tenter tout ce qu'un prince chrétien est tenu de faire, pour maintenir la religion catholique et l'autorité du Saint-Siége et pour donner la preuve de son attachement personnel au pontife régnant, qu'il aimait et estimait au-delà de toute expression [1].

C'était là parler sans détours; c'était là faire clairement

[1] Correspondance de Philippe II, II. 445, 446.

Digitized by Google

pressentir toutes les horreurs qui allaient bientôt se produire. C'était là dire la vérité; mais aussi Philippe parlait-il au seul homme vis-à-vis duquel il fut jamais sincère. Cependant même en cette occasion il se permettait un mensonge, par lequel, il est vrai, Sa Sainteté ne fut point trompée. Philippe n'avait aucune intention de se rendre en personne dans les Pays-Bas, et le Pape savait qu'il n'en avait aucune. « Je le sens dans mes os, » disait tristement Granvelle, « personne à Rome ne croit au voyage de Sa Majesté dans les Provinces [1]. » A partir de ce moment toutefois, Philippe commença à promettre cette visite, que l'on présenta en toute occasion comme la panacée destinée à guérir tous les maux, et qui devait servir d'excuse pour des délais continuels.

Il est permis de croire que si la politique secrète de Philippe avait été mieux connue dans les Pays-Bas, la révolte eût éclaté plus tôt. Mais l'administration à Bruxelles fit de grands efforts pour représenter comme des plus satisfaisantes la teneur des dépêches reçues de Madrid. L'inquisition papale allait être abolie, une amnistie proclamée, une nouvelle modération accordée, plus tard; que pouvait-on désirer de plus? Toutefois, bien qu'il ne vît point le dessous des cartes, le peuple n'en soupçonna pas moins la vérité, et d'Orange la devina clairement. Viglius écrivait que si le Roi ne se hâtait de faire la visite qu'il projetait, il arriverait trop tard, et que chaque semaine de perdue faisait plus de mal que n'en pourraient réparer des mois d'efforts et peut-être des torrents de sang [2]. Quel était au juste le procédé au moyen duquel Philippe, par sa seule présence, devait guérir tous ces maux, c'est ce que le Président n'expliquait pas.

Quant aux mesures que proposait le roi après tant de retards, elles étaient naturellement plus qu'inutiles; car les événements avaient marché pendant que lui réfléchissait. Les moyens qu'il indiquait n'étaient, suivant Viglius, « qu'un emplâtre

[1] « Siento en los huessos. » — Ibid., 318.
[2] Ep. ad Joach. Hopperum, 366, 367.

Digitized by Google

pour la blessure, qu'un sabot pour enrayer la roue [1]. » Il insistait sur la nécessité de convoquer les États-Généraux comme l'unique remède aux périls dont le pays était environné, si le Roi ne voulait pas venir en personne. Il exprimait l'espoir qu'en organisant ainsi une consultation générale, on trouverait quelque calmant qui pourrait rendre aux affaires publiques un aspect sinon parfait au moins satisfaisant, « de sorte, disait-il, que la république, si elle doit tomber, tombe au moins sur ses pattes comme les chats, et se casse les jambes plutôt que de se casser le cou [2]. »

En dépit de ce pittoresque exposé de la question et en dépit des représentations pressantes de la duchesse Marguerite qui déclarait à son frère que tous, noblesse et peuple, proclamaient de tous côtés la nécessité de convoquer les États-Généraux [3], Philippe, en cette circonstance comme en bien d'autres, resta fidèle à ses instincts. Il savait fort bien que les États-Généraux des Pays-Bas et le despotisme de l'Espagne étaient deux choses incompatibles, et il reculait avec une indicible aversion devant l'idée de semblable convocation. Cependant un peu de cette dissimulation si chère ne pouvait faire de mal. En conséquence, il écrivit à la Duchesse qu'il était résolu *à ne jamais permettre* une réunion des États-Généraux. Il lui défendit de consentir à cette mesure, dans quelques circonstances que ce fût, mais il lui ordonna de *garder sur cette défense le plus profond secret*. Il désirait, dit-il, que le peuple crût que la convocation n'était refusée que momentanément, et que la Duchesse espérait recevoir plus tard l'autorisation demandée. Son vœu était, il le déclarait nettement, que le peuple ne désespérât pas d'arriver à obtenir une assemblée, quoique *qu'il fût quant à lui bien décidé à ne jamais consentir à cette mesure*, car il savait trop bien ce que voulait dire cette convocation des

[1] Ep. ad Joach. Hopperum, 376.
[2] Ibid.
[3] Lettre inédite de Marguerite de Parme (13 Sept. 1566), Archives de Bruxelles, déjà citée.

Digitized by Google

États-Généraux [1]. Certes, après une déclaration aussi franche bien que secrète, de la part du disciple de Machiavel, Marguerite ne pouvait plus que regarder d'avance comme superflus tous les arguments qu'à l'avenir, elle ou d'autres viendraient à faire valoir en faveur de la mesure si ardemment désirée de tous.

Telle était donc la politique dont Philippe avait, en secret, fait choix, avant même de connaître les événements inattendus qui allaient fondre sur lui. Il maintiendrait l'inquisition et les édits, il exterminerait les hérétiques dût-il y perdre tous ses royaumes et même la vie; jamais il ne consentirait à la réunion de la représentation nationale. Quelles allaient donc être ses émotions, quand on viendrait lui parler de vingt mille hérétiques armés assemblés dans le même lieu, pour pratiquer leurs rites impies, de quinze mille dans un autre, et cela dans presque toutes les villes des Provinces ; quand on lui décrirait la trombe qui avait balayé tout ce que, depuis des siècles, l'Église accumulait de trésors; quand il lirait les lettres désespérées dans lesquelles Marguerite avouait avoir enfin dû commettre un acte indigne de Dieu, de son Roi et d'elle-même [2], en accordant la liberté du culte aux renégats de l'ancienne foi!

Le compte-rendu que faisait la duchesse était en réalité des plus tristes. Elle déclarait que la douleur lui rongeait l'âme, et que le rouge lui montait au visage, quand elle songeait à tout ce qui venait de se passer. Elle prenait Dieu à témoin qu'elle avait résisté longtemps, passé des nuits d'insomnie, en proie aux tortures de la fièvre et des anxiétés [3]. Aprés cet exorde de pénitente, elle confessait que prisonnière et pour ainsi dire assiégée dans son palais, malade de corps et d'âme, elle avait promis aux confédérés pardon et

[1] Correspondance de Philippe II, I. 439.
[2] Strada, V. 222. 225.
[3] Ibid. Comparez Correspondance de Marg. d'Autriche, 187-200. Correspondance de Philippe II, I. 452, 454.

Digitized by Google

sûreté, et la liberté pour les hérétiques de tenir leurs assemblées aux endroits où, en fait, ils les avaient déjà tenues. Ces concessions devaient garder valeur jusqu'à ce que le Roi, d'accord avec les États-Généraux, eût définitivement réglé toute la matière. Cependant elle faisait remarquer qu'elle n'avait consenti à ces deux demandes qu'en son propre nom et non en celui du Roi. Le Roi n'était pas lié par sa promesse à elle, et elle exprimait *l'espoir qu'il n'aurait aucun égard* à pareil engagement. Elle continuait en suppliant son frère d'arriver aussitôt que possible venger les outrages soufferts par l'ancienne Église, et en ajoutant que si cette consolation lui était enlevée, elle ne pourrait plus longtemps soutenir le poids de la vie. C'était le seul espoir qui pût encore empêcher son trépas [1].

Certes c'était là parler. Elle n'était pas moins véhémente dans ses plaintes à propos de l'influence dont certains personnages avaient fait usage pour empêcher complètement l'exercice de sa propre autorité. « C'est pourquoy, » disait Marguerite, « je me mange le cœur et n'en serois quitte sans la présence de Vostre Majesté [2]. »

Il n'y a pas de doute quant aux personnages auxquels elle imputait ainsi de l'avoir tenue en servage et de l'avoir contrainte à accorder ces infâmes concessions. Dans ses lettres secrètes en italien, elle offrait en pâture au Roi un tissu de faussetés des plus extravagantes et des plus invraisemblables, de la fabrique en grande partie de Noircarmes et de Mansfeldt, sur la conduite que tenaient dans ces graves conjonctures d'Orange, d'Egmont, de Hornes et d'Hooghstraeten. Tous, disait-elle, s'étaient déclarés contre Dieu et contre la religion [3]. De Hornes au moins, était d'avis de massacrer tous les prêtres et les moines du pays, si l'on n'accordait satisfaction entière

[1] Strada, ubi sup. Correspondance de Marg. d'Autriche, ubi sup. Correspondance de Philippe II, I, subi sup.
[2] Correspondance de Marg. d'Autriche, 202.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 452-454.

aux réclamations des hérétiques. D'Egmont s'était ouvertement prononcé pour les Gueux et levait des troupes en Allemagne. D'Orange avait la ferme résolution de se rendre maître de toute la contrée et de la partager entre les seigneurs et lui [1]. Le Prince avait dit que si la Duchesse se réfugiait à Mons comme elle en avait le dessein ou convoquerait immédiatement les États-Généraux et on prendrait avec eux les mesures nécessaires. D'Egmont avait tenu le même langage, et il avait ajouté qu'il irait l'assiéger elle-même dans Mons à la tête de quarante mille hommes [2]. Tous ces seigneurs avaient d'ailleurs déclaré qu'ils étaient résolus à l'empêcher de fuir, à réunir les États, et à la traîner de force devant cette assemblée, pour lui arracher son consentement à toutes les mesures qu'ils trouveraient bon de prendre [3]. Dans de telles circonstances, elle avait été forcée de différer son départ et de faire les concessions qui l'avaient accablée de douleur.

C'est par ces calomnies infâmes, démenties par tous les faits et dépourvues de toute preuve, sauf les bruits rapportés par un homme comme Noircarmes, que « cette femme nourrie en Rome et en quelle n'y avait à ajouter foi, [4] » creusait la tombe d'hommes qui faisaient tous leurs efforts pour lui rendre service.

Nous avons déjà fait allusion à la fureur de Philippe quand il reçut les premières nouvelles de l'iconoclastie. Il était au bois de Ségovie, malade d'une fièvre intermittente, quand elles arrivèrent [5], et il est facile de concevoir que sa colère ne vint pas améliorer son état. Cependant après la première explosion d'indignation, il trouva quelque soulagement dans la pratique de son hypocrisie habituelle. Tout en mûrissant lentement la vengeance la plus effroyable que jamais

[1] Correspondance de Philippe II, I. 452-454.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 401. Expression d'Egmont.
[5] Hopper, Rec. et Mem., 104.

Digitized by Google

oint du seigneur ait, de propos délibéré, exercée sur son peuple, il écrivit à la Régente « que n'estoit son intention de traicter le païs ny ses vassaulx et subjects aultrement que bon et clément prince d'icelluy, ni les ruyner, ni mectre en servitude; car il ne vouloit procéder sinon avecq toutte humanité et doulceur et voye de grâce, évitant toutte aigreur [1]. »

Telles étaient les intentions qu'affichait le souverain au moment même où le terrible duc d'Albe, qui devait être chargé de montrer pour le roi « toutte cette humanité, doulceur et grâce, » commençait déjà ses préparatifs pour sa fameuse expédition aux Pays-Bas.

L'essence de la transaction conclue le 23 août entre les Confédérés et la Régente, c'était la tolérance accordée aux prêches du culte réformé dans tous les endroits où à cette date ils s'étaient déjà établis de fait. C'est sur cette base que d'Egmont, de Hornes, d'Orange, d'Hooghstraeten et les autres entreprirent encore une fois de rétablir la tranquillité dans les diverses provinces.

D'Egmont partit pour son gouvernement de Flandre, et à dater de ce moment s'évanouirent chez lui toutes prétentions au rôle de chef populaire, lesquelles du reste n'avaient jamais été très sérieuses. Pendant tout le cours de cette année sa conduite avait été des plus vacillantes. Il était sous l'influence d'Orange; il avait des instincts généreux, beaucoup de vanité, et l'orgueil de son haut rang; tout cela lui rendait bien difficile à supporter que des étrangers dominassent dans un pays au gouvernement duquel il se regardait comme appelé par droit de naissance, concurremment avec ses pairs. Cela ne l'empêchait pas, surtout quand il était en compagnie de Noircarmes, de Berlaymont et de Viglius, d'exprimer, quoiqu'en aient dit calomnieusement ceux-ci, la plus profonde répulsion contre les hérétiques [2]. Il était catholique fervent, et à ses yeux l'iconoclastie était un crime impardonnable.

[1] Correspondance de Marg. d'Autriche, 206, 207. — Lettre du 27 Nov. 1566.
[2] Pontus Payen MS.

Digitized by Google

« Il nous faudra, » disait-il, « tôt ou tard prendre les armes pour mettre ces Réformés à la raison, sans cela ils finiront par nous faire la loi [1]. » D'autre part, les graves mais douces remontrances d'Orange calmaient son irritation. Pendant une partie de l'été, les Réformés étaient devenus si forts en Flandre, que plus de soixante mille hommes armés s'étaient à certain jour trouvés réunis aux différents prêches publics tenus dans cette province. « Tout ce qui leur manquait, c'était » un Jacquemart ou un Philippe Van Artevelde » dit un catholique du temps « mais ils auraient dédaigné de marcher sous la bannière d'un brasseur, et ils avaient osé jeter les yeux, pour en faire leur chef, sur le guerrier le plus illustre de son époque [2]. » Sans nul doute, si d'Egmont avait prêté un seul moment l'oreille à ces aspirations, il eût pu entrer en campagne contre le gouvernement avec des forces invincibles, s'emparer de la capitale, emprisonner la Régente et se rendre maître de toute la contrée entièrement hors d'état de se défendre, avant que Philippe n'eût eu le temps d'écrire plus de dix dépêches sur l'événement.

Ces espérances des Réformés, pour autant qu'on puisse leur donner ce nom, allaient rencontrer la plus amère déception. D'Egmont arriva dans les Flandres, non en chef de rebelles, non en prudent pacificateur, mais en partisan absolu du gouvernement, et disposé à tirer sommairement vengeance de toutes les personnes suspectes qui lui tomberaient sous la main. Il ordonna l'exécution d'un grand nombre d'iconoclastes et d'autres hérétiques. Toute la province trembla, car, quoique la Régente n'eût pas mis à sa disposition des troupes fort nombreuses, le nom du vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines valait à lui seul plusieurs régiments. Sa sévérité fut extrême [3]. Ses exploits sanguinaires furent dignement secondés par son secrétaire Bakkerzeel, personnage qui exer-

[1] Pontus Payen MS.
[2] Pontus Payen MS.
[3] Ibid. Comparez Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 282-297.

Digitized by Google

çait sur son maître la plus grande influence, et qui maintenant faisait de farouches efforts pour racheter la part qu'il avait prise au Compromis, en persécutant ceux que cette ligue avait eu pour objet de protéger. « Parmi tant de difficultés et perplexités, » dit un historien wallon, « ceste vertueuse princesse fut consolée de ce que Bacquerzeele, gentilhomme au service du comte d'Egmont, exploicta près de Grandmont; car il deffeict une grande troupe de sacriléges et briseurs d'imaiges; constitua prisonniers environ une trentaine et en fit pendre le lendemain à la chaulde une vinctaine, entre lesquels y avait ung prédicant [1]. »

De pareils procédés de la part et sur l'ordre de l'illustre capitaine que l'on avait, par un absurde espoir, regardé comme le protecteur éventuel des libertés civiles et religieuses du pays, firent naître une consternation profonde. La Flandre et l'Artois étaient pleins de femmes et d'enfants abandonnés, qu'avaient laissés derrière eux les milliers de suspects fuyant le pays pour échapper à la fureur d'Egmont [2]. On n'entendait partout que les cris et les touchantes lamentations de ces pauvres créatures. On supplia avec instances le comte Louis d'intercéder pour les Réformés persécutés. « Vous à qui le Seigneur, de Sa grâce a si richement eslargy ses dons, » écrivait Utenhove à Louis, « avecq le bon vouloir et singulière bonté qui se liet sur vostre face, vous avez aussi la puissance de tirer les pauvres affligés de la geule des loups ravissans [3]. » Le comte répondit à cet appel et s'efforça d'adoucir la sévérité d'Egmont, mais sans grand succès. La Flandre ne tarda pas à être pacifiée et il ne fut pas permis à cette importante province de jouir des bienfaits de l'accord qu'on avait arraché à la Duchesse. Les prêches furent prohibés et les ministres et leurs congrégations saisis et châtiés, même dans les endroits où le culte avait été établi antérieure-

[1] Renom de France MS., I. 33.
[2] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 296, 297.
[3] Ibid.

Digitized by Google

ment au 23 août [1]. Il n'y avait certes dans les vigoureux efforts du maître et de son serviteur rien qui sentît la trahison envers Philippe et qui pût faire prévoir le sort réservé à d'Egmont et à Bakkerzeel.

La conduite d'Orange à Anvers fut en harmonie complète avec toute sa carrière. Il arrivait dans le dessein sincère d'aboutir à une pacification, mais il savait qu'il n'était possible d'atteindre ce but qu'en maintenant loyalement l'Accord intervenu entre les confédérés et la Régente. Il rentra à Anvers le 26 août [2] et y trouva l'ordre presque rétabli. Les bourgeois ayant enfin pris sérieusement l'alarme, et la furie des iconoclastes s'étant complétement apaisée, il n'avait pas été fort difficile d'obtenir un certain degré de bon ordre. La tranquillité cependant s'était plutôt rétablie d'elle-même, et ce ne fut que lorsque le calme eût succédé à la tempête, que les faces placides des bourgmestres réapparurent au-dessus des flots.

Trois iconoclastes que l'on avait pris sur le fait, furent pendus le 28 août par ordre des magistrats [3]. La présence d'Orange leur donna le courage de procéder à ces exécutions qu'il ne pouvait du reste empêcher, l'article 5 de l'Accord enjoignant formellement de châtier les émeutiers. Les magistrats voulurent qu'en cette occasion le « châtiment » fût exemplaire, et d'Orange n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans l'action régulière des autorités de la cité, tant qu'elles se maintenaient dans les limites de la loi. Toutefois, il ne prit aucune part à cette exécution et, pour empêcher le retour de nouvelles violences, il se hâta de rédiger un projet de convention sur la base des concessions faites par Marguerite. Des prêches publics de la religion réformée avaient déjà eu lieu dans l'intérieur de la

[1] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 296, 297.
[2] Ibid., II. 261.
[3] C'est là le récit de Hoofd. III. 110, 111. Les trois émeutiers furent exécutés, non sur l'ordre du Prince (comme l'a affirmé M. Groen van Prinsterer, Archives et Correspondance, II. 261), mais sur l'ordre de l'autorité locale. — « En alsloen moedt geschepl hebbende, ten derden daaghen daar naa, drie van de gevange beeldstormers met de galge, de resl met ballingschap oft anders straften. » — Hoofd, ubi sup.

ville. Le 22, les Réformés avaient pris possession d'au moins trois églises. Le sénat avait député le pensionnaire Wesenbeck pour parlementer avec les ministres; car en ce moment les magistrats n'étaient pas en mesure de commander. Taffin, le prédicant wallon, s'était montré traitable et avait consenti à suspendre l'exercice de son ministère. Il avait de plus accompagné le pensionnaire à la cathédrale, dans le but de persuader à Herman Modet qu'il ferait également mieux de retarder la prédication qu'il y préparait [1]. Il avait trouvé cet éloquent enthousiaste, déjà au milieu de l'église, brûlant d'impatience de monter sur la brèche et absolument incapable de résister à la tentation d'entonner un psaume et de prêcher un sermon flamand, dans l'enceinte des murs qui pendant tant de siècles n'avaient retenti que d'accents et de chants liturgiques romains. Tout ce qu'il put accorder aux sollicitations de son collègue et des magistrats, c'est que son sermon serait court. Mais il avait trop compté sur sa puissance de continence, car son sermon non-seulement devint très long, mais en outre il en prêcha un second le même jour dans l'après-midi. La ville d'Anvers tomba ainsi sous l'application de l'article septième du traité du 24 août, puisque antérieurement à la signature de cet Accord, un prêche y avait eu lieu dans la cathédrale [2].

Le deux septembre, après de longues et nombreuses entrevues avec les principaux de la religion réformée, le Prince conclut enfin, conformément à l'Accord, un traité en seize articles entre les Réformés, les magistrats et le gouvernement [3]. C'était l'œuvre d'un véritable homme d'État, et si les dépositaires de l'autorité suprême avaient pu s'élever à la hauteur d'intelligence que montrait Guillaume de Nassau, si Philippe avait été capable de comprendre un pareil esprit, le Prince, le seul qui, dans ce temps de déchirements, possédât le talent de gouverner les volontés les plus divergentes, eût conservé au

[1] Bor, II. 85. Hoofd, III. 102. Wesenbeck.
[2] Bor, II. 85, 86. Hoofd, III. 102. Wesenbeck.
[3] Bor. III. 98, 99, donne les articles.

Digitized by Google

monarque et à ses héritiers ce groupe magnifique de provinces, sans en perdre une seule.

Si le Prince jouait un jeu, il le jouait du moins avec honneur. Avoir conçu l'idée de la tolérance religieuse à une époque de dogmatisme universel; travailler à introduire un mutuel respect entre des opinions contradictoires, dans un temps où les dissidents étaient pour la plupart aussi fanatiques que les orthodoxes, et où les Réformés proclamaient orgueilleusement non pas la liberté de toutes les doctrines chrétiennes, mais seulement une foi nouvelle en remplacement des autres [1]; admettre la possibilité de plusieurs routes pour arriver au Ciel, alors que les ardents de toutes les sectes voulaient fermer tous les sentiers autres que le leur; de pareilles idées, de pareils projets étaient-ils des péchés? Dans ce cas, il y eût eu perte à en faire l'échange contre les meilleures vertus de l'époque. Et cependant c'était là, aux yeux de grand nombre de ses contemporains, le crime le plus odieux du Prince. Il commençait à cette époque à se séparer complétement de l'ancienne église, mais déjà depuis longtemps il était d'avis que les empereurs, les rois et les papes avaient jusqu'alors pris trop de soin des âmes de leurs sujets, et en avaient envoyé prématurément un trop grand nombre devant le grand juge. Il était tout aussi peu disposé à accorder aux Calvinistes, aux Luthériens et aux Anabaptistes, de pleins pouvoirs pour arriver au même but. « Il trouvoit mauvaise la sévérité de nos théologiens, » a dit un de ses contemporains catholiques, résumant dans un seul paragraphe tous les crimes religieux du Prince, « en tant qu'ils voloient garder exactement les anciennes constitutions et cérémonies de l'Église, sans céder nng seul point à leurs adversaires; blasmoit les Calvinistes comme gens séditieulz et sans repos, et néantmoins avoit en horreur le placart de l'Empereur qui les condempnoit à la mort, estimant, ainsy que faisoient lors beaucoup de catholiques, que

[1] Pontus Payen MS.

Digitized by Google

c'estoit chose cruelle de faire mourir ung homme pour seulement avoir soustenu une opinion, ja soit qu'elle fût erronée; disant qu'en choses qui touchoient nostre conscience, la cognoissance et punition devoit estre réservée à Dieu; alléguant la sentence que certain grossier d'Allemaigne allégua quelquefois à l'empereur Charles cinequiesme : *Sire, servés vous des corps sans vous souscier des âmes*. Brief, qu'il l'eust voln croire, l'on eust estably une espèce de religion qu'il fantastiquoit en son esprit demie catholique et demie luthérienne, pour donner contentement aux uns et aux aultres, qu'il estimoit estre le vrai moyen pour appaiser les troubles de la chrestienté [1]. »

Ce tableau tracé par un de ses plus brillants et de ses plus âpres ennemis, au lieu de l'aversion qu'il avait pour but d'inspirer, excite notre admiration.

Les articles du traité avenu à Anvers assignaient trois églises aux diverses sectes de Réformés, stipulaient que catholiques et protestants s'abstiendraient également de troubler le culte l'un de l'autre, et pourvoyaient à ce qu'à l'avenir, la bonne entente qui ne devrait jamais cesser de régner entre des frères et des concitoyens, même d'opinions différentes sur des questions de rites et de doctrines, ne pût plus être détruite par des défis réciproques, soit dans des sermons, soit dans des chansons de rue [2].

Telle est la base sur laquelle fut établie, par Guillaume d'Orange, non-seulement à Anvers mais encore à Utrecht [3], à Amsterdam [4] et dans les autres villes principales de son gouvernement, une paix religieuse de trop courte durée et malheureusement presqu'aussitôt brisée que créée.

Malgré ses infatigables efforts, le Prince n'avait que de faibles espérances d'arriver à une solution pacifique. Il sentait

[1] Pontus Payen MS.
[2] Articles dans Bor, II. 98, 99.
[3] Bor, II. 101, 102.
[4] Ibid., II. 101.

Digitized by Google

que le dernier pas fait par la Réforme l'avait conduite sur la pente du précipice. Il ne goûtait pas d'aussi rapides progrès. Il savait que le Roi ne pardonnerait jamais aux iconoclastes. Il devinait qu'il ne sanctionnerait jamais l'Accord du 24 août. Sir Thomas Gresham qui, en sa qualité de représentant de la reine protestante d'Angleterre dans la grande métropole commerciale de l'Europe, était parfaitement au courant de la tournure que prenaient les choses, conseillait déjà de choisir quelqu'autre place de commerce pour la vente des produits anglais. Il faisait savoir à son gouvernement que le négoce ne trouvait aucune sécurité à Anvers « dans ces temps de querelles. » Il était dans la grande intimité du Prince; celui-ci l'invita à dîner le 4 septembre et lui fit lire tout haut par le pensionnaire Wesenbeek qui était présent, le traité qui devait être ce jour-là proclamé à l'Hôtel de Ville. D'Orange cependant n'exprima pas grande confiance dans les destins futurs des Provinces et dans les dispositions du Roi. « Pendant toute la conversation, » dit Gresham, » le Prince ne cessa de me dire : « Je sais que cela ne satisfera pas le Roi [1]. »

Pendant que d'Egmont s'évertuait dans les Flandres et d'Orange à Anvers, le comte de Hornes avait fait de son mieux dans l'importante cité de Tournay [2]. Les qualités de l'Amiral n'étaient pas précisément l'intelligence et le talent de manier les hommes, mais il était parti avec les plus honnêtes desseins du monde : faire observer l'Accord et faire autant que possible plus en faveur du gouvernement que des Réformés. Cependant, dans le but de bien disposer les membres « de la religion, » et de prouver son désir sincère de ramener la paix, il accepta les quartiers qui lui avaient été préparés dans la demeure d'un marchand calviniste de la ville [3], plutôt que de s'établir dans la citadelle avec le vieux et dur gouverneur

[1] « In all his talke, the Prince saide unto me, I know this will nothing contente the King. » — Burgon, II. 161-162.
[2] Groen v. Prinst., Archives, etc., II. 362, note.
[3] Pasquier de la Barre MS., 36 v°.

Digitized by Google

Moulbais. Cela blessa fortement les Catholiques et inspira aux Réformés l'espoir d'obtenir la liberté des prêches dans l'intérieur des murs. Ils avaient, du reste, droit à ce privilége, car les prêches dans la ville étaient établis en fait avant le 24 octobre [1]. Néanmoins, le Comte penchait dans le sens contraire, et d'accord avec les vœux de la Duchesse, il voulait les réduire à leurs services hors des murs.

Par une circonstance d'assez mauvais augure, le jour de son arrivée, il avait soupé avec quelques-uns des habitants notables dans la « salle de la géhenne, » là où l'on donnait la question [2], local qui n'était pas de nature à faire naître un trop bon appétit. Le dimanche suivant, on lui avait offert un grand banquet auquel assistaient les principaux bourgeois, dans une des maisons de la place du marché [3]. Cette fête fut troublée par une querelle qui avait pris naissance dans la cathédrale. Dans les souterrains de cet édifice, à en croire les traditions, était caché un trésor immense; souvent les chanoines s'étaient vantés, à ce que l'on rapportait, d'avoir dans ces richesses enfouies de quoi rebâtir leur temple avec plus de magnificence que jamais, quand même il viendrait à être entièrement détruit [4]. Aussi dès son arrivée, l'Amiral avait-il placé une garde nombreuse dans l'église et commencé de grandes fouilles à la recherche de cette mine imaginaire. La Régente informa son frère que le Comte poursuivait cette œuvre dans le dessein de s'approprier tout ce que l'on trouverait [5]. Comme elle savait qu'il était tout à fait ruiné, c'était là, d'après elle, la meilleure explication à donner de ces travaux. De Hornes avait cependant promis expressément à la Duchesse que tout ce qui viendrait à tomber en sa possession par cette voie-là ou par toute autre, serait soigneusement restitué jusqu'au dernier sou aux pro-

[1] Lettre de Hornes à la Duchesse de Parme, dans Foppens. Supplément, II. 393.
[2] Pasquier de la Barre MS. 56 v°.
[3] De la Barre MS. 42 v°.
[4] Ibid.
[5] Correspondance de Philippe II, I. 466-468.

Digitized by Google

priétaires légitimes [1]. On ne trouva rien qui pût justifier les fabuleuses légendes des moines, mais les chercheurs d'or n'en mirent pas moins tout en émoi. Les chanoines craignant naturellement pour la sûreté de leur fantastique trésor, avaient forcé la consigne et pénétré dans l'église au moyen de la signature frauduleusement obtenue d'une des autorités de la ville [2]. Une querelle s'ensuivit entre ce personnage et le commandant de la garde de la cathédrale; pour y mettre fin, ils se rendirent ensemble au lieu où se tenait le banquet. Le comte, avec sa rudesse habituelle, infligea une sévère remontrance au coupable, et le menaça pour le cas où il recommencerait, de le faire immédiatement garrotter, bâillonner et envoyer à Bruxelles où il recevrait le châtiment qu'il méritait [3]. L'affaire ainsi arrangée, le banquet continua : « Les marchands tous fort joyeulx que le comte avoit ainsi espouffé lediet procureur [4]. » Les fouilles continuèrent encore quelque temps, jusqu'à ce que enfin on vint à craindre d'endommager les fondements de l'église, mais on ne découvrit que quelques menues pièces de monnaies avec d'autres objets de mince valeur [5].

De Hornes avait pris ses quartiers dans la ville, afin d'être mieux à portée de réprimer tout tumulte et afin d'inspirer confiance au peuple. Les cinq sixièmes des habitants de Tournay étaient de la religion réformée [6], et, pour ce motif, il ne trouvait pas prudent de tenter la suppression violente de leur culte. En arrivant, il avait lancé une proclamation par laquelle il ordonnait la remise immédiate aux mains du Magistrat de tout ce qui pouvait avoir été enlevé dans les maisons religieuses, et cela sous peine, pour les récalcitrants, « d'être incontinent étranglés au gibet. » Néanmoins rien ne fut rap-

[1] Lettre de Hornes à la Duchesse de Parme. Foppens, Supplément, II. 427. Comparez Lettre de la Duchesse à de Hornes, p. 408.
[2] De la Barre MS. 42 v°.
[3] De la Barre MS. 42 v°.
[4] Ibid.
[5] Lettre de Hornes. Foppens, Supplément, ubi sup.
[6] De la Barre MS., f. 46-60. Foppens, Supplément, 396.

porté, par la raison fort simple que rien n'avait été volé [1]. En conséquence il n'y eut personne à étrangler.

Son premier soin fut ensuite la publication de l'Accord du 24 août, et il annonça qu'il était dans ses intentions bien arrêtées de le faire scrupuleusement observer. Les prêches étaient toujours suivis avec le même enthousiasme que pendant la tempête dont les images avaient été victimes et qui maintenant était entièrement apaisée. C'était encore par quinzaine de mille que les fidèles se rendaient dans les faubourgs pour y entendre Ambroise Wille; mais ils étaient des plus paisibles dans leur conduite [2]. Il fut convenu entre l'Amiral et les directeurs des consistoires réformés, qu'il serait assigné à ceux-ci trois lieux de réunion, à désigner par de Hornes [3]. A ces endroits, qui étaient en dehors des murs, les Réformés reçurent l'autorisation de bâtir des édifices pour leurs assemblées [4]. La Duchesse donna son assentiment exprès à cet arrangement [5].

Nicolas Taffin, un des conseillers, adressa au nom des Réformés « une brave et élégante harangue » aux Magistrats, pour leur représenter que suivant les calculs les plus modérés, les trois quarts de la population étaient dissidents et que, puisque la Régente avait ordonné la construction de nouveaux temples et que les Catholiques conservaient la possession de toutes les églises de la ville, il n'était que juste de faire supporter par la commune la dépense des nouveaux édifices. Mais on lui répondit avec indignation qu'il ne fallait pas s'attendre à voir les Catholiques payer pour le maintien de l'hérésie, surtout dans un moment où les iconoclastes venaient de les jeter dans l'exaspération. Aussi le conseiller Taffin n'obtint-il par sa « brave et élégante harangue » qu'un maigre subside de quarante livres.

[1] Foppens, Supplément, II. 382.
[2] De la Barre MS., 38, sqq.
[3] De la Barre MS., 44.
[4] Ibid.
[5] Foppens, Supplément, II. 407.

Les constructions n'en furent pas moins immédiatement commencées. Beaucoup de nobles et de riches bourgeois y contribuèrent, les uns par des dons en argent, d'autres en fournissant des chênes, des peupliers, des ormes et autres bois de charpente pour les besoins de la bâtisse. On posa les fondations du premier temple hors de la porte de Cocquerel. Des débris de statues et d'autres ornements provenant des églises récemment dévastées, servirent à cette maçonnerie et cela fort malheureusement, car les Catholiques ne purent que sentir leur fureur s'accroître, en voyant ces saints des deux sexes, qui pendant tant de siècles avaient occupé « des positions si révérées et si élevées », descendre au point de n'être plus que des moellons à la base de temples dont les constructeurs flétrissaient du nom d'idoles tous ces objets sacrés [1].

Bientôt l'automne touchait à sa fin, et le peuple réclama à grands cris l'autorisation de tenir les prêches dans l'intérieur de la ville. Les nouveaux édifices ne pouvaient être terminés avant l'hiver; et en attendant, les réunions en plein air devenaient un moyen de culte des plus désagréables, dans la saison de rafales et d'averses qui s'approchait. D'autre part, la Duchesse fut indignée de ces réclamations et ordonna à de Hornes de ne consentir, sous aucun prétexte, à ce que l'intérieur de Tournay fut souillé de ces rites hérétiques [2]. Ce fut en vain que l'Amiral lui représenta la justice de ces désirs, puisque l'exercice du culte réformé avait déjà eu lieu dans diverses églises de la ville, avant l'Accord du 24 août [3]. La Duchesse n'avait signé cette convention que pour la violer. Elle avait enfin reçu de l'argent et l'autorisation de lever des troupes, et était en voie de prendre rapidement un ton tout différent de sa méprisable attitude du mois d'août. Comme d'Egmont, d'Orange et d'Hooghstraeten, de Hornes n'avait été employé qu'afin de tirer parti de son influence personnelle

[1] De la Barre MS., 46, sqq.
[2] Lettre de la Duchesse de Parme. Foppens, Supplément, II. 406.
[3] Foppens, Supplément, II. 393.

Digitized by Google

auprès des Réformés. A la première occasion favorable, on allait jeter de côté, et les instruments et l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

L'Amiral se trouvait dans la position la plus intolérable. Honnête, simple et sans adresse, il était arrivé dans une ville pleine d'hérétiques, avec la mission de mettre à exécution les concessions que le gouvernement venait de faire à l'hérésie. Il voulait l'accomplir, et il se voyait observé, contrecarré, soupçonné par l'administration à Bruxelles. Le gouverneur Moulbais qui occupait la citadelle était censé sous ses ordres; cependant il refusait de lui obéir, et, évidemment par suite d'instructions secrètes de la Régente, il se déclarait résolu à bientôt réduire à coups de canon la ville à l'obéissance. De Hornes le requit de prendre l'engagement de ne pas introduire de nouvelles troupes dans le château. Moulbais jura que jamais âme vivante ne recevrait de lui pareille promesse. L'Amiral s'emporta avec sa violence ordinaire, regrettant, disait-il, que son frère Montigny eût dans la citadelle un si mauvais lieutenant; mais il ne put ébranler le vieux soldat qui, mieux que de Hornes, savait quel jeu se préparait[1]. Tous les jours entraient au château de nouveaux renforts; les soldats de la garnison s'étaient vantés tout haut « que bientôt ils auraient à manger de la chair de bourgeois sur leurs tables [2], » et le bon effet de la proclamation de l'Amiral à son arrivée était complétement détruit.

De Hornes se plaignait amèrement de la position qu'on lui faisait. Il se savait en butte à d'odieuses et incessantes calomnies tant à Bruxelles qu'à Madrid. Il avait fait de son mieux, dans une crise des plus graves, pour servir le gouvernement sans violer ses propres engagements, mais il déclarait n'être théologien ni juriste et, par conséquent, être dans l'impossibilité d'accomplir, suspect et sans appui, une tâche que les plus

[1] De la Barre MS., 50 v°.
[2] « Ils mengheroient leur chair sur leur trestchoir. » — Ibid., 24.

savants docteurs du Conseil trouveraient eux-mêmes irréalisable. Plutôt avoir à supporter un siége contre les Turcs dans quelque forteresse, s'écriait-il, que de rester dans une pareille situation! Il faisait tout ce qu'il était capable de faire, et tout ce qu'il faisait, on le trouvait mauvais. Il y avait, disait-il, une grande différence entre se trouver dans une ville et en parler de loin [1].

Vers le milieu d'octobre, il fut rappelé par la Duchesse, dont les lettres jusqu'alors avaient été toujours si ambiguës que, quant à lui, disait-il, il n'avait jamais pu en deviner le véritable sens [2]. Avant de quitter la ville, il commit le plus impardonnable de ses crimes. Pressé par le chef de la congrégation des Réformés, de les autoriser à pratiquer leur culte dans la Halle des Drapiers, jusqu'à ce que leurs temples fussent achevés, le Comte leur donna son consentement provisoire et soumis à révocation de la part de la Régente, à laquelle l'affaire allait être immédiatement communiquée.

De Hornes partit et les Réformés prirent incontinent possession de la Halle. Ils la trouvèrent dans un état complet de saleté et de désordre, encombrée de bancs, d'échafaudages, de poutres, de potences, et de tous les engins servant aux exécutions publiques. La foule se mit spontanément à l'œuvre, et débarrassant la Halle de tout ce mauvais bois, balayant, lavant, blanchissant, tout en chantant en chœur les psaumes de Clément Marot, quand vint l'heure de midi, ils avaient mis la salle en état de servir [3]. Une chaire et des bancs pour la congrégation avaient remplacé le gibet et l'échafaud démontés. On a peine à comprendre comment pareille œuvre pouvait constituer un crime capital. Eh bien! De Hornes, *catholique sincère cependant,* en tolérant des faits aussi honteux venait de commettre envers Philippe et envers Dieu la plus mortelle de ses offenses.

[1] Lettre de la Duchesse de Parme. Foppens, Supplément, II. 412, 413.
[2] Lettre de Hornes à Philippe II, dans Foppens, Supplément, II. 499-506.
[3] De la Barre MS., 50 v°.

Digitized by Google

L'Amiral revint à Bruxelles. Le secrétaire De la Torre [1], personnage tout à fait subalterne, fut dépêché à Tournay avec les ordres de la Régente. Le gouverneur Moulbais, qui réunissait maintenant en lui l'autorité civile et militaire, fut averti de tout préparer pour la réception d'une garnison, qui allait sans retard lui être envoyée sous les ordres de Noircarmes. La Duchesse maintenant avait des armes dans les mains, et son langage devenait hardi. De La Torre avertit les Réformés « de regarder à leur faict pendant que la verge estoit verte et croissante, affin qu'elle ne fût ceuillé pour eux; car ne convenoit pas aux subjects de marchander avec leur Prince [2]. »

On ne se donna pas même la peine de chercher quelque prétexte décent pour violer l'Accord du 24 août, dès que le gouvernement se sentit assez fort pour le rompre. On répéta bien que les prêches supprimés, n'avaient pas été établis avant cet arrangement; mais en fait, les prêches avaient existé presque partout, et maintenant on les interdit partout sans exception. On eut recours aussi à cette ridicule argutie, que sous le nom de prêches ne devaient pas être compris d'autres exercices religieux, tandis qu'il était notoire que jamais ils n'avaient été séparés. Mais il est oiseux de mettre à découvert les mensonges de la tyrannie, quand à peine elle daigne se déguiser elle-même. Les dissimulations qui ont résisté à l'action des siècles sont plus dignes d'investigations sérieuses, et malheureusement cette époque nous en fournit suffisamment de cette espèce.

Vers la fin de l'année, la ville de Tournay fut complétement remise sous le joug et la religion réformée supprimée.

[1] La Torre arriva à Tournay le 28 Octobre 1566, suivant le récit de De la Barre. Ce manuscrit (déposé aux Archives de Bruxelles, et c'est la seule copie connue), fut par la suite à la disposition du Tribunal de sang. Le secrétaire La Torre a annoté, à divers endroits, sur la marge : « L'autheur ment. » Les passages, ainsi combattus par ce vulgaire instrument de la tyrannie, n'ont trait qu'à lui-même. — Pasquier de la Barre MS., f 57, v° 59.

[2] Renom de France MS., I. c. 23.

Le 2 janvier 1567, le seigneur de Noircarmes se présenta devant les portes à la tête de onze compagnies et porteur de l'ordre de la duchesse Marguerite, de renforcer la garnison et de désarmer les habitants [1]. Il donna aux magistrats une heure et demie pour se décider à obéir sans murmurer [2]. Il déclara son intention de maintenir l'Accord du 24 août; affectation singulièrement ridicule dans de telles circonstances, ainsi que le montra l'événement. Les notables furent convoqués, la soumission décidée et, endéans le délai fixé, les magistrats apportèrent à Noircarmes l'acceptation pure et simple de ses conditions [3]. Ce sanguinaire personnage leur répondit, qu'ils avaient agi fort sagement, car s'ils avaient tardé une minute de plus à recevoir la garnison, il aurait immédiatement « réduit la ville en cendres et passé tous les habitants au fil de l'épée [4]. » Il avait reçu plein pouvoir d'en agir ainsi et, dans la suite des événements, Noircarmes devait faire voir, en plus d'une effroyable circonstance, qu'il était capable de réaliser cette menace.

Les soldats, qui avaient marché toute la nuit précédente et qui étaient fermement persuadés que la ville refuserait les conditions proposées, furent extrêmement désappointés de voir leur échapper le pillage sur lequel ils avaient compté [5]. Huit à neuf cents paysans sans aveu, qui avaient suivi les régiments, munis chacun d'un grand sac vide qu'ils espéraient remplir en achetant aux soldats leur butin, ou en volant eux-mêmes à la faveur de la nuit de rapine et de carnage à laquelle on s'attendait, partageaient le mécontentement des

[1] Pasquier de la Barre MS.
[2] De la Barre MS., 77 v°, 78.
[3] Ibid., 78 v°.
[4] « Disant que la ville estait bien conseillée d'avoir obey à Sa Maj. sans avoir fait quelque rebellion, ajoutant que si quelque resistance lui heust esté donnée à introduire la garnison, qu'il avoit charge expresse de luy bouler par forche et mettre la ville en feu et tous les manans et habitans au fil de l'espée. » — De la Barre MS., 78 v°.
[5] Ibid., 79.

Digitized by Google

soldats, qui les chassèrent honteusement de la ville [1]. On procéda sur le champ au désarmement des habitants. On leur prit toutes les belles armes dont ils avaient été forcés de se munir à leurs frais, quand les magistrats les avaient enrégimentés sous huit bannières, pour défendre la ville contre tout danger de tumulte ou d'invasion ; ce qu'il y avait de plus beau en fait d'épées, d'arquebuses, de poignards et de pistolets fut partagé par Noircarmes entre ses officiers [2]. Voilà comment Tournay fut pacifié.

Pendant tout le cours de ces événements en Flandre, à Anvers, à Tournay, à Malines, la Duchesse avait montré plus de perfidie que jamais. Elle avait désavoué des actes que ceux auxquels elle avait fait appel dans le moment du danger, n'avaient posés que sur ses ordres ; elle avait feint de les louer de leur conduite, tandis qu'en secret elle défigurait leurs actions et calomniait leurs motifs, et elle avait mis en œuvre tous ses moyens pour lever des troupes à l'étranger, pendant qu'elle s'efforçait d'amuser les confédérés et les sectaires en affectant une fausse clémence.

Quand d'Orange se plaignit de ce qu'elle avait censuré les mesures qu'il avait prises à Anvers, et de ce qu'elle tenait un langage blessant pour lui, elle protesta qu'elle approuvait pleinement tout ce qu'il avait fait, — à l'exception seulement de l'autorisation donnée aux hérétiques de tenir leurs prêches dans la ville et d'exercer d'autres pratiques que leurs sermons — et que si elle était mécontente de lui, il pouvait être assuré qu'elle le lui dirait à lui-même plutôt que de l'attaquer quand il avait le dos tourné [3]. Le Prince qui avait été contraint par la nécessité et pleinement autorisé d'ailleurs par les termes de l'Accord à concéder ces deux points, en réalité le nœud vital des mesures qu'il avait prises, répondit avec beaucoup de calme, qu'il n'était pas assez léger pour croire qu'elle eût

[1] De la Barre MS. 81.
[2] De la Barre MS., 91.
[3] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 253-255.

parlé de façon à lui nuire, s'il n'avait pas été certain de son fait, ainsi qu'il en fournirait bientôt la preuve [1]. D'Orange n'était pas homme à se laisser tromper sur sa situation réelle, ni sur le caractère de ceux à qui il avait affaire. Marguerite ne manqua pas d'écrire encore dans le même sens à d'Hooghstraeten sur le compte du Prince, et de lui affirmer que rien n'était plus loin de ses intentions que de représenter la conduite de « son cousin, » le prince d'Orange, comme contraire aux intérêts de Sa Majesté; « car elle cognoissoit desja passé lointemps quelle estoit son affection au service de Dieu et du Roy, » et la diligence qu'elle l'avait toujours vu mettre à l'exécution de ce qui lui semblait convenir audit service [2]. Elle envoya de plus le conseiller d'Assonleville en mission spéciale auprès du Prince, pour que ce doucereux personnage informât ledit cousin d'Orange qu'il était et avait toujours été aimé et chéri par Sa Majesté, et que « elle l'avoit tousjours aymé comme son propre frère ou enfant [3]. »

Elle écrivit à de Hornes, pour approuver en général sa conduite, en termes assez vagues toutefois, et pour lui déclarer la grande confiance qu'elle avait en son zèle, en sa loyauté et en ses bonnes intentions [4]. Elle accorda le même éloge à d'Hooghstraeten, et quant à d'Egmont, elle ne cessait de lui reprocher les soupçons qu'il semblait vouloir s'entêter à entretenir sur ses véritables dispositions à elle et sur celles de Philippe, à l'égard de la conduite et des intentions du Comte [5].

On a déjà pu voir en partie quels étaient ses sentiments intimes et ses rapports secrets, sur le compte des illustres personnages qu'elle encourageait et louait ainsi. Ses descriptions prenaient de jour en jour de plus sombres couleurs. Elle disait à son frère que d'Orange, d'Egmont et de Hornes étaient sur le point de se mettre eux-mêmes à la tête des confédé-

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 239.
[2] La défense du comte de Hoestrate, 95.
[3] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 391-397.
[4] Foppens, Supplément, II. 420, 421, 436.
[5] Correspondance de Philippe II, I, 493.

Digitized by Google

rés, lesquels allaient prendre les armes et avaient levé des troupes; que la religion luthérienne allait être instaurée par la force, que tous les pouvoirs seraient confiés au triumvirat ainsi créé par les seigneurs, et que Philippe serait en réalité entièrement dépouillé des provinces qui avaient si longtemps appartenu à ses ancêtres [1]. Elle tenait toutes ces informations de Mansfeldt, auquel les nobles ne cessaient de répéter d'un air ironique qu'il jouait le rôle d'un valet fidèle qui ne recevrait jamais ses gages [2].

Elle ajoutait qu'un plan était déjà adopté pour le partage du pays; qu'Auguste de Saxe devait avoir la Frise et l'Overyssel; le comte de Brederode, la Hollande; le duc de Clèves et Lorraine, la Gueldre; le roi de France, les Flandres, l'Artois et le Hainaut, avec d'Egmont pour Stathouder perpétuel de ces provinces; le prince d'Orange, le Brabant, et ainsi de suite [3]. Un massacre général de tous les Catholiques avait été convenu par d'Orange, de Hornes et d'Egmont, pour le moment où le Roi mettrait le pied à bord du navire qui devait l'amener dans le pays [4]. Ce fait si remarquable, Marguerite l'appuyait auprès de Philippe de la respectable autorité de Noircarmes [5].

Elle s'excusait *d'avoir employé les services de ces nobles sous l'empire de la nécessité.* Leur conduite en Flandre, à Anvers, à Tournay, à Malines, avait été des plus répréhensibles, et elle avait été forcée de les désavouer sur les points les plus importants. Quant à d'Egmont, c'est avec la plus grande répugnance qu'elle lui avait confié des forces dans le dessein de réduire les sectaires flamands. Elle avait craint de paraître se défier de lui, mais cependant elle était convaincue que tous les soldats sous les ordres d'Egmont étaient autant

[1] Correspondance de Philippe II, I. 460, 461, 455, 456.
[2] Ibid.
[3] Ibid., I. 473-476.
[4] Ibid., I. 484.
[5] Ibid.

d'ennemis contre le Roi [1]. En dépit de ses protestations de fidélité à l'ancienne religion et à Sa Majesté, elle craignait qu'il ne trempât dans quelque noir complot contre Dieu et le Roi [2]. Quand on songe à la façon impitoyable dont en réalité le malheureux Comte avait sévi contre les sectaires, et les preuves sanguinaires qu'il avait fournies de sa fidélité « à Dieu et au Roi, » il semble à peine croyable que Marguerite ait pu écrire toutes ces assertions monstrueuses.

La Duchesse, de plus, avertit à plusieurs reprises son frère, que les nobles avaient l'habitude de se procurer copie de toute la correspondance échangée entre Madrid et Bruxelles, et qu'ils dépensaient de grosses sommes pour arriver à lire ses propres lettres et celles de Philippe, même les plus intimes [3]. Elle le priait, en conséquence, d'être sur ses gardes, parce qu'elle croyait que toutes leurs dépêches étaient lues [4]. Dans de telles circonstances, et ses dépêches contenant tout ce que nous venons de voir, ses plaintes sur l'incrédulité [5] qu'opposaient les seigneurs à ses protestations d'affection, sont vraiment étonnantes!

[1] Correspondance de Philippe II, I. 459.
[2] Ibid.
[3] Ibid., I. 475.
[4] Ibid., I. 393.
[5] Correspondance de Philippe II, I. Correspondance de Guillaume le Tacit., II. passim.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

COMBATS LIVRÉS; COMBATS ÉVITÉS.

(1566.)

Position de Guillaume d'Orange. — L'entrevue de Termonde. — Les lettres supposées d'Alava. — Intentions d'Egmont. — Isolement de Guillaume d'Orange. — Conduite d'Egmont et de Hornes. — Dissolution de la Confédération des Nobles. — Faiblesse que montrent d'éminents personnages. — Vigilance d'Orange. — Demande de convocation des États-Généraux. — Pamphlet du prince d'Orange. — La ville de Valenciennes refuse une garnison. — Influence de La Grange et De Bray. — La ville est mise en état de siége et investie par Noircarmes. — Tentatives pour la secourir. — Les Calvinistes sont battus à Lannoy et à Waterlots. — Joie du gouvernement. — Le siége est poussé de plus près. — Cruautés exercées sur les paysans. — Héroïsme des habitants. — Remontrance aux chevaliers de la Toison d'Or. — Conduite de Brederode. — D'Orange à Amsterdam. — Nouveau serment que demande le gouvernement. — D'Orange le refuse — Il se démet de toutes ses charges. — Conciliabule à Breda. — Nouvelle « Requête » de Brederode. — Il suscite des troubles et lève des troupes à Anvers. — Conduite de Hooghstraeten. — Plans de Brederode. — D'Orange est soupçonné de connivence. — Alarme à Bruxelles. — Tholouse à Austruweel. — Brederode en Hollande. — De Beauvoir défait Tholouse. — Excitation à Anvers. — Conduite résolue de Guillaume d'Orange. — Émeute de trois jours à Anvers, apaisée par le courage et la sagesse d'Orange.

Il faut maintenant que nous examinions certains événements importants qui se passaient en même temps que ceux exposés dans le précédent chapitre, afin que le lecteur puisse se rendre un compte exact de la position des personnages principaux de ce grand drame, vers la fin de l'année 1566. Le prince d'Orange avait, ainsi que nous l'avons vu, consciencieusement employé toute son énergie à achever la pacification de

la métropole commerciale, sur les bases approuvées par la Duchesse. Il avait établi une paix religieuse temporaire, seul moyen, dans la situation critique des choses, de détourner l'orage prêt à éclater; mais il avait laissé la loi suivre son cours contre quelques séditieux, que la justice avait régulièrement condamnés. Il avait travaillé jour et nuit,—au milieu d'immenses obstacles, de calomnies incessantes, d'avis contradictoires, — à rétablir l'ordre dans le chaos; il avait même risqué sa vie, — en se jetant un jour au milieu d'un rassemblement tumultueux, où armé d'une hallebarde arrachée à l'un de ses gardes, il avait frappé plusieurs des perturbateurs [1] et avait ainsi dispersé, seul pour ainsi dire, une émeute menaçante et dangereuse; il était resté à Anvers, cédant aux pressantes sollicitations des magistrats qui lui représentaient tous les prêtres comme menacés de mort et tous les marchands comme prêts à quitter la ville, du moment qu'il aurait le dos tourné [2]. Il était cependant indispensable qu'il fît une apparition dans son gouvernement de Hollande, où régnaient des désordres de même nature que ceux d'Anvers, et où tous les partis et toutes les classes de citoyens demandaient leur stathouder à grands cris. Malgré tous ses efforts, il se trouvait vis-à-vis du gouvernement dans une position sur laquelle il ne se faisait point illusion. Les phrases mielleuses de Marguerite, les prudentes louanges du « bénin et débonnaire » Philippe, n'avaient aucune prise sur cet homme d'État accoutumé à lire, à travers les actions des hommes, jusqu'au fond de leur cœur. Il apercevait déjà la perfidie et la vengeance imprimées en traits indélébiles dans le cœur de Philippe et dans celui de Marguerite. Ce qui l'avait surtout indigné, c'était l'insulte que lui avait faite la Duchesse Régente en envoyant le duc Éric de Brunswick avec des troupes en Hollande pour protéger Gouda, Woerden et d'autres villes situées dans le gouver-

[1] Antwerpsch Chronykje. p. 96; cité par Groen van Prinsterer. II. 510.
[2] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 259.

Digitized by Google

nement même du Prince [1]. Il savait parfaitement sous quelles couleurs, ainsi que les autres seigneurs, il était dépeint au souverain. Il était déjà convaincu que la contrée était destinée à être réduite à l'état de pays conquis par des mercenaires étrangers, et que sa vie, en même temps que celle de beaucoup d'autres nobles, serait alors sacrifiée [2]. Le moment était venu, où il lui était enfin légitime de chercher autour de lui des moyens de se défendre lui-même et son pays, pour le cas où le Roi viendrait à pousser l'égarement jusqu'à mettre à exécution les desseins que soupçonnait le Prince. Et le moment approchait rapidement où un homme d'État, occupant aux yeux du monde une position aussi élevée que la sienne, ne pourrait plus se soustraire à l'obligation de choisir le rôle auquel sa vie désormais devait être consacrée. Il fallait qu'il devînt un instrument aveugle de la tyrannie, ou rebelle, ou exilé. Pour un homme aussi habitué à lire dans l'avenir, le moment de choisir était même déjà arrivé. De plus, il doutait — et les événements devaient d'une manière éclatante justifier ses doutes, — qu'on l'acceptât comme instrument du despotisme, quand bien même il eût eu quelque inclination à se prostituer à un pareil service. C'est donc d'alors, et pour ces motifs, qu'il faut évidemment faire dater chez Guillaume le Taciturne, les premières pensées de trahison, si toutefois c'est trahir qu'entreprendre de protéger contre les atteintes d'un despote étranger, des libertés antiques et garanties par des chartes jurées. Le Prince dépêcha un envoyé secret au comte d'Egmont [3], pour lui représenter quels graves soupçons l'envoi du duc de Brunswick en Hollande prouvait chez la Duchesse, et pour lui proposer de prendre des mesures qui pussent obvier aux dangers qui menaçaient le pays. Il donnait à entendre que Catholiques et Protestants seraient broyés dans une même conquête, aussitôt que seraient achevés les formidables préparatifs d'inva-

[1] Groen v. Prinst., Archives. 322-326.
[2] Correspondance de Guillaume le Tacit., II. 391-397.
[3] Groen v. Prinst. Archives, etc., II. 323-326.

Digitized by Google

sion que faisait Philippe. Quant à lui, disait-il, il ne voulait pas rester dans le pays pour assister à la ruine et au désespoir du peuple, et pour tomber en victime passive de la vengeance qu'il prévoyait. Cependant, s'il pouvait compter sur l'appui d'Egmont et de Hornes, il était tout disposé, après approbation des États-Généraux, à risquer des préparatifs contre l'invasion armée des Espagnols, qui allaient venir réduire les Provinces en esclavage. Toutefois, ajoutait-il, des hommes comme eux trois ne devaient pas « se laisser couper l'herbe sous le pied, » et le moment d'agir était tout proche [1].

Voilà le plan dont le prince d'Orange était disposé à tenter l'exécution. Employer son influence et celle de ses amis, pour s'interposer entre un souverain bigot jusqu'à la folie et un peuple en proie à une frénétique exaltation religieuse; pour résister, s'il en était besoin, à la force brutale par la force même, et pour contraindre le souverain à respecter les chartes qu'il avait juré de maintenir intactes et qui étaient bien plus anciennes que son droit de souveraineté; voilà jusqu'où Guillaume d'Orange poussait déjà la trahison, car il ne pouvait d'aucune autre façon rester fidèle à sa patrie et à son propre honneur.

Rien ne sortit de cette ambassade secrète, car le cœur et le destin d'Egmont étaient déjà fixés. Néanmoins, avant que d'Orange ne partît pour le Nord, où les provinces hollandaises réclamaient impérieusement sa présence, eut lieu à Termonde une entrevue mémorable entre d'Orange, d'Egmont, de Hornes, Hooghstraeten et le comte Louis [2]. Les points débattus dans cette conférence furent probablement les mêmes que ceux qui avaient fait l'objet de l'ambassade secrète dont nous venons de parler. Le conciliabule fut de courte durée. Les seigneurs se rencontrèrent à onze heures et s'entretinrent jus-

[1] Groen v. Prinst. Archives, etc., II. 323-326.

[2] Foppens, Supplément. I (Procès d'Egmont). 73-76 ou 166-170 (Procès de Hornes). Groen v. Prinst., II. 360, sqq. Correspondance de Guillaume le Tacit., II. Introduction de Gachard. 74, sqq. Comparez Bor, II. 108; Hoofd, II. 114; Strada, V. 230, sqq.; Bentivoglio, III. 42, sqq. Correspondance de Philippe II, I. 474-476.

Digitized by Google

qu'à l'heure du dîner, c'est-à-dire entre midi et une heure. La discussion porta sur le contenu d'une lettre que de Hornes venait de recevoir de son frère Montigny, alors à Ségovie, et qui peignait en termes saisissants la fureur de Philippe à l'occasion des événements dont les Pays-Bas avaient été récemment le théâtre; le Baron ajoutait combien lui-même avait été étonné et indigné de ce qu'il eût été impossible aux nobles d'empêcher des outrages comme les prêches publics, la destruction des images et l'accord. Ils s'occupèrent aussi du mécontentement manifesté par la Duchesse, à propos des actes du comte de Hornes à Tournay, et ils lurent ensemble des lettres très remarquables, qu'on leur avait données comme ayant été écrites à Marguerite de Parme par l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Don Francis d'Alava. Ces lettres étaient supposées. Au moins la Régente l'affirme-t-elle ainsi dans sa correspondance en italien [1], et, dans ses lettres secrètes à Philippe, elle disait ordinairement la vérité. Cette fois la sagacité de Guillaume d'Orange avait été mise en défaut. Mais la fidélité frappante avec laquelle la politique actuelle et les vues du gouvernement y étaient décrites, l'exactitude avec laquelle des événements encore à venir y étaient prédits, et certaines nuances délicates qui donnaient un grand air de vérité à ces dépêches apocryphes, pouvaient aisément tromper, même un esprit aussi pénétrant que celui du Prince.

Les lettres [2] parlaient des sentiments profondément et depuis longtemps hostiles, qui animaient Philippe à l'égard d'Orange, d'Egmont et de Hornes, comme d'un fait bien connu et du signataire et de sa correspondante; mais elles recommandaient à la Duchesse d'affecter, dans ses rapports avec ces nobles, la cordialité la plus sincère. L'intention du Roi était de se servir d'eux et de les anéantir ensuite, disait le signataire, et le devoir de la Régente était de seconder ce dessein.

[1] Correspondance de Philippe II, I. 476.

[2] Les lettres sont rapportées par Bor, II. 109, 110, sans qu'il mette en doute leur authenticité.

« Les émeutes et les troubles n'ont pas eu lieu sans leur participation secrète, » disait le faux Alava, « et Votre Altesse peut être assurée qu'ils seront les premiers à qui Sa Majesté s'adressera, non pour leur conférer des honneurs et des dignités, mais bien pour les châtier comme ils le méritent. Toutefois Votre Altesse ne doit leur montrer aucun symptôme de déplaisir; elle doit, au contraire, les maintenir constamment dans la pensée que Sa Majesté les tient pour ses plus fidèles serviteurs. Tant qu'ils auront cette persuasion, on pourra plus facilement les employer, mais quand le temps sera venu, on les traitera d'une autre manière. Votre Altesse peut être assurée que le Roi ne désire pas moins qu'elle-même, de leur faire recevoir la punition qu'ils méritent [1]. » On engageait en outre la Duchesse « à agir avec les trois Seigneurs, d'après l'exemple que lui donnait le gouvernement espagnol dans ses rapports avec les envoyés, de Berghes et Montigny, auxquels on faisait bonne figure, mais que l'on surveillait de très près et que jamais on ne laisserait sortir vivants de l'Espagne [2]. » La suite de cette lettre faisait allusion à des engagements existants entre la France et l'Espagne, pour la destruction de l'hérésie; et de cette allusion aux résultats que l'opinion générale attribuait, quoique sans fondement, à la Conférence de Bayonne, semble ressortir la preuve décisive que réellement la lettre était apocryphe. Plus loin on s'y plaignait amèrement de la conduite de la Reine Régente, désignée comme « certaine dame bien connue de Votre Altesse, une personne sans foi, sans amitié et sans sincérité; l'hypocrite la plus consommée qui soit au monde. » Après diverses preuves de la duplicité de Catherine de Médicis, l'auteur de la missive poursuivait : « Elle m'envoie de fréquents messages par son petit nain noir, dans l'espérance de découvrir mes secrets à l'aide de cet espion. Mais je suis sur

[1] Bor. ubi sup.
[2] Ibid.

mes gardes, et je me flatte d'en apprendre plus sur son compte qu'elle n'en apprend sur le mien. Jamais elle ne pourra se vanter d'avoir trompé un Espagnol [1]. »

Il nous a paru indispensable de donner quelques extraits de ces pièces célèbres, à cause de la grande importance que l'on y attacha, tant à la Conférence de Termonde que pendant le procès d'Egmont et de Hornes. Les écrivains hollandais de ce temps n'ont jamais douté qu'elles ne vinssent d'Alava; et, ce qui est plus remarquable, Strada, l'historiographe des Farnèse, après avoir cité les dénégations de Marguerite sur l'authenticité de ces lettres, ajoute froidement : « Était-ce une invention des conspirateurs ou réellement des dépêches d'Alava? C'est ce que je ne déciderai pas; toujours est-il que la Duchesse *déclara* que ces dépêches étaient fausses [2]. »

Une chose certaine, c'est que quand on lit ces pages, quand on voit avec quelle sûreté l'écrivain plonge dans l'abîme des fourberies du cabinet espagnol; avec quelle clarté, il expose des événements encore couverts alors du voile de l'avenir, on est tenté de s'écrier : « Aut Alava, aut Diabolus; » ou bien l'ambassadeur a écrit les dépêches, ou c'est Guillaume d'Orange. Car quel autre que celui-ci aurait pu voir aussi clair dans l'avenir et dans le cœur de Philippe?

Comme cette accusation n'a jamais, que nous sachions, été portée contre le Prince, il est superflu de discuter jusqu'à quel point pareille supercherie eût été immorale. Sans doute une certaine tendance à recourir aux stratagèmes dans sa longue guerre contre l'Espagne, fait tache sur ce caractère d'ailleurs si noble. Mais avant de le condamner au tribunal de la conscience, que l'on scrute et que l'on pèse mûrement quelles ruses infernales il rencontra dans la politique qu'il avait à combattre, et combien était sainte et sublime la cause pour laquelle il livra la longue bataille de toute sa vie.

Il fut sans doute question à Termonde de l'opportunité ou

[1] Bor, ubi sup.
[2] Strada, V. 251.

de la possibilité de résister par la force à l'armée espagnole avec laquelle, selon toute probabilité, Philippe allait envahir les provinces et venir arracher la vie aux chefs de partis. Le comte Louis était disposé à prendre ses mesures en Allemagne pour préparer cette résistance. Il est très probable que le Prince soutint aussi cette proposition. Ainsi que dans son message antérieur à d'Egmont, il doit avoir parlé de la nécessité de lever des troupes, pour soutenir, contre la violence, les décisions des États-Généraux. Toutefois, rien de semblable n'est prouvé. D'Egmont, dans tous les cas, s'opposa au projet, alléguant que : « il ne falloit jamais avoir mauvaise opinion de l'intention d'un si bon Roy, comme Philippe; et qu'il n'avoit encore jamais fait une chose mauvaise, ny semblable envers nuls de ses subjects ny aultres; et que si quelqu'un se craindoit d'aultre chose, pouvoit sortir le Pays [1]. » D'Egmont exprima aussi des doutes sur l'authenticité des lettres attribuées à Alava, mais il consentit à les prendre avec lui à Bruxelles et à les mettre sous les yeux de la Régente; celle-ci, lorsqu'elle les vit, affirma vivement au Comte qu'elles étaient fausses [2].

La Conférence finit après avoir duré une heure et demie. Les nobles se rendirent alors à un dîner auquel d'autres personnes paraissent avoir été présentes, et la célèbre entrevue de Termonde fut ainsi terminée. Après le repas, les cinq seigneurs montèrent à cheval, et s'en allèrent, chacun de son côté [3].

A dater de ce moment, les positions respectives de ces chefs de la noblesse se dessinèrent plus nettement. Guillaume d'Orange resta dans un isolement presque complet. Sans l'assistance d'Egmont, toute résistance quelque peu efficace

[1] Procès d'Egmont (Foppens, I. 75).
[2] Lettre d'Egmont dans Groen v. Prinst., Archives, II. 400, 401.
[3] Procès d'Egmont, 75-76. Procès de Hornes, 166-170 (Foppens, Supplément). Correspondance de Guillaume le Tacit., II. Introduction de M. Gachard, LXXIV, sqq. Comparez Bor, II. 108; Hooft, III. 114; Strada, V. 250, sqq.; Bentivoglio, III. 42, sqq.; Correspondance de Philippe II, I. 474-476.

Digitized by Google

à l'invasion imminente des Espagnols, semblait hors de question. Or, le Comte avait pris sa résolution, irrévocable et fatale. Après diverses oscillations pendant la période orageuse qui venait de s'écouler, son esprit, malgré toutes les causes de perturbation qui l'avaient influencé jusqu'ici, s'était tourné maintenant d'une façon décidée du côté de la fidélité au Roi. Hélas! en gouvernant vers cette étoile polaire, il devait rencontrer un naufrage complet! Le malheureux Comte, défendu contre toute crainte de Philippe par le mur d'airain d'une conscience tranquille, ne voyait rien dans son passé qui pût le faire pâlir de peur. En outre, il était confiant par nature, catholique de religion, et royaliste par habitude et conviction. Tout cela l'empêchait de douter un seul instant que les services rendus par lui à la couronne, ne fussent pas plus que suffisants pour contrebalancer les quelques paroles en l'air ou les quelques démonstrations insolentes dont il avait pu jadis se rendre coupable.

De Hornes avait pris une autre voie, mais qui l'éloignait également du Prince, et le conduisait au même destin que celui vers lequel d'Egmont marchait en aveugle. L'Amiral n'avait jamais commis aucun acte de trahison. Il avait fait de son mieux, au contraire, dans plusieurs circonstances difficiles, pour prévenir la rébellion et sauvegarder les intérêts du plus ingrat des souverains. Il était décidé maintenant à se draper dans sa vertu, à se retirer de la vie de cour, pour laquelle il n'avait jamais senti de vocation [1], et à rompre toute liaison avec un gouvernement par lequel il se voyait très mal traité. Chagrin, irrité, désappointé, ruiné et calomnié, il ne voulait avoir plus longtemps affaire ni avec le Roi, ni avec la Duchesse. Il avait des griefs d'ancienne date contre la famille royale tout entière. Jamais il n'avait pardonné à l'Empereur de lui avoir refusé, dans sa jeunesse, l'emploi de

[1] « Aiant par trop cognu n'estre ma vocation estre en court. » etc., etc. — Lettre de Hornes à son secrétaire, Alonzo de la Loo. Foppens. II. 470, 471.

chambellan [1]. Il avait longtemps et fidèlement servi Philippe, et jamais il n'avait reçu un sou de salaire ou *merced*, malgré tous ses travaux comme conseiller d'État, comme amiral et comme surintendant en Espagne; tandis que son frère cadet avait reçu pendant longtemps un traitement annuel de neuf ou dix mille florins. Il avait dépensé quatre cent mille florins au service du Roi; ses propriétés étaient hypothéquées pour toute leur valeur, et il en avait été réduit à vendre son argenterie de famille [2]. Il avait servi de son mieux la Duchesse à Tournay et prévenu les « Vêpres siciliennes » qui, à son arrivée, étaient imminentes [3]. Il avait sauvé les Catholiques d'un massacre général, et malgré tout cela, il apprenait par Montigny que toutes ses actions étaient défigurées en Espagne et ses intentions présentées sous les plus noires couleurs [4] : son cœur ne le portait plus à rester au service de Philippe, quand bien même il en eût encore eu les moyens. Il avait donné pour instructions à son secrétaire Alonzo de Laloo, envoyé par lui depuis plusieurs mois à Madrid, de ne plus s'occuper des indemnités et « *mercedes* » réclamées par son maître et de signifier simplement au Roi qu'il abandonnait toute sollicitation et se démettait de tous ses emplois. Il pouvait, aussi bien que l'empereur Charles, se faire ermite pour le restant de ses jours [5]. S'il n'avait que peu, il saurait vivre de peu. C'est dans ce sens qu'il parlait à Marguerite de Parme, à d'Assonleville, à tous ceux qui l'entouraient. C'est précisément dans ce style et sur ce ton qu'il écrivit à Philippe, défendant avec indignation ce qu'il avait fait à Tournay, protestant contre la conduite tortueuse de la Duchesse et déclarant tout net qu'il ne voulait pas traiter plus longtemps, avec des femmes, de choses qui concernaient l'honneur d'un

[1] Renom de France, MS., I. c. 31.
[2] Renom de France, MS., I., c. 31.
[3] Ibid.
[4] Ibid.
[5] Ibid. Foppens, Supplement, II. 506-509.

Digitized by Google

homme [1]. Emporté par la conscience de l'injustice criante qu'on lui faisait, l'Amiral s'exprima alors en des termes que vraisemblablement Philippe devait ne pas lui pardonner. Il n'avait entrepris la pacification de Tournay que parce que c'était le gouvernement de Montigny et qu'il avait promis ses services toutes les fois qu'on les lui demanderait. De Hornes était un frère aimant et dévoué, et il est touchant de le voir féliciter Montigny de se trouver, après tout, mieux en Espagne que dans les Pays-Bas [2]. Ni la fidélité, ni le catholicisme sincère, qui méritaient à de Hornes les éloges de Montigny, dans les lettres intimes de celui-ci [3], ne purent sauver les deux frères du fatal destin dont l'accomplissement approchait rapidement pour tous deux.

Ainsi de Hornes, aveugle comme d'Egmont, et ne se doutant point qu'un seul pas en dehors de l'obéissance passive avait creusé entre Philippe et lui un abîme infranchissable, résolut d'attendre la fin de ses jours dans un sombre isolement. Personnage quelquefois peut-être un peu intéressé, mais honnête homme pour son époque, d'intelligence médiocre, mais brave, généreux et droit dans ses desseins, harcelé par les traits de la calomnie, pourchassé par toute la meute des flatteurs du pouvoir, et toujours de plus en plus près, à mesure que le pouvoir gagnait le dessus, il se retira dans son « désert, » comme il appelait son vieux manoir ruiné de Weerdt [4], où il se tint comme un loup acculé, grondant contre la Régente, contre Philippe et contre tout le monde.

[1] Foppens, Supplément, II. 501-503.

[2] « Pour fasché que estes là, estes plus à votre aise que ici. » — Lettre à Montigny. — Foppens, II. 496.

[3] « J'ai reçu ung grand contentement de l'assurance que me donnez, que nuls ne basteront de vous faire changer d'opinion, en chose qui touche le fait de la religion ancienne, qui est certes conforme à ce que j'en ay tousjours feremeul pensé et cru, ors que le diable est subtil, et ses ministres. Je n'ai failly de le faire entendre aux lieux que m'avez escrit. » — Montigny à de Hornes, 26 mai 1567.

La lettre est publiée tout entière dans Willems, Mengelingen van Historisch Vaderlandschen Inhoud (Antwerpen, 1827-1830), pp. 325-334.

[4] Procès de Hornes. Foppens, Supplément.

Ainsi les deux chefs sur la coopération desquels d'Orange avait cru jusque là pouvoir compter, s'étaient totalement séparés de lui. La confédération des nobles s'était aussi dissoute, après n'avoir accompli que peu de choses, malgré ses bruyantes démonstrations, et avoir perdu tout crédit auprès du peuple par la résiliation formelle du Compromis, en conséquence de l'Accord du mois d'août[1]. Comme corps, ils avaient justifié le sarcasme d'Hubert Languet qui disait que : « les nobles confédérés avaient ruiné leur patrie par leur extravagance et leur incapacité. » Ils avaient profané une cause sainte, par d'indécentes orgies; ils l'avaient compromise par des démonstrations séditieuses, et l'avaient abandonnée quand elle avait le plus besoin de défenseurs. Bakkerzeel s'était distingué en faisant pendre des sectaires dans les Flandres; « Toison d'Or, » De Hammes, après avoir donné beaucoup de scandale à Anvers et aux environs, depuis l'Accord, avait fini par accepter un grade dans l'artillerie de l'Empereur et trois cents couronnes de la duchesse Marguerite, pour frais d'équipement[2]. Culembourg servait la cause de la liberté religieuse en profanant les églises dans ses domaines héréditaires, brisant les statues, dînant dans les chapelles et donnant la sainte hostie à manger à son perroquet[3]. Rien n'était plus absurde que ces actes d'irrévérence qui offensaient les catholiques et dégoûtaient les patriotes honnêtes. Rien n'était plus en désaccord avec les sentiments d'Orange, qui avait pour premier principe l'abstention mutuelle de toute insulte entre toutes les dénominations de Chrétiens. Et cependant on ne peut, sans en être révolté, voir l'indignation qu'affectaient

[1] Groen v. Prinst., II. 282.

[2] Lettre inédite (13 Septembre) de Marguerite de Parme à Philippe II, Archives de Bruxelles, MS. — La Duchesse exprimait un profond regret de ce que les statuts de l'ordre, dont de Hammes était un des serviteurs, l'empêchassent de l'arrêter et de le punir de tous ses crimes. Ses conseils, Viglius, d'Assonleville et autres devaient plus tard faire de nouvelles découvertes sur ces privilèges, quand il s'agit de mettre à mort non plus un simple employé, mais les plus illustres chevaliers de l'Ordre.

[3] Ibid., I. 472, 480, 481.

Digitized by Google

devant de pareilles offenses certains êtres des plus méprisables. Ainsi Armenteros, dont le nom était synonyme de vol public, qui depuis des années entassait des monceaux d'or, par ses concussions, ses ventes au plus offrant des hauts emplois civils et ecclésiastiques, ses corruptions et ses rapines de toute espèce, Armenteros ne pouvait contenir son horreur à la pensée d'hosties mangées par des perroquets ou « rôties à la fourchette [1] » par des prêtres renégats; il épanchait ses douleurs à ce sujet dans le sein de son fidèle Antonio Perez, cet homme qui devait faire retentir l'Europe du bruit de ses débauches, de ses infâmies politiques et de ses meurtres de sang-froid.

Il y avait néanmoins parmi les confédérés, plusieurs hommes à qui il était réservé de rendre d'honorables services à la cause nationale. Les noms de Louis de Nassau, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Bernard de Mérode, devaient plus tard être gravés en lettres d'or dans les annales de leur patrie; mais alors ils étaient impatients, inconsidérés, non soumis encore au contrôle de Guillaume d'Orange. Louis attendait avec anxiété que le Roi arrivât d'Espagne, à la tête d'une armée, et que « la danse de l'ours commençât [2]. » Brederode, bruyant, braillard et absurde comme toujours, jetait le ridicule sur la cause nationale par ses bouffonneries, et mettait toute la nation en danger par ses tentatives infructueuses de rébellion.

Pour le prince d'Orange, quel parti prendre? Il ne trouvait personne qui comprît ses vues. Vers la fin de l'année, il avait acquis la certitude que le plan du gouvernement était arrêté. Il ne faisait aucun mystère de la résolution qu'il avait prise de ne jamais servir d'instrument à l'oppression que l'on projetait pour le peuple. Il s'était à plusieurs reprises démis de ses charges, et il était décidé maintenant à faire accepter une

[1] « Asar en un asador. » — Correspondance de Philippe II. I. 180. 181. Thomas Armenteros à Antonio Perez.

[2] Archives et Correspondance, II. 309.

bonne fois sa démission. S'il usait de dissimulation, c'était parce que l'hypocrisie de Philippe ne permettait la franchise à personne. Quand le souverain désavouait constamment tout projet hostile à l'égard de son peuple, et témoignait une affection extrême à des hommes que dans sa pensée il avait déjà condamnés à l'échafaud, comment le Prince eût-il pu le dénoncer ouvertement? Sauver sa patrie et ses amis d'une ruine imminente, était son devoir. Aussi se tenait-il dans l'attitude d'un surveillant. L'œil vigilant du Prince poursuivait Philippe jusqu'au fond de son cabinet. Le Roi assurait à sa sœur que les craintes qu'elle avait conçues à l'égard de leur correspondance étaient sans fondement. Il mettait toujours ses papiers sous clef et portait cette clef sur lui [1]. Malgré cela la clef lui était dérobée et les papiers étaient lus. D'Orange avait coutume de faire remarquer que les hommes de loisir pouvaient s'occuper de recherches philosophiques et des secrets de la nature, mais que son affaire à lui était d'étudier le cœur des rois [2]. Il connaissait l'homme et la femme qu'il avait à combattre. Nous en savons assez sur la politique que suivaient en secret Philippe et Marguerite, pour apprécier avec quelle exactitude le Prince avait jugé toute la situation. Si ses amis avaient écouté ses avertissements, ils eussent pu vivre et lutter contre la tyrannie. S'il avait suivi leur exemple de fausse loyauté, il y aurait eu une victime de plus, victime plus illustre que toutes les autres, et tout un pays plongé dans un esclavage sans espoir.

C'est par de telles considérations que nous pouvons nous expliquer ses rapports avec un homme comme Brederode. Les entreprises de ce dernier, de Tholouse et d'autres, ainsi que la résistance de Valenciennes, n'auraient guères pu être empêchées, même par l'opposition du Prince. Se sachant lui-même déjà proscrit et condamné par le tyran, eût-il été se mettre

[1] Foppens. Supplément, II. 512.
[2] Strada, V. 254.

Digitized by Google

en campagne contre des hommes, dont les actes bien que prématurés et sans succès possible, n'avaient pas moins pour but de s'opposer à la tyrannie? Il laissait à d'Egmont une telle loyauté. Jusque tard dans l'automne, il avait continué à croire à la possibilité de convoquer les États-Généraux et de faire, en Allemagne, des préparatifs pour prêter main-forte à leurs décrets. Les confédérés et les sectaires s'étaient vantés de pouvoir facilement lever une armée de soixante mille hommes, rien que dans les Provinces [1], de ce que douze cent mille florins leur seraient fournis mensuellement par les riches marchands d'Anvers [2], et ajoutaient qu'il était absurde de supposer que les mercenaires allemands enrôlés par la Duchesse dans la Saxe, la Hesse et d'autres pays protestants, lui seraient jamais d'une grande assistance contre les adhérents à la religion réformée [3]. Sans se confier plus que de raison à ces assertions exagérées, le Prince pouvait à bon droit se croire assez fort,—avec l'aide des confédérés, d'Egmont et de sa propre influence, immense à Anvers et dans son gouvernemement, — pour soutenir les pouvoirs constitués de la nation même contre une armée espagnole, et s'interposer justement et efficacement entre le tyran furieux et le pays que celui-ci se préparait à écraser. Les Catholiques les plus compétens étaient eux-mêmes d'avis que si d'Egmont se déclarait pour la Confédération, il pourrait entrer en campagne à la tête de soixante mille hommes, et d'un seul coup se rendre maître de tout le pays [4]. Uni au

[1] « Mesmes osent aucuns des confederez et sectaires menasser d'oser d'armes et force contre moi —— Se vantans que l'on fera venir en armes contre moy cinquante ou soixante mil hommes de ces pays sans les estrangiers. » — Lettre inédite de Marguerite de Parme, précédemment citée. Archives de Bruxelles, MS.

[2] « Disans avoir les bourses des marchands d'Anvers qui en ce cas leur furniront par mois plus de xii mil florins, etc., etc. » — Ibid.

[3] « Que en fait de la religion les dits Alemans les favoriseront oires qu'ilz soient en la soulde de Votre Majesté, et consequemment oseront plus tot barbouiller quelque chose. » — Ibid.

[4] « Vous l'eussiez veu marcher en campaigne avec une armée de 60 000 hommes et avoir reduict en sa puissance la ville de Bruxelles —— par un exploit soudain se fust aisement emparé de la principaulté des Pays-Bas, etc., etc. » — Pontus Payen. MS.

Digitized by Google

prince d'Orange, ils eussent constitué ensemble une force morale et matérielle, réellement invincible. C'est pour cela que non-seulement d'Orange, mais encore toute la population du pays, les Catholiques aussi bien que les Protestants, et la Duchesse Régente elle-même, demandaient la convocation des États-Généraux. Malgré la résolution fermement arrêtée, mais secrète, qu'avait prise Philippe de ne jamais permettre la réunion de ce corps, mais de laisser cependant subsister l'espoir qu'il serait quelque jour réuni, Marguerite n'avait cessé d'importuner son frère pour qu'il accordât la convocation. « Il y a moins de danger, » se sentait-elle forcée de dire elle-même, « à assembler les États-Généraux, qu'à ne pas les assembler; il vaut mieux conserver la religion catholique dans une partie du pays que de la perdre entièrement [1]. » « Plus on différera, disait-elle, plus les affaires publiques deviendront désespérées. Si on tarde plus longtemps à prendre cette mesure, toute la Flandre, la moitié du Brabant, toute la Hollande, la Zélande, la Gueldre, Tournay, Lille et Malines seront perdus pour toujours, sans aucune chance de jamais y restaurer l'ancienne religion [2]. » En résumé, le pays était « sans foi, ni roi, ni loi [3], » et aucune délibération quelconque des États-Généraux ne pouvait entraîner une situation pire. Puisque telle était l'opinion de la Duchesse et, suivant elle-même, celle de presque tous les bons catholiques du pays, était-ce chose étonnante et trahison que les efforts du Prince en faveur de la mesure?

Toutefois, à mesure qu'elle se sentit plus forte, et que le peuple, terrifié du sort de Tournay et de Valenciennes, commença à perdre courage, la Duchesse vit s'affaiblir les raisons d'assembler les États-Généraux. D'Orange, de son côté, com-

[1] « C'est moins mal les assembler que point assembler, etc., etc. » — Lettre inédite de la Duchesse de Parme.

[2] Lettre inédite de la Duchesse de Parme.

[3] « Estant quasi tout le pays sans foy, roy et loy, et le peu que demeure entier s'en va journellement empirant. » — Ibid.

plétement abandonné par d'Egmont et de Hornes, et n'ayant que peu de confiance dans le caractère des ci-devant confédérés, se renferma dans une inaction relative, mais vigilante.

Vers la fin de l'année fut mis en circulation, un pamphlet écrit de sa main et fort remarquable dans lequel il démontrait au gouvernement du Roi, avec sa profondeur de pensée, sa modération de langage et sa modestie habituelles, la nécessité d'accorder, jusqu'à un certain point la liberté religieuse. L'homme qui depuis son enfance, pour ainsi dire, avait occupé les emplois civils et militaires les plus élevés du pays et qui, aux yeux de ses ennemis comme à ceux de ses amis, passait pour le personnage le plus important des trois millions d'habitants de sa patrie, cet homme s'excusait de risquer d'être tenu pour « présomptueulx » en mettant son avis en avant. « Je ne vouldrois, » disait-il [1], « en ungne affaire de telle importance, estre plus saige et prétendre plus avant que mon aage et expérience ne comporte; néantmoings voïant les affaires aux extrêmes perplexités, ayme mieux être tenu pour tel, considérant principalement estre le debvoir d'ung chacun, soit vieux ou jeusne, d'ayder et assister en une nécessité si grande, la patrie de tout son pouvoir [2]. »

Voilà donc quelles étaient l'attitude des principaux personnages et la situation des affaires dans les Pays-Bas, vers la fin de l'année 1566, si féconde en événements, et la dernière année de paix que dussent voir la génération d'alors et la génération suivante. Le gouvernement, faible quand l'année avait commencé, était plus fort quand elle finissait. La Confédération était dissoute et les confédérés dispersés. La Requête, les banquets des gueux, les prêches publics, les fureurs des Iconoclastes, l'Accord du mois d'août, avaient été suivis d'une réaction. Tournay avait accepté une garnison. D'Egmont, complétement soumis au pouvoir, s'occupait à contraindre toutes

[1] Archives et Correspondance, II. 429-450. Comparez Hopper, Rec. et Mem., III Il est aussi donné par Bor, III. 131-135.
[2] Archives et Correspondance, II. 450, 451.

les villes des Flandres et de l'Artois à recevoir des troupes en quantité suffisante pour y maintenir une obéissance aveugle et y étouffer toute démonstration hérétique, de façon que la Régente avait, pour ainsi dire, le loisir nécessaire pour opérer la réduction de Valenciennes.

Cette ville antique, située dans le Hainaut et sur les frontières de France, devait sa fondation à l'empereur Valentinien, de qui elle avait par la suite conservé le nom [1]. Érigée originairement par lui en lieu de refuge, elle avait obtenu le privilége d'offrir un asile aux débiteurs, aux gens hors la loi, et même aux meurtriers. Ce vieux droit s'était maintenu avec certaines modifications, jusqu'à l'époque qui nous occupe maintenant [2]. Jamais toutefois, à en croire le gouvernement, pas même aux temps les plus barbares, la ville n'avait abusé de son droit d'asile, comme elle le faisait alors. Qu'était-ce que des débiteurs, des voleurs et des assassins en comparaison des hérétiques? Et ces hérétiques, les pires ennemis de leur propre race, fourmillaient dans la cité rebelle; ils osaient y pratiquer les plus infâmes rites de Calvin; ils y obéissaient aux plus corrupteurs de tous les prédicants : Guy de Bray et Pérégrin La Grange! La ville était un foyer d'hérésie et de sédition, et il semblait arrêté de commun accord que le combat décisif pour ce que l'on appelait la religion nouvelle, se livrerait au pied de ses murailles [3].

Dans une situation riante, au milieu d'une vallée fertile, entourée de remparts redoutables et de fossés profonds, Valenciennes, traversée par l'Escaut qui permettait d'inonder les prairies environnantes, était à cette époque regardée presque comme imprenable [4]. La ville fut sommée d'accepter une garnison à peu près en même temps que Tournay. A cette

[1] Guicciardini, 458, sqq.
[2] Ibid.
[3] « —— Il sembloit que de la fortune de Valenciennes dependoit celle de toute la gueuserie. » — Valenciennes, MS.
[4] Guicciardini, ubi suprà.

Digitized by Google

demande du gouvernement, on répondit par un refus péremptoire. Vers le milieu de décembre, Noircarmes ordonna aux magistrats d'envoyer une députation à Condé, pour y conférer avec lui. En conséquence, le pensionnaire Outreman se rendit dans cette dernière ville, accompagné de plusieurs de ses collègues [1]. Cette députation n'était pas opposée à la demande du gouvernement. Les magistrats des villes étaient en général fort éloignés de toute idée de rébellion; mais dans Valenciennes, le pouvoir réel, en ce moment, était entre les mains du consistoire calviniste et des ministres. Les députés, à leur retour de Condé, convoquèrent les principaux membres et les prédicateurs de la religion réformée. On représenta à ceux-ci que le devoir leur ordonnait d'user immédiatement de toute leur influence en faveur de la demande faite à la ville par le gouvernement [2]. « Puissé-je devenir muet comme un poisson, » répondit fièrement La Grange, « puisse ma langue se coller à mon palais, avant que je ne conseille à mon peuple d'accepter une garnison de mercenaires cruels, destinés à fouler aux pieds leur liberté de conscience [3]! »

Le conseiller Outreman fit observer au fougueux ministre que s'il craignait pour sa propre vie et celle de ses collègues, on demanderait au gouvernement toutes les garanties nécessaires pour qu'ils pussent s'éloigner avec un sauf-conduit. La Grange répondit qu'il ne craignait rien pour lui-même; que le Seigneur saurait bien protéger ceux qui répandaient sa sainte parole et qui y croyaient, mais qu'Il ne leur pardonnerait pas, s'ils allaient tendre le cou à ses ennemis [4].

Il fut bientôt évident que toute transaction était impossible. Les magistrats n'avaient plus aucune autorité; les prédicateurs étaient tout-puissants, et les citoyens, dit un catholique contemporain, habitant de Valenciennes, « se laissaient conduire par

[1] Valenciennes, MS.
[2] Ibid.
[3] Ibid. Pontus Payen, MS.
[4] Ibid. Ibid.

leurs ministres comme un troupeau de bœufs [1]. » La Duchesse rendit donc, le 17 décembre 1566, un décret proclamant la mise de la ville en état de siége et déclarant rebelles tous ses habitants [2]. Les crimes qui leur attiraient cette pénalité étaient minutieusement exposés dans le décret. Des prêches de la religion réformée avaient été autorisés dans deux ou trois églises; le sacrement selon le rite calviniste, avait été publiquement administré, et tous les communiants avaient formellement abjuré toute adhésion à la religion catholique; — à la liste de leurs iniquités, les habitants venaient d'ajouter le refus séditieux de recevoir la garnison que leur envoyait la Duchesse. Pour de pareilles offenses, la Régente croyait de son devoir de défendre aux habitants des villes, villages et provinces des Pays-Bas, toute communication avec Valenciennes, tout achat ou vente avec ses habitants, toute livraison de vivres et provisions, sous peine d'être tenus comme complices de leur rébellion, et comme tels exécutés par la hart [3].

La ville fut aussitôt investie par Noirearmes avec toutes les troupes que l'on pouvait y employer. Les confédérés promettaient du secours aux assiégés; Guillaume d'Orange les encourageait secrètement à persister dans leur juste refus [4]; Brederode et d'autres se livraient à des démonstrations hostiles destinées à rester infructueuses; mais dans l'entretemps les habitants n'avaient d'autre appui que l'intrépidité de leurs cœurs et la force de leurs bras.

D'abord on soutint le siége avec allégresse. On fit de fréquentes sorties, on risqua de vives escarmouches, dans lesquelles les Huguenots, d'après le témoignage de l'un des plus ardents catholiques du temps, se conduisirent avec la bravoure de troupes éprouvées, et comme si de toute leur vie ils n'eussent fait autre chose que porter les armes [5]. On organisa

[1] Valenciennes. MS.
[2] La proclamation est donnée par Bor, III. 154-156.
[3] Proclamation dans Bor, ubi sup.
[4] Correspondance de Guillaume le Tacit., préface, CXLIX, CL., notes.
[5] « Sortoient journellement aux escarmouches combattans avec hardiesse et

Digitized by Google

des expéditions contre les monastères des environs dans le but de se procurer des vivres, et les débris de statues, provenus du pillage des églises, servirent à construire au-dessus d'un bras de la rivière, un pont que, par dérision, on nomma le Pont des Idoles [1]. Noircarmes et les six officiers qui commandaient sous lui, semblaient conduire les opérations avec mollesse; on les surnomma les Sept Dormants [2]. Une paire de lunettes gigantesques, de trois pieds de circonférence, fut plantée sur les remparts, afin d'apercevoir, aussitôt son arrivée, l'artillerie que l'on disait être envoyée aux assiégeants par les papistes d'Arras [3]. Le conseiller Outreman, qui avait quitté la ville avant le siége, y rentra sur l'invitation de Noircarmes. Il fut reçu avec mépris; on répondit par des cris de fureur à ses propositions en faveur du gouvernement; on lui jeta des pierres, et il fut très heureux de pouvoir s'échapper vivant [4]. Les chaires retentissaient du récit des exploits immortels de Josué, de Judas Machabée et d'autres héros bibliques [5]. Les miracles accomplis en leur faveur servaient à entretenir l'enthousiasme du peuple, tandis que les mouvements qui se produisaient sur divers points du voisinage renforçaient l'espoir d'un soulèvement général dans tout le pays.

Ces espérances devaient être déçues. Il est vrai qu'en deux endroits différents un grand nombre de réformés s'étaient réunis. Environ trois mille sectaires étaient rassemblés à Lannoy sous les ordres de Pierre Cornaille qui, jadis serrurier et ensuite prédicateur calviniste, se disposait maintenant à

dextérité comme si toutte leur vie n'eussent faict auttre chose que porter les armes. » — Pontus Payen, MS.

[1] Ibid.

[2] « Les gueux les appelloient les sept dormans. » — Valenciennes, MS.

[3] « Ils avoient fichez sur leurs ramparts de fort longues picques et au bout d'icelles attaché de fort grandes lunettes aiantes trois pieds en diametre, et quand on leur demandoit à quoy elles servaient, respondaient joyeusement que c'estoit pour decouvrir de plus long l'artillerie que les papistes d'Arras debvoient envoier, etc., etc. » — Pontus Payen, MS.

[4] Valenciennes, MS.

[5] Ibid.

tenter la fortune comme général [1]. Mais sa troupe était sans ordre ni discipline. Elle se composait de paysans armés de fourches, de jeunes étudiants et de vieux soldats retirés du service, armés de d'arquebuses rouillées, de piques et de hallebardes [2]. Une compagnie du même genre, s'élevant à douze cents hommes à peu près, s'organisait à Watrelots [3]. On espérait que des forces imposantes seraient bientôt sur pied, et que les deux troupes, après avoir opéré leur jonction, marcheraient au secours de Valenciennes. On se vantait qu'avant peu de temps il y aurait trente mille hommes en campagne [4]. Parmi les Catholiques, on craignait même tant soit peu qu'il en fût ainsi.

Ce fut alors que Noircarmes et ses « sept dormants » firent voir qu'ils étaient éveillés. Au commencement de janvier 1567, ce farouche soldat, parmi les vices duquel la nonchalance ne figura jamais, tomba sur l'armée du serrurier à Lannoy, pendant que le seigneur de Rassenghien attaquait le même jour, la troupe campée à Watrelots [5]. Au premier choc Noircarmes tua ou mit en fuite la moitié de ses ennemis. Cette masse hétérogène se débanda dès l'abord. Le ministre se battit bien, mais ses soldats indisciplinés prirent la fuite aussitôt qu'ils aperçurent l'ennemi. Ceux qui portaient des arquebuses, les jetèrent loin d'eux, sans même les décharger, afin de courir plus vite. Un millier d'entre eux au moins restèrent morts sur le carreau; d'autres furent culbutés dans la rivière. D'après les rapports des Catholiques, on en extermina deux mille six cents dans l'espace d'une heure [6]. Rassenghien, de son côté, attaqua, avec cinq ou six cents réguliers, les forces

[1] Valenciennes, MS. Ponlus Payen, MS.
[2] Ponlus Payen, MS.
[3] Ibid.
[4] Ibid.
[5] Ponlus Payen, MS. Valenciennes, MS. Comparez Hoofd, III. 125; Strada, VI. 256, 257. Vit. Viglii, 49.
[6] Groen v. Prinst., Archives, etc., III. 7, 8. Comparez Strada, ubi sup.; Hoofd, ubi sup.; Ponlus Payen, MS.

Digitized by Google

de Tériel, qui étaient en nombre double des siennes. La moitié des Réformés fut bientôt massacrée ou mise en fuite. Toutefois six cents d'entre eux, qui avaient déjà vu le feu, se réfugièrent dans le cimetière de Watrelots. Là, retranchés derrière les murs de pierre, ils soutinrent vaillamment l'attaque des Catholiques [1]. Le sommeil des morts qui reposaient dans ce paisible cimetière de village, fut tout à coup troublé par le tumulte d'un combat des plus sanglants. Ce retranchement temporaire fut bientôt emporté, et les Huguenots battirent en retraite dans l'église. Une grêle de balles vint pleuvoir sur eux pendant qu'ils se pressaient sous le porche étroit [2]. Bientôt quatre cents cadavres furent gisants au milieu des tombeaux. Le reste de la troupe fut traqué dans l'église, et de l'église dans le clocher. Alors on alluma un grand feu au pied de la tour et on l'y entretint jusqu'à ce que tous fussent rôtis ou suffoqués [3]. Pas un homme n'échappa.

Voilà quelle fut l'issue de la première bataille livrée dans les Pays-Bas, pour la cause de la liberté religieuse. Il faut avouer que cela n'avait rien de très encourageant pour les amis de l'indépendance. L'orgueil des partisans du gouvernement fut proportionné aux appréhensions qu'ils avaient conçues quant au dénouement de ce soulèvement dans le pays wallon. « Ces bons hypocrites, » écrivait un correspondant de Guillaume d'Orange, « haulcent pour l'heure la teste comme trommetaires et ne sont quacy plus traictables d'orgueil [4]. » Le duc d'Aerschot et le comte de Meghen donnèrent de grands banquets à Bruxelles, dans lesquels tous les bons chevaliers burent largement en réjouissance de la victoire, et à la santé de Sa Majesté et de Madame. « Je vis justement Berlaymont passer devant ma fenêtre, » écrivait Schwartz au Prince. « Il

[1] Pontus Payen, MS.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] « Haulcent pour l'heure la teste comme trommetaires, et ne sont quacy plus traictables d'orgueil. » — Archives et Correspondance, III, 13.

venait du dîner d'Aerschot avec une figure aussi rouge que le nouveau chapeau du Cardinal [1]. »

D'autre part, l'humiliation des citoyens de Valenciennes fut en raison directe de la joie de leurs adversaires. Il n'était plus question maintenant des sept dormants; il n'y avait plus de lunettes dressées sur des lances, pour épier l'arrivée des renforts envoyés à l'ennemi. On sentait que le gouvernement était bien éveillé, et que la ville serait bientôt témoin de grandes horreurs qu'elle pourrait voir sans bésicles. Le siége fut poussé avec plus de vigueur. Noircarmes prit une position très avantageuse à Saint-Arnaud, d'où il pouvait intercepter toute communication entre la ville et la campagne environnante. Tous les villages du voisinage furent mis au pillage; tous les champs dévastés. Toutes les infamies dont une soldatesque brutale peut accabler des paysans sans défense, prirent libre carrière. Des hommes et des femmes qui tentaient de communiquer avec la ville, furent tués de sang-froid par centaines [2]. Les villageois furent dépouillés du peu qu'ils possédaient; au cœur de l'hiver, on mit tout nus de pauvres enfants pour s'emparer des haillons dont ils étaient couverts; des femmes et des jeunes filles furent vendues à l'encan, au son du tambour [3]; on brûla à petit feu des malheureux, malades ou blessés, afin d'amuser les soldats [4]. En un mot, tous les fléaux que peut produire la force des armes, surexcitée par le fanatisme religieux, s'abattirent sur la tête de cette malheureuse population qui avait osé adorer Dieu dans des églises chrétiennes, sans observer le rituel romain.

Cependant, la ville ne perdit pas courage. Toute la population avait été enrôlée sous différentes bannières. Les riches aussi bien que les pauvres, avaient pris les armes pour défendre

[1] Archives et Correspondance, III. 9.
[2] « Remonstrance » adressée par les habitants de Valenciennes aux chevaliers de la Toison, § 9, apud Bor, III. 136-141.
[3] Ibid.
[4] Ibid.

Digitized by Google

les murailles qui les protégeaient [1]. Les indigents de la ville avaient été formés en trois compagnies qu'on appelait énergiquement « les Tous-Nuds [2], » et plus d'une lutte acharnée fut soutenue hors des portes de la ville par les habitants que, suivant un d'entre eux, catholique, « on eût pris tous pour de vieux routiers et soldats expérimentés, et non pas pour des bourgeois et artisans de prime abord [3]. » Il faut en même temps constater, à l'honneur de Valenciennes, et d'après la même incontestable autorité, qu'aucun des habitants catholiques de la ville ne fut injurié ni insulté. On ne permit pas aux prêtres qui étaient restés dans Valenciennes de célébrer la messe, mais ils n'eurent à supporter de la part du peuple, ni un mot ni un regard injurieux [4].

Les habitants de la ville demandèrent assistance aux Confédérés. Ils envoyèrent aussi aux chevaliers de la Toison d'Or [5], une adresse qui exposait en termes pathétiques et émouvants, l'histoire de leurs griefs. Ils en appelaient à ces illustres et puissants chevaliers, afin qu'ils empêchassent l'accomplissement de l'immense désastre qui menaçait tant de têtes innocentes. « N'attendez pas, » disaient-ils, « que la foudre soit tombée, que le déluge nous ait submergés, que les feux qui déjà flambent aient réduit le pays en un amas de cendres brûlantes et qu'il ne reste plus rien à faire que d'abandonner une contrée désolée à la barbarie étrangère. Prêtez l'oreille à la cause de l'opprimé. Par là, votre conscience deviendra comme un bouclier d'airain ; par là, le bonheur de tout un peuple témoignera devant les anges, de votre fidélité au Roi, aux vrais intérêts de sa grandeur et de sa gloire [6]. »

[1] Valenciennes, MS.
[2] Ibid.
[3] « Qu'on eut pris tous pour de vieux routiers et soldats experimentés, et non pas pour des bourgeois et artisans de prime abord. » — Ibid.
[4] « Si ne receurent ils toutes fois aucunes injures ny fascherie excepté qu'on leur defendit de dire la messe, laquelle le bon Prélat de S. Jean disoit secrettement en sa chambre pour sa consolation. » — Ibid.
[5] Anlo, page 50.
[6] Remonstrance, etc., ubi sup.

Il n'était pas probable que cet appel émouvant produisit grand effet, adressé à un ordre dont Philippe était le chef, Viglius le chancelier, et dont faisaient partie d'Egmont, Mansfeldt, d'Aerschot, Berlaymont et d'autres. La ville ne pouvait espérer trouver de l'assistance dans ces hautes régions.

Cependant, le téméraire Brederode était en train de préparer, sur une grande échelle, une diversion qui, si elle eût réussi, aurait sauvé Valenciennes, et avec elle tout le pays. Pendant tout l'automne et l'hiver, cet excentrique personnage n'avait cessé de fomenter des troubles dans différentes parties du pays. Partout où il arrivait, sortaient aussitôt des fenêtres de ses appartements des bruits d'orgie et de tumulte. Des gens à mine suspecte et de toutes sortes de costumes, assiégeaient sans cesse sa porte et s'attachaient à ses pas [1]. Malgré tout cela, les autorités se trouvaient obligées de le traiter avec respect. Se trouvant à Hornes, il avait offert un grand banquet aux principaux habitants de la ville. On y avait bu copieusement à la santé des Gueux et leur cri de ralliement avait retenti par toute la maison. Au milieu du festin, Brederode avait passé la médaille des Gueux au cou du bourgmestre, qui avait bien consenti à être son convié en cette occasion, mais n'avait nullement l'intention de s'enrôler dans aucune gueuserie soit politique soit véritable. L'excellent magistrat fut néanmoins bien près d'être incorporé à la fois et dans l'une et dans l'autre. L'emblème dont il avait été si publiquement décoré le mit dans un grand embarras, lorsque les effets de son orgie avec « le grand gueux » se furent dissipés, et il fut peu de temps après puni de son imprudence par la confiscation de la moitié de ses biens [2].

Dans les premiers jours de janvier, Brederode s'était retiré dans sa ville de Viane. Là, en vertu de ses droits de seigneur, il avait enlevé des églises toutes les statues et autres attributs papistes, procédant toutefois à cette opération sans bruit et

[1] Bor, III. 147, 148.
[2] Velius Hoorn, bl. 298 ; cité par Wagenaar, VI. 189.

avec convenance. Il avait aussi enrégimenté à Viane un certain nombre de mauvais sujets sans discipline et fait renforcer les fortifications de la ville, afin de résister, disait-il, aux attaques dont le menaçait le duc Éric de Brunswick avec ses mercenaires allemands [1]. On avait établi dans la place une imprimerie d'où sortaient constamment, au grand déplaisir du gouvernement, des pamphlets satiriques, des livres de psaumes et d'autres productions malsaines [2]. Un grand nombre de turbulents sans foi ni loi, profitaient de l'hospitalité du Comte. A en croire le docteur Viglius, toute la lie et la fange des Provinces s'étaient accumulées à Viane comme en un grand cloaque [3]. Sur les bords tranquilles du Lech, sur lesquels cette ville est bâtie, « l'hydre de la rébellion [4] » se tenait repliée sur elle-même et prête à s'élancer.

On supposait que Brederode méditait de vastes plans politiques et militaires, et les bravades de ce conspirateur bruyant tenaient Marguerite de Parme dans une appréhension continuelle. Comme de coutume, ce fut à Guillaume d'Orange qu'elle eut recours. Mais le Prince était très peu disposé à venir à son secours. Dans ses discours en public commençait à percer son profond dégoût pour la politique du gouvernement. Il avait fait, pendant l'automne et l'hiver, tout ce que pouvait puissance humaine pour le salut de la couronne du Roi et le bonheur du peuple. Nous avons rapporté ses services à Anvers. Aussitôt qu'il avait pu s'arracher de cette ville, où les magistrats et toutes les classes de citoyens s'attachaient à lui comme à leur seul sauveur, il s'était hâté de pacifier les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Il y avait conclu, dans les principales villes, des arrangements sur les mêmes bases que celles qu'il avait adoptées à Anvers, et auxquelles la Duchesse avait, au mois d'août, donné son approbation. Il ne pouvait

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 255-257. — Comparez Bor. III 147. 148; Bentivoglio, III. 46.
[2] Bor. ubi sup. Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 328-331.
[3] Vigl. ad J. Hopperum, 418—424.
[4] Ibid., 425.

plus être question de rétablir l'ordre sans accorder aux Réformés, qui constituaient et de beaucoup la plus grande partie de la population, la liberté de célébrer leurs exercices religieux dans quelque lieu non consacré, à l'intérieur des villes.

A Amsterdam, par exemple, comme le disait le Prince à la Duchesse, il y avait une multitude de gens ignorants et barbares, marins et autres semblables [1], à qui il était impossible de faire entendre raison sur le point des prêches hors de la ville, et ce, parce que, dans cette saison, la campagne était entièrement submergée [2]. Marguerite avait eu la charmante idée de faire tenir les prêches en bateau, ce que le Prince ne trouvait guère praticable. « Je ne sçay, » disait-il, « qui peult cela avoir mis en avant à vostre Altèze, pour ce qu'il n'y a nulle apparance ni moien le povoir faire [3]. » Il lui fit savoir également que ces barbares marins avaient des droits évidents à leur prêche en ville, car ils avaient déjà pris l'habitude, antérieurement au traité du mois d'août, de les donner dans un endroit nommé : « *le Lastaige,* droit devant la ville. » — « Au nom de Dieu, écrivit alors Marguerite, qu'ils ayent leurs prêches audict *Lastaige* [4]. » Comme c'était là tout ce que « les barbares » demandaient, un accord fut conclu, avec le plein assentiment de la Régente, à Amsterdam et dans les autres villes du Nord. Les catholiques gardèrent les églises et les cathédrales, mais la plus grande portion de la population obtint la permission, pour la saison d'hiver, d'adorer Dieu à pied sec, dans des magasins et des chantiers.

Quelques semaines après, cependant, tout ce qui avait été convenu fut audacieusement annulé par la Duchesse; elle révoqua son autorisation, et fit proclamer une prohibition absolue de toute espèce de prêches, tant au dedans qu'au dehors

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 283, 284. — « Maronniers et gens indoctz, barbares. »

[2] Ibid.

[3] Ibid.

[4] « Au nom de Dieu qu'ils ayent leurs presches au dict Lastaige. » — Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 296.

Digitized by Google

des murs [1]. La puissance du gouvernement s'accroissait. Noircarmes et Rassenghien ne venaient-ils pas de tailler en pièces trois ou quatre mille de ces sectaires entrés en campagne, sous la conduite de ministres huguenots, de serruriers et autres capitaines de même espèce? Tous les amis d'un bon gouvernement « ne portaient-ils pas la tête haute, comme des dromadaires? »

On comprendra facilement que le Prince ne pouvait complaisamment permettre à une femme impérieuse, faible et perfide, de le berner sans cesse de la sorte. Depuis quelque temps, chaque fois que la tempête et les flots soulevés l'avaient paralysée, elle l'avait appelé à son secours; et chaque fois, dès qu'elle s'était sentie en sûreté, elle avait désavoué ses actes et calomnié ses intentions. Les anciennes provinces néerlandaises, où respirait encore le vieil esprit batave, il venait de les pacifier par son influence personnelle et d'incessants efforts. Toutes les communions et toutes les classes lui étaient reconnaissantes de ses labeurs. Les Réformés n'avaient guère gagné, mais ils étaient satisfaits. Les Catholiques conservaient leurs églises, leurs biens et leur supériorité. Les États de Hollande lui avaient voté un don de cinquante mille florins [2], comme récompense des peines qu'il s'était données pour rétablir la paix. Quoique endetté et à court d'argent, il avait refusé le présent, parce que, disait-il à Philippe, « il avait à cœur de faire voir que les services qu'il rendait n'avaient pour mobiles ni son avarice, ni son intérêt particulier, mais procédaient de la vraie affection qu'il avait toujours eue et aurait toujours au service de Sa Majesté et *au bien du pays* [3]. » Malgré tout cela, à peine eut-il tourné le dos, que la Régente détruisit tout son ouvrage.

Un nouvel acte du gouvernement venait de le placer presqu'en état de rébellion ouverte. Tous les fonctionnaires, depuis

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 351-353.
[2] Bor, III. 147. Hoofd, IV. 129.
[3] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 360-365.

les gouverneurs de province jusqu'aux officiers subalternes dans l'armée, avaient été requis de prêter un nouveau serment de fidélité, « novum et hactenus inusitatum religionis juramentum [1], » comme le Prince l'appelait, et qui, ajoutait-il, était l'équivalent de l'inquisition. L'ordre formel avait été donné à quiconque tenait un emploi de Sa Majesté, de s'engager à obéir aux ordres du gouvernement en quelque lieu et contre qui que ce fût, sans aucune réserve ni restriction [2]. Le comte de Mansfeldt, maintenant « factotum à Bruxelles [3], » avait prêté le serment avec grand empressement. Il en avait été de même d'Aerschot, de Berlaymont, de Meghen et, après une légère hésitation, d'Egmont [4]. D'Orange rejeta la proposition. Il avait prêté assez de serments qu'il n'avait jamais violés et qu'il ne se proposait de violer pas plus maintenant qu'auparavant. Il était encore prêt comme toujours, à faire tout ce qui pouvait servir *le véritable intérêt* du Roi. Quiconque osait aller plus loin n'était ni un serviteur fidèle du gouvernement, ni un véritable ami du pays. Quant à lui, jamais il ne s'abaisserait jusqu'à un engagement aveugle, au moyen duquel on pourrait le contraindre à des actes peut-être à son avis nuisibles au salut de la couronne, à la prospérité de la chose publique et à son propre honneur. Il acceptait de bon cœur l'alternative qui se présentait à lui [5]. Il se démettait de toutes ses charges, et ne voulait pas servir plus longtemps un gouvernement dont il désapprouvait la politique, et un Roi à qui il était suspect.

La démission ne fut pas acceptée par la Duchesse, qui fit de nouveaux efforts pour retenir auprès d'elle l'homme dont les services étaient nécessaires à son administration. Nonobstant l'attitude défensive et expectante qu'il venait d'adopter,

[1] Archives et Correspondance, III. 29.
[2] Groen v. Prinst., Archives, etc., III. 26-31. Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 312, 313, 317-321, 416, 418.
[3] Expression d'Orange. Archives et Correspondance, III. 40.
[4] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 312, 313. Strada, VI. 264.
[5] Renom de France MS., c. I. 39.

elle le pria de prendre des mesures pour que Brederode abandonnât ses projets dangereux. Elle reprocha aussi au Prince d'avoir fourni à ce personnage, de l'artillerie pour garnir ses fortifications. D'Orange répondit, non sans quelque hauteur, qu'il n'était pas le gardien de Brederode et n'avait pas de raisons pour se mêler de ses affaires [1]. Il lui avait donné trois petites pièces de campagne promises depuis longtemps; non pas qu'il mentionnât cette circonstance pour excuser le don, « car, Dieu mercy, » disait-il, « avons tousjours eu la liberté, en ce pays, donner l'un à l'autre de nos parents et amis ce que bou nous sembloit, sans estre prins de mauvaise part. Et samble, sous très humble correction, les choses estre venuz bien avaut puisque l'on regarde à si petites minuties [2]. » Certes, comme seigneur suzerain de Viane, et menacé dans ses droits seigneuriaux, le Comte pouvait se croire justifié de fortifier les remparts de sa petite place forte, et le Prince ne pouvait guère être sérieusement accusé de compromettre le salut de la monarchie par le présent insignifiant qui avait inquiété la Régente.

Ce n'est pas sans regret que l'on voit l'amitié accordée par le Prince à un individu aussi compromettant que Brederode; mais étant maintenaut en hostilité avec le gouvernement, étant convaincu par des indices dont le temps devait montrer la profonde justesse, que sa propre tête ainsi que celle de beaucoup d'autres, était déjà vouée à l'échafaud et que le pays était condamné à souffrir la plus abjecte servitude, d'Orange se sentait disposé à plus d'indulgence pour les folies de ceux qui essayaient, quoique à la légère et sans aucune chance de réussite, de conjurer les horreurs qu'il prévoyait. Le temps des raisonnements était passé; tout ce que sa profonde sagesse et son expérience des affaires publiques pouvait lui suggérer, il l'avait mis à la disposion d'une femme qui, au moment même où elle s'appuyait sur sou bras, cherchait à lui

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 339-340.
[2] Ibid.

Digitized by Google

porter des coups mortels, et d'un roi qui avait déjà signé son arrêt de mort, tout en reprochant à son « cousin d'Orange » de ne pas croire assez à l'affection royale. Devait-il maintenant aider à l'asservissement de sa patrie en contrecarrant ce que faisaient des hommes sur lesquels il n'avait aucun droit de commandement, et qui, après tout, ne tentaient que de s'opposer à la tyrannie? L'eût-il fait, il savait parfaitement quelle récompense on réservait à sa fidélité. Il ne tenait nullement à des honneurs comme ceux qu'il prévoyait être réservés à tous ceux qui s'étaient, ne fût-ce qu'un instant, interposés entre le Roi et sa vengeance. Quant à lui, il avait à accomplir la délivrance d'un pays, la fondation d'une libre république. C'était là pour lui beaucoup à faire, avant que de s'exposer à tomber sous les coups de l'assassin couronné.

Dans les premiers jours de février, Brederode, Hooghstraeten, de Hornes et quelques autres gentilshommes, vinrent rendre visite au Prince, à Breda [1]. On suppose qu'à cette occasion, d'Orange fut consulté sur la nouvelle démarche que projetait Brederode. Celui-ci voulait présenter, en grande solennité, une nouvelle pétition à la Duchesse. Le Prince reçut probablement ce projet avec froideur. Il n'y a aucun motif qui puisse nous faire croire à son approbation, et il dut regarder la chose comme superflue, si pas comme puérile. Néanmoins Brederode, qui avait la manie des démonstrations et qui se croyait doué d'un génie tout particulier pour cette espèce de besogne, écrivit à la Régente pour solliciter un sauf-conduit, sous l'égide duquel il pourrait arriver jusques à Bruxelles avec sa pétition. On le lui refusa avec dédain. Il se rendit alors à Anvers, d'où il envoya le document à Bruxelles dans une lettre.

Dans cette nouvelle requête, il réclamait comme un droit l'exercice de la religion réformée; il sommait la Duchesse de licencier les troupes qu'elle avait rassemblées et en même

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 404, sqq.

Digitized by Google

temps de se conformer fidèlement au « traité du mois d'août [1]. » Ces prétentions étaient quelque peu plus hardies que celles du mois d'avril précédent, bien que le parti libéral fût devenu plus faible et la confédération entièrement dissoute. Brederode, sans doute, croyait qu'il était d'un bon général de jeter le dernier pain dans le camp de l'ennemi, avant d'opérer la reddition de la place. Marguerite de Parme le força nettement de rabattre ce ton hautain. « Elle se demandait, » disait-elle, « à quelle espèce de gentilshommes appartenaient ceux qui, après avoir pétitionné un an auparavant pour l'abolition de l'inquisition, s'avisaient maintenant de parler de prêches dans les villes. Les concessions d'août avaient toujours été oblieuses, et étaient annulées maintenant. Vous et vos complices, » disait-elle ensuite au comte, « ferez bien de vous retirer chez vous et es lieux de vos résidences sans vous mesler des affaires publiques, ains vous conduire de sorte que, si vous y contrevenez, je ne pourray laisser d'y pourveoir, comme au repos publicq je trouverai convenir [2]. »

Brederode, qu'on ne déconcertait pas aisément, méprisa ce conseil et demeura à Anvers ; et, considérant la réponse de la Régente comme une déclaration formelle de guerre, il se mit en devoir de lever des troupes dans la ville et aux alentours [3].

D'Orange était revenu à Anvers dans les premiers jours de février. Pendant son absence, Hooghstraeten, sur les instances du Prince et de la Duchesse, avait rempli les fonctions de gouverneur. Ce gentilhomme, qui était très jeune et très ardent, avait, pendant tout l'hiver, mené les affaires haut la main, chaque fois que s'était manifestée la moindre tendance séditieuse. Libéral par principes et ami dévoué du prince d'Orange, il était néanmoins décidé à prouver que les champions de la liberté religieuse n'étaient pas des promoteurs de sédition. Un tumulte s'étant produit dans la cathédrale, où

[1] Correspondance de Guill. le Taciturne, II. 404, sqq. Bor. III. 149—151.
[2] Bor. III. 149—151. Archives et Correspondance, III. 31.
[3] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 410, 411.

une populace furieuse était occupée à mettre en pièces tout ce qui restait à briser dans cette église et à accabler les papistes d'injures à propos de leur culte, le petit comte qui, dit un catholique contemporain, « avait le courage d'un lion, » s'élança au milieu des mutins, l'épée à la main, en dépêcha trois sur place et, aidé de sa suite, réussit à tuer, blesser ou faire prisonniers tous les autres [1]. Il poursuivit ensuite jusque dans sa retraite l'instigateur de ce tumulte et, l'ayant fait arrêter au milieu de la nuit, il le fit pendre en chemise sans autre forme de procès [2]. Des procédés aussi expéditifs étaient bien loin du calme et de la modération que montrait d'Orange en toute occasion; mais ils eussent dû suffire à convaincre Philippe que tous les adversaires de l'inquisition n'étaient pas des hérétiques et des gens sans aveu. Quand le Prince revint à Anvers, on jugea convenable de laisser pour quelque temps Hooghstraeten partager avec lui le gouvernement de la ville [3].

Pendant tout le mois de février, Brederode demeura à Anvers, enrôlant secrètement des troupes. Il avait probablement l'intention, pour autant qu'on puisse dire d'un homme aussi inconsistant et aussi irréfléchi qu'il avait une intention, il avait l'intention, disons-nous, de tenter un coup de main sur l'île de Walcheren. Si l'on parvenait à s'emparer de villes aussi importantes que Flessingue et que Middelbourg, il ne doutait pas qu'on pût résister à l'invasion armée dont on était menacé maintenant d'un moment à l'autre. D'Orange avait envoyé un officier dans ces deux villes, pour prendre connaissance de leur état et les prévenir de ne recevoir aucune garnison du gouvernement sans sa propre autorisation [4]. En cela il favorisait les projets de Brederode, mais jusqu'à ce point il en avait parfaitement le droit; car Walcheren était situé dans ce

[1] Pontus Payen MS.
[2] Ibid.
[3] Bor. III. 153.
[4] Gachard, Préface à la Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 144. sqq. —Comparez Groen V. Prinst., Archives, etc. III. 48-50; Bor, III. 156; Meteren, II. 45; Hoofd, III. 120.

qui avait été son gouvernement, et il n'avait aucune envie de laisser ces villes partager le sort de Tournay, de Valenciennes, de Bois-le-Duc et d'autres que des mercenaires étrangers avaient fait ou allaient faire passer sous leurs fourches caudines.

Il est aussi probable que le Prince ne se mit pas fort en peine d'arrêter les enrôlements de Brederode. La tranquillité d'Anvers n'en était pas troublée, et d'Orange semblait maintenant s'être restreint à veiller au salut de cette ville. Il était burgrave d'Anvers par droit d'hérédité, mais il n'était et ne devait jamais plus être officier de Philippe. Malgré l'aigre demande de Marguerite, le Prince ne prit donc aucune mesure bien efficace pour défendre de toute atteinte la couronne de Philippe. Peut-être aussi regardait-il le débat avec certaine indifférence. Il rendit cependant une ordonnance pour interdire formellement les enrôlements que poursuivait le Comte. Un gentilhomme du nom de Van der Aa, qui avait pris une part très active à ces levées d'hommes, fut contraint de quitter la ville [1]. Brederode était déjà parti pour le Nord, où il allait continuer ses rassemblements de troupes [2].

En attendant, il y avait eu de grandes alarmes à Bruxelles. D'Egmont, qui ne négligeait aucune occasion de prouver sa fidélité, offrit de se jeter incontinent dans l'île de Walcheren, afin d'en expulser tous les rebelles qui pourraient y avoir pénétré [3]. Il rassembla à cet effet sept ou huit cents vétérans wallons, qu'il tint à sa disposition en Flandre, dans le petit port du Sas de Gand, tout prêts à exécuter ce projet, « digne, dit un écrivain catholique, de son courage et magnanimité bien cognus [4]. » La Duchesse exprima au Comte sa gratitude pour la fidélité et le dévoûment dont il faisait preuve, mais ses offres de services restèrent inutiles. Les rebelles, montés sur quel-

[1] Bor, III. 156.
[2] Ibid.
[3] Pontus Payen MS.
[4] Ibid.

Digitized by Google

ques petits bâtiments, avaient croisé à l'entour de Flessingue, pendant la première quinzaine de mars, mais ils s'étaient vu refuser successivement l'entrée de tous les ports de l'île. Ils remontèrent alors l'Escaut et débarquèrent à un petit village nommé Austruweel, à un peu plus d'un mille d'Anvers [1].

Le chef de l'expédition était Marnix de Tholouse, frère de Marnix de Sainte-Aldegonde. Ce jeune seigneur, gentilhomme accompli et de grands talents, avait quitté les études pour secourir la cause de la liberté religieuse [2]. De même que son illustre frère, il était déjà sincèrement converti aux doctrines de la religion réformée [3]. Il n'avait cependant, pour commander une expédition militaire, d'autres qualités que son courage. C'était un tout jeune homme, sans aucune expérience de la guerre [4]. Sa troupe n'était guère qu'un ramassis de vagabonds et de gens sans aveux.

Telle qu'elle était, sa petite armée prit aussitôt à Austruweel une position avantageuse et parfaitement choisie. Il avait l'Escaut et ses digues en queue, et en flanc, à droite et à gauche, le village et les digues. En front, il fit élever un retranchement et creuser un fossé [5]. C'est là que fut planté l'étendard de la révolte et qu'accoururent, de jour en jour plus nombreux, les mécontents des environs. En très peu de temps, il eut trois mille hommes dans son camp. D'autre part, Brederode travaillait en Hollande et se vantait d'entrer, avant peu, en campagne, à la tête d'au moins six mille hommes. Ils marcheraient ensemble au secours de Valenciennes et iraient dicter la paix à Bruxelles même [6].

On ne pouvait évidemment permettre qu'un tel état de choses subsistât. La Duchesse accepta, non sans trembler, l'offre que lui faisait Philippe de Lannoy, seigneur de Beau-

[1] Bor, III. 156. Hoofd, III. 120. Meteren, II. 45.
[2] Ponlus Payen MS.
[3] Ibid.
[4] Ibid.
[5] Ibid.
[6] Ibid.

Digitized by Google

voir, commandant de ses gardes à Bruxelles, d'aller détruire immédiatement ce nid de rebelles [1]. La moitié de ces gardes fut mise à sa disposition, et d'Egmont y joignit quatre cents de ses vétérans wallons [2].

Ainsi mis à la tête de huit cents hommes seulement, mais tous choisis, ce vaillant officier procéda à l'exécution de son entreprise en toute hâte et en grand secret. Vers le 12 mars, toute la troupe se mit en route par petits détachements, afin de n'éveiller aucune défiance. Les soldats n'étaient armés que d'épées et de poignards; les casques, les boucliers, les arquebuses, les corselets, les lances, les étendards et les tambours avaient été remis aux officiers, qui les firent transporter clandestinement au lieu du rendez-vous [3]. Le lendemain au point du jour, de Beauvoir rejoignit ses soldats, à l'abbaye de Saint-Bernard, à une lieue d'Anvers. Là, il leur distribua leurs armes, leur donna des rafraichissements et leur fit une courte harangue [4]. D'après ses instructions, ils devaient s'avancer sans drapeaux ni tambours, jusqu'à ce qu'ils fussent en pleine vue de l'ennemi; la première section devait alors engager le feu, puis se replier au dernier rang pour recharger, la seconde la suivrait et ferait de même; il leur recommanda surtout de ne pas tirer un seul coup d'arquebuse, avant qu'ils pussent distinguer le visage des ennemis [5].

La petite armée s'ébranla, et après une marche de courte durée, elle se trouva en vue d'Austruweel. Déployant alors ses bannières, elle s'élança vers le fort avec de bruyantes acclamations. Ces assaillants seraient sortis soudain du sein de la terre que Tholouse n'eût pas été plus surpris [6]. On lui avait assuré que le gouvernement à Bruxelles était dans une

[1] Pontus Payen MS
[2] Ibid.
[3] Pontus Payen MS. Comparez Gachard, Préface à Guillaume le Tacit. II. 124-130.
[4] Pontus Payen MS.
[5] Ibid. — Comparez les lettres de De Beauvoir, publiées par M. Gachard, Préface, etc., ubi suprà.
[6] Pontus Payen MS.

anxiété extrême. Quand il entendit retentir à l'improviste les clairons et les acclamations, il crut que c'était un détachement des troupes promises par Brederode qui arrivait. La croix qu'il aperçut sur les bannières flottantes[1], le détrompa bientôt. Néanmoins, « comme ung brave et généreulx gentilhomme qu'il estoit [2], » il mit sans perte de temps ses hommes en ordre de bataille, les conjura de défendre leurs remparts qui étaient imprenables pour une troupe aussi faible, et leur recommanda spécialement d'attendre avec patience pour faire feu, que les ennemis fussent assez près pour être vus distinctement.

Ces ordres ne furent point écoutés. « Le jeune escholier, » comme de Beauvoir l'avait surnommé, n'eut pas le pouvoir de communiquer son sang-froid à la bande mal organisée qu'il commandait. Tous étaient déjà frappés de terreur, rien que par l'apparition inattendue de l'ennemi. Les catholiques avançaient avec le calme de vétérans et visaient avec autant de soin que s'ils eussent été en la place de leurs ennemis, derrière le retranchement. Les soldats de Tholouse tiraient précipitamment, et bien au dessus de la tête des assaillants. Presque tous ceux qui se montraient au-dessus des remparts, tombaient aussitôt frappés à mort. Les catholiques franchirent le fossé et emportèrent la place par une seule et vigoureuse charge. Les rebelles firent peu de résistance et prirent la fuite, dès qu'ils virent l'ennemi entrer dans leurs fortifications. Ce ne fut pas une bataille, ce fut une battue. Plusieurs centaines d'entre eux furent égorgés dans le camp même, d'autres en même nombre furent culbutés dans l'Escaut; six ou huit cents se réfugièrent dans une ferme; mais les hommes de Beauvoir mirent le feu à ce bâtiment et tous ceux qui s'y trouvaient furent brûlés vifs ou tués à coups d'arquebuse. On ne fit aucun quartier. Des trois mille défenseurs du fort, à peine un seul échappa au carnage. Le corps de Tholouse fut haché en cent

[1] Lettre de De Beauvoir, ubi sup.
[2] Pontus Payen MS.

Digitized by Google

pièces [1]. Le seigneur de Beauvoir avait raison quand il assurait à la Duchesse, dans la courte lettre par laquelle il lui donnait avis de ce fait d'armes, que dans sa petite troupe il y avait « de fort vaillantz hommes. » Certainement ces soldats avaient exécuté vite et bien l'entreprise qu'on leur avait confiée. De la grande assemblée de rebelles, qui chaque jour semblait devenir plus formidable, il ne restait aucun vestige [2].

On avait pu, d'Anvers, contempler dans tous ses détails ce drame sanglant. Le combat avait duré depuis le point du jour jusqu'à dix heures du matin; pendant tout ce temps, les remparts d'Anvers du côté d'Austruweel, les toits des maisons, les tours des églises étaient restés chargés de spectateurs curieux et passionnés. Le son des tambours et des trompettes, le fracas de la mousqueterie, les acclamations des vainqueurs et les cris de désespoir des vaincus, arrivaient à des milliers d'oreilles profondément sympathiques aux rebelles que l'on frappait d'un châtiment terrible [3]. Il y avait dans Anvers quarante mille ennemis de l'Église romaine [4]. De ce nombre la majeure partie se composait de Calvinistes, et de ces Calvinistes, plusieurs milliers du haut des créneaux contemplaient le désastreux combat.

L'exaltation devint bientôt irrésistible. Vers dix heures, de grandes masses de sectaires commencèrent à se précipiter du côté de la Porte-Rouge par laquelle passait le chemin le plus direct pour atteindre le théâtre du combat, le pont-levis de la porte d'Austruweel ayant été détruit pendant la nuit par ordre du prince d'Orange [5]. On les voyait sortir de toutes les

[1] « Le Sr de Tholouze qui at esté haché en cent pièces, non obstant l'offre de deux mil escus qu'il faisoit pour ranson, » etc. — Lettre de De Beauvoir dans Gachard, ubi sup.

[2] Gachard, Préface, ubi sup. Pontus Payen MS. — Comparez Bor, III. 157; Meteren, f. 45. Strada VI. 250, 251.

[3] Strada, Bor, Meteren, ubi supra.

[4] Lettre de Sir T. Gresham dans Burgon, II. 195.

[5] Bor, III. 157. Hoofd, III. 121.

rues et de toutes les ruelles de la ville. Les uns étaient armés de lances, de piques et d'arquebuses; d'autres portaient des marteaux de forgerons; d'autres encore, des pertuisanes, des haches d'armes, d'énormes épées à deux mains du siècle précédent [1]; tous étaient déterminés à sortir de la ville, pour porter secours à leurs amis qu'on massacrait dans la campagne environnante. La femme de Tholouse, qui ignorait encore la mort de son mari, quoiqu'elle vît bien sa défaite, courait de rue en rue, appelant les Calvinistes à sauver ou à venger leurs frères expirants [2].

Ce fut bientôt un effroyable tumulte. Dix mille hommes étaient sur pied et en armes. C'est alors que d'Orange, à qui ses ennemis ont parfois reproché une nature timide et pusillanime, montra de quelle trempe il était. La religion du devoir ne lui ordonnait plus de défendre la couronne de Philippe; désormais ce soin devait être confié aux mercenaires que soudoyait l'inquisition; mais la nombreuse population d'Anvers, les femmes, les enfants et les immenses richesses de cette ville, la plus florissante du monde, avaient été remis à sa garde et il en avait accepté la responsabilité. Montant à cheval, il fut en un instant à la Porte-Rouge, devant la plus redoutable multitude que jamais homme ait affrontée [3]. Il était presque seul et sans escorte. Hooghstraeten vint bientôt le rejoindre avec les mêmes intentions. Le Prince fut accueilli par des cris de malédiction. Mille voix rauques de fureur le traitaient de valet du pape, de ministre de l'Antechrist, et l'accablaient de cent autres épithètes du même genre [4]. Sa vie même fut menacée. Un drapier, transporté de colère, lui mit sur la poitrine le canon de son arquebuse, en s'écriant : « Meurs, vil traître; toi par la faute de qui nos frères viennent de périr misérablement dans ces campagnes [5]. » Une autre main, sor-

[1] Pontus Payen MS.
[2] Strada, VI. 252.
[3] Bor, III. 157. Hoofd. III. 121. — Comparez Strada, VI. 252-253.
[4] Pontus Payen MS.
[5] Bor, III. 157. Hoofd, III. 121.

Digitized by Google

tant de la foule, écarta l'arquebuse, tandis que le Prince, impassible au milieu de ces farouches démonstrations contre sa vie et des outrages qu'on lui prodiguait, continuait à la foule sa harangue, tranquille, grave, impérative. Guillaume d'Orange avait dans la physionomie comme dans le langage une irrésistible autorité! Par quel autre talisman eût-il pu contenir, ne fût-ce qu'un moment, sans recourir à la force, sans employer de soldats, dix mille calvinistes furieux, armés, qui en voulaient à sa personne et brûlaient de se venger sur les Catholiques?

La poterne de la Porte-Rouge était enfoncée avant que d'Orange et son collègue Hooghstraeten n'arrivassent. Les plus ardents des Calvinistes se préparaient à sortir pour s'élancer sur l'ennemi à Austruweel. Le Prince, parvenu enfin à se faire écouter par la foule, fit observer que la bataille était déjà finie, les Réformés complètement taillés en pièces, l'ennemi en train de s'éloigner, et qu'une multitude mal armée et sans ordre, n'était pas en état de faire tourner la chance de cette journée. La plupart se rendirent à ces raisons et abandonnèrent leur projet. Toutefois, cinq cents des plus ardents insistaient encore pour franchir les portes; les gouverneurs, après avoir bien représenté à ces fanatiques que leur sang retomberait sur leur propre tête, leur permirent, quoiqu'avec répugnance, de sortir de la ville. Le surplus du rassemblement, non calmé, mais indécis et tout disposé à tirer vengeance sur les Catholiques de l'intérieur d'Anvers, du désastre éprouvé hors des murs, se précipita tumultueusement dans la longue et large rue qu'on appelle le Meir, située au cœur même de la cité [1].

Dans l'entretemps, l'ardeur de ceux qui s'étaient élancés hors de la porte, s'était sensiblement refroidie, dès qu'ils s'étaient trouvés en rase campagne. De Beauvoir, dont les hommes après la victoire s'étaient éparpillés à la poursuite des fugi-

[1] Bor, III. 157, sqq. Pontus Payen MS. Lettre de Sir T. Gresham.

tifs, avait entendu les rumeurs de la ville soulevée. Dans la prévision d'une attaque, il rallia sa petite armée en une masse compacte prête à soutenir un nouveau combat. Plus heureux que leurs frères d'armes, les soldats de Tholouse que l'on avait fait prisonniers en dernier lieu, avaient été épargnés dans l'espoir qu'ils fourniraient rançon. Il y en avait trois cents, et un pareil nombre de prisonniers n'était pas sans danger pour une troupe de huit cents hommes au moment où peut-être ils allaient avoir à livrer une nouvelle bataille. De Beauvoir donna l'ordre à ses soldats de les fusiller tous [1]. Dès que cet ordre eut été exécuté, les Catholiques se mirent en marche vers Anvers, tambours battants et enseignes déployées. Les cinq cents Calvinistes, ne se souciant pas de les attendre et étant en réalité trop inférieurs en nombre, rentrèrent dans la ville en aussi grande hâte qu'ils en étaient sortis. De Beauvoir s'avança jusque tout contre le fossé, sur le bord duquel il planta la bannière de l'infortuné Tholouse, en faisant sonner une fanfare de défi. Puis, voyant que les habitants d'Anvers ne paraissaient nullement désirer le combat, il se retira en emportant son trophée [2].

D'autre part, le désordre à l'intérieur était allé croissant. Les Calvinistes s'étaient rassemblés en grand nombre sur le Meir. La partie de la voie publique que l'on nommait ainsi, large et majestueuse rue, plutôt même une place, était bordée d'imposants édifices et communiquait par plusieurs rues latérales avec la Bourse et d'autres monuments publics. Dès les premières heures de l'après-midi, douze ou quinze mille Calvinistes [3], tous armés, prêts à combattre, se trouvaient rassemblés sur la place. Ils en avaient barricadé toutes les issues à l'aide de pavés et de chariots renversés. Ayant forcé l'entrée de l'arsenal, ils s'y étaient procuré quelques pièces de cam-

[1] Pontus Payen MS. — « Leur commanda de tuer sur le champ tous leurs prisonniers. » — « Qui fust aussitôt executé que commandé. »
[2] Pontus Payen MS.
[3] Correspondance de Marg. d'Autriche, 226, 227.

Digitized by Google

pagne, maintenant braquées sur chaque rue et chaque ruelle aboutissant au Meir. Ils avaient aussi envahi les prisons de la ville et délivré tous les prisonniers qui, tant par reconnaissance que par désir de nuire, étaient venus grossir le nombre des défenseurs des retranchements du Meir. Tout semblait conduire à une épouvantable catastrophe. Du sein de cette multitude omnipotente, entraînée par l'enthousiasme religieux, mais qui renfermait mêlés en une masse hétérogène les éléments de tous les crimes des hommes, on entendait distinctement s'élever des voix qui menaçaient de piller les églises et les maisons des Catholiques, de mettre à sac la ville tout entière et ses immenses richesses. Une panique indescriptible avait gagné tout le monde. Les cris des femmes et des enfants, attendant, pleins d'angoisses, le sort qui leur était réservé, eussent suffi, dit un témoin oculaire, « pour attendrir les cœurs les plus durs [1]. »

Mais la vigilance et le courage du Prince ne se laissaient pas devancer par l'insurrection. Il avait mis sur pied les huit compagnies de soldats enrôlés en septembre, et les avait massées sur la place en face de l'Hôtel de Ville, pour la défense de ce monument et du Magistrat. Il avait appelé le sénat de la ville, le conseil des anciens, les doyens des ghildes, les maîtres de quartiers, à conférer avec lui, dans la Chambre du Conseil. Au péril de ses jours, il s'était de nouveau présenté devant la multitude furieuse qui occupait le Meir et, malgré leurs canons et leurs clameurs, il avait amené les mutins à désigner huit députés chargés de venir à l'Hôtel de Ville pour y traiter avec lui et les magistrats. Cela fait, il avait rédigé sans délai ni tergiversations, six articles auxquels les députés donnèrent leur assentiment, et que les magistrats acceptèrent de tout cœur. Aux termes de ces articles, les clefs de la ville devaient rester aux mains du Prince et de Hooghstraeten, les postes et gardes de

[1] Bor, III. 139a, qui a joint à son ouvrage, *la Justification*, publiée à cette époque par le Magistrat d'Anvers.

la ville être partagés entre les bourgeois et les soldats; les magistrats devaient refuser de recevoir quelque garnison que ce fût; aux habitants serait confiée la défense des chartes et priviléges et notamment de la Joyeuse Entrée [1].

Ces arrangements, soumis à l'assemblée du Meir par les huit députés, ne furent pas reçus avec faveur. Les Calvinistes demandaient les clefs de la ville. Ils ne se souciaient guère d'être enfermés à la merci de n'importe qui; déjà ils menaçaient de faire sauter l'Hôtel de Ville, si on ne leur remettait pas les clefs [2]. Ils exigeaient que la place devant l'Hôtel de Ville fût occupée par des bourgeois, sans distinction de religion, au lieu de troupes mercenaires.

La nuit tombait, et aucun arrangement définitif n'était encore conclu. Néanmoins on parvint à une trêve temporaire par une concession relative à la garde de la ville. Il fut convenu que les bourgeois, tant les Calvinistes ou les Luthériens que les Catholiques, seraient employés également. Mais par une manœuvre habile, on trouva moyen de placer aux portes et sur les remparts, et non sur la place de l'Hôtel de Ville, les Calvinistes désignés pour le service de garde [3].

La nuit fut pleine d'anxiétés. L'armée des insurgés, forte de quinze mille hommes, restait campée et barricadée sur le Meir, les armes chargées et les canons pointés. Pendant toute la nuit, retentirent les cris farouches de : « *Vivent les Gueux! A bas les Papistes!* » et autres du même genre; mais les démonstrations hostiles en restèrent là [4].

Pendant toute la journée du lendemain, les Calvinistes restèrent dans leurs retranchements, et les Catholiques et les soldats de la commune à leurs postes près de l'Hôtel de Ville. Du matin jusqu'au soir, le Prince siégea dans la salle du conseil, avec les autorités municipales, les députés de « la

[1] Bor, III. 137. sqq.
[2] Lettre de Sir T. Gresham. Bor, ubi sup.
[3] Bor.
[4] Bor, ubi sup. Hoofd, III. sqq.

Digitized by Google

religion » et les dignitaires des ghildes, pour élaborer le projet d'un nouveau traité de paix. Vers le soir, on était tombé d'accord sur quinze articles à proposer aux insurgés et à leur imposer par la force, s'ils ne les acceptaient pas de bon gré. D'après cet arrangement, il devait ne pas y avoir de garnison; la convention conclue en septembre et qui tolérait l'exercice du culte réformé à certains endroits désignés dans l'intérieur de la ville était maintenue; les membres des divers partis devaient s'abstenir d'insultes réciproques; les deux gouverneurs, Hooghstraeten et le Prince, conservaient les clefs; la ville devait être gardée à la fois par des soldats et des bourgeois, sans distinction de croyance religieuse; on maintiendrait un corps de quatre cents hommes de cavalerie et une flottille de vaisseaux de guerre pour la défense de la place, et cela aux frais de tous, laïques et religieux, Catholiques et Réformés, sans aucune exception ni distinction d'individus [1].

Il avait été résolu que les gouverneurs, accompagnés des magistrats se rendraient immédiatement sur le Meir, pour proposer ces conditions aux insurgés. Mais sur ces entrefaites la nuit était venue, et l'on apprit que l'irritation des Calvinistes avait crû plutôt que diminué et qu'il était douteux que les conditions fussent acceptées. Il était donc nécessaire d'attendre les événements du lendemain, plutôt que de provoquer une bataille de nuit dans les rues [2].

Le Prince passa toute la nuit en efforts pour conjurer les dangers du lendemain. Les Calvinistes avaient résolument exprimé leur répugnance contre tout arrangement raisonnable. Ils avaient menacé de procéder sans plus de délai au pillage des maisons religieuses et des demeures des catholiques riches, et à l'expulsion de tous les papistes hors de la ville [3]. Ils avaient sommé les Luthériens de les seconder dans leur révolte, sous peine de se voir traiter exactement comme les

[1] Bor, III. 158.
[2] Ibid.
[3] Ibid.

Catholiques eux-mêmes [1]. Le Prince, qui était lui-même Luthérien et partageait jusqu'à un certain point les préjugés universellement répandus contre les Calvinistes, dont il finit cependant par embrasser la croyance, n'ignorait pas que l'inimitié entre les Luthériens et les Calvinistes était aussi acharnée que celle qui divisait les Catholiques et les Réformés. Il mit à profit ces dispositions des partisans de la confession d'Augsbourg, pour sauver la ville. Il eut, pendant la nuit, des entrevues avec les ministres et les membres les plus influents des églises luthériennes, et réussit à les amener à s'allier aux Catholiques et à tous les amis de l'ordre, contre cette armée de bandits qui voulaient mettre la ville à sac. Dans le silence de la nuit, les Luthériens, au nombre de trois ou quatre mille, prirent les armes et allèrent camper sur le bord du fleuve, près du couvent Saint-Michel. Le Prince fit venir également les doyens de toutes les ghildes commerciales étrangères, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Anglais, ceux de la Hanse, et requit leur assistance pour la protection de la ville, leur ordonnant de rester tout armés, dans leurs comptoirs respectifs et prêts à agir au premier signal. Il fut convenu qu'on les tiendrait, par de fréquents avis, au courant de la marche des événements [2].

Le 15, au matin, la ville d'Anvers offrit un spectacle effrayant. Trois armées différentes étaient sur pied dans l'enceinte de ses murailles. Les Calvinistes, au nombre de quinze mille, occupaient le Meir; les Luthériens, armés et brûlant d'en venir aux mains, se tenaient près de Saint-Michel; les Catholiques et les soldats de la ville étaient postés sur la Grand' Place. D'après les évaluations les plus modérées, il y avait en tout trente-cinq à quarante mille hommes sous les armes [3]. Tous les partis étaient excités et dévorés du désir

[1] Bor, III. 158.

[2] Ibid., III. 158, 159. Strada, VI. 252, 253. Hoofd, III. 120, 122. Lettre de Sir T. Gresham.

[3] L'estimation du gouvernement porte le nombre des Calvinistes armés seuls à 14,000. — Correspondance de M. d'Autriche, 226, 227.— Sir Thomas Gresham

de combattre. Le feu des haines religieuses enflammait tous les cœurs. Bon nombre de malfaiteurs et de vagabonds qui, à la faveur des derniers événements, avaient trouvé refuge à Anvers, grossissaient les rangs des Calvinistes, profanant de leur présence une cause sainte et inspirant à un parti fanatique les plus sanguinaires résolutions. Il fallait, une fois pour toutes, traquer sans pitié ces Papistes, de la même façon que, durant tant d'années, ceux-ci avaient traqué les Réformés. Il fallait frapper de la peine du talion ces hommes qui s'étaient engraissés de dépouilles prises sur de bons chrétiens. Leurs maisons devaient être mises à sac, leurs corps jetés aux chiens. Tels étaient les cris que proféraient des milliers d'hommes armés.

D'autre part, les Luthériens, aussi irrités et aussi riches que les Catholiques, voyaient dans chaque Calviniste un voleur et un assassin. Ils avaient soif de leur sang, tant était ardent l'esprit de fanatisme, trait caractéristique de cette époque, et dont heureusement dans notre siècle, plus froid et plus sceptique, on peut à peine concevoir les excès. Selon toute probabilité, les rues d'Anvers allaient être, ce jour-là, le théâtre d'un sanglant combat, d'un engagement général, pendant lequel la ville, quels que fussent les vainqueurs, serait certainement livrée au massacre, à l'incendie et au pillage. Tel était le dénoûment fatal, à en croire tous les témoins oculaires et tous les historiens du temps, à quelque croyance et à quelque pays qu'ils appartiennent, n'eussent été la sagesse et le courage d'un seul homme. Guillaume d'Orange savait quelles ne

les portait à 10,000 hommes armés et prêts à combattre, et faisait monter à 50,000 le nombre total de ceux des différents partis. — « So that, sir, by credible report, there rose up of all sorts above fyftie thousand menne very well armed. » — Lettre du 17 mars 1566, dans Burgon.

Le prince d'Orange, qui était toujours très modéré dans ses calculs en semblable circonstance, fixait seulement à 28,000 la force totale des deux partis. — « Dan E. L. mœgen uns verlrauen das zu baiden seiten in die acht und zwantig thau send bewerler man gewesen seindt. » — Lettre au Landgrave Guillaume. Archives et Correspondance, III. 59. — Cela ne s'applique qu'aux hommes armés et prêts à combattre.

pouvaient manquer d'être les consequences d'une bataille dans les murs d'Anvers. Il prévoyait l'horrible désastre et la désolation qui atteindraient le foyer de chacun. « Jamais hommes ne ne furent plus désespérés et plus désireux de combattre [1], » dit sir Thomas Gresham, qui avait lui-même attendu d'heure en heure l'ordre de prendre part à la lutte. Si, dans cette fatale matinée, le Prince ne parvenait pas à conjurer les malheurs suspendus sur Anvers, nulle autre puissance humaine ne pouvait sauver cette ville de la destruction.

Les articles préparés le 14, avaient déjà été approuvés par ceux qui représentaient les intérêts des Catholiques et des Luthériens. Ils furent lus le matin de bonne heure aux troupes assemblées sur la place et près de Saint-Michel et accueillis par de vives acclamations [2]. Il était maintenant nécessaire que les Calvinistes les acceptassent, sinon la bataille était engagée du coup. A dix heures, Guillaume d'Orange, accompagné de son collègue Hooghstraeten, de délégués des autorités municipales, et d'une centaine de soldats, se rendit à cheval au Meir. Ils portaient des écharpes rouges au-dessus de leur armure [3], signe de reconnaissance convenu entre tous ceux qui avaient résolu de terrasser l'insurrection. Les 15000 Calvinistes, plus intraitables et plus irrités que jamais, offraient toujours le même aspect menaçant Néanmoins, le Prince put pénétrer au milieu de la place; par son ordre, les articles furent lus à haute voix, après quoi il fit avec beaucoup de sang-froid quelques observations à la foule. Il fit remarquer que l'arrangement qui lui était offert, était fondé sur les concessions de septembre, que la liberté des cultes y était reconnue, que toute garnison étrangère était d'avance défendue et que l'on ne pouvait raisonnablement exiger ni honorablement concéder rien de plus. Il leur dit qu'une lutte serait sans espoir pour eux, puisque les Catholiques et les Luthériens, qui admettaient le traité comme

[1] Lettre du 17 mars, dans Burgon
[2] Bor. Lettre de Sir T. Gresham.
[3] Ibid.

Digitized by Google

juste, étaient en nombre double du leur. Il les adjura donc d'un ton sévère et doux, de manifester leur acceptation de la paix ainsi offerte par la répétition des paroles qu'il prononcerait en terminant. Alors, d'une voix ferme, le Prince s'écria : « *Vive le Roi!* » Ce fut la dernière fois que l'on entendit ces mots sortir des lèvres de l'homme que Philippe avait déjà proscrit. La foule des Calvinistes hésita un instant, puis subjuguée par ce calme imposant, convaincue par ce noble langage, elle s'unit en une formidable clameur de : « *Vive le Roi!* »

C'en était fait, la paix était acceptée, le combat qui faisait trembler, était conjuré, Anvers était sauvé. Les députés des Calvinistes approuvèrent aussitôt régulièrement les articles et les signèrent. Un échange de paroles pacifiques s'établit entre des concitoyens qui, une heure auparavant, avaient soif du sang l'un de l'autre; l'artillerie et les autres armes de guerre furent réintégrées aux arsenaux. Calvinistes, Luthériens et Catholiques déposèrent tous les armes et à trois heures de l'après-midi, la ville était entièrement rentrée dans l'ordre. Cinquante mille hommes, tous armés, avaient été sur pied et pendant trois jours avaient à chaque instant attendu le combat, et cependant le tumulte était maintenant apaisé, sans qu'un seul coup eût été frappé [1].

En fait, le Prince avait fait tourner à l'avantage de tous, l'animosité mutuelle des sectes protestantes; il avait conjuré l'effusion du sang par les armes mêmes à l'aide desquelles devait se livrer le combat. S'il eût été possible qu'un homme comme Guillaume le Taciturne, occupât le trône sur lequel était assis Philippe le Prudent, combien autres eussent été et l'histoire de l'Espagne et les destinées des Pays-Bas. Mais Gresham avait raison, en pensant que la Régente et la cour « ne prendraient pas l'affaire en bonne part. » Marguerite de Parme était incapable de comprendre un esprit comme celui

[1] Bor. III. 159. Hoofd, IV. 121, 122. Strada VI. 252. 253. Archives et Correspondance, III. 48-52, 58, 59.

Digitized by Google

d'Orange, ou d'apprécier justement ses efforts. Elle était entourée de soldats mercenaires et sans scrupules, qui saluaient la guerre civile comme la plus lucrative des spéculations. Le « factotum » Mansfeldt, les comtes d'Arenberg et de Meghen, le duc d'Aerschot, le sanguinaire Noircarmes, comptaient déjà quelle part leur reviendrait dans les confiscations éventuelles; car s'il n'y avait pas de glorieux lauriers à cueillir dans la guerre civile qui s'approchait, il devait au moins y avoir de l'or à ramasser. « Meghen et son régiment désolent le pays, » écrivait Guillaume au Landgrave de Hesse, « et réduisent les populations à la misère. D'Arenberg fait la même chose en Frise; ils ne pensent qu'au moyen de rançonner les pauvres Chrétiens, sous prétexte de religion, et à devenir riches et puissants aux dépens du sang et des trésors de leurs frères [1]. »

Le seigneur de Beauvoir écrivit à la Duchesse, réclamant tous les domaines de Tholouse et de son frère Sainte-Aldegonde, comme récompense pour sa victoire d'Austruweel [2]; pendant ce temps, Noircarmes inaugurait à Valenciennes cette carrière de meurtres et de rapines qui, continuée quelques années après, à Mons, devait couvrir son nom d'une juste infamie.

De la part d'une telle Régente, entourée de pareils conseillers, Guillaume de Nassau devait-il s'attendre à beaucoup d'applaudissements pour sa conduite? Que leur faisait, à eux, qu'une des villes les plus riches et les plus populeuses de la chrétienté eût été préservée du sac et du carnage? Le sac et le carnage n'étaient-ils pas leur élément naturel? Et quelle offense plus cruelle Guillaume pouvait-il commettre contre Dieu et Philippe, que d'accorder, comme il venait de le faire, la liberté des cultes aux Luthériens et aux Calvinistes, au milieu d'un pays chrétien? Aussi Marguerite de Parme dénonça-t-elle l'acte par lequel Anvers avait été sauvé,

[1] Archives et Correspondance, III. 39.
[2] Correspondance de Philippe II. I. 546.

Digitized by Google

« comme une très nouvelle et exorbitante capitulation, » et se garda-t-elle bien d'adresser le moindre éloge soit au Prince, soit aux magistrats [1].

[1] Correspondance de Marg. d'Autriche, 227.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

FIN DU PROLOGUE.

(1567.)

D'Egmont et d'Aerschot devant Valenciennes. — Sévérité d'Egmont. — Capitulation de la ville. — Fuite et capture des ministres calvinistes. — Exécution de La Grange et De Bray. — Effroyables cruautés à Valenciennes. — Effets de la réduction de Valenciennes. — La Duchesse à Anvers. — Une invasion armée dans les Provinces est résolue en Espagne. — Nomination du duc d'Albe. — Indignation de Marguerite. — Mission de De Billy. — Prétendue visite de Philippe. — Efforts de la Duchesse pour gagner d'Orange. — Mission de Berty. — Entrevue entre d'Orange et d'Egmont à Willebroek. — Lettres d'Orange à Philippe, à d'Egmont et à de Hornes. — D'Orange quitte les Pays-Bas. — Lettre de Philippe à d'Egmont. — Informations secrètes reçues par d'Orange. — Mission de La Torre auprès de Brederode. — Départ et mort de Brederode. — Mort du marquis de Berghes. — Désespoir général dans les Provinces. — Grande émigration. — Cruautés exercées sur les adhérents à la nouvelle religion. — Édit du 24 mai. — Fureur du Roi.

Valenciennes, dont le sort dépendait si intimement du dénoûment de toutes ces difficultés, Valenciennes chancelait et allait tomber. Noircarmes avait resserré de plus en plus les lignes qui enceignaient la cité, et par un raffinement de cruauté, avait contraint une foule de calvinistes de Tournay à travailler dans la tranchée contre leurs frères de Valenciennes [1]. Après la défaite de Tholouse et, conséquence nécessaire, la réduction à néant de tous les plans formés par Brederode pour faire lever le siége, la Duchesse avait renouvelé ses sommations à Valenciennes, en y joignant des lettres

[1] Pasquier de la Barre MS., f. 92.

faisant savoir aux habitants les résultats du combat d'Austruweel. On refusa de croire à ces nouvelles; mais d'Egmont et d'Aerschot à qui Marguerite avait confié la mission de communiquer avec la place assiégée, reprirent rudement les députés avec lesquels ils traitaient, de pousser l'insolence jusqu'à douter de la parole de la Régente. Ces deux seigneurs s'étaient établis au château de Beusnage, à une lieue environ de la ville. C'est là qu'ils reçurent les plénipotentiaires de la cité, dont la moitié se composait de Catholiques désignés par les magistrats, et l'autre moitié de Calvinistes députés par le consistoire. Ces envoyés apprirent que la Duchesse pardonnerait toutes les anciennes offenses, si la ville consentait à ouvrir ses portes, à recevoir une garnison et à subir sans murmurer la suppression complète de tout autre culte que celui de Rome. Comme la population presque tout entière était de la foi calviniste, ces conditions n'étaient guère favorables. On laissait toutefois quinze jours aux Réformés pour réaliser leurs biens et quitter le pays [1].

Les députés, après en avoir conféré avec leurs constituants, revinrent le lendemain avec des contre-propositions qu'on ne devait guère s'attendre à voir accepter par le gouvernement. Ils offraient d'admettre la garnison, pourvu que les soldats vécussent à leurs propres frais, sans faire payer aux habitants aucune taxe pour logement, nourriture ou solde. Ils réclamaient la restitution de tous les biens confisqués, la mise en liberté de tous les citoyens accusés de trahison. Ils demandaient le retrait absolu de l'édit qui avait déclaré la cité rebelle, et la garantie des chevaliers de la Toison d'Or et du conseil d'État pour l'observation fidèle des conditions du traité proposé [2].

A peine ces propositions eurent-elles été lues aux deux seigneurs, que le duc d'Aerschot partit d'un immense éclat de rire. Il déclara qu'en vérité rien n'était plus drôle que de

[1] Pontus Payen MS. Valenciennes MS.
[2] Pontus Payen MS.

voir une ville serrée de près et tout à fait à la merci de l'assaillant, dicter des termes dignes vraiment d'un conquérant consentant à la paix. L'hilarité du Duc ne fut point partagée par d'Egmont qui, au contraire, fut saisi d'un accès de fureur indicible. Il jura qu'il allait aussitôt mettre le feu aux quatre coins de la ville et passer tous les habitants au fil de l'épée, pour les punir du langage insolent qu'ils osaient ainsi tenir au plus clément des souverains. Il ordonna aux députés tremblants de s'éloigner à l'instant, avec la déclaration que leurs propositions étaient rejetées net et qu'il entendait, lui, que les conditions du gouvernement fussent acceptées endéans les trois jours.

Les commissaires se jetèrent aux pieds d'Egmont en implorant sa pitié. Qu'il envoyât au moins cet impérieux message par d'autres qu'eux, disaient-ils, et les laissât, quant à eux, fuir loin de la ville, car leurs concitoyens furieux ne manqueraient pas de les mettre en pièces, si jamais ils osaient leur rapporter de semblables paroles. Mais d'Egmont leur répondit qu'il allait les faire ramener en ville, pieds et poings liés, s'ils n'obtempéraient pas à l'instant à ses ordres. Les députés furent donc contraints de regagner, pleins d'amères appréhensions, leurs foyers domestiques avec ces tristes résultats de leurs efforts. Il va sans dire que les conditions furent rejetées; cependant les sombres prévisions des commissaires, quant à la manière dont on les traiterait, ne se réalisèrent point [1].

Des mesures furent immédiatement prises pour ouvrir le feu contre la ville. D'Egmont, au risque de sa vie, descendit dans le fossé pour reconnaître les murailles et décider du point sur lequel il convenait le mieux de diriger les batteries [2]. Il communiqua à Noircarmes le résultat de son examen et partit pour Bruxelles afin d'aller rendre compte à la Régente de tous ces événements. Certes, le Comte était bien loin main-

[1] Ponlus Payen MS. Valenciennes MS.
[2] Ibid.

Digitized by Google

tenant de Guillaume d'Orange et l'énergie qu'il montrait au service de la tyrannie était désormais sans aucun scrupule. Beaucoup de ceux qu'avait trompés sa conduite plus généreuse des premiers temps, s'efforçaient de se persuader qu'il jouait au fond une comédie. Mais Noircarmes — et nul ne pouvait, avec plus de compétence, décider la question — exprimait une foi entière et sans réserve dans la fidélité d'Egmont [1]. Marguerite avait répondu chaleureusement à ces éloges, avait lu avec satisfaction des lettres secrètes d'Egmont à Noircarmes et manifesté envers « le Comte » le respect et l'affection les plus extrêmes. De son côté, d'Egmont s'était empressé d'écrire à Philippe pour l'informer qu'il venait de faire choix de la place la plus convenable pour canonner l'opiniâtre cité de Valenciennes; pour lui exprimer ses regrets de n'avoir point eu plus tôt à sa disposition les huit ou dix compagnies militaires réunies en ce moment, car il eût pu empêcher bien des tumultes, et pour congratuler son souverain de ce qu'enfin les prédicants fussent tous en fuite, la religion réformée supprimée et le peuple désarmé. Il assurait au Roi qu'il ne négligerait rien pour s'opposer au renouvellement des troubles antérieurs et exprimait l'espoir que Sa Majesté serait complétement satisfaite de sa conduite, en dépit des calomnies dont ces temps étaient pleins [2].

Dans l'entretemps, Noircarmes avait démasqué les batteries et ouvert le feu conformément aux indications données par d'Egmont [3]. L'artillerie tonna d'abord contre ce que l'on appelait la « Tour Blanche, » sur les murs de laquelle on lisait l'antique inscription suivante :

« Quand chacun sera satisfaict,
Et la justice règnera;
Ce boulevard sera parfaict
Et — la muette parlera [4]. »

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II, 502.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 524.
[3] Pontus Payen MS. Correspondance de Philippe II, I., ubi sup.
[4] Valenciennes MS.

Digitized by Google

On ne sait trop pourquoi ce quatrain assez plat fut transformé en une sinistre prophétie. On regarda comme de mauvais augure que les batteries se fussent d'abord tournées contre ce rempart sibyllin. De plus, les carillons qui depuis le commencement du siége jouaient la musique des psaumes de Marot, se mirent justement ce jour-là à faire entendre du haut des beffrois, le XXIIe psaume : « Seigneur, Seigneur, pourquoi m'avez-vous abandonné [1] ? »

C'était le dimanche des Rameaux, le 23 mars. Les femmes et les enfants parcouraient tristement les rues, portant leurs branches de buis vert, et de temps en temps priant à genoux sur tous les points de la cité. Le désespoir et la superstition s'étaient emparés des cœurs de tous ces hommes, qui jusqu'alors avaient si bien justifié l'opinion de La Noue que nuls ne soutenaient les siéges comme les Huguenots. Dès que la canonnade commença, le courage des habitants sembla s'évanouir. En vain les ministres exhortaient-ils leurs fidèles, pendant que les tuiles et les cheminées commençaient à pleuvoir dans les rues; aux décharges d'artillérie ne répondaient que les lamentations des femmes terrifiées [2]. Dès le lendemain de l'ouverture du feu, la ville envoya vers Noircarmes pour parlementer et offrir une capitulation presque sans condition. Il n'y avait pas encore de brèche ouverte; pas le moindre danger d'un assaut, et cependant ces citoyens qui s'étaient acquis l'estime de leurs ennemis par la manière courageuse dont ils avaient soutenu les sorties et les escarmouches des premiers temps du siége, maintenant désespérant de jamais recevoir de secours et entièrement démoralisés par le cours des événements accomplis récemment au dehors de leurs murs, se rendirent honteusement et à discrétion [3]. La seule condition qu'accorda Noircarmes fut que la ville

[1] Valenciennes MS.
[2] Pontus Payen MS.
[3] Pontus Payen MS. Valenciennes MS. Bor, III. 142.

Digitized by Google

ne serait pas mise à sac et que l'on épargnerait la vie des habitants [1].

Mais il ne prenait cet engagement que pour le rompre. Noircarmes entra dans la ville et ferma les portes. Immédiatement les plus riches habitants furent arrêtés; naturellement c'étaient les plus criminels. Les soldats, quoique empêchés de livrer ouvertement la ville au pillage, furent cantonnés chez les habitants qu'ils dépouillèrent et massacrèrent presque à discrétion, si l'on en croit le témoignage d'un Catholique, témoin oculaire [2]. Michel Herlin, un des bourgeois les plus riches et les plus honorés, fut arrêté dès le premier jour. Les deux ministres, Guy de Bray et Pérégrin de La Grange, ainsi que le fils de Herlin parvinrent à s'échapper par la porte d'eau. S'étant réfugiés dans une taverne à Saint-Arnaud, ils attirèrent, pendant qu'ils soupaient, l'attention d'un paysan qui s'empressa d'aller avertir le mayeur du village que des individus, fugitifs, d'après leur apparence, venaient d'arriver à Saint-Arnaud. Un d'eux, déclarait-il, était richement vêtu et portait une épée à poignée d'or et à fourreau de velours. A cette description, le mayeur reconnut Herlin, le fils, et soupçonna quels étaient ses compagnons. Il les fit arrêter et les envoya à Noircarmes. Les deux Herlin, père et fils, furent immédiatement décapités [3]. Quant à Guy de Bray et à Pérégrin de La Grange, ils furent chargés de chaînes et jetés dans un cachot boueux, en attendant qu'on les pendit [4]. C'est là qu'ils reçurent la visite de la comtesse du Rœulx, curieuse de voir la façon dont les Calvinistes supportaient le martyre. Elle leur demanda comment, chargés de chaînes aussi lourdes, ils pouvaient dormir, manger ou boire. « La cause et ma bonne conscience » répondit De Bray « me font manger, boire et dormir mieux que ne le font ceux qui me persécutent. Ces

[1] Bor, III. 142. Hoofd, IV. 129, (bis).
[2] Valenciennes MS.
[3] Pontus Payen MS.
[4] Brandt, Reformatie, I. 448, 449.

Digitized by Google

fers me sont plus honorables que des chaînes et des anneaux d'or. Ils me sont plus utiles et quand j'entends leur cliquetis, il me semble ouïr une musique de voix suaves et des accords de luth [1]. »

Ces courageux enthousiastes ne se départirent pas un seul instant de leur sérénité. Ils reçurent leur arrêt de mort « comme si c'eût été une invitation de noces [2]. » Marchant à l'échafaud, ils encouragèrent les amis qui se pressaient sur leur passage, à rester fidèles à la foi réformée. La Grange déjà sur l'échelle fatale, proclama à haute voix qu'il périssait pour avoir prêché la pure parole de Dieu à un peuple chrétien sur une terre chrétienne. De Bray, au pied du même gibet, protesta hardiment qu'il n'avait non plus commis d'autre offense. Il exhorta ses amis à obéir aux magistrats et à tous les dépositaires de l'autorité, sauf en matières de conscience; à s'abstenir de toute sédition, mais à suivre la volonté de Dieu. L'exécuteur le précipita de l'échelle, pendant qu'il parlait encore. Ainsi finirent deux ministres de Dieu, éloquents, savants et hautement doués [3].

Plusieurs centaines de victimes furent encore sacrifiées dans la malheureuse ville. « Beaucoup d'autres bourgeois receurent depuis pareil traictement, » dit un noble historien catholique de ce temps, « mais qui estoient personnages de petite qualité et à moy incognus. [4]. » Les franchises de la cité furent toutes frappées de révocation. Une immense quantité de biens furent confisqués au profit de Noircarmes et des autres « Sept Dormans. » Beaucoup de Calvinistes furent brûlés, d'autres pendus. « Pendant deux années entières, » dit un autre Catholique, alors bourgeois de Valenciennes, « il « n'y eut pas de semaine, qu'on n'exécutât plusieurs bour- « geois, et souvent on en dépêchait plusieurs à la fois. Ce

[1] Brandt, Hist. des Mart., f. 661, 662, apud Brandt.
[2] « En schicklen sich soo blij moedelijk lot sterven als of ze ter bruiloft gingen. » — Brandt, ubi. sup.
[3] Brandt, Hist. des Martyrs, ubi sup.
[4] Pontus Payen MS.

Digitized by Google

« qui donna si grande alarme aux bons et aux innocents, que « beaucoup quittèrent la ville aussi vite qu'ils le purent [1]. » S'il arrivait que des bons et des innocents fussent riches, ils pouvaient être sûrs que Noircarmes considérerait cela comme un crime qu'aucune bonté ou innocence ne pouvait effacer.

Du sort de Valenciennes dépendait comme d'un commun accord, le sort entier du parti anti-catholique. « Aulcuns « enfin s'apperceurent, » dit un troisième Wallon, « que le Roy « avoit la main longue, et que les levées ne se faisoient pour « enfiler perles. Et subirent les bourgeois toutte la loy « qu'on leur donna, rabaissant leurs cornes et leur colère, en « espérance de les relever, si le siége de Valenciennes eust « succédé à leur advantaige et souhait [2]. » Le gouvernement venait de réussir, et la consternation fut extrême, la soumission générale, immédiate et même abjecte. « La prinse de Valenciennes a tellement faict miracle, » écrivait Noircarmes à Granvelle, « que, depuis que j'ay commancé à cheminer de là avec les gens, toutes les villes sont venues la corde au col [3]. » Nulle part on n'offrit de résistance. Tournay avait été écrasé, Valenciennes aussi; Bois-le-Duc et toutes les autres places importantes acceptèrent des garnisons sans murmurer. Anvers même avait fait son dernier effort, et aussitôt que d'Orange eût tourné le dos, s'agenouilla dans la poussière pour recevoir « la bride. » Le Prince avait pu, par son courage et sa sagesse, éviter dans ses murs un conflit sanglant, mais sa présence seule pouvait garantir aux habitants quelque chose qui ressemblât à la liberté religieuse, maintenant que le reste du pays était retombé sous le joug. Le 26 avril, seize compagnies d'infanterie sous les ordres de Mansfeldt, entrèrent dans la ville [4]. Le 28, la Duchesse s'y rendit en personne; elle fut reçue avec respect, mais ses yeux furent

[1] Valenciennes MS.
[2] Renom de France MS., I. 35, 37.
[3] Gachard, Préface à Guillaume le Tacit. II. CLXI., note 2.
[4] Gachard, Préface, etc., LXXXIX.

Digitized by Google

blessés de ce qu'elle appelait « l'abominable, triste et hydeux spectacle » des églises dévastées [1].

Aux yeux de tous ceux qui aimaient leur patrie et leur race, c'était un spectacle bien plus, « abominable, triste et hydeux » encore, que la vue d'un pays désolé, aux chartes antiques déchirées par la force brutale; à l'industrieuse population fuyant en masse ses foyers, comme si la peste y eût éclaté; aux villages encombrés de gibets et d'échafauds; en proie à la crainte anxieuse et universelle de désastres encore plus sombres dans l'avenir.

Car il était maintenant décidé que le duc d'Albe, à la tête d'une armée espagnole, allait, sans plus de retard, partir pour les Pays-Bas. Un pays déjà subjugué allait être écrasé; tout vestige de ses anciennes libertés allait être détruit. Les provinces conquises, jadis l'asile de la liberté municipale, de la science, de l'art, de la littérature, siége béni d'une prospérité commerciale et manufacturière sans exemple, allaient être placées dans la sujétion absolue du conseil privé de Madrid. Un fanatique, sot et méchant, assisté de quelques grands d'Espagne, et résidant à l'autre bout de l'Europe, allait dorénavant exercer un pouvoir despotique sur des contrées qui depuis des siècles étaient en possession d'une administration locale et d'un système presque complet d'autonomie gouvernementale. C'était le plan qu'avaient formé Granvelle et Spinosa [2], et que le duc d'Albe, parti exprès de Madrid le 19 avril, allait exécuter par la force.

Naturellement, Marguerite de Parme devait s'indigner d'être ainsi remise au second rang. Elle se regardait comme ayant acquis de grands titres par la manière dont les récents mouvements insurrectionnels avaient été réprimés, aussitôt que Philippe, après ses interminables tergiversations, s'était enfin décidé à la pourvoir d'armes et d'argent. Aussi écrivit-elle

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 383-386.
[2] Déclarations de Del Rio.

Digitized by Google

d'un ton très aigre à son frère, pour lui exprimer son mécontentement. Elle avait été sans cesse entravée dans sa liberté d'action, disait-elle, par les restrictions qu'il avait mises à son autorité. Elle se plaignait de ce qu'il n'avait aucun égard à sa réputation ou à sa délicatesse de sentiments. A travers mille obstacles et mille dangers, elle était enfin parvenue à pacifier la contrée, et maintenant tout l'honneur allait en revenir à un autre [1]. Elle dépêcha de plus le seigneur de Billy en Espagne, avec la mission de faire à Sa Majesté des représentations verbales sur l'inopportunité, dans les circonstances actuelles, de l'arrivée du duc d'Albe avec une armée d'Espagnols [2].

Les lettres et l'envoyé de Marguerite ne lui firent rien gagner, qu'une rude rebuffade de la part de Philippe qui n'avait pas coutume de supporter la moindre remontrance, même venant de sa sœur. Son dessein était arrêté. Tout le monde lui devait désormais la soumission la plus absolue. « Il était étonné et mécontent au plus haut point, » lui écrivait-il, « de ce qu'elle osât lui écrire avec tant de violence et d'un ton si décidé. Si elle venait à n'avoir d'autre récompense que la gloire d'avoir rétabli le vrai service de Dieu, elle n'en devrait pas moins remercier le Roi d'avoir reçu de lui l'occasion d'en faire autant [3]. »

Il continua du reste à maintenir son faux semblant d'intentions clémentes et la creuse promesse d'une visite personnelle. D'Albe et son armée ne partaient que pour préparer les quartiers du Roi, qui persistait à se représenter comme « débonnaire et doux, lent à la colère et ennemi du sang. » Les gens superficiels croyaient que réellement le Roi allait arriver, et espéraient merveilles de sa présence. La Duchesse savait mieux à quoi s'en tenir. Jamais le pape ne crut à ce voyage, Granvelle non plus, le prince d'Orange non plus, le conseiller d'Assonleville pas davantage. « Sa Majesté, » dit l'historien

[1] Correspondance de Philippe II, I. 523.
[2] Pontus Payen MS. Correspondance de Philippe II. I. 536.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 540.

Digitized by Google

wallon qui écrivit d'après les papiers de ce dernier, « Sa Majesté avoit plusieurs causes qui le divertissoient de son partement : de son naturel et inclination estoit ami de paix, grand négotiateur, pourveu de flegme et grande modestie, et par ainsi les longs voiaiges (comme il convenoit faire) mesmes par la mer, lui estoient pénibles et fascheux. D'ailleurs, en ce temps et plus ces années séquentes, il s'occupoit au bastiment de son Escurial, avec tant de goust et affection qu'il ne le savoit abandonner [1]. » Ces excellentes raisons suffirent pour retenir le monarque, en lieu ou place duquel fut expédié un général qui, il faut en convenir, n'avait, lui, « ni flegme ni grande modestie, » et dont l'énergie était tout à fait à la hauteur de la tâche qu'il s'agissait d'accomplir. Au fond, il n'y eut jamais que mensonge dans ce projet d'une visite du Roi aux Pays-Bas [2].

D'autre part, l'œuvre d'Orange était pour le moment terminée. Il avait sauvé Anvers, il avait fait de son mieux pour maintenir les libertés de la contrée, les droits des consciences et l'autorité royale, en tant qu'il y eût compatibilité entre ces éléments. L'alternative avait été ensuite imposée à chacun, ou de promettre obéissance aveugle, ou d'accepter la position de rebelle. Guillaume d'Orange était devenu un rebelle. On l'avait requis de signer le nouveau serment, qu'avaient avidement prêté les Mansfeldt, les Berlaymont, les d'Aerschot et les d'Egmont, et d'obéir à tous les ordres qu'il pourrait recevoir, contre tout le monde et en tout lieu, sans restriction ni limitation [3]; il avait refusé nettement et à plusieurs reprises. Il avait insisté plus que jamais sur sa démission de tous ses emplois. La Duchesse de plus en plus désireuse de gagner un personnage de cette influence à la cause de la tyrannie, avait poussé ses sollicitations jusqu'à l'importunité : « Un homme dont le cœur est si noble, » écrivit-elle au Prince, « et qui

[1] Renom de France MS. I. 29.
[2] « Nihil profectionis iineral, præter speciem », dit Strada. VI. 280.
[3] Groen v. Prinst., Archives, III. 43—48.

Digitized by Google

descend d'ancêtres si illustres et si fidèles, certainement ne saurait oublier ses devoirs envers Sa Majesté et le pays [1]. »

Guillaume d'Orange savait mieux que la Duchesse quel était son devoir envers l'un et l'autre. Il répondit à ces derniers appels, en lui rappelant qu'il avait de tout temps refusé le serment tout à fait nouveau et insolite que l'on exigeait. Il avait été fidèle à ses vieilles promesses : aucun renouvellement d'engagement n'était donc nécessaire. De plus, il ne prendrait jamais d'engagement sans restrictions. Il pourrait arriver, déclarait-il, qu'on lui ordonnât des choses contraires à sa conscience, préjudiciables au service de Sa Majesté et en contradiction avec son serment de maintenir les lois du pays. Il préférait donc résigner toutes ses charges et faire connaître son intention de quitter les Provinces [2].

Quelque temps auparavant, Marguerite l'avait invité à une entrevue à Bruxelles; averti qu'on voulait « lui jouer un tour, » il avait décliné l'honneur de se rendre en cette ville. On lui avait envoyé d'Assonleville, mais en vain. La même crainte d'une embûche éventuelle lui avait fait refuser de se rencontrer à Malines avec une députation de chevaliers de la Toison. Après l'apaisement des tumultes d'Anvers, d'Orange écrivit une nouvelle lettre à la Duchesse, le 19 mars, pour lui signifier une dernière fois son refus de serment et lui dire qu'il se considérait au moins comme suspendu de ses fonctions, quoiqu'elle eût refusé d'accepter formellement sa démissiou, en alléguant n'avoir point de pouvoir pour cela. Marguerite se décida alors, sur l'avis du conseil d'État, à envoyer à Anvers, en mission spéciale auprès du Prince, le secrétaire Berty, avec des instructions détaillées. Ce respectable fonctionnaire accomplit consciencieusement sa tâche, sans négliger aucun des points du cérémonial obligé, et en présentant avec adresse et convenance tous les arguments déjà produits cent fois, à l'appui du serment

[1] Groen v. Prinst., Archives, III. 43-48.
[2] Groen v. Prinst., Archives, III. 43-48.

d'obéissance absolue. Il fit doucement ressortir, combien était intempestive dans les circonstances présentes la résignation que le Prince offrait de charges d'une si haute responsabilité. Il fit allusion à l'embarras dans lequel cela mettrait le souverain.

Guillaume d'Orange ne put supporter sans quelque impatience, la solennelle leçon que lui donnait le secrétaire du conseil privé, pure machine à verbaliser et à légaliser. Le mince bagage de banalités dont celui-ci s'était pourvu, fut bientôt épuisé. Ses arguments s'affaissèrent sous le poids du dédain avec lequel le Prince les reçut. Le grand politique, que l'on espérait, par d'aussi misérables artifices, entraîner à la ruine, au déshonneur et à la mort, demanda avec indignation si réellement on s'attendait à ce qu'il se reconnût lui-même parjure à ses anciens serments, en en signant de nouveaux; à ce qu'il se déshonorât par des promesses sans réserve, qui l'exposeraient à violer ses engagements envers les chartes des provinces et envers l'Empereur; à ce qu'il consentît à faire exécuter les édits religieux qu'il avait en horreur; à ce qu'il prît le rôle d'un bourreau de chrétiens poursuivis seulement à raison de leur foi, alors que tout son sang se révoltait contre la persécution; à ce qu'il se liât par un serment d'obéissance aveugle, en vertu duquel on pourrait exiger qu'il mît lui-même sa propre femme à mort, parce qu'elle était Luthérienne? En outre, pouvait-on croire qu'il se conformerait absolument à tous les ordres qui lui seraient donnés au nom de Sa Majesté, quand il était possible que le représentant du Roi fût un personnage dont il ne conviendrait pas à un homme de sa naissance de reconnaître la suprématie? Le prince d'Orange consentirait-il jamais à recevoir d'un duc d'Albe des ordres absolus? Après avoir prononcé ce nom d'un ton d'indignation, le Prince se tut [1].

[1] Strada. VI. 265-268. Hoofd, IV. 150. Corresp. de Guillaume le Tacit., II. 354, 355-369. 370, 391-417.

Digitized by Google

Il était aisé de voir que les formalistes ne devaient pas produire une grande impression sur lui. Le pauvre Berty, après avoir conjugué son verbe dans tous ses modes et à tous ses temps, retourna déposer sur le tapis vert de la Chambre du conseil le procès-verbal de la conférence. Cependant, avant de se retirer, il persuada à Guillaume d'avoir une entrevue avec le duc d'Aerschot, le comte de Mansfeldt et le comte d'Egmont [1].

Cette mémorable réunion eut lieu dans la première semaine d'avril, à Willebroek, village situé à mi-chemin de Bruxelles et d'Anvers. Le duc d'Aerschot ne put s'y rendre, mais Mansfeldt et d'Egmont, accompagnés du fidèle Berty — pour faire un nouveau procès-verbal — s'y présentèrent, comme il était convenu [2]. Le Prince n'avait jamais éprouvé une bien grande sympathie pour Mansfeldt, mais une tendre et cordiale amitié avait toujours existé entre d'Egmont et lui, malgré la différence de leurs caractères, les artifices incessants de la cour d'Espagne pour les diviser et l'abîme qui séparait leurs positions respectives vis-à-vis du gouvernement.

Les mêmes lieux communs qui avaient déjà été discutés, furent de nouveau débattus entre d'Orange et les trois autres personnages; le Prince conclut en se considérant comme déchargé de toutes ses fonctions et se disant prêt à quitter les Pays-Bas pour aller vivre en Allemagne Si l'entrevue n'eût eu d'autre portée que cette conversation, elle n'offrirait guère d'intérêt au point de vue historique. D'Egmont avait fait son choix, et plusieurs mois auparavant, il avait annoncé sa détermination de tenir pour ennemis tous ceux qui cesseraient de se conduire en fidèles vassaux; il avait déclaré n'avoir aucune crainte que le pays fût mis aux mains des Espagnols; il avait désavoué toute intention, quel que fût le cas, de prendre les

[1] Strada, 268.

[2] Correspondance de Guillaume le Tacit. II 416-418. — Le procès verbal fait par Berty à cette occasion a été perdu. Gachard, note, p. 417. Guillaume le Tacit. II — Comparez Strada, VI. 268, 269.

Digitized by Google

armes contre le Roi [1]. Sa conduite ultérieure, comme nous l'avons vu, avait été entièrement conforme à ces déclarations solennelles. Néanmoins, le Prince qui les avait reçues, crut qu'il était temps encore d'écarter son ami du précipice où il allait s'engloutir et de l'arracher aux périls imminents de sa situation. Son affection pour d'Egmont avait, comme il le disait dans son noble et pathétique langage, « jeté de trop profondes racines dans son cœur, » pour qu'à cette dernière entrevue, il ne tentât pas un effort suprême, cet effort dût-il rester stérile et dédaigné.

De quelque manière que l'on envisage la chose, Philippe était un usurpateur sans scrupules, qui tentait de se convertir, de duc de Brabant et de comte de Hollande qu'il était, en roi absolu. C'est Guillaume qui maintenait et Philippe qui renversait ; et le monarque qui anéantissait ainsi le bonheur des provinces, en décimant presque leur population, était en train de miner son propre trône et de se dépouiller à jamais de son plus brillant héritage. L'homme sur lequel il eût pu s'appuyer, s'il eût été capable de l'apprécier et de comprendre le siècle où il vivait lui-même, cet homme était devenu, par la folie de Philippe, l'instrument qui devait lui arracher ses plus belles provinces pour les soumettre au régime républicain. S'il eût été possible qu'une vision, comme celle qu'a prêtée un immortel poète dramatique à un autre tyran assassin, lui révélât l'avenir, il eût pu, lui aussi, contempler sa victime, non pas couronnée elle-même, mais montrant du doigt, avec un sourire de bienveillance une race de rois, même de rois au triple sceptre et au double globe. Mais de telles considérations n'avaient guère de prise sur Guillaume d'Orange ; il se savait déjà proscrit en secret et d'Egmont avec lui. Il souhaitait ardemment de voir son ami préférer les privations de l'exil, avec la chance de pouvoir se constituer le champion d'un pays révolté, à la fatale destinée où son aveugle confiance

[1] Gachard, préface au vol II de Guillaume le Tacit. clx.

Digitized by Google

devait infailliblement le conduire. Alors même il semblait encore possible que le brave soldat, qui avait récemment déshonoré son épée au service du despotisme, pût se souvenir de sa gloire antérieure si brillante. Si d'Egmont eût été aussi fidèle à son pays qu'il le fut à Philippe jusqu'au moment où « l'acier vint consommer leur éternel divorce, » il eût pu cueillir des lauriers plus glorieux encore que ceux de Gravelines et de St-Quentin. S'il était condamné à tomber, sa chute au moins eût eu lieu avec gloire et sur les champs de bataille de la liberté, au lieu d'être cette fin sombre que lui prophétisait d'Orange, et qu'un excès de confiance l'empêchait de croire et de redouter. Il parlait avec espoir de la clémence royale. « Hélas, d'Egmont, » répondit le Prince, « la clémence du Roi, que vous exaltez tant, vous perdra. Je voudrais me tromper, mais je prévois que vous serez le pont que briseront les Espagnols, dès qu'ils auront passé dessus pour envahir notre pays [1]. » Ces dernières et solennelles paroles terminèrent l'appel qu'il adressait au comte pour le réveiller de sa fatale sécurité. Puis, comme s'il eût eu la conviction qu'il voyait son ami pour la dernière fois, le Prince jetant ses bras autour du cou d'Egmont, le tint pendant quelques instants étroitement embrassé. Le moment de l'adieu leur arracha à tous deux des larmes, et après ce court instant de simple et sublime attendrissement, d'Egmont et d'Orange se séparèrent pour ne plus se revoir sur terre [2].

Quelques jours plus tard, Guillaume adressa une lettre à

[1] Strada VI. 268 Comparez Bentivoglio, III. 55.

[2] Ibid. Hoofd fait allusion à un bruit d'après lequel d'Egmont aurait dit à Guillaume : « Adieu, Prince sans terre ! » à quoi le Prince aurait répondu : « Adieu, Comte sans tête ! » — « Men voeghl' er by dat zy voorts elkander, Prins zonder goedt, graaft zonder hooft, zouden adieu gezeil hebben. » Cette version a été souvent répétée, quoique rien ne puisse être plus absurde que cette invention. Hoofd fait observer que toute la conversation a été rapportée par un individu que les Calvinistes avaient caché dans la cheminée de l'appartement où l'entrevue devait avoir lieu. Il serait difficile de croire à de pareilles épigrammes, quand l'historien lui-même se serait caché dans la cheminée pour écouter. Toutefois, il ne rapporte la chose que comme un bruit auquel il n'ajoute pas foi lui-même. « Twelk ik nochtans niet zoo zeker bouda. » Hoofd, Nederl. Hist. IV. 131.

Digitized by Google

Philippe pour se démettre de nouveau de toutes ses fonctions et lui annoncer son départ des Pays-Bas pour l'Allemagne. Il ajoutait qu'il serait toujours prêt à se mettre, lui et ses biens, à la disposition du Roi, en toute occasion où il croirait pouvoir agir pour le *service reel* de Sa Majesté [1]. Le Prince avait déjà reçu un remarquable avertissement du vieux landgrave Philippe de Hesse, qui n'avait pas oublié de quelle insidieuse manière il avait été réduit en captivité par les artifices de Granvelle et du duc d'Albe. « Ne vous laissez pas emmieller par eux, » disait le Landgrave. « Si les trois seigneurs, auxquels la duchesse Marguerite a eu tant à redire, sont invités à la cour par le duc d'Albe, sous prétexte de consultation amicale, qu'ils soient prudents et y pensent à deux fois avant d'accepter. Je connais le duc d'Albe et les Espagnols, et je sais comment ils ont agi avec moi [2]. »

Le Prince, avant son départ, prit congé, par lettres, d'Egmont et de Hornes; et, comme s'il eût prévu le caractère monumental qu'elles devaient acquérir pour la postérité, il les rédigea en latin [3]. Il désirait, maintenant qu'il s'éloignait du pays, que ces deux gentilshommes, qui avaient refusé de l'imiter et avaient même blâmé sa conduite, se souvinssent qu'il avait agi avec réflexion et conscience et en exécution d'un plan arrêté depuis longtemps.

Au comte de Hornes, il déclarait ne pouvoir s'associer plus longtemps aux crimes commis quotidiennement contre son pays et sa conscience. Il l'assurait que le gouvernement avait accoutumé le pays à porter le bât, afin de pouvoir lui mettre plus aisément la selle et la bride. Quant à lui-même, il ne se sentait pas les reins assez forts pour supporter le poids qui lui était imposé et il préférait endurer n'importe quelle calamité dans l'exil, que d'être contraint par ceux-là qu'ils

[1] Archives et Correspondance, III. 64, 65.
[2] Archives et Correspondance, III. 42.
[3] Ibid., III. 69-73.

avaient blâmés ensemble, à acquiescer à des projets poursuivis avec tant de persévérance et de fermeté [1].

Il rappelait à d'Egmont, qui le pressait par lettre de rester, que sa résolution avait été mûrement méditée et qu'il l'avait depuis longtemps communiquée à ses amis. En conscience, il ne pouvait, disait-il, prêter le serment prescrit, ni rester, seul réfractaire, dans le pays qui avait le regard fixé sur lui. Il préférait courir la chance de tout ce qui pouvait arriver, plutôt que de sacrifier, pour plaire aux autres, la liberté, sa patrie et sa propre conscience. « C'est pourquoi j'espère, » disait-il à d'Egmont en terminant, « qu'après avoir bien pesé mes raisons, vous ne désapprouverez pas mon départ. Je laisse à Dieu le reste; il disposera de moi selon sa souveraine volonté. Quant à vous, je vous prie de croire que vous n'avez pas d'ami plus sincère que moi; mon affection pour vous a jeté des racines si profondes dans mon cœur que ni le temps ni l'éloignement ne pourraient l'amoindrir, et je vous demande de me conserver, en retour, les mêmes sentiments dont j'ai toujours reçu le témoignage de votre part [2]. »

Le Prince avait quitté Anvers le 11 avril et avait écrit ces lettres de Breda, le 13 du même mois. Le 22, il partit pour Dillenbourg, l'ancien siége de sa famille en Allemagne, en passant par Grave et Clèves [3].

Si l'on réfléchit que la résolution d'Egmont n'avait pu être ébranlée, lors de son entrevue avec le Prince, il n'était pas à supposer, en tenant compte de ses sentiments, que cette missive d'adieu la modifierait. Le destin du Comte était marqué. N'avait-il pas été loué par Noircarmes? N'avait-il pas mérité les éloges hypocrites de la duchesse Marguerite? et qui plus est, ne venait-il pas de recevoir du roi d'Espagne lui-même une lettre de remerciment et d'approbation, des plus affectueuses?

[1] Archives et Correspondance, III. 69-73.
[2] Ibid.
[3] Archives et Correspondance, III. 73, 74.

Digitized by Google

Cette lettre, un des monuments les plus frappants de l'hypocrisie consommée de Philippe, était datée du 26 mars. « Mon cousin, » écrivait le monarque à d'Egmont, « ce m'at esté plaisir d'avoir entendu par vos lettres que suivant ce que j'avois mandé à madite sœur de faire généralement renouveler les serments, que vous avez renouvellé les vostres, *non pour besoing que je tenois qu'il en fust pour vostre personne*, mais pour le bon exemple que vous y avez donné à tous aultres, que j'espère ils en suivront. Aussi ne m'at esté moins de plaisir d'entendre les bons debvoirs que faites en l'assistance que vous donnez, et les offres que vous faites a madite sœur, dont je vous merchie, et vous requiers d'y continuer [1]. »

Ces mots étaient écrits de la main même qui avait déjà signé l'arrêt de mort de l'homme à qui ils étaient adressés. D'Albe, muni de pleins pouvoirs pour mettre à exécution, sans être arrêté par les coutumes provinciales ou par les statuts de l'ordre de la Toison d'Or, le grand plan adopté, avait déjà quitté Madrid et s'embarquait à Carthagène, au moment même où d'Egmont prenait connaissance de la lettre royale[2]. — « Le miel espagnol, » pour employer encore une fois la métaphore familière du vieux landgrave Philippe, avait produit son effet, et l'infortunée victime était déjà prise au piége.

Le comte de Hornes, retiré au fond de sa tanière de Weerdt, se renferma dans un sombre silence, attendant les limiers lancés à sa poursuite. On s'étonne que lui, qui se savait suspect et détesté, s'aveuglât aussi sur sa position. Mais nous verrons qu'on employa pour l'engluer, les mêmes perfidies qui réussirent si bien auprès d'Egmont.

Quant au Prince lui-même, il était parti à temps. A peine arrivé en Allemagne, il reçut par Vandenesse, tout à la fois son agent secret et le secrétaire particulier de Philippe, avis de lettres écrites par le Roi à d'Albe, dans lesquelles on

[1] Foppens, Supplément. II. 544.
[2] Correspondance de Philippe II., I. 528, 15 avril 1567.

Digitized by Google

ordonnait au Duc « d'arrêter le Prince aussitôt qu'il pourrait s'en emparer, et *de terminer son procès endéans les vingt-quatre heures* [1]. »

Depuis la malheureuse expédition de Tholouse, qu'il avait organisée mais à laquelle il n'avait pas pris part, Brederode était resté à Viane et ensuite à Amsterdam. Il avait donné beaucoup d'embarras au Magistrat d'Amsterdam, ainsi qu'à toutes les personnes respectables, calvinistes ou catholiques. Il causait grand dommage à la cause des Réformés, sans leur procurer aucun espoir. Il était sans cesse entouré d'une bande d'amis de la bouteille, de nobles tapageurs déguisés en matelots, de négociants faillis, de fugitifs et de proscrits de toute espèce, excellente engeance pour boire à la santé des gueux et brailler leurs chansons, mais entièrement incapable d'aucune entreprise sérieuse [2]. Les gens de bon sens étaient las de lui, car ils n'avaient pas la moindre confiance dans ses talents et étaient fatigués des fréquentes contributions qu'on levait sur eux pour la cause de la patrie. Brederode passait son temps dans les jardins de plaisance, tirant au blanc à l'arquebuse ou à l'arbalète, trinquant avec ses camarades et criant à tue-tête : « Vivent les gueux [3]. »

La Régente, résolue à l'éloigner d'Amsterdam, lui avait envoyé en mars le secrétaire La Torre, avec les instructions suivantes : si Brederode refusait de quitter la ville, le Magistrat aurait à appeler à son aide le comte de Meghen, qui avait un régi-

[1] Cela résulte d'un document jusqu'ici inédit et qui repose aux Archives de Dresde. C'est un rapport fait par le capitaine Von Berlepsch, sur son entrevue avec le prince d'Orange, auprès duquel il avait été envoyé par l'électeur Auguste de Saxe. Il faut remarquer, qu'à cette époque (novembre 1567), Auguste refusait de recevoir le Prince à Dresde, tout en prétendant prendre le plus grand intérêt à sa réussite. Lettre inédite de l'électeur Auguste au prince Guillaume d'Orange, 10 novembre 1567 ; aux Archives de Dresde. « So hatte auch des Konnings Vortrauter Kemmerling Signor Vandenes auch in grosser geheim warnen laszen dasz ehr hette aufs Konnings tische briefe gesehen ahn Hertzogen von Alba, darin bewohlen, s. fg. nachzutrachten und wan man ihn bekeme, seinen procesz nicht uber 24 Stunden zuvorlengern. » — Bericht von Hauptm. v. Berlepsch.

[2] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 434-454. Bor, III. 161. Hoofd. V. 127.

[3] Ibid.

Digitized by Google

ment à Utrecht [1]. Cette clause ne permettait pas à La Torre de produire ses instructions à Brederode. Sur ce refus de production, notre personnage, bien qu'il connût le secrétaire comme il connaissait son propre père, lui répondit avec un admirable sang-froid qu'il ne savait qui il était; qu'il ne le considérait nullement comme le personnage respectable qu'il prétendait être; qu'il ne croyait pas un mot de cette mission de la Duchesse dont il se disait chargé, et que par conséquent il ne tiendrait pas le moindre compte de ses demandes. La Torre répondit avec douceur qu'il n'était ni assez présomptueux ni assez dépourvu de bon sens pour se comparer à un gentilhomme de la qualité du comte de Brederode, mais que, comme il avait servi pendant vingt-trois ans en qualité de secrétaire du conseil privé, il croyait que l'on pouvait s'en rapporter à sa parole. Sur ce, La Torre rédigea une protestation en forme et Brederode en fit autant. La Torre dressa un procès-verbal de leur entrevue, tandis que Brederode tempêtait comme un fou et traitait la Duchesse de despote capricieuse et déraisonnable. Il finit par emprisonner La Torre pendant une couple de jours et saisir tous ses papiers. Par une coïncidence singulière ces événements se passaient les 13, 14 et 15 mars [2], en même temps que la terrible affaire d'Anvers. La manière dont le prince d'Orange agissait vis-à-vis de quarante ou cinquante mille hommes armés brûlant de s'égorger les uns les autres, pendant que Brederode était ainsi occupé à rabrouer un vieux secrétaire formaliste mais convenable, fait assez ressortir la différence qui existait entre les deux personnages.

Ce fut le dernier exploit du Comte. Il resta à Amsterdam quelques semaines encore, mais les événements qui se produisirent changèrent le héros en un vassal fidèle. Avant le 12 avril, il écrivit à d'Egmont pour lui demander son intercession auprès de Marguerite de Parme, en lui laissant carte

[1] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 439, 440. Bor. III. 161, 162.
[2] Correspondance de Guillaume le Tacit. II. 444-454.

Digitized by Google

blanche quant aux conditions, pourvu seulement qu'il pût faire sa paix avec le gouvernement [1]. Il était cependant quelque peu tard pour que « le grand gueux » fût admis à faire sa soumission; on ne lui accorda pas de conditions, mais la Duchesse lui permit de jouir provisoirement de ses revenus, sauf le bon plaisir du Roi. Le 25 avril, il réunit dans son hôtel, à Amsterdam, quelques amis dévoués, et s'embarqua à minuit pour Embden. Une troupe nombreuse d'adhérents l'escorta jusqu'au navire, portant des torches et vociférant des chants bachiques. Après tant de colères et tant de bruit, il mourut dans le cours de l'année suivante, au château de Hardenberg, en Allemagne, de chagrin et d'excès de boisson, malgré toutes les ardentes protestations qu'il avait faites de mourir, pauvre soldat, aux pieds de Louis de Nassau [2].

Ce dernier, « ce bon chevalier et bon chrétien, » comme l'appelait affectueusement son frère, était en Allemagne, se ceignant les reins pour la tâche virile que la Providence l'avait destiné à accomplir. La vie de Brederode, qui dès le début s'était jeté dans le mouvement avec le frivole espoir peut-être, de s'entendre appeler Comte de Hollande comme ses ancêtres, la vie de Brederode n'avait servi en rien la cause de la liberté, et sa mort ne causa point de regrets. La bande indisciplinée de ses partisans se dispersa dans toutes les directions après la perte de son chef. Un navire sur lequel se trouvaient Batenbourg, Galaina et d'autres nobles qui fuyaient avec leurs hommes d'armes vers quelque port d'Allemagne, fut conduit à Harlingen par la trahison du pilote, qui livra à Meghen tous ces gentilshommes pleins de vin et de sommeil. Les soldats furent immédiatement pendus; quant aux nobles, ils furent réservés pour l'étrenne du premier échafaud que le duc d'Albe devait élever sur le marché aux chevaux à Bruxelles [3].

[1] « — — Brederode ha suplicado de ser perdonado y embiado à Monsieur d'Egmont carta blanca. » — MS. Lettre de Granvelle à d'Albe. Bibl. de Bourg.

[2] Bor, III. 168. Hoofd, IV. 135. Vit. Viglii, 51. — Comparez Bor, Hoofd, ubi sup.

[3] Pontus Payen MS.

La confédération était entièrement anéantie. Des chefs sur lesquels le peuple avait eu coutume de compter pour en obtenir aide et secours, les uns s'étaient ralliés au gouvernement, les autres étaient, soit en exil, soit en prison. Montigny, surveillé de près en Espagne, était de fait captif et languissait, songeant à la jeune épouse à laquelle peu de mois avant son départ, il avait été uni, au milieu de fêtes si brillantes; songeant à l'enfant qui ne devait jamais voir les traits de son père [1]. Son collègue, le marquis de Berghes, plus heureux que lui, était déjà mort. L'excellent Viglius saisit cette occasion pour dire un mot en faveur de Noircarmes, qui venait de pulvériser Tournay et d'égorger les habitants de Valenciennes. « Nous avons appris la mort de Berghes, » écrivait le Président au fidèle Joachim, « le seigneur de Noircarmes, qui a été son lieutenant dans le gouvernement du Hainaut, a montré ce qu'il sait faire. Quoique je n'aie pas de rapports intimes avec ce gentilhomme, je ne puis m'empêcher de l'entourer de toute ma bienveillance; c'est pour cela, mon cher Hopper, que je vous prie de faire tout votre possible pour qu'il soit nommé gouverneur [2]. »

Le départ de Guillaume d'Orange sembla amener une éclipse totale pour les Pays-Bas. Le pays était entièrement sans secours, et le cœur du peuple se glaçait de terreur. Tous les citoyens suspects d'hérésie ou impliqués dans les derniers troubles, fuyaient leurs demeures. Des soldats fugitifs étaient jetés à l'eau, taillés en pièces dans les campagnes, pendus, brûlés ou noyés comme des chiens, sans grâce ni miséricorde. La partie la plus industrieuse et la plus méritante de la population quittait en masse le pays. Ce mouvement d'émigration était si rapide que les Pays-Bas semblaient devoir redevenir bientôt une solitude désolée comme avant l'ère chrétienne. Dans tout le pays, ceux des Réformés qui ne pouvaient

[1] Pasquier de la Barre MS. f. 73. L'enfant fut baptisé à Tournay le 1er décembre 1566.

[2] Foppens, Supplément, II. 552.

Digitized by Google

s'échapper, cherchaient leur salut dans leurs retraites d'autrefois. La religion nouvelle était bannie de toutes les villes, toute réunion de sectaires était dispersée par la force des armes, les prédicateurs et les chefs étaient pendus, leurs disciples battus de verges, réduits à la mendicité ou jetés en prison, lorsqu'ils avaient la chance d'échapper à l'échafaud. Néanmoins, un nombre incroyable de citoyens furent exécutés pour leurs opinions religieuses. Il n'y avait pas de village, si petit qu'il fût, qui ne fournît cent, deux cents, trois cents victimes au bourreau [1]. Les nouvelles églises étaient jetées bas, et le bois de leurs charpentes servait à faire des potences [2], car on trouvait plaisant de pendre les Réformés aux poutres sous lesquelles ils avaient espéré adorer Dieu. Les propriétés des fugitifs étaient confisquées, et les gueux de nom le devenaient de fait. Parmi ceux qui étaient obligés de rester ou qui préféraient leurs biens à leurs croyances, beaucoup se transformaient soudainement en catholiques des plus zélés. Des gens qui depuis des années n'avaient plus été à la messe, se rendaient aux églises matin et soir et assistaient à tous les offices [3]. Des gens qui auparavant ne parlaient jamais à un ecclésiastique que pour l'outrager, ne pouvaient plus dîner sans en avoir au moins un à leur table [4]. Un grand nombre d'individus suspects d'avoir participé aux rites calvinistes, étaient les premiers et les plus ardents à dénoncer et à décrier toutes les cérémonies des Réformés. Le pays, en un mot, était aussi complétement « pacifié, » pour se servir de l'expression du conquérant, que la Gaule l'avait été par César.

Le 24 mai, la Régente lança un nouvel édit pour rafraîchir la mémoire de ceux qui pourraient avoir oublié les ordonnances antérieures, dont cependant le souvenir n'était guères fait pour se perdre. Par cette nouvelle proclamation, tous les

[1] Meleren, II. f. 45.
[2] De la Barre MS., 96. Hoofd, IV. 138. Strada, VI. 278.
[3] Bor, III. 174.
[4] Ibid.

Digitized by Google

ministres et les prédicateurs étaient d'avance condamnés à être pendus. Pendus, tous ceux qui avaient donné ou prêté leur maison pour des cérémonies religieuses. Pendus, les parents ou les maîtres dont les enfants ou les domestiques avaient assisté à ces cérémonies; quant aux coupables eux-mêmes, ils n'étaient condamnés qu'à la fustigation. Pendus, tous ceux qui chanteraient des hymnes à l'enterrement d'un parent. Pendus, les parents qui feraient baptiser leurs nouveaux-nés par tout autre qu'un prêtre catholique. Pendus, ceux qui administreraient le baptême ou feraient l'office de parrains. Pendus, les maîtres d'école qui enseigneraient quelque erreur ou fausse doctrine. Pendus, ceux qui même pour la première fois, enfreindraient les ordonnances relatives à l'achat et à la vente des livres et des chants religieux. Toute insulte ou raillerie envers les prêtres et les ecclésiastiques devenait également un crime capital; tous vagabonds, fugitifs, apostats, moines défroqués, recevaient ordre de sortir à l'instant des villes, sous peine de mort. Dans tous les cas, la confiscation des biens du condamné accompagnait sa pendaison [1].

Cet édit, dit un historien contemporain, grandit tellement la terreur des sectateurs de la religion nouvelle, qu'ils fuyaient le pays « par grandes masses [2]. » Il devint nécessaire de lancer une nouvelle proclamation défendant à tous individus, étrangers ou indigènes, de quitter le pays ou d'exporter leurs biens, et à tous bateliers, voituriers ou agents quelconques de locomotion, d'aider à la fuite de ces malheureux, sous peine de mort [3].

Après cela, croira-t-on que cet édit du 24 mai, dont nous venons d'esquisser les principales dispositions, excita la colère de Philippe, *comme étant trop clément?* Il écrivit à la Duchesse, lui exprimant sa peine et son déplaisir, de ce qu'un édit aussi indécent, aussi illégal, aussi contraire à la religion

[1] L'édit est publié dans Bor, III. 170, 171.
[2] Ibid., 171.
[3] Ibid., 165.

chrétienne, eût été publié. Rien, disait-il, ne pouvait l'offenser ou le désoler plus profondément qu'un outrage, quelque léger qu'il fût, envers Dieu et son Église catholique romaine. En conséquence, il ordonnait à sa sœur de rapporter immédiatement l'édit [1]. On eût pu croire, en lisant la lettre de Philippe, que son indignation était soulevée par l'horreur des crimes commis en son nom. Hélas, il n'avait d'autre colère que de voir que l'on fît pendre des hérétiques, au lieu de les brûler, et qu'on laissât subsister quelques fissures presque imperceptibles par où quelques-uns des coupables parviendraient peut-être à s'échapper.

Pendant que le pays est ainsi paralysé sous le poids de la terreur et des appréhensions, au-delà des Alpes résonnent les clairons de l'armée espagnole qui accourt. Le rideau tombe sur le prologue de la grande tragédie prédite par la bouche prophétique d'Orange. Quand il se relèvera, ce sera pour laisser voir une effroyable suite de scènes de sang et de ruines, de batailles, de siéges, d'exécutions, d'actes de tyrannie vigoureux et infatigables, d'actes de résistance surhumains et vainqueurs, de courage fanatique et de folle cruauté, tant dans la cause du droit que dans celle de l'oppression. — Spectacle tel que l'énergie, les douleurs et la constance humaines en ont rarement déployé d'aussi grand sur la scène des événements du monde.

[1] Correspondance de Philippe II., I. 330-332.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

LE DUC D'ALBE.

1567-1573.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

LE RÈGNE DE LA TERREUR ET LE CONSEIL DE SANG.

(1567.)

Dissensions continuelles dans le cabinet espagnol. — Ruy Gomez et d'Albe. — La conquête des Pays-Bas est confiée au Duc. — Naissance, carrière antérieure et caractère d'Albe. — Organisation de l'armée d'invasion. — Sa marche vers les Provinces. — Plaintes de la duchesse Marguerite. — D'Albe reçoit des députations à la frontière. — Entrevue du Duc avec d'Egmont. — Réception d'Albe par la duchesse de Parme. — Lettres circulaires adressées aux villes, leur demandant de recevoir les garnisons. — Correspondance secrète de Marguerite. — Appréhension générale. — D'Albe réclame les clefs des grandes villes. — Plans secrets du gouvernement élaborés avant le départ du Duc. — L'arrestation d'Orange, d'Egmont, de Hornes et d'autres est résolue. — Conduite perfide du gouvernement à leur égard. — Infatuation d'Egmont. — De Billy et autres lui envoyent des avertissements. — Mesures pour se saisir du comte de Hornes. — Banquet du Grand-Prieur. — Avis du Grand-Prieur à d'Egmont. — Mauvais conseils de Noircarmes. — Arrestation d'Egmont, de Hornes, de Backerzeel et de Van Straelen. — Stupeur du peuple. — Impertinences de la duchesse Marguerite. — Commentaires caractéristiques de Granvelle. — Ses machinations secrètes et ses désaveux publics. — Berghes et Montigny. — Derniers moments du marquis de Berghes. — Perfidie de Ruy Gomez. — Établissement du « Conseil de Sang. » — Ses principaux caractères. — Conduite astucieuse de Viglius. — Correspondance secrète entre Philippe et d'Albe au sujet du Président. — Les membres du « Conseil de Sang. » — Portraits de Vargas et de Hessels. — Mode de procédure adopté par le Conseil. — Exécutions en masse. — Désespoir dans les Provinces. — La démission de la duchesse Marguerite est acceptée. — Son départ des Pays-Bas — La guerre civile se rallume en France. — Mort de Montmorency. — D'Albe envoie en France des troupes auxiliaires. — Construction de la citadelle d'Anvers. — Description de la citadelle.

L'invasion armée des Pays-Bas était la conséquence nécessaire de tout ce qui avait eu lieu auparavant. Si ce résultat inévitable fut différé pendant aussi longtemps, il faut l'attri-

Digitized by Google

buer plutôt à l'inconcevable lenteur du caractère de Philippe qu'aux circonstances du temps. Jamais monarque ne persista avec autant de fermeté dans un mauvais dessein et ne s'achemina vers son but d'une marche aussi lente et par autant de détours. Il avait enfin jeté son masque de bénignité et de clémence éventuelle, mais il maintenait le fallacieux espoir de sa venue dans les Provinces. Il assurait à la Régente qu'il se laisserait guider par ses avis et que, comme elle avait fait tous les préparatifs nécessaires pour le recevoir en Zélande, ce serait en Zélande qu'il débarquerait [1].

Parmi les conseillers de Philippe, les deux hommes — le prince d'Eboli et le duc d'Albe — que nous avons vus antérieurement figurer au premier rang, étaient encore les plus puissants Ils continuaient à représenter des idées entièrement opposées et, par leur caractère, leur nature et leur vie, ils étaient l'antithèse l'un de l'autre. La politique du Prince était pour la paix et les temporisations; celle du Duc pour les rigueurs et les cruautés. Ruy Gomez était disposé à empêcher, s'il était possible, la mission armée du duc d'Albe et en conséquence il conseillait ouvertement au Roi d'accomplir sa promesse si longtemps différée et d'aller se présenter en personne à ses sujets révoltés. La jalousie et la haine qui existaient entre le Prince et le Duc — entre l'homme de la douceur et l'homme de la vengeance, — faisaient à tout instant explosion même en présence du Roi. Les disputes étaient incessantes dans le sein du conseil. Dans son désir d'empêcher l'élévation de son rival (s'il y avait moyen), le favori était allé jusqu'à se résoudre à demander pour lui-même le commandement de l'armée. Il y a quelque chose de plaisant dans cette idée, qu'un homme dont la vie entière avait été pacifique et qui tremblait au bruit des armes, cherchât à supplanter le terrible d'Albe, dont les apologistes disaient avec l'exagération castillane, que le mot seul de crainte lui faisait horreur. Mais

[1] Correspondance de Philippe II., I. 350.

Digitized by Google

il y avait une limite que l'influence d'Anne de Mendoza et de son époux ne pouvait franchir. Nul n'aurait su amener Philippe à se rendre dans les Pays-Bas contre sa volonté, ni l'empêcher de donner le commandement de l'armée à l'homme qui de toute l'Europe répondait le mieux à ses desseins [1].

Il était donc enfin décidé que l'hérésie des Pays-Bas allait être écrasée par la force des armes. L'invasion ressemblait à la fois à une croisade contre l'infidèle et à une incursion de flibustiers en quête d'amas d'or dans l'Inde occidentale; exploits dans lesquels la chevalerie espagnole s'était également et si souvent illustrée. L'étendard de la croix allait être replanté sur les créneaux conquis de trois cents cités infidèles et un torrent de richesses plus abondant qu'aucun de ceux qu'avaient jamais produits les mines du Mexique et du Pérou, allait couler des sources intarissables de la confiscation dans le trésor royal. Qui plus que le duc d'Albe était propre à être le Tancrède et le Pizarre de cette expédition à double face? le duc d'Albe, l'homme qui dès sa plus tendre enfance, depuis le trépas de son père, avait été voué à la guerre contre les gentils et qui avait prédit qu'un fleuve de trésors, profond d'une aune, sortirait des Pays-Bas, aussitôt que les hérétiques recevraient le traitement qu'ils méritaient. Une armée d'élite fut incontinent réunie : on prit les quatre légions, ou *tercios*, de Naples, de la Sicile, de la Sardaigne et de la Lombardie et on les remplaça en Italie par des levées fraîches. On eut ainsi environ dix mille soldats, tous vétérans choisis, dont le duc d'Albe fut nommé le général en chef [2].

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, était maintenant dans sa soixantième année. C'était le général le plus heureux et le plus expérimenté d'Espagne, et même d'Europe. Nul homme ne possédait plus à fond l'art militaire, tant par

[1] Cabrera, l. 7, c. VII., p. 414. Strada l. 282, 283. Hist. du duc d'Albe, II. 155, 242.

[2] Brandt, Hist. der Ref., I. 496. De Thou. V., l. 41, pp 289, 290. Bern°. de Mendoza. Guerras de los payses baxos. etc., 20. 21. 29.

Digitized by Google

l'étude que par une pratique incessante. C'était l'artiste le plus habile dans le plus important de tous les arts à cette époque. C'était le plus accompli et le plus pédant des professeurs dans la seule profession alors honorable. Depuis le temps de Démétrius Poliorcète, personne n'avait jamais assiégé autant de villes. Depuis le temps de Fabius Cunctator, nul général n'avait évité autant de batailles et nul soldat, courageux comme il l'était, ne s'était élevé jusqu'à une plus sublime indifférence pour le blâme ou la calomnie. Comme dans son enfance, à Fontarable, et dans sa maturité à Mühlberg, il avait fait preuve d'héroïsme et d'un courage impétueux, quand il en avait été besoin, il pouvait se permettre de regarder avec mépris les mauvaises railleries que ses ennemis s'étaient parfois permises à ses dépens. Sachant bien que, grâce au pouvoir d'une discipline sans rivale et à la magie d'un nom illustré par cent triomphes, il faisait ce qu'il voulait de son armée, il savait supporter avec patience et bonté les murmures de ses soldats quand il leur refusait le combat.

Il était né, en 1508, d'une famille qui se vantait d'une origine impériale. Un Paléologue, frère d'un empereur byzantin, avait conquis la ville de Tolède et s'était du nom de cette ville fait un nouveau nom de famille [1]. Le père de Ferdinand, Don Garcie, avait été tué dans l'île de Zerbi, en combattant les Maures, son fils n'étant encore âgé que de quatre ans [2]. L'enfant fut élevé par son grand-père, Don Frédéric, et dressé au métier des armes dès sa plus tendre enfance. La haine de l'infidèle et la résolution de venger le sang de son père criant vers lui du fond d'une tombe étrangère, furent ses premiers instincts. Dès sa jeunesse il se distingua par ses prouesses. Son épée vierge fut étrennée à Fontarabie, où, bien qu'il ne fût encore âgé que de seize ans, par sa fermeté

[1] De la Roca. Resullas de la Vida de Don F. A. de T. Duque de Alva, p. 3. Hist. du Duc d'Albe, I. 5.
[2] Hist. du Duc d'Albe, I. 8.

Digitized by Google

dans les fatigues, son courage brillant et téméraire, et l'exemple de discipline militaire qu'il offrait aux troupes, on jugea qu'il avait beaucoup contribué au succès des armes espagnoles.

En 1530, il accompagna l'Empereur dans sa campagne contre les Turcs. Charles reconnaissant d'instinct le mérite du jeune homme, qui était destiné à être durant toute sa vie le compagnon de ses travaux et de ses gloires, lui prodigua sa faveur dès le début de sa carrière. Jeune, brave et enthousiaste, Ferdinand de Tolède était à cette époque un héros aussi intéressant qu'aucun de ceux que célébrèrent jamais les pages d'un roman castillan. Sa course folle de Hongrie en Espagne et d'Espagne en Hongrie, accomplie, aller et retour, en dix-sept jours, et dans le but unique de rendre une courte visite à la femme à laquelle il venait d'être uni, n'est pas l'épisode le moins attachant dans l'histoire d'une vie destinée à devenir si sombre et si sanguinaire. En 1535, il accompagna l'Empereur dans sa mémorable expédition à Tunis. En 1546 et 1547, il fut généralissime pendant la guerre contre la ligue de Smalkalde. Son plus brillant fait d'armes — le plus brillant peut-être de tout le règne de l'Empereur — fut le passage de l'Elbe et la bataille de Mühlberg, exécutés en dépit des reproches amers et violents de Maximilien et des terribles chances d'une défaite [1]. Ce combat termina la guerre. Jean-Frédéric, ce géant magnanime, surpris dans ses dévotions, prit la fuite en désarroi, laissant derrière lui ses bottes qui, d'après un conte ridicule, furent depuis, à cause de leur dimension surhumaine, conservées parmi les trophées de la maison de Tolède [2]. La déroute fut complète. « Je vins, je vis et Dieu

[1] Hist. du Duc d'Albe, liv. I. c. VII. De Thou, liv. IV.

[2] Hist. du Duc d'Albe, I. 274. Brantôme, Hom. Illust., etc., (ch. V.) dit qu'une de ces bottes était assez grande pour contenir un lit de camp. P. 11. Je ne rapporte ce détail que comme un spécimen de la manière dont se perpétuent par les écrivains de tous les pays et de tous les temps, de semblables absurdités, tant importantes que sans valeur. On voit encore à Dresde l'armure du noble et malheureux Jean Frédéric. Ses dimensions indiquent un homme d'une taille beau-

Digitized by Google

vainquit, » dit l'Empereur, parodiant pieusement le mot de son immortel prédécesseur. Maximilien, s'excusant mille fois de ses injures antérieures, ne sut assez embrasser l'héroïque Don Ferdinand, quand, dans sa modeste armure d'acier bruni, sans autre ornement que les taches du sang de ses ennemis, celui-ci revint d'avoir poursuivi les fuyards. La victoire fut si soudaine et si complète qu'on la déclara inexplicable, si ce n'est par l'intervention d'un miracle. Comme Josué, dans la vallée d'Ajalon, on supposa que Don Ferdinand avait ordonné au soleil de s'arrêter et qu'il avait été obéi. Comment, sans cela, concevoir cette déroute totale des forces protestantes, accomplie pendant le court crépuscule d'une journée d'avril et alors qu'à six heures du soir le passage du fleuve n'était pas encore achevé? On connaît la réponse du Duc à Henri II de France, qui l'interrogeait là dessus peu de temps après : « Sire, j'étais trop occupé ce soir là de ce qui se passait sur terre pour faire grande attention aux évolutions des astres. » Préservé par sa bonne étoile de prendre part à l'expédition d'Alger et d'assister à la honteuse retraite d'Inspruck, il fut obligé cependant d'admettre, dans la longue histoire de ses succès, le désastreux siége de Metz. Faisant en même temps le service de maréchal de camp et de sentinelle, soutenant son armée par sa fermeté et par sa discipline quand rien n'eût pu la soutenir, il parvint enfin, après la perte de la moitié des cent mille hommes avec lesquels Charles avait commencé le siége, à amener son impérial maître à quitter la partie avant que les cinquante mille soldats qui survivaient n'eussent péri de froid ou de famine [1].

Le grand éclat de la carrière d'Albe parut s'éteindre dans les brumes qui s'amassèrent autour du soleil couchant de l'Empire. Après avoir, en 1554, accompagné Philippe en Angleterre, dans son expédition matrimoniale, il eut la mau-

coup au-dessus de la moyenne, mais la longueur du pied n'est cependant que de onze pouces.

[1] Hist. du Duc d'Albe. I. 272-283, liv. III., chaps. 21-24.

Digitized by Google

vaise chance dans les années suivantes, en qualité de vice-roi et de généralissime en Italie, de passer par une série de positions fausses. Grand capitaine engagé dans une petite guerre, champion de l'étendard de la croix contre le successeur de Saint-Pierre, il avait fini cependant par se tirer d'affaire avec son adresse habituelle, mais avec fort peu de gloire [1]. Il n'avait eu en partage que les mortifications, un autre avait eu les triomphes. Le lustre de son nom avait semblé disparaître à l'horizon, tandis que celui d'un rival exécré, resplendissant d'un or nouveau, « jetait tout à coup ses flammes sur le front de l'aurore. » Tandis que d'Albe louvoyait en face d'un vieux barbon qu'il lui était défendu d'écraser, d'Egmont couchait à terre les meilleures troupes de France et s'emparait de leurs plus illustres généraux. Voilà le crime impardonnable qui ne pouvait s'expier que par le sang de l'heureux vainqueur. Malheureusement pour celui-ci, le temps approchait où d'Albe allait pouvoir savourer sa vengeance si longtemps différée.

En résumé, le duc d'Albe ne le cédait à aucun des généraux de son temps. Comme créateur de discipline, il tenait le premier rang en Espagne et même en Europe. Prodigue du temps, il était avare du sang et peut-être aux yeux de l'humanité était-ce là sa vertu principale. « Le temps et moi nous en valons deux autres, » telle était la maxime favorite de Philippe, et son général de prédilection regardait cette maxime comme aussi applicable à la guerre qu'aux affaires politiques. Voilà quelles étaient ses qualités comme chef militaire. Comme homme d'État, il n'avait ni talent, ni expérience. Comme homme privé, son caractère était très simple. Il ne comptait point un grand nombre de vices, mais ceux qu'il possédait étaient gigantesques, et quant à des vertus, il n'en avait aucune. Il n'était ni luxurieux, ni intempérant; mais ses apologistes de profession eux-mêmes reconnaissaient son énorme avarice, et quant au monde, il a depuis longtemps admis que

[1] Hist. du Duc d'Albe, liv. IV et V. De Thou, liv. XVIII. De la Roca, Resultas, etc., 68-72.

jamais la ruse et la férocité, le génie de la vengeance patiente et la soif instinctive du sang ne se sont trouvés réunis à un aussi haut degré que chez lui dans aucune des bêtes fauves de la terre, et rarement dans le cœur d'un homme. Son histoire va bientôt nous montrer que le souci de la vie humaine, dont il avait jusqu'ici fait preuve, ne provenait point de son amour pour ses semblables. Personnellement il était dur et arrogant. D'un accès aussi difficile que Philippe lui-même, il était encore plus hautain pour ceux qui étaient admis en sa présence. Il employait envers tout le monde la seconde personne du pluriel si insolente en espagnol [1]. Il avait le droit de rester couvert en présence du roi d'Espagne, et c'est avec peine qu'on l'avait amené à y renoncer devant l'empereur d'Allemagne [2]. Il appartenait à une famille illustre; mais ses biens n'étaient pas considérables. Son duché était fort exigu et ne lui fournissait qu'un revenu de quatorze mille écus et tout au plus quatre cents soldats [3]. Il n'en avait pas moins été toute sa vie un financier des plus habiles; toujours il avait eu quelque bonne somme d'argent comptant placée à intérêt. Dix ans avant son arrivée dans les Pays-Bas on prétendait qu'il avait déjà porté son revenu à quarante mille écus, au moyen de ses placements à Anvers [4]. Comme nous l'avons déjà donné à entendre, ses qualités militaires étaient quelquefois singulièrement méconnues. Souvent on le considérait comme meilleur théoricien que bon général, comme plus capable de parler batailles que d'en gagner. Bien que sa longue vie n'eût été qu'une campagne presque continue, l'accusation ridicule de pusillanimité était souvent formulée contre lui [5]. Un jour, à

[1] V. d. Vynckt, II. 41.
[2] Ibid., 42.
[3] Badovaro MS.
[4] « Ha d'entrata come Duca m. 14 scudi, ma fino a m. 40 per denari investili in Anversa et se stima che egli si trova sempre buona somma di contanti. » — Badovaro MS.
[5] « Ha visto et maneggiato molte guerre et per la prattica che ha discorro meglio che io habbia ma conosciuto in quella corte—ma le due oppositioni l'una che

la cour de l'empereur Charles, un gentilhomme lui envoya une lettre qui avait pour adresse : « au Duc, général des armées de Sa Majesté dans le duché de Milan en temps de paix et maréchal du palais en temps de guerre [1]. » On dit que la leçon lui profita, mais qu'il récompensa fort mal le gentilhomme qui la lui avait donnée, en lui faisant, par la suite, trancher la tête [2]. En général, cependant, d'Albe professait le plus philosophique mépris pour les appréciations sur sa capacité militaire et dédaignait surtout les critiques émises par ses propres soldats. « Rappelez-vous, » disait-il à don Juan d'Autriche à peu de temps de l'époque qui nous occupe, « que les premiers ennemis auxquels vous avez affaire sont vos propres troupes, avec aujourd'hui leurs clameurs pour réclamer un engagement, et demain leurs murmures sur les résultats d'un autre, avec leur « je croyais bien qu'on livrerait bataille! » ou « c'était mon opinion qu'on n'eût pas dû laisser échapper l'occasion! » Votre Altesse aura toujours assez d'occasions de montrer sa valeur et n'aura jamais la faiblesse de se laisser mener par les commérages des soldats [3]. »

Au physique il était de grande taille, maigre, droit, la tête petite, la face longue, les joues jaunes et décharnées, l'œil noir et brillant, le teint basané, les cheveux noirs et roides, avec une longue barbe noire semée d'argent descendant sur la poitrine en deux flots ondoyants [4].

facci le provisioni sue con troppo reservato et cauto et quasi timido nell'imprese. — Suriano MS.

Badovaro est beaucoup plus sévère ; « nella guerra mostra timidità et poca intelligenza et poco stimato nella corte come per persona avara, superba et ambitiosa; adulatore et invido molto et di puochissimo cuore. »

[1] Cette anecdote est attribuée par Dom Levesque et par M. Gachard à Badovaro. On ne la trouve pas cependant dans la copie du manuscrit de ce dernier que possède la bibliothèque de Bourgogne

[2] Dom l'Evesque, Mém. de Granvelle, I. 26, sqq. — Le bénédictin ne donne pas d'autre indication sur l'auteur de la plaisanterie. On est disposé à croire que c'était d'Egmont. Mais le Duc a fait tomber la tête de tant de gentilshommes, que l'indication reste assez vague.

[3] Documentos ineditos para la historia de Espana, III. 273-283.

[4] « Di persona grande, magra, piccola testa, collerico et adusto. » — Badovaro MS. Il existe dans la galerie royale d'Amsterdam un très bon portrait du Duc par

Digitized by Google

Nous savons quel était le dessein; l'instrument était bien choisi. L'homme le plus apte en Europe à commander une armée d'invasion, était mis à la tête de dix mille vétérans d'élite. Les simples soldats dans cette « gentille et gaillarde armée [1], » dit Brantôme, connaisseur enthousiaste qui partit expressément en poste pour la Lorraine afin de les voir passer, étaient porteurs d'armures gravées ou dorées, et à tous égards équipés comme capitaines. Ils étaient les premiers qui portassent des mousquets, arme qui étonna beaucoup les Flamands la première fois qu'ils l'entendirent sonner à leurs oreilles. « Les mousquetaires, » fait-il observer, « eussiez dict que c'estoient des princes, tant ilz estoient rogues et marchoient arrogamment et de belle grâce. » Chacun d'eux était suivi de son valet ou écuyer qui portait son arme hors le temps du combat et tous étaient traités par le reste de l'armée avec une extrême déférence et comme s'ils avaient été officiers [2]. Les quatre régiments de Lombardie, de Sardaigne, de Sicile et de Naples, formaient un total d'à peu près neuf mille des meilleurs fantassins d'Europe. Ils étaient respectivement commandés par don Sanche de Lodrogno, don Gonzalve de Braccamonte, Julien Romero et Alphonse d'Ulloa, tous généraux distingués et expérimentés [3]. La cavalerie s'élevant à environ douze cents hommes, était sous le commandement du fils naturel du Duc, don Ferdinand de Tolède, Prieur des chevaliers de Saint-Jean de Calatrava. Chiappin Vitelli, marquis de Cetona, qui avait servi le Roi en maintes campagnes, fut nommé maréchal de camp et Gabriel Serbelloni reçut le commandement de l'artillerie. Pendant la route, le Duc acquit (présent du duc de Savoie) les services du fameux ingénieur François Paciotto [4] dont le nom devait être associé à la cita-

Barends, et qui concorde exactement avec les descriptions que l'on a conservées de sa personne.

[1] Brantôme, Capitaines étrangers, etc., (usà 75). (Duc d'Albe).

[2] Ibid.

[3] Mendoza, Guerras de los payses baxos, fol. 20, 21, 29, 30.

[4] Hoofd, IV. 148.

delle la plus célèbre des Pays-Bas et dont le sort terrible allait être contemporain des premiers succès du parti libéral.

C'est avec cette armée si parfaite dans toutes ses parties, quoique organisée sur une petite échelle, et pourvue en outre, d'un contingent de deux mille prostituées, régulièrement enrôlées, disciplinées et réparties [1], tout comme la cavalerie et l'artillerie, que le Duc s'embarqua à Carthagène le 10 de mai. Trente-sept galères, sous le commandement du prince Jean André Doria, transportèrent la majeure partie de ces forces à Gênes, tandis qu'une attaque de fièvre forçait le Duc à s'arrêter pendant quelques jours à Nice. L'armée fut passée en revue le 2 juin à Alexandrie de Paille, et reçut l'ordre de se retrouver à un nouveau point de rendez-vous à San-Ambrogio, au pied des Alpes. Là il lui fut enjoint de poursuivre sa route par le Mont-Cenis à travers la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine, divisée en trois corps aux mouvements parfaitement combinés. La seconde division devait camper toutes les nuits à l'endroit occupé la nuit précédente par l'avant-garde, et l'arrière-garde devait, la nuit suivante, remplacer dans le camp le corps de bataille [2]. Rampant pour ainsi dire comme la vipère en une longue ligne tortueuse et lente pour aller accomplir un dessein froid, cruel comme le venin du serpent, cette armée qui devait servir d'instrument à la vengeance si longtemps retardée de Philippe, se glissait à travers des montagnes abruptes et des forêts inextricables. Les défilés par les-

[1] Correspondance de Philippe II, I, 565. — « On dit qu'ils ont plus de deux milles putaines avecques eux, tellement que nous ne serons en faulte des putaines avecq ceulx que nous avons. » — Lett. de Jean de Hornes à Arnont Munten.

Brantôme loue hautement l'organisation de ce département. « De plus il y avoit quatre cens courtezanes à cheval, *belles et braves comme princesses*, et huit cens à pied, *bien a point aussi.* » — Vie des Grands Hommes, etc., (usâ p. 80.) (d'Albe).

Voilà quelle était la physionomie morale de l'armée qui venait prêter main-forte aux grands desseins religieux de Philippe. C'est sous cette forme infâme que la volonté de Dieu allait prétendûment se manifester aux yeux des hérétiques des Pays-Bas.

[2] B. de Mendoza, 30.

Digitized by Google

quels passèrent ces soldats étaient souvent si étroits et si difficiles[1], que si la dixième partie des plans de trahison qu'ils venaient punir eût existé autre part que dans l'imagination malade de leur souverain, personne parmi eux n'eût survécu pour en faire le récit. D'Egmont, si réellement il avait été le traître et le conspirateur que l'on prétendait, aurait aisément pu organiser les moyens de tailler les troupes en pièces avant qu'elles eussent effectué leur entrée dans le pays qu'elles étaient destinées à détruire. Son expérience militaire, ses qualités spéciales pour un coup d'audace, sa grande popularité et la haine intense qu'on nourrissait pour d'Albe, lui eussent fourni tous les éléments nécessaires à l'exécution de ce plan.

Douze jours de marche conduisirent l'armée à travers la Bourgogne et douze de plus l'amenèrent au bout de la Lorraine. Durant tout le voyage, elle fut surveillée de près par un corps de cavalerie et d'infanterie désigné pour ce service par le roi de France qui, dans la crainte d'exciter une nouvelle démonstration de la part des Huguenots, avait refusé aux Espagnols un passage à travers ses états. Cette armée d'observation suivit l'armée espagnole comme son ombre sans laisser échapper aucun de ses mouvements. Une troupe de six mille Suisses, également inquiets et alarmés par ce passage d'armée, côtoya les Espagnols pendant la route, sans cependant mettre aucun obstacle à leurs mouvements. Avant le milieu d'août, d'Albe et ses soldats avaient atteint Thionville sur la frontière du Luxembourg, après avoir le dernier jour parcouru deux lieues à travers une forêt qui semblait précisément placée pour permettre à une faible armée défensive d'embarrasser et de détruire une armée d'invasion. Néanmoins aucune opposition ne fut tentée et les soldats espagnols purent enfin camper sur le territoire des Pays-Bas, ayant accompli leur aventureux voyage en toute sécurité et en excellent ordre [2].

[1] B. de Mendoza, 30, 31.
[2] B. Mendoza, 30, 31.

Dans ses lettres secrètes à Philippe, la Duchesse avait continué à exprimer son mécontentement de l'entreprise confiée ainsi à d'Albe. Elle s'était plainte avec amertume de ce que, maintenant que le pays avait été pacifié par ses efforts, un autre fut envoyé pour en recueillir toute la gloire, ou peut-être, pour détruire tout ce qu'elle avait si péniblement et si heureusement accompli. Elle exposait à son frère, dans les termes le moins équivoques, que le nom d'Albe était si odieux dans les Pays-Bas qu'il suffirait pour y faire haïr la nation espagnole tout entière. Elle ne pouvait trouver de mots assez énergiques pour exprimer sa surprise de ce que le Roi, sans l'avoir consultée à ce sujet, se fût décidé à une mesure qui, selon toute apparence, serait suivie de conséquences fatales et à laquelle elle s'était toujours opposée. Elle écrivit aussi directement à d'Albe, employant la prière, l'ordre et la menace; mais avec un égal insuccès [1]. Le Duc savait trop bien lequel de la sœur de son maître ou de lui-même était maintenant le véritable souverain des Pays-Bas. Quant aux effets que l'invasion armée devait produire sur les dispositions des Provinces, il y était indifférent au suprême degré. Il venait en conquérant et non en médiateur. « Dans mon temps j'ai dompté des peuples de fer, » disait-il avec mépris, « ne pourrai-je donc réduire ces hommes de beurre [2]? »

Il fut néanmoins reçu officiellement à Thionville au nom de la Régente par Berlaymont et Noircarmes. Dès ce moment, commencèrent aussi à arriver à lui des députations de plusieurs villes venant lui souhaiter, d'un air contraint et en tremblant, la bienvenue et conjurer son courroux pour tout ce que le passé pouvait avoir eu d'offensant. A toutes ces ambassades il répondait en termes vagues et banaux; tandis qu'il disait à son entourage de confiance : « J'y suis, — c'est l'essentiel, — que j'y sois bien ou mal venu est pour moi chose de peu d'im-

[1] Correspondance de Philippe II., I. 546, 556, etc. Strada, I. 289. Hoofd, IV. 148. Strada I. 292.
[2] Hoofd, IV. 148.

Digitized by Google

portance [1]. » A Tirlemont, le 22 août, il trouva le comte d'Egmont qui, de Bruxelles, était venu à cheval à sa rencontre pour lui rendre les honneurs dus au représentant du souverain. Le Comte était accompagné de quelques autres gentilshommes et amenait au Duc, comme présent, plusieurs chevaux de prix [2]. D'Albe l'accueillit, mais froidement; car il ne put au premier moment ajuster aussi adroitement qu'il l'eût fallu sa contenance au masque qu'il avait adopté. Lorsqu'on annonça d'Egmont, « voilà le plus grand de tous les hérétiques, » dit-il en se tournant vers sa suite, et d'une voix assez haute pour que le Comte l'entendit [3]. Même après qu'ils eurent fait échange de politesses, il lui adressa différentes remarques d'un ton moitié plaisant, moitié sarcastique, lui disant, entre autres choses, « que Sa Seigneurie aurait bien dû lui épargner la peine de faire un aussi long voyage dans ses vieux jours [4]. » Il y eut encore d'autres observations du même genre qui eussent certes éveillé le soupçon chez tout homme moins résolu que d'Egmont à demeurer sourd et aveugle. Après un certain temps, toutefois, d'Albe parvint à se dominer. Il passa affectueusement le bras autour de ce noble cou [5], déjà par lui voué au billot, et — comme le Comte était venu dans l'intention de se mettre autant que possible, en bons termes avec le nouveau vice-roi, — ils continuèrent à faire route côte à côte, en conversant d'un ton d'amitié, et suivis par le régiment d'infanterie et les trois compagnies de chevau-légers qui se trouvaient sous les ordres immédiats du Duc [6]. Toujours en compagnie d'Egmont, d'Albe entra dans Bruxelles par la porte de Louvain où ils se séparèrent pour quelque temps. Des appartements avaient été préparés pour le Duc en l'hôtel de

[1] Bor, IV. 182.
[2] MS., 12-941. Bib. de Bourg. — Troubles des Pays-Bas de Jean de Grutere; Extraits par M. Emile Gachet (1er Août 1847).
[3] Bor, IV. 182. Hoofd, IV. 150.
[4] Jean de Grutere MS. Extraits de M. Gachet.
[5] Hoofd, 150.
[6] Jean de Grutere MS. Extraits de M. Gachet.

Digitized by Google

madame de Jauche [1], dans le voisinage de celui d'Egmont. Le Capitaine-Général, ayant laissé là le gros de sa suite, sans même descendre de cheval, se rendit sur le champ au palais pour y présenter ses hommages à la duchesse de Parme.

La Régente avait délibéré pendant trois jours avec son conseil sur la convenance qu'il y aurait à refuser toute visite de l'homme dont, à juste titre, elle regardait l'arrivée comme une disgrâce et une insulte personnelle [2]. Puisque, après huit années de dévouement aux ordres de son frère, elle ne recevait d'autre récompence que de se voir remplacée par un sujet, et un sujet envoyé pour appliquer une politique qu'elle avait fortement combattue, il n'était guères à prévoir que la fille de l'Empereur se soumit de bonne grâce à cette humiliation et reçût son successeur le sourire sur les lèvres. Cependant, après le langage respectueux dont s'était servi le Duc dans ses dernières communications avec elle : lui offrant avec toute la courtoisie castillane (ce n'était toutefois que courtoisie pure) de mettre à ses pieds ses gardes, son armée et lui-même, elle s'était décidée à recevoir sa visite avec ou sans suite [3].

A l'arrivée du Duc dans la cour d'honneur du palais, une violente altercation, qui alla presque jusqu'à l'effusion de sang, eut lieu entre sa garde du corps et les archers de la Régente, qu'on n'amena qu'avec beaucoup de difficulté à laisser passer les mercenaires de l'odieux Capitaine-Général [4]. Se présentant à trois heures de l'après-midi, après d'aussi désagréables préliminaires, dans la chambre à coucher de la Duchesse où celle-ci avait l'habitude de donner ses audiences privées, il reçut, comme on devait s'y attendre, un accueil glacial. La Duchesse, immobile au milieu de l'appartement, entourée de Berlaymont, du duc d'Aerschot et du comte

[1] Jean de Grutere MS. Extraits de M. Gachet.
[2] Correspondance de Philippe II. I. 631.
[3] Ibid.
[4] Ibid.

Digitized by Google

d'Egmont, répondit à ses salutations d'un air calme et sévère. Ni elle, ni aucune des personnes de sa suite, ne fit un pas pour le recevoir. Le Duc ôta son chapeau, mais elle insista froidement pour qu'en sa qualité de grand d'Espagne, il voulût bien rester couvert. Un entretien contraint et tout de politesse continua pendant environ une demi-heure, sans que personne s'assit [1]. Le Duc, bien que respectueux, ne put qu'avec peine contenir son indignation et l'orgueil que lui donnait la certitude de son triomphe. Marguerite fut réservée, glaciale et hautaine; déguisant son courroux et sa mortification sous un voile de fierté impériale [2]. D'Albe décrivant l'entrevue dans une lettre à Philippe, assura à Sa Majesté qu'il avait traité la Duchesse avec autant de déférence qu'il eût pu en témoigner à la Reine elle-même [3]. Mais il est probable, d'après d'autres rapports contemporains, que par moment sa contenance laissa percer une arrogance et une colère mal déguisées. Le conseil d'État avait engagé la Régente à attendre, avant de le recevoir, jusqu'à ce qu'il eût dûment exhibé ses pouvoirs. Cette cérémonie avait depuis été abandonnée; mais à cette entrevue la Duchesse l'ayant interrogé sur leur nature et leur étendue, on rapporte qu'il répondit froidement qu'il ne se les rappelait pas bien exactement, qu'au reste il les examinerait de nouveau et lui en ferait savoir le contenu dès qu'il en aurait le loisir [4].

Le jour suivant cependant, sa commission fut régulièrement produite. Dans ce document qui portait la date du 31 janvier 1567, Philippe le nommait « Capitaine-Général correspondant de la chère sœur de Sa Majesté, madame de Parme, absorbée par le soin d'autres affaires gouvernementales. » Il priait la Duchesse d'agir de concert avec lui, de requérir obéissance pour lui comme pour elle et d'ordonner aux villes

[1] Correspondance de Philippe II., I. 631.
[2] Strada, I 297.
[3] Correspondance de Philippe II., I. 636.
[4] V. d. Vynckt, II. 55.

Digitized by Google

des Pays-Bas de recevoir telles garnisons qu'il leur enverrait [1]. »

A l'audience solennelle de madame de Parme, dans laquelle le duc d'Albe exhiba ces pouvoirs, on parla des arrangements provisoires nécessaires, au sujet des troupes espagnoles que l'on allait devoir cantonner immédiatement dans les principales villes. Toutefois, le Duc informa la Régente que, comme ces choses-là ne rentraient pas dans son département à elle, il prendrait la liberté de les régler lui-même avec les autorités, sans plus l'importuner à ce sujet, et qu'il l'instruirait des résultats à leur prochaine entrevue qui devait avoir lieu le 26 août [2].

Des lettres circulaires signées par Philippe et que d'Albe avait apportées avec lui, furent aussitôt expédiées aux différents corps municipaux du pays. Dans ces missives, il était ordonné à toutes les villes sans exception, de recevoir les garnisons et de pourvoir aux besoins des armées, dont le Roi espérait bien ne pas devoir requérir les services actifs, mais qu'il avait envoyé prendre les devants afin de se préparer une entrée paisible. Il prescrivait l'obéissance la plus absolue aux ordres du duc d'Albe jusqu'à sa propre venue, qui devait suivre presque immédiatement. Ces lettres étaient datées de Madrid le 28 février, et étaient accompagnées d'une courte circulaire officielle, signée par Marguerite de Parme, dans laquelle elle annonçait l'arrivée de son cher cousin d'Albe et requérait une soumission entière à l'autorité de celui-ci [3].

Après s'être ainsi prêtée à ce que réclamaient les convenances extérieures et de pure forme, la Duchesse indignée, dans ses lettres privées, écrites en italien à son frère, donna enfin libre cours à la colère qu'elle avait jusque là comprimée en partie. Elle exprima de nouveau à Philippe son profond regret de ce qu'il n'eût pas encore accepté la démission qu'elle

[1] Bor. IV. 182, 183.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 652.
[3] Bor, IV. 183, 184.

Digitized by Google

venait d'offrir de la manière la plus sérieuse. Elle niait formellement qu'elle fût jalouse des pouvoirs souverains confiés maintenant à d'Albe, mais elle trouvait que Sa Majesté aurait bien pu l'autoriser à quitter le pays avant que le Duc n'arrivât investi d'une autorité aussi extraordinaire qu'humiliante pour elle. Son honneur eût été sauf alors. Elle s'affligeait de voir que désormais elle était un exemple vivant pour tous les autres serviteurs du Roi qui, réfléchissant à la manière dont on l'avait traitée, n'y puiseraient que fort peu d'encouragement à accomplir leur devoir. Jamais à aucune époque, dans aucune occasion, personne ne rendrait au Roi de services égaux à ceux qu'elle avait rendus. Pendant neuf années, elle n'avait pas goûté un moment de repos. Que si le Roi ne lui avait témoigné que peu de reconnaissance, elle en était au moins consolée par la pensée qu'elle avait satisfait son Dieu, elle-même et le monde. Elle avait compromis sa santé, peut-être sa vie et maintenant qu'elle avait pacifié le pays, maintenant que le Roi était plus absolu, plus puissant que jamais, c'était un étranger que l'on envoyait recueillir le fruit de ses labeurs et de ses souffrances [1]!

La Duchesse ne fit aucun mystère de son indignation d'être ainsi supplantée et, dans son opinion, outragée à l'extrême. Elle déclarait ouvertement son dépit. Parfois elle était presque hors d'elle-même de colère. Ses ressentiments éveillaient la sympathie générale, parce que tout le monde haïssait le Duc et frissonnait de l'arrivée des Espagnols. Le jour de l'expiation pour tous les crimes qu'ils avaient jamais pu commettre semblait se lever maintenant sur les Pays-Bas. Le glaive qui, depuis si longtemps, était suspendu sur eux, semblait près de s'abattre. C'était d'un bout à l'autre des provinces, la même sensation de désespoir et de stupeur glacée. Ceux à qui il était encore possible de fuir cette terre maudite, couraient en foule à la frontière. Tous les marchands étrangers désertaient les

[1] Correspondance de Philippe II, I. 635. Strada, I. 298.

centres de commerce. Les villes furent bientôt aussi mortes que si le drapeau de la peste avait flotté sur chaque maison.

Pendant ce temps, le Capitaine-Général poursuivait méthodiquement son œuvre. Il répartit ses troupes entre Bruxelles, Gand, Anvers et les autres villes principales. Comme prétendue mesure de sûreté et plutôt comme marque d'humiliation, il requit les municipalités de lui remettre leurs clefs en dépôt. Les magistrats de Gand firent d'humbles remontrances contre cette indignité et d'Egmont fut assez imprudent pour se faire l'organe de leurs représentations qui, cela va sans dire, furent infructueuses [1]. Dans l'entretemps, l'heure de sa propre reddition de compte avait sonné.

Comme nous l'avons déjà fait observer, l'arrivée d'Albe à la tête d'une armée étrangère était le corollaire nécessaire de tout ce qui avait eu lieu auparavant. On continuait à promettre cette fabuleuse visite du Roi, à faire briller le fallacieux espoir de le voir indulgent, tandis que le monarque tranquillement assis dans son cabinet, n'avait jamais eu l'intention, même la plus vague, de quitter l'Espagne, et tandis que les messagers de ses colères accumulées depuis si longtemps en secret, s'abattaient déjà sur leur proie.

Lorsque le Duc partit pour les Pays-Bas, Philippe avait irrévocablement décidé que tous les chefs du parti ennemi de l'inquisition et tous ceux qui, n'importe à quelle époque ou de quelle façon, avaient participé à l'opposition contre le gouvernement ou à la censure des actes de celui-ci, seraient mis à mort. Il était arrêté que les Provinces seraient soumises à l'autorité absolue du conseil d'Espagne, petit cénacle d'étrangers siégeant à l'autre bout de l'Europe, junte dans laquelle les Pays-Bas devaient n'avoir ni voix ni influence. Le gouvernement despotique des possessions du Roi en Espagne et en Italie devait être étendu à ses domaines flamands, qui allaient ainsi se trouver convertis en misérable dépendance d'une

[1] Bor, IV. 184. Hoofd, IV. 150.

Digitized by Google

couronne étrangère et absolue [1]. L'inquisition devait être réorganisée sur les bases qu'on avait tenté de lui donner avant l'explosion des troubles, et le fameux édit contre l'hérésie devait être remis en vigueur et appliqué dans toute sa sévérité [2].

Tel était le plan qu'avaient recommandé Granvelle et Spinosa et qu'Albe devait exécuter [3]. Comme partie intégrante du système figurait également la résolution prise avant le départ du Duc dans des réunions secrètes tenues au palais de Spinosa, d'arrêter et de châtier immédiatement tous les seigneurs contre lesquels la duchesse Marguerite avait fait tant de plaintes, et notamment le prince d'Orange et les comtes d'Egmont, de Hornes et d'Hooghstraeten. Le marquis de Berghes et le baron de Montigny étant déjà en Espagne, on en pouvait user à leur égard comme bon il semblerait. On avait en outre décidé que les gentilshommes impliqués dans la Confédération ou Compromis, seraient poursuivis tous en même temps du chef de haute trahison, sans avoir égard aux promesses de pardon faites par la Duchesse.

Les points principaux du grand projet ayant été ainsi arrêtés, on procéda à quelques préliminaires d'exécution. Afin que d'Egmont, de Hornes et d'autres victimes illustres ne pussent point prendre l'alarme et échapper au destin qu'on

[1] « — — touchant l'ordre qu'il debvoit tenir audict pays — — l'on s'est peu appercevoir que *l'intention estoit de mectre avec* le temps l'ordre de l'administration de justice et *gouvernement a la façon d'Espagne*, en quoy le feu Courtewille et moy avons toujours résisté. » — Déclarations du conseiller Louis del Rio.

[2] Correspondance de Philippe II, I. 362.

[3] « Et que *mesmement le Cardinal Granvelle et President Viglius, M. de Bertaymont et Noircarmes auroient a sa Majesté conseillé le même*. Voires expressement qu'il *convenoit une armée d'espaignolz* avecq quelque chef pour maintenir le pays en l'obeissance de sa Majesté et en la religion Catholique. Et que le Duc d'Alve fut envoyé pour chef par conseil du Cardinal Spinosa et *advis du Cardinal de Granvelle*,, comme il est assez apparu par *plusieurs lettres escriptes* en ce temps la à ses amys, et tout cecy est aussy selon *la commune opinion* — — Sur le second, sçavoir les motifs et raisons qui en ont esté pour persuader au Roy de l'envoyer, ne puis dire aultre sinon que leur sembloit selon que j'ay peu entendre que le Roy par ce *moyen se debvroit faire absolut Roy* et restablir la religion Catholique. » — Déclarations de Del Rio.

venait de leur préparer, de royales assurances furent expédiées aux Pays-Bas pour ranimer leur espoir et dissiper leurs doutes. Philippe écrivit de sa propre main à d'Egmont la lettre pleine d'affection et de confiance à laquelle il a déjà été fait allusion. Il l'écrivit *après* que d'Albe eut quitté Madrid pour aller accomplir sa mission de vengeance. Les mêmes ruses furent employées à l'égard d'autres personnes. Le prince d'Orange n'était pas homme à se laisser prendre aux piéges royaux, quelque adroitement qu'ils fussent tendus. Malheureusement il ne put réussir à communiquer sa défiance à ses amis.

Il est difficile de se faire une idée d'un aveuglement comme celui auquel d'Egmont dut sa perte. Le prince d'Orange n'avait pas été seul à lui prophétiser son sort. De tous côtés des avertissements étaient parvenus au Comte, ils se multipliaient maintenant plus que jamais. Il n'était certes pas sans appréhension, mais il avait pris son parti ; il avait résolu de se confier à la parole du Roi et à la reconnaissance que lui devait le monarque pour ses services, non seulement contre Montmorency et Thermes, mais encore contre les hérétiques des Flandres. Cependant il était fort changé. Il avait prématurément vieilli. A quarante six ans, ses cheveux étaient blancs, et il ne dormait jamais sans pistolets sous son oreiller [1]. Pourtant il affectait, et de temps en temps même parvenait à trouver une gaieté qui surprenait tout le monde autour de lui. Le gentilhomme portugais Gaspard de Robles, seigneur de Billy qui, au commencement de l'été, était revenu d'Espagne où il avait été envoyé en mission confidentielle par madame de Parme, passe pour avoir maintes fois averti d'Egmont de la dangereuse position dans laquelle il se trouvait [2]. Immédiatement après son arrivée à Bruxelles, il avait rendu visite au Comte retenu alors chez lui par une blessure que lui avait faite son cheval, en s'abattant. « Ayez soin de

[1] Groen v. Prinsl.. Archives etc. Supplément, 35, 36.
[2] Pontus Payen MS.

Digitized by Google

vous guérir bien vite, » lui dit Billy, « car il court de très vilains bruits sur votre compte en Espagne. » D'Egmont éclata de rire à cette observation, comme s'il n'y eût rien de plus absurde que cet avertissement. Son ami — car Billy passe pour avoir voué un véritable attachement au Comte — persista dans ses pronostics, et lui fit observer que « les oiseaux chantent beaucoup mieux en liberté qu'en cage, » et qu'il agirait sagement, en quittant le pays avant l'arrivée d'Albe [1].

Ces avis furent répétés presque chaque jour par le même gentilhomme et par d'autres qui s'étonnaient de plus en plus de l'infatuation d'Egmont. Malgré tout cela il avait dédaigné ces conseils, et était allé à la rencontre du Duc jusqu'à Tirlemont. Rien qu'à la froideur de sa première réception, aux manières insolentes des soldats espagnols qui non seulement ne le saluaient pas les premiers, mais encore murmuraient assez haut qu'il était un luthérien et un traître, il eût dû deviner qu'il n'était pas auprès du gouvernement de Madrid en aussi grande faveur qu'il l'aurait désiré.

Cependant après les premiers moments, les manières d'Albe avaient changé; d'ailleurs Chiappin Vitelli, Gabriel de Serbelloni et les autres officiers principaux, avaient traité le Comte avec grande courtoisie, même à leur première entrevue. Le grand prieur, Ferdinand de Tolède, fils naturel du Duc, et déjà soldat distingué, paraît avoir éprouvé une vive et sincère affection pour d'Egmont, dont les brillants exploits sur le champ de bataille avaient excité l'admiration de sa jeunesse et que, contre son gré, il devait assister à perdre [2]. Pendant quelques jours après l'arrivée du nouveau Gouverneur-Général, tout sembla devoir se terminer paisiblement. Le Grand Prieur et d'Egmont, devenus extrêmement intimes, passaient le temps ensemble dans des banquets, des masca-

[1] Pontus Payen MS.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 574.

Digitized by Google

rades et d'autres divertissements [1], aussi gaiement que si les jours riants qui avaient suivi le traité de Câteau-Cambrésis, eussent été revenus. Le Duc manifestait également les dispositions les plus amicales, poussant la prévenance jusqu'à envoyer en présent au Comte, des fruits d'Espagne et d'Italie qu'il recevait souvent par les courriers du gouvernement [2].

Enlacé dans les plis de cette fatale sécurité, d'Egmont non seulement oublia ses craintes, mais par malheur il réussit à inspirer au comte de Hornes une partie de sa confiance. Ce gentilhomme était cependant demeuré dans son manoir solitaire de Weerdt, malgré les artifices mis en œuvre pour l'attirer hors de ce « désert. » Chose bizarre! la même personne qui, suivant un catholique contemporain bien informé, avait mis le plus d'empressement à avertir d'Egmont de son danger, fut l'instrument principal de la capture de l'Amiral. Le lendemain de son retour, le seigneur de Billy écrivait à de Hornes pour lui dire que le Roi était hautement satisfait de ses services et de sa conduite. Billy ajoutait qu'il avait été chargé par Philippe de manifester tout spécialement la gratitude royale pour la conduite du Comte, et d'annoncer que Sa Majesté, qui était sur le point de visiter les Pays-Bas au mois d'août, se ferait probablement précéder ou accompagner par le baron de Montigny [3].

D'Albe et son fils, Don Ferdinand, avaient adressé peu de temps après, au comte de Hornes, des lettres datées de Gerverbiller, les 26 et 27 juillet, et remplies d'expressions d'amitié et de confiance [4]. L'Amiral qui avait envoyé un de ses gentilshommes pour complimenter le Duc, répondit alors, de Weerdt, qu'il était très sensible à la politesse que le Duc lui faisait, mais que pour des raisons que son secrétaire Alonzo de Laloo exposerait plus complétement, il devait, pour le moment,

[1] Pontus Payen MS.
[2] Ibid.
[3] Foppens. Suppl. à Strada, II, 553. sqq.
[4] Correspondance de Philippe II, I. 563, note.

Digitized by Google

s'excuser de ne pouvoir se rendre en personne à Bruxelles. Le secrétaire fut reçu par d'Albe avec une courtoisie extrême [1]. Le Duc dit « qu'il avait vu avec infiniment de peine que le Roi n'eût pas tenu compte de Monseigneur et de ses services, comme ils le méritaient. » Il ajouta que l'année précédente, il avait eu l'occasion de déclarer à Montigny combien était grande son amitié pour l'Amiral et pria Laloo de bien dire à son maître qu'il ne devait point douter de la générosité et de la gratitude royales. Le Gouverneur ajouta que « s'il voyait M. de Hornes, il lui dirait des choses qui le satisferaient et par lesquelles celui-ci connaîtrait qu'il n'avait pas été oublié de ses amis. » Laloo eut ensuite une longue conversation avec Juan Albornoz, secrétaire du Duc, qui lui assura que son maître avait la plus grande affection pour le comte de Hornes et que, puisque les affaires de celui-ci étaient si fort embrouillées, le Duc pourrait facilement lui faire avoir quelque charge en Italie, celle de gouverneur de Milan ou de vice-roi de Naples, par exemple, qui étaient sur le point de devenir vacantes. Le secrétaire ajouta que le Duc était vivement blessé de ne point recevoir la visite de plusieurs nobles distingués dont il était l'ami fidèle et le serviteur, et que le Comte devrait bien se rendre à Bruxelles, sinon pour traiter d'affaires, au moins pour visiter en ami le Capitaine-Général. « Après tout cela, » dit l'honnête Alonzo, « je pars immédiatement pour Weerdt, afin d'engager Sa Seigneurie à se rendre aux désirs du Duc [2]. »

Ces savantes manœuvres jointes aux instantes représentations d'Egmont, produisirent à la fin leur effet. L'Amiral quitta sa retraite de Weerdt pour venir tomber dans le piége que ses ennemis lui avaient si habilement tendu à Bruxelles.

Dans la nuit du 8 septembre, d'Egmont reçut un nouvel avis, des plus significatifs et des plus mystérieux. Un Espagnol, ayant l'apparence d'un officier supérieur, pénétra secrètement

[1] Lettre d'Alonzo de la Loo dans la Correspondance de Philippe II, I. 363, 364.
[2] Ibid. — Comparez. « La déduction de l'innocence du Comte de Hornes, » (1568) pp. 33-33.

dans son hôtel et le pressa vivement de prendre la fuite avant le jour. La comtesse, qui plus tard a rapporté cet épisode, a toujours cru, sans en être certaine, que ce mystérieux visiteur était Julien Romero, maréchal de camp [1]. D'Egmont, néanmoins, continua à persister dans son aveugle confiance.

Le jour suivant, le 9 septembre 1567, le grand prieur, Don Ferdinand, donna un diner magnifique, auquel d'Egmont et de Hornes, ainsi que Noircarmes, le vicomte de Gand et plusieurs autres nobles personnages furent conviés. D'Albe envoya, pour divertir la noble compagnie, sa musique militaire particulière. A 3 heures, arriva un messager demandant au nom du Duc, qu'après leur diner les gentilshommes voulussent bien l'honorer de leur société à son hôtel (la maison de Jauche), attendu qu'il désirait les consulter sur le plan de la citadelle qu'il se proposait d'ériger à Anvers [2].

A ce moment, le Grand Prieur qui était assis à côté d'Egmont, lui dit bas à l'oreille : « Partez d'ici, seigneur Comte, de suite; prenez le cheval le plus rapide de votre écurie et fuyez sans perdre un seul moment. » D'Egmont fort troublé et se rappelant les nombreuses prophéties et les avis qu'il avait dédaignés, se leva de table et passa dans la salle voisine. Il fut suivi par Noircarmes et deux autres gentilshommes qui avaient remarqué son agitation et étaient curieux d'en connaître la cause. Le Comte leur répéta les mystérieuses paroles que le Grand Prieur venait de lui murmurer, ajoutant qu'il était décidé à suivre ce conseil, sans plus tarder. « Ah! Comte, » s'écria Noircarmes, « n'ajoutez pas à la légère une foi aussi aveugle à ce que vous dit cet étranger qui ne vous donne ce conseil que pour vous conduire à votre perte. Que voulez-vous que le duc d'Albe et tous les Espagnols pensent d'une

[1] « Voires le *jour précédent*, quelque Seigneur du conseil l'avoit préadverti, aiant Madame sa femme souvent declairé que ung capitaine Espagnol qu'on soubçonnoit avoir esté Julian Romero, était venu de nuict en son logis lui conseiller la retraicte, mais la confidence de ses services, l'espoir de son innocence le fit desmeurer. » Renom de France MS., II, c. 1.

[2] Pontus Payen MS., livre IV.

Digitized by Google

fuite ainsi précipitée ? Est-ce qu'ils ne diront pas que Votre Excellence a fui, parce qu'elle se sentait coupable? Est-ce que votre fuite ne passera pas pour un aveu du crime de haute trahison[1] ? »

Si ce langage fut réellement tenu, et nous avons, pour le croire, le témoignage d'un gentilhomme wallon, en rapports constants avec les amis d'Egmont et avec tout le parti catholique, il fournit une nouvelle preuve du caractère perfide et cruel de Noircarmes. Ce conseil fixa irrévocablement le destin de l'indécis d'Egmont. Il s'était levé de table, déterminé à suivre l'avis d'un Espagnol magnanime, qui risquait sa vie pour sauver son ami. Cédant à l'influence d'un compatriote, d'un noble flamand, sourd à l'avertissement qu'une bonne intention avait fait naître, il revint sur ses pas se rasseoir au dernier banquet qu'il dût jamais honorer de sa présence.

A quatre heures, le dîner étant terminé, de Hornes et d'Egmont accompagnés des autres gentilshommes se rendirent à l'hôtel de Jauche alors occupé par d'Albe, afin d'y prendre part aux délibérations projetées[2]. Ils furent reçus par le Duc avec grande affabilité. L'ingénieur Pietro d'Urbino, entra bientôt et plaça sur la table un large parchemin contenant le plan et l'élévation de la citadelle qui devait être érigée à Anvers[3]. Une chaude discussion à ce sujet s'éleva bientôt entre d'Egmont, de Hornes, Noircarmes et d'autres seigneurs, et les ingénieurs Urbino et Pacciotto, chacun donnant tour à tour son avis[4]. Après quelques instants, le duc d'Albe quitta l'appartement, sous le prétexte d'une indisposition subite et laissa la réunion vivement engagée dans cette controverse[5]. Le conseil dura jusque près de sept heures du soir. A la clôture de la séance, Don Sanche d'Avila, capitaine de la garde du Duc, s'approchant d'Egmont, le pria de rester

[1] Pontus Payen MS., liv. IV.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Ibid. — Comparez Correspondance de Philippe II, I. 573.
[5] Pontus Payen MS.

quelques instants après les autres, pour recevoir une communication qu'il avait à lui faire. Ils échangèrent ensemble quelques remarques insignifiantes, et aussitôt qu'ils furent seuls, l'officier espagnol somma d'Egmont de rendre son épée. Le Comte, troublé, et malgré tout ce qui s'était passé auparavant, muet de surprise, sut à peine que répondre [1]. Don Sanche lui répéta qu'il avait ordre de l'arrêter et lui demanda de nouveau son épée. En même temps les portes de l'appartement voisin s'ouvrirent et d'Egmont se vit entouré d'une compagnie de mousquetaires et de hallebardiers espagnols. Ainsi pris au piége, il s'exécuta et dit d'un ton amer en rendant son épée, qu'elle avait cependant rendu quelque service au Roi en des temps antérieurs. On le conduisit alors dans une chambre à l'étage supérieur de l'hôtel, où une prison provisoire lui avait été préparée. Les fenêtres étaient barricadées, la clarté du jour interceptée et l'appartement entièrement tendu de noir. Il demeura là quatorze jours (du 9 au 23 septembre). Pendant tout ce temps, il lui fut interdit de communiquer avec aucun de ses amis. Jour et nuit on tenait les flambeaux allumés; il était servi dans un silence absolu par des Espagnols et gardé par des soldats espagnols. Tous les jours, à minuit, le capitaine de garde venait soulever les rideaux de son lit et interrompre son sommeil, afin que l'officier qui le remplaçait pût constater son identité [2].

En même temps, le capitaine Salinas avait arrêté le comte de Hornes, comme il traversait la cour de l'hôtel, après la levée de la séance du conseil. Il fut également enfermé dans une des chambres de la maison et soumis à un traitement exactement semblable à celui que subissait d'Egmont. Le 23 septembre (1567), on les transféra tous les deux au château de Gand, sous bonne escorte [3].

[1] Correspondance de Philippe II, I. 573.
[2] Pontus Payen MS.
[3] Ibid. — Comparez Bor, IV. 184; Hoofd, IV. 150, 151; Strada, VI. 298-300; Correspondance de Philippe II, ubi sup.

Digitized by Google

Le même jour deux autres arrestations importantes, qui figuraient sur le même programme, s'accomplissaient avec non moins de succès. Bakkerzeel, secrétaire intime et homme de confiance d'Egmont, et Antoine Van Straelen, le riche et influent bourgmestre d'Anvers, étaient presque simultanément appréhendés au corps [1]. A la demande d'Albe, le bourgmestre fut invité par la duchesse de Parme à se rendre pour affaires à Bruxelles. Il paraît qu'il soupçonnait une embûche, car, quand il entra dans le carrosse dans lequel il devait faire le voyage, il était empaqueté d'une si grande quantité de vêtements qu'il n'était pas reconnaissable [2]. Néanmoins, à peine fut-il en pleine campagne et dans un lieu éloigné des habitations, qu'il fut soudainement entouré par une troupe de quarante soldats sous le commandement de Don Albérie de Lodron et de Don Sanche de Lodronio [3]. Ces officiers surveillaient ses mouvements depuis plusieurs jours. Vers la même heure et avec non moins d'adresse, on opérait la capture de Bakkerzeel.

D'Albe siégeait au conseil avec d'Egmont et de Hornes, quand il reçut l'avis secret que ces personnages importants, Bakkerzeel, Van Straelen et, en outre, le secrétaire privé de l'Amiral, Alonzo de Laloo, venaient d'être ainsi heureusement arrêtés. Il ne parvint qu'avec peine à cacher sa joie et quitta immédiatement l'appartement, afin de laisser retomber la trappe sur les deux principales victimes de sa perfidie. Il avait lui-même arrangé d'avance tous les détails de ces deux importantes captures, et avait contraint son fils naturel, le prieur Don Ferdinand, à en surveiller l'exécution [4]. Le complot était parfaitement conçu et fut non moins parfaitement exécuté. On n'avait employé que des Espagnols, même pour les détails les plus minutieux de l'affaire [5]. Des officiers

[1] Pontus Payen, MS, I. 637-638.
[2] Strada, I. 299.
[3] Correspondance de Philippe II, ubi sup.
[4] Correspondance de Philippe II, I.. ubi sup — Comparez Hoofd, IV. 151. Strada, I. 299.
[5] Correspondance de Philippe II, I. 638.

supérieurs de l'armée de Sa Majesté avaient rempli le rôle d'espions et d'hommes de police, avec beaucoup d'adresse, et on ne devait pas craindre qu'ils se crussent déshonorés par cet emploi, alors que le prieur des chevaliers de Saint-Jean avait accepté de surveiller les opérations, que le Capitaine-Général des Pays-Bas était l'auteur du plan tout entier et que tous, depuis le subalterne jusqu'au vice-roi, avaient reçu pour cette infâme perfidie, les instructions détaillées du surintendant de la police espagnole, assis sur le trône de Castille et d'Aragon.

Les gentilshommes ne furent pas plus tôt en prison que le secrétaire Albornoz se rendit à l'hôtel du comte de Hornes et à celui de Bakkerzeel où tous les papiers furent immédiatement saisis, inventoriés et remis ès mains du Duc [1]. Peut-être quelque pensée de lèse-majesté s'était-elle glissée au milieu des communications les plus intimes d'Egmont et de Hornes ou de leurs correspondants, et c'eût été bien jouer de malheur, que de n'y pas trouver de quoi tresser une corde assez forte pour les étrangler tous!

Le Duc écrivit cette nuit même une lettre de triomphe à Sa Majesté. Il s'excusait d'avoir différé si longtemps ces importantes captures, par le motif qu'il avait regardé comme désirable de s'assurer d'un seul coup de tous ces puissants personnages. Il racontait ensuite la façon magistrale dont les opérations avaient été conduites. Lorsqu'on se rappelle que le Duc n'arriva à Bruxelles que le 23 août et que les deux Comtes étaient mis en lieu de sûreté dès le 9 septembre, s'excuser d'un prétendu retard, semble certes un grand excès de modestie. Quoi qu'il en soit, aux yeux du monde et de la postérité, son zèle à accomplir les ordres sanguinaires de son maître a été suffisamment prompt.

Lorsque la nouvelle des arrestations se fut répandue dans les Provinces, la consternation y fut universelle. La grande

[1] Correspondance de Philippe II. I. 638.

Digitized by Google

popularité d'Egmont le plaçait si haut au-dessus de la masse des citoyens, et son attachement à la foi catholique était, en outre, si bien connu, qu'il devenait évident que personne n'était plus en sûreté, du moment où des hommes tels que lui étaient livrés à d'Albe et à ses satellites. La haine contre les Espagnols s'accroissait d'heure en heure [1]. La Duchesse, en apprenant l'arrestation des deux nobles, feignit l'indignation [2] bien que nulle part il n'apparaisse qu'elle ait jamais risqué un mot en leur faveur ou levé même le doigt pour tenter de les sauver. Elle n'était nullement désireuse de se laver les mains du sang de ces deux justes; elle n'était qu'offensée de ce qu'ils eussent été arrêtés sans son autorisation. Le Duc avait, il est vrai, envoyé Berlaymont et Mansfeldt pour lui donner avis de la capture, dès qu'elle fut accomplie, ajoutant pour s'excuser qu'il avait préféré dégager entièrement la Duchesse de la responsabilité et de l'impopularité de cette mesure [3]. Néanmoins, rien ne put apaiser le courroux que cette offense inspira à Marguerite; c'était une preuve nouvelle du mépris dans lequel le Duc semblait tenir la sœur de son souverain. Elle se plaignait chaque jour de sa conduite à toutes les personnes auxquelles elle donnait audience. Accablée du sentiment de son humiliation, elle parut pour un moment identifier sa cause avec celle des Provinces opprimées. Elle parut se croire le champion de leurs libertés, et les Provinces pour un temps parurent partager cette illusion. Parce qu'elle était indignée de l'insolence du duc d'Albe envers elle, les bons habitants commencèrent à lui attribuer le mérite d'une vive sympathie pour leurs propres maux. Elle se déclarait résolue à errer de ville en ville, jusqu'à ce que la réponse à sa demande de démission fût arrivée [4]. Elle permettait à tous ceux de son entourage d'injurier sans ménagements les Espa-

[1] Bor, IV. 185.
[2] Strada, I. 301.
[3] Bor, IV. 185. Strada, I. 300-301.
[4] Correspondance de Philippe II, I. 631.

Digitized by Google

gnols en toute occasion. Même son aumônier, en prêchant devant elle dans la chapelle du palais, ayant osé dénoncer toute la nation comme une race de traîtres et de ravisseurs, ne fut pour cette offense que réprimandé et encore, bien contre le gré de la Duchesse qui lui donna l'ordre de se retirer dans son couvent pendant une saison [1]. A chaque mesure nouvelle que prenait le Duc, elle exprimait hautement son mécontentement. Dans tout cela il y avait beaucoup de dépit, fort peu de dignité, aucune étincelle de sympathie réelle pour les millions d'hommes que l'on opprimait, et pas le moindre élan de compassion féminine pour le sort réservé aux deux seigneurs. Elle avait pacifié les Provinces et un autre venait en recueillir la gloire, tel était son principal grief; il est vrai qu'alors que grâce à ses décrets, tant de squelettes d'hérétiques se balançaient encore, suspendus aux poutres de leurs propres églises mises en ruine, il lui eût été difficile de jouer avec succès le rôle d'une régente douce et clémente. Il n'en est pas moins vrai que les horreurs de l'administration du Duc ont été favorables à la réputation de Marguerite et plus encore peut-être a celle du cardinal Granvelle. Les pâles rayons d'humanité, qui de temps en temps avaient illuminé leur carrière gouvernementale, étaient destinés à faire place à un chaos si profond et si sombre, que ces dernières traces lumineuses semblèrent par le contraste, plus claires et plus bienfaisantes.

Le comte de Hooghstraeten, qui était en route pour Bruxelles, par un heureux hasard se blessa à la main d'un coup de pistolet. Retenu à Cologne par cet accident, il y fut informé de l'arrestation de ses deux illustres amis, et sut profiter de l'avis, en se retirant de suite en lieu de sûreté [2].

La fidélité du vieux Mansfeldt était incontestable même pour d'Albe. Mais son fils Charles avait été imprudent, et, comme nous l'avons vu, il avait même été un des premiers signataires du Compromis. Il avait, il est vrai, rompu depuis tout rapport

[1] Correspondance de Philippe II, I. 631.
[2] Bor, IV. 185.

avec les confédérés, mais son pére savait bien que la signature du jeune comte sur ce fameux document deviendrait son arrêt de mort si on le trouvait dans le pays. Aussi l'avait-il fait partir pour l'Allemagne avant l'arrivée du Duc [1].

La satisfaction du Roi fut sans bornes lorsqu'il apprit le fameux exploit d'Albe, et il lui écrivit immédiatement pour lui exprimer son approbation dans les termes les plus extravagants [2]. Le cardinal Granvelle, au contraire, affecta d'être étonné d'une mesure qu'il avait en secret conseillée. Il assura à Sa Majesté qu'il n'avait jamais cru que d'Egmont nourrît des sentiments contraires à la religion catholique, ni aux intérêts de la couronne; du moins jusqu'à l'époque où il avait lui-même quitté les Pays-Bas. Il était persuadé, que le Comte avait été entraîné par d'autres, *quoique assurément le Cardinal eût appris avec regret ce qu'Egmont avait écrit à l'occasion du baptême de l'enfant du comte de Hooghstraeten*. Quant aux autres individus arrêtés, personne, disait-il, ne plaindrait leur sort. Le Cardinal ajoutait qu'on *le supposait être lui-même l'instigateur de ces captures*, mais qu'il ne se laissait pas troubler par cette imputation ni aucune autre du même genre [3].

Dans ses entretiens avec les personnes qui l'entouraient il exprima à diverses reprises le regret de ce que le prince d'Orange eût été trop rusé pour tomber dans les mêmes rets où ses compagnons plus naïfs s'étaient laissé prendre. Ainsi par exemple, dès qu'il apprit la nouvelle de l'arrestation de plusieurs personnages de haut rang à Bruxelles, le Cardinal demanda avec avidité si le Taciturne était pris; c'était le nom sous lequel il désignait toujours le Prince. En recevant une réponse négative, il laissa voir un désappointement extrême, ajoutant, que si l'on n'avait point pris d'Orange, on n'avait rien

[1] Bor, IV. 185. Correspondance de Philippe II, I. 647.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 666.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 674.

Digitized by Google

pris et que son arrestation à elle seule eût eu plus de valeur que celle de tous les habitants des Pays-Bas [1].

Pierre Titelman, le fameux inquisiteur qui, retiré de la vie active, vivait maintenant aux dépens de Philippe, et soutenu par les encouragements affectueux du monarque [2], exprima la même opinion. Ayant été informé que d'Egmont et de Hornes avaient été arrêtés, il demanda avec anxiété si « le rusé Guillaume » avait été pris aussi. On lui répondit que non. « Alors notre joie ne sera que de courte durée, » dit-il en soupirant. « Malheur à nous, car la vengeance va nous venir de l'Allemagne [3]. »

Le 12 juillet de cette année (1567), Philippe écrivit à Granvelle pour lui demander des détails sur une lettre que le prince d'Orange, *suivant une communication antérieure du Cardinal*, devait avoir adressée à d'Egmont, à l'occasion du baptême de l'enfant du comte de Hooghstraeten [4]. Le 17 août, le Cardinal répondit en redressant l'erreur que le Roi commettait. La lettre, il l'avait déjà dit, n'avait pas été écrite par d'Orange, *mais par d'Egmont*, et il exprimait son étonnement de ce que madame de Parme ne l'eût pas encore expédiée à Sa Majesté. La Duchesse devait en avoir eu connaissance, car son confesseur l'avait montrée à la personne qui en avait informé Granvelle. Dans cette lettre, continuait le Cardinal, avis était donné par d'Egmont au prince d'Orange, *que leurs complots étaient découverts*, que le Roi faisait des armements, qu'ils étaient dans l'impossibilité de lui résister et qu'en conséquence il devenait nécessaire *de dissimuler* et de se plier autant que possible à la situation nouvelle, tout en attendant des temps plus favorables pour accomplir leurs desseins. Granvelle était d'avis en outre, qu'il

[1] Hoofd, IV. 151. Strada, I. 300. Meteren, 50.
[2] Correspondance de Philippe II. I. 523.
[3] « — si (inquit) astutus Gulielmus (Aurantius) evasit non erunt solida gaudia nostra, væ nobis a bello Germanico. » — Pandoræ sive veniæ Hispanicæ editæ Analomia. Prometheo auctore, 1574.
[4] Correspondance de Philippe II. I. 564-610.

serait bon d'arrêter sur le champ Van Straelen, qui était dans la confidence de la lettre, et qui peut-être même l'avait écrite [1].

Malgré toutes ses protestations de bienveillance pour le malheureux Comte, le Cardinal était résolu à ne pas laisser dormir l'affaire. En présence de cette dénonciation de l'existence d'une lettre équivalente à un aveu complet de trahison, de la bouche même d'Egmont, — fait qui, prouvé, même insinué peut-être, devait suffire pour décider cent fois Philippe à trancher les jours d'Egmont — en présence de ces instantes recommandations faites à un maître soupçonneux et cruel de ne rien négliger pour obtenir ce document, il faut avouer que les quelques paroles vagues et hypocrites hasardées par l'homme d'église dans le sens de la clémence, ne valaient pas grand'chose.

Ces germes de soupçon ne tombaient pas sur un sol stérile. Philippe communiqua immédiatement au duc d'Albe l'information qu'il venait de recevoir, et revint à plusieurs reprises sur la nécessité de rechercher ce qui avait été écrit soit par d'Egmont, soit par Van Straelen à l'instigation d'Egmont; disant que la lettre en question datait de l'époque du baptême chez les Hooghstraeten, que probablement elle mettrait en lumière les opinions qu'avait alors d'Egmont, et qu'il fallait s'il était possible, se procurer la lettre elle-même que le confesseur de madame de Parme avait eue quelque temps entre les mains [2]. Ainsi les propres paroles de Granvelle étaient transmises par le monarque à son représentant dans les Pays-Bas, au moment où celui-ci avait dans les mains tous les papiers d'Egmont, où l'on mettait à la question le secrétaire particulier d'Egmont [3] pour lui arracher des secrets qui n'étaient jamais entrés dans sa mémoire.

[1] Correspondance de Philippe II., I. 624.
[2] Ibid., I. 666-702.
[3] Vigl. Epist. ad Hopp., XXVI 406. V. d. Vynckt, II. 82. Correspondance de Philippe II, I. 671.

Digitized by Google

Aucune lettre de ce genre ne fut découverte, la Duchesse n'avait jamais fait allusion à semblable document, ni l'examen le plus attentif des papiers d'Egmont, ni les tortures de la roue [1], ne purent fournir le moindre indice sur ce sujet; de cet ensemble de faits il faut conclure que cette fameuse preuve d'un crime de lèse-majesté n'avait jamais existé, que dans l'imagination du Cardinal. Au moins en stricte justice eût-il fallu hésiter à attribuer un caractère coupable à un document, de l'existence duquel on ne possédait aucune preuve directe. Le confesseur de madame de Parme, avait dit à une autre personne, qui l'avait dit au Cardinal, que soit le comte d'Egmont, soit le bourgmestre Van Straelen sur l'ordre du comte d'Egmont, avait écrit de telle manière au prince d'Orange. La belle base que tout cela à une accusation de haute trahison contre un homme que Granvelle affectait de représenter d'ailleurs comme n'étant opposé ni à la religion catholique ni au véritable service du Roi! La belle douceur que celle du Cardinal, qui tout en recommandant à la clémence du Roi le malheureux Comte, lançait contre lui ces mortelles insinuations!

Les deux infortunés ambassadeurs, le marquis de Berghes et le baron de Montigny, étaient retenus en Espagne sous la plus stricte surveillance. Victimes prédestinées, ils devaient ne plus jamais sortir de l'antre du lion, dans lequel en dépit des remontrances de leurs amis et de tant de présages sinistres ils avaient persisté à s'aventurer. Maintenant que d'Albe venait d'être envoyé dans les Pays-Bas, leur sort devenait pour ainsi dire indubitable, et le marquis de Berghes donnant à cet augure son sens le plus funeste, presque immédiatement tomba malade et mourut. Ce fut-il aux douleurs d'une trop longue espérance soudainement changée en désespoir absolu, ce fut-il à un poison plus violent et plus sûr, que l'infortuné gentilhomme dut sa délivrance? C'est ce que peut-être on ne saura jamais d'une façon certaine [2]. Les secrets de ces terri-

[1] Correspondance de Philippe II, I. 671.
[2] Strada, I. 290. Hoofd, IV. 146.

Digitized by Google

bles palais-prisons d'Espagne où l'aîné des fils et l'épouse même du monarque furent, a-t-on toujours cru, les victimes de sa noire vengeance, ne pourront peut-être jamais être connus avec exactitude avant que les tombeaux ne rendent leurs morts et que les crimes, ensevelis sous la poussière des siècles, ne soient ramenés à la lumière.

Ce fut peu après que la flotte d'Albe eût quitté Carthagène, que le marquis de Berghes sentit sa fin approcher. Il fit appeler le prince d'Eboli avec lequel il avait toujours entretenu d'affectueuses relations et qu'il croyait être un ami dévoué. Appuyé sur ce sein fidèle et le regard fixé sur ces yeux, les seuls d'où il espérait voir couler les pieuses larmes de sympathie dont il avait besoin, le noble mourant laissa s'épancher sa longue et dernière plainte. Il chargea d'Eboli de dire à l'homme qu'il cesserait bientôt d'appeler son roi, qu'il avait toujours été loyal et sincère, que l'amertume des soupçons auxquels il avait été constamment en butte, alors qu'il avait conscience de sa parfaite fidélité, avait été pour lui une douleur plus poignante qu'il ne pouvait le dire et qu'il espérait qu'un temps viendrait où sa droiture à lui et les artifices de ses ennemis seraient également mis au jour. Il termina son message d'adieu en prédisant que lorsqu'il serait depuis longtemps couché dans sa tombe, on rétracterait, mais trop tard alors, les accusations dont on le noircissait [1].

Ainsi parla le malheureux ambassadeur, et son ami lui prodigua en réponse des paroles de consolation. Il paraît qu'il alla même jusqu'à lui accorder de la part du Roi la liberté de retourner dans son pays; le seul remède, comme ses médecins l'avaient déclaré à plusieurs reprises, qui pût guérir sa maladie. Mais l'hypocrisie infernale de Philippe et l'abjecte perfidie d'Eboli en cette occasion, surpassent presque toute croyance. Le Prince ne vint presser la main et fermer les yeux du mourant qu'il appelait son ami, qu'après avoir au

[1] Strada. I. 290.

préalable étudié avec soin un billet contenant des instructions secrètes et minutieuses de son maître sur la conduite qu'il aurait à tenir tant dans cette solennelle entrevue que par la suite. Cette lettre écrite de la main même de Philippe avait été remise à d'Eboli, le jour même de sa visite à Berghes, avec mention expresse en suscription, de ne la lire et même de ne l'ouvrir que quand le messager qui l'avait apportée se serait éloigné. Elle ordonnait au Prince, s'il était évident que l'état du malade fût désespéré, de lui promettre au nom du Roi la permission de retourner dans les Pays-Bas. Si, au contraire, Berghes paraissait pouvoir continuer à vivre, d'Eboli devait se contenter de lui laisser entrevoir l'espérance de la possibilité d'une semblable autorisation. Pour le cas où Berghes viendrait à mourir, le Prince devait immédiatement conférer avec le Grand Inquisiteur et le comte de Feria, sur les mesures à prendre pour ses obsèques. Peut-être serait-il bon, dans cette éventualité, de publier les regrets que cette mort donnait au Roi et à ses ministres, et la grande estime dans laquelle ceux-ci tenaient les nobles des Pays-Bas. En même temps d'Eboli recevait aussi l'ordre de s'entendre avec les mêmes personnages, sur les moyens les plus efficaces de prévenir la fuite de Montigny; de suivre d'un œil vigilant tous ses mouvements, et de donner pour instructions à tous les gouverneurs et à tous les maîtres de postes, d'empêcher son évasion s'il venait à la tenter. Enfin pour le cas de la mort de Berghes, le Prince était chargé d'envoyer, en apparence sous sa propre responsabilité et comme en l'absence et à l'insu du Roi, un messager spécial pour informer la duchesse de Parme de l'événement, et lui commander de prendre immédiatement possession de la ville de Berg-op-Zoom et de tous les autres domaines du Marquis, en attendant que l'on pût s'assurer s'il n'y avait pas moyen de le convaincre, après sa mort, de trahison, et en conséquence de confisquer ses biens [1].

[1] Correspondance de Philippe II, I. 572

Digitized by Google

Telles étaient les instructions données par Philippe à d'Eboli, et l'horrible comédie jouée au lit de mort de l'envoyé fut point pour point l'exécution de ce programme. Trois jours après cette entrevue d'adieu avec son ami dévoué, le Marquis n'était plus qu'un cadavre [1]. Avant que son corps ne fût refroidi, un messager était en route pour Bruxelles, portant l'ordre à la Régente de *mettre ses biens sous séquestre et d'arrêter, sous le prétexte d'hérésie, le jeune cousin et la nièce qui, d'après le testament du Marquis*, devaient être unis en mariage et se partager ses domaines [2]. Le drame tout entier à partir de la scène de la mort, fut joué dans l'ordre établi. Avant que d'Albe n'arrivât dans les Pays-Pas, les biens du Marquis étaient dans les mains du gouvernement, menacés d'une confiscation [3] qui ne se fit pas longtemps attendre, et en même temps le compagnon d'infortune du marquis de Berghes, le baron de Montigny, sur lequel la nostalgie ne semblait pas avoir de prise, était conduit à l'Alcazar de Ségovie, pour n'en plus jamais sortir vivant [4]. Il y a quelque chose de touchant dans l'illusion à laquelle Montigny et son frère, le comte de Hornes, se laissaient tous deux aller, chacun pensant que l'autre était à l'abri de tout mal, l'un parce qu'il était bien loin des Pays-Bas, l'autre parce qu'il était bien loin de l'Espagne, alors que tous les deux, enlacés dans les mêmes rets étaient rapidement et fatalement entraînés vers le trépas [5].

Dans sa dépêche du 9 septembre, par laquelle le Duc informait Philippe de l'arrestation d'Egmont et de Hornes, il lui annonçait également sa détermination d'établir un nouveau tribunal pour le jugement des crimes commis pendant toute la période des derniers troubles [6]. « Cette admirable idée » fut

[1] Strada, I. 290.
[2] Correspondance de Philippe II, I. 547-590; Strada, I. 291, et note de M. Gachard.
[3] V. d. Vynckt, II, 77.
[4] Hoofd, IV 172, 173. Correspondance de Philippe II, I. 648, 654, 666.
[5] Vide, Déduction de l'Innocence du Comte de Hornes, pp. 203, 204.
[6] Correspondance de Philippe II, I. 657.

Digitized by Google

aussitôt réalisée. Le Duc avait appelé son nouveau tribunal « Conseil des troubles, » mais il acquit bientôt le nom terrible sous lequel il sera à jamais connu dans l'histoire : celui de « Conseil de Sang [1]. » Il prit la place de toutes les autres cours de justice; toutes les juridictions sans exception, depuis celles des magistrats municipaux jusqu'aux conseils suprêmes des provinces, reçurent défense de connaître à l'avenir d'aucune cause ayant rapport avec les derniers troubles [2]. Le conseil d'État, bien que non formellement congédié, tomba néanmoins dans une inaction complète; ses membres ne furent plus convoqués que de temps à autre, sans aucune régularité, dans les appartements mêmes du Duc et leurs fonctions principales furent usurpées par les membres du Conseil de sang. Non-seulement les simples citoyens, mais les corps municipaux et les états souverains de toutes les provinces eux-mêmes, furent contraints de se défendre, comme d'humbles particuliers, devant ce tribunal nouveau et sans précédent [3]. Il est superflu de faire remarquer que ce mode d'action était une violation radicale de toutes les chartes, coutumes et priviléges existants; la seule création de ce conseil était la proclamation audacieuse et brutale de la mise à néant de ces coutumes et priviléges. Le principe générateur, le but de cette cour si brusquement érigée, était double. Elle devait à la fois définir et punir le crime de haute trahison. Les définitions qu'elle rédigea en dix-huit articles, déclaraient trahison : d'avoir fait circuler ou signé toute pétition contre les nouveaux évêchés, l'Inquisition ou les Édits; d'avoir toléré les prêches publics, sous quelque prétexte que ce soit; de n'avoir pas opposé de résistance aux briseurs d'images, aux prêches en plein champ ou à la présentation de la requête par les nobles; d'avoir déclaré « soit par faveur, soit par erreur » que le Roi n'avait pas le droit de dépouiller les Provinces de leurs libertés, et d'avoir soutenu

[1] Hoofd, IV. 155. Bor, IV. 185, 186. Meteren, f. 49. Reidani, Ann. Belg., p. 5.
[2] Bor. IV. 185, 186.
[3] Bor, Hoofd, Meteren, ubi sup.

que le nouveau tribunal fût tenu de respecter en aucune circonstance aucunes coutumes ou chartes [1]. Telle était la brève, simple et claire définition du crime de haute trahison. La peine en était encore plus brève, plus simple et plus claire : c'était la mort dans tous les cas [2]! Ce nouvel et terrible instrument de persécution manœuvra si bien qu'en moins de trois mois, à dater du jour de son établissement, dix-huit cents êtres humains avaient passé par sa procédure sommaire et subi le dernier supplice [3]. Parmi ces victimes figuraient quelques uns des plus illustres, des plus nobles et des plus vertueux habitants du pays, et il ne montrait pas encore la plus légère velléité de s'arrêter dans sa marche meurtrière.

Pourtant, chose étrange, ce redoutable tribunal, élevé sur les ruines des antiques institutions du pays, n'avait reçu de personne les titres de l'effroyable pouvoir qu'il exerçait ainsi. Le Roi ne lui avait accordé ni chartes ni lettres patentes et le duc d'Albe n'avait pas jugé non plus qu'il fût nécessaire d'accorder à aucun des membres qui composaient le Conseil, un brevet quelconque, soit en son propre nom, soit en sa qualité de Capitaine-Général [4]. Le Conseil de Sang était un véritable club sans existence légale dont le Duc était le président perpétuel et dont tous les membres étaient nommés par lui.

Parmi ces conseillers subalternes, deux seulement avaient le droit de voter, et encore leur décision devait-elle dans tous les cas, recevoir la ratification d'Albe; quant aux autres membres, ils ne votaient jamais. [5] Le Conseil n'avait donc à aucun point de vue le caractère d'une institution régulière soit judiciaire, soit législative, soit exécutive; c'était uniquement un comité consultatif, chargé de soulager le Duc d'une partie des

[1] Meleren, 49.
[2] Hoofd, Bor, ubi supra. Meleren.
[3] Brandt, Hist. der Ref., I. 468 Bor, IV. 116.
[4] V. Notice sur le Cons. des Troubles, par M. Gachard. p. 7. MS. Lettres de Requesens, 30 décembre 1573, et de Geron. de Roda, 18 Mai 1576.
[5] Gachard. Notice, etc.. 8 et 9, avec les lettres déjà citées d'Albe, du 14 Septembre 1567, et de Requesens, du 30 décembre 1573.

détails de son œuvre sanglante, mais qui laissait entièrement reposer sur sa tête le poids du pouvoir et de la responsabilité. Le Duc se réservait la décision suprême dans toutes les causes appelées devant le Conseil, et ses motifs pour en agir ainsi étaient d'une horrible candeur : « Deux raisons, » écrivit-il au Roi, « m'ont déterminé à limiter ainsi le pouvoir de ce tribunal; la première, c'est que n'en connaissant pas les membres, je pourrais facilement être trompé par eux, la seconde, *que les hommes de loi* ne condamnent *que pour crimes prouvés;* or, Votre Majesté sait que les affaires d'État ont besoin de toute autre chose que de l'observation des lois [1]. »

C'était donc le but d'Albe que de former une réunion d'hommes qui voulussent bien l'aider à condamner pour crimes qui *ne pouvaient* être prouvés, et à s'affranchir des lois en les regardant comme non avenues; dès lors, il faut reconnaître qu'il ne fut pas trop malheureux dans le choix de ses conseillers. Dans cette difficile tâche des nominations, il reçut le secours de l'expérience de Viglius [2]. Ce savant jurisconsulte, avec son adresse habituelle, avait décliné pour lui-même le dangereux honneur de siéger au Conseil, mais il désigna un certain nombre de personnes parmi lesquelles le Duc choisit ses hommes. La robe sacerdotale qu'il venait fort à propos de revêtir, lui avait fourni une excuse excellente, et dans ses lettres à son fidèle Hopper, il se félicita à différentes reprises d'avoir réussi à se tenir à distance d'un poste sanglant et dangereux [3].

On ne saurait vraiment s'empêcher de couvrir de mépris la conduite que tint en cette circonstance l'illustre Frison. N'ayant qu'une préoccupation, se sauver, lui, ses biens et sa

[1] Gachard, Notice, etc., p. 5. — « La otra es que letrados no sentencian sino en casos probados : y como V. M. sabe, los negocios de Estado son muy diferentes de as leyes que ellos tienen. » — Lett. du 9 Sept. 1567.

[2] Correspondance de Philippe II., I. 637. Vigl. Epist. ad Hopp., XLI. 441-442; XXVII. 410.

[3] Vigl. ad Hopp. Epist. 27 et 41.

réputation, il n'hésita pas un instant à se courber devant le « très illustre Duc, » comme il l'appelait toujours dans son vil langage de flatteur [1]. Bien qu'il refusât de tremper ses propres doigts dans le sang innocent qu'on allait faire couler par torrents, il consentit à prendre part aux préliminaires du grand holocauste des Pays-Bas. Son air décent et réservé est encore plus choquant que la grossière gaieté des meurtriers réels. Convaincu que personne ne connaissait mieux que lui les lois des Pays-Bas, il eut l'effronterie de déclarer avec humilité que dans les circonstances du temps, il fallait bien qu'il se tût et fit céder son insuffisance personnelle devant la supériorité du savoir d'autrui [2]. Délivré enfin du rocher de Sisyphe qu'il avait, selon ses plaintives paroles, roulé pendant vingt ans [3]; déchargé par l'arrivée de Tisnacq, de ses fonctions de président du Conseil d'État, il désirait cependant continuer à conserver les émoluments et le rang de président du Conseil Privé, quoique les deux présidences fussent devenues des sinécures, depuis l'établissement du Conseil de Sang. Bien que sa vie se fût passée dans les emplois judiciaires et administratifs, il osa, sans rougir, s'en rapporter en matière d'interprétation des constitutions, à l'autorité de jurisconsultes tels que le duc d'Albe et ses deux limiers espagnols Vargas et Del Rio. Il ne se souciait pas, déclarait-il dans sa correspondance intime, de contredire le Duc, quand celui-ci prétendait que les priviléges du Brabant n'étaient plus applicables dans les cas de haute trahison, bien qu'il doutât quelque peu que cette doctrine fût jamais du goût des habitants du Brabant [4]. Il songeait souvent, disait-il, aux remèdes par lesquels on pourrait rétablir la prospérité des Provinces, mais quand il agissait, ce n'était que pour assister de son mieux le Duc à organiser le Conseil de Sang. Il aimait beaucoup son

[1] Vigl. ad Hopp. Epist., 26, etc.
[2] Ibid., 26.
[3] Vita Vigili, CXI.
[4] Vigl. ad Hopp., Epist., 24.

Digitized by Google

pays, mais il préférait encore la faveur du duc d'Albe. « Je me réjouis, » disait-il dans une de ses lettres, « de ce que le très illustre Duc a écrit au Roi pour faire l'éloge de mon obéissance; quand je m'entends blâmer ici pour la respectueuse affection que je lui porte, ce m'est consolation que d'apprendre que mes services envers le Roi et le gouverneur ne restent pas inappréciés là-bas [1]. » En effet, le duc d'Albe qui avait dans l'origine tenu en suspicion les tendances du Président, paraissait s'être enfin laissé subjuguer par l'infatigable et servile obséquiosité de celui-ci. Il écrivit au Roi, dans les bonnes grâces duquel le savant docteur cherchait avec anxiété à se maintenir, surtout en ces moments sinistres, que le Président était très serviable et très diligent et qu'il méritait bien de recevoir de la main royale une petite croûte d'encouragement [2]. En conséquence, Philippe inséra dans une de ses lettres quelques lignes de vagues compliments que d'Albe pût, ainsi qu'il le demandait, montrer à Viglius. Mais ce qui est un trait bien caractéristique du cabinet et du monarque espagnols, précisément la veille de cet envoi, le Roi avait expédié au Capitaine-Général quelques documents de signification toute opposée. Afin, comme il le disait, que le Duc n'ignorât rien de ce qui avait rapport aux Pays-Bas, il lui communiquait copie des lettres écrites de Bruxelles par Marguerite de Parme, trois ans auparavant. On n'aura pas oublié que ces lettres contenaient le résultat de l'enquête secrète faite par la Duchesse, sur le caractère et les opinions intimes de Viglius, à l'époque même où celui-ci paraissait jouir au plus haut degré de sa confiance, et qu'elles l'accusaient d'hérésie, de concussions et de vol. Ainsi l'obséquieux et servile Président, malgré tout son savoir et toute son expérience, après avoir été la dupe de Marguerite, était celle d'Albe qu'il courtisait non moins humblement que jadis la Duchesse et il n'avait cessé

[1] Vigl. ad Hopp. Epist. 26.
[2] Correspondance de Philippe II., I. 647.

Digitized by Google

un seul instant d'être celle de Philippe pour lequel il avait tant de crainte et de vénération [1].

Grâce à son assistance, la liste des conseillers de sang fut bientôt complète. Aucun de ceux à qui cet emploi fut offert ne le refusa. Noircarmes et Berlaymont acceptèrent avec le plus grand empressement [2]. Plusieurs présidents et conseillers des diverses juridictions provinciales furent nommés, mais tous les natifs des Pays-Bas ne devaient être que des hommes de paille. Les deux Espagnols, Del Rio et Vargas, étaient les seuls qui eussent droit de vote; et encore leurs décisions, comme on l'a déjà dit, étaient-elles soumises à révision de la part d'Albe. Del Rio était un homme sans caractère ni talent, un simple instrument dans les mains de ses chefs; mais Juan de Vargas avait une valeur, et une valeur terrible!

On n'eût pu trouver dans toute l'Europe, un homme qui convînt mieux à l'office auquel on venait de l'élever. Verser le sang humain était, à son avis, la seule affaire importante et le seul passe-temps agréable de l'existence. D'autres crimes avaient souillé sa jeunesse. Il avait dû quitter l'Espagne pour viol d'une jeune orpheline dont il était le tuteur [3]. Mais, dans son âge mûr, le meurtre seul pouvait encore le faire jouir. Il mettait à accomplir l'œuvre sanglante du Duc, une ardeur presque surhumaine et une allégresse dont Satan lui-même eût rougi. Au milieu du sang, de la fumée et des cris d'agonie de ces jours d'incessants sacrifices, retentit sa raillerie infâme. Il était fier d'être le second du Duc au cœur de fer, et agissait en si parfaite harmonie avec les vues de celui-ci, que le droit de révision devenait une pure forme. Il n'y avait pas de collision possible, là où le subalterne n'avait d'autre désir que de surpasser un maître incompa-

[1] Correspondance de Philippe II., I. 666.

[2] « Norcarme y Barlemon — — no solo no han rehusado, pero me parece lo han acetado de muy buena gana. » — MS. Lettre d'Albe, 10 septembre 1567; citée dans Gachard, Notice sur le Conseil des Troubles, p. 7, note.

[3] Hoold. IV. 152. — Voyez Correspondance de Philippe II., II. 713. 731, ainsi que La Deduction de l'Innocence du Comte de Hornes, pp. 60, 61.

Digitized by Google

rable. A travers l'ombre de trois siècles, la figure de Vargas se dresse devant nous avec une horrible netteté; ses barbarismes mêmes n'ont pas échappé à l'oubli; la même immortalité a été acquise à ses crimes de lèse-syntaxe et à ceux de lèse-humanité. « *Heretici fraxerunt templa, boni nihili faxerunt contra, ergo debent omnes patibulare,* » telle était la formule concise, mais barbare de l'homme qui massacrait la langue latine aussi impitoyablement qu'il égorgeait ses contemporains [1].

Parmi les nullités qui composaient le reste du Conseil, le conseiller flamand Hessels était celui que le Duc estimait le plus. Il n'était ni sans talent ni sans science, mais le Duc ne l'appréciait que pour sa cruauté. Hessels avait coutume de faire sa sieste de l'après-dîner à la table du Conseil et lorsqu'on le tirait du sommeil pour qu'il donnât son opinion sur l'affaire en instruction, il s'écriait tout endormi et en se frottant les yeux : « *ad patibulum, ad patibulum,* » (au gibet, au gibet), d'un air aussi convaincu que s'il n'eût ignoré ni le nom de l'accusé ni les circonstances de la cause. Sa femme, inquiète de voir ainsi les heures de veille et de sommeil de son mari également consacrées à cette tâche de bourreau, lui exprimait souvent sa crainte de le voir un jour pendu lui-même, lui dévoué corps et âme à la pendaison ; lugubre prophétie à laquelle l'avenir réservait le plus sombre des accomplissements [2].

Le Conseil de Sang, ainsi constitué, tint sa première séance le 20 septembre 1567, en la demeure d'Albe [3]. Surgissant complet et tout armé du front de son inventeur, le nouveau tribunal, — dès le début en possession de toute sa vigueur — commença sur le champ, avec un zèle terrible, l'exécution de sa mission. Quand les conseillers eurent juré « de garder un secret

[1] V.d. Vynckt, II. 75, 76, 77; Brandt, I. 465, 466 ; Reidani, p 5 ; Hoofd, 152.
« Les hérétiques ont détruit des temples, les bons ne les en ont pas empêchés, « donc ils doivent tous être pendus. »
[2] Hoofd, XIV. 594. Brandt, 494.
[3] Gachard. Notice, etc., 9.

Digitized by Google

éternel sur tout ce qui se passerait dans le Conseil, et de dénoncer quiconque d'entre eux violerait son serment, » la Cour fut regardée comme installée. D'Albe y travaillait sept heures par jour [1].

« On ne fera donc aucune difficulté de croire que ses subordonnés n'étaient pas ménagés et que leur charge n'était rien moins qu'une sinécure. Leurs travaux, cependant, n'étaient pas surchargés de formes surannées. Comme ce tribunal suprême et unique pour tous les Pays-Bas n'avait reçu ni commission ni autorité de personne, sauf de la volonté du Capitaine-Général, on avait regardé comme œuvre de surérogation tout code de formes et de règles, bon tout au plus pour les cours moins indépendantes. La procédure y était simple et sans fard. Une bande de commissaires devaient, en qualité d'officiers subalternes du Conseil, parcourir les Provinces et rechercher tous les faits relatifs aux derniers troubles, et toutes les personnes qui pouvaient y avoir pris part [2]. En fait d'organisation, c'était là tout. Mais le plus grand crime, c'était d'être riche ; pour celui-là, pas de vertus, quelque marquantes d'ailleurs, qui pussent l'expier. D'Albe avait à cœur de prouver qu'il était financier aussi habile qu'incontestablement grand capitaine, et il avait promis à son maître un produit annuel de 500,000 ducats à tirer des confiscations qui devaient suivre les exécutions [3].

Il était nécessaire que des torrents de sang inondassent soudain le sol des Pays-Bas, pour que le fleuve d'or dont le Duc s'était vanté [4], vînt arroser les terres épuisées de l'Espagne. D'après les réglements qui avaient défini la trahison, en même temps qu'ils établissaient le Conseil, il est évident que personne n'était sûr de ne pas être d'un moment à l'autre cité

[1] Gachard, Notice etc., 10.
[2] Ibid., 14, etc.
[3] Ibid., 22. — Comparez Brandt, I. 473; Meteren, 29 ; Hoofd, IV ; V. d. Vynckt, II. 81, et alios.
[4] Brandt, I. 496.

Digitized by Google

devant ce tribunal. Chacun, innocent ou coupable, Papiste ou Protestant, sentait sa tête vaciller sur ses épaules. S'il était riche, il n'avait d'autre salut que dans la fuite, et celle-ci était presque impossible, par suite des peines énormes comminées par le nouvel édit contre quiconque, voiturier, batelier, ou autre, viendrait à aider des hérétiques dans leur fuite [1].

Un certain nombre des commissaires du Conseil furent particulièrement chargés de recueillir des faits de trahison à charge d'Orange, de Louis de Nassau, de Brederode, d'Egmont, de Hornes, de Culembourg, de Van den Berghe, de Berghes et de Montigny. Leurs informations devaient servir de base aux procédures sommaires à commencer contre ces seigneurs illustres. Des membres du Conseil de Sang étaient chargés du soin de chacune de ces grandes poursuites, mais les commissaires devaient au préalable faire rapport au Duc, qui remettrait lui-même les pièces entre les mains de ses subordonnés [2].

Quant aux causes diverses de moindre importance qui chaque jour affluaient en profusion incroyable au tribunal, elles étaient l'objet des mêmes préliminaires; il fallait bien singer les procédures en usage dans les Cours de justice. D'Albe renvoyait les charretées d'informations qui lui étaient apportées chaque jour, mais que ni lui ni aucun autre n'avait le temps de lire, à l'examen des conseillers réunis. Chacun de ces subalternes qui, nous l'avons vu, n'avaient pas droit de vote, recevait alors pour mission de préparer les rapports sur quelques causes. Rien n'était plus sommaire. Parfois la même pièce résumait l'instruction contre cent accusés aussi bien que contre un seul. Le Duc se contentait d'envoyer les papiers au Conseil, et c'était à Vargas que tous les conseillers inférieurs faisaient rapport. S'ils concluaient à la mort, que ce fût contre un seul homme ou contre cent,

[1] Bor, III. 175, 176.
[2] Gachard, Notice, etc., 10, 11.

Digitized by Google

Vargas approuvait à l'instant, et l'exécution du condamné ou des cent condamnés avait lieu dans les quarante-huit heures. Si le rapport *portait quelque autre conclusion,* il était incontinent renvoyé à révision, et les rapporteurs étaient accablés de reproches par le Président [1].

Avec un pareil mode d'opération, on comprend que les conseillers n'avaient guères de relâche dans leur œuvre terrible. Il n'y avait pas de ville, de village, de hameau dans les Pays-Bas, qui n'eût à enregistrer chaque jour des listes entières d'hommes, de femmes et d'enfants ainsi sacrifiés sur l'autel du démon qui avait reçu tout pouvoir sur cette terre infortunée [2]. Il arrivait rarement que quelqu'un eût assez d'importance pour être jugé, — si cela peut s'appeler un jugement! — par le tyran lui-même [3]. On trouvait plus expéditif d'envoyer des fournées au bûcher. C'est ainsi, par exemple, que le 4 janvier, 84 habitants de Valenciennes furent condamnés; un autre jour, 95 individus de toutes les classes des différentes parties des Flandres; un autre encore, 46 habitants de Malines; un quatrième, 55 personnes de différentes localités, et ainsi de suite [4].

La nuit du Mardi-Gras, une des fêtes favorites dans les Pays-Bas, fournit l'occasion d'arrêter et d'enlever d'un seul coup de filet un nombre considérable de personnes condam-

[1] Gachard. Notice, etc. 19, 20. — « En siendo el aviso de condenaer à muerte se decia que estaba muy bien y no habia mas que ver; empero, si el aviso era de menor pena, no se estaba à lo que ellos decian, sino tornabase à ver el proceso, y decian les sobre ellos malas palabras y haeian les ruin tratamiento, » etc. — Document officiel cité par M. Gachard, dans sa Notice sur le Conseil, etc.

[2] Hoofd, IV, Brandt, IX.

[3] Voyez en particulier les « Sententien van Alva gezammelt van J. Markus, » passim. — Ouvrage dans lequel ont été publiées plusieurs milliers de sentences de mort contre des citoyens des deux sexes, et de bannissement sous peine de mort contre ceux qui avaient pris la fuite. Chaque sentence comprenait ordinairement toute une catégorie de coupables : c'était des jugements en gros. Voyez aussi la Correspondance de Philippe II, II. passim, et le « Registre des Condamnés et Bannis à Cause des Troubles des Pays-Bas. » — 3 vols. MS. Archives de Bruxelles.

[4] Hoofd, IV. 157, 158. Meteren, 49. Gachard, 15, 16.

nées [1]. On supposa avec justesse que les bourgeois, dans les fumées du vin et de l'orgie auxquelles peut-être la persécution sous laquelle ils vivaient prêtait un charme horrible et inaccoutumé, pourraient être aisément arrachés en grand nombre de leurs lits et livrés tous ensemble au Conseil. Le plan était ingénieux, les filets furent tendus en conséquence. Néanmoins plusieurs des condamnés furent heureusement avertis à temps du terrible dénouement suspendu sur leurs réjouissances, et se mirent pour quelques jours en lieu de sûreté. L'habile auteur de l'entreprise dut se contenter d'un butin d'environ cinq cents prisonniers [2]. Il est superflu d'ajouter qu'ils furent tous immédiatement exécutés. C'est une lourde et pénible tâche que d'aller fouiller les archives poudreuses d'il y a trois siècles, pour remettre en lumière les noms obscurs des milliers d'hommes qui furent ainsi sacrifiés. Les morts ont enterré leurs morts et tous sont oubliés. Il n'est guères plus nécessaire d'ajouter que devant le Conseil toutes les procédures se faisaient à huis-clos et en l'absence de l'accusé et qu'une instruction était inévitablement suivie d'un ordre d'exécution. Quelquefois même il arrivait que le zèle des conseillers surpassait le zèle des commissaires. Les sentences devancèrent parfois la dénonciation. C'est ainsi qu'un jour une cause ayant été appelée, on découvrit en procédant à l'examen des pièces que l'accusé avait déjà été exécuté. On s'aperçut de plus que comme d'ordinaire, l'accusé n'avait commis aucun crime. « Et qu'importe, » dit gaiement Vargas, « s'il est mort innocent, tant mieux pour lui, lorsqu'il sera jugé dans l'autre monde [3]. »

Quoique les conseillers pussent se permettre entre eux ces aimables plaisanteries, il n'en est pas moins vrai qu'en fait l'innocence était presque impossible, en présence des principes adoptés en matière de trahison. La pratique

[1] Hoofd, IV. 157, 158. Brandt, I. 471. Bor, IV. 250. Gachard, 14.
[2] Hoofd. Brandt. Bor, Gachard, ubi suprà.
[3] Brandt, I. 494. Hoofd, V. 191.

Digitized by Google

était au niveau de la théorie et chaque jour quelque victime était exécutée sous d'absurdes prétextes, chose pire mille fois que des exécutions sans prétexte du tout. Ainsi, Pierre de Wit, d'Amsterdam, fut décapité parce que dans un des tumultes de cette ville, il avait persuadé à un mutin de *ne pas faire feu* sur un magistrat. On regarda cela comme prouvant suffisamment qu'il était homme d'autorité parmi les rebelles et en conséquence on le condamna à mort [1]. Madame Juriaen qui, en 1566, avait frappé de sa pantoufle une petite image en bois de la Vierge, et sa servante qui, l'ayant vu faire, n'avait pas dénoncé le crime, furent toutes les deux noyées par le bourreau dans un tonneau placé sur l'échafaud [2].

La mort même ne soustrayait pas toujours le criminel aux atteintes de l'exécuteur. Egbert Meynartzoon, personnage ayant occupé de hautes fonctions, avait été condamné avec deux de ses collègues, sous l'accusation d'avoir fait des collectes dans une église luthérienne. Il mourut d'hydropisie en prison. Le prévôt s'indigna contre le médecin, parce que en dépit des cordiaux et des fortifiants, le coupable lui avait glissé entre les doigts, avant d'avoir senti ceux du bourreau. Il se consola en plaçant le cadavre dans un fauteuil et en décapitant le mort en même temps que ses deux complices [3].

Le pays tout entier était devenu un charnier; le glas funèbre sonnait d'heure en heure dans les villages; pas une famille qui n'eût à pleurer ses membres les plus chers, tandis que ceux qui survivaient, mornes et sans courage, pâles ombres d'eux-mêmes, erraient sans but, autour des ruines de leurs foyers détruits. Quelques mois après l'arrivée d'Albe, toute énergie chez ce peuple semblait brisée, et brisée sans retour. Le sang des meilleurs et des plus braves avait rougi

[1] Hoofd, V. 183. Brandt, I. 488.
[2] Brandt, I. 488. Reael, 53. Hist. des Martyrs, 449.
[3] Brandt, 488. Reael, 60, 6. Hoofd, V. 181, 182.

les échafauds; ceux sur lesquels on s'était accoutumé à porter les regards, comme sur des guides et des protecteurs, étaient ou morts, ou en prison, ou en exil. Se soumettre était devenu inutile, fuir était impossible, se venger restait seul, et cet espoir couvait au foyer de chacun. Dans les rues, on ne rencontrait plus que gens en deuil, car quelle était la maison qui ne fût point plongée dans la douleur? Les échafauds, les gibets, les bûchers, qui jusque là avaient satisfait aux besoins de la persécution n'offraient plus aux exécutions incessantes qu'un matériel insuffisant. Les piliers, les poteaux dans les rues, les montants des portes des demeures privées, les palissades dans les champs étaient chargés de corps étranglés, brûlés, décapités. Plus d'un arbre dans les vergers des fermes portait, fruits hideux, des cadavres humains [1].

Les Pays-Bas étaient écrasés, et n'eût été la garde sévère que la tyrannie faisait aux portes, ils eussent été dépeuplés. L'herbe commençait à croître dans les rues de ces villes qui, peu de temps avant, nourrissaient des milliers d'artisans. Dans toutes ces grandes places d'industrie et de commerce, où les flots de l'activité humaine avaient bondi avec tant de vigueur, régnaient maintenant le silence et l'ombre de minuit. C'est à ce moment que le docte Viglius écrivait à son ami Hopperus que tout le monde rendait hommage à la prudence et à la douceur du duc d'Albe [2]. Nous venons de voir quels étaient les premiers fruits de cette prudence et de cette douceur.

La duchesse de Parme continuait de nourrir l'irritation profonde que nous avons décrite. Depuis plusieurs mois, elle n'avait cessé de demander qu'on la délivrât de l'odieuse position que lui créait sa nullité actuelle, dans un pays ou naguère elle était souveraine; elle finit par réussir. Philippe lui envoya l'acceptation de sa démission par le même courrier qui apporta

[1] Hoofd, IV. 153.
[2] Vigl. ad Hopp., Ep. XLVI. 451.

Digitized by Google

au Duc sa commission de gouverneur général [1]. La lettre adressée à la Duchesse était pleine de compliments de convention, sur les services qu'elle avait rendus, accompagnés néanmoins d'une preuve moins maigre et plus agréable de la reconnaissance du Roi, sous la forme d'une rente viagère de 14,000 ducats au lieu des 8,000 dont Son Altesse avait joui jusqu'alors [2]. Outre cette libérale gratification, qui ne pouvait jamais lui être enlevée que moyennant le payement d'un capital de 140,000 ducats, elle reçut en présent 25,000 florins des États de Brabant et 30,000 de ceux de Flandre [3].

Munie de ces témoignages palpables du succès de ses neuf années de fatigues et d'intolérables inquiétudes, elle quitta enfin les Pays-Bas, après avoir notifié aux États la cessation de ses rapports avec les Provinces, par une lettre d'adieu datée du 9 décembre 1567 [4]. Peu de semaines après, escortée par le Duc jusqu'au delà des frontières du Brabant, suivie jusqu'en Allemagne par une députation nombreuse de la noblesse flamande et accompagnée par le comte et la comtesse de Mansfeldt jusqu'à la fin de son voyage, à Parme, elle clôtura définitivement la carrière féconde en événements, qu'elle avait fournie dans les Pays-Bas [5].

Les horreurs de l'administration qui lui succéda tournèrent à l'avantage de la mémoire de la Duchesse. Sur le fond ténébreux des années qui suivirent, son histoire paraît écrite en rayons lumineux. Et cependant sa conduite dans les Pays-Bas n'offre guère de points dignes d'approbation, plusieurs même méritent une critique indignée. Qu'elle ne fût pas entièrement dépourvue de douceur féminine et de sentiments de bonté, c'est ce que prouve son message d'adieu à son frère. Dans cette lettre, elle lui recommandait la voie

[1] Correspondance de Philippe II, I. 658, 662, 680, etc.
[2] Ibid., 658. Strada. I. 305.
[3] Vigl. ad Hopp., Ep. XLV. Correspondance de Philippe II, II. 715.
[4] Voyez pour cela Bor, IV. 186, 187.
[5] Vigl. ad Hopp., XLV, XLVI. Strada, I. 305, 306.

Digitized by Google

de la clémence et du pardon, et lui rappelait que plus les rois approchent de Dieu par leur position, plus ils doivent s'efforcer d'imiter sa miséricorde [1]. Mais le langage de son adieu était plus doux que ne l'avait été l'esprit de son gouvernement. On cherche, mais en vain, à travers l'atmosphère générale de mansuétude qui entoure son épître, une marque spéciale de sollicitude en faveur de ces nobles et malheureux seigneurs, que leur attachement à sa propre personne et leurs efforts chevaleresques et consciencieux dans l'accomplissement de ses propres ordres, avaient amenés jusqu'au bord de l'abîme dans lequel ils devaient bientôt être précipités. Ces hommes qui l'avaient empêchée de se couvrir de honte, en fuyant précipitamment, comme elle le voulait, au moment du danger, et qui avaient joué leur vie pour obéir à ses instructions formelles, languissaient déjà depuis longtemps dans l'isolement d'une captivité qui ne devait se terminer pour eux que par la mort des traîtres, et cependant c'est en vain que nous cherchons sous sa plume une parole de bienveillance en leur faveur.

Dans l'entretemps, la seconde guerre civile avait éclaté en France. La marche d'Albe sur les Pays-Bas avait, entre autres causes, hâté la fin de cette paix fourrée, par laquelle le parti des Guises et celui des Huguenots avaient, sans trop d'espoir, prétendu se tromper l'un l'autre. Les Huguenots prirent l'alarme, parce qu'ils reconnurent la confraternité qui, dans tous les pays, unissait leurs ennemis contre la Réforme, et parce que Condé et Coligny savaient trop bien que l'influence qui avait amené d'Albe à Bruxelles allait bientôt réunir une armée pour l'extermination de leurs partisans. Les hostilités avaient été reprises avec plus d'ardeur que jamais. La bataille de St-Denis — furieuse, fatale, mais indécise — avait été livrée. Montmorency, le héros octogénaire, combattant comme un simple soldat, refusant de rendre son épée

[1] Correspondance de Philippe II, 687.

Digitized by Google

et répondant aux respectueuses sollicitations de son ennemi le plus acharné, en lui renfonçant les dents dans la gorge, d'un coup de crosse de pistolet; Montmorency, le vainqueur de tant de combats, mais dont la défaite de St-Quentin était venue commencer la décadence, avait enfin trouvé la mort sur le champ de bataille, bravement mais sans gloire, dans une lutte contre ses concitoyens conduits par son héroïque neveu [1]. La puissance militaire du parti catholique se trouvait entièrement dans la main des Guises; le chancelier de l'Hospital avait abandonné la cour, après avoir tenté un dernier et vain effort pour réconcilier des factions rivales, que nul pouvoir humain ne pouvait réunir; les Huguenots s'étaient emparés de la Rochelle et d'autres places fortes, et, sous la conduite d'hommes d'État habiles et de généraux accomplis, bloquaient Sa Majesté très-chrétienne, au cœur même de son royaume [2].

Dès le milieu d'octobre, pendant qu'il se trouvait encore à Anvers, d'Albe avait reçu plusieurs agents du monarque français alors étroitement assiégé dans sa capitale. Le cardinal de Lorraine offrait de remettre différentes places fortes de la France entre les mains de l'Espagne, et d'Albe avait écrit à Philippe qu'il était disposé à accepter l'offre et à donner l'aide demandée. Les places qu'il occuperait serviraient à garantir le remboursement des dépenses, disait-il, et au cas où le roi Charles et son frère viendraient à mourir, « ces possessions mettraient Philippe à même de faire valoir son droit à la couronne de France du chef de sa femme, la *loi Salique n'étant qu'une pure plaisanterie* [3]. »

La reine douairière, prenant maintenant un ton tout différent de celui qu'avait eu son langage à l'entrevue de Bayonne, écrivit à d'Albe que, si faute des 2,000 mousquetaires espagnols qu'elle lui demandait d'envoyer, elle était obligée de

[1] De Thou, 374, et seq., liv. XLI, l. 5.
[2] Ibid., 378.
[3] Correspondance de Philippe II, I. 593, 594.

céder, elle se disculpait d'avance devant Dieu et les princes chrétiens de la paix qu'elle serait contrainte de faire [1]. Le Duc lui écrivit en réponse « qu'il vaut beaucoup mieux ruiner un royaume, en le conservant à Dieu et au roi, au moyen de la guerre, que de le maintenir intact par la paix, au profit du démon et des hérétiques, ses sectateurs [2]. » On rapporte qu'en une autre occasion il lui rappela le proverbe espagnol : — « La tête d'un saumon vaut celles de cent grenouilles [3]. » L'avis, si réellement il fut donné, ne devait pas être perdu.

Non-seulement le Duc fournit Catherine de conseils, mais il y ajouta les mousquetaires qu'elle avait demandés. Deux mille fantassins et quinze cents cavaliers, sous le commandement du comte d'Aremberg, accompagné d'un corps choisi parmi la noblesse catholique des Pays-Bas, vinrent, avant la fin de l'année, rejoindre à Paris l'armée royale pour prendre part aux courtes hostilités, qu'une seconde paix, perfide comme la première, devait terminer [4].

Pendant ce temps, d'Albe ne négligeait pas l'œuvre qui avait servi d'occasion à l'arrestation des deux comtes. Les fortifications des villes principales étaient poussées avec une grande célérité. La fameuse citadelle d'Anvers, notamment, avait été commencée en octobre, sous la direction des célèbres ingénieurs Pacciotto et Gabriel de Serbelloni [5]. Elle fut achevée en quelques mois au prix de quatorze cent mille florins, somme à laquelle les habitants, en dépit de leurs réclamations, furent contraints de contribuer pour plus d'un quart. Quatre cent mille florins leur furent extorqués par le moyen d'une taxe sur toutes les successions ouvertes dans la commune [6]. Deux mille ouvriers travaillaient journellement à la construction de cette importante forteresse, érigée, sa situation le démontrait

[1] Correspondance de Philippe II, I. 694.
[2] Ibid., I. 696.
[3] De Thou, l. V., liv. XLIV., 515. Hug. Grot. Annal., lib. II. 40. Bor. IV. 219.
[4] Ibid.. IV. 219
[5] Correspondance de Philippe II, II. 725, 726. Bor. IV.
[6] Ibid.. IV. 219.

Digitized by Google

clairement, non pour protéger, mais pour contenir la métropole commerciale des Provinces. Elle était située à l'une des extrémités de la ville, et séparée seulement des murs de celle-ci par une esplanade ouverte. C'était le pentagone le plus parfait qu'il y eût en Europe [1]; l'une de ses faces s'appuyait à l'Escaut, deux étaient tournées vers la campagne. Cinq bastions, maçonnés en pierre de taille et rattachés l'un à l'autre par des courtines de gazon et de maçonnerie, le tout entouré d'une palissade d'une lieue de circonférence, et d'un fossé extérieur alimenté par l'Escaut, renfermaient une spacieuse enceinte, où une petite église avec quelques maisons, ombragées d'arbres et de bosquets, semblaient au milieu des canons, reluisants de tout côté, comme la parodie d'un paisible village de pasteurs. Le Capitaine-Général, avec son arrogance caractéristique, donna son propre nom et ses titres à quatre des cinq bastions. Un fut appelé le Duc, un deuxième Ferdinand, un troisième Tolède, un quatrième d'Albe, le cinquième fut baptisé du nom du malheureux ingénieur Pacciotto ou Pacheco. La porte du côté de la rivière fut décorée de l'écusson d'Albe, entouré du collier de la Toison d'Or, soutenant comme d'habitude l'Agneau de Dieu : emblème ironique, blasphématoire, qui est demeuré jusqu'aujourd'hui pour rappeler l'image du tyran et de l'égorgeur. Chaque bastion était chambré de casemates et de magasins souterrains, et capable de contenir dans ses flancs un vaste approvisionnement de vivres, de munitions et de soldats. Telle était la célèbre citadelle bâtie pour dompter la turbulence d'Anvers, et aux dépens de ceux mêmes qu'elle était appelée à terrifier et à outrager [2].

[1] « La nompareille forteresse du monde. » — Brantôme. Vie de Don Sanche d'Avila.

[2] De Thou, V. 500. Bor, IV. 219. Hoofd, IV. 134. Bentivoglio, IV. 58.

CHAPITRE II.

MARTYRS ET SOLDATS.

(1568)

D'Orange, le comte Louis, d'Hooghstraeten et d'autres sont cités devant le Conseil de Sang. — Charges articulées contre eux. — Lettre d'Orange en réfutation. — Position et sentiments du Prince. — Enlèvement du comte de Buren. — Détails de cette affaire. — Pétitions adressées au Conseil par Louvain et autres localités. — Sentence de mort contre la population entière des Pays-Bas, prononcée par l'Inquisition d'Espagne et proclamée par Philippe. — Cruelles inventions contre les hérétiques. — Procédures préliminaires du Conseil contre d'Egmont et de Hornes. — Interrogatoires subis par ces seigneurs en prison. — Chefs d'accusation produits contre eux. — Clôture de l'instruction. — Plaidoiries relativement à la juridiction. — Efforts que tentent les comtesses d'Egmont et de Hornes, ainsi que beaucoup de chevaliers de la Toison et l'Empereur, en faveur des prisonniers. — Réponses d'Albe et de Philippe. — Obséquiosité de Viglius. — Les difficultés résultant des statuts de l'ordre de la Toison d'Or sont écartées. — Exposition des charges invoquées contre le comte de Hornes et aperçu de sa défense. — Chefs d'accusation produits contre d'Egmont. — Analyse de sa réponse. — Réflexions sur les deux causes. — Attitude d'Orange. — Sa *Justification* paraît. — Ses mesures secrètes. — La mission qu'il donne au comte Louis. — De fortes sommes d'argent sont souscrites par la famille de Nassau, les réfugiés des Pays-Bas et d'autres. — Sacrifices personnels considérables faits par le Prince. — Plan d'une quadruple invasion des Pays-Bas. — Défaite des patriotes sous Cocqueville. — Défaite du seigneur de Villers. — Invasion de la Frise par le comte Louis. — Mesures prises par d'Albe contre ce dernier. — Le commandement des troupes royalistes est confié à d'Aremberg et à Meghen. — Plan de campagne du Duc. — Escarmouche à Dam. — Retard de Meghen. — Le comte Louis à Heyligerlé. — Nature du champ de bataille. — Marche d'Aremberg. — Disposition des forces des patriotes. — Impatience des troupes espagnoles. — Bataille d'Heyligerlé. — Défaite et mort d'Aremberg. — Défaite d'Adolphe de Nassau. — Effet de la bataille. — Colère et mesures secrètes prises par d'Albe. — Exécution de dix-huit nobles à Bruxelles. — Sentence de mort prononcée contre d'Egmont et de Hornes. — L'évêque d'Ypres envoyé à d'Egmont. — Intercession infructueuse du Prélat

Digitized by Google

et de la Comtesse. — La dernière nuit d'Egmont en prison. — La *Grand'Place* à Bruxelles. — Détails concernant l'exécution d'Egmont et de Hornes. — Observations sur les caractères de ces deux nobles. — Situation misérable de la famille d'Egmont.

Vers la fin du mois d'octobre, d'Albe fit son entrée triomphale dans la nouvelle forteresse. Pendant son absence qui devait durer jusqu'à la fin de l'année, il avait ordonné au secrétaire Courtewille et au conseiller del Rio de diriger la commission qui était alors occupée à réunir des matériaux, pour les accusations qu'on allait porter contre le prince d'Orange et les autres nobles qui avaient abandonné le pays [1]. Aussi, immédiatement après le retour du Duc, le 19 janvier 1568, le Prince, son frère Louis de Nassau, son beau-frère le comte Van den Berghe, le comte d'Hooghstraeten, le comte de Culembourg et le baron de Montigny furent cités, au nom du duc d'Albe, à comparaître devant le Conseil de Sang, endéans les trois quinzaines à compter de la date de la proclamation, sous peine d'exil perpétuel et de confiscation de leurs biens [2]. Il est superflu de dire que ces seigneurs n'obtempérèrent pas à cet ordre. Ils savaient fort bien qu'obéir c'était pour eux la mort.

Les charges contre le prince d'Orange comprenaient dix articles et lui attribuaient, en somme, d'avoir été et d'être encore le chef et la tête de la rébellion; d'avoir, dès le départ de Sa Majesté pour l'Espagne, commencé à conspirer pour se rendre maître du pays et en chasser le souverain par la force, si celui-ci tentait de revenir dans les Provinces; d'avoir entraîné les sujets de Sa Majesté, sous le faux prétexte que l'inquisition d'Espagne allait être introduite; d'avoir secrètement instigué et dirigé Brederode et les nobles confédérés, puis, ayant été envoyé à Anvers, dans le but d'y étouffer la

[1] Gachard. Notice, etc., 10, 11.
[2] Bor, IV, 220, 221, 222. Meteren, 50. Van der Vynckt, II, 77.

Digitized by Google

révolte, d'avoir encouragé l'hérésie et accordé la liberté de religion aux Réformés [1].

Les articles contre d'Hooghstraeten et les autres gentilshommes étaient de même nature. Ce n'était certes pas une faible preuve de l'impudence du gouvernement que cette proclamation du duc d'Albe imputant à d'Orange, comme un crime, d'avoir entraîné les nobles dans une coalition par la fausse allégation du rétablissement de l'inquisition, alors que les lettres que le Duc et Granvelle adressaient en même temps à Philippe, presqu'à la même date que la proclamation, conseillaient formellement la restauration immédiate de l'inquisition, dès qu'un nombre suffisant d'exécutions aurait frayé les voies vers cette mesure [2]. Il y avait également un indice suffisant d'éhonté despotisme dans cette circonstance que pendant que la Duchesse, auteur du mémorable Accord avec les religionnaires, recevait une lettre de remerciements et à son départ une pension annuelle de quatorze mille ducats, ceux-là qui par ses ordres avaient adopté ce traité comme base de leurs négociations, étaient sommés de venir porter leur tête sur l'échafaud.

Le Prince répondit à ces ordres par un plaidoyer bref et quelque peu méprisant relativement à la juridiction. En sa qualité de Chevalier de la Toison d'Or, de membre de l'Empire germanique, comme prince souverain en France, comme citoyen des Pays-Bas, il rejetait l'autorité du duc d'Albe et du tribunal que celui-ci avait constitué seul. Il était prêt à établir son innocence devant des cours compétentes et des juges équitables. Comme chevalier de la Toison d'Or, disait-il, il ne pouvait être jugé que par ses pairs, les Chevaliers de l'Ordre, et à cet effet il ne pouvait être cité que par le Roi, chef de l'Ordre, avec la sanction d'au moins six Chevaliers, ses confrères. Il concluait en offrant de comparaître devant sa Majesté Impériale, les Électeurs et les autres membres de

[1] Voyez le document analysé dans Bor, ubi suprà.
[2] Correspondance de Philippe II, I, 624.

l'Empire ou devant les Chevaliers de la Toison. Dans ce dernier cas, il réclamait le droit, en vertu des statuts de l'Ordre, de ne pas être placé, pendant la durée du procès, dans une prison solitaire, comme l'avaient été d'Egmont et de Hornes, mais entre les mains et sous la protection de ses confrères eux-mêmes. La lettre était adressée au procureur-général et une copie en fut envoyée au Duc [1].

D'après la teneur générale de ce document, il est évident que le Prince ne voulait point encore jeter le gant à son souverain ni proclamer son adhésion à la religion réformée. Lorsqu'il avait quitté les Pays-Bas au printemps, il avait dit ouvertement qu'il possédait encore un revenu annuel de soixante-mille florins et déclaré qu'il ne commencerait point les hostilités contre Philippe, aussi longtemps que celui-ci ne porterait point atteinte à son honneur ou à ses biens [2]. Politique prévoyant, si jamais il en fut, il savait comment les choses allaient tourner, mais il n'ignorait point non plus quel avantage il y a à mettre son adversaire dans son tort, d'une façon irremédiable. Il gardait encore une attitude respectueuse vis-à-vis du monarque, tandis qu'il repoussait avec mépris les ordres insolents du vice-roi. En outre le moment n'était pas encore venu pour lui de rompre publiquement avec la foi de ses pères. Homme d'État plutôt que sectaire, il n'était point disposé alors à feindre une conversion plus complète que celle qui s'était réellement accomplie en lui. En réalité, il ne patronait aucune doctrine nouvelle, il ne s'attachait qu'à réclamer la liberté de conscience. Son esprit planait au-dessus des dogmes de son temps. L'homme que ses ennemis stigmatisaient comme athée et renégat, au fond n'était ami que de la tolérance; et c'était ce sentiment qui constituait, aux yeux de tous les partis religieux, son plus grand crime.

[1] Voyez la lettre dans Bor. IV, 222, 223, 224.
[2] Reidani, I, 5.

Digitized by Google

Des événements, qui lui étaient tout à fait personnels, ne devaient pas tarder à le mettre en position d'engager honorablement le combat. Son caractère avait déjà été attaqué, ses biens menacés de confiscation. Ses liens de famille les plus chers allaient être brisés par la main du tyran. Son fils aîné, le comte de Buren, allait être soustrait à la protection paternelle et entraîné captif sur une terre étrangère, pour une durée indéfinie. Ce fut une étrange faute de la part d'un homme aussi sagace, que de laisser en quittant les Provinces, son fils, un enfant de treize ans, poursuivre ses études au collége de Louvain. Ainsi livré à l'arbitraire du pouvoir, le jeune étudiant fut bientôt saisi pour servir de garantie et d'otage. Granvelle paraît avoir été le premier à recommander cette mesure dans une lettre secrète à Philippe [1], mais d'Albe n'avait guère besoin de semblables conseils. En conséquence, le 13 février 1568, le Duc envoya à Louvain le seigneur de Chassey avec quatre officiers et douze archers. Il était muni d'une lettre adressée au comte de Buren, dans laquelle on demandait au jeune seigneur d'accorder confiance entière au porteur de la dépêche, et on l'informait que le désir que Sa Majesté avait de le bien élever pour son service, était la seule cause de la communication que le seigneur de Chassey allait lui faire [2].

Ce gentilhomme avait, en outre, de minutieuses instructions sur la manière dont il devait consommer ce rapt mémorable. Il devait présenter la lettre au jeune comte, en présence de son gouverneur. Il l'inviterait, au nom de Sa Majesté, à se rendre en Espagne. Il devait l'assurer que les ordres de Sa Majesté n'avaient d'autre but que son propre bien, et qu'il n'était pas du tout chargé de l'arrêter, mais seulement de l'accompagner. Il ne permettrait au comte de se faire suivre que de deux valets, deux pages, un cuisinier et un trésorier. Il devait toutefois amener son gouverneur à ne pas le quitter, au moins

[1] Correspondance de Philippe II, I. 701.
[2] Ibid., II. 729.

Digitized by Google

jusqu'à la frontière d'Espagne. Il devait s'arranger de telle manière que le lendemain de son arrivée à Louvain il se mit en route pour Anvers avec le comte de Buren; il y descendrait chez le comte de Lodron, et se rendrait ensuite à Flessingue, afin de s'y embarquer pour l'Espagne. Là, il remettrait le jeune prince à la personne qui se présenterait à lui comme commissionnée à cet effet par le Duc. Aussitôt qu'il aurait eu sa première entrevue à Louvain avec le comte, il devait, avec l'aide de sa suite, le tenir jour et nuit sous la plus stricte surveillance, mais sans rien en laisser paraître [1].

Ce plan fut exécuté dans la perfection et en suivant point par point le programme convenu. Il est vrai que le ravisseur eut la chance de trouver le jeune prince tout disposé à se prêter à ses desseins. Le comte accepta l'invitation avec allégresse. Il écrivit même au gouverneur général pour le remercier de ses bons offices [2]. Il accueillit avec une joie d'enfant les fêtes par lesquelles Lodron charma son court séjour à Anvers, et s'embarqua sans regrets pour cette sombre et terrible terre d'Espagne, d'où les voyageurs flamands revenaient si rarement [3]. Changé pour ainsi dire dès le berceau, il reparut complétement transformé par son éducation espagnole; car Philippe l'éleva, il ne le sacrifia pas. Lorsqu'il revint aux Pays-Bas après vingt ans d'absence, il était impossible de découvrir sous ce front sombre, sous ce maintien glacial, sous ces habitudes jésuitiques, quelque trace de l'esprit généreux qui caractérisait cette race de héros: la maison d'Orange-Nassau.

Philippe avait exprimé quelque inquiétudes sur les effets que cette capture pourrait produire sur les princes allemands [4]. Mais d'Albe le rassura sur ce point, en invoquant l'extrême

[1] Correspondance de Philippe II, II, 729.
[2] Ibidem, II. 734.
[3] Ibidem, II. 729, 730, 733, 734, 735, 737. Comparez Strada, I. 311, 312. Hoofd, IV. 152. Brandt, I. 468. Bor, IV. 222. V. d. Vynckt, II. 97, 98.
[4] Correspondance de Philippe II, I. 731.

Digitized by Google

docilité du prisonnier et la façon paisible dont l'arrestation s'était opérée. D'ailleurs, à ce moment, il eût été bien difficile au gouvernement des Pays-Bas de surprendre qui que ce fût, à moins que par un acte de clémence. Le recteur et une députation de professeurs de l'université de Louvain se rendirent auprès de Vargas, au nom duquel, en sa qualité de président du Conseil de Sang, l'arrestation s'était faite, et lui représentèrent que la mesure était une violation flagrante de leurs statuts et priviléges. Mais ce personnage, avec son mépris habituel pour le droit comme pour le latin, répondit brutalement, « non curamus vestros privilegios; » et par cette réponse mémorable, rompit brusquement son entrevue avec les pédants consternés [1].

Les pétitions affluaient du reste de toutes parts au Conseil : supplications abjectes arrachées par la terreur aux municipalités; humbles intercessions en faveur des victimes condamnées ou arrêtées. A une députation du magistrat d'Anvers, venue pour lui adresser une demande de pardon en faveur de quelques uns des citoyens les plus distingués de la ville, le Duc répondit avec une violence et une cruauté sans égales. Il témoigna son étonnement de voir les habitants d'Anvers, ce foyer de trahison, oser paraître devant lui pour l'implorer en faveur de traîtres et d'hérétiques. Qu'ils prissent garde à eux à l'avenir, continua-t-il, car il s'en fallait de peu qu'il ne fit pendre toute la ville, pour servir d'exemple au reste du pays; Sa Majesté aimant mieux voir le pays entier devenir désert que d'y laisser exister un seul dissident [2].

Les événements marchaient avec rapidité. Le monarque semblait réellement disposé à réaliser la menace du vice-roi. Au commencement de l'année, la sentence de mort la plus prodigieuse qui se fût vue, depuis que le monde était monde, fut prononcée par Philippe.

[1] Bor, IV. 222. V. d. Vynckt, II. 98.
[2] Hoofd, IV. 157. Bor, IV. 215, 216, 217.

Digitized by Google

Le tyran romain désirait que ses ennemis n'eussent qu'une seule tête, pour pouvoir la trancher d'un seul coup; l'Inquisition aida Philippe à réunir les têtes de tous ses sujets des Provinces sur une seule paire d'épaules pour réaliser le même vœu cruel. Le 16 février 1568, une sentence du Saint-Office condamna *tous les habitants* des Pays-Bas *à mort* comme hérétiques; de cette condamnation universelle *quelques personnes seules, spécialement nommées,* furent exceptées [1]. Une proclamation du Roi, datée de dix jours plus tard, confirma ce décret de l'Inquisition, et en ordonna la prompte exécution sans égard ni à l'âge, ni au sexe, ni au rang [2]. C'est là probablement l'arrêt de mort le plus concis qui jamais ait été prononcé. Trois millions d'individus, hommes, femmes et enfants, étaient en trois lignes voués à l'échafaud et, comme l'on savait que ce n'était point là des foudres impuissantes, comme quelques bulles du Vatican, mais des mesures sérieuses et effectives que l'on allait appliquer dans toute leur rigueur, il est aisé d'imaginer quelle terreur elles firent naître. Certes le dessein du gouvernement ne pouvait être d'exécuter complétement ce plan monstrueux dans toute son étendue, mais, quand on pense à l'effroyable abîme dans lequel ils étaient tombés, on peut excuser les habitants des Pays-Bas d'avoir pensé qu'aucun dessein n'était trop effroyable pour leurs persécuteurs. Quoiqu'il en soit, une chose était *certaine,* c'est que *tous* étant condamnés, *chacun* pouvait, d'un moment à l'autre, être traîné à l'échafaud; c'était précisément là ce que voulaient les autorités. En présence de ce décret général, la continuation des travaux du Conseil de Sang devait paraître superflue. Pourquoi ne pas se dispenser de ces semblants d'instruction contre les individus, maintenant qu'une sentence commune avait englouti la population tout entière dans un vaste tombeau? Mais, si les efforts des commissaires et des conseillers ne

[1] Bor, IV. 226. Hoofd, IV. 158. Meteren, 49.
[2] Bor, Hoofd, Meteren, ubi sup.

servaient plus à rien sous ce rapport, ils fournissaient au gouvernement de précieux renseignements sur la fortune et la valeur de chacune des victimes. Dans la pensée dominante du gouvernement, cette persécution, judicieusement conduite, pouvait se résoudre en une riche moisson d'or [1]; il continuait donc à être désirable de poursuivre la voie dans laquelle déjà tant de pas sanglants avaient été faits.

Aussi ce nouveau décret ne ralentit-il pas les exécutions. Chaque jour, chaque heure même, l'échafaud recevait de nouvelles victimes, prises dans les rangs les plus humbles comme dans les rangs les plus élevés. Dans une seule de ses lettres à Philippe, d'Albe estimait froidement à « *huit cents têtes* [2] » le nombre des exécutions qui devaient avoir lieu, dès que la semaine sainte serait passée. Plus d'un citoyen convaincu pour tout crime de posséder cent mille florins, se vit soudain saisi, attaché à la queue d'un cheval, les mains liées derrière le dos, et conduit au gibet [3].

Mais, si la richesse était un crime impardonnable, la pauvreté n'était pas toujours un asile. On trouvait aussi facilement des raisons pour condamner l'ouvrier affamé que pour le bourgeois opulent. Afin d'éviter les tumultes que soulevaient parfois dans les rues les harangues ou exhortations que les victimes adressaient fréquemment aux spectateurs, massés sur le chemin de l'échafaud, on inventa un bâillon d'un nouveau genre. La langue des prisonniers était passée dans un anneau de fer et le bout brûlé avec un fer chaud. L'enflure et l'inflammation qui s'ensuivaient immédiatement, empêchaient la langue de se dégager de l'anneau et naturellement enlevaient aux prisonniers toute possibilité de parler [4].

Bien que les esprits ne fussent pas encore prêts à se concen-

[1] « Item (den koning) opvullende met de hoope van een ander Indie in 't aenslaen der verbeurde goederen opgedaen te hebben; hoewel 't nergens 200 breedt uitviel. » — Brandt. I. 475. Batavische Arcadia, 577. Meteren, 50, et mult. al.

[2] Correspondance de Philippe II, II. 754

[3] Meteren, 50.

[4] Meteren, 54. Hoofd, V. 173.

trer en une commune révolte contre la tyrannie sous laquelle ils s'éteignaient, il n'était pas possible cependant de supprimer tous sentiments d'humanité et d'écraser toute étincelle d'indignation. Malheureusement, dans l'égarement et la misère de ce peuple, la première manifestation de l'instinct de résistance violente et concertée fut d'une nature maligne et corrompue. De nombreuses bandes de maraudeurs et de voleurs de grand chemin prirent naissance et s'intitulant eux-mêmes les gueux de bois [1], sous le masque et les emblèmes d'une secte révolutionnaire, commirent de grands excès sur différents points du pays, volant, pillant et égorgeant. Leurs vengeances s'exerçaient principalement sur les maisons religieuses et leurs habitants; un grand nombre de monastères furent pillés, beaucoup de prêtres mutilés et maltraités. Ce devint parmi eux une coutume de couper le nez et les oreilles aux membres du clergé, et d'attacher ceux-ci à la queue des chevaux [2]. C'était là l'œuvre de bandes de brigands, dont l'existence même était directement due à l'état de putréfaction sociale et morale dans lequel la contrée était tombée, et qui voulaient uniquement tirer profit de la haine profonde et universelle qui pesait sur les catholiques et les moines. Un édit fulminé par d'Albe [3], donnant à chacun pouvoir et même ordre de tuer, sans procès d'aucune sorte, les gueux de bois, ne produisit guère d'effet. Une force armée de vétérans parcourant sans cesse la contrée fut plus heureuse, et les bandits furent, pour un certain temps supprimés [4].

Pendant ce temps, les comtes d'Egmont et de Hornes avaient continué à être tenus à Gand dans la plus rigoureuse captivité. On les avait arrêtés sans leur donner lecture d'aucun mandat, il n'en existait du reste aucun.

[1] Bor, IV. 224. Hoofd.
[2] Bor, IV. 224.
[3] Datée du 27 Mars 1568. Bor, IV. 225.
[4] Ibid.

Aucune instruction préalable, pas même l'ombre d'une enquête judiciaire n'avait précédé ce long emprisonnement de deux hommes d'un rang si élevé, et de services si éminents [1]. Au bout de deux mois enfin, le Duc daigna commencer contre eux un semblant de procès. Les conseillers chargés de cette besogne, furent Vargas et Del Rio, assistés du secrétaire Étienne Pratz. Ces personnages interrogèrent l'Amiral, les 10, 11, 12 et 17 du mois de novembre et le comte d'Egmont, les 12, 13, 14 et 16 du même mois, avec sommation de répondre à une longue suite de questions confuses et diffuses [2]. Ils furent obligés de faire réponse en prison, sans l'assistance d'aucun avocat, sous peine d'être condamnés comme contumaces [3]. Les questions, maladroitement posées en apparence, étaient cependant arrangées avec un incroyable esprit d'astuce et de ruse, afin de faire tomber les prisonniers en contradiction. Quand les interrogatoires furent terminés, toutes les pièces à l'aide desquelles les accusés comptaient prouver leurs réponses, leur furent enlevées [4]. De plus, leurs hôtels et les demeures de leurs secrétaires, Bakkerzeel et Alonzo de Laloo, avaient été d'avance fouillés du haut en bas, et tous les papiers que l'on y avait trouvés avaient été remis aux mains du gouvernement. Bakkerzeel lui-même avait, comme nous l'avons déjà dit, été plusieurs fois mis à la torture, dans l'espoir que des aveux compromettant son maître, lui seraient arrachés. Après tous ces actes de précaution, les comtes avaient été replongés pour deux mois encore dans leur solitude absolue. Le 10 janvier, ils reçurent respectivement copie des accusations portées contre eux par le procureur-général. Dans ces actes, dont l'un contenait soixante-trois et l'autre, quatre-vingt-dix articles [5], ils étaient requis de répondre par

[1] La déduction de l'Innocence du Comte de Hornes, A. D. 1568, etc., 35, 36. Bor, IV. 195.
[2] Bor, IV. 190.
[3] La déduction, etc , 36, 37.
[4] La déduction de l'Innocence, etc., 39.
[5] Foppens, supp. à l'Histoire de Strada, etc., I. 24-63.

Digitized by Google

écrit, dans le délai de cinq jours, sans l'assistance d'un avocat et sans pouvoir consulter qui que ce fût, sous peine, comme plus haut, de se voir jugés et condamnés par défaut [1].

Ils obéirent à cet ordre avant même l'expiration du temps prescrit, et c'est à dater de ce moment que leur propre procès leur devint totalement étranger; toute la procédure subséquente resta ensevelie dans l'antre impénétrable du Conseil de Sang. Dès que leurs réponses eurent été remises, les prisonniers reçurent enfin, mais pour la première fois, par un raffinement d'ironie, la permission de consulter des avocats [2]. Toutefois, on ne permit aux défenseurs que quelques entrevues avec leurs clients, et toujours en présence de personnes spécialement désignées par le Duc [3]. On leur accorda également des commissaires pour rechercher des preuves et recueillir des dépositions, mais avant que les témoignages ne fussent prêts, on se hâta à dessein, le 8 mai, de déclarer les débats clos, pour pouvoir refuser d'admettre aucune nouvelle défense soit verbale, soit écrite [4]. Les avocats présentèrent une supplique à l'effet d'obtenir au moins la communication des preuves rassemblées par le gouvernement; elle fut rejetée [5].

Ainsi, il était interdit aux accusés de faire usage de témoignages à leur décharge, en même temps qu'on leur cachait ce qui devait servir contre eux. Enfin, le procès fut terminé le 1er juin et le dossier transmis au Duc [6]. *Trois jours* après, on déclarait avoir examiné le tas énorme de pièces, relatives à ces deux procès monstres, ce qui était physiquement impossible [7],

[1] Bor, IV. 193. La déduction, etc., 39-41.
[2] La déduction, etc., 42, 43. Comparez Vigl. ad Hopp. Ep. 44 et 45.
[3] La déduction de l'Innocence, etc., 42, 43,
[4] La déduction, etc., 43, 44. Dans le procès d'Egmont, il fut déclaré « exclus et debarté, » et en conséquence privé de tout droit de présenter sa défense, le 14 mai. V. supp. à Strada, t. 102, 103. Rapport d'Albe.
[5] La déduction, etc., 43.
[6] Bor, IV. 239.
[7] Ibid. La deduction, etc., 45, 46.

et le 4 juin l'arrêt était rendu. Ce qui précipita ainsi le dénouement, fut la campagne ouverte par Louis de Nassau dans la Frise, et dont nous aurons bientôt à décrire les épisodes émouvants. Mais auparavant, nous devons encore ajouter quelques mots pour mieux faire connaître les deux procès dérisoires, dont nous avons donné une brève esquisse.

L'instruction s'était poursuivie depuis le premier jour jusqu'au dernier, au milieu des protestations continuelles des accusés et sous le poids des menaces d'un jugement par contumace, sans cesse répétées par le gouvernement [1]. A part le caractère spécial du tribunal illégal et complétement irresponsable devant lequel ils étaient appelés, — le Conseil de Sang étant une création personnelle du duc d'Albe, établie par lui sans mandat d'aucune sorte, — les nobles accusés prétendaient ne relever que de trois juridictions.

En qualité de chevaliers de la Toison d'Or, ils réclamaient tous deux le privilége d'être jugés d'après les statuts particuliers de l'Ordre. Comme citoyen et noble de Brabant, d'Egmont invoquait la protection de la « Joyeuse entrée, » constitution qu'avaient jurée Philippe et ses ancêtres, et Philippe surtout plus largement qu'aucun de ses ancêtres. Comme membre et comte du Saint-Empire romain, l'amiral demandait à être jugé par ses pairs, les électeurs et les princes de l'Empire [2]

La comtesse d'Egmont, depuis l'arrestation de son mari et la confiscation sans jugement de tous ses biens, ne vivait plus que d'une vie d'angoisses et de misère. Avec ses onze enfants, tous en bas âge, elle s'était réfugiée dans un couvent. Folle de désespoir, en proie à des douleurs plus amères, frappée de coups plus mortels que jamais femme de son rang n'en avait dû souffrir, elle n'en remua pas moins ciel et terre pour sauver son époux de son destin fatal ou tout au moins pour

[1] La déduction, etc., 40, 41.
[2] Bor, IV. 195.

Digitized by Google

obtenir qu'il fût jugé par des juges impartiaux et compétents. Elle s'adressa au duc d'Albe, au Roi, à l'Empereur, à son frère l'Électeur palatin, et à plusieurs des dignitaires de la Toison d'Or [1]. La comtesse douairière de Hornes dont les deux fils se trouvaient à ce moment dans la serre du trépas, adressa également l'appel le plus touchant aux mêmes hauts personnages [2]. Rien ne fut épargné pour faire valoir les trois juridictions invoquées. Les grands dignitaires de la Toison : Mansfeldt dont la loyauté était incontestable, et Hooghstraeten, bien que proscrit lui-même, en appelèrent au roi d'Espagne pour la défense des statuts de l'ordre illustre dont il était le chef [3]. Les États de Brabant, suppliés par Sabine, comtesse d'Egmont, de vouloir prendre à cœur les priviléges de la province, afin que son mari pût jouir de la protection dont le plus chétif habitant ne pouvait être privé, adressèrent à d'Albe une faible et tremblante protestation, en lui envoyant sous le même pli la pétition de la Duchesse [4]. L'Empereur écrivit de sa main à Philippe, en faveur du comte de Hornes, réclamant pour celui-ci un jugement par devant les membres de l'Empire [5].

Tout fut vain. La conduite de Philippe et de son vice-roi fut en parfaite harmonie avec la naïve brutalité de Vargas. « *Non curamus vestros privilegios.* » C'était là le résumé de tous leurs actes. *Non curamus vestros privilegios*, c'avait été la réponse péremptoire à tous les arguments tirés des constitutions et employés contre la tyrannie depuis l'avènement de Philippe au trône de son père. Ce fut encore la seule

[1] Bor, IV. 188, 189, 190.
[2] La déduction, etc., 605–642. Bor, ubi sup.
[3] La déduction, etc., ubi sup.
[4] Bor, IV. 189. Foppens, supp. de Strada, I. 16-22.
[5] La lettre est publiée dans la Déduction de l'Innocence, etc., 609. Elle est datée du 20 octobre 1567. L'Empereur réclame pour l'Amiral, comme membre de l'Empire, un jugement devant les électeurs et les princes du Saint-Empire, parle de ses services distingués et demande sa mise en liberté, « car il est arrêté pour des raisons secrètes et inconnues. »

Digitized by Google

réponse dont on crut dignes en masse les pétitions en faveur des comtes, qu'elles sortissent de source humble ou bien de source auguste. Personnellement, Philippe demeura muet comme la tombe. En écrivant au duc d'Albe, il lui fit observer que « l'Empereur, les Ducs de Bavière et de Lorraine, la Duchesse et la Duchesse douairière, lui avaient écrit à plusieurs reprises et de la manière la plus pressante en faveur des comtes de Hornes et d'Egmont. » Il ajoutait qu'il ne leur avait pas répondu, non plus qu'à d'autres chevaliers de la Toison qui l'avaient supplié de respecter les statuts de l'Ordre, et il priait d'Albe « de faire marcher le procès aussi vite que possible. » A une lettre autographe, dans laquelle l'Empereur, le 2 mars 1568, faisait un dernier et suprême effort pour sauver les illustres prisonniers, il répondit que « tout le monde finirait par approuver sa conduite, mais que dans aucun cas, il ne consentirait à agir autrement, dût-il même risquer la perte des Provinces, et *dût le ciel lui tomber sur la tête* [1]. »

On ne fit guères d'attention aux remontrances basées sur la juridiction des cours impériales ou sur les priviléges du Brabant. Ces obstacles n'étaient que des toiles d'araignée, qu'on avait résolu depuis bien longtemps de balayer. Le président Viglius fut même douloureusement ému par la pétition de Madame d'Egmont au conseil de Brabant. Le ton en était si amer, dit-il, que le Duc en fut quelque peu fâché, et trouva fort mal que les serviteurs du Roi, dans ce conseil, eussent pris si peu à cœur les intérêts de Sa Majesté [2]. Aux yeux de l'excellent Frison, il était inconvenant qu'une femme plaidant pour son mari, une mère plaidant pour ses onze enfants, si près de se voir enlever leur père, se laissât entraîner à quelque vivacité de langage!

Les statuts de la Toison étaient des obstacles quelque peu

[1] « Y me viniesse à caer el mondo encima. » Correspondance de Philippe II II. 762. Voyez aussi ibid., 738, 739, 746, 750.

[2] Vigl. ad Hopp., Epist. XXIV. 400.

plus sérieux. Mais comme d'Albe était arrivé dans les Pays-Bas [1] avec mission expresse d'écraser les deux gentilshommes, dès qu'il pourrait mettre la main sur eux, ce n'était plus qu'une question de forme, et encore, après quelque réflexion, fut-elle écartée sans plus de cérémonie.

C'est pourquoi, aux pétitions qui demandaient en faveur des deux comtes qu'ils fussent remis à la garde fraternelle de l'Ordre et jugés d'après ses statuts, le Duc répondit nettement qu'il avait été chargé de la connaissance de cette affaire par commission expresse de Sa Majesté, agissant comme souverain du pays, et non comme chef de la Toison d'Or; qu'il poursuivrait l'accomplissement de son mandat et que dès lors les deux comtes eussent à cesser de présenter des pétitions sur ce point [2].

Dans l'embarras que faisait naître le langage péremptoire de ces statuts, le docteur Viglius trouva occasion de se rendre très utile. D'Albe avait lu et relu les lois et réglements de l'ordre, sans parvenir à trouver aucune échappatoire. Mais le président vint à son secours et, opinant comme jurisconsulte, il fut d'avis que le gouverneur n'avait pas à se préoccuper davantage de ce sujet, et que le Code de la Toison d'Or n'offrait aucun empêchement légal au procès [3]. D'Albe écrivit immédiatement à Philippe pour lui communiquer cette opinion, ajoutant d'un air de grande satisfaction, qu'il la ferait incontinent connaître aux membres de l'Ordre, chose des plus nécessaires, attendu que l'avocat d'Egmont, en invoquant ces priviléges, avait produit une grande impression et n'avait cessé de protester en leur nom à tous les instants de la procédure [4]. Sur la manière dont le docte président parvenait à écarter de la route ces malencontreux statuts on ne trouve de

[1] V. Gachard. Notice sur le Conseil des Troubles, 13, 14. Wagenaer, Vaderl. Hist., deel. VI. 278 Hoofd, IV.

[2] Bor, IV. 189. La déduction, etc., 642. Supp. à l'Hist. de Strada, I. 11-16.

[3] « La chose ne laisse rien à désirer. » Correspondance de Philippe II, II. 712.

[4] Correspondance de Philippe II, II. 712.

Digitized by Google

renseignement nulle part; mais cela le fit rentrer complétement en faveur, et le roi lui écrivit pour le remercier de ses efforts dans le domaine des lois.

Dès lors on déclara audacieusement que les statuts de la Toison d'Or ne s'appliquaient pas à des crimes semblables à ceux dont étaient accusés les prisonniers. De plus, d'Albe reçut des lettres patentes spéciales, antidatées de huit ou neuf mois, par lesquelles Philippe lui donnait plein pouvoir de procéder contre toutes personnes impliquées dans les troubles et particulièrement contre les chevaliers de la Toison d'Or [1].

Il est superflu de faire observer que tout cela n'était que du despotisme et de l'arbitraire. A quoi bon faire la critique de pareils procédés? L'exécution des deux gentilshommes était arrêtée avant même que d'Albe ne partit d'Espagne. Comme ils étaient citoyens d'un pays constitutionnel, il fallait donc passer par-dessus les constitutions. Comme ils étaient des chevaliers de la Toison d'Or, il fallait bien jeter de côté les statuts de l'Ordre. Les constitutions des Pays-Bas étaient déjà réduites à si peu de chose qu'à peine elles pouvaient encore passer pour des obstacles; mais l'Ordre de la Toison était comme une petite république, auguste encore, dont Philippe était bien le chef héréditaire, mais qui avait pour citoyens des empereurs, des rois et d'autres grands de la terre. La tyrannie eût pu être arrêtée par ces minces fils d'or tout en foulant aux pieds sur son passage les chartes municipales, comme les joncs et les roseaux d'un marécage. Mais le Roi avait résolu de ne se laisser arrêter par rien. Quoique les titres 13, 14 et 15 des statuts de l'Ordre eussent expressément pourvu à la poursuite et au châtiment des membres coupables de rébellion, d'hérésie ou de trahison [2], et bien que le chapitre onzième, perpétuel et

[1] Correspondance de Philippe II, I. 533, 705; et II. 731.

[2] Voir « Réponse en forme de Missive faite par Monseigneur le Comte de Hochstrate au Procureur-Général du Conseil de Crime, 28 Février 1568, » avec une lettre de la même date, adressée par le même au duc d'Albe, et qui contient copie

Digitized by Google

incommutable, des statuts supplémentaires promulgués par l'empereur Charles [1], accordât à l'Ordre une juridiction exclusive pour tous les crimes, quels qu'ils fussent, commis par les chevaliers, d'Albe osa cependant proclamer de sang-froid que les crimes pour lesquels l'Amiral et d'Egmont avaient été arrêtés, sortaient de la compétence de ce tribunal.

Tel fut le sort des discussions sur la compétence. Il n'est pas besoin de plonger plus avant ses regards dans une procédure qui débuta comme nous venons de le dire, et poursuivit son cours sans changer de caractère. Cependant, comme on l'a appelée un procès, un coup d'œil jeté dans le dossier ne sera pas de trop.

L'acte d'accusation porté contre le comte de Hornes, et en vertu duquel, sans autre preuve que des témoignages occultes, il fut condamné, était conçu en forme de récit. C'était un exposé de diverses circonstances, les unes vraies, les autres fausses, desquelles on tirait cinq conclusions. Ces cinq conclusions étaient cinq crimes : — Haute trahison, rébellion, conspiration, non-révélation de trahison et trouble à la paix publique [2]. La preuve de ces crimes était déduite par une argumentation trouble et vague d'une narration à dessein confuse. Tous les événements qui y figuraient, ont déjà été

du texte de tous les statuts de la Toison d'Or relatifs à ces questions, et en outre de nombreuses citations tirées du texte de la Joyeuse Entrée. Byv. van Auth. Stukken tot de Hist. van P. Bor. 17-32.

[1] Voir le texte de ce chapitre additionnel dans le pamphlet précédemment cité. Le mode de procéder contre un chevalier de l'ordre y est minutieusement décrit. Son arrestation ne pouvait s'opérer que sur un ordre signé d'au moins six chevaliers; il devait être tenu, non en prison, mais sous la garde « de l'amiable compagnie dudit Ordre » pendant tout le cours de l'instruction suivie en la forme ordinaire. Ces détails sont curieux. La cause de la Toison d'or n'est point d'intérêt général, mais les termes stricts et impératifs de ses statuts, que l'on violait avec tant d'audace et de dédain, paraissaient une barrière assez puissante pour arrêter même le destructeur de la Constitution du Brabant. La « Joyeuse Entrée » et son anéantissement méritent une place à part dans l'histoire de la liberté constitutionnelle. L'article XVII, seul, était un bouclier suffisant contre toute atteinte, non seulement pour un grand seigneur comme d'Egmont, mais pour le plus humble des habitants de la province. — Déduction de l'Innocence, etc., 581-590.

[2] La déduction, etc., 72, 73.

décrits dans le cours de cette histoire. Débutant par la déclaration sommaire que l'Amiral, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et autres seigneurs avaient organisé un complot pour expulser Sa Majesté des Pays-Bas et se partager les Provinces entre eux, l'acte procédait ensuite à l'examen des détails. De ses soixante-trois articles, dix étaient relatifs au cardinal Granvelle que, par une absurde affectation, on s'abstenait de désigner directement et qui figurait successivement comme « un certain personnage, — un personnage important, — un grand personnage du conseil d'État de Sa Majesté [1]. » Aucune des offenses commises contre lui n'y était omise; la lettre du 11 mars, le bonnet de fou, la livrée de bure réapparaissaient sous les couleurs les plus sombres, et la cabale contre le ministre était audacieusement présentée comme une trahison contre le monarque.

L'Amiral, alléguait-on ensuite, avait conseillé et consenti la fusion du conseil des finances et du conseil privé avec le conseil d'État, ce qui constituait un crime évident de lèse-majesté. De plus, il avait tenu avec le prince d'Orange, avec d'Egmont et avec d'autres nobles à Breda et à Hoogstraeten, des conciliabules dans lesquels on avait décidé la Confédération et la Requête. La Requête était la cause de tous les malheurs qui étaient venus fondre sur le pays : elle avait scandaleusement injurié le Roi, en affirmant que « l'inquisition contient en soi tyrannie impassant toute barbarie, que sont parolles infames et indignes d'être pensez [2]. »

La Confédération, au vu et au su de l'Amiral, avait enrôlé 30,000 hommes. Il n'avait rien fait, non plus que d'Orange ou d'Egmont, pour empêcher la présentation de la Requête. Pendant la délibération du conseil d'État qui s'ensuivit, lui et

[1] Interrogatoires du Comte de Hornes, dans Bor, IV. 190 et suivantes.

[2] Charges contre le Comte de Hornes, art. XV. Bor, IV. 191. Les mêmes paroles se retrouvent dans les charges contre le Comte d'Egmont. — Procès d'Egmont, art. XII. « Sçavoir de proposer par jurement que l'inquisition contient en soi tyrannie impassant toute barbarie, que sont parolles infames et indignes d'être pensez. » Suppl. de Strada, I. 31.

Digitized by Google

sition pour lui résister. Il avait déclaré que si l'on retenait son frère Montiguy en Espagne, il marcherait à son secours à la tête de 50,000 hommes disposés à le suivre; il avait déclaré à différentes reprises que « les hommes devaient vivre selon leur conscience, » comme si les lois divines et humaines n'existaient plus et que les hommes dussent, comme les bêtes fauves, n'obéir qu'à leurs passions et à leurs désirs. Enfin il avait encouragé la révolte à Valenciennes [1].

Le procureur-général déclarait avoir suffisante information de tous ces crimes et méfaits que la clameur et la notoriété publiques mettaient d'ailleurs suffisamment à charge de l'accusé [2].

C'est pourquoi cet officier de justice, en terminant son réquisitoire, demandait « que la cause fût jugée sommairement, sans figure ni forme de procès; et que par Son Excellence ou les juges qu'elle avait délégués, le prédit accusé fût déclaré coupable de haute trahison commise à diverses fois et par moyens divers, et, en conséquence, fût dégradé de toutes ses dignités et condamné à mort avec confiscation de tous ses biens [3]. »

L'Amiral, mis ainsi en demeure de répondre, seul, sans conseil, sans documents, du fond de son cachot, à ces accusations, *solus ex vinculis causam dicere*, et cela endéans les cinq jours, entreprit cette tâche avec l'audace de l'innocence [4]. Naturellement il protesta contre la juridiction; il se plaignit aussi de ne pas avoir d'avocat, non pour excuser l'insuffisance de sa défense, mais seulement le manque éventuel de formes dans son mémoire. Puis il donna un démenti positif à quelques-uns des faits allégués contre lui, en avoua d'autres et combattit avec force l'interprétation qu'on voulait leur donner [5]. Sa réponse sur tous les points essentiels fut

[1] Charges contre le Comte de Hornes, V. Bor, IV. 190-195.
[2] Charges contre le Comte de Hornes, V. Bor, IV. 195.
[3] Ibid.
[4] Ibid. La Déduction, etc., 57, 68.
[5] Réponse du Comte de Hornes aux charges du procureur-général. Bor, IV. 195-209.

Digitized by Google

irrésistible. Appuyée par les témoignages qui malheureusement ne furent rassemblés et publiés qu'après sa mort, elle était inattaquable.

Il nia tout complot contre le Roi à qui il avait toujours été dévoué, et il avoua qu'il avait désiré la disgrâce de Granvelle à qui il avait été toujours hostile. Mais, s'il avait été l'ennemi du Cardinal, ç'avait toujours été franchement et à découvert, et jamais il n'avait trempé dans aucune conspiration secrète contre sa vie [1]. Il nia que la livrée grise (dont d'ailleurs il n'avait pas à supporter la responsabilité) eût eu pour but de ridiculiser le Cardinal ; il prétendit qu'elle devait servir à donner une leçon d'économie à une noblesse prodigue [2]. Il avait rencontré d'Orange et d'Egmont à Breda et à Hooghstraeten et en avait été charmé, parce qu'il y avait longtemps qu'ils ne s'étaient vus. Mais ces entrevues n'avaient eu aucun caractère politique, il ne s'y agissait que de plaisir et de bonne chère et non de conspiration et de trahison [3]. Il n'avait jamais eu le moindre rapport avec les confédérés ; il n'avait ni conseillé ni appuyé leur pétition ; au contraire, dès qu'il avait été informé du mouvement, il avait écrit à la Duchesse pour lui en faire part. Il n'était nullement l'allié de Brederode ; bien loin de là, et pour plusieurs raisons, ses rapports avec lui n'étaient guère amicaux [4]. Depuis son retour d'Espagne, il n'avait pas une seule fois mis le pied chez lui [5].

Il n'avait pas été du banquet tenu à l'hôtel de Culembourg. Ce jour-là, il avait dîné chez le prince d'Orange, où il logeait ; après le repas, ils étaient allés rendre visite à Mansfeldt qu'une inflammation à l'œil retenait chez lui. Là ils avaient rencontré d'Egmont et, tous trois ensemble, ils s'étaient rendus à l'hôtel de Culembourg pour en emmener Hooghstrae-

[1] Réponse du Comte de Hornes aux charges du procureur-général, dans Bor, IV. 196, 197.
[2] Ibid., art. V. Bor, 197.
[3] Réponse du Comte de Hornes, art. XIII, XIV. 198.
[4] Ibid., art. XXIV. 199. 200.
[4] Ibid.

Digitized by Google

ten que les confédérés avaient forcé à dîner avec eux et pour engager les nobles à ne pas se compromettre par des excès et des extravagances. Ils n'étaient restés au banquet que quelques minutes; pendant ce temps les convives les avaient forcés à vider une coupe aux cris de « Vivent le Roi et les Gueux. » Ils s'étaient retirés en compagnie de Hooghstraeten, tous convaincus que par leur visite ils avaient rendu service à l'État, bien loin de s'être exposés à une accusation de haute trahison [1]. Quant aux cris de « Vivent les Gueux » qu'il avait entendus à la table du prince d'Orange, de l'abbé de saint Bernard et en d'autres endroits, ceux qui les proféraient étaient pour la plupart gens simples et sans malice; et, comme pour lui, la table d'un banquet était lieu de liberté, il ne s'était pas cru le droit de censure sur les actions de ses compagnons, surtout dans des maisons où il n'était lui-même qu'un hôte [2]. Quant à s'être rendu coupable de trahison à l'entrevue de Duffel, il n'y avait pas même assisté [3]. Au reste il remerciait Dieu de ce qu'à cette époque, il n'était pas à Bruxelles, car si la Duchesse l'avait chargé, comme d'Orange et d'Egmont, d'arranger des affaires si difficiles, il aurait cru de son devoir d'agir comme ils l'avaient fait [4]. Il n'était jamais entré dans son esprit de lever des troupes contre Sa Majesté. La réunion de Termonde avait eu lieu pour délibérer sur quatre points : les affaires de Tournay; les lettres récemment interceptées de l'ambassadeur d'Espagne, Alava; la lettre de Montigny par laquelle celui-ci prévenait son frère de la mauvaise impression que les affaires des Pays-Bas produisaient en Espagne, et enfin les affaires d'Anvers d'où le prince d'Orange avait cru devoir partir [5]. Quant à son absence de Bruxelles, il déclara qu'il s'était éloigné de la cour, parce qu'il était ruiné.

[1] Réponse du Comte de Hornes, art. XXII.
[2] Ibid., art. XXIV, XXV. 200.
[3] Ibid., art. XXVI.
[4] Ibid., art. XXX.
[5] Ibid., art. XXXIII.

Digitized by Google

Il était surchargé de dettes et ses embarras étaient si grands qu'il n'avait pu parvenir à trouver à Anvers mille couronnes à lever sur ses biens, même à l'énorme intérêt de cent pour cent [1]. Bien loin de pouvoir lever des troupes, à peine pouvait-il payer son pain quotidien. Quant à ce qui s'était passé à Tournay, il s'était conformé en tout aux instructions de madame de Parme; quant aux cris de « *vivent les Gueux*, » le peuple eût en ce moment crié « *vive le comte de Hornes* » qu'il n'y eût pas fait plus d'attention, car son esprit était alors absorbé par des préoccupations bien autrement importantes. Il était arrivé à Tournay, chargé d'une mission spéciale par la Duchesse, et il avait agi d'après les ordres qui lui parvenaient chaque jour, écrits de la main même de madame de Parme. C'était pour obéir à ces ordres qu'il avait amené entre les partis religieux un compromis provisoire sur les bases du traité de Duffel. Il avait toléré la continuation des prêches, mais il ne les avait pas introduits lui-même. Il avait permis qu'on bâtit des temples en dehors des murs, mais d'après les ordres exprès de la Duchesse, ainsi qu'il pouvait le prouver par les lettres de celle-ci. Elle lui avait même reproché en plein conseil, que les travaux n'avaient pas été conduits avec assez de célérité [2]. Quant à sa prétendue menace de s'opposer à l'entrée du Roi avec 75,000 hommes, il répondit avec une étonnante naïveté qu'il ne se souvenait pas d'avoir fait cette observation, qu'au surplus on ne pouvait être tenu de se rappeler toutes les sottises qu'on pouvait laisser échapper [3].

L'honnête Amiral croyait sans doute que sa pauvreté à laquelle il avait déjà fait allusion était si généralement reconnue, que l'accusation ne méritait pas une réponse plus sérieuse. Il traita de même l'imputation d'avoir menacé de marcher sur l'Espagne avec 50,000 hommes au secours de

[1] Réponse du Comte de Hornes, art. XXXIV.
[2] Ibid., art. XXXIX-XLVIII.
[3] « Niet mogelijk te gedenken van alle sulke kleine proposten. » — Réponse du Comte de Hornes, art. I. 205.

Montigny, d'accusation « *frivole et ridicule* [1]. » Il n'était pas même en état de lever cent hommes! De plus il s'était au contraire réjoui de ce qu'on retint Montigny, car il pensait qu'être loin des Pays-Bas, c'était être loin du danger [2]. En somme il plaida que dans tous ceux de ses actes que l'on pouvait regarder comme anti-catholiques il n'avait fait que suivre les instructions de la régente et l'accord conclu par elle avec les nobles. Cet Accord, elle le lui avait plusieurs fois répété, devait être religieusement observé, jusqu'à ce que Sa Majesté, avec l'avis des États-généraux, en eût autrement ordonné [3].

Il termina en faisant observer qu'il n'était versé ni dans la loi ni dans la chicane; mais qu'il s'était toujours efforcé loyalement de se conformer aux grands principes de l'honneur, de la justice et de la vérité. En quelques mots très simples, il suppliait ses juges d'avoir égard à ce qu'il avait fait et à une vie entière de loyaux services. Si parfois il s'était trompé dans ces temps de trouble, ses intentions du moins avaient toujours été fidèles et honorables [4].

Les charges produites contre le comte d'Egmont avaient grande ressemblance avec celles contre le comte de Hornes. Leurs réponses à tous deux furent presque identiques. Quand des questions adressées ainsi séparément et en secret à deux personnages différents sur des faits passés depuis longtemps, rencontrent, en même temps, des réponses essentiellement semblables, ces réponses doivent être sans doute l'expression de la vérité. D'Egmont était formellement accusé d'avoir conspiré avec d'autres pour arracher au Roi les Provinces, et se les partager. Puis venaient nonante faits de conjuration contre la réputation et la vie du cardinal Granvelle. Il était l'inventeur, alléguait-on, de la livrée aux marottes de fou. Il était de ceux qui avaient écrit au Roi pour demander le renvoi du Pré-

[1] Réponse du Comte de Hornes, art. LII.
[2] Ibid.
[3] Ibid., passim, mais particulièrement art. IV. 206.
[4] Ibid. Conclusion, 208, 209.

Digitized by Google

lat. Il avait été partisan de la fusion des trois conseils. Il avait soutenu que les États-généraux devaient être convoqués sur le champ; qu'autrement les dettes du Roi et du pays ne seraient jamais payées et que les Provinces iraient aux Français, aux Allemands ou au diable [1]. Il avait déclaré qu'il ne voulait pas se faire l'instrument du supplice de quarante ou cinquante mille de ses semblables pour l'unique amour de l'inquisition et des édits [2]. Il avait déclaré que les édits étaient trop rigoureux. Il avait conseillé à la Duchesse de les adoucir et d'abolir l'inquisition, en disant que ces mesures et un pardon général étaient le seul moyen de rétablir la paix dans le pays. Il avait conseillé la formation de la Confédération et lui avait promis sa protection et son crédit. Il avait conseillé la Requête. Il était convenu de toutes ces mesures en commun avec d'autres nobles, dans les conciliabules d'Hooghstraeten et de Breda. Il s'était refusé à prendre les armes pour la défense de la Duchesse, lorsque celle-ci le demandait. Dans un moment des plus critiques, il avait annoncé qu'il partait pour les bains d'Aix à cause de sa santé, quoiqu'il n'eût pas l'air malade le moins du monde [3]. Il avait encouragé et conseillé les démarches des nobles révoltés à Saint-Trond. Il avait fait accord avec ceux « de la religion » à Gand, à Bruges et en d'autres endroits. Il avait engagé la Duchesse à accorder pardon à ceux qui avaient pris les armes. Il avait déclaré avec le prince d'Orange, à certaine séance du conseil d'État, que si Madame quittait Bruxelles, ils convoqueraient, eux, les États-généraux de leur propre autorité et lèveraient une armée de quarante mille hommes [4]. A l'entrevue de Termonde, avec de Hornes, Hooghstraeten et le prince d'Orange, il avait formé

[1] Interrogatoires du Comte d'Egmont, 313.
[2] Ibid.
[3] Procès d'Egmont, art XX. Supp. Strada, l. 34. Cette remarque d'Egmont fut regardée comme si criminelle et sentant si fort la trahison, que, comme on l'a fait remarquer, elle fut reproduite aussi quoique sans aucune utilité dans l'acte dressé contre de Hornes.
[4] Procès d'Egmont, 326.

une conjuration, décidé les mesures nécessaires pour une levée de troupes. Il avait pris sous sa protection, le 20 avril 1566, la Confédération des rebelles; leur avait promis qu'ils ne seraient plus dorénavant inquiétés par les édits ni par l'inquisition et qu'aussi longtemps qu'ils resteraient dans les limites de la Requête et du Compromis il prendrait leur défense même au péril de ses jours. Il avait permis les prêches hors des murs dans plusieurs des villes de son gouvernement. Il avait déclaré à plusieurs reprises que si le Roi persistait à introduire l'inquisition dans les Pays-Bas il vendrait tous ses biens, et irait s'établir dans un autre pays; proclamant ainsi son mépris et sa haine pour ladite inquisition [1]. Il avait souri à tout ce qu'avaient fait les sectaires. Il avait toléré le cri de « Vivent les Gueux » à sa table. Il avait assisté au dîner de l'hôtel de Culembourg [2].

Tels étaient les points principaux de cet interminable acte d'accusation. De même que l'Amiral, d'Egmont reconnut plusieurs des faits et dénia nettement tous les autres. Il repoussa avec indignation la possibilité d'induire de ses actes soit réunis soit séparés aucune idée de trahison. Sans doute il avait désiré le renvoi de Granvelle, car il pensait que le service du roi ne pourrait qu'en profiter. Quant à la livrée sa réponse fut à peu près la même que celle de l'Amiral; il soutint que son principal motif avait été de donner un exemple d'économie. La marotte de fou et les sonnettes avaient été changées en un paquet de flèches, en conséquence de certain bruit qui courait dans Bruxelles, et pour se rendre au désir qu'avait madame de Parme de le faire cesser [3]. Quant à la convocation des États-généraux, la fusion des conseils, la modération des édits, il ne nia pas avoir désiré ces mesures, qu'il croyait salutaires et légales et non criminelles

[1] Procès d'Egmont, art. LXXIII, 54.
[2] Interrogatoires d'Egmont, 327-348. Procès d'Egmont, 24-63.
[3] Interrogatoires, 314. Procès d'Egmont, 65.

Digitized by Google

et condamnables [1]. Il avait certainement soutenu que les édits étaient rigoureux et avait engagé la Duchesse, dans la situation périlleuse où se trouvait le pays, à accorder une modification momentanée jusqu'à ce que l'on connût le bon plaisir du Roi. Quant au Compromis, il avait prié tous ses amis de n'y point prendre part, et beaucoup s'en étaient par suite abstenus [2]. Il avait averti madame de Parme du projet de présenter la Requête, dès que lui-même en avait eu connaissance [3]. Il s'exprima comme de Hornes au sujet des entrevues de Breda et d'Hooghstraeten — ce n'avaient été que des réunions, « pour la bonne chère » et la bonne entente entre amis [4]. Il s'était toujours tenu à la disposition de la Duchesse, sauf lorsque, conformément aux ordres de celle-ci, il était parti pour la Flandre et l'Artois afin d'y réprimer les tumultes populaires. Il n'était pour rien dans l'Assemblée de St-Trond. S'il s'était rendu à Duffel, ç'avait été comme envoyé de la Duchesse, chargé de la mission spéciale de traiter avec les plénipotentiaires que cette Assemblée avait délégués [5]. Il avait suivi ses instructions à la lettre, telles qu'elles étaient contenues en un écrit de la Duchesse, que l'on trouverait parmi ses papiers [6], mais jamais il n'avait promis aide ni protection personnelle aux nobles. Il s'expliqua sur l'entrevue de Termonde à peu près comme l'avait fait de Hornes. Le Prince, l'Amiral et lui-même s'étaient entretenus de choses et d'autres du quart après onze heures jusqu'à l'heure de dîner, c'est-à-dire, à midi; le mécontentement du Roi au sujet des récents événements des Pays-Bas, et certaine lettre adressée de Paris à la Duchesse de Parme par l'ambassadeur Alava, les avaient surtout occupés [7]. Toute-

[1] Interrogatoires, 312.
[2] Interrogatoires du Comte d'Egmont, 317.
[3] Ibid., 318.
[4] Ibid., 319. Procès d'Egmont, 78.
[5] Ibid., 330, 331.
[6] Ibid., 330.
[7] Procès d'Egmont, 326, 327.

Digitized by Google

fois, il avait déclaré à la Duchesse que selon lui la lettre était supposée. Il avait permis les prêches publics hors des murs, dans quelques villes, où ils avaient eu lieu jusque là, parce que c'était autorisé par le traité consenti par Madame à Duffel et qu'elle lui avait ordonné d'observer loyalement. Il avait vu avec indulgence les exercices religieux des Réformés, parce qu'il en avait reçu l'ordre exprès et parce qu'à cette époque le gouvernement n'était pas pourvu de forces suffisantes pour supprimer le nouveau culte par la force. Il raconta sa visite à l'hôtel de Culembourg en compagnie d'Orange et de Hornes, en employant pour ainsi dire les mêmes mots dont ce dernier avait fait usage. Il s'était opposé de toutes ses forces à ce que Madame quittât Bruxelles, et il y avait réussi, ce dont on n'avait eu qu'à se louer pour le bien du pays. Jamais il n'avait recommandé d'accorder un pardon général à ceux qui avaient pris les armes; tout au contraire, il avait toujours été d'avis de les châtier, comme le prouvait bien d'ailleurs sa conduite à Austruweel, à Tournay et à Valenciennes. Le cri de « *Vivent les Gueux* » n'avait jamais été toléré à sa table ni encouragé en sa présence dans quelque endroit que ce fût [1].

Tels furent les traits saillants de ce fameux procès de soi-disant haute trahison. De jugement il n'y en eut pas. Le juge était incompétent; les prisonniers sans défenseurs; les preuves du poursuivant tenues secrètes; aucun témoin à décharge ne fut admis et la cause fut décidée avant que les juges n'eussent pu seulement en apprécier sérieusement la millième partie [2].

Mais il est presque puéril de parler de tout cela, d'employer les termes qui d'ordinaire trouvent leur place en matière de procès d'État. Le jugement était rendu à Madrid, longtemps avant l'arrestation des accusés à Bruxelles. Le duc d'Albe apportait d'Espagne dans son portefeuille la sentence signée

[1] Interrogatoires, 327-346. Procès d'Egmont, 74, 75, sqq.
[2] La Déduction de l'Innocence du Comte de Hornes, 57, 58, 59.

Digitized by Google

en blanc par Philippe [1]. La procédure fut un leurre; et si l'on voulait ménager l'opinion publique, on eût tout aussi bien pu s'en passer. Les deux seigneurs eussent été fusillés dans l'intérieur de l'hôtel de Jauche, par ordre d'une cour martiale improvisée, une heure après leur arrestation, que l'outrage aux lois des Provinces et à tous les sentiments humains n'eût pas été plus violent. Du premier moment jusqu'au dernier, ce fut une violation incessante de tout droit naturel ou constitutionnel. Certes ce n'était là rien de nouveau. Des milliers d'individus obscurs, qui n'avaient ni parents ni amis sur les trônes ou dans les hauts emplois; qu'on ne pleurait que dans la hutte ou la mansarde, et dont le sort par conséquent ne faisait pas frissonner de compassion l'Europe entière, étaient déjà tombés victimes du Tribunal de Sang. Mais ce grand procès offrait un gigantesque emblème de la situation sous laquelle râlaient les Provinces. C'était l'exposé monumental d'une vérité que des milliers d'hommes avaient déjà payée de leur sang : les lois et la justice n'existaient plus dans ce pays. La loi martiale seule régnait dans la contrée — toute la population était sous le coup d'une sentence de mort, Tous les pouvoirs étaient aux mains du duc d'Albe; toute la responsabilité sur la tête de d'Albe. Du plus humble au plus puissant nul ne pouvait lever la tête au-dessus des flots de désolation qui balayaient le pays. C'était maintenant hors de tout doute. Un misérable, un savetier, un tisserand, traîné de son échoppe à l'échafaud, pouvait en appeler au *jus de non evocando* jusqu'à ce que le bâillon vînt lui fermer la bouche, sans que l'Empereur descendit de son trône, sans que l'électeur palatin et d'autres puissants seigneurs courussent à son secours;

[1] Hooft, V. 168, qui rapporte le fait sur l'autorité de Simon de Rycke, conseiller d'Amsterdam, lequel le tenait de Philippe, fils aîné du Comte d'Egmont. — Comparez l'Adresse des États de Hollande aux États-Généraux : « Om dat u den Hertog semwijten een blank signet met des Coninx gelekent lael sien, schrijvende daer in wat hem gelust en gelieft en seggende dat het al versch, uit Spangien komt, » etc., etc. Bor, VI. 463. Wagenaer, Vaderl. Hist., VI. 278. Gachard, Notice sur le Conseil des Troubles, 15.

Digitized by Google

mais pour sauver les deux grands accusés les voix les plus hautes, les mains les plus augustes de la chrétienté s'étaient levées suppliantes au pied du trône de Philippe; et leurs prières étaient restées aussi vaines que l'océan de larmes et de cris d'agonie qui avait débordé des bas-fonds du pays. Il était désormais clair pour tous qu'aucune intercession ne pouvait aboutir; Philippe avait la conviction fanatique de sa mission. Son vice-roi était comme obsédé du démon de la fidélité. C'est là le seul moyen d'expliquer au moins une conduite, qui ne sera jamais excusée. Être l'incarnation de la colère de Dieu contre les hérétiques, c'était l'enthousiasme de Philippe. Être l'incarnation de la colère de Philippe, c'était l'enthousiasme d'Albe. Esprit étroit solitaire, ne connaissant du monde, d'autre portion que celle qui se voyait par la lucarne du donjon où la nature emprisonnait son âme, mettant sa gloire dans une obéissance aveugle au supérieur, ne s'enquérant de rien, ne doutant de rien, n'ayant crainte de rien, le vice-roi accomplissait son œuvre de démon avec la sérénité d'un ange. Une volonté de fer qui comme une hache tranchait tous les obstacles; un cœur de diamant qui supportait sans fléchir un mont de responsabilités qui eût écrasé une nature ordinaire; ces qualités unies au fanatisme de l'obéissance, faisaient de lui un instrument sans pareil dans le monde pour l'œuvre poursuivie par Philippe.

Le procès fut donc jugé par des juges non seulement incompétents d'après les lois du pays, mais qui n'étaient des juges ni dans le sens légal ni dans le sens philosophique du mot. L'existence de ce tribunal outrageait tout autant le droit de la nature et de toutes les nations, que le droit des chartes et des priviléges locaux,

Le lecteur qui a suivi pas à pas la carrière des deux illustres victimes pendant les jours troublés de l'administration de Marguerite, sait à quoi s'en tenir sur ce dont en fait de trahison ils étaient réellement coupables. Ce serait de notre part, une insulte au bon sens, que d'appuyer davantage sur l'iniquité de

Digitized by Google

la sentence. Envers la couronne, ils n'avaient pas de crime à se reprocher, et l'un d'eux au contraire avait même trempé bien avant son bras dans le sang du peuple. C'était d'une telle évidence, qu'un membre du Tribunal de Sang, Pierre Arsens, président juge d'Artois, adressa même au duc d'Albe un mémoire détaillé, dans lequel il examinait la cause d'après les règles légales, et soutenait que d'Egmont bien loin de mériter châtiment avait droit à une récompense signalée [1].

Voilà quant à la procédure et aux mérites de la cause ce que fut la fameuse trahison des comtes d'Egmont et de Hornes. Le dernier acte du drame fut précipité par des événements dont nous allons maintenant faire le récit.

Le prince d'Orange avait enfin jeté le gant. Proscrit, hors la loi, privé par confiscation de ses biens des Provinces, privé par un rapt de son fils aîné, il se sentait enfin personnellement en droit de descendre dans l'arène, champion déclaré des griefs d'une nation. Que la révolution dût être victorieuse, ou écrasée dans un désastre; qu'elle dût avoir pour résultat final, quant à lui, un trône ou un échafaud, c'est ce qu'il ne pouvait prévoir, tout taciturne, tout penseur, tout politique qu'il était. La Réforme, à laquelle il prenait maintenant un intérêt à la fois religieux et politique, pouvait devenir dans ses mains un levier suffisant pour renverser la puissance espagnole dans les Pays-Bas. L'Inquisition pouvait aussi par un reflux puissant couvrir de nouveau son pays et lui-même, et les écraser tous deux pour jamais. Les chances semblaient du côté de l'Inquisition. Les Espagnols, commandés par le premier capitaine de l'Europe, campaient et se retranchaient dans les provinces. Les Huguenots venaient de conclure en France cette paix fatale que blâmait le prophétique Coligny [2]. Ceux qui dans les Pays-Bas marchaient en tête du parti libéral étaient captifs ou en exil. Tous étaient aux abois par les confiscations,

[1] Van der Vynkt, II. 92, 93.
[2] De Thou, V. 414-417.

Digitized by Google

qui même avant toute sentence leur coupaient le nerf de la guerre. La contrée était terrifiée, paralysée, inerte, abjecte, parjure à ses croyances, avide seulement de la vie sauve. C'est à ce moment que Guillaume d'Orange reparut sur la scène.

Il répondit à la sentence de condamnation prononcée contre lui par défaut, par un pamphlet de peu d'étendue et de grande éloquence. Il avait plusieurs fois, disait-il, offert de comparaître devant une cour compétente; comme chevalier de la Toison, comme membre du Saint-Empire romain, comme prince souverain, il ne pouvait reconnaître d'autres juges que le chapitre de l'ordre ou des pairs du royaume. L'Empereur avait en vain intercédé personnellement auprès de Philippe pour obtenir que la cause fût déférée soit aux uns soit aux autres [1]. Ç'eût été pour lui se suicider et se dégrader que de reconnaître la compétence de l'infâme Conseil de Sang. Il ne voulait pas descendre à plaider sa cause [2], disait-il, devant « je ne sçai quels facquins, qui n'estoient pas dignes d'estre les vallets de mes compaignons et de moi. »

Il en appelait donc au jugement du monde. Il ne lui présentait pas une argumentation savante, rien qu'un bref et brûlant résumé des outrages dont il avait été la victime [3]. Il déniait qu'il eût pris part au Compromis, il déniait qu'il eût été complice de la Requête, tout en flétrissant avec mépris la tyrannie qui allait jusqu'à traiter une pétition comme un acte de guerre ouverte au souverain. Il parlait de Granvelle avec une fureur indicible. Il soutenait que si ses emplois lui avaient été maintenus, le cardinal de Granvelle n'y avait contribué que pour que sa grande popularité pût servir à couvrir les odieux projets du gouvernement. Les édits, l'Inquisition, la persécution, les nouveaux évêchés, avaient été les seules causes des troubles. Il terminait par une explosion d'in-

[1] Hooft, IV. 159. De Thou, V. 362, 363, 369.
[2] Apologie d'Orange, 64, 65.
[3] Bor, IV. 227, 228; et le texte de la Justification dans Byv. Aul. Slukk., I. 3, et sqq.

Digitized by Google

dignation contre Philippe, à propos de sa conduite envers lui, d'Orange. Le monarque avait oublié ses services et ceux de ses vaillants ancêtres. Il lui avait volé son honneur, ravi son enfant, choses qui lui étaient plus chères que la vie. En agissant ainsi, il s'était plus dégradé lui-même qu'il n'avait blessé son adversaire, car il avait violé tous ses devoirs et ses serments de Roi [1].

Le pamphlet parut au commencement de l'été de 1568. Vers le même temps, le comte d'Hooghstraeten publia une réponse du même genre contre la sentence qui l'avait également frappé. Sa défense consistait surtout à alléguer que tous les actes qu'on lui imputait à crime, avaient été posés pour obéir aux instructions textuelles de la duchesse de Parme, après son accord avec les confédérés [2].

Le Prince se mit immédiatement à faire les plus grands efforts pour réunir des troupes et de l'argent. Il entra en rapport avec des personnages puissants en Allemagne. Les princes protestants, notamment le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe lui promirent assistance. Il mit en œuvre toutes les ressources de son éloquence et de sa diplomatie pour recruter des partisans à la cause qu'il avait enfin hardiment embrassée. Démosthènes de haute naissance, il électrisait de nombreuses assemblées par ses invectives passionnées contre Philippe d'Espagne [3]. Il n'était pas au-dessous de son royal adversaire pour l'esprit de ressources et de ruse, et l'art de former mille adroites combinaisons. Alerte, discret, infatigable, ce puissant et patient esprit courait de tous côtés, débrouillant l'obscur écheveau dont la confusion désespérait tout le monde, et dépliant graduellement en larges plans symétriques les projets d'une politique nouvelle et régénérée. Il avait en Angleterre de hautes correspondances et de plus hauts

[1] Justification dans Byv, Aut. Stukk. I. 3, et sqq. Bor, I. 3, sqq.
[2] Bor, IV. 224.
[3] Hooft, V. 161-163. Bentivoglio, lib. IV. 62-64.

Digitized by Google

espoirs. Bientôt il fut en ligue ouverte ou cachée avec la moitié des souverains allemands. Les Huguenots de France le regardaient comme un ami et jetaient déjà les yeux sur Louis de Nassau, pour s'en faire un chef si Coligny venait à tomber [1]. Tous les nobles exilés et hors la loi des Pays-Bas vinrent se grouper autour de lui [2]. Par ses ordres, chaque jour, sans bruit de tambour, le recrutement de ses forces se poursuivait. Son frère Louis, un des plus audacieux et des plus habiles soldats du temps, recevait une commission de général, et la révolte ne pouvait trouver de partisan plus ferme, ni le Prince, de plus fidèle lieutenant.

Cette commission, donnée à Dillenbourg, le 6 avril 1568, était assez bizarre. Elle autorisait le comte Louis à lever des troupes et à entamer la guerre contre Philippe, exclusivement pour le bien de Philippe. Certes jamais on ne poussa plus loin la fiction de la fidélité. Le prince d'Orange faisait savoir à tous « qui les présente verront », que, mû par l'affection qu'il portait à sa gracieuse Majesté, il se proposait d'expulser des Pays-Bas les troupes de sadite Majesté. « Pour montrer notre amour pour le monarque et ses provinces héréditaires, » poursuivait le document, « pour empêcher la désolation que la férocité des Espagnols vient suspendre sur le pays, pour maintenir les priviléges jurés par Sa Majesté et ses prédécesseurs, pour prévenir l'extirpation de toute religion par les édits, et pour sauver les fils et les filles de la contrée d'un abject esclavage, nous avons requis notre cher et amé frère Louis Nassau d'enrôler autant de troupes qu'il jugera nécessaire [3]. »

Van der Berghe, Hooghstraeten et d'autres munis de semblables pouvoirs, procédaient aussi activement aux levées de troupes [4]; mais le bras droit de la révolte était le comte

[1] De Thou, VI. 36.
[2] Hooft, V. 163, 164. Wagenaer, Vad. Hist., 266-268. Van d. Vynckt, II. 23, 24. Bor, IV. 227. De Thou, VI. 36.
[3] Bor, IV. 233. 234.
[4] Ibid., 234.

Louis, de même que son illustre frère en était le cœur et la tête. Deux cent mille couronnes paraissaient au Prince absolument nécessaires, pour organiser l'armée avec laquelle il projetait d'envahir les Pays-Bas. Les villes d'Anvers, d'Amsterdam, de Leyde, de Harlem, de Middelbourg, de Flessingue et quelques autres, jointes aux marchands réfugiés en Angleterre, avaient promis de faire la moitié de cette somme. L'autre moitié fut souscrite par des particuliers. Le Prince avait contribué lui-même pour 50,000 florins, d'Hooghstraeten pour 30,000, Louis de Nassau pour 10,000, Culembourg, pour 30,000, Van der Berghe pour 30,000, la douairière comtesse de Hornes pour 10,000, et d'autres encore pour des sommes moindres [1]. Le comte Jean de Nassau de son côté engagea ses domaines pour fournir à la cause un large appui pécuniaire. Le Prince, quant à lui, vendit tous ses joyaux, toute sa vaisselle, toutes ses tentures et autres meubles qui étaient d'une magnificence presque royale [2]. Homme peu enthousiaste, froid et prudent au contraire, il livra tout ce qu'il possédait comme enjeu à des chances qui paraissaient désespérées. Nous avons dit suffisamment quelle était la splendeur de son rang. Son luxe, sa fortune, sa famille, sa vie, ses enfants, son honneur, tout fut ainsi risqué par lui, non avec l'audace irréfléchie d'un joueur, mais avec la calme résolution d'un homme d'État.

Une tentative privée et des plus audacieuses de s'emparer de Bruxelles et de la personne du duc d'Albe avait échoué [3]. Mais le Duc ne devait pas tarder à être forcé de mettre en œuvre toutes ses ressources contre l'attaque ouverte qui allait commencer.

Le plan du Prince était de faire envahir à la fois les Provinces en trois endroits différents par ses lieutenants, tandis qu'il

[1] Confession du Seigneur de Villers. — Vide Correspondance de Philippe II, II. 757.
[2] Hooft, V. 163.
[3] Meteren, 51. Hooft, V. 163, 164. Mendoza, II. 39, 40.

Digitized by Google

se tiendrait lui-même aux environs de Clèves, prêt à un quatrième assaut. Une armée de Huguenots et de réfugiés devait pénétrer en Artois par la France; une deuxième sous d'Hooghstraeten devait opérer entre le Rhin et la Meuse, et Louis de Nassau devait lever en Frise l'étendard de la révolte [1].

Les deux premières attaques étaient destinées à un échec éclatant. Un détachement commandé par le seigneur de Locqueville prit la campagne le dernier de tous, vers la fin de juin. Il entra dans le bailliage d'Hesdin en Artois, fut immédiatement rejeté au delà de la frontière par le comte de Rœulx et taillé en pièces à Saint-Valéry par le maréchal de Cossé, gouverneur de Picardie. Cette action eut lieu le 18 juillet. Des 2,500 hommes qui composaient l'expédition, 300 à peine échappèrent. Les quelques habitants des Provinces faits prisonniers, furent livrés au gouvernement espagnol et, cela va sans dire, pendus [2].

La troupe commandée par le seigneur de Villers était entrée plus tôt en campagne et était déjà défaite. Cet infortuné gentilhomme, qui remplaçait le comte d'Hooghstraeten, traversa le 20 avril la frontière du comté de Juliers, dans le voisinage de Maestricht. Son détachement montait en infanterie et cavalerie à près de 3,000 hommes. Le but de son entreprise était de soulever la contrée et, s'il était possible, d'acquérir une base d'opérations en s'emparant de quelque ville d'importance. Il avait en conséquence attaqué Ruremonde, mais tous ses efforts pour la prendre, soit par force soit par ruse, restèrent infructueux. Les habitants n'étaient pas mûrs pour la révolte et refusèrent de recevoir l'armée. Les assaillants se mirent alors en devoir de brûler les portes, mais l'approche d'une troupe d'Espagnols leur fit prendre la fuite.

Le Duc, dès qu'il avait eu connaissance de l'invasion, avait agi en grande célérité. Don Sanche de Lodrôno et don Sanche

[1] Bor, IV. 233, 234. Hooft, V. 164, 165. Mendoza, f. 39, et sqq.
[2] Bor, IV. 238. Hooft, 164. Mendoza. Gachard, Correspondance du duc d'Albe sur l'invasion du comte L. de Nassau en Frise, etc., pp. 10, 11.

Digitized by Google

d'Avila avaient été expédiés sans retard contre Villers; ils avaient avec eux cinq *vanderas* [1] d'infanterie espagnole, trois compagnies de cavalerie et environ 300 piquiers sous le comte d'Eberstein; en tout à peu près 1,600 hommes de troupe choisie. Le chef rebelle, abandonnant son attaque contre Ruremonde, s'avança vers Erkelenz. Le 25 avril, les Espagnols l'atteignirent entre Erkelenz et Daelhem et exigèrent le combat. Villers perdit dans la rencontre toute sa cavalerie et trois *vanderas* d'infanterie. Avec le reste de ses soldats montant à 1,300 hommes, il effectua en bon ordre sa retraite sur Daelhem. Là il se retrancha sans perdre de temps. A quatre heures de l'après-midi, Sanche de Lodrôno y arriva à la tête de 600 hommes d'infanterie. Il lui fut impossible de modérer l'ardeur de ses soldats, quoique la cavalerie commandée par d'Avila fût encore en arrière, retenue par les difficultés des étroits sentiers à travers lesquels les rebelles avaient effectué leur retraite. Ils étaient un contre deux, l'ennemi était retranché et couvert; rien n'y fit, et en moins d'une demi-heure, les barricades étaient emportées, et l'armée patriote passée presque tout entière au fil de l'épée. Villers lui-même, avec une poignée de soldats, parvint à se réfugier dans la ville, mais ne tarda pas à y être pris avec tous ses compagnons. Il souilla la cause qu'il défendait, en dévoilant lâchement les desseins du prince d'Orange — bassesse qui cependant ne put le sauver du dernier supplice. Pendant toute cette journée, les Espagnols avaient perdu 20 hommes, les rebelles près de 2,000. Au moment où le comte Louis entrait en Frise, une partie de l'armée libératrice avait déjà subi ces désastreuses défaites [2].

Dès le 22 du mois d'avril, d'Albe avait appris du gouverneur de cette dernière province, que les Gueux se montraient en grande force aux environs d'Embden. Il était évident qu'ils

[1] Une *vandera* dans l'armée d'Albe montait en moyenne à 170 hommes.

[2] Bor, IV. 234. Hooft, V. 164. Mendoza, 40-46. Gachard, Correspondance du duc d'Albe, 7, 8. Cabrera, lib. VIII, c. I. 483, 484. Correspondance de Philippe II, II. 756, 757.

Digitized by Google

machinaient quelque grande entreprise [1]. Deux jours plus tard, Louis de Nassau avec un petit nombre de troupes franchissait la frontière des provinces. Sur ses bannières resplendissaient des inscriptions patriotiques. *Nunc aut nunquam, Recuperare aut mori,* telle était la devise de son aventureuse expédition; « Liberté pour la patrie et la conscience » tel était le mot d'ordre qui devait réunir des milliers de soldats sous ses étendards [2]. Il surprit le château de Wedde au milieu des forêts de la Frise occidentale, une des résidences du stathouder de la province, d'Aremberg alors absent. Il s'avança de là vers *Appinga dam,* ou Dam sur l'une des criques du Dollart. Son jeune frère, le vaillant Adolphe, dont les jours, hélas! étaient comptés, vint l'y rejoindre avec un faible corps de cavalerie [3]. Ils plantèrent le drapeau national à Wedde, à Dam et à Sloehteren. Journellement venaient affluer à ces trois points de réunion des corps de troupe, des volontaires, des paysans munis de la première arme qui leur était tombée sous la main. Le lieutenant-gouverneur, Groesbeek, écrivait avec anxiété au Duc, que la force des Gueux augmentait d'heure en heure; que leurs chefs jouaient parfaitement leur jeu; qu'ils tenaient leurs plans secrets, mais qu'ils faisaient de rapides progrès dans la séduction du pays [4].

Le 4 mai, Louis fit parvenir aux magistrats de Groningue une sommation d'avoir à lui envoyer sur l'heure des députés pour conférer avec lui à Dam. Il était prêt, disait-il, à leur exhiber la commission en vertu de laquelle il agissait. Ce n'était pas par un coup de tête personnel qu'il était entré dans le pays; il avait reçu des ordres pour la levée d'une armée. Avec l'aide de Dieu tout-puissant, il espérait bien parvenir à extirper la détestable tyrannie de ces persécuteurs farouches qui déjà avaient fait couler le sang de tant de chrétiens. Il était

[1] Correspondance du duc d'Albe, 15-16.
[2] Hooft, V. 164, 165. Brandt, I. 477. Meurs, Gul. Aur. IV. 41.
[3] Bor, 235. Mendoza, 46. Correspondance du duc d'Albe, 15, 16.
[4] Ibid., 15-17.

Digitized by Google

résolu à relever les priviléges foulés aux pieds, et à protéger les chrétiens fugitifs et frappés de terreur, les patriarches du pays [1]. Si les magistrats se montraient disposés à l'accueillir en bon ami, c'était bien. Sinon il se verrait avec regret obligé de procéder contre eux, comme ennemis de Sa Majesté et du salut public.

A la suite de cette sommation, Louis reçut une faible somme d'argent, à condition de renoncer pour le moment à toute attaque contre la ville. Ce secours momentané lui permit au moins de retenir en plus grand nombre auprès de lui les aventuriers qui tous les jours se présentaient en masse à lui [2].

Dans l'entretemps, d'Albe ne s'endormait pas. Le 30 avril, il écrivit à Groesbeek de prendre bien garde de ne pas se laisser surprendre, et d'avoir l'oreille et l'œil bien au guet jusqu'à l'arrivée des renforts, qui étaient déjà en chemin [3]. Il donna aussitôt l'ordre à d'Aremberg, qui venait précisément de revenir de France après la fin des hostilités, de se rendre en toute hâte sur le théâtre des hostilités. Cinq *vanderas* de son propre régiment, un petit corps de cavalerie, et la légion sarde de Braccamonte, en tout à peu près 2,500 hommes, reçurent l'ordre de le suivre, le plus vite possible. Le comte de Meghen, stathouder de Gueldre, reçut l'ordre d'agir en même temps que d'Aremberg, avec cinq *vanderas* d'infanterie, trois compagnies de chevau-légers et quelque artillerie; en tout 1,500 hommes [4]. Les ordres du Duc enjoignaient expressément une action en commun. Il ne semblait guère possible que la bande sans discipline de Louis de Nassau pût tenir un seul instant devant 4,000 hommes de vieille troupe choisie, mais le Duc n'en avertissait pas moins soigneusement ses généraux de ne pas mépriser leur ennemi [5].

[1] Adresse de Louis de Nassau aux Bourgmestre et Magistrats de Groningue, 4 Mai 1568, dans Gachard, Correspondance du duc d'Albe, 21, 22.
[2] Bor, IV. 235.
[3] Correspondance du duc d'Albe, 17-20.
[4] Correspondance du duc d'Albe, 29. Mendoza, 46, 47. Bor, IV. 235.
[5] Correspondance du duc d'Albe, 49.

Digitized by Google

Le 7 mai, les comtes de Meghen et d'Aremberg se rencontrèrent à Arnheim et y tinrent conseil. Ils tombèrent d'accord, après avoir reçu des détails complets sur le soulèvement de la Frise et sur l'esprit général dans l'est des Pays-Bas, qu'il serait téméraire d'essayer d'agir séparément. Le 11, d'Aremberg arrivé à Vollenhoven, dut s'y mettre au lit en proie à une violente attaque de goutte [1]. Pendant que la maladie le clouait dans sa chambre, à tout instant passaient sous ses fenêtres, au son du fifre et du tambour, des troupes armées qui déchargeaient leurs arquebuses et leurs pistolets au-dessus des fossés de la tour fortifiée où il s'était établi [2]. Le 18, Braccamonte et sa légion arrivèrent par mer à Harlingen. Sans perdre un seul instant, d'Aremberg, malgré la goutte qui le forçait de voyager en litière, marcha aussitôt à l'ennemi [3]. En traversant Groningue, il y prit tous les soldats qui n'y étaient pas indispensables. Il s'y munit aussi de six pièces d'artillerie. Ces six canons, que les dilettanti du lieu avaient baptisés comme les notes de la gamme, *ut, re, mi, fa, sol, la,* furent mis à sa disposition par les autorités [4], qui les rendirent ainsi célèbres dans l'histoire. Mais il était écrit que quand ces pièces musicales joueraient, ce ne serait pas pour faire danser les Espagnols. Le 22, suivi de toute sa troupe, c'est-à-dire de la légion de Braccamonte, de ses quatre *vanderas* et d'un corps d'Allemands, il arriva devant Dam, en vue de l'ennemi. Louis de Nassau fit sortir de la ville un corps d'arquebusiers d'un millier d'hommes environ. Une vive escarmouche s'engagea, mais les Gueux furent repoussés dans leurs retranchements, avec une perte de vingt à trente des leurs, et la nuit vint mettre fin au combat.

Il était beau de voir, écrivait d'Aremberg à d'Albe, combien les Espagnols étaient vifs et alertes, malgré la longue marche

[1] Correspondance du duc d'Albe, 33-37.
[2] Ibid., 59-69.
[3] Ibid., 73-74.
[4] Hooft, V. 166. Strada, I. 320.

Digitized by Google

qu'ils venaient d'accomplir [1]. Les événements devaient montrer bientôt combien trop de valeur peut facilement dégénérer en faute. En attendant, d'Aremberg établit ses troupes aux alentours de l'abbaye de Witten, près de la petite ville non fortifiée de Dam.

Meghen, d'autre part, dont la coopération avait été expressément ordonnée par d'Albe, et convenue du reste par lui-même avec d'Aremberg quinze jours auparavant, à Arnheim, avait été retardé dans son mouvement. Ses troupes, qui depuis longtemps n'avaient plus reçu de solde, s'étaient mutinées [2]. Quelque argent envoyé de Bruxelles vint toutefois apaiser cette malencontreuse insubordination. Meghen se remit en marche pour effectuer sa jonction avec son collègue, après avoir envoyé au gouverneur-général l'assurance que la campagne serait terminée dans les six jours. Les Gueux, disait-il, n'avaient pas un *sou*, et se débanderaient ou seraient taillés en pièces, aussitôt que d'Aremberg et lui auraient uni leurs forces. Cependant il admettait comme possible que ces « maîtres Gueux, » comme il les appelait, fussent trop nombreux pour un des généraux tout seul [3].

Dans sa réponse, d'Albe lui manifestait sa conviction que quatre ou cinq mille Espagnols d'élite devaient effectivement suffire pour terminer rapidement la guerre. Mais il n'en mettait pas moins les officiers en garde contre les dangers d'une confiance exagérée en leurs forces [4]. On l'avait informé que les rebelles s'étaient approprié l'écharpe rouge de l'uniforme espagnol. Il espérait que ce stratagème ne les empêcherait pas d'avoir la tête coupée, mais il ne voulait aucun changement aux couleurs de Sa Majesté [5]. Il réitérait l'ordre de ne rien entreprendre sans le concours de toute l'armée, et enjoi-

[1] Correspondance du duc d'Albe, 87, 88. Bor, IV. 255.
[2] Ibid., 59.
[3] Ibid., 43-45, etc.
[4] Ibid., 49.
[5] Ibid., 77.

Digitized by Google

gnait aux généraux de faire pendre et étrangler incontinent tous les prisonniers qu'ils pourraient faire [1].

Marchant droit au nord, Meghen ne tarda pas à atteindre Coevoorden, à une quinzaine de lieues de Dam, dans la soirée du 22. Il avait informé d'Aremberg de son arrivée pour le jour suivant avec toute sa cavalerie et son infanterie. Le matin de ce jour, d'Aremberg écrivit sa dernière lettre au Duc, lui promettant de lui envoyer dans quelques heures de bonnes nouvelles des Gueux [2].

Louis de Nassau était parti de Dam vers minuit. Rebroussant chemin vers le sud, le long du « Woldweg » ou « route du bois, » étroite voie de traverse frayée à travers un pays de marécages, il s'était arrêté à environ trois lieues de son premier campement. C'est là, auprès du monastère d'Heyligerlée, qu'il avait choisi son champ de bataille [3]. Avec un peu d'argent comptant, de grandes promesses et l'espoir du butin, il avait réussi à apaiser la mutinerie qui avait également éclaté dans son camp. Sûr que Meghen n'avait pas encore opéré sa jonction avec d'Aremberg, préparé à frapper au moins un coup éclatant pour la liberté et la patrie, Louis attendit de pied ferme l'arrivée de l'ennemi.

Sa position était très forte et de bon augure. Heyligerlée était une éminence boisée, produit du travail des moines Prémontrés. C'était le seul point élevé de cette vaste étendue de prairies coupées d'eaux qui s'étendent entre l'Ems et la Lippe [4]; les « champs perfides, » qu'a décrits Tacite. C'est là qu'Hermann, le premier des héros germains, avait anéanti trois des vieilles légions de la tyrannie romaine. C'est là que l'image pâle et sanglante de Varus s'était levée de son lit de marais pour avertir Germanicus [5], venu pour le venger, que la liberté

[1] Correspondance du duc d'Albe.
[2] Ibid., 92.
[3] Bor, IV. 235. Mendoza, 47.
[4] Bor, IV. 235. De Thou, V. 445-448.
[5] Tacit., Ann., I.

teutonne était un dangereux ennemi [1]. Et maintenant, par une de ces répétitions que nous montre à chaque instant l'histoire, un autre Germain occupait de nouveau, plein de confiance, un poste d'honneur dans ces régions pleines de danger. La tyrannie qu'il combattait, visait à devenir universelle comme celle de Rome; elle avait étendu les ailes de ses conquêtes dans des régions dont les Césars n'avaient jamais rêvé. Elle aussi était en armes pour écraser non seulement les droits de l'homme, mais aussi ceux de Dieu. La liberté pour laquelle la bataille allait être livrée, c'était la liberté de la patrie, mais, de plus celle de la conscience. La cause était donc plus sainte encore que celle qui conduisait le bras d'Hermann.

Quoique les marais de ces temps éloignés fussent devenus de fertiles pâtures, cependant le sol était resté humide, trompeur et dangereux. La contrée était partagée en carrés innombrables, non par des haies, mais par des fossés infranchissables [2]. Depuis longtemps, ces retranchements agricoles faisaient du pays une forteresse presque imprenable, en même temps que les défenses élevées contre l'océan servaient tout aussi utilement à le protéger contre l'homme, ennemi parfois plus implacable.

D'Aremberg conduisant ses soldats le long de l'étroite route que nous avons décrite, à la poursuite de ce qu'ils regardaient comme une méprisable bande de Gueux fugitifs, eut bientôt atteint Winschoten. Là il reçut avis de la présence de ses vils ennemis. Louis et Adolphe de Nassau étaient à table dans le couvent d'Heyligerlée, lorsqu'un paysan dévoué à la cause vint les avertir de l'approche des Espagnols. Ce renseignement fourni en temps opportun avait donné le temps au chef patriote de faire ses préparatifs. Il avait par de sévères remontrances fait rougir les soldats de leur mutinerie du jour précédent; maintenant ils étaient prêts et même désireux de

[1] Tacite.
[2] Mendoza, 52. Guicciardini, Belg. Descripl. De Thou, ubi sup.

combattre [1]. Le village était peu éloigné de l'abbaye, au pied de laquelle Louis de Nassau avait pris position. Il avait par derrière des bois; à sa droite une petite colline, devant lui de vastes champs marécageux; le long de ces champs courait le chemin qui conduisait à l'abbaye. D'Aremberg devait traverser ce chemin. Les Gueux avaient établi le gros de leurs forces dans la plaine qui s'étendait entre le bois et la colline. Ils s'étaient divisés en deux carrés ou escadrons, plus profonds que larges, et paraissant moins nombreux qu'ils ne l'étaient en effet. Le plus petit des deux, composé de deux mille huit cents hommes, était en partie abrité par la montagne. Tous deux étaient flanqués de mousquetaires. Sur le sommet de la hauteur se tenait un corps nombreux de troupes légères, les ENFANTS PERDUS de l'armée. La cavalerie qui ne dépassait pas trois cents hommes était placée en avant, faisant face au chemin par lequel d'Aremberg devait arriver [2].

Cette route était bordée par un bois qui s'étendait presque jusqu'au pied de la colline. Aussitôt que d'Aremberg en eut atteint le bord, il fit avancer son artillerie, et ouvrit le feu sur les troupes légères. Mais elles étaient pour la plupart mises à couvert par la montagne. Trouvant les ennemis si forts par le nombre et par la position, d'Aremberg ne voulait engager qu'une escarmouche. Il connaissait mieux que ses soldats la nature perfide du terrain qui le séparait de l'ennemi. Il rencontrait là une de ces localités fréquentes où la tourbe, enlevée sur de larges espaces, pour servir de chauffage, avait laissé de profondes flaques d'eau couvertes d'une mousse verdoyante qui simulait le gazon disparu. Il voyait que le champ de bataille que lui offrait son habile ennemi, n'était qu'une immense série de trappes et de piéges [3]. Avant de pouvoir emporter la position, une quantité d'hommes iraient s'y engloutir.

[1] Détails sur la bataille de Heyligerlee. Groen van Prinst., III. 220-223.
[2] Mendoza, 48, 49. De Thou, V. 445, 446.
[3] Mendoza, 49.

Digitized by Google

Il s'arrêta un instant. Sa cavalerie était très peu nombreuse; la troupe de Martinengo [1], à peine quatre cents hommes, l'accompagnait seule. Il était sûr de voir arriver Meghen dans les vingt-quatre heures. S'il pouvait tenir jusque là les rebelles en échec, sans les laisser se disperser, il pourrait le lendemain les tailler en pièces, conformément au plan adopté quinze jours auparavant. Mais le comte avait à surmonter un double obstacle : l'ardeur de ses soldats, le calme de ses ennemis. Les Espagnols, qui, la veille au soir, avaient si facilement chassé mille mousquets de derrière le moulin qui les abritait; qui avaient vu toute l'armée des rebelles décamper en grande hâte, la nuit même de leur arrivée à Dam, se croyaient en plein cours de victoires; s'imaginant que le nom seul des vieilles légions avait rempli les Gueux de terreur et que toute résistance était impossible devant les armes espagnoles, ils reprochèrent à d'Aremberg sa prudence. Ses raisons pour temporiser étaient pour eux des raisons de marcher en avant. Pourquoi laisser aux fainéants et aux mutins de l'armée de Meghen, ouvriers de la onzième heure, une part dans le triomphe et le butin? Personne ne connaissait le pays mieux que d'Aremberg, né dans les Pays-Bas, stadhouder de la province. La peur ou des motifs hérétiques pouvaient seuls l'inspirer, s'il persistait à retenir ses soldats à l'heure même de la victoire [2]. Excité par ces sarcasmes, blessé au vif dans son orgueil national, et décidé à montrer qu'un Flamand osait marcher partout où des Espagnols osaient suivre, d'Aremberg se laissa entraîner à une faute qu'il devait durement expier. Sourd aux conseils de sa propre conscience et aux ordres de son supérieur, il céda aux fanfaronnades des soldats, qu'il n'avait pas comme d'Albe appris à réprimer et à dédaigner.

Le corps de troupes légères qui venaient de recevoir le feu des harmonieux canons arrivés de Groningue paraissait juste-

[1] Bor, IV. 235.
[2] Mendoza, 49, 50. Bor, IV. 235, 236. Hooft, V. 165, 166.

ment commencer à chanceler. Aussitôt l'artillerie sortit du bois où elle était cachée et fut dirigée en plein contre les deux grands carrés formant le centre de l'ennemi. A peine quelques coups avaient-ils résonné que les *enfants perdus* se retirèrent en désordre, en abandonnant tout à fait leur position. Cet avantage apparent, qui n'était qu'un stratagème convenu d'avance, détermina les bouillants Espagnols. Ils s'élancèrent allègrement [1] à l'assaut des carrés immobiles, sans que d'Aremberg pût parvenir à modérer leur impétuosité. En un instant toute l'avant-garde était dans les marais; quelques minutes après, les Espagnols, embourbés et faisant en vain d'héroïques efforts pour se tirer des fondrières, tombaient sous le feu terrible de mousqueterie que l'ennemi dirigeait à coup sûr et sans même se mouiller la plante des pieds. Les piquiers, qui composaient en majorité le plus grand des deux carrés, s'élancèrent à leur tour sur ceux qui commençaient à se tirer du bourbier, et les repoussèrent dans leur tombe de vase. Au même moment, le plus petit carré quittait l'abri derrière lequel il s'était tenu si longtemps, tournait le pied de la colline, enveloppait l'arrière-garde des Espagnols avant qu'ils eussent pu porter secours à leurs compagnons mourants et les taillait en pièces presque en un instant [2]. Le colonel espagnol Gonzalve de Braccamonte, celui-là même qui avait mis le plus de violence à blâmer les dispositions temporisatrices de d'Aremberg, fut le premier à s'enfuir. C'est à cette lâche conduite que fut attribuée en partie la perte de la bataille. La colère d'Albe fut si grande, en apprenant cet incident, qu'il eût puni cet officier de mort, sans l'intervention de ses amis et compatriotes [3]. La déroute fut instantanée et générale. L'audace

[1] « Lustig aangelogen. » Bor, IV. 255.

[2] Mendoza, 50. Hooft, V. 166. Bor, 255, 256. Correspondance du duc d'Albe, 92-97.

[3] Telle est du moins l'affirmation de l'auteur du MS. cité ci-dessus « Pièces concernant les Troubles des Pays-Bas, » etc. L'auteur ajoute qu'Alphonse d'Ulloa a eu bien soin de ne pas mentionner cette circonstance, parce qu'elle était trop fâcheuse pour les Espagnols. Il est à remarquer toutefois qu'Ulloa rapporte que

présomptueuse des Espagnols les avait précipités dans le piége tendu par leurs ennemis. La journée était irrévocablement perdue. Il ne restait à d'Aremberg qu'à mourir avec honneur. Se mettant à la tête d'une poignée de cavaliers, il s'élança dans la mêlée; le choc fut soutenu par le jeune Adolphe de Nassau, à la tête d'un nombre égal de cavaliers. Les deux chefs se cherchaient des yeux; bientôt ils furent corps à corps comme deux vaillants soldats. D'Aremberg reçut sans sourciller le feu du pistolet de son adversaire, qu'il étendit bientôt mort à ses pieds, percé d'une balle et la tête fendue d'un coup de sabre. Deux cavaliers qui suivaient le jeune comte partagèrent le même sort et de la même main. Le moment d'après une balle de mousquet renversait le cheval d'Aremberg. Quelques gens dévoués de la suite du comte relevèrent le coursier et remirent en selle le cavalier tout sanglant. Ils s'efforcèrent d'entraîner leur général loin du théâtre de l'action. Le cheval fit quelques pas, chancela et tomba mort. D'Aremberg, se dégageant lui-même de dessous sa monture, se traîna jusqu'à la berge d'une prairie qui longeait la route. Là, blessé déjà dans la mêlée, paralysé par le mal qui le minait depuis longtemps, presque incapable de supporter plus longtemps le poids de son armure, il attendit de sang-froid son destin. Une troupe d'ennemis accourut, et d'Aremberg tomba criblé de blessures, combattant, comme les héros d'Homère, seul contre une légion, avec un courage digne d'une meilleure cause et d'un meilleur sort. L'épée qui lui porta le coup mortel fut celle du seigneur de Haultain [1]. Cet officier, venant de voir son frère égorgé sous ses yeux dans la mêlée, oublia le respect dû à un chevalier malheureux [2].

d'Albe, en arrivant à Amsterdam après la bataille de Jemmingen, fit décapiter les capitaines et colonels du régiment de Sardaigne, pour avoir été les causes de la défaite et de la mort d'Aremberg. Braccamonte était le « Maestro de campo » du Tercio de Sardaigne. — Commentaire du Seigneur A. d'Ulloa, I. 57. Mendoza, II. 28v°.

[1] Meteren, f. 52. De Thou, V. 447.

[2] La principale autorité suivie dans notre description de la première victoire

A peine la bataille était-elle terminée que l'on entendit le son de trompettes qui s'approchaient. Ce bruit arrêta la poursuite des vainqueurs et permit au reste des Espagnols vaincus de se sauver. On crut que les forces de Meghen s'avançaient. C'était en effet ce général, mais seul. Il était arrivé vers midi à Zuidlarem, village situé à quelques lieues du théâtre de l'action. Là il avait trouvé une lettre d'Aremberg qui le priait de se hâter. Il l'avait fait, mais ses troupes, arrivées de Coevoorden le matin, étaient hors d'état de soutenir une plus longue marche. Le comte avec quelques écuyers n'atteignit le voisinage d'Heyligerlée que pour rencontrer quelques valets de camp et autres fuyards qui lui apprirent le désastre de la journée. Voyant que tout était perdu, il retourna fort prudemment à Zuidlarem, d'où il se hâta de regagner Groningue. Il réussit ainsi à conserver cette ville importante, la clef de la Frise. Les troupes qu'il amenait, jointes aux quatre *vanderas* des Allemands de Echaumbourg qui s'y trouvaient déjà, suffirent pour la protéger contre l'armée mal équipée de Louis de Nassau [1].

Le chef patriote n'avait, après tout, remporté qu'une victoire

des rebelles dans la guerre de 80 ans qui est maintenant bien entamée, c'est l'Espagnol Mendoza qui fit toute la campagne de Frise. D'autres historiens donnent un caractère encore plus pittoresque du principal incident de la bataille. Suivant Strada, I. 320 (qui s'en réfère à une lettre de Michel Barbanson à Marguerite de Parme, du 30 mai 1568), Adolphe et d'Aremberg tombèrent sous les coups l'un de l'autre et y gisaient morts côte à côte. Cette version est adoptée avec quelque hésitation par Hooft et Bentivoglio. Cabrera, liv. VIII. 486, 487, suit Mendoza à la lettre, attribue la mort d'Adolphe à d'Aremberg, qui fut tué ensuite dans la mêlée. Meteren, au contraire, qui semble, comme les Espagnols, croire que l'honneur des deux nations était attaché aux promesses de chacun des champions préfère ignorer ce combat singulier. Il mentionne la mort d'Adolphe de Nassau comme arrivée dans la mêlée, et attribue la mort d'Aremberg au Seigneur de Hautain. Ametis Van Amstel, dans son rapport au Conseil de Gueldres, rapporte sur la foi d'un prisonnier que le corps d'Aremberg fut, après la bataille, apporté devant le comte Louis, et que le brave mais malheureux officier avait la gorge, le corps et la tête percés de coups de feu; ou, pour employer les termes respectueux dont il se sert, « une balle avait passé à travers le tuyau de la gorge de sa seigneurie, une autre à travers le flanc de sa seigneurie, et le front de sa seigneurie, au-dessus des yeux, était aussi très-vaillamment blessé. »

[1] Correspondance du duc d'Albe, 94-98.

Digitized by Google

stérile. Il avait sans nul doute détruit de cinq à six cents espagnols [1], les versions varient fort ; il avait débandé une armée petite mais choisie; mieux que tout cela, il avait appris aux habitants des Pays-Bas, par ce triomphant résultat d'une bataille rangée, que les troupes d'élite de l'Espagne n'étaient point invincibles. L'effet moral de cette victoire demeura seul. Les troupes mal payées du comte menaçaient à tout instant de se débander. Son artillerie n'était point suffisante pour réduire des villes dont la possession eût été nécessaire au succès de la cause. En outre, il avait à pleurer, avec le prince d'Orange et tous ses frères, la perte du jeune et chevaleresque Adolphe de Nassau, qui avait teint de son sang les lauriers de cette première victoire des patriotes [2]. Après avoir passé et par conséquent perdu sur le champ de bataille les trois jours de rigueur, Louis alla camper devant Groningue et se retrancha à environ une portée de canon de la ville [3].

D'Aremberg, comme nous l'avons vu, avait écrit le 23, plein de confiance, au gouverneur-général, en lui promettant bientôt de bonnes nouvelles des Gueux. Le 26, le comte de Meghen écrivit qu'il venait de parler à quelqu'un qui avait aidé à placer d'Aremberg dans son cercueil et que, par conséquent, il ne pouvait plus garder le moindre doute sur son sort [4].

La colère du Duc dépassa sa surprise. Comme Auguste, il eût en vain demandé compte de ses légions, mais il se prépara à infliger lui-même à l'ennemi un châtiment plus terrible et plus prompt que celui de Rome. Sentant fort bien la gravité de la situation, il résolut d'entrer en campagne en personne, et d'anéantir cet insolent rebelle qui avait osé non seulement

[1] Correspond. du duc d'Albe, 111. Mendoza compte seulement 450 Espagnols tués. Comparez Hooft, V. 166. Cabrera, lib. VIII. 485-487. Meteren, 52, et alios.
[2] Hooft, V. 166. Bor, IV. 256.
[3] Hooft, Bor, ubi sup.
[4] Correspondance du duc d'Albe, 102.

Digitized by Google

rencontrer, mais encore vaincre ses vétérans. Mais, avant de pouvoir quitter Bruxelles, il avait encore bien des choses à faire. Les mesures se succédèrent sans relâche, terribles et foudroyantes. Le 28 mai, il lança un édit par lequel le prince d'Orange, les comtes de Nassau, d'Hooghstraeten, Van Den Berg et beaucoup d'autres encore étaient bannis sous peine de mort, et tous leurs biens confisqués [1]. En même temps, il faisait raser le palais de Culembourg, et érigeait sur ses ruines une colonne destinée à rappeler la conspiration dont ses murs avaient été le théâtre [2]. Le 1er juin, dix-huit personnes de distinction : les deux barons de Batenbourg, Maximilien Kock, Blois de Treslong et d'autres, furent exécutées à Bruxelles sur le Marché aux Cheveaux. Suivant l'énergique expression de Hooghstraeten, cette horrible tragédie se joua précisément devant les fenêtres de ce « cruel animal » de Noircarmes qui, avec son ami Berlaymont et le reste du Tribunal de Sang, assista à cet affreux spectacle [3]. Les têtes des victimes furent exposées sur des poteaux, auxquels les cadavres furent aussi attachés. Onze d'entre eux furent ensuite jetés nus en terre non consacrée; les autres restèrent sans sépulture à pourrir sur le gibet [4]. Le 2 juin, Villers, le chef de l'entreprise de Daelem, fut décapité, avec trois complices [5]. Le 3, les comtes de Hornes et d'Egmont, amenés en voiture de Gand à Bruxelles, sous la garde de deux compagnies d'infanterie et de deux de cavalerie, arrivèrent au *Brood-Huis* (aujourd'hui « Maison du « Roi »), sur la Grand'Place de Bruxelles, en face de l'Hôtel de Ville [6]. Le 4, d'Albe déclara solennellement devant Dieu

[1] Bor, IV. 238.
[2] Meteren, 50. Bor, IV, 248. Hooft. V. 167.
[3] Groen v. Prinst., Archives, III. 239.
[4] Bor, IV. 238. Hooft, V. 167, 168.
[5] Bor, Hooft, ubi sup.
[6] Bor, V. 238, 239. Hooft, V. 168. Le bâtiment s'appelle maintenant la « Maison du Roi. »

Digitized by Google

et devant les hommes, avoir examiné à fond les documents relatifs aux deux grands procès terminés seulement depuis trois jours, et prononça la sentence de mort contre les deux illustres prisonniers [1]. Ces monuments d'iniquité, signés et scellés par le Duc, furent envoyés au Tribunal de Sang, où le secrétaire Praets en donna lecture [2]. La signature de Philippe s'y trouvait apposée, car les sentences avaient été écrites sur blanc-seings du monarque, dont le vice-roi avait rempli un coffre en partant de l'Espagne. La sentence contre d'Egmont portait sommairement que le duc d'Albe, ayant lu tous les rapports et pièces de conviction, avait trouvé le comte coupable de haute trahison. Il était prouvé que d'Egmont s'était allié aux Confédérés, qu'il avait pris part à l'abominable conspiration du prince d'Orange, qu'il avait protégé les nobles rebelles, et qu'il avait trahi le gouvernement et la sainte Église catholique par sa conduite dans les Flandres. En conséquence, le Duc le condamnait à être exécuté par le glaive le jour suivant : en suite de quoi, sa tête resterait exposée sur la place publique, jusqu'à ce que le Duc en ordonnât autrement. La sentence contre de Hornes était conçue dans les mêmes termes [3].

Dans l'après-midi, le Duc envoya chercher l'évêque d'Ypres. Le prélat arriva vers le soir. D'Albe l'informa aussitôt de la sentence qu'il venait de prononcer et le chargea d'en transmettre la nouvelle aux prisonniers. Il lui confia en outre la mission de confesser les victimes, et de préparer leurs âmes à

[1] Bor, Hooft, ubi sup. Meteren, 52, 53.

[2] Bor, V. 229. « Les procès instruits furent lus et visitez au Conseil des Troubles y assistans journellement le Ducq comme President avec les seigneurs de Berlaymont et de Noircarmes — trop bien le Ducq se feit delivrer par escript leurs opinions secrètes de chacune, la pluralité desquelles inclina à la condemnation. — Renom de France MS., II, c. 5. Le même auteur ajoute que la sentence rédigée par Hessels et signée par le duc, fut lue deux ou trois jours après en la présence de Berlaymont et de Noircarmes, « par où l'on a présumé, à bonne raison, que la résolution venait d'Espagne. » — Ibid.

[3] Bor, IV. 289.

Digitized by Google

la mort. L'évêque tomba à genoux, terrifié par ce cruel décret. Il supplia le gouverneur de faire miséricorde à ces deux illustres seigneurs : s'il ne pouvait leur faire grâce de la vie, qu'au moins il leur accordât quelque délai! Larmes et supplications furent vaines; le prélat ne put ni empêcher ni même retarder l'exécution qui était décidée. La sentence, inflexible comme le destin, était depuis trop longtemps arrêtée. Le triomphe passager de la révolte en Frise n'avait fait qu'en précipiter l'accomplissement. D'Albe répondit durement à l'évêque qu'il ne l'avait point appelé pour lui demander conseil; pardon et retard étaient également impossibles. Sa mission était d'agir comme confesseur auprès des prisonniers, et non comme conseiller auprès du vice-roi. L'évêque, ainsi repoussé, se retira pour accomplir son douloureux mandat [1]. Le même soir des rumeurs trop effrayantes pour être dédaignées, trop vagues pour être crues, étaient parvenues jusqu'à la comtesse d'Egmont. Elle se trouvait dans l'appartement de la comtesse d'Aremberg, à lui offrir ses condoléances au sujet de la mort de son mari, quand on vint lui annoncer l'ordre de l'exécution prochaine du sien [2]. Elle courut chez le gouverneur-général. La princesse Palatine, la fille des empereurs, se souvint seulement qu'elle était femme et mère. Elle se jeta aux pieds de l'homme qui tenait le sort de son époux entre ses mains et, s'humiliant, se soumettant, elle demanda en pleurant merci. Le Duc, avec une ironie si glaciale qu'elle est presque incroyable, rassura la Comtesse en lui promettant que le lendemain son mari serait libre [3]. Sur cette phrase ambigüe, digne des obscurs oracles de l'antiquité, l'épouse infortunée se retira. Ce ne fut que trop tôt qu'elle connut l'horrible sens de ce qu'elle venait d'entendre : — paroles de mort qu'elle avait prises pour des paroles de consolation.

[1] Bor. IV. 239. Hooft, 168, 169. Strada. I. 527, et multi alii.
[2] Brantôme, Hommes illustres, etc., usâ II. 176.
[3] Hooft, V. 169, qui est la seule autorité à l'appui d'une anecdote que, pour l'honneur de l'humanité, on doit désirer être fausse

Digitized by Google

Une heure avant minuit, l'évêque d'Ypres entra dans la prison d'Egmont. Le Comte était enfermé dans une des chambres du second étage du *Brood-Huis*, alors le siége de la corporation des arbalétriers, à l'angle d'une des rues étroites qui débouchent sur la Grand'Place[1]. L'approche de ce visiteur le tira de son sommeil. Sans voix, mais montrant par l'altération de ses traits l'approche d'un grand malheur, l'évêque, à peine entré, remit à d'Egmont le papier dont l'avait chargé d'Albe. Quoique recevant ainsi à l'improviste l'avis de sa condamnation à mort et de son exécution pour le lendemain, le malheureux Comte lut la sentence sans pâlir; il exprima plutôt de l'étonnement que de la terreur [2]. Très confiant de nature, il n'avait jamais cru, même malgré ses neuf mois de captivité, que les difficultés dont il était entouré auraient une fin sanglante. Il fut tout à la fois surpris et de la condamnation soudaine qui terminait un procès qu'on avait tant traîné en longueur, et de la hâte avec laquelle sa mort devait suivre la sentence. Il demanda à l'évêque, avec force exclamations d'étonnement, si tout pardon était impossible; si au moins un retard ne pouvait être obtenu? L'évêque lui répondit par un récit fidèle de ce qui venait de se passer entre lui et le Duc [3]. D'Egmont, convaincu par là que son sort était inévitable, fit alors observer à son interlocuteur, avec une courtoisie exquise, que, puisqu'il devait mourir, il rendait grâce à Dieu et au Duc, de ce qu'on eût fait choix pour l'assister dans ses derniers moments d'un aussi excellent confesseur [4].

[1] Bruxelles et ses Environs, par Alphonse Wauters, 93.

[2] « Met grooter Verwondering dans Versteegenheit. » — Hooft, V. 169.

[3] Hooft, ubi sup. Bor, IV. 259.

[4] Ibid., IV. 259. Hooft, V. 169. Il est triste à penser que, malgré les douces paroles que l'évêque et d'Egmont échangèrent en cette occasion, le prélat exprima à d'autres personnes « *son entière approbation de l'exécution du Comte.* » « D'Ypres considère le châtiment d'Egmont comme *très juste et nécessaire*, pour faire exemple, » écrivait Morillon à Granvelle, une semaine après le meurtre. « Pour éprouver l'évêque davantage, » continuait-il, « j'ai fait observer que le Roi avait été tout près de donner à d'Egmont l'office qu'il avait depuis confié à d'Albe; sur quoi il m'a répondu que c'aurait été notre ruine, » etc., etc. — Groen v. Prinst., Archives, etc. Supplément, 85.

Plus tard il s'écria, dans un élan d'indignation bien naturelle, que la sentence était vraiment injuste et cruelle. Il protesta que de toute sa vie il n'avait jamais fait tort à Sa Majesté; jamais au moins assez gravement pour mériter un pareil châtiment. Tout ce qu'il avait fait, c'était dans de loyales intentions. Les intérêts réels du roi avaient été son but constant. Il pria Dieu, si cependant il avait erré, d'accepter sa mort en expiation de ses fautes, et de faire en sorte que son nom ne fût point déshonoré, ni ses enfants précipités dans la honte. Sa femme chérie, leurs innocents enfants souffriraient déjà assez de sa mort et de la confiscation de leurs biens. Il était bien dû à ses longs services qu'on leur épargnât d'autres souffrances [1]. Il demanda ensuite à son confesseur, ce qu'il lui conseillait de faire en ce moment. L'évêque lui répondit en l'exhortant à se tourner vers Dieu, à retirer ses pensées de tout intérêt terrestre et à se préparer au monde qui l'attendait au delà de la tombe. Il suivit le conseil, et s'agenouillant devant l'évêque, il fit sa confession. Ensuite il demanda à recevoir les sacrements, ce que l'évêque fit après avoir célébré la messe d'usage. D'Egmont lui demanda quelle prière serait la plus convenable à réciter à l'heure de l'exécution. Son confesseur lui dit qu'aucune n'était préférable à celle que Jésus avait enseignée à ses disciples : — Notre père, qui êtes aux Cieux. Ils continuèrent à converser, et le Comte exprima de nouveau sa satisfaction du calme que la douce et pieuse assistance de l'évêque venait rendre à son âme. Puis par un soudain retour de sensibilité, il se remit à pleurer sur le triste sort de sa femme et de ses jeunes enfants. L'évêque le supplia de ne point laisser son esprit s'abandonner à ces poignantes idées, et de se donner entièrement à Dieu. Alors le poids de la douleur arracha à d'Egmont cette exclamation si simple et si vraie : — « Hélas !

[1] Bor, Hooft, ubi sup. Meteren, 53. Pièces concernant les Troubles, etc. 331 v° MS.

Digitized by Google

que notre nature est frêle et misérable! Quand nous ne devrions songer qu'à Dieu, nous ne pouvons parvenir à chasser l'image de notre femme et de nos enfants [1]. »

Devenu maître enfin de son émotion et ayant encore quelque temps devant lui, il s'assit et écrivit avec le plus grand calme, deux lettres, l'une à Philippe, l'autre à d'Albe. Sa célèbre lettre au Roi, contenait ce qui suit :

« Sire, j'ai appris, ce soir, la sentence qu'il a plu à Votre Majesté de prononcer contre moi. Quoique je n'aie jamais eu une pensée, et croie n'avoir jamais rien fait qui puisse être préjudiciable à la personne ou au service de Votre Majesté ou au détriment de la sainte église catholique, cependant je prends patience pour supporter les maux qu'il plaît à Dieu de m'envoyer. Si, pendant les troubles en Flandre, j'ai fait ou toléré n'importe quoi, qui y paraisse contraire, c'était avec l'intention ferme de servir Dieu, Votre Majesté et l'exigence des temps. En conséquence, je supplie Votre Majesté de me pardonner et d'avoir pitié de ma pauvre femme, de mes enfants et serviteurs, en considération de mes services passés. Dans cet espoir je me recommande à la miséricorde de Dieu.

De Bruxelles. Prêt à la mort, ce 5 juin 1568.

De Votre Majesté, le très humble et loyal
vassal, et serviteur,

LAMORAL D'EGMONT [2]. »

Ayant ainsi baisé la main sanglante qui le frappait, d'Egmont tendit cette lettre, dictée plutôt par fol excès de fidélité monarchique que par la vraie miséricorde chrétienne,

[1] Bor, IV. Hooft, V. 169. Pièces concernant les Troubles des Pays-Bas, 332v°. MS. Gérard, Collection. Archives de La Haye.

[2] Bor, IV 240. Hooft, 169, 170. Strada, I. 327, 328, et alii. — Voir aussi Gachard, Correspondance de Philippe II, II. 764. Foppens, Supplément, I. 261.

Digitized by Google

à l'évêque, en le priant de l'envoyer à sa destination, accompagnée d'une lettre de sa propre main. L'évêque promit solennellement d'accomplir ce devoir [1].

Passant alors en revue tous les détails du supplice avec le courage qui avait toujours été l'un de ses traits caractéristiques, le Comte demanda conseil à son confesseur sur le langage qu'il convenait de tenir au peuple du haut de l'échafaud. Mais l'évêque s'efforça de le dissuader de s'adresser à la foule. Les spectateurs les plus éloignés, lui dit-il, n'entendraient point ses paroles, tandis que les troupes espagnoles massées autour de lui ne les comprendraient point. Il lui semblait, en conséquence, sage et digne de garder le silence, et de s'entretenir seulement avec Dieu. Le Comte céda à ces raisonnements et abandonna son intention d'adresser quelques mots d'adieu au peuple qu'il croyait plein d'affection pour lui [2]. Il fit ensuite tous ses préparatifs pour n'être point le lendemain distrait de ses pensées, par des détails vulgaires. Il coupa lui-même [3] le collet de son pourpoint et de sa chemise, afin que les bourreaux n'eussent aucun prétexte pour le souiller de leur contact. Le reste de la nuit se passa en prières et en méditations.

On a conservé moins de détails sur la dernière nuit du comte de Hornes. Il est toutefois certain que l'Amiral reçut avec le plus grand calme la nouvelle inattendue de sa condamnation. Ce fut le curé de la Chapelle qui l'assista dans ses devoirs de chrétien [4].

Les préparatifs de la tragédie ordonnée pour le lendemain matin avaient été faits pendans la nuit sur la Grand'Place de Bruxelles. Le gouvernement voulait frapper de terreur le cœur du peuple par le spectacle d'un drame plein d'émotions

[1] Hooft, V. 170. — Suivant Bor, IV. 240, d'Egmont écrivit également au duc; suivant Meteren, 53, il écrivit à sa femme. — Comparez Strada, I. 327, 328. Hæræus, Ann. Tum. Belgic. III. 90. Foppens, Supplément, I. 260.

[2] Bor, IV. 240. Hooft, V. 170.

[3] Bor, Hooft, ubi. sup. Pièces concernant l'Hist. des Troubles, MS. f. 333.

[4] Lettre d'Albe à Philip. Correspondance de Marg. d'Autriche, 252.

Digitized by Google

et d'horreur. Le pouvoir voulait paraître aux yeux de tous, inexorable et fatal, comme le destin; c'est ce qu'allait montrer le supplice de ces deux hommes de si haut rang, si puissants par leurs alliances, si distingués par leurs services.

L'effet devait être encore augmenté par la nature du lieu où la lugubre scène allait se passer. La Grand'Place de Bruxelles est d'un aspect théâtral et saisissant. Les caprices de son architecture, produit hybride du mélange de tous les arts, ont déjà stupéfait bien des générations. Le magnifique Hôtel-de-Ville, à la flèche audacieuse et à la riche façade, forme un des côtés de la place; en face se dressait la façade élégante et bizarre du *Brood-Huis*, devenu pour un moment la dernière demeure terrestre des illustres victimes; puis groupés tout autour de ces deux édifices principaux s'élevaient les fantastiques palais des Archers, des Marins et des autres Ghildes, avec leurs façades tourmentées et leurs pignons pointus, tout couverts de statues, d'emblèmes et d'ornements baroques. Cette place avait servi de scène à plus d'un brillant tournoi, à plus d'une sanglante exécution. De nobles chevaliers avaient joûté dans son enceinte, animés par le feu des doux yeux qui se pressaient sur ces gracieux balcons et à ces fenêtres sculptées. Plus tard, les martyrs des libertés religieuses et des libertés politiques y avaient enduré des souffrances à faire pleurer de pitié ou se soulever de colère les pavés qui recouvraient le sol. Là d'Egmont lui-même, dans des temps plus heureux, avait, centre de tous les regards, souvent remporté le prix de l'adresse et du courage; là aussi maintenant, en plein soleil d'une vie illustrée par cent actions d'éclat, il allait à son tour, par la main de la tyrannie, être jeté dans l'éternité.

Dès le point du jour, le 5 juin, trois mille soldats espagnols [1] étaient rangés en bataille autour d'un échafaud élevé au milieu de la place. Sur cet échafaud tendu de drap noir se

[1] Dix-neuf *vanderas* occupaient la place; deux restaient à garder le palais, et une autre faisait la ronde dans la ville pendant l'exécution. — Bor, Hooft, ubi sup. — Comparez Ulloa, commentaires 1 et 2. Paris, 1570, tome I, p. 45.

Digitized by Google

trouvaient deux coussins de velours, deux piques de fer, une petite table et un crucifix d'argent. Le maréchal prévôt Spelle se tenait à cheval au pied de l'échafaud, la verge rouge en main, et ne songeant guère alors qu'une fin plus terrible que celle qu'il allait diriger, lui était réservée. L'exécuteur était caché dans les draperies [1].

Vers 11 heures une compagnie d'Espagnols conduits par Julien Romero et le capitaine Salinas, arriva à la chambre d'Egmont. Le Comte les attendait. Ils se préparaient à lui lier les mains, mais il protesta vivement contre cet outrage, et entr'ouvrant sa robe, il leur montra qu'il avait déchiré lui-même le collet de ses vêtements, et qu'il était tout prêt au coup fatal. On se rendit à sa demande. D'Egmont traversa la place, l'évêque à ses côtés. Il franchit d'un pas ferme la courte distance qui le séparait de l'échafaud. Julien Romero et ses gardes le suivaient. Tout en marchant, il lisait à haute voix le psaume LI : « Seigneur! entends mes cris, et prête « l'oreille à ma prière! » Il semblait avoir choisi ces passages de l'Écriture pour fournir une dernière preuve que, malgré les machinations de ses ennemis et le cruel châtiment qu'ils étaient parvenus à lui faire infliger, sa loyauté envers son souverain était aussi profondément enracinée dans son cœur que sa dévotion envers son Dieu. « Tu prolongeras la vie du « roi et ses années pendant plusieurs générations. Il paraîtra « devant toi, ô mon Dieu, pour l'éternité; prépare pour lui ta « miséricorde et ta vérité, afin qu'il se sauve! » Telle fut, pendant qu'il marchait à l'échafaud, la mémorable prière de ce traître [2]!

Quand il en eut gravi les marches, il traversa deux ou trois fois la plate-forme. Il était vêtu d'une robe de damas rouge

[1] Bor, IV. 240. Hooft, V. 170, 171, Strada, I. 328.

[2] Chronike ofl Journal van het gene in de Nederlanden en namentlyk tot Antwerpen is voorgevallen ten tyde der Troublen van den Jaer 1566 tot 1593, door N. de Weerl. — MS. Coll. Gérard, Bibliothèque de La Haye. — Comparez Hooft; Meteren, 53. Ulloa, I. 42.

Digitized by Google

sur laquelle était jeté un court manteau noir brodé d'or. Il portait une toque de soie noire ornée de plumes blanches et noires, et tenait un mouchoir à la main. Tout en marchant en long et en large, il exprima amèrement son regret de n'avoir point pu mourir l'épée à la main, en combattant pour sa patrie et son roi. Espérant jusqu'au bout, il demanda vivement à Romero si la sentence était vraiment irrévocable, et si tout pardon était réellement impossible. Le maréchal haussa les épaules, tout en murmurant une réponse négative. A cette réponse d'Egmont grinça les dents plutôt de colère que de désespoir. Mais reprenant bientôt possession de lui-même, il rejeta sa robe et son manteau et ôta de son cou les insignes de la Toison d'or. Puis s'agenouillant sur l'un des coussins, il récita tout haut la prière du Seigneur et pria l'évêque, à genoux à ses côtés, de la répéter trois fois. Le prélat lui donna ensuite le crucifix à baiser et le bénit. Cela fait, le Comte se releva debout, jeta de côté sa toque et son mouchoir et s'agenouilla de nouveau, abaissa sur ses yeux une petite cape, et joignant les mains, s'écria d'une voix forte : « Seigneur, je remets mon âme entre tes mains! » A ce moment l'exécuteur apparut et lui sépara la tête des épaules d'un seul coup [1].

Aucun cri ne se fit entendre. La foule tout entière semblait elle-même avoir été frappée au cœur. Des larmes coulaient de tous les yeux, des soldats espagnols eux-mêmes, car ils connaissaient et honoraient d'Egmont comme un vaillant général. L'ambassadeur de France, Mondoucet, qui assistait en secret à ce spectacle, se dit à voix basse qu'il venait de voir tomber la tête devant laquelle la France avait tremblé deux fois. Même sur les joues de bronze du Duc qui, d'une fenêtre faisant face à l'échafaud, regardait ce spectacle, on vit des pleurs couler [2].

[1] Bor, IV. 240. Hooft, V. 170, 171. Strada, I. 328.

[2] « En hem niet het door den hals, dan den omstanderen in 't hart sneed, » dit Hooft, V. 170, 171. Même Bentivoglio s'émeut en racontant cette scène :

Digitized by Google

Un drap noir fut aussitôt jeté sur le cadavre sanglant, et au bout de quelques minutes, l'Amiral s'avança à travers la foule. Sa tête chauve était nue, ses mains libres. Il salua tranquillement celles de ses connaissances qui se trouvaient sur son passage [1]. Sous un manteau noir qu'il laissa tomber dès qu'il fut sur la plate-forme, il portait un pourpoint simple et de couleur sombre; il n'avait pas, comme d'Egmont, les insignes de la Toison d'Or. Jetant les yeux sur le corps recouvert du drap noir, il demanda si c'était celui d'Egmont. Sur la réponse affirmative, il prononça en espagnol quelques mots que l'on ne put comprendre. Il aperçut ensuite son propre écusson renversé; et s'emportant devant l'insulte faite ainsi à ses armes, il protesta n'avoir pas mérité cet outrage [2]. Il adressa ensuite quelques paroles à la foule en lui souhaitant le bonheur et l'engageant à prier pour son âme. Il ne baisa point le crucifix, mais s'agenouillant sur le coussin, se mit en prières, assisté dans ses dévotions par l'évêque d'Ypres. Quand elles furent terminées, il se leva. Et, se couvrant alors complétement la figure d'une cape à la Milanaise, il prononça en latin la même invocation qu'avait prononcée d'Egmont, et tendit la nuque au glaive du bourreau [3].

D'Egmont avait obtenu comme dernière faveur de mourir

« E veramente parve, » dit le cardinal, « che sotto il suo collo n' havesso come un altro la Fiandra tutta, si grande fù il senso, che mostrò allora del suo supplicio. » — Liv. IV. 69. Comparez Strada, I. 329. Meteren, 53. Bor, 241. « J'entends, écrivait Morillon à Granvelle (7 juin 1567) que Son Excellence at jecté des larmes aussi grosses que poix. » — Groen v. Prinst., Archives, Supplement, 81. Certainement, si la fable du crocodile n'eût pas été connue, elle fût née dans cette circonstance. Le prébandier continue en disant que « il a faict sonner où il luy a semblé convenir » l'histoire de l'attendrissement du duc, « *quia multorum animi exacerbati.* » — Ibid. Morillon attribue encore à d'Albe d'avoir eu l'effronterie de dire qu'il désirait une commutation de peine, mais que le Roi avait répondu « qu'il pouvait pardonner les offenses contre lui-même, mais que les crimes commis contre Dieu étaient impardonnables!!! » — Ibid.

[1] Foppens. Supplément, I. 264.

[2] N. de Weert, Chronyk MS.

[3] Le duc d'Albe assura à Philippe que les deux comtes « sont morts fort catholiquement et modestement. » — Comparez Bor, IV. 240; Hooft, V. 171; Meteren, f. 53; Ulloa, I. 43; De Weert, MS.

Digitized by Google

avant son ami. Il était en partie la cause du retour de Hornes à Bruxelles, après l'arrivée d'Albe, et par conséquent du supplice de l'Amiral; c'est pour cela qu'il désirait s'épargner l'angoisse de le voir mourir sous ses yeux. Gemma Frisius, l'astrologue qui avait tiré l'horoscope de Hornes à sa naissance, était venu le supplier de la manière la plus pressante de ne point se rendre à Bruxelles. Le Comte avait répondu fièrement qu'il plaçait sa confiance en Dieu, et que d'ailleurs son ami d'Egmont, qui y allait aussi, lui avait promis que le sort de l'un serait celui de l'autre [1].

Les têtes des deux victimes restèrent exposées pendant deux heures au bout des piques de fer. Leurs corps placés dans des cercueils restèrent pendant ce temps sur l'échafaud. La présence des troupes ne put empêcher la populace de se répandre en pleurs et en cris d'exécration. Quantité de personnes se pressaient autour de l'échafaud, et trempaient leurs mouchoirs dans le sang des victimes, pour les conserver comme souvenir du crime et promesse de la vengeance [2].

Les cadavres furent ensuite remis à leurs amis. Une imposante procession des Ghildes et des membres du clergé escorta les cercueils jusqu'à l'église de Sainte-Gudule. De là, le corps d'Egmont fut transporté au couvent de Sainte-Claire, près d'une des anciennes portes de Bruxelles, pour y être embaumé [3]. Son écusson et sa bannière avaient été suspendus par ordre de la Comtesse à la façade de son hôtel. Par ordre

[1] Bor, IV. 241. Hooft, V. 170.

[2] Bor, Hooft, Meteren, Strada, I. 328; Bentivoglio, liv. IV. 69.

[3] Bor, IV. 241. Ulloa, I. 44. — Ce dernier auteur, qui était maréchal de camp dans l'armée d'Albe et qui avait commandé la citadelle de Gand pendant la détention des Comtes, rapporte que le cercueil d'Egmont, après son dépôt au couvent de Sainte-Claire, fut visité par des masses de gens, tous baignés de larmes, qui le baisaient comme s'il eût été une châsse de saint, en murmurant des prières pour le repos de l'âme du défunt. Il ajoute que le cadavre de Hornes ne fut pas l'objet du même respect, et resta presque abandonné dans la grande église de sainte Gudule. Il y a quelque chose de triste dans ce tableau sombre et mélancolique de Hornes couché dans son linceul sanglant, aussi seul, aussi abandonné après sa mort qu'il l'avait été vers la fin de ses jours au fond de son manoir solitaire. Certes l'Amiral méritait tout autant que d'Egmont les sympathies populaires.

Digitized by Google

d'Albe, ils en furent immédiatement arrachés [1]. Les restes du Comte furent ensuite envoyés dans sa seigneurie de Sotteghem en Flandre, où ils furent inhumés. Le comte de Hornes fut enterré à Kempen. Les cadavres avaient été descendus de l'échafaud à deux heures. Les têtes restèrent exposées entre des torches ardentes pendant deux heures encore. Alors elles furent enlevées et renfermées dans des coffres, et selon l'opinion générale, expédiées à Madrid [2]. De cette façon, le roi put contempler les traits glacés de ses victimes sans la fatigue d'un voyage dans les Provinces.

Ainsi moururent Philippe de Montmorency, comte de Hornes, et Lamoral d'Egmont, prince de Gavres. Les sympathies les plus vives parurent dès l'origine s'attacher au sort d'Egmont, ce qui a rendu jusqu'à nos jours comparativement moins intéressant le malheur de son compagnon d'armes [3]. D'Egmont est une grande figure historique, mais ce n'est certes point un grand homme. Son supplice demeure un monument éternel non seulement de la cruauté et de la perfidie de Philippe, mais encore de son ineptie. Le Roi avait tout à espérer d'Egmont, et rien à en craindre. Granvelle qui connaissait bien l'homme, se refusa jusqu'au dernier moment à croire à la possibilité d'une maladresse aussi énorme, d'un acte qui allait transformer en victime, en martyr, en idole populaire, un personnage, brave il est vrai, mais d'une versatilité incroyable et d'une vanité sans bornes, et dont avec un

[1] Bor, IV. 241. Hooft, V. 171. Meteren, f. 53.

[2] Ibid. — « Te vier uren werden de hoofden gestolen elk besundere in een houten kiste d'welck by de Spangaerden was daer toe gemackt, want de selve naer Spangien werdden gesonden, soo men seyde. » L'auteur de ce manuscrit qui contient plusieurs détails curieux, était contemporain, et occupa par la suite une place du gouvernement à Anvers. — Comparez la lettre de Geronimo de Roda dans Gachard, Notice sur le Conseil des Troubles, page 29. (Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, XVI. 6.) « Y preguntàron si era verdad que Julian habia tomado las cabezas y echado las no sé donde; que aunque en esto habló Berleymonte creo quisó dar a entender que las debian haber guardado. »

[3] « Defleri, » dit Strada (I. 330), « profecto haud modice poluisset hujus viri (Hornani) mors, si non Egmontius omnium lacrymas consumpsissel. » — Comparez Ulloa, I. 44.

Digitized by Google

peu d'adresse on eût fait l'instrument le plus efficace des desseins du monarque.

Récapituler ici les événements de la carrière d'Egmont, serait superflu. Nous l'avons suivi pas à pas dans sa route et nulle part nous n'avons découvert même en germe le moindre des éléments qui constituent le champion national. Son orgueil de caste le rendit furieux de l'insolence de Granvelle, et causa l'impatience avec laquelle il supportait sa domination. Fier de sa haute naissance et de ses services militaires, il ambitionna la charge la plus haute après celle du monarque, et ce fut sa haine contre ceux qu'il regardait comme des spoliateurs de ses justes droits, qui le jeta parmi les mécontents. Il n'avait aucune sympathie pour le peuple; mais il aimait à attirer, en qualité de grand seigneur, les regards et l'admiration des badauds. Il fut toujours catholique inébranlable, ayant pour les sectaires le dégoût le plus profond et, après les excès des iconoclastes, prit réellement plaisir à pendre à la fois ministres et membres des congrégations, et à réduire à l'extrémité les chrétiens assiégés dans Valenciennes. En plus d'une occasion il se prononça ouvertement en faveur des infâmes édits de Charles et de Philippe, et à un moment donné aida de ses efforts personnels, leur application violente. L'impression passagère que la haute nature d'Orange avait produite sur son esprit, disparut en Espagne, aisément effacée par les flatteries de la Cour et les largesses du Roi. Malgré la froideur, les insolences, et les avis répétés, qui vinrent l'avertir du sort qui l'attendait, rien ne put, vers la fin, le détourner de la fidélité monarchique fanatique, à laquelle après beaucoup d'oscillations, son esprit s'était enfin irrévocablement attaché. L'humiliation à laquelle comme général, comme Grand, comme Flamand, comme chrétien, il s'abaissa volontairement devant l'insolence du duc d'Albe, dès le premier moment de l'arrivée de celui-ci, soulèverait notre mépris, si le sort du pauvre aveuglé ne venait aussitôt exciter notre commisération. Quand d'Orange fut parti, d'Egmont ne devint que trop désireux d'accepter de Philippe

toutes les missions que celui-ci voudrait bien lui imposer. Et c'est cet homme que Philippe choisit, pour le transformer par le glaive de l'exécuteur, en idole populaire et que la poésie s'est plu à regarder comme le chevaleresque champion de la liberté !

Quant à de Hornes, assez de détails sur sa vie ont été présentés au lecteur pour qu'il puisse se faire une idée exacte du personnage. Il était de talents médiocres et d'une nature vulgaire. Son rang élevé et son sort tragique l'ont seuls rendu intéressant. Il n'avait grand amour ni pour la Cour ni pour le peuple. Déçu de toutes parts, il passa la plus grande partie de son temps à gronder sur l'ingratitude de Charles et de Philippe, et à se plaindre amèrement des désappointements que leur conduite lui avait infligés. Il ne se souciait ni des Cardinalistes ni des Confédérés. Il n'aimait pas Brederode, il détestait Granvelle. Sombre et morose, il était allé se mettre au lit, pendant que ceux que l'on prétendait ses compagnons de conspiration, banquetaient bruyamment dans le même hôtel. Il n'avait pas plus de sympathie pour le cri de « *Vivent les Gueux* » que pour celui de « Vive le Roi. » Le trait le plus intéressant de sa nature, c'est la vive sollicitude qu'il montrait à son frère absent et la fermeté avec laquelle, en qualité de représentant de Montigny à Tournay, il aima mieux braver la colère du gouvernement et s'exposer aux coups de la vengeance de Philippe, que de se faire le bourreau de chrétiens sans défense. Sous ce rapport, sa conduite a bien plus droit à nos respects que celle d'Egmont, et il méritait à plus juste titre que celui-ci les hommages du peuple; cependant il vécut abandonné de tous, et son cadavre décapité fut laissé solitaire dans Sainte-Gudule.

La haine envers d'Albe surgit de la tombe de ces deux illustres victimes, de jour en jour plus intense.

Hooghstraeten affirme que « c'était chose de l'autre monde, « le crys, lamentation et juste compassion qu'avions tous ceulx « de la ville du dit Bruxelles, nobles et ignobles, pour ceste

Digitized by Google

« barbare tyrannie, mais que nonobstant ce cestuy Nero « d'Alve se vante, en ferat le semblable de tous ceulx quy « polra avoir en mains [1]. »

Personne ne crut aux crimes des deux seigneurs et beaucoup allèrent même jusqu'à absoudre Philippe de toute responsabilité dans cet assassinat juridique. Le peuple attribua l'exécution à la jalousie personnelle du Duc. Non seulement on se racontait l'envie que le gouverneur-général avait toujours portée aux succès militaires de son rival; on y ajoutait encore que, à différentes reprises, d'Egmont avait gagné au jeu de fortes sommes à d'Albe, et avait même remporté sur le Duc le prix du tir à l'oiseau [2]. Malgré toutes ces absurdes rumeurs, il n'y a point de doute que d'Albe et Philippe ne doivent supporter par parts égales le poids de toute l'affaire, et que le « châtiment » n'eût été décidé, avant que d'Albe ne partît d'Espagne.

La comtesse d'Egmont resta au couvent de la Cambre avec ses onze enfants, plongée dans la douleur et dans la pauvreté. Le Duc écrivit à Philippe qu'il ne croyait pas qu'il y eût dans le monde famille plus misérable que celle-là. Et en même temps il assura au souverain qu'il y avait à s'en féliciter, car plus dures seraient les suites de cette exécution, plus salutaires en seraient les effets. Il lui apprit que la Comtesse était considérée comme une sainte femme, et que toutes les nuits, accompagnée de ses filles, pieds nus comme elle, elle avait parcouru les églises de la ville, offrant au ciel ses prières pour le salut de son mari. Il ajoutait qu'il doutait fort qu'elles eussent, au moment où il écrivait, de quoi subvenir à leur souper, et priait Philippe de leur accorder quelque secours. Il lui conseillait de placer sans délai, la Comtesse dans quelque couvent

[1] Nouvelles des Pays-Bas (Recueil et rapport qui at esté faicl à Monsieur le Conte de Hoochstrate par ung courier que le duc d'Alve avait dépesché vers Monseigneur le duc de Julliers le 3 de juing 1568). — Groen van Prinsterer, Archives, etc., III. 240, 241.

[2] Strada, I. 326.

Digitized by Google

espagnol où ses filles pourraient aussi prendre le voile, car son douaire était absolument insuffisant pour la soutenir! Après avoir ainsi généreusement recommandé aux aumônes de son souverain, la famille que de sa propre main il venait de précipiter du rang des princes à celui des mendiants, le Vice-Roi put se consacrer aux événements qui se passaient en Frise, et aux mesures à prendre pour venger la défaite et la mort du comte d'Aremberg [1].

[1] Correspondance de Philippe II. 765-774.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

TRIOMPHE DU GOUVERNEUR ET CONDAMNATION DE L'INFANT.

(1568.)

Préparatifs du Duc contre le comte Louis de Nassau.—Situation précaire de Louis en Frise.—Terreur des habitants.—D'Albe en Frise.—Escarmouche près de Groningue.—Retraite des patriotes.—Faute commise par Louis.—Sa position à Jemmingen.—Mutinerie de ses troupes.—Louis s'efforce de rétablir l'ordre.—L'arrivée des troupes d'Albe interrompt la destruction des digues commencée par Louis.—Habiles manœuvres du Duc.—Défaite du comte Louis et destruction complète de son armée.—Excès commis par les Espagnols.—D'Albe à Utrecht.—Supplice de Dame van Diemen.—Épisode.—Don Carlos. Fables sur Don Carlos et la reine Isabelle.—Mystères qui entourent sa mort.—Lettres secrètes de Philippe au Pape.—Celle qui contient la vérité exacte sur l'affaire est encore tenue cachée au Vatican.—Comment Mathieu, De Thou et quelques autres racontent le fait à la défaveur de Philippe.—Témoignages favorables au Roi donnés par le Nonce, l'envoyé de Venise et d'autres.—État douteux de la question.—Anecdotes sur Don Carlos.—Son caractère.

Les mesures que prit le Duc eurent cette précision et cette promptitude dont il faisait si bien preuve, chaque fois que les circonstances requéraient promptitude et précision. Chacun de ses pas portait le cachet d'une énergie terrible, depuis l'heureux coup de main de Louis de Nassau. Résolu à se mettre personnellement en campagne avec tous les vétérans espagnols qu'il avait sous la main, il avait agi sans retard, de façon à assurer la tranquillité de la capitale, après son départ. Il ne pouvait laisser trois mille hommes de troupes choisies pour garder le comte d'Egmont. Un moindre nombre semblait insuffisant à empêcher des tentatives de délivrance. C'est pourquoi il

avait, sans plus tarder, ordonné le châtiment, qui depuis longtemps déjà était décidé, mais que hâtèrent les événements survenus dans le Nord. Ainsi le seul résultat positif de la victoire de Louis de Nassau fut le supplice de ses amis captifs.

L'expédition commandée par d'Aremberg avait échoué pour deux motifs. Les forces espagnoles étaient trop peu nombreuses, et elles avaient attaqué l'ennemi dans une situation désavantageuse. L'imprudence de l'attaque provenait du mépris qu'elles avaient pour leur ennemi. Ces fautes ne devaient plus se renouveler. D'Albe ordonna au comte de Meghen, qui commandait alors dans la province de Groningue, de ne risquer, en aucun cas, l'attaque, à moins d'un succès assuré [1]. Il prépara sans délai l'envoi de grands renforts de troupes sur le théâtre de la guerre. Les chefs, auxquels il les confia, étaient le duc Éric de Brunswick, Chiappin Vitelli, Noircarmes et le comte de Rœulx. Deventer fut le lieu de rendez-vous assigné à toutes leurs forces; dès le 10 juillet, elles s'y trouvèrent. Le même jour, le duc d'Albe fit son entrée dans Deventer, et prit le commandement [2]. Le 14 juillet au soir, il atteignit Rolden, village situé à trois lieues de Groningue, à la tête de trois *tercios* d'infanterie espagnole, de trois compagnies de chevau-légers, et d'un détachement de dragons [3]. Toutes les forces ainsi réunies à Groningue ou aux environs s'élevaient à quinze mille hommes de troupes choisies, outre un grand nombre de soldats moins bien disciplinés [4].

Pendant ce temps, Louis de Nassau n'avait plus rien fait depuis sa victoire. A cette inaction, il y avait une excellente

[1] Correspondance du Duc d'Albe, 136.
[2] Mendoza, 56, 57.
[3] Correspondance du Duc d'Albe, 154.
[4] Mendoza, 53—55. Correspondance du Duc d'Albe, 102, 106, 138, 152. Les historiens hollandais lui donnent 17,000 fantassins et 3,000 cavaliers. Hooft, V. 174. Bor, IV. 243, 244. — Comparez Bentivoglio, liv. IV. 70, et Strada, I. 331, qui attribue à d'Albe 12,000 hommes de pied et 3,000 chevaux et à Louis de Nassau, le même nombre de fantassins et moins de cavalerie.

Digitized by Google

excuse : le manque absolu d'argent. Il n'avait d'autres ressources que les contributions forcées, qu'il pouvait lever sur les habitants de la province. Il leur avait notifié à plusieurs reprises sa résolution de les traiter en ennemis, s'ils refusaient de lui fournir les moyens indispensables à l'expulsion des tyrans de leur patrie [1]. De temps à autre il parvenait à obtenir ainsi quelques sommes d'argent. Les habitants lui étaient favorables, mais terrifiés et sans espoir. Ils ne partageaient point la confiance qu'avait Louis dans la réussite de ses desseins. Ils savaient que le terrible duc d'Albe était déjà en route. Ils étaient sûrs d'être pillés par les deux partis, et d'être en outre pendus comme rebelles, dès que le gouverneur-général arriverait sur les lieux.

Louis avait néanmoins lancé deux proclamations annonçant la levée de deux contributions déterminées. Il y déclarait que les récalcitrants verraient incontinent leurs maisons incendiées [2], et ces moyens sommaires lui avaient procuré environ dix mille florins. D'Albe fit publier et afficher aux portes des églises et autres lieux publics, des contre-proclamations qui défendaient à tout le monde de satisfaire aux demandes d'argent des rebelles, sous peine d'une somme double à payer aux Espagnols, et, en outre, de châtiment arbitraire, dès qu'il arriverait dans le pays [3]. Les malheureux habitants, ainsi placés entre deux feux, n'avaient d'autre alternative que d'abandonner d'abord la moitié de leurs biens pour soutenir la rébellion, avec la perspective de perdre l'autre plus tard pour subsidier la tyrannie; tout en voyant, pour comble de maux, le gibet se dresser devant eux comme suprême récompense de leurs libéralités. Telle était l'affreuse situation du peuple des campagnes dans cette guerre civile. Quelle balance humaine pourrait fixer le poids de la dette qui s'est accumulée

[1] Correspondance du Duc d'Albe, 114, 115, 123, 124.
[2] Proclamation du Comte Louis, datée de Dam, le 5 juin 1568. Correspondance du Duc d'Albe, 124, 125.
[3] Ibid., 144, 145.

Digitized by Google

par là sur la tête couronnée qui a conçu toutes ces horreurs et sur la main sanglante qui les a accomplies?

Avec des ressources aussi précaires, l'armée de Louis de Nassau, comme on le comprendra bien, n'était rien moins que docile. Après la victoire d'*Heyliger-lée*, les mercenaires allemands avaient espéré de plus grands profits, et leur espoir devenait plus faible à mesure que devenait plus claire l'inanité de ce succès. Les deux abbés de Wittewerum et d'Heiliger-Lee, qui avaient suivi d'Aremberg, afin d'être témoins de sa victoire, avaient été contraints de payer chèrement au vainqueur inattendu, le spectacle qu'ils avaient voulu se donner [1], et leur contribution, jointe à ce que l'on avait pu arracher aux États et aux impôts de guerre payés par les pauvres paysans, permit à Louis de conserver ses troupes quelques semaines encore. La mutinerie était toutefois à l'ordre du jour dans son camp : l'éloquence et les promesses du Comte ne parvenaient qu'à grand'peine à la calmer [2].

Pendant les premières semaines, qui avaient suivi la bataille, il avait divisé ses troupes en trois camps différents. Mais, dès l'approche du Duc, il se hâta de concentrer tous ses soldats dans le camp très fortifié, où il avait pris personnellement ses quartiers, à une demi-portée de canon des remparts de Groningue. Son armée montait alors de 10,000 à 12,000 hommes [3]. D'Albe atteignit Groningue au jour naissant et, sans perdre un instant, fit traverser la ville par ses troupes. Il se hâta d'occuper un bâtiment fortifié et entouré d'un fossé, d'où il était facile de menacer le camp ennemi. Cela fait, le Duc, suivi de quelques officiers, poussa en avant à cheval, pour aller reconnaître le terrain. Il trouva les rebelles, campés dans une situation très forte, couverts en front par la rivière, et en outre par une profonde tranchée de trois cents

[1] Bor, IV, 236.
[2] Ibid., IV. 236, 244, etc. Hooft, V. 175.
[3] Ibid., V. 174. Suivant Groen van Prinsterer, seulement 7,000 à 8,000 contre 17,000 fantassins et 3,000 chevaux. III. 265.

Digitized by Google

pas de long. Deux ponts de bois traversaient la rivière, commandés chacun par des constructions fortifiées, bien approvisionnées de torches de résine, pour au premier signal mettre le feu aux ponts. Satisfait de son examen, le Duc revint vers son armée, à laquelle il avait interdit tout mouvement sans son ordre exprès. Il envoya d'abord une petite troupe de cinquante mousquetaires sous les ordres de Robles, pour engager le feu en tirailleurs et attirer, s'ils le pouvaient, l'ennemi hors de ses retranchements [1].

Mais les troupes de Louis ne manifestaient pas la moindre velléité de combattre. Au contraire, il fut bientôt évident que leurs dispositions étaient tout opposées. Le Comte lui-même n'ayant en ce moment que peu de confiance en ses soldats, dont l'esprit mutin avaient atteint son apogée, désirait se retirer devant son formidable adversaire. De son côté, le Duc, fidèle à ses principes ordinaires, n'avait pas grand désir de précipiter l'action dans ce dangereux pays de marais. Aussi les escarmouches se prolongèrent-elles pendant plusieurs heures, avec l'aide d'une nouvelle troupe de 1,000 hommes environ, détachée encore du camp espagnol. Mais le temps était lourd, l'ennemi peu ardent, et l'action en somme languissait fort. A la fin, vers le soir, un fort détachement sorti de ses tranchées engagea cependant un combat assez chaud avec les Espagnols. Ce fut l'affaire de quelques minutes; bientôt les patriotes furent en déroute, et se replièrent en fuyant sur leur camp. La panique y entra avec eux, et en peu d'instants l'armée fut en pleine retraite. En se retirant, ils avaient cependant eu le soin de mettre le feu aux ponts, et avaient ainsi pu gagner du terrain au début de la poursuite. Retenir plus longtemps l'ardeur des Espagnols était chose impossible. Vitelli obtint permission d'avancer avec 2,000 hommes de troupes fraiches. Les 1,500 soldats qui étaient déjà engagés, chargeaient avec fureur l'ennemi en retraite. Quelques-uns

[1] Mendoza, 59. Correspondance du Duc d'Alle, 154.

Digitized by Google

s'élancèrent sur les ponts au milieu des flammes, malgré le feu qui leur brûlait les habits et la barbe [1]. D'autres sautèrent dans la rivière. Ni le feu ni l'eau ne pouvaient arrêter leur élan. Les cavaliers, mettant pied à terre, tirèrent leurs chevaux dans le courant, et s'accrochant aux queues des quadrupèdes, les poussèrent en avant avec la pointe de leurs lances. Ainsi remorqués, ils rejoignirent leurs camarades engagés dans une course furieuse, le long des digues étroites et à travers les champs humides et presque impraticables où les rebelles couraient chercher un abri. L'approche de la nuit vint seule mettre une fin à cette chasse. Le Duc rappela ses soldats non sans difficulté, et les força à refréner jusqu'au lendemain leur ardeur. Trois cents patriotes étaient restés couchés sur le champ de bataille, et trois cents autres au moins avaient péri dans la rivière et les canaux. L'armée de Louis était débandée tout entière et le Duc la regardait comme détruite de fait. Il écrivit au conseil d'État qu'il la poursuivrait le lendemain, mais qu'il doutait fort s'il trouverait quelqu'un à qui parler. En cela, le gouverneur-général à sa grande satisfaction ne tarda pas à être déçu [2].

Cinq jours après, le Duc arriva à Reyden, sur l'Ems. Grâce aux dispositions favorables des campagnards, qui cherchaient à protéger les fugitifs, en trompant par de faux avis ceux qui les poursuivaient, il ne savait pas trop où se trouvait son ennemi [3]. Il avait craint de le trouver établi au village de Reyden même. Ce fut une grande faute de la part de Louis que d'en avoir agi autrement [4]. S'il s'était arrêté dans cette position, il y aurait longtemps tenu le duc d'Albe en échec. Le pont qui y traversait la rivière lui aurait procuré en cas de nécessité un moyen de retraite en Allemagne, et

[1] Mendoza, 61.
[2] Mendoza, 59—63. Lettre d'Albe au Conseil d'État. Correspondance du Duc d'Albe. 154, 155. Comparez Bor, IV. 244; Hooft, V. 174, 175.
[3] Mendoza, 63.
[4] Ibid., 63, 64. Hooft, V. 174

Digitized by Google

contre une attaque de front, la place était aisée à défendre [1]. Il aurait pu ainsi se maintenir, en harassant son ennemi et permettre à son frère d'Orange, qui attendait à Strasbourg l'issue des événements, d'exécuter l'expédition qu'il préparait depuis longtemps au cœur des Pays-Bas. Une semblable invasion, pendant que le duc d'Albe était occupé en Frise, eût pu avoir des résultats prodigieux. Mais malheureusement elle n'était pas dans les cartes de cette campagne. La tendance au désordre des mercenaires qu'il commandait [2], avait rempli Louis de dégoût et de défiance. Audacieux et entreprenant, mais toujours trop impatient et trop ardent, il ne voyait plus aucun moyen de payer plus longtemps ses troupes de promesses. Peut-être désirait-il les mettre dans une position telle qu'elles fussent obligées de vaincre ou de mourir. Quoi qu'il en soit, c'est dans pareille situation qu'elles se trouvaient en ce moment. Au lieu de faire halte à Reyden, il avait poussé jusqu'à Jemmingen, à quatre lieues plus loin en descendant la rivière [3]. D'Albe, à peine arrivé à Reyden, constata ce fait important et ne put dissimuler sa joie. Déjà tout transporté par l'erreur qu'avait commise son adversaire, en négligeant l'importante position dont lui-même venait de s'emparer, il sentit sa satisfaction s'augmenter encore, en apprenant quelle place il avait préférée. Il vit que Louis s'était complétement fourvoyé.

Jemmingen était une petite ville sur la rive gauche de l'Ems. La rivière, très large et très profonde en cet endroit, y est plutôt un bras de mer, car le Dollart n'est pas loin. Ce golfe circulaire, résultat d'une violente inondation du XIIIe siècle, entoure, avec la rivière, une étroite péninsule. C'est à l'angle extrême de celle-ci, comme dans un cul-de-sac que Louis avait porté son armée. Son infanterie était comme d'ordinaire formée en deux carrés et comptait encore

[1] Mendoza, Hooft, ubi sup.
[2] Bor, IV. 236, 244. Hooft, V. 175.
[3] Hooft, V. 174, 175. Bor, IV. 244. Mendoza, 64.

Digitized by Google

dix mille hommes. Il était couvert en arrière par le village, à sa gauche par la rivière; sa faible cavalerie occupait l'aile droite, et deux profondes tranchées s'étendaient en front. L'étroit chemin qui formait l'unique entrée de son camp, était gardé de chaque côté par un ravelin et par cinq pièces d'artillerie [1].

Le Duc ayant en personne reconnu l'ennemi, revint convaincu que toute retraite était impossible. La rivière était trop large et trop profonde pour être passée à la nage ou à gué, et on ne voyait que fort peu de bateaux. Louis était enfermé entre l'Ems et douze mille vétérans espagnols. L'armée rebelle, quoique suffisante au point de vue du nombre, était complétement désorganisée. Elle réclamait à grands cris de l'argent et refusait de combattre. Au moment même d'engager le combat, elle se mit en état de révolte ouverte; tous juraient qu'ils allaient à l'instant se disperser, si l'or que, disaient-ils, on venait d'apporter dans le camp, ne leur était pas distribué sur-le-champ [2]. Tel était l'état des choses au matin de cette triste journée du 21 juillet. Toutes les supplications du comte Louis restaient vaines. Bientôt il fut à bout d'éloquence et de patience, dont il n'avait pas autant que de courage. Il refusa nettement l'argent qu'on réclamait, en invoquant le plus puissant de tous les motifs, le vide de sa caisse. Il leur démontra qu'ils n'avaient plus qu'un choix à faire, ou gagner la victoire ou se laisser massacrer. Fuir ou se rendre était également impossible. Ils savaient qu'ils n'avaient pas plus de quartier à attendre des lances des Espagnols que des eaux du Dollart. Leur seule chance de salut, c'était leur épée. L'instinct de conservation, qu'il invoquait ainsi, parvint à produire au moins quelque effet [3].

La première œuvre à accomplir, et qui n'avait été que trop longtemps retardée déjà, fut immédiatement commencée.

[1] Mendoza, 68, 69.
[2] Bor, IV. 244, 245. Hooft, V. 175.
[3] Hooft, V. 175, 176.

Digitized by Google

Dans ces humides régions, la mer n'est contenue que par des digues artificielles. En peu de temps, par la démolition de quelques barrages et l'ouverture de quelques écluses, on pouvait mettre sous l'eau tout le canton que les Espagnols avaient à traverser. Croyant qu'il était encore temps d'appeler l'océan à son aide, Louis, maître enfin en partie de ses soldats, ordonna à un fort détachement de procéder à l'œuvre de salut. Lui-même, saisissant une bêche, donna le signal des travaux [1], puis il revint ranger son armée en bataille. Deux ou trois écluses étaient déjà ouvertes, deux ou trois ponts démolis, quand d'Albe, précédant son armée, apparut à une couple de milles de Jemmingen [2]. Il était huit heures du matin. Les patriotes redoublèrent leurs efforts. A dix heures, les eaux arrivaient à hauteur de genou, en quelques endroits même à mi-corps des hommes. L'avant-garde des Espagnols débouchait précisément en ce moment. Immédiatement le Duc lança en avant 1,500 mousquetaires. Une compagnie de carabiniers montés auxquels s'étaient joints quelques volontaires de distinction, les précédait. Cette petite troupe assaillit avec vigueur les soldats occupés à détruire les dignes. Au premier choc les rebelles prirent la fuite et les Espagnols se hâtèrent de refermer les portes d'eau [3]. Sentant bien que le moment était décisif, le comte Louis donna l'ordre à un gros détachement de mousquetaires de reprendre la position et d'achever l'œuvre de l'inondation commencée. Il était trop tard. Le petit corps d'Espagnols offrit une résistance insurmontable. Ils avaient saisi la clef de la situation, rien ne put l'arracher à leur vigoureuse étreinte, ni les attaques, ni la fusillade, ni l'énorme supériorité en nombre des assaillants. Avant la fin de la lutte, un renfort leur arriva, et aussitôt leurs adversaires se retirèrent en fuyant vers leur camp [4].

[1] Meteren, 54. Hooft, V. 175.
[2] Mendoza, 67. Correspondance du Duc d'Albe.
[3] Mendoza, 67, 68. Correspondance du Duc d'Albe, 157, 158.
[4] Mendoza, qui faisait lui-même partie de cette troupe spartiale qui défendit la

Une tactique tout à fait semblable à celle qu'il avait suivie près de l'abbaye de Selwaert, fut alors employée par le Duc. Il était décidé dans son esprit que cette affaire serait encore une fois une poursuite et non une bataille, mais il prévoyait qu'elle aurait de plus grands résultats. Il n'y avait ici aucun moyen de fuite, de sorte que si quelque appât était habilement tendu aux victimes acculées, elles ne pouvaient manquer de sortir de leur repaire pour venir tomber sur les lances du chasseur. Tout le long du chemin qu'il avait suivi pour venir de Reyden, il avait fait soigneusement occuper par ses troupes toutes les fermes, toutes les constructions qu'il avait rencontrées. Il avait laissé au pont de Reyden un nombreux corps de garde; toutes les issues étaient ainsi hermétiquement fermées [1]. Comme à Selwaert, 1,500 mousquetaires reçurent l'ordre d'avancer vers le camp ennemi. Soutenus en secret par une forte réserve, ces quelques soldats avaient pour mission de tâter l'ennemi, d'engager des combats partiels, et de l'attirer, si faire se pouvait, en dehors de ses retranchements [2]. Le plan réussit. Les escarmouches s'échauffèrent peu à peu entre eux et les troupes du comte Louis. En ne se voyant attaquée que par d'aussi faibles forces, la troupe indisciplinée des rebelles prit courage. L'action devint de plus en plus vive. Lodrono et Romero qui commandaient les mousquetaires, prirent l'alarme et envoyèrent demander des renforts au Duc. Il leur fit dire en réponse, que s'ils n'étaient pas assez nombreux pour nuire à l'ennemi, ils pouvaient au moins se maintenir pour le moment contre lui. Les soldats espagnols lui avaient donné le droit d'attendre cela d'eux [3]. En tout cas, il n'enverrait pas de renforts. Poussés de plus près, ils réitérèrent leur demande, pour ne recevoir que la même réponse. A une troi-

digue, évalue à 4,000 tous mousquetaires, le nombre des rebelles ainsi repoussés par moins de 200 Espagnols. — 67, 68.

[1] Mendoza, 66, 67.

[2] Ibid., 69.

[3] Ibid.

Digitized by Google

sième reprise, ils firent supplier le Duc de les secourir; il resta inexorable [1].

Cependant, l'effet de cet appât habilement offert se préparait. Vers midi, les rebelles ne pouvant voir à quel nombre se montait déjà l'armée espagnole, commencèrent à croire l'affaire moins sérieuse. Le comte Louis envoya quelques bateaux faire une reconnaissance le long de la rivière. Ils revinrent sans avoir pu découvrir aucun détachement de quelque importance. L'inondation avait donc plus efficacement arrêté l'armée espagnole qu'on ne l'avait cru d'abord [2]. Louis, trop hardi comme toujours, enflamma ses hommes d'un moment d'enthousiasme. Résolue à se frayer un passage par un coup de vigueur, toute l'armée sortit enfin des retranchements, enseignes déployées et tambours en tête; mais déjà les renforts, qui cachés appuyaient l'ennemi, étaient sur le terrain. Les patriotes furent reçus plus chaudement qu'ils ne s'y étaient attendus. Leur courage s'évanouit. A peine avaient-ils fait trois cents pas, qu'ils commencèrent à hésiter, puis se replièrent bientôt en désordre vers leur camp [3], sans avoir échangé avec l'ennemi un seul coup de feu. Le comte Louis, ivre de rage et de désespoir, courait de rang en rang, s'efforçant mais en vain de rallier ses soldats effrayés. Il n'y put réussir. La batterie qui défendait la route était abandonnée. Il s'élança lui-même aux canons, et y mit successivement le feu de sa propre main [4]. Ce fut leur première et leur dernière volée. Son bras seul, quelle que fût sa force, ne pouvait arrêter le flot des assaillants, et pêle-mêle avec ses lâches troupes, il fut bientôt repoussé dans son camp. Don Lope de Figueroa, qui commandait la tête des troupes espagnoles, sauta dans la batterie et s'en empara en même temps que des deux ravelins [5]. Les rebelles se virent bientôt sous le

[1] Ibid.
[2] Ibid., 70. Hooft, V. 175, 176.
[3] Mendoza, 70. Hooft, V. 176.
[4] Bor, IV. 245. Hooft, V. 176.
[5] Mendoza, 70.

feu de leur propre artillerie, et en un instant la route fut déserte. Alors les Espagnols en masses compactes franchirent les retranchements de l'ennemi. Aucune résistance ne fut offerte, aucun quartier ne fut donné. On ne tenta rien qu'une fuite impossible. Ce ne fut pas une bataille, mais un massacre. La plupart des Gueux en fuyant jetaient leurs armes; tous en avaient oublié l'usage. Leurs adversaires les égorgaient par troupeaux, tandis que ceux qui échappaient aux glaives étaient précipités dans la rivière. *Sept* Espagnols furent tués, *sept mille* rebelles périrent[1]! La marée descendante emporta en telle quantité les chapeaux des malheureux qui se noyaient, que les gens d'Embden connurent le résultat de la bataille, quelques instants après qu'elle eût eu lieu[2]. Les escarmouches avaient duré depuis dix heures jusqu'à une heure[3], mais la boucherie fut plus longue à finir. Il faut du temps pour égorger des hommes, même quand ils ne se défendent pas. Un grand nombre s'étaient réfugiés pour la nuit sur une île au milieu de la rivière. Le lendemain à marée basse les Espagnols passèrent à gué, et les tuèrent jusqu'au dernier[4]. D'autres avaient trouvé à se cacher dans des huttes, des tourbières, des buissons; le jour suivant tout entier fut employé à les débusquer et à les achever. Il y avait tant à faire, que tout le monde trouva à s'employer à l'œuvre. « Pas un « soldat, » dit naïvement un historien espagnol, qui avait pris part à la bataille, « pas un soldat, pas même un valet, « qui ne trouvât, s'il voulait prendre part à la victoire, quel- « qu'un à blesser, à tuer, à brûler ou à noyer[5]. » Blesser, tuer, brûler et noyer, cela dura deux jours et très peu y

[1] Lettre d'Albe au Conseil d'État. Correspondance du Duc d'Albe, 158. La même lettre est publiée dans Bor, IV. 245, 246. Tous les écrivains s'accordent à reconnaître 7,000 morts du côté des patriotes; la plus haute évaluation des pertes des Espagnols, la porte à 80; c'est celle du patriotique Van Meteren, 55. Comparez Bor, IV. 245-246; Herrera, XV. 696; Hooft, V. 177, et Mendoza, 72.

[2] Mendoza, 71.

[3] Correspondance du Duc d'Albe, 157.

[4] Mendoza, 71.

[5] Ibid., 72.

échappèrent. La chasse sur terre s'étendit à trois ou quatre lieues à la ronde [1], de sorte que les chemins et les prairies étaient couverts de cadavres, de cuirasses et d'armes de toute espèce. Le comte Louis lui-même dut se débarrasser de ses vêtements, et se jeter à l'eau pour échapper au vainqueur, quand il vit tout perdu. Arrivé à la nage sur l'autre bord de l'Ems [2], il y trouva quelques débris de troupes, avec lesquels il prit refuge en Allemagne.

L'armée espagnole, après deux jours, se replia sur Groningue. La page qui contient l'histoire de cette victorieuse campagne, est souillée d'infâmies et de sang. Toutes les horreurs qui peuvent accompagner le passage d'une armée ennemie à travers un pays sans défense, s'y trouvent réunies : filles et femmes violées en masse, enfants et vieillards massacrés de sang-froid. Quand d'Albe revint avec l'arrière-garde de son armée, le ciel était de tous côtés rouge de feu; la terre semblait n'être plus qu'un monceau de cendres [3]. Huttes, fermes, villages, tout ce qui bordait la route avait été brûlé jusqu'aux fondements. Si loin avaient été poussés les outrages de tout genre, que le commandant en chef crut nécessaire au soin de son honneur de faire pendre quelques-uns de ses soldats qui s'étaient par trop distingués à l'ouvrage [4]. Ainsi se termina la campagne du comte Louis en Frise. Ainsi releva le duc d'Albe, d'une manière éclatante et terrible, la réputation de la discipline espagnole et de sa valeur de général.

Dès son arrivée à Groningue, il convoqua les États et leur fit de sévères remontrances sur leur conduite suspecte à l'égard des rebelles [5]. Afin de tenir mieux en bride la ville et la province, le gouverneur-général ordonna la construction d'une

[1] Mendoza, 71.

[2] Correspondance du Duc d'Albe, 158; ou « dans un bateau, » Bor, IV. 245. Meteren, 55; ou « partie à la nage et partie dans un bateau, » Mendoza, 72. Comparez Hooft, V. 176; De Thou, V. 458-462, etc., etc.

[3] Bor, IV. 245. Mendoza, 73.

[4] Ibid.

[5] Bor, IV. 246 Hooft, V. 176, 177.

forte citadelle [1], qui fut aussitôt commencée, mais qu'on n'acheva jamais. S'étant ainsi assuré de la clef de cette contrée importante, mais dont les sentiments étaient douteux, il revint à Utrecht par Amsterdam. Son fils Frédéric l'y attendait avec des renforts [2]. Le Duc passa son armée en revue, et constata la présence de 30,000 hommes d'infanterie et de 7,000 de cavalerie [3]. La province étant maintenant complétement remise sous le joug, pareille force lui était inutile, mais il profita de sa présence pour faire mettre à mort une pauvre vieille d'Utrecht. La dame Van Diemen avait osé, il y avait dix-huit mois, donner à loger pour une nuit au prédicant Arendsoon [4]. En réalité, son gendre qui habitait avec elle était l'auteur de ce crime; c'était lui qui, sans en avertir sa belle-mère, avait accordé à un hérétique cette périlleuse hospitalité; mais la vieille dame, catholique fervente du reste, était riche. Son exécution frapperait d'une terreur salutaire, l'esprit de ses voisins. La confiscation de ses biens ferait tomber une belle somme dans les coffres du pouvoir. On verrait bien enfin que la main qui savait détruire d'un seul coup une armée de vingt mille rebelles, était aussi capable de rechercher les fautes légères, et d'en punir avec éclat les obscurs auteurs. La vieille dame, qui avait plus de quatre-vingt quatre ans, fut portée sur un siége placé sur l'échafaud. Elle reçut la mort avec héroïsme et en jetant le mépris sur ses meurtriers. « Je comprends bien, » dit-elle, « pour-« quoi ma mort est nécessaire. Le veau est gras, il faut le « tuer. » Puis s'adressant au bourreau, elle lui dit qu'elle espérait que son glaive était bien affilé « car il trouverait pro-« bablement son vieux cou, fort coriace. » Et ayant ainsi parodié l'émouvante exclamation d'Anne de Boleyn devant le billot, la courageuse femme se soumit à son sort [5].

[1] Bor, IV. 246; V. 260.
[2] De Thou, V. 462. Vie du Duc d'Albe, II. 323.
[3] De Thou, V. 462; mais comparez Mendoza, 76, 77.
[4] Brandt, I. 480. Hooft.
[5] Brandt, Hist. der Reformatie, D, I. 480. Reael's Mem., 56. Hooft, V. 177.

Digitized by Google

La tragique histoire de don Carlos ne rentre pas à strictement parler dans notre cadre, qui ne comprend que la naissance de la république néerlandaise, et non le déclin de la monarchie espagnole, ou l'histoire de Philippe II.

Mais un fil, fil bien mince, il est vrai, rattache ce jeune et malheureux prince à l'histoire de notre république. On prétend, et sans doute à bon droit, qu'il désirait obtenir le gouvernement des Flandres. On le supposait aussi à cette époque en correspondance secrète avec les chefs de la révolte des Provinces. Toutefois il ne jouissait pas, semble-t-il, d'un grand crédit auprès d'eux. Guillaume d'Orange ne le mentionna jamais qu'une fois, pour dire de lui dans une lettre : « Le « Prince d'Espagne a mangé ces jours derniers, seize livres « de fruit, y compris quatre livres de raisin, en une seule « séance, et est en conséquence tombé malade [1]. » C'était tout naturel; en dehors de cela, on ne voit nulle part que ce jeune prince, si grand consommateur des fruits de la terre, ait jamais donné aux habitants des Pays-Bas la moindre preuve de son aptitude à les gouverner. Une chose certaine, c'est qu'il était chez lui aussi incommode que possible, à lui-même et aux autres, et qu'il détestait son père de tout son cœur. L'envoi du duc d'Albe dans les Pays-Bas l'avait mis en grande fureur, parce qu'il avait espéré ou que son père s'y rendrait en personne, ou qu'il l'y enverrait lui-même, ce qui dans le cas le débarrasserait, lui, pour quelque temps de la présence paternelle, si ce n'est de son autorité. Il semble certain que Carlos nourrissait contre Philippe une haine capable de le pousser à de criminels attentats, mais il n'y a pas d'indice que jamais rien de semblable se soit produit. Quant aux fabuleuses amours du Prince et de la Reine, ce n'a jamais été qu'un rêve des poètes, qui ont cru trouver la source d'un amoureux chagrin pour l'Infant, dans le changement que Philippe avait apporté à son contrat avec Henri II en se substi-

[1] Groen v. Prinst., Archives, I. 434; mais voyez Correspondance de Guillaume le Tacit. III. 12.

Digitized by Google

tuant à son fils comme époux de la fille du monarque français. Comme Carlos n'avait que douze ou treize ans, quand on lui enleva ainsi une fiancée qu'il n'avait jamais vue, les regrets passionnés qu'on lui prête, n'ont qu'une faible base. Les poètes auraient pu tout aussi bien faire choix de Charles-Quint; nous représenter le père de Philippe rongé par la douleur d'avoir perdu « Marie la Sanglante » qu'il céda si gracieusement à son fils. Philippe avait débarrassé son père du devoir d'épouser une femme vieille et maussade; il enlevait plus tard à son fils une princesse jeune et belle; tout cela était si naturel en matière de mariages politiques, qu'il est absurde de supposer que cela pût faire naître la moindre émotion? Il n'y a ni preuve, ni raison qui permette de croire que jamais affection ait existé entre l'infant don Carlos et sa belle-mère.

Quant au procès et à la mort du Prince, tout mystère n'a pas disparu et le champ est encore large ouvert aux conjectures. C'est une tâche ingrate que d'aller à tâtons cherchant la vérité, parmi d'obscurs indices, alors que cette vérité existe palpable, mais cachée, dans un réduit où les mains profanes ne peuvent l'atteindre. Ce réduit, c'est le palais des papes. Philippe a écrit deux lettres à Pie V, sur le sujet qui nous occupe. L'une d'elles nous est connue, c'est celle du 21 janvier 1568. Il y informait le pontife qu'il avait dû emprisonner son fils, et promettait de conduire toute l'affaire, avec toute la prudence qu'on pouvait espérer d'un père et d'un roi juste [1]. La seconde lettre dans laquelle il exposait, du moins à ce qu'on suppose, tous les détails du tragique événement, jusqu'à la mort et l'enterrement du Prince, n'a jusqu'aujourd'hui pas été publiée. Il y a lieu d'espérer que cette missive secrète, après trois siècles d'ombre, verra enfin bientôt le jour [2].

Comme Philippe disait d'ordinaire la vérité au Pape, il est

[1] De Thou. V. 436. Liv. XLIII.

[2] M. Gachard m'a assuré que la Commission Royale d'Histoire espère une copie de cette lettre importante.

Digitized by Google

probable que le secret, quand il sera levé, nous donnera la solution réelle du mystérieux problème. Jusqu'alors, tout sondage peut paraître inutile. Mais il peut être bon d'exposer l'état actuel de la question. Quant à l'accusation qui pèse sur le Roi, les autorités sur lesquelles elle repose, ne sont pas, il est vrai, décisives, mais elles sont certainement respectables. Le prince d'Orange, dans sa célèbre Apologie, appelle Philippe le meurtrier de sa femme et de son fils, et dit que la preuve de ce fait se trouve en France [1]. Il parle de la mort violente de Carlos, comme si c'était une chose à l'abri de tout doute. — « Quant à Don Charles, » dit-il « n'estoit-il pas notre « seigneur futur et maistre présumptif? et si le père pouvoit « alleguer contre son fils cause idoine de mort, estoit-ce « point à nous qui avions tant d'interest, plus tost à le juger, « qu'à trois ou quatre moines ou inquisiteurs d'Espaigne [2]. »

Le père Matthieu, dans son histoire, rapporte que Philippe assembla ses conseillers de conscience; qu'ils furent pour les voies de douceur; que là-dessus Philippe soumit l'affaire à l'inquisition, dont le tribunal déclara Carlos hérétique à cause de ses rapports avec des protestants, et le condamna à mort pour avoir attenté à la vie de son père; que cette sentence fut exécutée par quatre esclaves, dont deux tenaient les bras et

[1] « A cruellement meurdri sa femme, fille et seur des Rois de France! comme j'entends qu'on en a en France les informations —— sa femme legitime, mère de deux filles vraies héritieres d'Espaigne. » — Apologie, 34, sqq. La partie de cette accusation relative à la Reine est entièrement démentie par les lettres de l'ambassadeur de France, Fourquevaulx. Voyez Von Raumer, Gesch. Europas, III. 129-132, and Hist. Briefe, I. 113-157.

[2] « Mais il a eu dispense. De qui? du pape de Rome qui est un Dieu en terre. Certes c'est ce que je croi : car le Dieu du ciel ne l'auroit jamais accordé —— voilà pourquoi à esté adjousté à ces horribles faultes précédentes un cruel parricide, le père meurdrissant inhumainement son enfant et son héritier, affin que par ce moien le pape eut ouverture de dispense d'un si execrable inceste. Si doncq nous disons que nous rejettons le gouvernement d'un tel roi incestueux, parricide et meurdrier de sa femme, qui nous pourroit accuser justement? —— Quant à Don Charles, n'estoit il pas notre seigneur futur et maistre presumptif? Et si le père pouvoit alleguer contre son fils cause idoine de mort estoit ce point à nous qui avions tant d'interest, plustot à le juger, qu'à trois ou quatre moines ou inquisiteurs d'Espaigne? » — Apologie, 35, 36.

Digitized by Google

un les pieds de la victime, tandis que le quatrième l'étranglait [1].

De Thou raconte toute l'affaire en détail, d'après les communications que lui avait faites verbalement Louis de Foix [2] :

Philippe, dit-il, s'imaginait que son fils voulait s'enfuir d'Espagne et se rendre dans les Pays-Bas. Il se croyait de plus menacé d'être assassiné par le Prince, surtout à cause de ce que celui-ci portait constamment deux pistolets chargés dans les poches de son haut de chausses. Comme Carlos voulait être toujours seul la nuit, sans aucun domestique dans sa chambre à coucher, de Foix avait disposé pour lui un système de poulies, pour qu'il pût ouvrir et fermer sa porte sans sortir de son lit. Il ne dormait qu'avec deux pistolets et deux épées nues sous son oreiller, et avait en outre, dans une armoire, à portée de sa main, deux carabines chargées. Ces singulières précautions tendraient plus à démontrer chez l'Infant l'existence d'une crainte profonde d'être assassiné, qu'à justifier les soupçons de Philippe sur le parricide que Carlos eût médité. La veille de Noël (1567), Carlos avoua cependant

[1] Hist. de France et des choses mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix (Paris, 1606), 1598-1604. — Comparez l'admirable article de l'historien Ranke: « Zur Geschichte des Don Carlos. » (Aus dem 46ten Bande der Wiener Jahrbücher der Litteratur besonders abgedruckt.) Wien. 1819. Carl Gerold.

[2] Il est étonnant de voir Ranke à la brochure duquel on doit tant d'indications mépriser le témoignage de ce personnage. Il l'appelle « un certain Foix, qui avait connu le Prince et avait arrangé la serrure de sa porte ; » et il ajoute que « la déclaration d'un homme appartenant aux classes inférieures de la société, ne peut rien décider. » (« Das Zeugnisz eines Menschen der nur einem untergeordneten Kreise der Gesellschaft angehœrte reicht wie sich versteht nicht aus. ») On est tenté de croire en présence de ce mépris que de Foix n'était qu'un ouvrier serrurier. N'eût-il été qu'un artisan, à cette époque de dissimulation, son témoignage nous inspirerait plus de confiance que celui d'un premier ministre, d'un cardinal ou bien d'un roi ; pourvu qu'il parlât de faits à sa portée. Mais Louis de Foix n'était pas un artisan, c'était un ingénieur fort célèbre, né à Paris, l'architecte du palais et du couvent de l'Escurial et l'inventeur de la machine qui amenait les eaux du Tage jusqu'aux points les plus élevés de la ville de Tolède. A son retour en France, il se distingua par la construction d'un nouveau port à Bayonne et par d'autres travaux d'utilité publique. Il ne convient certes pas de déprécier le témoignage d'un pareil homme, en se fondant sur l'infériorité de sa position sociale.

Digitized by Google

à son confesseur qu'il avait résolu de tuer quelqu'un. Le prêtre en conséquence refusa de lui donner l'absolution. Le Prince demanda qu'au moins on le laissât communier avec une hostie non consacrée, pour que le peuple crût qu'il recevait le sacrement. Le confesseur refusa, et se rendant sans tarder chez le Roi, lui rapporta toute l'affaire. Philippe s'écria que l'homme que le Prince voulait tuer, c'était lui-même, mais qu'il allait immédiatement prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'accomplissement d'un tel dessein. Le saint office de l'inquisition fut aussitôt consulté, et l'arrestation de l'Infant ordonnée. On obligea de Foix à changer le jeu des poulies de la chambre du Prince, de telle sorte que l'on pût en ouvrir la porte sans le bruit ordinaire, auquel il ne manquait jamais de s'éveiller. A minuit, le comte de Lerme s'introduisit doucement dans l'appartement, et parvint à enlever de dessous l'oreiller et de l'armoire du Prince, sans éveiller celui-ci, les armes qui s'y trouvaient. Philippe, Ruy Gomez, le duc de Feria et deux autres seigneurs entrèrent alors dans la chambre.

Le sommeil de Carlos était si profond, que le comte de Lerme fut obligé de le secouer avec violence. Éveillé en sursaut au milieu de la nuit, apercevant son père en si grande compagnie devant son lit, le Prince s'écria qu'il était un homme mort, et supplia les assistants d'en finir au plus vite. Sur ce, Philippe l'assura qu'il n'était pas venu pour le tuer, mais seulement pour le châtier en père et le rappeler à ses devoirs. Il lui tint alors un sermon sévère, le fit sortir du lit, lui enleva ses domestiques et le mit sous bonne garde. On le contraignit à se vêtir de deuil et à coucher sur un lit de camp. Le Prince était au désespoir. Il ne tarda pas à tenter plusieurs fois de mettre fin à ses jours. Il se jeta dans le feu, mais ses gardes l'en retirèrent au moment où ses habits étaient déjà tout en flammes. Il passa plusieurs jours sans prendre aucune nourriture, puis se mit à manger une telle quantité de pâtés de hachis qu'il en pensa mourir d'indigestion. On prétend aussi

Digitized by Google

qu'il avait voulu s'étrangler en avalant un diamant, ce que ses gardiens avaient empêché; qu'il avait rempli son lit de glace; qu'il s'était exposé à des courants d'air froid; qu'il était resté onze jours de suite sans rien prendre (ce dernier moyen devait suffire à lui tout seul). Philippe, voyant le désespoir incurable de son fils, avait de nouveau consulté l'inquisition et l'on avait été d'avis qu'il valait mieux le condamner régulièrement à mort, que de le laisser mourir de sa propre main. En conséquence, et pour sauver les apparences, on avait procédé secrètement à son exécution. On s'arrangea de façon à faire prendre au Prince dans une tasse de bouillon un poison dont il mourut en quelques jours. Il entrait dans sa vingt-troisième année. Sa mort fut tenue secrète pendant plusieurs mois, et on ne la fit connaitre qu'après la victoire du duc d'Albe à Jemmingen [1].

Tel est le récit que nous a laissé De Thou, instruit par les récits de Foix et d'autres qu'il ne nous a point fait connaitre. Certainement on ne saurait accorder une foi aveugle à un pareil récit. L'histoire irait bien au temps dont il nous parle, mais non pas en Espagne, et pour ce qui est de l'ingénieur, son témoignage n'a pas grande valeur, quant au procès et à l'exécution (si tant est qu'il y ait eu exécution); il n'est péremptoire que pour les faits dont il a une connaissance directe. Pour le surplus, il ne peut servir qu'à établir l'existence de la rumeur publique, suivant laquelle Carlos était mort de male-mort et par suite des conseils de l'Inquisition.

D'autre part, aucune des lettres écrites à cette époque de Madrid par les personnes les plus à même de connaitre la vérité, ne vient confirmer, même par un vague indice, la version de la mort violente de l'Infant [2]. Le secrétaire Érasso, le

[1] De Thou, V. Liv. XLIII. 453-457.

[2] « In allen diesen Schreiben, » dit Ranke, « so verschiedener Menschen habe ich niemals auch nur eine leise Andeutung von einem Schriftlichen oder mündlichen Spruche, nirgends auch nur eine geringe Spur von einer gewaltsamen Herbeiführung dieses Todes gefunden. Sie wissen vielmehr samtlich nur von

nonce du pape Castagna, l'envoyé vénitien Cavalli, expriment tous la conviction que la mort du Prince a été la suite de ses extravagances et de son irritation; qu'elle a été occasionnée par ces alternatives d'abstinence complète et de repas voraces; par ces chutes dans le feu, cette glace dans son lit et tous ses autres actes de désespoir. Ils rapportent presque tous l'incident du prêtre qui refusa d'admettre Carlos à communier, par suite de l'aveu fait par lui d'une haine mortelle contre quelqu'un que tout le monde supposa être le Roi. D'ailleurs, dans l'opinion de tous, Carlos méditait le meurtre de son père. Le nonce demanda à Spinosa, alors président du conseil de Castille, si cette opinion était bien fondée. « S'il n'y avait que cela à craindre, » lui répondit le prêtre, « le Roi trouverait d'autres moyens de parer à sa sûreté, mais il s'agissait de bien pis encore, si toutefois il était possible de trouver pis [1]. » Le Roi ne laissa pas que de convoquer *tout le corps diplomatique* et de lui assurer que *cette histoire n'avait rien de vrai* [2]. Suivant Castagna, le Prince, après son arrestation, essaya divers moyens de se tuer, et en dernier lieu s'abstint plusieurs jours de toute nourriture, si bien qu'il en mourut « discourant « à ses derniers moments, gravement et comme un homme « de sens [3]. »

L'historien Cabrera, panégyriste officiel de Philippe II, parle de la mort de Carlos, comme étant avenue naturellement, mais en laissant planer une sombre teinte de mystère sur les symptômes de sa maladie. Il rapporte que le Prince fut jugé et condamné par une junte ou commission, composée de Spinosa, Ruy-Gomez et le licencié Virviesca, mais qu'une maladie, il ne dit pas laquelle, l'emporta [4].

einem sehr erklærlichen Verlaufe der Krankheit, auf welche ein naturliches Verscheiden folgte. » — Zur Geschichte, etc.

[1] Ranke. Zur Geschichte, etc.

[2] Ibid.

[3] « Pero che prima sempre pareva che nel suo parlar dicesse cose vane e di poco fondamento et allora principio a discorrere gravemente e di huomo prudente.» — Zur Geschichte, etc., 26.

[4] Cabrera. Felipe el prudente, lib. VIII.

Digitized by Google

Llorente n'a rien trouvé dans les archives de l'Inquisition, qui prouve que le Saint-Office ait jamais condamné ou poursuivi le Prince. D'après lui, il fut condamné par une commission, mais mourut d'une maladie subite. Il faut convenir que cette maladie vint bien à point, et qu'elle est du genre de celles qui viennent souvent attaquer ceux dont les tyrans ont quelque besoin d'être débarrassés, tout en ménageant les apparences. Il serait sans doute téméraire d'accepter sans scrupules le récit de De Thou, que Hooft [1] et d'autres écrivains plus modernes ont cependant admis. Ce serait d'autre part exagérer le scepticisme historique que d'absoudre Philippe du meurtre de son fils, simplement par absence de preuves. Les gens de la cour ne crurent pas au crime. Ils n'en virent pas de traces; cela va sans dire : Philippe eût eu bien soin de n'en point laisser voir, s'il avait résolu de faire passer cette mort pour une mort naturelle. Un argument *à priori*, qui fait abstraction du caractère de celui qu'on soupçonne et des circonstances spéciales de temps et de lieu, ne saurait suffire. Philippe s'entendait à merveille aux assassinats secrets et nocturnes. Nous aurons sans tarder l'occasion de rapporter par quelle méthode ingénieuse et profonde le meurtre de Montigny s'exécuta, loin des yeux indiscrets, et demeura trois cents ans ignoré du monde, jusqu'à ce qu'enfin les lettres du royal assassin, sorties de la poudre, vinssent révéler l'effroyable mystère. Philippe était capable de tous les crimes. De plus, dans une lettre à sa tante, la reine Catherine de Portugal [2], il se déclare prêt, comme Abraham, à toutes les extrémités pour obéir au Seigneur. « J'ai résolu, » dit-il, « de faire « en cette matière *le sacrifice* à Dieu *de ma propre chair et* « *de mon propre sang*, et de mettre son service et le bien « général au-dessus de toute autre considération humaine [3]. »

[1] Nederl. Hist. V. 179-180.

[2] Et non pas l'impératrice, épouse de Maximilien II, comme le dit Cabrera en publiant la lettre du 21 janvier 1568 (liv. VII. c. XXII. 475). Ranke a rectifié cette erreur. — Zur Geschichte des Don Carlos, etc.

[3] « Mas en fin yoe querido hazer en esta parte sacrificio a Dios de mi propria

Quand sa lettre à Pie V verra le jour, on saura bien si le sacrifice fait à Dieu par le Roi s'arrêta à l'arrestation et à la condamnation de son fils ou bien fut achevé par l'immolation effective de la victime.

Quant au Prince en lui-même, il est hors de doute que s'il eût vécu, les domaines de la couronne d'Espagne eussent compté un tyran de plus. Carlos, dès sa tendre jeunesse, se fit remarquer par la férocité de son caractère. Il plut beaucoup à l'empereur Charles, quand, après son abdication, celui-ci le vit pour la première fois. L'enfant avait alors quatorze ans et l'Empereur se flattait de l'espoir qu'il serait l'héritier de son génie militaire, comme il l'était de son nom. Carlos prit grand plaisir à entendre le récit des diverses batailles de son grand père; mais quand vint le tour de la fuite d'Inspruck, il répéta à plusieurs reprises, et avec beaucoup de force, qu'il n'aurait pas fui, lui; et il persista dans son idée, malgré tous les arguments et à la grande satisfaction de l'Empereur [1]. Le jeune Prince fut, toute sa vie, fou des soldats et des récits de guerre. Il aimait aussi à annoter les noms de tous les officiers qui, suivant l'usage, venaient se mettre à la disposition de l'héritier présomptif, et à leur faire prendre sous serment l'engagement de lui rester fidèles [2]. C'est tout ce que l'on a conservé d'indices de ses dispositions guerrières. « Il était rusé, ambitieux, cruel et violent, » dit l'envoyé Suriano, « ennemi des bouffons, grand ami des soldats [3]. » Sa cruauté naturelle s'était fait jour dès son enfance. Au retour de la chasse, il avait l'habitude de couper lui-même la gorge à des lièvres et à d'autres animaux, pour s'amuser du spectacle de leur agonie [4].

carne i sangre, i preferir su servicio i el beneficio i bien universa à las otras consideraciones umanas, » etc. etc. — Lettre de Philippe, apud Cabrera, VII. XXII. 475. V. lib. VIII. 495, 501.

[1] « —— Et egli in colera reitero con mariviglia e riso di S. Mta e de circonstanti che egli mai non sarebbe fuggito. » — Badovaro MS.

[2] Badovaro MS.

[3] E animoso, accorto, crudele, ambitioso, inimicissimo di buffoni, amicissimo di soldati. » — Suriano MS.

[4] Strada, VIII. 313.

Il se divertissait souvent aussi à les rôtir tout vifs [1]. Il reçut un jour en présent, de quelqu'un qui paraissait connaître le moyen de plaire à cet aimable enfant, un fort gros serpent. Au bout de quelque temps, le reptile favori s'étant permis de mordre une personne en présence de son maître, Don Carlos lui appliqua immédiatement la loi du talion, en lui coupant la tête d'un coup de dent [2].

Il était entré dans une grande colère en apprenant que le Prince que l'on espérait voir naître du mariage de son père avec la reine d'Angleterre, régnerait un jour sur les Pays-Bas, et avait juré qu'il le provoquerait à un duel à mort, pour empêcher semblable usurpation de ses propres droits. Son père et son aïeul s'étaient grandement divertis de cette preuve de résolution [3]; heureusement le monde ne devait pas être appelé à assister à l'exécution de ces desseins fraternels contre un enfant encore à naître et qui ne naquit jamais. Les instincts de la bête sauvage semblent avoir été le fond du caractère du malheureux Carlos. Son précepteur, homme de savoir et de mérite, « l'honorable Jean [4] » s'efforçait de calmer l'ardeur excessive du tempérament de son élève par la lecture journalière de Cicéron, traité *de Officiis* [5]. Mais ni l'éloquence de Tullius, ni les leçons de l'honorable Jean ne faisaient le moindre effet sur cette nature grossière. Il croissait en âge, sans croître en sagesse ou en bonté. De bonne heure, le goût des grossières débauches s'empara de lui. Tout l'argent, dont il pouvait disposer, passait aux femmes de mauvaise vie, et quand sa bourse était vide, il leur donnait des chaînes, des

[1] « Dimostra di haver an animo fiero, et tra li effetti che si raccontavano uno é che alle volte che da la caccia li viniva portato lepre o simili animali, si dilella di di veder li arrostili vivi. » — Badovaro MS.

[2] « Et essendo li donato una biscia scodarella molto grande, et essa havendo li dato un morso à un dito egli subitamente co denti gli spicco la testa. » — Ibid.

[3] « Con somma allegrezza inteso. » — Ibid.

[4] « Il precettore suo é nominato l'honorato Giovanni, che e di quelli belli costumi che si possano desiderar in alcun altro spagnuolo. » — Badovaro MS.

[5] Ibid.

médailles, et jusqu'aux habits qu'il portait [1]. Il prenait plaisir à outrager les femmes honnêtes qu'il rencontrait dans les rues, et à les insulter par les propos et les gestes les plus obscènes [2]. Cruel, rusé, colère et licencieux, il semblait réunir les plus mauvais penchants de la folie. Qu'il fût fou, c'est ce que l'on peut dire de mieux pour l'excuser. Un jour à l'Université d'Alcala, en essayant d'outrager une femme, il était tombé du haut d'un escalier de pierre, et une forte blessure à la tête l'avait retenu longtemps au lit; probablement le cerveau en avait-il souffert [3].

Les traits de férocité qu'on signale dans sa courte vie sont si nombreux que, dans l'intérêt de l'humanité, on doit presque s'applaudir de ce que cette vie ne se soit pas prolongée. Quelques gouttes d'eau lui étant tombées sur la tête, un jour qu'il passait sous une fenêtre, il donna l'ordre à ses gardes de mettre le feu à la maison et d'en passer tous les habitants au fil de l'épée. Les soldats allaient procéder à l'exécution de l'ordre, quand ils apprirent et rapportèrent à leur maître que le viatique venait d'être apporté dans cette demeure. Cet appel aux croyances du Prince réussit à empêcher l'accomplissement du crime dont son indicible méchanceté lui avait suggéré l'idée [4]. Un autre jour, un des gentilshommes qui dormaient à côté de sa chambre, tarda quelques instants à répondre à l'appel de sa sonnette. Quand il entra, le Prince lui sauta à la gorge, l'étreignit dans ses bras et se préparait à le jeter par la fenêtre, quand heureusement les cris de l'infortuné chambellan firent accourir à son secours [5].

Le cardinal Spinosa avait un jour retenu par hasard à son palais un acteur qui devait, par ordre exprès de Don Carlos,

[1] Badovaro MS.
[2] Brantôme (usâ), II. 117.
[3] Hooft, V. 179. Comparez Strada, I. 213. Voyez « Relacion de lo sucedido en la enfermedad del principe, nuestro Senor, por el Doctor Olivares, medico de su camara. » — Papiers d'État de Granvelle, VI. 587, sqq.
[4] Cabrera, lib. VIII. c. XXII. p. 470.
[5] Ibid., ibid.

Digitized by Google

jouer un de ses rôles favoris. Furieux de ce retard, le Prince saisit le prélat à la gorge, la première fois que celui-ci apparut au palais et, tirant son poignard, il jura par l'âme de son père qu'il allait l'étendre raide mort. Le grand inquisiteur tomba à genoux, cria merci, mais sans l'entrée soudaine du Roi, il eût probablement perdu la vie [1].

Dans ces explosions effrénées de colère, le plaisant venait parfois se mêler à l'atroce. Don Pedro Manuel, son chambellan, avait un jour commandé une paire de bottes pour le Prince, sur l'ordre exprès de celui-ci. Quand on les apporta, elles se trouvèrent par malheur trop étroites. Après de vains efforts pour y entrer, l'enfant tomba dans un accès de folle rage. Il jura que c'était la faute de don Pedro qui portait toujours des bottes étroites, mais en même temps il soupçonna son père d'être au fond de toute l'affaire. Il donna au jeune gentilhomme un soufflet pour le punir de ce qu'il conspirait ainsi avec le Roi contre son bien-être, puis intima l'ordre de hacher les bottes, et d'en faire un ragoût bien assaisonné. Sur ces entrefaites, il avait fait venir le maladroit bottier, qu'il voulait forcer à avaler son œuvre ; le pauvre artisan qui s'était cru perdu, se hâta de procéder à ce singulier repas [2].

La puissance d'Albe lui-même ne le mettait pas à l'abri des violences de l'Infant. Comme tous ceux en qui Philippe avait placé sa confiance, il était odieux à l'héritier du trône. Don Carlos le détestait de toutes les forces de son âme étroite. Il le haïssait comme un homme vertueux seul eût dû être haï par un tel misérable. L'héritier présomptif avait trouvé bon de prendre les Pays-Bas sous sa protection. Il avait même formé le projet de se rendre en secret dans les Provinces, et ne put par suite déguiser sa fureur d'y voir envoyer le Duc. Il est douteux que le pays eût rien gagné, si ces désirs eussent été satisfaits. Les caprices féroces de ce cerveau sans frein eussent peut-être entraîné plus de désastres que la tyrannie froide et

[1] Cabrera, ubi sup.
[2] Ibid., VII. 470. Brantôme. Art. Philippe II, II. 115.

raisonnée du Duc. Quand, avant son départ, le nouveau Gouverneur-Général alla prendre congé de l'Infant, il fut reçu comme s'il était tombé dans l'antre d'une bête sauvage. Don Carlos sauta sur lui avec un rugissement, le poignard à la main. Il le couvrit d'injures, pour lui avoir ravi par ses intrigues le gouvernement des Pays-Bas. Il lui déclara que jamais il n'accomplirait cette mission, car il ne sortirait pas vivant de chez lui. Il allait mettre sa menace à exécution par le poignard, quand le Duc le saisit à bras le corps. Une lutte violente s'en suivit. Tous deux roulèrent ensemble sur le sol, le Prince mordant et frappant comme un possédé, le Duc se défendant de son mieux, sans mettre en danger la vie de son antagoniste. Plusieurs personnes survinrent à temps pour arrêter cette scène honteuse, avant que l'avantage ne fût resté à l'un des combattants [1]. On s'efforça de jeter un voile sur cet incident et le Duc partit sans encombre. Avant la fin de l'année, le Prince était dans la prison dont il ne devait sortir que mort.

Le corps de don Carlos était aussi difforme que son âme. Il avait la tête d'une grosseur disproportionnée, les membres de travers; une épaule plus haute, une jambe plus courte que l'autre [2]. Des traits semblables à ceux de son père, mais avec un teint brun, au lieu d'être pâle; un regard à la fois hagard et sombre, et le caractère que nous venons de dépeindre, d'après les renseignements de ceux qui le connaissaient le mieux, ne faisaient guère de lui un héros de roman. Il est vraiment étrange que le choix des poètes soit tombé sur lui. Cruel et rusé comme son père, complétement fou comme sa bisaïeule, le mystère dont sa mort a été environnée ne saurait suffire à le rendre digne d'intérêt.

[1] Cabrera, lib. VII. c. XIII. 442, 443.

[2] « Ha la testa di grandezza sproporlionala al corpo, di pelo nero el di debole complessione. » — Badovaro MS.

« Se bene e simile al padre di faccia e pero dissimil di costumi. — Suriano MS.

« Carolus præter colorem et capillum, ceterum corpore mendosus : quippe humero elatior et libiâ alterâ longior erat, nec minus deshonestamentum ab indole feroci et contumaci. » — Strada, X. 509.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

LA PREMIÈRE CAMPAGNE DU LIBÉRATEUR.

(1568-1569.)

La barbarie du gouvernement va croissant sans cesse. — Exécution d'Antoine Van Straelen et de Spelle « Verge-Rouge. » — Le prince d'Orange est supplié par ses amis d'Allemagne de se tenir tranquille. — Son héroïsme. — Ses opinions religieuses. — Ses efforts en faveur de la tolérance. — Sa piété fervente. — Sa correspondance officielle avec l'Empereur. — Sa « Justification, » son « Advis » et autres œuvres. — Le Prince passe le Rhin avec une armée nombreuse. — Passage de la Meuse à Stockem. — Il offre la bataille à d'Albe. — Résolution du Duc d'éviter tout engagement. — Comparaison entre sa situation d'alors et celle qu'il occupait en Frise. — Tactique habile du Duc. — Escarmouche sur la Gette. — Défaite des troupes d'Orange. — Mort d'Hooghstraeten. — Jonction avec Genlis. — Persistance d'Albe dans son plan primitif. — Le Prince franchit la frontière de France. — Correspondance entre d'Orange et Charles IX. — L'armée patriote est licenciée à Strasbourg. — Commentaires de Granvelle sur la situation du Prince. — Attitude triomphante du duc d'Albe. — Réjouissances à Bruxelles. — Statue colossale que le Duc se fait ériger dans la citadelle d'Anvers. — Intercession de l'Empereur auprès de Philippe. — Mémoire des six Électeurs à l'Empereur. — Mission de l'archiduc Charles en Espagne. — Ses négociations avec Philippe. — Correspondance tant officielle que privée entre le Roi et l'Empereur. — Duplicité de Maximilien. — Brusque terminaison de l'intervention. — Insinuations de Granvelle à Philippe, à propos du traité de Passau.

Après avoir ainsi mis à néant les espérances du comte Louis et étouffé l'insurrection en Frise, le Duc revint triomphant à Bruxelles. Loin d'être apaisé par le succès de ses armes, il reprit avec un redoublement d'énergie l'œuvre de boucher que sa brillante campagne dans les provinces du nord avait pendant quelque temps suspendue. Les autels fumèrent

de nouveau du sang des victimes; pendre, brûler, noyer, décapiter, semblait plus que jamais constituer l'œuvre normale de son administration, et ne devoir s'arrêter que quand les hommes viendraient à manquer à ses vengeances fanatiques [1]. Quatre personnages marquants reçurent la mort peu de jours après son retour dans la capitale. Ils eurent d'abord à subir le chevalet, et, quand on voulut les décapiter, il fallut les porter sur l'échafaud et les y lier sur des siéges [2]. Ces quatre martyrs étaient un gentilhomme frison du nom de Galena, Bakkerzeel et La Loo, les secrétaires d'Egmont et de Hornes, et l'éminent bourgmestre d'Anvers, Antoine Van Straelen. Nous avons raconté, dans un des précédents chapitres, l'arrestation des trois derniers, en même temps que celle des deux comtes. Pour Van Straelen, les services que, pendant sa longue et honorable carrière, il avait rendus aux Provinces, étaient si importants que le Conseil de Sang lui-même, en envoyant les pièces de son procès au Duc, eut un moment d'humanité. Le sort qui menaçait un citoyen qui, entre autres actes méritoires, avait fait presque seul les fonds de la brillante campagne de Picardie, dont les premières années du règne de Philippe avaient reçu tant d'éclat, parut si dur aux conseillers qu'ils osèrent proposer au Duc de faire grâce [3]. Mais l'oreille du tyran resta sourde à ces cris de pitié, quoiqu'ils vinssent de tigres tout rouges de sang humain. L'homme qui avait fourni le nerf de la guerre, pour cette impardonnable série de triomphes, devait partager le sort du héros qui avait recueilli les lauriers [4].

Des centaines d'obscurs martyrs prenaient en même temps qu'eux le chemin de l'autre monde, pour y trouver certes de douces récompenses, si la fidélité inébranlable à une croyance

[1] Bor, IV. 24.
[2] J. P. van Cappelle, Bijdragen tot de Geschich. d. Nederl., 231. Meteren, f. 61.
[3] Bor, 247, 248.
[4] Bor, Cappelle, Hooft, ubi sup. Les derniers mots du Bourgmestre en tendant le cou à l'exécuteur furent : « Voor wel gedaan, kwaelyk beloond, » à de bons services, mauvaise récompense. — Cappelle, 232.

Digitized by Google

et la sereine confiance en Dieu, au milieu de tortures et devant une mort effroyable, suffisent pour gagner la faveur d'en haut. Le prévôt de Brabant, « Verge-Rouge, » comme l'appelait le peuple, n'avait pas un moment de repos. Il volait de village en village, par toute la province, exécutant les sanglants décrets du maître avec une rapidité sans égale[1]. Néanmoins sa carrière allait bientôt se clore sur ce même échafaud où si souvent il avait officié. Par un sentiment de justice bizarre et inflexible, son maître fit pendre cet infatigable exécuteur. Un écriteau, apposé sur sa poitrine, portait sa sentence et apprit au peuple qu'il s'était rendu coupable de diverses pratiques mauvaises; qu'il avait exécuté plusieurs personnes, sans en avoir mandat, et qu'il s'était laissé corrompre par des coupables, les faisant s'échapper à prix d'argent[2]. C'est au lecteur à décider laquelle des deux raisons avait été la plus puissante.

Les triomphes du Duc n'avaient pas fait perdre la tête au prince d'Orange. Ses plans si hardis, si habiles, si mûris, avaient tous échoué l'un après l'autre. Villers avait été mis en déroute à Dalhem, Cocqueville taillé en pièces en Picardie, et la vaillance et l'expérience de Louis de Nassau venaient de rencontrer en Frise une défaite totale. Le court succès des patriotes à Heyligerlee avait disparu, submergé dans les torrents de sang de Jemmingen. La tyrannie était plus triomphante, les Provinces plus asservies que jamais. Les amis sur lesquels Guillaume d'Orange comptait en Allemagne n'avaient jamais été fort enthousiastes, quelque sincères et amis de la liberté qu'ils fussent pour la plupart; les événements les rendaient froids et inquiets. Depuis plusieurs mois, ses alliés les plus fidèles et les plus dévoués, l'électeur de Hesse et le duc de Wurtemberg, imitant Auguste de Saxe, le moins sûr de tous, exprimaient l'opinion que, dans les circonstances actuelles, il n'avait rien de mieux à faire qu'à se tenir tranquille et à attendre les événements.

[1] Bor, VI. 248.
[2] Bor, V. 290, 270. Hooft, V. 191.

Digitized by Google

On savait que l'Empereur avait écrit à Philippe une lettre chaleureuse au sujet des Pays-Bas en général et du prince d'Orange en particulier. Chacun, depuis l'Empereur jusqu'au plus petit prince, semblait être d'avis que le Prince ferait bien de suspendre ses opérations; qu'il devait en toute convenance attendre le résultat des remontrances impériales [1]. « Que « Votre Altesse demeure tranquille, » disait le landgrave Guillaume. « Que Votre Altesse demeure tranquille, » disait Auguste de Saxe. « Ne remuez ni le pied ni la main pour la « cause des Provinces opprimées, » disait l'Empereur; « on « ne lèvera pas un soldat, — cavalier, fantassin ou dragon, « — dans toute l'étendue de l'Empire. Si vous violez la paix « du royaume et nous brouillez avec notre excellent frère et « cousin Philippe, ce sera à vos risques et périls. Vous n'avez « rien d'autre à faire qu'à vous tenir coi et à attendre sa « réponse à notre lettre [2]. » Mais le Prince savait trop bien quel dommage son inaction ferait souffrir à la cause de la liberté et de la religion. Il savait trop bien l'effet que la lettre de l'Empereur pourrait produire sur le cœur de Philippe. Il savait que plus les nuages amoncelés au-dessus du sol sacré, à la défense duquel il avait donné sa vie, s'assombrissaient, moins il lui était possible de détourner sa face de ce lieu d'affliction. Il savait que des milliers d'âmes humaines, près de périr, tenaient leurs regards fixés sur lui comme sur leur seul espoir dans ce monde, et il était résolu, aussi longtemps qu'il disposerait d'un rayon de lumière, à le tenir dirigé vers ces yeux avides. Il est difficile, à cette époque de l'histoire, de contempler cette grande figure, sans se laisser saisir d'un enthousiasme peut-être dangereux. Ce n'est pas une tâche aisée d'analyser froidement une nature qui contenait à la fois tant d'abnégation et d'héroïsme, et tant de finesse et d'habileté, et

[1] Correspondance de Philippe II, II. 786. Archives et Correspondance, III. 130, — 136, 144, 145, 214 — 219.

[2] Correspondance de Guillaume le Tacit., III. 1 — 19. Archives et Correspondance, II. 150, et sqq.

Digitized by Google

il est presque impossible de donner essor aux émotions dont le cœur se gonfle à l'aspect de tant de vertueuse énergie, sans s'exposer à l'accusation d'admiration exagérée. A travers les brumes de l'adversité, la figure d'un homme peut acquérir des proportions colossales, mais trompeuses. Le jugement peut ainsi se voir entraîner captif : mais en tout cas le sentiment qui le domine alors est plus sain que celui que fait naître le gagneur de batailles, l'orgueilleux conquérant. Quand la cause du champion qu'on admire est celle des droits de l'humanité contre la tyrannie, de la liberté civile et religieuse contre un fanatisme intolérant et soupçonneux, il est plus difficile que jamais de contenir ses sentiments dans de justes bornes. Rendre libres les âmes et les corps de toute une nation, conserver à de généreux peuples, qui bientôt allaient avoir tout perdu, ces libres institutions acquises par leurs ancêtres, c'eût été pour tout le monde une noble tâche. Qu'était-ce donc, pour un prince de race antique, d'immenses biens [1], de sang impérial, un des grands de la terre, dont la carrière le long des sentiers battus eût été rayonnante et paisible, et qui se décidait à verser ses richesses comme l'eau des fontaines, à donner goutte à goutte tout le sang de ses veines pour cette cause sainte mais presque perdue? Il sentait que de celui qui levait ce fardeau, beaucoup allait être exigé. Dieu l'avait doté d'un génie à la fois ample et incisif, d'une constance inaltérable, de ce rang et de ces biens qui permettent à l'homme qui les possède d'appliquer sur la plus grande échelle ses facultés au bénéfice ou au détriment de ses semblables. Le Prince sentait le poids de la responsabilité; ce qui en devait sortir, le monde allait l'apprendre.

C'est vers ce temps qu'en lui s'opéra un grand changement.

[1] « Le Prince d'Orange avait 152,785 florins de revenu ; ses charges étaient de 98,366 florins. » — Relation des Revenus des Seigneurs dont les biens ont été confisqués, 12 décembre 1569. — Correspondance de Philippe II., II. 115.

A son départ des Pays-Bas en 1567, il disait avoir encore 60,000 florins de revenu net, et ne vouloir rien entreprendre contre le Roi, si celui-ci ne l'attaquait ni dans son honneur ni dans ses biens.— Wagenaar, Vad. Histor., VI. 228. Reyd. I. 1.

Digitized by Google

Jusqu'ici, quoique faisant nominalement partie de l'ancienne Église, ni ses occupations, ni sa tournure d'esprit, ne l'avaient porté à s'occuper sérieusement des intérêts d'au delà de cette terre. Mais les devoirs sévères, le caractère sacré de la cause à laquelle il allait dorénavant consacrer ses jours, l'avaient déjà conduit à rechercher de plus près ce qui fait le vrai christianisme. A partir de ce moment, il fut et pour toujours soldat de la Réforme[1]. « La Réforme devint sa patrie, la sphère de ses devoirs et de ses affections. Les réformés devinrent ses frères, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre. Cependant ses pensées devaient s'élever à de plus hautes régions que celles des chefs mêmes de la Réforme. Il ne devait pas choisir un nouveau dogme pour prison, il voulait la liberté religieuse. A une époque où penser était un crime et où le fanatisme et l'esprit de persécution caractérisaient également les catholiques et les luthériens, les calvinistes et les zwingliens, il avait osé proclamer la liberté de conscience, comme le noble but où devaient tendre les efforts de tous les grands esprits. A une époque où la tolérance était un vice, il avait le courage de la pratiquer comme une vertu. L'avis qu'il donna aux Réformés des Pays-Bas, en les quittant pour quelque temps au printemps de 1567, était de fondre en une grande unité religieuse toutes les dissidences de détails. Ceux de la confession d'Augsbourg et ceux de l'Église calviniste, entre lesquels l'union, ils le pensaient eux-mêmes, était aussi impossible qu'entre l'huile et l'eau, pouvaient, d'après lui, former alliance fraternelle[2]. Il faisait d'éloquents appels à tout ce que les partis renfermaient de bon et d'influent, pour qu'ils se confondissent en une guerre commune contre l'oppression. Tout en devenant de jour en jour plus favorable à la

[1] Le Prince n'entra que par degrés dans la foi réformée, et avant le 23 octobre 1573, il n'avait jamais communié publiquement dans une église calviniste. Sa première communion eut lieu à cette date, mais on ne sait pas où. — Voyez Van Wyn op Wagenaar, VI. 73, et Van der Wall. Privilegie van Doro, bl. 149, No. 7.

[2] Wagenaar. Vaderl. Hist., VI. 227, 228. Hooft, IV. 132, 133.

Digitized by Google

cause de la nouvelle Église, tout en devenant de jour en jour plus âpre contre la corruption de Rome, il n'en restait pas moins tolérant pour toutes les formes de culte, et non moins désireux de laisser à la raison le soin de combattre l'erreur.

Sans le moindre atome de fanatisme ou de bigoterie, il était devenu profondément religieux. Jusqu'alors, ç'avait été un homme du monde et un homme d'État; à dater d'à présent il commença à se reposer sur la divine Providence de l'issue des événements de sa vie agitée. Les lettres qu'il écrivait à ses amis les plus intimes, qui ne devaient être connues que d'eux seuls, et sur lesquelles, pendant à peu près trois cents ans, personne n'a pu jeter les yeux, prouvent suffisamment sa confiance sincère et sans apprêt. Ce n'était pas pour en imposer aux autres qu'il affectait cette sérénité, c'était pour lui-même un soulagement intime. La religion n'était pas le manteau de ses projets, c'était une consolation dans ses revers. Dans une lettre d'instructions à son agent de confiance, Jean Bazius, tout en se déclarant franchement en faveur des principes protestants, il exprimait une répugnance extrême contre toute persécution des catholiques. « Quelles que soient les villes « dont nous puissions devenir maîtres, » lui disait-il, « res- « pectons, autant que nous le pourrons, les communautés des « papistes. Convainquons-les, non par la violence, mais par « la douceur et la vertu [1]. » Après le terrible désastre de Jemmingen, il avait écrit à Louis pour le consoler, dans les termes les plus affectueux, de la malheureuse issue de sa campagne. Pas un mot de reproche ne sortit de sa bouche, bien qu'après la bataille d'Heiliger-Lée, son frère eût conduit, en Frise, les opérations d'une façon tout à fait contraire à son opinion personnelle. Il avait détourné Louis de livrer bataille, et lui avait prédit une défaite [2]; mais après que la bataille eût été livrée et perdue, on ne trouva dans son lan-

[1] « Sachtmoedigheyt ende deuchtsamkeit. » — Archives, etc., III. 196-200.
[2] Archives et correspondance, etc., 257-261.

Digitized by Google

gage qu'une complète soumission à la volonté du Seigneur, et une confiance entière en sa propre énergie.

« Povez bien estre asseuré, mon frère, » lui écrivit-il, « que je n'ay jamais sentie chose plus, que le pitoyable succès à vous advenu le XXIme de ce mois, pour plusieurs raisons que facillement pourez par vous-mesmes considérer. Mesmement pour ce qu'il nous empesche fort en la levee que faisons maintenant et a grandement refroidy le cœur de ceulx qu'aultrement estoyent bien voluntaires de nous donner toute ayde et assistance. Néantmoings, puisqu'il a pleu ainsi à Dieu, il en fault avoir la patience et ne perdre couraige pour cela, ains se conformer à sa divine volunté, comme aussi de mon costé j'ay délibéré de faire en tout ce qui peult advenir, et suis encoires délibéré aveeq l'ayde de Dieu de pousser oultre [1]. » *Sævis tranquillus in undis*, jamais il ne fut plus tranquille que quand l'orage était au comble et la nuit la plus noire. Il puisait consolation et ranimait son courage à la source inépuisable de la miséricorde divine.

« Or, je me pars demain; » écrivait-il à l'indigne Anne de Saxe, « de mon retour, ou quant je vous porrei veoir, ne vous peux sur mon honneur rien mander de certain, car je suis délibéré me mestre entre la main du Tout-Puissant, affin qu'il me guide où serat son bon plaisir; ainsi bien je voy qu'il me fault passer ceste vie en misères et travaille, de quoy suis très content puisqu'il plait ainsi à Tout-Puissant, car je seay que ay bien mérité plus grand chastoie; je le supplie seulement de me faire la grâce de pouvoir tout endurer patiemment, comme j'ay fait jusques à maintenant [2]. »

Pareil langage, dans des lettres du caractère le plus intime, destinées à n'être vues que de ceux auxquels elles étaient adressées, est une preuve touchante de piété sincère. Jamais personne n'apporta plus de dévouement à une haute

[1] Archives et Corresp., III. 276.
[2] Archives, etc., de la maison d'Orange-Nassau, III. 327-331.

Digitized by Google

entreprise, jamais personne n'eut plus de droit que lui à se croire investi d'une mission divine, ni moins de propension à la proclamer. Il n'y avait rien du comédien dans sa nature; elle était simple et vraie. Jamais usurpateur aux vues étroites, ne mit plus de tenacité à s'agrandir que ce grand cœur n'en mit à servir la cause de l'humanité opprimée. Et cependant il ne pouvait échapper à la bave des âmes basses. Tandis qu'il épuisait ses forces à l'émancipation d'un peuple, quoi de plus aisé que d'assigner pour motif à ses efforts, l'espoir de fonder une dynastie? Les natures souterraines devaient naturellement chercher dans les entrailles grossières de l'intérêt personnel, les racines nourricières de cet arbre, dont les branches protégeaient une nation. Pouvaient-elles songer aux sources pures, aux rosées célestes?

Au mois de mai 1568, l'empereur Maximilien avait lancé une sommation formelle à d'Orange, d'avoir à mettre bas les armes et de cesser absolument toutes levées et toutes machinations contre le roi d'Espagne et la paix de l'Empire. Il était menacé de confiscation de tous les droits, fiefs, priviléges et dons, reçus par lui ou ses ancêtres de la générosité impériale et des peines, châtiments et disgrâces les plus graves de l'Empire, s'il n'obéissait pas[1]?

Au mois d'août, le Prince répondit à cet acte, dont il n'avait pas fait du reste grand état dans l'intervalle. Bien que l'Empereur eût remplacé sa bienveillance première, par du mauvais vouloir à l'endroit de ses projets, il n'en ralentit pas d'un instant ses efforts pour mettre son armée sur pied. L'un après l'autre, ceux des princes de l'Empire qui avaient été ses plus fermes soutiens, et qui lui étaient encore le plus attachés, devenaient d'autant plus froids que la tyrannie devenait plus forte; mais l'ardeur du Prince souffrait aussi peu de leur tiédeur que de la cause première de celle-ci : la déroute de Jemmingen. Au mois d'août, le Prince fit donc à la lettre

[1] Voyez la lettre dans Gachard, Correspondance de Guillaume le Tacit., III. 1-5.

Digitized by Google

de l'Empereur une réponse respectueuse mais ferme. Il continuait de flétrir la tyrannie d'Albe et les intrigues de Granvelle avec cette vigoureuse éloquence qu'il maniait si bien, tout en conservant toujours extérieurement un respect presque exagéré pour le souverain dont il se disait le serviteur. Il n'était pas croyable, disait-il, que Sa Majesté, « un roi débonnaire et plein de bontés, » eût jamais désiré des cruautés comme celle dont il venait de faire, quelques lignes plus haut, le tableau; le duc d'Albe avait dû les commettre toutes de sa propre autorité. Il ne doutait pas que l'Empereur, dès qu'il aurait lu la « Justification » récemment publiée par le Prince, n'appréciât pleinement les raisons pour lesquelles il prenait les armes. Il espérait que Sa Majesté n'hésiterait pas à reconnaître alors la résistance comme juste, chrétienne et conforme à la paix publique. Il exprimait la confiance que plutôt que de faire obstacle, Sa Majesté voudrait apporter aide « aux pauvres et désolés chrétiens, » car c'était le plus bel apanage et le plus beau devoir de Sa Majesté que d'être le refuge suprême des opprimés [1].

La « Justification du prince d'Orange contre les faulx blâmes que ses calomniateurs taschent à lui imposer à tort, » à laquelle le Prince s'en référait ainsi, a déjà été mentionnée dans un précédent chapitre. Cette pièce remarquable avait été publiée d'après le conseil de ses amis, le landgrave Guillaume et l'électeur Auguste [2]; mais le Prince ne s'était pas borné là. En même temps, il lançait une déclaration de guerre formelle contre le duc d'Albe; il adressait, en termes solennels et frappants, à tous les habitants des Pays-Bas, une proclamation ou avis [3], et ces deux documents n'ont pas moins d'importance et d'intérêt que le premier. Il nous font voir sous l'empire de quel esprit et de quelles intentions, le Prince

[1] Voyez la lettre dans Gachard, Correspondance de Guillaume le Tacit., III. 5-19.

[2] Archives, etc., de la maison d'Orange, III. 183-186.

[3] La déclaration est publiée dans Bor, IV. 253-254.

Digitized by Google

agissait en engageant la lutte. Sans le Prince et ses efforts à ce moment critique, probablement jamais il n'y eût eu de libre république des Pays-Bas. Il est, d'autre part, non moins certain que, sans la passion enthousiaste de la liberté civile et de la liberté religieuse qui pénétrait les masses dans ces provinces, jamais aucune des tentatives du Prince ne fût venue à réussite. Il connaissait ses compatriotes, et de leur côté, depuis le plus grand jusqu'au plus humble, ils reconnaissaient en lui leur sauveur. Mais de part ni d'autre il n'y avait le moindre appel à une révolution. Le Prince venait maintenir et non pas renverser. La liberté dont les Provinces avaient joui jusqu'à l'avénement de la maison de Bourgogne, voilà ce qu'il voulait rétablir. L'attitude qu'il prenait, s'est vue rarement dans l'histoire. Ce défenseur de la cause du peuple n'arborait pas d'étendard révolutionnaire. Dans toutes ses publications, il affichait le plus grand respect pour l'autorité du Roi. Par une fiction, qui ne manquait pas d'habileté, il supposait le monarque incapable des crimes qu'il reprochait au Vice-Roi. De cette façon, il ne prenait pas le rôle d'un rebelle en armes contre son prince, mais en sa qualité de souverain indépendant, il assemblait des troupes et engageait la guerre contre un satrape qu'il lui plaisait de regarder comme traître aux ordres de son maître. Dans l'intérêt de Philippe, supposé inséparable du bonheur de son peuple, il prenait les armes contre un tyran qui compromettait l'un et l'autre. Ce masque de fidélité au souverain n'eût pas sauvé sa tête du billot, il le savait bien, mais quelques nobles cœurs, comme le sien, pouvaient peut-être ressentir l'influence de ce généreux sophisme, qui en laissant le Roi intact n'avait pour but que de sauver la cause du peuple.

Le souverain d'une petite principauté sans importance entrait donc hardiment en campagne contre les forces du monarque le plus puissant du monde. A ses frais, à l'aide de sacrifices inouis, il était parvenu à réunir à peu près trente mille hommes. Aussitôt il annonça fièrement au monde et

Digitized by Google

en particulier aux habitants des Provinces, ses raisons, ses projets, ses espérances.

« Nous, par la grâce de Dieu, prince d'Orange, » dit-il dans sa déclaration du 31 août 1568, « à tous les fidèles sujets de Sa Majesté, salut! Il en est peu d'entre vous qui ignorent, que depuis longtemps les Espagnols cherchent à gouverner le pays suivant leur bon plaisir. Abusant de la bonté de Sa Majesté, il lui ont persuadé de décréter l'introduction de l'Inquisition dans les Pays-Bas. Ils ont bien compris que s'ils parvenaient à en faire tolérer l'exercice par les habitants, ceux-ci perdraient par là toute l'utile protection de leurs libertés; et que si les habitants faisaient résistance, ils ouvriraient par là leurs riches provinces, comme un vaste champ, à toutes les rapines. Nous avions espéré que Sa Majesté, prenant l'affaire à cœur, aurait préservé ses pays héréditaires de pareille ruine. Nous avons trouvé nos espérances vaines. Il nous est impossible, à raison du loyal service auquel nous sommes tenus envers Sa Majesté, et de notre sincère pitié pour ses fidèles vassaux, d'assister plus longtemps dans l'inaction à tant de meurtres, de vols, d'outrages et de souffrances. De plus, nous sommes certains que Sa Majesté est mal informée au sujet des Pays-Bas. Nous prenons en conséquence les armes, pour nous opposer à la tyrannie violente des Espagnols, avec l'aide du Dieu de miséricorde, l'ennemi des desseins sanguinaires. Disposé à consacrer avec joie notre vie et tous nos biens terrestres à cette cause, nous possédons aujourd'hui, Dieu en soit loué, une excellente armée, en cavalerie, infanterie et artillerie, levée toute entière à nos dépens personnels. Nous requérons tous les fidèles sujets des Pays-Bas d'accourir à notre aide. Qu'ils prennent à cœur l'extrémité où en est le pays, le danger d'une servitude éternelle pour eux et pour leurs enfants, et de l'anéantissement total de la religion de l'Évangile. Ce n'est qu'en se soustrayant à la soif de sang du duc d'Albe que les Provinces peuvent espérer de recouvrer l'administration inté-

Digitized by Google

gre de la justice, et leur ancienne prospérité [1]. » Dans sa « *Waarschouwing* » ou proclamation aux habitants des Pays-Bas, le Prince exprimait les mêmes idées. Il annonçait sa résolution de chasser pour toujours les Espagnols hors du pays. Pour accomplir cette tâche immense, il fallait de l'argent. En conséquence, il conviait tous ses compatriotes à contribuer, les riches sur leur superflu, les pauvres sur leur nécessaire, au soutien de la cause. Il les adjurait solennellement « devant Dieu, la patrie et le monde, » de se dévouer pendant qu'il en était encore temps. Au-dessous du titre de ce document, figuraient en épigraphe les versets 28, 29 et 30 du dixième chapitre du livre des Proverbes. La devise favorite du Prince : « *pro rege, lege, grege* » y figurait aussi [2].

Toutefois, ces appels restèrent sans grand effet; des trois cent mille couronnes promises par Marcus Perez au nom des principaux gentilshommes et marchands des Pays-Bas, dix ou douze mille seulement arrivèrent [3]. Quant aux nobles qui avaient signé le Compromis et beaucoup d'autres qui jadis s'étaient montrés favorables au parti de la liberté, ce fut en vain qu'on s'adressa à eux. Un pauvre pasteur anabaptiste réunit quelque argent parmi ses fidèles fugitifs aux frontières de Hollande et vint l'apporter au péril de ses jours dans le camp du Prince. Le don venait, dit-il, de gens dont la bonne volonté dépassait les ressources. Ils ne voulaient rien recevoir en retour, qu'un peu de tolérance, quand la cause de la réforme triompherait dans les Pays-Bas. Le Prince signa un reçu de la somme, en exprimant ses sympathies pour ces pauvres proscrits [4]. D'autres contributions, venant de sources semblables, réunies surtout par des pasteurs dissidents dans de petites églises persécutées et misérables, parvinrent encore au

[1] Bor, IV. 253-254.

[2] L'Avertissement ou « Waarschouwing » est publié *in extenso* dans le Byvoegsel van Authentik. Stukk., tot P. Bor., Hist., 121-123.

[3] Bor, IV. 251-252. Hooft, V. 183.

[4] Brandt, Hist. der Reformatie, I. 526. Lettre de P. W. Boomgaerdt à C. P. Hooft, 7 août 1606.

Digitized by Google

Prince [1]. En général les exilés sans ressources contribuèrent bien plus, en proportion, à l'établissement de la liberté civile et religieuse que les riches marchands et les fiers gentilshommes [2].

Vers la fin de septembre, le Prince passa son armée en revue dans la province de Trèves, près du monastère de Romersdorf [3]. Ses forces montaient à près de trente mille hommes, dont neuf mille cavaliers [4]. Lumey, comte de la Marck, partisan audacieux et cruel, descendant du fameux Sanglier des Ardennes, vint l'y rejoindre avec une petite troupe de soldats d'élite. Comme Civilis, le vieux héros batave, il avait fait serment de se laisser pousser les cheveux et la barbe, jusqu'à ce que son pays fût redevenu libre, ou au moins jusqu'à ce qu'il eût vengé la mort d'Egmont dont il était le proche parent [5]. Peut-être les farouches exploits de ce chef et notamment les cruautés exercées par ses troupes sur les moines et les papistes [6], jetèrent-ils sur la cause nationale plus de décri que leur courage ne pouvait lui donner d'avantages. Mais, en ces temps d'orage, l'énergie de ces instruments faisait passer sur leur rudesse, et le nom de Lumey devait plus tard être associé aux triomphes les plus grands de la cause de la liberté.

Mais ce n'était point dans cette campagne que les patriotes allaient cueillir de grands lauriers. Le Prince passant par Saint-Vith, village qui lui appartenait [7], gagna le Rhin et suivit ce fleuve jusqu'auprès de Cologne, puis, après avoir erré comme incertain dans les duchés de Juliers et de Limbourg, soudain, la nuit, par un beau clair de lune, il passa la Meuse

[1] Brandt, I. 516.
[2] Bor, V. 312.
[3] Hooft, V. 183.
[4] Hooft, V. 183. — Comparez Strada, VII. 338; Bentivoglio, V. 77, 78; Wagenaar, VI. 286; Grot., Ann., I. 32; Meteren, II. 55.
[5] Bor, IV. 256. Strada, 1, VII. 338. Wagenaar, Vaderl. Hist., VI. 286.
[6] Bor, IV. 256. Hooft, V. 183.
[7] Bor, IV. 256. Wagenaar, Vaderl. Hist., VI. 286. Meteren, 55.

avec toute son armée dans le voisinage de Stockhem [1]. Cette opération fut admirablement conduite. Suivant le plan qu'avait plus d'une fois suivi Jules César, un gros corps de cavalerie avait été placé au milieu du courant et, ainsi protégée, toute l'armée avait, sans accident, traversé à gué le fleuve [2]. La Meuse était plus basse que d'habitude, mais les soldats n'en eurent pas moins de l'eau jusqu'au cou. C'est dans la nuit du quatre au cinq octobre que le passage eut lieu. C'était un si grand acte d'audace que le bruit s'en répandit presque instantanément partout. Les Espagnols qui affectaient de dédaigner le Prince, commencèrent à le craindre. Ils refusèrent d'ajouter foi au bruit. Un malheureux bourgeois d'Amsterdam fut fouetté de verges en place publique, pour l'avoir rapporté [3]. Le duc d'Albe traita la nouvelle d'histoire faite à plaisir. « L'armée du prince d'Orange est-elle un troupeau d'oies sauvages, » demanda-t-il, « pour voler ainsi au-dessus d'une rivière, comme la Meuse [4]? » Cependant, rien n'était plus vrai. Le Prince exilé, hors la loi, était déjà aux frontières du Brabant, suivi d'une armée en bon ordre. Ses bannières portaient des inscriptions et des emblèmes patriotiques : sur les unes, la devise « *Pro Lege, Rege, Grege* ; » sur d'autres, un pélican déchirant sa poitrine pour nourrir ses petits du sang de ses veines [5]. Il était résolu à amener par ruse ou par force le duc d'Albe à une bataille rangée. Il voulait effacer la tache de Jemmingen. S'il parvenait à planter son drapeau victorieux au cœur de la patrie, des milliers de soldats accourraient se ranger sous ses plis. Le pays se lèverait comme un seul homme, si le tyran, gonflé de ses victoires et rassasié de sang, subissait une défaite.

Drapeaux flottants, tambours battants, clairons sonnants,

[1] « Relation de l'expédition du prince d'Orange en 1568, » par le secrétaire d'État Courteville, qui accompagnait le duc d'Albe pendant cette campagne ; dans Gachard, Correspondance de Guillaume le Tacit., III. 319-337.
[2] Hooft, V. 185. Meteren, f. 56.
[3] Hooft, V. 185.
[4] Ibid., V. 185. Strada, liv. VII. 340.
[5] Bor, IV. 255. Hooft, V. 184.

Digitized by Google

avec la pompe et l'assurance d'un général déjà victorieux, d'Orange entra dans le Brabant et vint poser son camp à six mille pas de celui du duc d'Albe. Le Gouverneur était retranché en un lieu nommé Keizerslager, où Jules César avait jadis campé. Il avait à portée la ville de Maestricht, qu'il protégeait et qui le fournissait de vivres[1]. Le Prince envoya au Duc un héraut pour proposer que tous les prisonniers qui seraient faits de part et d'autre fussent échangés au lieu d'être mis à mort[2]. Le héraut, à peine descendu de son cheval, fut incontinent pendu, tout botté et éperonné[3]. Telle était la réponse significative du Duc à ce message de douceur. D'Albe ne parlementait pas plus avec les rebelles avant la bataille, qu'après celle-ci il ne leur faisait quartier.

En attendant, le Duc avait soigneusement examiné l'état des choses et avait fait son plan. Il s'était décidé à ne point livrer bataille. Il était évident que le Prince offrirait le combat avec ardeur, ostentation et le plus souvent possible, mais le Gouverneur ne l'accepterait point. Dès qu'il avait pris une résolution, elle était inébranlable. Il voyait bien la différence qui existait entre sa présente situation et celle où il s'était trouvé en Frise, pendant le précédent été. Là, une bataille était indispensable, mais ici il était plus utile de se défaire de l'ennemi par les temporisations. En Frise, les rebelles venaient de remporter sur les meilleures troupes de l'Espagne une victoire signalée. Ici ils ployaient sous la honte d'une défaite écrasante. Alors, l'armée de Louis de Nassau se grossissait de jour en jour de recrues nouvelles, accourant de tout le pays d'alentour. Maintenant, ni paysan ni noble n'osait faire un pas pour le Prince. L'armée de Louis attendait l'appui de celle que son frère était en train de rassembler. Si on ne la détruisait pas, elle

[1] Bor, IV. 255. Meteren, 56. Hooft, IV. 185.

[2] « Aqui llegó un trompeta co una carta, que algunos dixero que era del Principe d'Orange, en que pedia, que no matassen los prisioneros que se tomassen en esta guerra, » etc. — Herrera, lib. XV. c. XI. 701.

[3] Mendoza, 78. Meteren, 56.

allait se joindre à celle-ci, et alors la révolte armée fût devenue si formidable, que les plus timorés fussent devenus rebelles, pour plus de sûreté. Aujourd'hui, au contraire, l'armée du Prince était le dernier espoir des patriotes. Les trois armées qui l'avaient précédée, avaient été l'une après l'autre frappées d'éclatantes défaites[1].

De plus, la Frise était aux confins du pays. Le gouvernement pouvait y essuyer des revers, sans être sérieusement menacé dans la possession des Provinces. Le Brabant, au contraire, était au cœur des Pays-Bas. Une victoire que le Prince y eût remportée en ce moment, l'eût rendu maître du sort de la nation. Le Vice-Roi se savait odieux et régnait par la terreur seule. Le Prince était l'idole du peuple, qui, s'il l'avait osé, se serait élancé sur ses pas. Une fois le tyran défait par le libérateur, le terrible talisman, par lequel d'Albe gouvernait, son invincibilité, disparaissait. Le Duc avait fourni de suffisantes preuves de son audace à châtier les rebelles, dans sa dernière campagne contre Louis. Il pouvait se donner le plaisir de la tactique savante, dans laquelle il était passé maître, sans mettre en danger son autorité, ni diminuer la crainte qu'il inspirait. Il ne se laissait jamais entraîner. Quoique convaincu, sans aucun doute, qu'en bataille rangée, il parviendrait à battre le Prince, il n'avait pas assez d'amour pour les joies de la lutte, pour s'exposer à la possibilité, même la plus éloignée, d'une défaite. Ses forces, quoique composées de vétérans et des mousquetaires et piquiers les meilleurs de l'Europe, étaient cependant inférieures en nombre à celles de son adversaire. Aux 20,000 fantassins et aux 8,000 chevaux d'Orange, il ne pouvait opposer que 15 ou 16,000 hommes de pied et 5,500 cavaliers[2]. De plus, en Frise, pays favorable à l'infanterie seule, il avait l'avantage,

[1] Relation du secrétaire Courteville. Guillaume le Tacit., III. 323-326. V. d. Vynckt, II. 113. 114. Ber, IV. 256. 257. Hooft, V. 186.

[2] Strada, lib. VII. 338. Mendoza, f. 77. V. d. Vynckt, II. 113. — Comparez Hooft, V. 186. Meteren, 56. Bentivoglio, lib. V. 77. 78.

car, sous le rapport de cette arme, il était plus fort que son antagoniste; mais ici les positions étaient renversées. Dans les plaines du Brabant, la supériorité du Prince en fait de cavalerie pourrait se déployer librement. Enfin, la saison avancée entrait comme élément important dans ses calculs. L'hiver allait, à lui seul, disperser bientôt les bandes de mercenaires allemands, dont d'Orange ne pouvait supporter les frais d'entretien, même en service actif. Sans solde et sans les ressources du pillage, l'armée rebelle, en peu de semaines, aurait aussi complétement disparu que si elle avait subi une défaite complète. En somme, par une victoire, d'Orange acquerrait un supplément de force et de vie, tandis que, par une défaite, il ne serait qu'amené quelques semaines plus tôt, à une situation qu'il ne pouvait en aucun cas éviter. D'Albe, au contraire, en cas de revers, pouvait perdre tout son pouvoir dans les Pays-Bas, et, en cas de succès, ne pouvait recueillir aucun avantage sérieux. Le Prince avait tout à espérer, le Duc tout à craindre d'une action générale[1].

Ce plan adopté, après mûre réflexion, fut exécuté avec une merveilleuse habileté. Comme œuvre d'art, cette campagne d'Albe contre d'Orange, fut un bien autre chef-d'œuvre que son expédition de Frise, plus hardie et plus brillante cependant. Le Duc était résolu à être sans cesse aux trousses de son adversaire, à le suivre pas à pas, à le harceler de cent façons, à contrarier toutes ses entreprises, à parer tous ses coups, et à le forcer, en fin de compte, à quitter le pays, après une campagne totalement stérile, quand, comme il n'en doutait pas, les mercenaires mal payés du Prince se débanderaient dans toutes les directions, et laisseraient leur chef, un pauvre aventurier, sans aide et sans ressources. L'adversaire du Duc ne put malgré tous ses efforts déjouer cette tactique sagace.

La campagne ne dura guère qu'un mois. Le Prince changea vingt-neuf fois de position[2], et après chacun de ces mouve-

[1] Bor, IV. 256. Hooft. V. d. Vynckt. Courteville. Meleren, ubi sup.
[2] V. d. Vynckt, II. 114. Strada, VII. 346.

Digitized by Google

ments, il retrouvait derrière lui, comme son ombre, aussi proche et aussi impalpable qu'elle, le Duc et son armée. Trois fois, ils furent à portée de canon l'un de l'autre; deux fois en rase campagne, sans tranchée ni rempart pour les séparer [1]. Les paysans refusaient des vivres au Prince, par crainte des vengeances du Gouverneur. D'Albe avait fait enlever des moulins, tous les objets en fer, de sorte que dans toute la province, il n'y avait pas moyen de faire moudre une mesure de blé [2]. Le pays n'offrait donc que peu de ressources aux 30,000 soldats du Prince. Ses troupes déjà mécontentes, réclamaient à grands cris leur solde et du butin. Pendant une de ces scènes de mutinerie, un coup de feu enleva l'épée d'Orange et ce ne fut qu'à grand peine que celui-ci parvint à éviter une révolte générale [3]. Ses soldats étaient exaspérés par la tactique d'Albe. Ils se voyaient sans cesse en présence d'un ennemi, qui ne semblait prêt à offrir la bataille que pour, l'instant d'après, s'évanouir comme un fantôme. Ils sentaient déjà les approches de l'hiver et, de jour en jour, murmuraient plus fortement des privations auxquelles ils étaient exposés. C'était dans la nuit du 5 au 6 octobre que le Prince avait passé la Meuse à Stockhem [4]. De là il avait marché sur Tongres, suivi de près par l'armée ennemie, qui s'était campée dans le voisinage de la ville. De Tongres il avait gagné Saint-Trond, toujours poursuivi et toujours évité avec la même prudence. Les combats d'avant-poste étaient continuels, mais dès que le gros de l'armée ennemie était menacé d'un engagement, il faisait retraite immédiate.

De Saint-Trond, où il resta plusieurs jours, le Prince avait pris un peu plus au sud du côté de Jodoigne. Le comte de Genlis, avec un renfort de Huguenots français promis à

[1] Hooft, V. 187. Lettre du duc d'Albe au conseil d'État, datée de Câteau-Cambrésis, 22 novembre 1568, dans Bor, IV. 237. Correspondance de Philippe II, II. 808.

[2] Bor, IV. 256. Hooft, V. 186.

[3] Strada, lib. VII. 342.

[4] Hooft, V. 185. Courteville, 323. Comparez Mendoza, f. 79. Wagenaar, VI. 288.

d'Orange, avait traversé les Ardennes, passé la Meuse à Charlemont, et se dirigeait vers Wavre pour y opérer sa jonction avec lui [1]. La rivière, la Gette, les séparait. Le Prince posta un corps considérable sur une colline voisine de ce cours d'eau, pour protéger le passage, et commença sans se presser à transporter ses troupes sur l'autre rive. Le comte de Hooghstraeten avec cette arrière-garde, forte d'environ 3,000 hommes, fut laissé seul, sur le bord que l'on venait de quitter, pour provoquer ou tenter l'ennemi qui, selon son habitude, était campé à peu de distance. D'Albe qui avait refusé d'attaquer l'armée entière, détacha rapidement son fils, don Frédéric, avec 4,000 hommes de pied et 3,000 cavaliers, pour couper cette arrière-garde. Ce mouvement fut parfaitement exécuté, la colline fut emportée, les 3,000 soldats qui n'avaient pas passé la rivière, taillés en pièces, et Vitelli se hâta de dépêcher un gentilhomme nommé Barberini au Duc, pour le supplier de marcher en avant avec le reste de l'armée espagnole, de traverser la rivière, et d'exterminer enfin d'un seul coup les rebelles dans une grande bataille. D'Albe enflammé, non de l'ardeur du guerrier qui voit des lauriers à cueillir, mais de colère, en voyant ses plans si sages méconnus, même par son fils et ses principaux officiers, répondit à Barberini d'un ton de violence terrible : « Retournez auprès de Vitelli, » lui cria-t-il ; « qui commande dans cette guerre, est-ce lui ou est-ce moi? Dites-lui de ne permettre à personne de passer la rivière. Qu'il se garde bien de m'envoyer encore qui que ce soit pour me conseiller le combat; car si vous ou un autre vous osiez encore m'apporter pareil message, je le jure, sur la tête du roi, vous ne quitteriez pas vivant la place [2]. »

Après une réponse aussi nette, le messager n'avait autre chose à faire qu'à rebrousser chemin en toute hâte, pour aller

[1] Relation de Courleville, 327-329. Meteren, 56. Mendoza, 87, 88.
[2] Strada, lib. VII. 344.

Digitized by Google

prendre part à la fin du massacre de la troupe de Hooghstraeten, et empêcher Vitelli et don Frédéric, dans leur ardeur intempestive, de franchir la rivière. C'est ce qu'il fit. Dans l'entre-temps, toute l'arrière-garde de l'armée des patriotes avait mordu la poussière. Cent ou deux cents soldats étaient parvenus à s'échapper à travers champs et à se réfugier dans une maison du voisinage. Les Espagnols mirent le feu à ce bâtiment, et l'entourant, avec leurs lances dressées, ils ne laissèrent aux fugitifs d'autre alternative que de périr dans les flammes ou de s'élancer sur cette forêt de pointes aiguës. Ainsi cernés, les uns préférèrent le premier moyen, d'autres le second. Quelques-uns, pour échapper aux ardeurs du feu et à la cruauté des Espagnols, se percèrent eux-mêmes de leur épée. D'autres s'embrassaient et se donnaient mutuellement la mort, sous les yeux des ennemis, qui d'en bas regardaient, comme on fait au théâtre, tantôt sifflant, tantôt applaudissant, selon que ces agonies étaient plus ou moins de leur goût [1]. En quelques minutes tous les fugitifs étaient mis à mort. Comme nous l'avons dit, trois mille patriotes, y compris ceux qui furent ainsi égorgés ou brûlés après le combat, périrent en cette rencontre [2]. Le sieur de Loverval fut fait prisonnier, pour être bientôt décapité à Bruxelles; mais le plus grand malheur qu'eut à subir le parti de la liberté, ce fut la mort d'Antoine de Lalaing, comte de Hooghstraeten. Ce brave et généreux seigneur, l'ami fidèle du prince d'Orange, et son collègue pendant les mémorables tumultes d'Anvers, fut blessé au pied pendant l'action par la décharge accidentelle d'un de ses pistolets. Cette atteinte, légère en apparence, occasionna sa mort en peu de jours [3]. Sa bonne et sa mauvaise fortune offrent une singulière coïncidence. Il se rendait à Bruxelles pour y saluer d'Albe, quand une blessure accidentelle à la main, occasionnée par un de ses pistolets, l'avait

[1] Strada, lib. VII. 345.
[2] Mendoza, 88-92. Bor, IV. 256, 257. Relation de Courteville, etc., 329-331.
[3] Hooft, V. 187. Mendoza, 88-92.

retenu en route et ainsi sauvé de l'échafaud. Et dans sa première rencontre avec le Duc, une blessure du même genre et de même origine avait pour résultat son trépas prématuré. Une autre circonstance intéressante marque ce triste événement. Dans le cours de cette campagne, pendant un joyeux souper, Hooghstraeten s'était moqué, avec quelque rudesse, du comte Louis, à l'occasion du désastre de Jemmingen. Il avait feint de croire qu'en cette rencontre, une retraite eût pu être évitée. « Nous sommes depuis plusieurs jours dans les Pays-Bas, » dit-il, « et nous n'avons encore rien vu des Espagnols, sauf leurs dos. » — « Et quand le Duc les lâchera, » répondit Louis, quelque peu piqué, « je vous garantis que vous verrez assez tôt leurs figures, et de quoi vous en souvenir pour le reste de vos jours [1]. » Cette remarque faite en riant, ne devait pas tarder à se transformer en une lugubre prophétie.

Ce fut la seule rencontre sérieuse de toute la campagne. Ce succès brillant ne détacha pas d'Albe de sa résolution, et malgré les murmures de beaucoup de ses officiers, il resta ferme dans ses projets. Après la fin de la bataille de la Gette, et comme le Duc persistait à refuser de poursuivre l'ennemi, le baron de Chevreau, en sa présence, jeta son pistolet à terre, en s'écriant que le Duc ne combattrait jamais [2]. Le Gouverneur sourit du dépit de ce jeune homme, parut même approuver son enthousiasme, mais lui rappela que si le devoir d'un officier était de se battre, celui d'un général était de l'emporter, et qu'une victoire qui ne coûtait point de sang, n'en valait que mieux pour tout le monde [3].

C'était le 20 octobre que cet engagement avait eu lieu. Quelques jours après, le Prince fit sa jonction avec Genlis, à Wavre, petite ville à quatre lieues de Bruxelles et de Louvain [4].

[1] Mendoza, 92.
[2] Hooft, V. 187. Mendoza, 90.
[3] Hooft, V. 187. Mendoza, 90.
[4] Relation de Courteville, etc., 332, 333.

Digitized by Google

Le renfort qu'il reçut était insignifiant. Il ne se composait que de 500 cavaliers et de 3,000 fantassins, accompagnés en outre de tant de femmes et d'enfants, qu'il ressemblait plutôt à une colonie d'émigrants qu'à une armée d'invasion [1]. Ils arrivaient trop tard. Ils fussent d'ailleurs arrivés plus tôt, qu'ils n'eussent pas été d'un grand secours, car il était écrit que la campagne se terminerait sans gloire. La manifestation de l'esprit fraternel qui unissait les Réformés de tous les pays, fut le résultat le plus net de cette démarche. Le Prince était déçu dans son espoir d'une action générale; plus amèrement déçu encore par l'apathie de la population. Pas une voix ne s'était élevée pour saluer le libérateur. Pas une ville n'avait ouvert ses portes. Tout rampait dans le silence et l'abjection. Le soulèvement qui peut-être eût été général, à la première victoire remportée par le Prince, grâce à la tactique adroite du Duc, était devenu aux yeux de tous une idée presque folle. La mutinerie était à l'ordre du jour dans le camp du Prince; les soldats étaient las et mécontents. Ce que le Duc avait prédit, était en voie de se réaliser, car l'armée d'Orange se débandait déjà.

Genlis et les autres officiers français étaient d'avis que le Prince abandonnât pour le moment les Pays-Bas, et allât aider les Huguenots, qui venaient de reprendre la guerre de religion sous Condé et Coligny [2]. Mais les soldats allemands ne voulaient rien entendre de semblable. Ils s'étaient enrôlés pour combattre le duc d'Albe dans les Pays-Bas et non pour faire la guerre en France contre le roi Charles IX [3]. Le Prince fut obligé de rebrousser chemin vers le Rhin. Il repassa la Gette, à la surprise d'Albe [4], et marcha sur la Meuse. Mais les pluies d'automne avaient considérablement grossi ce fleuve, depuis le commencement du mois, de sorte qu'il n'était

[1] Ibid., 331.
[2] Bor, IV. 227, 256, Archives et Correspondance, III. 303-310.
[3] Bor, ubi sup. Archives et Correspondance, ubi sup.
[4] Courteville, Relation, etc., 333.

plus guéable. D'Orange s'avança vers Liége et, comme à son entrée dans le pays, requit le Prince-Évêque de laisser libre passage à son armée. L'Évêque qui tremblait devant d'Albe, dont il avait accepté la protection, refusa comme la première fois [1]. D'Orange n'avait point de temps à perdre en pourparlers. Il dut de nouveau changer de plan, et se diriger vers la France, toujours surveillé et suivi de près par d'Albe, avec les troupes duquel ses soldats avaient tous les jours quelque escarmouche. Au Quesnoy, le Prince remporta un insignifiant avantage sur les Espagnols; à Câteau-Cambresis de même, mais le 17 novembre le duc d'Albe entrait dans cette ville et le Prince franchissait la frontière de France [2].

Le maréchal de Cossé, mis en observation aux confins de la France et des Flandres, suivit alors contre le Prince la même tactique que celle d'Albe [3]. Il était trop faible pour faire beaucoup de mal, tout en étant assez fort pour harceler sans cesse le Prince. Il lui envoya un secrétaire, porteur d'une protestation formelle au nom de Charles IX, contre la violation du territoire français par des troupes étrangères [4].

Outre ces négociations entamées par le secrétaire Favelles, le Roi, extrêmement alarmé, en entama d'autres par l'intermédiaire du maréchal Gaspard de Schomberg. Cet envoyé renouvela au Prince la protestation formulée par Cossé. Charles IX, lui dit-il, trouvait fort étrange que le Prince entrât de la sorte sur le territoire français. Le Roi ne croyait pas lui avoir jamais fourni prétexte à des hostilités, et ne pouvait par conséquent que s'offenser de voir le Prince envahir ainsi ses États, avec « une grande et puissante armée; » aucun souverain, quelque humble qu'il fût, ne pouvait tolérer de pareils procédés et à plus forte raison le chef d'une monarchie comme la France. D'Orange était par suite requis de faire connaître ses

[1] Gachard, Correspondance de Guillaume le Tacit., III. 19-34, et 338-366.
[2] Courteville. Relation, etc., 333, et seq. Bor, IV. 256, 257. Mendoza, 92-98.
[3] Bor, IV. 257. Hooft, V. 188 [c]. De Thou, V. 467-472.
[4] Groen v. Prinst., Archives, etc., III. 313, 314.

intentions et recevait en même temps l'assurance que s'il désirait uniquement, « passer amiablement à travers le pays, » et faisait dans ce but une demande en règle avec les garanties nécessaires, et munie de sa signature et de son sceau, Sa Majesté prendrait des mesures pour lui permettre ce passage [1].

Le Prince répondit en s'en référant à ce qu'il avait exposé au maréchal de Cossé. Il protesta n'être animé d'aucune intention mauvaise, et n'avoir au contraire d'autre désir que de rendre humblement service à Sa Majesté, en tout ce que lui permettrait sa conscience.

Quant à l'impossibilité où se trouvait le Roi de se rappeler en quelle occasion il pouvait avoir donné au Prince le droit de se montrer hostile, il répondit qu'il laisserait cette question de côté. Quoiqu'il ne manquât pas de motifs nombreux, divers et graves, pour justifier des mesures violentes, il n'était pas assez dépourvu de bon sens, pour ne pas reconnaître combien eût été vaine de sa part et avec ses ressources personnelles, toute tentative contre un Roi si grand et si puissant, et vis à vis duquel il n'était « qu'un petit compagnon. »

« Puisque la vraie religion, » poursuivait d'Orange « est « une affaire générale et publique, qui doit être mise au-dessus « des intérêts privés, puisque comme vrai chrétien je suis « tenu, par mon honneur et ma conscience, à travailler de « toutes mes forces et en tous lieux, à son établissement et à « ses progrès; puisque d'autre part, d'après l'édit publié par « Sa Majesté en septembre dernier, on essaye de faire vio- « lence aux consciences de tous ceux qui sont de la religion « chrétienne, et qu'on paraît déterminé à anéantir la pure « parole de Dieu, et toute observance d'icelle, et à ne per- « mettre aucune autre religion que la catholique romaine, « chose très préjudiciable aux nations voisines où l'exercice de

[1] Pièces concernant les Troubles des Pays-Bas. Coll. Gerard. b. 93. Archives de La Haye MS., 360, 361.

Digitized by Google

« la religion chrétienne est libre, je ne saurais ajouter foi à « l'assertion de Sa Majesté, qu'il n'est pas dans ses intentions « de violenter la conscience de qui que ce soit. »

Après avoir ainsi contredit nettement et brièvement les affirmations du roi de France, le Prince déclarait ses sympathies pour les chrétiens opprimés, partout où il s'en trouvait. Il proclamait vouloir leur donner aide, consolation, conseil et assistance chaque fois et autant qu'il le pourrait faire. Il était convaincu que ceux de « la Religion » ne voulaient autre chose que la gloire de Dieu et le triomphe de Sa parole et qu'en toutes matières, civiles et politiques, ils étaient prêts à rendre obéissance au Roi. Il ajoutait qu'il était guidé dans toutes ses actions par l'affection sincère et chrétienne qu'il portait au Roi et à ses sujets, que Sa Majesté désirait certainement préserver d'une ruine totale. Il promettait que, s'il s'apercevait le moins du monde que ceux de la Religion poursuivissent un autre but que la liberté de conscience et la sécurité de leurs personnes et de leurs biens, non seulement il leur retirerait son appui, mais encore employerait toute son armée à les exterminer. Il terminait, en priant le Roi de croire que l'œuvre entreprise par lui était une œuvre chrétienne et que ses intentions envers Sa Majesté étaient bonnes et pacifiques [1].

Toutefois, ce fut en vain que le Prince s'efforça d'amener ses soldats à tenter la fortune des guerres civiles en France. Ils s'étaient engagés pour les Pays-Bas, la campagne était finie, et ils insistaient pour être ramenés en Allemagne [2]. Schomberg, suivant les instructions secrètes du roi de France, fomentait activement le mécontentement [3], et le Prince fut forcé de céder. Traversant la Champagne et la Lorraine, il conduisit ses troupes à Strasbourg, où il les licencia [4]. Tout

[1] Cette lettre très éloquente était datée de Cissonne, 3 Décembre 1568. Elle n'a jamais été publiée. Elle est dans la collection de MS. citée plus haut. (Pièces concernant, etc.). Archives de La Haye.

[2] Meteren, 56.

[3] De Thou, Hooft.

[4] Bor, IV. 257. Hooft, V. 188.

Digitized by Google

ce que le Prince put réunir d'argent, leur fut distribué. Il mit en gage tout son équipage de guerre, son argenterie et son mobilier [1]. Ce qu'il ne put payer, argent comptant, il le régla en promesses signées, qu'il s'engagea à exécuter, dès qu'il serait rentré en possession de ses biens. Il prit même l'engagement solennel, s'il revenait vivant de la guerre de France et se trouvait encore hors d'état de payer à ses soldats leur arriéré de solde, de leur livrer sa personne en *otage* pour garantie de leur créance [2].

Ainsi finit cette campagne, triomphalement pour d'Albe, tristement pour d'Orange. Ainsi s'évanouit sans retour l'armée à laquelle s'étaient attachées de si hautes espérances. Huit mille hommes avaient perdu la vie dans d'obscurs combats [3], trente mille se dispersaient, difficiles désormais à réunir encore. Tous les fonds que le Prince avait à sa disposition, étaient engloutis sans aucun résultat. Pour le moment aucun espoir ne luisait plus pour les Pays-Bas; mais en France la guerre de la liberté venait de se rallumer. Une troupe de 1,200 hommes d'armes à cheval consentait à suivre encore la fortune du Prince. En conséquence, les trois frères, Guillaume, Louis et Henri — jeune garçon de dix-huit huit ans, qui venait d'abandonner ses études d'Université pour obéir aux instincts chevaleresques de sa race, — se mirent en marche dès le commencement du printemps suivant, pour aller rejoindre la bannière de Condé [4].

Le cardinal Granvelle, qui pendant sa résidence à Rome n'avait pas un instant détourné ses regards ou ses pensées de ce qui se passait dans les Provinces, donna alors libre carrière

[1] Hooft, V. 188.

[2] Archives, etc., de la maison d'Orange, III. 334-338, 355-360.

[3] Lettre d'Albe de Câteau-Cambrésis, dans Bor, IV. 257. Mendoza, 98, 99, dit 5,000. Herrera (part. I. lib. XV. cap. XII. p. 705) dit 6,000. Tous les écrivains s'accordent à reconnaître que le Duc n'éprouva aucune perte pendant toute cette campagne. — Comparez Herrera, lib. XIV. cap. XI. XII. p. 700-706; Cabrera, lib. VIII. IX. 505-513.

[4] Hooft, V. 188. Langueti, Ep. Secret, I. 117. Groen v. Prinst., Archives, etc., III. 323. Meteren, 57.

à sa joie profonde. Il avait prédit, d'un ton de froide méchanceté, les résultats de la campagne, avait attendu avec impatience qu'elle fût terminée et que le Prince fût écrasé pour jamais. Dans ses lettres à Philippe, il avait eu bien soin de relever les compliments que d'Orange lui avait adressés dans sa justification, dans sa déclaration et dans sa lettre à l'Empereur. Il avait dédaigné, avait-il, dit de répondre à ces accusations, afin d'augmenter encore le dépit du Prince. Dans son opinion, toutes ces publications de manifestes ne convenaient pas à un brave soldat, c'était affaire de gens couards [1]. Les prétendues intrigues d'Orange pour obtenir, dans son intérêt personnel, l'envoi par l'Empereur d'une ambassade à Philippe, lui suggéraient la même réflexion ; — de plus, cette démarche qui nécessairement s'évanouirait en fumée, enlèverait au Prince tout crédit, non seulement en Allemagne, mais dans les Pays-Bas [2]. Il était sûr d'avance, avait-il répété, du résultat de la campagne prochaine. Le souverain pouvait avoir une confiance aveugle en la prudence administrative et en l'habileté militaire du duc d'Albe; et dans les rangs des rebelles personne n'était capable de conduire une entreprise de cette importance [3] : le prince d'Orange moins que tout autre; il n'avait pas la tête qu'il fallait pour de telles affaires ; le Cardinal avait eu jadis assez de rapports avec lui pour savoir à quoi s'en tenir [4].

Quand le sort de la campagne fut décidé et que le Prince fut rentré dans l'exil, Granvelle fit remarquer qu'on avait maintenant la preuve de l'incapacité de tous ces gens-là à lutter d'habileté militaire avec le duc d'Albe [5]. Et, attribuant au Prince des motifs purement égoïstes, cela va sans dire, il ajoutait avec un ricanement que le Prince n'avait pas pris

[1] Correspondance de Philippe II, II. 795.
[2] Ibid.
[3] Ibid., I. 792.
[4] Ibid.
[5] Ibid., II. 812.

le bon moyen de recouvrer ses biens, et qu'il allait être plus embarrassé que jamais pour satisfaire ses créanciers [1]. Puis, faisant le moraliste : ainsi devraient tomber toujours, dit-il, ceux qui veulent voler plus haut qu'ils ne le peuvent; il terminait en faisant remarquer que dorénavant le Prince aurait assez à faire, à s'occuper de madame sa femme, si elle ne changeait bientôt d'humeur et de caractère [2].

Sur ces entrefaites, le duc d'Albe, après avoir expédié de Câteau-Cambrésis un court compte-rendu de la campagne victorieusement terminée, était revenu en triomphe à Bruxelles [3]. Il avait sans aucun doute amplement justifié sa prétention d'être le premier homme de guerre de l'époque. Par ses lieutenants, il avait rapidement détruit deux des armées envoyées contre lui; il avait lui-même anéanti la troisième, en une bataille d'un succès inouï, en ne perdant que sept hommes et en en détruisant sept mille à l'ennemi; enfin, par une incomparable stratégie, il venait d'abîmer une quatrième et dernière armée, commandée cette fois par l'idole du parti patriotique, et de l'abîmer si complétement que, presque sans perdre un homme, il avait détruit 8,000 rebelles et avait dispersé les 20,000 autres aux quatre vents du ciel. De pareils résultats eussent rendu fière une nature moins modeste que la sienne. Des efforts aussi grands et aussi heureux pour réduire à toujours un pays constitutionnel sous le joug d'une tyrannie militaire irrésistible, eussent gonflé d'orgueil un despote même moins arrogant. Devait-on s'étonner de voir le hautain, le tout-puissant duc d'Albe, trancher presque du demi-Dieu? Dès son arrivée à Bruxelles, commencèrent une succession de fêtes triomphales [4]. Le peuple fut sommé de se réjouir et de montrer la plus folle joie, de jeter des fleurs sur ses pas, de chanter des hymnes à la gloire de celui qui revenait couvert

[1] Correspondance de Philippe II, II. 812.
[2] Ibid.
[3] Bor, IV. 257. Correspondance de Philippe II, II. 808.
[4] Bor, IV. 257.

du sang des défenseurs du peuple. L'occasion était vraiment bien choisie; des maisons, hier encore tendues de noir, où l'on pleurait la mort tragique du maître, devaient s'orner de guirlandes de fleurs; des cloches, appelées presque chaque jour à sonner le glas funèbre pour quelque victime de la cruauté espagnole, faisaient entendre leurs plus joyeux appels; et, sur la même place où d'Egmont et de Hornes, et tant d'autres martyrs moins illustres, venaient de subir une mort ignominieuse, un joyeux tournoi[1] étalait ses pompes insolentes, plus éclatantes encore qu'à l'ordinaire pour rendre le spectacle plus amer à tous les cœurs.

Mais ces démonstrations d'allégresse ne suffirent même pas. Le conquérant, le dompteur des Pays-Bas voulait pour son orgueil une apothéose plus personnelle et plus solide. Lorsque Germanicus eut remporté sa dernière victoire sur l'antique liberté des races généreuses, dont les descendants, en possession enfin d'une liberté réglée, succombaient maintenant sous les coups et l'insulte du lieutenant d'un Tibère nouveau, pire que le premier, le Romain courageux mais modeste érigea son trophée dans les plaines d'Idistavisus. « L'armée de « Tiberius Cæsar ayant subjugué les nations qui vivent entre « le Rhin et l'Elbe, dédie ce monument à Mars, à Jupiter et « à Auguste [2]. » Telle était l'inscription de Germanicus; son nom n'y paraissait même pas. Le duc d'Albe, vainqueur sur les champs de bataille du Brabant et de la Frise, s'érigea à lui-même une statue colossale, sur la base de laquelle furent gravées ces lignes : « A Ferdinand Alvarez de Tolède, duc « d'Albe, gouverneur des Pays-Bas sous Philippe le « deuxième, pour avoir éteint la sédition, châtié la rébellion, « rétabli la religion, assuré la justice et affermi la paix; au « plus fidèle ministre du meilleur des rois, ce monument est « érigé [3]. »

[1] Bor, IV, 257.
[2] Tacit. Ann., lib. IV.
[3] Bor. IV. 257, 258. Meteren, 61. De Thou, V. 471-473, qui vit la statue après

Un éloge si pompeux, fût-il même mérité, aurait déjà assez d'enflure, s'il servait d'épitaphe à la tombe d'un général pleuré par ses admirateurs. Que dire dès lors de ce nauséabond tribut, offert non à un Dieu, non à la mémoire d'une grandeur défunte, mais à un mortel, à un homme encore vivant, et par qui? par ce mortel lui-même? Certes, jamais l'adoration de soi ne fut poussée plus loin que dans ce singulier monument, érigé à la gloire d'Albe par les mains d'Albe lui-même. La statue était colossale, elle fut placée dans la citadelle d'Anvers. Les canons pris à Jemmingen fournirent le bronze [1]. Elle représentait le Duc foulant aux pieds une figure humaine à deux têtes, à quatre bras. Selon les uns, les deux têtes représentaient d'Egmont et de Hornes, selon d'autres, les deux Nassau: Guillaume et Louis. Pour d'autres encore, c'était une figure allégorique des nobles et des communes des Pays-Bas, ou peut-être la personnification du Compromis et de la Requête. Outre la grande inscription, le piédestal portait plusieurs bas-reliefs; et le spectateur, dont la statue n'eût pas suffi à rassasier l'admiration pour d'Albe, y retrouvait de nouvelles personnifications du héros, soit sous la forme d'un ange portant une torche, soit sous celle d'un paisible berger. L'œuvre, qui, comme art, était d'un grand mérite, sortait de l'atelier du sculpteur Jacques Jongelings. Elle resta debout, objet de stupeur et de dégoût pour les habitants des Pays-Bas, jusqu'à l'arrivée du successeur d'Albe, Requesens, qui la fit jeter bas [2].

Comme on l'a déjà vu, plusieurs princes de l'Empire avaient favorisé les efforts du prince d'Orange, d'abord avec ardeur, et puis moins chaudement, quand les orages s'étaient amoncelés autour de lui. Ils avaient, par des démarches tant intimes que publiques, attiré sur ce sujet l'attention de l'Empereur,

qu'elle eut été renversée et qui fut non moins frappé de la beauté de l'œuvre, que du fol orgueil de celui qui l'avait ordonnée.

[1] Bor, IV. 257. Meteren, 61.

[2] Bor, IV. 257, 258. Meteren, 61. De Thou, V. 471-473. Bentivoglio, lib. V. 186.

Digitized by Google

en le sollicitant d'intercéder auprès de Philippe. Ils n'intervenaient pas pour préserver le Prince d'un châtiment, quoi qu'en pût dire Granvelle, en défigurant malicieusement les faits. Leur démarche était une pétition, dans l'intérêt de la liberté religieuse dans les Pays-Bas, émanée d'hommes qui avaient conquis cette liberté pour eux mêmes, et qui étaient enfin à l'abri de toute persécution. C'était une remontrance que ses auteurs étaient tenus de faire, car les députés des Pays-Bas avaient pris part aux délibérations où la paix de Passau avait été arrachée aux répugnances de l'empereur Charles [1].

Mais ces appels à l'Empereur et indirectement au Roi d'Espagne, n'avaient cessé d'être accompagnés de recommandations au prince d'Orange, pour qu'il « restât tranquille. » L'Empereur avait épousé sa cause, avec tous les dehors de la franchise, en tant qu'il ne s'agissait que d'une médiation pacifique, mais en même temps, lui avait fait défense formelle de faire la guerre à d'Albe; défense à laquelle le Prince s'était non moins formellement refusé d'obéir. L'Empereur avait même envoyé des députés au Duc et au Prince, pour les engager à mettre bas les armes; mais en vain [2]. D'Orange savait trop bien ce qui était le plus utile à sa malheureuse patrie : prendre les armes ou « rester tranquille, » en attendant le résultat d'un échange de protocoles entre l'Empereur et le Roi, alors que la tyrannie furieuse du duc d'Albe venait de convertir au désespoir ce qui restait d'espérance aux opprimés. Ses armes n'avaient pas, il est vrai, rencontré le succès, mais s'il eût attendu la lente solution des négociations diplomatiques, le résultat eût encore été plus fatal à la cause de la liberté. Les sympathies de ses meilleurs amis, d'abord ferventes, ensuites tièdes, finirent par devenir de glace, au fur et à mesure des désastres qui s'amoncelaient autour de lui. La reine Isabelle mourut et de son tombeau surgit un fantôme

[1] Correspondance de Philippe II, II. 791.
[2] Instructions pour l'archiduc Charles. Correspondance de Philippe II, II. 797.

Digitized by Google

des plus importuns pour le Prince. Le roi d'Espagne était veuf pour la troisième fois, et l'Empereur avait, parmi ses seize enfants, plus d'une fille nubile. Aux titres de « cher cousin et beau-frère, » dont Philippe était honoré dans les proclamations impériales, celui de gendre allait bientôt s'ajouter.

Les liens matrimoniaux avaient par tradition une grande importance dans la maison de Hapsbourg, mais l'Empereur réalisa cependant, au moins pour la forme, sa promesse d'intervention. Dès le mois d'août 1568, le ministre de l'Empereur à Madrid avait remis un mémoire au Roi [1]. Il y parlait en termes vigoureux du sort d'Egmont et de Hornes, et faisait observer à Philippe que les exécutions continuelles dont les Provinces étaient le théâtre, rendaient de jour en jour la cause d'Orange plus forte. Le 22 septembre 1568, les six Électeurs avaient adressé à l'Empereur une nouvelle protestation en dûe forme [2]. Ils le remerciaient de ce qu'il avait déjà fait en faveur des Pays-Bas, présentaient un tableau fortement coloré des cruautés du duc d'Albe, et dénonçaient la rigueur inouïe avec laquelle il avait mis à mort non-seulement beaucoup d'illustres seigneurs, mais des gens de toutes les classes. Ils rappelaient à l'Empereur que, malgré les assurances répétées du Roi en sens contraire, *l'inquisition et le concile de Trente étaient maintenant établis et en pleine vigueur dans les Pays-Bas* [3]. Ils soutenaient que les Provinces avaient complétement droit aux bienfaits de la paix de religion d'Augsbourg, et que cependant elles en étaient privées. La Basse-Allemagne avait droit aux mêmes priviléges que la Haute-Allemagne. Ils priaient l'Empereur de faire connaître publiquement son opinion en même temps que la leur. Il était bon d'apprendre à Sa Majesté Catholique que les princes de l'empire étaient unis pour la sauvegarde de la patrie et de la paix publique. Pour parvenir à ce but, ils mettraient à la dis-

[1] Instructions pour l'archiduc Charles. Correspondance de Philippe II, II. 797.
[2] Ibid., II. 791.
[3] Correspondance de Philippe II, II. 791.

Digitized by Google

position de l'Empereur, leurs biens, leurs fortunes et leurs vies.

Tel était le ton de cet appel fait à l'Empereur en faveur des millions d'opprimés dans les Pays-Bas, de cet appel que Granvelle prétendait en ricanant n'être qu'une intrigue montée par d'Orange, pour obtenir sa rentrée en faveur [1].

L'Empereur répondit, en assurant aux députés des Électeurs qu'il avait pris l'affaire à cœur et avait résolu de dépêcher en mission spéciale en Espagne, son propre frère, l'archiduc Charles [2].

En conséquence, le 21 octobre 1568, l'Empereur munit son frère d'une lettre d'instructions détaillées [3]. Il devait remettre en mémoire à Philippe les fréquentes remontrances de l'Empereur, au sujet de la politique suivie dans les Pays-Bas. Il devait lui faire connaître les interpellations pressantes que venaient de lui adresser, par ambassadeurs, les princes et les électeurs de l'empire. Il devait lui apprendre que l'Empereur avait député des commissaires au prince d'Orange et au duc d'Albe, pour tenter d'amener entre eux une suspension d'armes. Il devait faire remarquer que le grand nombre d'hommes levés par le Prince en Allemagne, faisait bien voir combien il était puissamment soutenu dans ce pays. Dans ces circonstances, devait-il ajouter, l'Empereur s'était trouvé dans l'impossibilité de mettre le Prince au ban de l'empire, comme le duc d'Albe l'avait désiré. L'Archiduc devait finir par demander que le Roi consentît à se réconcilier avec d'Orange à des conditions honorables; que, dans le gouvernement des Pays-Bas, il substituât la douceur à la sévérité et rappelât les troupes étrangères [4].

L'Archiduc, ainsi armé, arriva à Madrid le 10 décembre 1568 [5]. Quelques jours plus tard, il remit au Roi la copie

[1] Correspondance de Philippe II, II. 795.
[2] Ibid., II. 793.
[3] Ibid., II, 797.
[4] Ibid., II. 797.
[5] Ibid., II. 855.

Digitized by Google

de ses instructions, ces vaillantes paroles, en lesquelles on exigeait que d'Orange eût pleine confiance, plus qu'en son cœur vaillant, plus que dans les bras solides de ses partisans. Après avoir examiné la lettre, Philippe exprima sa surprise de ce qu'on lui fit de semblables propositions, à lui, et en outre par l'intermédiaire d'un personnage comme l'Archiduc [1]. Il avait déjà adressé à l'Empereur une lettre où il montrait son déplaisir de semblable démarche [2]. L'honneur que l'on faisait au prince d'Orange et cette intrusion dans ses droits de monarque, le frappaient de surprise [3]. C'était, à son avis, une chose inouïe qu'une semblable adresse à un souverain de son rang, au sujet de questions dans lesquelles il n'entendait se laisser faire la loi par personne. Il promit cependant de répondre par écrit, à la lettre d'instructions de l'Archiduc.

Le 20 janvier 1569, cette réponse fut remise en main propre à ce dernier [4]. On l'avertit que ce document était public et destiné à être communiqué par l'Empereur aux Électeurs; mais que le Roi en avait aussi fait rédiger un autre, confidentiel [5], dans lequel il exposait à Maximilien en particulier ses motifs et ses griefs personnels.

Dans la pièce officielle, Philippe faisait remarquer qu'il ne s'était jamais cru obligé de fournir à autrui la justification de sa conduite dans ses propres affaires. Cependant, il avait cru que l'exemple de sa sévérité serait vu avec approbation par des princes, aux sujets desquels il enseignait par là l'obéissance. Il ne pouvait admettre qu'à raison des traités qui faisaient des Pays-Bas un cercle de l'empire, il fût tenu d'y observer les ordonnances de la diète impériale [6]. Quant à la religion, son premier et principal soin, depuis qu'il était sur le trône, avait toujours été de maintenir dans toute l'étendue de

[1] Correspondance de Philippe II, II. 835.
[2] Voyez la lettre dans la Correspondance, etc., 807.
[3] Ibid.
[4] Correspondance de Philippe II, II. 818.
[5] Ibid., 819.
[6] Ibid., 818.

Digitized by Google

ses États, l'intégrité de la foi catholique. En matière de choses saintes, il n'y avait pas de compromis possible. L'Église seule avait le droit de prescrire aux fidèles des règles de conduite. Quant au châtiment dont il avait frappé les rebelles des Pays-Bas, on verrait par la suite qu'il n'avait pas usé de rigueur, comme on l'en accusait, *mais au contraire de grande douceur et modération* [1]. Il n'avait apporté aucun changement au gouvernement des Provinces, et encore moins aux édits, les seuls statuts qui liassent réellement les Provinces. Il avait appelé le duc d'Albe à la régence, parce que tels étaient sa volonté royale et son bon plaisir. Les troupes espagnoles étaient nécessaires pour le châtiment radical des rebelles, et ne pouvaient pour le moment être rappelées. Quant au prince d'Orange, dont la situation semblait être le motif déterminant de l'ambassade, et pour lequel on plaidait si instamment, ses crimes étaient si criants qu'il était impossible même de tenter de le justifier. En effet, il était l'auteur de toutes les conspirations qui avaient eu lieu dans les Pays-Bas. Tous les vols, les sacriléges, les violations de temples et les autres méfaits dont ces provinces avaient été le théâtre, devaient lui être à bon droit imputés. Il avait en outre levé une armée et envahi les États de Sa Majesté. Des crimes si énormes avaient rendu toute clémence impossible. Malgré son respect pour les princes de l'empire, le Roi ne pouvait condescendre à accorder ce qu'on lui demandait, en faveur du prince d'Orange. Quant à une trève entre ce dernier et le duc d'Albe, Sa Majesté Impériale devait réfléchir à la distance qui sépare un souverain de son vassal rebelle, et songer combien pareil traité serait inconvenant et préjudiciable à l'honneur du Roi [2].

[1] « Se hallará aver usado S. M. Catolica no de rigor como se le imputa sino de mucha clemencia i piedad » — Correspondance de Philippe II. II. 818.

[2] Correspondance de Philippe II, II. 818. V. aussi Cabrera; Vita de Filipe 2°, lib. VIII. Les instructions de l'Archiduc s'y trouvent, 518-530. Plus loin aussi la réponse de Philippe, 578-592. V. aussi la note de Luis Venegas, ambassadeur de Philippe auprès de l'Empereur, présentée à l'occasion de la mission de l'Archiduc. — Ibid., 534-536.

Digitized by Google

Telle était la réponse officielle dont l'Archiduc reçut copie en latin et en espagnol. Quant au mémoire privé, il n'était destiné qu'à l'Empereur et à son envoyé. Le Roi s'y exprimait avec bien plus de chaleur et de vivacité [1]. Il était étonné, disait-il, de ce que le prince d'Orange, levant une armée dans le dessein d'envahir les États de son souverain naturel, eût trouvé tant d'appui et de facilités en Allemagne. Il ne pouvait croire que l'autorité de l'Empereur n'eût pu empêcher cela. Il avait vu avec peine l'envoi de commissaires impériaux auprès du Prince. Il regrettait encore davantage qu'on eût été jusqu'à dépêcher en sa faveur l'Archiduc à Madrid. Mais ce qui causait au Roi la douleur la plus profonde, c'étaient les efforts de l'Empereur pour l'amener à procéder avec douceur en matière de religion. L'Empereur devait savoir qu'aucune considération humaine, aucun intérêt temporel, aucune des observations ou aucun des risques qu'il pourrait encourir, ne parviendraient à le faire dévier d'un cheveu, de la voie qu'il suivait en matière religieuse [2]. Cette voie était la même dans toutes ses possessions. Il y était entré avec sincérité, il était décidé à la suivre toujours. Il n'entendait accepter ni conseils, ni tentatives en sens contraire, et prendrait de mauvaise part tout conseil ou toute tentative de ce genre. Les termes des instructions données à l'Archiduc dépassaient évidemment les bornes d'une intervention amicale. Ils équivalaient en réalité à une menace ; et une menace avait de quoi l'étonner, car avec des princes de son caractère, de semblables moyens n'avaient guère de chances de réussite [3].

Le 23 janvier 1569, l'Archiduc remit au Roi une réponse fort vive à la missive officielle de celui-ci. Elle était conçue dans le même esprit que ses instructions. Il n'est donc pas nécessaire d'en donner une longue analyse : il ne croyait pas que Sa Majesté Impériale acceptât aucune justification de la

[1] Correspondance de Philippe II, II. 819.
[2] Ibid.
[3] Ibid.

Digitized by Google

politique du Roi dans les Pays-Bas. Les états de l'Empire n'admettraient jamais le système de Philippe sur la position de ces provinces vis-à-vis de l'Empire, et sur leur indépendance, pour tout ce qui n'était pas réservé expressément dans le traité d'Augsbourg. En 1555, quand Charles-Quint et le roi Ferdinand avaient conclu la paix de religion, c'était en la présence et assistés d'envoyés des Pays-Bas. C'est pourquoi les princes de l'Empire soutenaient que le bénéfice de la paix de religion, grâce à laquelle seule, le romanisme avait encore quelque existence en Allemagne, devait de droit s'étendre aux Provinces. Quant au prince d'Orange, l'Archiduc eût mieux aimé n'en plus parler, mais les ordres de l'Empereur ne lui permettaient pas de garder le silence. Il était indispensable de mettre une fin à l'état de choses existant dans la Basse-Allemagne. Les princes de l'Empire commençaient à s'exaspérer. Il rappelait les dangers de la ligue de Smalkade, et le grand péril dans lequel un seul Électeur avait mis l'Empereur. Ceux qui croyaient que les Flandres pouvaient être gouvernées comme l'Italie et l'Espagne se trompaient grandement et Charles-Quint avait toujours reconnu cette erreur [1].

Tels furent en somme les incidents de la mission de l'Archiduc à Madrid. Mais dans le cours de ses entrevues avec l'ambassadeur, le Roi trouva moyen de glisser un blâme sévère pour Sa Majesté Impériale à raison de la négligence qu'en général elle montrait en matière religieuse. Il voyait avec douleur, dit-il, que l'Empereur, quoique bon chrétien et prince catholique, il n'en doutait pas, s'abstint par politique des démonstrations extérieures qui étaient indispensables en matière de foi. Il pria l'Archiduc d'appeler sur ce point l'attention de Sa Majesté Impériale [2].

Malgré son ambassade solennelle, l'Empereur était devenu plus qu'indifférent aux intérêts des Pays-Bas, même avant que son envoyé ne fût arrivé à Madrid. Les motifs de cette

[1] Correspondance de Philippe II, II. 820.
[2] Ibid., II. 835.

Digitized by Google

froideur étaient multiples. Au moment où les instructions de l'Archiduc se rédigeaient, on ne connaissait pas encore à Vienne la mort de la reine d'Espagne [1]. L'Archiduc avait même été chargé d'informer Philippe du prochain mariage des deux Archiduchesses : celui d'Anne avec le roi de France et celui d'Isabelle avec le roi de Portugal. Mais quelques jours après son arrivée, l'ambassadeur reçut de l'Empereur l'autorisation par lettre, d'offrir au nouveau veuf la main de l'Archiduchesse Anne [2]. Philippe répondit à cette proposition que, s'il ne devait considérer que sa satisfaction personnelle, il resterait dans son présent état; mais que comme il n'avait pas de fils, il recevait l'avance avec joie et s'occuperait d'arranger la chose avec la France [3].

A l'échec d'Orange dans le Brabant, qui découragea les princes allemands les plus attachés à sa cause, vint ainsi se joindre, comme influence prépondérante, pour changer les desseins de Maximilien, le veuvage de Philippe. Le 17 janvier 1569, trois jours avant que son ambassadeur n'eût entamé les négociations, l'Empereur avait adressé une lettre autographe à sa Majesté très catholique. Dans cette missive, il détruisait, en quelques lignes très froides, tout l'effet qu'aurait pu produire le sérieux apparent de ses efforts en faveur des Pays-Bas. Il informait le Roi que l'Archiduc lui avait été envoyé, non pour lui causer de l'ennui, mais au contraire

[1] Correspondance de Philippe II, II. 833.

[2] Ibid. Suivant Cabrera, l'Archiduc aurait appris la mort de la reine Isabelle pendant qu'il était en route pour Madrid. Felipe II, lib. VIII. 517. Herrera (lib. XV. 707) affirme à tort que l'Archiduc partit, chargé par l'Empereur d'une double mission : d'abord de négocier le mariage de l'archiduchesse Anne avec Philippe, et ensuite d'arranger les affaires des Pays-Bas. Il avait au contraire pouvoir d'offrir Anne au roi de France, et il avait déjà entretenu Philippe de ce plan, avant d'avoir reçu de Vienne les lettres qu'on lui expédia dès que la mort d'Isabelle y fut connue. Ce fut à une entrevue ultérieure qu'il communiqua à Philippe de nouvelles propositions de mariage. Ces faits sont importants, en ce qu'ils font voir comment le principal objet de l'ambassade, présenté d'abord avec tant de fracas, fut mis de côté, afin d'assurer un mariage plus avantageux à une des sept archiduchesses d'Autriche. — Comparez Correspondance de Philippe II, II. 335.

[3] Ibid.

Digitized by Google

pour lui donner une preuve d'amitié. Il donnait d'avance à Philippe *l'assurance de sa satisfaction, quelle que fût la réponse du Roi.* Il lui demandait seulement de la formuler en termes tels que les Princes et les Électeurs auxquels elle serait exhibée, ne pussent en concevoir de soupçons fâcheux contre l'Empereur [1].

L'Archiduc quitta Madrid le 4 mars 1569. Il partit, satisfait des résultats de sa mission, non pour en avoir atteint le but ostensible, car sous ce rapport elle avait complétement échoué, mais à cause de ce que le Roi lui avait fait un présent de cent mille ducats, et avait promis d'épouser l'Archiduchesse Anne [2]. Le 26 Mai 1569, l'Empereur envoya à Philippe une dernière reponse par laquelle *il déclarait approuver complétement la justification que le Roi donnait de sa conduite* [3]. Cette justification était irréprochable en raison et en équité. Cependant elle n'était pas tout à fait propre à être communiquée dans ses termes primitifs aux Princes et aux Électeurs, ce pourquoi, disait-il, *il était permis de la modifier en plusieurs points,* qui selon lui auraient pu déplaire [4].

Ainsi se termina « en fumée, » comme Granvelle l'avait prédit, la fameuse mission de l'archiduc Charles. Le chef du Saint Empire Romain se désista de sa pompeuse intervention, humilié par une réponse hautaine, mais consolé par une promesse. S'il était bon d'être le défenseur de la liberté de religion dans la Haute et la Basse-Allemagne, il était encore mieux d'être le beau-père du Roi d'Espagne et des deux Indes. De là, la conclusion brusque et tronquée des réclamations impériales.

Le cardinal Granvelle avait été d'un grand secours dans cette conjoncture. Il avait écrit à Philippe, pour lui donner l'assurance que, dans sa conviction, les Pays-Bas n'avaient

[1] Correspondance de Philippe II, II. 817.
[2] Ibid., II. 835.
[3] Ibid., II. 874.
[4] Ibid.

Digitized by Google

nul droit de réclamer, en vertu de la convention d'Augsbourg, l'observance sur leur territoire des décrets de l'Empire [1]. Il ajoutait que Charles-Quint n'avait consenti au traité de Passau que pour sauver son frère Ferdinand de la ruine; qu'il ne l'avait signé que comme Empereur, et n'en avait jamais étendu, ni directement ni indirectement, les stipulations aux Pays-Bas. Il affirmait en outre que l'Empereur avait révoqué le traité par un acte qui, il est vrai, n'avait jamais été rendu public, mais seulement par suite de pressantes sollicitations de Ferdinand [2].

On a vu que le Roi avait fait usage de l'opinion de Granvelle, dans sa réponse à l'Archiduc. Il n'avait pas daigné discuter, et s'était contenté de poser le fait comme incontestable. Mais ce qui lui avait fait encore plus de plaisir, c'avait été d'apprendre que Charles avait révoqué le traité de Passau; aussi s'empressa-t-il d'écrire à Granvelle pour lui demander où se trouvait l'acte de révocation [3]. Le Cardinal répondit qu'il était probablement parmi ses papiers à Bruxelles, *mais qu'il doutait fort qu'on pût l'y retrouver en son absence* [4]. Pareil document a-t-il jamais existé? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Commettre pareille fraude n'eût pas été indigne de Charles; en alléguer faussement l'existence n'était pas indigne du Cardinal. Quelle que fût la vérité, il y avait là un excès d'audace qui touchait à l'ignoble.

[1] Correspondance de Philippe II, II. 800. Gachard, Introduction au tome I. CLXXXVII.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 800.
[3] Ibid., II. 842.
[4] Ibid., II. 860.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

LE DIXIÈME DENIER ET UN ASSASSINAT MODÈLE.

(1569-1570.)

Querelle entre le duc d'Albe et la reine Élisabeth d'Angleterre. — Le gouvernement anglais saisit des fonds appartenant aux Espagnols. — Prohibition de tout commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas. — Mesures sévères contre l'hérésie. — La persécution redouble. — Quelques exemples. — Le pape envoie à d'Albe une épée et un chapeau d'honneur. — Le Gouverneur-Général prend la résolution de soumettre les Provinces au régime des impôts arbitraires. — Assemblée des États à Bruxelles. — Les décrets d'Albe leur sont soumis. — Le centième, le dixième et le cinquième denier. — Opposition de Viglius à ce projet. — Les États de plusieurs provinces se laissent arracher leur consentement. — Utrecht seule résiste. — La ville et la province d'Utrecht sont cités devant le Conseil de Sang. — Sentence de confiscation de biens et priviléges prononcée contre ces deux corps. — Appel au Roi. — Difficultés dans la perception des nouvelles taxes. — Elles sont retardées pour deux ans. — Projets d'une amnistie générale. — La faveur du Duc diminue de plus en plus. — Il désire résigner son office. — Secrète hostilité entre Viglius et lui. — Nouvelles opinions du Président. — Sentiments de Granvelle. — Proclamation pompeuse de l'amnistie faite à Anvers par le Duc. — Ce qu'était cette amnistie. — Le peuple s'en montre peu satisfait. — Plaintes d'Albe auprès du Roi. — Aventures et sort final du baron de Montigny en Espagne. — Sa détention à Ségovie. — Tentative de fuite. — Elle échoue. — Semblant de jugement. — Sa femme en appelle à Philippe. — Il est condamné. — On décide de l'assassiner en secret. — Détails de cette exécution, ordonnés et surveillés avec le plus grand soin par le Roi lui-même. — Terrible inondation dans les Pays-Bas. — Immenses désastres en Frise. — Le château de Lœwenstein est pris par De Ruyter au moyen d'un stratagème. — Les Espagnols reprennent cette forteresse. — Résistance désespérée et mort de De Ruyter.

Ce fut peu de temps après le retour du Duc à Bruxelles que surgit une querelle entre lui et la reine d'Angleterre. Voici quelle en fut l'occasion : certains navires munis de lettres de

Digitized by Google

marque délivrées par le prince de Condé, avaient forcé à se réfugier dans les ports d'Angleterre, quelques vaisseaux marchands venant d'Espagne, chargés de secours pécuniaires à la destination de l'armée espagnole des Pays-Bas [1]. Ces vaisseaux restaient au port, n'osant se hasarder à reprendre la mer, à cause des corsaires qui, stationnés dans un port voisin, se tenaient prêts à s'élancer sur eux, dès qu'ils mettraient à la voile. Les capitaines de cette flotte marchande adressèrent une plainte à l'ambassadeur d'Espagne à Londres; l'envoyé exposa l'affaire à la Reine. La Reine promit justice, et presqu'en même temps qu'elle faisait cette promesse, saisit les fonds dont ces vaisseaux étaient chargés, environ 800,000 écus, et se les appropria [2]. Deux prétextes furent successivement invoqués à l'appui de cette manière de procéder. D'abord, la Reine assura à l'ambassadeur qu'elle ne s'était emparée de ces valeurs qu'afin de les conserver sauves, au profit de son royal frère d'Espagne; ensuite, elle affirma que l'argent n'appartenait pas du tout au gouvernement espagnol, mais bien à certains marchands génois auxquels, comme elle en avait le droit, elle l'avait emprunté pour quelque temps [3]. Aucune de ces affirmations n'était exacte, mais toutes deux fournissaient une excellente raison de faire tourner les fonds au profit de la couronne d'Angleterre.

Le duc d'Albe, fort pressé d'argent, devint furieux, quand il apprit la chose. Il dépêcha incontinent le conseiller d'Assonleville avec d'autres commissaires, en mission spéciale auprès de la reine d'Angleterre [4]. On refusa audience à ces négociateurs, en reprochant au Duc la présomption dont il faisait preuve, d'oser envoyer une ambassade à une tête couronnée, tout comme s'il eût été lui-même un souverain [5]. D'Albe ne reçut donc point satisfaction, mais on dépêcha secrètement en

[1] Bor, V. 272, 273.
[2] Ibid. Meteren, 57.
[3] Bor, Meteren, ubi supra.
[4] Bor, V. 272, 273.
[5] Ibid. V. 277. Meteren, 57, 58.

Digitized by Google

Espagne un envoyé pour y arranger directement l'affaire. Cette conduite dédaigneuse ne fit rien moins qu'apaiser la colère d'Albe. Furieux de la perte de ses fonds, et piqué au vif par la leçon que son arrogance avait méritée, il eut recours à une mesure inouïe. Il lança une proclamation par laquelle il ordonnait l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient sur le territoire des Pays-Bas, et la saisie de tous les biens appartenant à des individus de cette nation [1]. Par représailles, la Reine agit avec la même rigueur contre tous les habitants des Pays-Bas qui se trouvaient en Angleterre [2]. Le Duc fit suivre son coup de vigueur, d'une proclamation (le 31 Mars 1569), dans laquelle il exposait tous ses griefs et prohibait absolument tous rapports avec l'Angleterre [3]. Pendant que la Reine et le vice-Roi s'escrimaient ainsi, ceux qui recevaient les coups, c'étaient les pauvres habitants des Provinces. Écrasés entre la rapacité d'Élisabeth et l'arrogance d'Albe, comme le grain entre deux meules, les misérables restes de la prospérité des Flamands furent bien près de disparaître entièrement. Proclamations et négociations se succédèrent sans discontinuer, jusqu'au mois d'Avril 1573; alors le différend reçut enfin une solution [4]. Mais avant d'en arriver là, le commerce des Pays-Bas avait souffert, au plus bas calcul, une perte sèche de deux millions de florins, dont pas un sou ne fut remboursé aux intéressés par le gouvernement espagnol [5].

Cependant, ni l'enivrement de son triomphe sur Guillaume d'Orange, ni les fumées de sa colère contre la reine d'Angleterre, ne faisaient un seul instant perdre de vue à d'Albe, le principal but de son séjour dans les Provinces. Le gibet et le bûcher continuaient à recevoir leur charge ordinaire de victimes. Leurs annales continuaient à regorger de cruautés sans cesse renouvelées contre les sectateurs de la nouvelle religion.

[1] Voyez la proclamation dans Bor, V. 277-279.
[2] Bor, Meteren, ubi sup.
[3] Bor, Meteren, ubi sup.
[4] Bor, V. 279, 280. Meteren, 57, 58.
[5] Meteren, 58.

Les magistrats des différentes villes reçurent de nouvelles instructions pour mieux être guidés dans l'accomplissement de leur grand devoir. Le Duc leur enjoignait de surtout bien veiller à ce que dans chaque paroisse se trouvassent des sages-femmes, bonnes catholiques et ayant prêté serment de déclarer toute naissance dans les vingt-quatre heures, pour mettre les curés à même d'administrer immédiatement le baptême [1]. Il leur ordonnait aussi d'établir des espions chargés d'assister à toute administration des sacrements, soit publique soit privée, soit à l'autel soit au lit des malades, et de provoquer la punition exemplaire (c'est à dire la mort par le feu) de quiconque se permettrait des gestes de mépris ou d'irrévérence, ou ne rendrait pas aux sacrements l'honneur qui leur était dû [2]. En outre, et pour que la mort elle-même ne pût soustraire au tyran la proie qu'il convoitait, ces espions devaient veiller au chevet des mourants, et avertir immédiatement le Gouverneur, de tous ceux qui oseraient quitter cette vie, sans avoir reçu au préalable l'extrême-onction et l'hostie sainte. Les biens de ces criminels devaient être confisqués et leurs corps traînés sur une claie jusqu'au lieu des exécutions publiques [3].

Une circonstance touchante dans cette persécution, se produisit dans la Nord-Hollande vers le commencement de cette année et, par sa singularité, elle mérite une mention spéciale. Un pauvre anabaptiste, qui n'avait d'autre crime à sa charge que son affiliation à une secte persécutée, avait été condamné à mort. Il s'enfuyait, poursuivi de près par un officier de jus-

[1] Instructions du Duc d'Albe à Jacques de Blondel, seigneur de Cuinchy, gouverneur et bailli de Tournay et Tournaisis. — Extraits des registres de Tournay, par Gachard, 107, 108

[2] « — — a commettre certains personnages pour être présents au port et administration des Saints Sacrements, tant de l'autel que de l'extrême onction, à l'effet de remarquer ceux qui feraient gestes ou mines dérisoires ou irrévérencieux — et d'en provoquer la punition exemplaire, etc. » — Extraits des registres de Tournay, par Gachard, 107, 108.

[3] « 2° à dénoncer ceux qui décéderaient sans s'être fait administrer les Saints Sacrements, leurs *biens devant être confisqués et leurs corps portés au lieu public destiné pour la justice.* » — Ibid.

tice, et traversait un lac gelé. C'était à la fin de l'hiver et la glace s'amollissait déjà. Elle tremblait et croquait sous ses pas, mais il atteignit sain et sauf le rivage. Celui qui le poursuivait fut moins heureux; la glace céda sous lui et il s'enfouça dans le lac, en jetant un cri de détresse. Personne n'était là pour y répondre, sauf celui qu'il était en train de pourchasser. Thierry Willems'zoon, c'était le nom de l'anabaptiste, obéissant d'instinct à l'impulsion d'une généreuse nature, revint sur ses pas, et franchissant de nouveau, au péril de ses jours, cette glace tremblante et perfide, tendit la main à son ennemi et le sauva d'une mort certaine. Malheureusement pour l'honneur de la nature humaine, on ne peut terminer en disant qu'à cette action généreuse répondit un héroïsme égal. L'officier manifesta, il est vrai, le désir de ne point se charger du supplice de celui qui l'avait sauvé, mais le bourgmestre d'Asperen lui rappela avec sévérité le serment qu'il avait prêté. En conséquence il arrêta le fugitif, qu'on brûla le 16 mai suivant, au milieu des plus effroyables tortures [1].

Presque en même temps, on exécuta à la Haye, après les avoir tenus emprisonnés trois années, quatre prêtres dont le plus âgé avait soixante-dix ans. Ils étaient tous quatre d'une vie exemplaire et n'avaient commis d'autre crime que de favoriser la Réforme. Comme c'étaient des gens d'une certaine importance locale, on résolut de donner beaucoup de solennité à leur exécution. Ils avaient été condamnés au bûcher, et leur caractère ecclésiastique rendait nécessaire qu'avant de les mettre à mort, on les dépouillât de tout ce qu'on leur avait donné de saint. En conséquence, le 27 mai, en grand costume de prêtres officiants, on les amena devant l'évêque de Bois-le-Duc. Le prélat leur coupa à chacun une mèche de cheveux au moyen d'une paire de ciseaux. Ensuite il leur gratta l'occiput et le bout des doigts avec un petit couteau d'argent, doucement et sans leur faire aucun mal. Quand

[1] Gerard Brandt, Hist. der Reformatie, sect. I. b. X. 500.

l'huile mystique de la consécration fut jugée suffisamment enlevée, l'évêque ôta à chacune des victimes sa robe sacerdotale, en disant : « *Eximo tibi vestem justitiæ, quem volens abjecisti,* » ce à quoi le plus vieux des pasteurs, Arent Dirkzoon, répondit avec fierté : « *Imo vestem injustitiæ.* » Puis quand il eût fini cette solennelle comédie de la déchéance sacerdotale, l'évêque livra les prisonniers au Conseil de Sang, recommandant de les traiter avec douceur. Trois jours après, ils mouraient tous au poteau d'infamie, après avoir reçu toutefois la faveur spéciale d'être étranglés, avant d'être jetés dans les flammes [1].

Ce fut précisément à ce moment, où les agents de son gouvernement mettaient ainsi tant de zèle à l'exécution de ses décrets, que le Duc reçut un légat spécial du Pape, chargé de lui remettre, comme présent de Sa Sainteté, un chapeau et une épée garnis de pierreries [2]; c'était là un honneur que l'Église conférait rarement et seulement aux plus hauts dignitaires ou à ceux qui s'étaient signalés dans la défense de ses intérêts par des exploits d'un éclat inaccoutumé [3]. Une lettre autographe de Sa Sainteté accompagnait ce cadeau; et le Duc y était prié, « de se souvenir chaque fois qu'il se mettrait ce chapeau sur la tête, qu'il était préservé par lui, comme par un casque de droiture et par le bouclier de la grâce Divine, car il était l'emblème de la couronne céleste qui attend tous les princes qui soutiennent la Sainte-Église et la foi catholique Romaine [4].» L'épée portait la devise suivante : « *Accipe sanctum gladium, munus a Deo in quo dejicies adversarios populi mei Israël* [5].»

Le vice-roi de Philippe, stimulé de la sorte par le vicaire de Jésus-Christ, devait se sentir peu disposé à dévier de la voie qu'il suivait, ou à mollir à l'œuvre. Les ressources humaines n'offraient plus aucun moyen d'ajouter quelque horreur de

[1] Bor, V. 312, 313. Hooft, V. 199, 200.
[2] Bor, V. 270. Strada, lib. VII. 347.
[3] Strada, lib. VII. 347, 348.
[4] Bor, V. 270, 271.
[5] Mendoza, 100.

plus à celle de la persécution religieuse, sous laquelle les Provinces râlaient, mais il était encore possible de livrer un nouvel assaut à ce qui leur restait de leur ancienne opulence.

Le Duc n'avait pas été satisfait du résultat de ses plans financiers. Les confiscations à charge des hérétiques bannis ou égorgés, n'avaient pas été cette mine inépuisable qu'il s'était vanté d'ouvrir. Le ruisseau d'or qui devait aller se déverser sans interruption dans les coffres de l'Espagne, s'était bientôt tari. C'était inévitable. Nécessairement les confiscations seront toujours et pour tous les trésors une ressource fort précaire. Il fallait la frénésie dont d'Albe était saisi, pour croire que pareille source fût de nature à donner un revenu permanent. Mais pouvait-on attendre de cet homme, qui poussait la passion de la tyrannie jusqu'à la folie, une conception exacte des liens intimes qui unissent les intérêts des peuples à ceux des gouvernants? Il ne devait pas tarder toutefois à prouver par des expériences plus hardies et plus ridicules encore, avec quelle aisance un excellent soldat peut être un détestable financier.

Il avait déjà annoncé au Roi, son maître, que dans peu de temps l'Espagne n'aurait plus à rien envoyer dans les Pays-Bas, pour l'entretien de l'armée et du gouvernement [1]. Il lui promettait, au contraire, que les Provinces verseraient au trésor central, au moins deux millions d'écus par an, en outre et au-dessus du coût de leur propre administration [2]. Son génie venait de découvrir un nouveau Pérou, et un Pérou dont la fécondité dorée ne dépendrait pas au moins de la continuation de l'hérésie que le Duc avait mission d'extirper. On avait ri de cette fanfaronnade à Madrid, où il avait plus d'ennemis que d'amis, et il n'en était que plus ardent à la réaliser le plus tôt possible. Aiguillonné par les rires qui avaient accueilli à la cour ses idées d'économie politique [3],

[1] Correspondance de Philippe II, II. 856, 857.
[2] Ibid., II. 970.
[3] Vide V. d. Vynckt, II. 118.

il était fermement résolu à montrer que le génie créateur de l'homme d'État était chez lui à la hauteur de son incontestable talent de guerrier destructeur.

Son dessein ne consistait en rien moins que l'établissement d'un système de taxes laissées au bon plaisir de la couronne, en place du droit antique et assuré par leurs institutions que les Provinces possédaient de se taxer elles-mêmes. L'idée était peu originale, mais elle était fort hardie. Car, bien qu'il fût désormais possible d'imposer aux Pays-Bas, dans l'abattement où ils étaient tombés, tout ce que l'on voulait, en fait de tyrannie, il n'était pas certain qu'ils possédassent encore la force nécessaire pour supporter le fardeau dont on les aurait chargés. Il était de plus évident que le nouveau système soulèverait une clameur encore plus générale qu'aucune de celles qu'avait jusqu'alors engendrées la persécution religieuse. Beaucoup de citoyens étaient catholiques sincères et convaincus, et par suite se regardaient comme à l'abri des atteintes du bourreau, mais il n'y avait personne qui pût espérer d'échapper aux griffes des nouveaux collecteurs de taxes. Néanmoins le Gouverneur n'était pas homme à se laisser influencer par l'impopularité inévitable de la mesure. Il était doué d'une audace, de proportions vraiment plus qu'humaines. Il semblait de plus s'être imposé la tâche de mesurer exactement quel degré de misère un peuple peut parvenir à supporter. Il était résolu à sonder cet abîme en profondeur et en largeur, à savoir combien de douleurs physiques et morales pouvaient s'y accumuler, avant qu'il n'y eût débordement. Toute la population, hommes, femmes, enfants, avait été mise sous le coup d'une sentence de mort, solennellement prononcée; et en exécution de cette condamnation, chaque jour des supplices avaient lieu. Des richesses par millions avaient été confisquées, et les plus opulents, les plus industrieux, de même que les plus braves du pays, erraient sans pain sur de lointains rivages. Mais ces coups, quoique distribués sans ménagements, n'avaient pas cependant abattu tous les esprits. La population

avait été décimée, mais non anéantie, et l'énergie primitive de cette contrée, qui durant des siècles s'était développée de plus en plus vivace, n'était pas encore complétement éteinte. Au milieu du naufrage de leur prospérité, au milieu du renversement absolu de leurs libertés, les Provinces avaient conservé au moins l'ombre d'un puissant boulevard contre les assauts du despotisme. Le Roi ne pouvait établir aucun impôt [1] !

La « Joyeuse Entrée » du Brabant, de même que les Constitutions de la Flandre, de la Hollande, d'Utrecht et de toutes les autres provinces, prescrivaient en termes exprès le mode d'obtenir les fonds dont le gouvernement pouvait avoir besoin. Le Souverain ou son Stathouder (Lieutenant) devait se rendre en personne devant les États de la Province, et y formuler sa requête de subside. C'était aux États à décider, après avoir consulté leurs constituants, si cette requête (*Bede*) serait oui ou non accordée, et, si un seul des ordres la refusait, le monarque était contraint d'attendre patiemment une occasion plus favorable [2]. Telle avait toujours été la pratique suivie dans les Pays-Bas, et les maisons souveraines avaient eu rarement lieu d'accuser les États de parcimonie. Il n'était néanmoins pas étonnant que le duc d'Albe supportât avec impatience l'existence encore intacte de ce privilége provincial. Un pays peuplé de criminels condamnés, une nation que l'on pouvait à un instant donné forcer à mettre sa tête sur le billot sans aucune formalité, ne semblaient guère faits pour tenir les cordons de la bourse et accorder des aumônes à leur Roi. Le Vice-Roi ne pouvait supporter ce vestige arrogant des libertés constitutionnelles. Cependant, tout en ayant enlevé aux habitants des Pays-Bas, presque tous les attributs de l'homme libre, il ne voulait pas leur accorder le principal privilége de l'esclave, celui d'être nourri et gardé aux frais de son maître. C'est pourquoi il avait convoqué en assemblée générale à

[1] Bentivoglio, lib. V, v. 82. V. aussi Introduction à notre histoire.
[2] Ibid., ibid. — V. aussi Kluil, Hist. der Holl. Staatsregering, et Viglii, Comment. rerum actarum super imp. Dec. Den., c. VI.

Bruxelles, les États des diverses provinces et, le 20 mars 1569, leur avait promis les décrets, dont voici la teneur [1].

Un impôt du centième denier, ou d'un pour cent, frappait tous les biens tant mobiliers qu'immobiliers, et devait être acquitté immédiatement. Toutefois, ce n'était qu'une charge temporaire, qui ne devait être payée qu'une fois, à moins bien entendu qu'il ne plût au pouvoir arbitraire qui l'établissait, de l'exiger une seconde fois encore.

Un impôt du vingtième denier, ou de cinq pour cent, frappait toute transmission d'immeubles. Cette taxe devait être permanente.

Enfin, un impôt du dixième denier, ou de dix pour cent, frappait toutes les ventes de denrées, marchandises ou autres objets mobiliers. Cette taxe devait également être permanente [2].

On s'imaginera aisément quelle fut la consternation de l'Assemblée à l'audition de ces propositions monstrueuses. Il peut y avoir entre les hommes des divergences à propos des dogmes religieux. Dans les plus fanatiques persécutions, il se trouvera toujours des gens pour embrasser, sous l'empire de motifs erronés mais consciencieux, la cause du fanatisme persécuteur. En outre, bien que la résistance à la tyrannie, en matière de foi, donne naissance aux plus ardentes de toutes les luttes, et s'appuye sur le principe le plus élevé de la nature humaine, cependant tous les hommes ne sont pas de cette rude étoffe dont sont faits les martyrs. Dans les questions qui ont rapport au monde d'en haut, le grand nombre se laisse détourner de sa conviction par l'intérêt, ou jeter dans l'apostasie par la violence. La nature de l'homme est souvent malléable et fusible, quand les intérêts religieux sont seuls en jeu, mais quand il s'agit d'intérêts matériels et financiers, la résistance à la tyrannie a plus de chances d'être unanime. Les intérêts du commerce et de l'industrie ont, dans les Pays-Bas,

[1] Bor, V. 279, 280.
[2] Ibid.

Digitized by Google

souvent remporté la victoire, quand ils se sont trouvés en conflit avec l'intérêt religieux. Or, la nouvelle mesure du Duc, ce système prodigieux de taxes arbitraires, atteignait le foyer de chacun. Personne, quelque adroit ou servile qu'il fût, ne pouvait parer ce coup qui écrasait à la fois tout le monde.

On soutint, sans contestation possible, dans le sein de l'assemblée que le dixième et le vingtième denier allaient anéantir le commerce et les manufactures par tout le pays [1]. Le centième denier, la taxe d'un pour cent sur la valeur des biens immeubles, quoique fort lourde à supporter, pouvait être accordée, pour une fois du moins. Mais payer au gouvernement le vingtième du prix d'une maison, chaque fois qu'elle serait vendue, était une charge des plus intolérables. Une maison pouvait se vendre vingt fois en une année, et par suite être en réalité confisquée entièrement à la fin de cette année. Cela équivalait à la prohibition de toute transmission d'immeubles ou à la saisie de la valeur du bien.

Quant au dixième denier sur les denrées et marchandises, à payer à chaque vente d'objets de cette nature, c'était une monstruosité sans exemple. Au premier essai de mise en pratique d'un semblable système, tout commerce, toute industrie devaient de toute nécessité disparaître [2]. Le même objet pouvait être vendu et revendu dix fois en une semaine, et payer ainsi au fisc, sur ce court espace de temps, sa valeur tout entière. Les échanges rapides et libres étant l'âme et la force du commerce, il eût été difficile que le commerce survécût à la paralysie dont une pareille taxe le frapperait. Jamais l'impôt ne pourrait être perçu, et il n'aurait pour résultat qu'une stagnation absolue de tout mouvement industriel. Le gouvernement n'en retirerait absolument rien [3].

[1] Bor, V. 283-285. Viglii, Comment. Dec. Denarii, s. v.
[2] Bor, V. 283-285. Viglii, Comment. Dec. Denarii, s. v.
[3] Pendant qu'il s'efforçait de faire adopter cet impôt, le Duc établit une commission chargée de rechercher quelle était la valeur de l'industrie dans les Provinces. Pour l'année 1570, on évalua à quarante-quatre millions de florins (44,864,883) la valeur de la production manufacturière annuelle. On n'avait pas fait entrer

Il était impossible que le Roi s'enrichît par la ruine de ses sujets : et cependant c'était à cette conséquence absurde que le Gouverneur-Général marchait avec la plus ferme et la plus folle des résolutions. La simplicité enfantine de sa tentative était vraiment incroyable. Chez lui l'ignorance était à la hauteur de la tyrannie. Les arguments les plus clairs, les remontrances les plus vives restèrent également vains. Trop opaque pour être illuminé par des flots de lumière, trop dur pour être amolli par les larmes d'un peuple, le cerveau du Vice-Roi ne se détourna pas un instant de son dessein. Aux représentations ardentes et répétées de Viglius, qui ne se lassait pas de démontrer tout ce que cet impôt avait d'inique et d'impossible, le Duc répondit avec candeur que ce n'était autre chose que l' « Alcabala » d'Espagne, qui dans sa petite ville d'Albe ne lui rapportait ni plus ni moins que 50,000 ducats par an [1].

Viglius se trouva cette fois l'antagoniste du Duc. Constatons, car ce n'est que justice, que le savant jurisconsulte

dans ce calcul le Luxembourg, la Gueldre, la Zélande et les provinces au delà de la Meuse.

Pour les autres, voici quels étaient les chiffres :

Brabant	11,197,416	florins.
Flandres	10,407,891	»
Valenciennes	5,225,980	»
Tournay	2,569,200	»
Hollande	2,029,148	»
Hainaut	8,885,698	»
Lille, Douai et Orchies	1,982,540	»
Malines	262,880	»
Utrecht	734,900	»
Overyssel	1,610,260	»
Namur	454,980	»
Frise	196,200	»
Artois	1,718,790	»

— Renom de France MS, II. c. X. Cet état florissant de l'industrie, en dépit de l'oppression qui pesait depuis si longtemps sur le pays, fit faire au Duc les rêves les plus doux. « Oires le ducq considerant par ce calcul l'importance du dixième denier, *chatouillé doucement* de l'espérance ou de l'imagination du proufiit, pressa fort en l'année 1570 les états sur le 10ème denier. — Ibid. — L'auteur démontre que la taxe serait payée en une année au moins sept fois sur les draps et divers autres articles. — Ibid. Il serait aisé de faire voir que, appliquée avec rigueur, elle monterait à 70 fois 7 sur tous les objets manufacturés.

[1] Viglii. Comm. Dec. Denarii, s. 6.

affronta avec courage et persistance la colère de son supérieur, dans plus d'une chaude discussion au sein du Conseil. Il n'avait jamais fait le moindre effort pour arracher ne fût-ce qu'un brandon, au vaste holocauste qu'entretenait la persécution religieuse, mais la menace de destruction suspendue sur les intérêts matériels, le tira enfin de sa torpeur. Il affronta le tyran avec courage, enhardi peut-être parce qu'il savait que le plan d'impôt venait du Gouverneur et non du Roi. Il était averti qu'à Madrid on en avait ri ouvertement[1], et que Philippe, quoique ne voulant pas s'y opposer formellement, n'avait cependant pas grand désir de le faire mettre à exécution. Le Président insista sur la différence qui séparait la condition d'une petite principauté d'Espagne, peuplée de pasteurs et de laboureurs clair semés, de la condition des Pays-Bas, aux villes populeuses et pleines d'activité. Si le Duc retirait annuellement 50,000 ducats de l'Alcabala dans son duché d'Albe, il lui en faisait son compliment bien sincère, mais ne pouvait s'empêcher de lui assurer que dans les Provinces cette taxe était une impossibilité radicale[2]. A l'argument du Duc, que l'impôt ne frapperait durement ni les classes supérieures ni les classes inférieures, ni la haute noblesse ni le bas peuple, que les marchands et les manufacturiers seuls le supporteraient, le Président répondit qu'il n'était pas juste de dépouiller l'autel de saint Pierre pour orner celui de saint Paul[3]. Il eût été plus simple de faire remarquer que le consommateur paierait en définitive la taxe, quand même elle serait perçue sur tout le monde; mais il y a trois siècles, cet axiôme n'était pas aussi vulgarisé qu'aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, le rapport fait par les députés à l'Assemblée, après recours à leurs constituants, avait créé une émotion et une alarme des plus vives. Pétitions, rapports, remontrances affluaient chez le Gouverneur. Un cri de désespoir et presque

[1] V. d. Vynckt, Dl. II. 118.
[2] Viglii, Comm. Dec. Den. s. VII. 10.
[3] Ibid. s. 9.

Digitized by Google

de défi s'élevait, tel que les tortures antérieures n'en avaient point excité. Cependant, dans l'espoir de se rendre l'humeur du Duc plus favorable, les États consentirent, mais pour une seule fois, à la perception du centième denier [1]. Le dixième et le vingtième engendrèrent au contraire une résistance ardente et prolongée, jusqu'à ce qu'enfin les États des diverses Provinces, épuisés, terrifiés et espérant qu'après tout on ne tenterait pas la perception de pareil impôt, consentirent l'un après l'autre et sous certaines conditions, à son établissement [2]. La principale condition était que le consentement de chacune des Provinces ne vaudrait que pour autant que toutes consentissent, car, faisait-on remarquer, l'impôt en soi était illégal au premier chef [3]. La Hollande elle-même fut amenée à donner son adhésion, bien que la ville d'Amsterdam persistât longtemps à la refuser; mais la ville et la province d'Utrecht restèrent inébranlables [4]. Elles offrirent en compensation une somme considérable, montant successivement de 70,000 jusqu'à 200,000 florins, mais elles refusèrent résolument d'endosser le bât de la taxe permanente. Cette hardie résistance devait leur coûter cher. Au bout de quelques mois, d'Albe, les voyant inflexibles dans leur refus, cantonna chez eux le régiment de Lombardie et eut recours pour les mettre à la raison à d'autres mesures de rigueur du même genre [5]. Une soldatesque brutale, insolente, mal payée et par suite sans discipline, fut logée chez l'habitant, dans l'espoir que les excès dont chaque maison deviendrait le théâtre, par la présence de ces vauriens, extorqueraient bientôt à la province le consentement qu'elle s'entêtait à refuser [6]. Néanmoins il n'en fut pas ainsi. La ville et la province ne cédèrent pas d'une obole. En conséquence, vers la fin de l'année (15 décem-

[1] Bor, V. 286.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Ibid., V. 286, 287.
[5] Bor, V. 288.
[6] Ibid.

bre 1569) les États d'Utrecht furent cités à comparaître dans la quinzaine, devant le tribunal de Sang [1]. Au jour fixé, le procureur-général apparut, armé d'un acte d'accusation suivi incontinent, comme de coutume, d'une sentence de condamnation. Le document remettait au jour et récapitulait toutes les offenses antérieures dont la ville et la province s'étaient rendues coupables, notamment pendant les troubles de 1566 et à l'époque du traité avec la duchesse Marguerite. Les habitants, les magistrats, tant comme individus que comme personnages officiels, furent condamnés du chef d'hérésie, de rébellion et de mépris des lois. En conséquence la ville et la province coupables de haute-trahison, furent déclarées déchues de toutes leurs chartes, lois, priviléges, libertés et coutumes, et tous leurs biens, soit meubles soit immeubles, ainsi que tous leurs péages, rentes, accises et impôts furent confisqués au profit de sa Majesté [2].

L'exécution de la sentence fut toutefois suspendue, afin de laisser aux États le temps de rendre réponse. De ce délai naquit une masse énorme de mémoires, répliques, dupliques, tripliques, annexes et apostilles, qui ne furent lus que par bien peu de gens, et que ne lurent point surtout ceux à qui on les adressait [3]. Tout ce papier ne servit à rien qu'à grossir les émoluments des gens de robe. Six mois cependant s'écoulèrent avant que les débats ne fussent clos. Comme il n'y avait pas de sang à verser, une procédure sommaire n'était pas nécessaire. Enfin le 14 juin, l'immense monceau des pièces du procès fut soumis à Vargas. Il les voyait pour la première fois, de plus elle étaient conçues en un langage dont il ne comprenait pas un seul mot [4]. Mais son entente des affaires était si grande, qu'il lui suffit d'un coup d'œil superficiel sur

[1] Hooft, V. 196. Bor, V. 291.
[2] V. tous les documents dans Bor, V. 151 et seq.
[3] Bor, V. 290-319. — Comparez Hooft, V. 194-196; Wagenaar, Vaderl. Hist., VI. 293-304; Viglii, Com. Dec. Den., passim.
[4] On y avait bien joint une traduction, mais qui n'avait été terminée que le matin même. — Bor, V. 319.

l'ensemble de la cause, pour se former une décision. Une demi-heure après l'arrivée des papiers, botté et éperonné, il lisait sa messe à Sainte-Gudule, tout prêt à aller prononcer la sentence à Anvers [1]. Le même jour il rendait son jugement, confirmant la première sentence de condamnation [2]; Vargas procédait avec la même allégresse que s'il se fût agi d'un meurtre. Il est vrai que le décret qui mettait hors la loi la ville et la province et les réduisait à la misère, allait entraîner pour autrui une assez belle somme de douleurs et pour Vargas un riche butin. Plusieurs milliers d'hommes étaient ruinés, plusieurs millions de valeurs confisqués.

Voilà comment Utrecht perdit ses antiques libertés, en punition de ce qu'elle avait osé en faire usage. Le clergé de la province lui-même, ayant invoqué la bulle « *in cœna domini* » qui déclarait exempts d'impôt les biens ecclésiastiques, encourut la colère du Duc [3]. Brandir un pareil roseau pour arrêter celui qui venait de ceindre l'épée d'honneur bénie par le Saint-Père, c'était montrer par trop de confiance! D'Albe traita la « *cœna Domini* » de la façon la plus irrespectueuse, allant jusqu'à faire mettre en prison l'imprimeur qui avait osé la publier pour la circonstance. Il se trouva que la réimpression avait été ordonnée par le secrétaire La Torre; le Duc, malgré l'importance du personnage, le fit également jeter en prison, et le suspendit en outre de ses fonctions pour une année [4].

Les États de la province et le Magistrat de la ville en appelèrent au Roi de la sentence du Duc. Le procès n'avait point de rapport direct avec l'intérêt de la foi catholique, car, bien que les tumultes hérétiques de 1566 fussent invoqués comme motif dans la condamnation, le véritable crime, qui avait entraîné celle-ci, c'était la résistance au dixième et au ving-

[1] Bor. V. 319.
[2] Ibid. Hooft, Wagenaar, ubi sup.
[3] Bor, V. 287. Hooft, V. 195.
[4] Bor, V. 287. Hooft, V. 195.

tième denier. Aussi, le Roi, sans se montrer clément, s'abstint cependant de trop de rigueur. Il rejeta l'appel, mais ne mit point à mort les envoyés spéciaux qui l'avaient apporté à Madrid. Leur sort eût été tout autre, s'il se fût agi d'un procès à propos de matières religieuses, ou si les commissaires fussent arrivés deux ans plus tôt; mais en ce moment peut-être Philippe croyait-il qu'assez de sang innocent avait été versé. Quoi qu'il en soit, il laissa les députés d'Utrecht s'en retourner [1], sinon avec une réponse favorable, du moins avec la tête sur les épaules. Dès le début de l'année suivante, toutes les chartes d'Utrecht furent saisies par le gouvernement, à la faveur de la loi martiale qui continuait à peser sur les Provinces, et déposées au château de Vredenberg [2]. Elles y restèrent jusqu'au départ du duc d'Albe; son successeur Requesens les rendit alors à la province, en exécution d'un ordre du Roi [3].

Vers le milieu de l'an 1569, d'Albe écrivit au Roi, du ton le plus joyeux, que les États des provinces avaient tous consenti les taxes proposées. Il félicitait le Roi de ce qu'il allait dorénavant jouir à perpétuité de ce revenu, qui lui rapporterait au moins deux millions d'écus chaque année, toutes les dépenses du gouvernement payées. Le centième denier, selon ses calculs, fournirait seul au moins cinq millions d'écus [4].

Mais son triomphe était prématuré, car les États ne tardèrent pas à retirer une concession qu'on leur avait arrachée par la violence, ou escroquée par le mensonge. S'appuyant sur ce qu'il avait été stipulé que le consentement d'elles toutes pourrait seul valider le consentement de chacune d'elles, les provinces refusèrent l'une après l'autre de permettre sur leur territoire la perception du dixième et du vingtième denier. Que d'hor-

[1] Bor, V. 326-328 et seq.
[2] Bor, VI. 357-361.
[3] Bor, VI, 360, 361.
[4] Correspondance de Philippe II, II. 882.

Digitized by Google

ribles menaces la colère arracha au Vice-Roi ! Que de pénibles lenteurs entraînèrent les nouvelles négociations avec les États ! Il fallut en passer par un compromis et remettre à plus tard la lutte définitive. Vers la fin de l'été, il fut convenu que pendant deux ans les Provinces paieraient deux millions d'écus chaque année, et cela jusqu'au mois d'août 1571. Jusqu'à cette époque, un calme relatif se fit dans les esprits [1].

Depuis plus d'un an, on agitait tant à Bruxelles qu'à Madrid la question d'un pardon général. Viglius qui connaissait ses compatriotes, beaucoup mieux que le Vice-Roi, avait écrit à diverses reprises à son ami Hopper, sur la nécessité de proclamer une amnistie [2]. Il avait eu également à ce sujet des entretiens avec le duc d'Albe, et plus d'un projet de décret avait même été rédigé par lui [3]. Le Président savait bien que la tyrannie avait atteint le point que, malgré toute sa force, elle ne parviendrait à dépasser. Un surcroît de pression ne pouvait produire qu'une réaction, dont l'effet serait peut-être de chasser les Espagnols des Pays-Bas. Et alors ce serait un tout autre jeu. Ceux qui avaient si fidèlement servi le gouvernement pendant le cours de ses terribles exploits, se verraient peut-être menacés à leur tour de porter leur tête sur le billot, et d'enrichir de leurs dépouilles les coffres de l'État. De plus, des symptômes sérieux annonçaient le déclin de la faveur du Duc. Le Roi n'avait été que médiocrement satisfait des nouvelles mesures financières, et s'était montré fort inquiet du tort qu'elles pourraient faire au commerce du pays [4]. On savait que le Duc lui-même désirait être rappelé. Sa santé était chancelante, il se sentait amèrement détesté dans tout le pays, et s'apercevait qu'à Madrid ses ennemis minaient sourdement son crédit. Il semblait aussi soupçonner vaguement qu'il avait accompli sa mission ; que tout le sang

[1] Bor, V. 288 et seq. Hooft, V. 195.
[2] Epist. ad Joach. Hopp., 82-110.
[3] Epist. ad Hopp., 110.
[4] Correspondance de Philippe II, II. 896.

que pouvait boire le sol des Pays-Bas avait été versé. Il écrivait à Philippe d'un ton dolent et pressant à la fois, pour solliciter son rappel. « S'il plaisait à Votre Majesté de me retirer de ce pays, » disait-il, « je regarderais cela comme une faveur aussi grande que si Votre Majesté me donnait la vie [1]. » Il jurait « par l'âme de la Duchesse, » qu'il aimerait mieux « se laisser couper en petits morceaux, » que d'abandonner son poste tant que sa présence y serait nécessaire [2], mais en même temps il affirmait que, grâce à ses efforts, les choses étaient maintenant si bien en train qu'elles ne pouvaient manquer de rouler sans secousses jusqu'à la fin des siècles. « Maintenant et dorénavant, » écrivait-il, « Votre Majesté est et sera obéie, comme jamais ne l'a été aucun de ses prédécesseurs; » et, ajoutait-il avec une présomption qui touchait à la folie, « tout cela s'est *accompli sans violence* [3]. » Il faisait en même temps au Roi, un brillant tableau de la situation financière. Les taxes allaient faire merveille. Il avait eu des rapports avec des capitalistes, qui lui avaient offert par an quatre millions pour le dixième denier; mais il les avait refusés, parce qu'il estimait le produit de cet impôt bien plus haut [4]. Le centième denier, au plus bas mot, rapporterait cinq millions. Sa Majesté pouvait donc voir clairement que dorénavant, au lieu d'expédier des fonds aux Provinces, elle en tirerait un revenu permanent, énorme [5]. Enfin, pour le moment, le Roi n'avait personne ni au dedans ni au dehors qui pût lui causer inquiétude. Le seul seigneur marquant resté dans le pays était le duc d'Aerschot, lequel était fort dévoué à Sa Majesté et de plus « ne valait pas grand'-chose, comme le savait le Roi [6]. » Quant au prince d'Orange, il avait assez à faire, à se tirer des griffes de ses créan-

[1] Correspondance de Philippe II, II. 908.
[2] Ibid., II. 951.
[3] Ibid.
[4] Correspondance de Philippe II, II. 970.
[5] Ibid.
[6] « Vale tan poco como V. M. sabe. » — Ibid., II. 951.

Digitized by Google

ciers. L'Allemagne ne donnait plus aucun sujet de crainte. L'Angleterre ne ferait rien, tant que l'Allemagne serait calme; et la France était tombée trop bas pour inspirer la moindre préoccupation [1].

En présence de ces désirs du Duc, le Roi s'occupait de lui choisir un successeur. Le Président savait tout cela. Il sentait d'instinct que ce successeur, quel qu'il fût, ne pourrait être que plus clément que d'Albe; il était donc sûr de ne pas compromettre sa position, en penchant ainsi tardivement vers la douceur et le pardon. Son opposition au dixième et au vingtième denier, avait ouvert un abîme entre le Vice-Roi et lui, mais il se soutenait par l'idée que le Roi était probablement du même côté que lui-même. D'Albe continuait à parler de lui en termes louangeurs, tant en public qu'en particulier, ne laissant jamais passer l'occasion, dans sa correspondance secrète, de le mentionner comme un serviteur plein de zèle et de droiture, comme un registre vivant[2], connaissant toutes choses et tout le monde, et sans lequel il ne saurait trop comment s'en tirer. Mais le Président commençait à avoir en dégoût sa propre hypocrisie. Il priait son ami Joachim de prendre sa défense, pour le cas où Son Excellence viendrait à mal parler de lui dans ses lettres au Roi. Il paraissait avoir changé complètement d'avis sur le compte de celui dont « la prudence et la douceur » lui avaient jadis inspiré de si belles périodes. Il allait même jusqu'à craindre que la réputation de parfaite clémence du Roi ne fût quelque peu menacée. « On verse ici tant de sang, et l'on confisque tant, » disait-il, « que quelque tache de cruauté ou de cupidité pourrait bien en rejaillir sur le manteau de Sa Majesté. » Il avouait aussi que l'histoire lui fournissait des exemples de plus grande « bénignité » que celle dont on faisait preuve en ce moment envers les pauvres habitants des Provinces. Si le savant Frison en était venu plus tôt à ces conclusions en faveur de l'humanité, ce n'en eût peut-être été

[1] Correspondance de Philippe II, II. 951.
[2] Ibid., II. 824.

que mieux pour lui et pour sa patrie. S'il avait servi son pays avec autant de fidélité qu'il avait servi les circonstances, et Philippe et d'Albe, — ses domaines n'eussent point été si étendus, ses dignités si nombreuses, mais il n'eût point été contraint de s'écrier sur ses vieux jours, dans une boutade de dépit, « qu'un serviteur fidèle n'est toute sa vie qu'un âne [1]. »

Il était enfin certain que le Roi projetait une amnistie générale. Viglius avait préparé à plusieurs reprises des textes de décret, mais les nombreuses exceptions qu'y avaient introduites d'Albe, avaient tellement défiguré l'œuvre du Président qu'elle en devenait méconnaissable. De son côté, Granvelle avait souvent suggéré à Philippe la nécessité d'un acte de clémence [2]. Le Cardinal avait trop d'astuce, pour ne pas s'apercevoir que le moment était venu où la persistance de la sévérité ne pouvait que détruire l'œuvre qu'il avait édifiée. Il sentait que le pays ne pouvait être plus abaissé, l'esprit de patriotisme plus refoulé et en apparence plus étouffé. Un semblant de magnanimité, désormais sans danger et sans valeur réelle, devait maintenant être plus efficace que des flots de sang superflu et sans utilité.

Il voyait clairement que la brutalité du duc d'Albe avait dépassé le but. Mais trop fin politique pour désapprouver un homme aussi puissant, il continuait à parler à Philippe de la personne et de l'administration du Duc en termes des plus élogieux. C'était « un sage seigneur, » un prudent gouverneur, sur lequel Sa Majesté pouvait se reposer entièrement. C'était un homme d'expérience consommée, rompu aux affaires et parfaitement capable de rendre bon compte de tout ce qu'on pouvait lui confier [3]. A d'autres correspondants, il avouait cependant que l'administration de ce sage seigneur, auquel Sa Majesté pouvait accorder une si aveugle confiance, avait

[1] Epist. ad Joach. Hop., 62-82. « Fidus servus perpetuus asinus, » etc., etc.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 815.
[3] Correspondance de Philippe II, II. 792, 809, 844, etc., etc.

Digitized by Google

fini par « jeter les Provinces dans une situation déplorable [1]. »

Quatre textes de décret d'amnistie avaient été expédiés de Madrid, vers la fin de 1569 [2]. Le Duc devait choisir l'un des quatre et détruire soigneusement les trois autres. Le choix tarda cependant jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, et ce ne fut qu'alors que le Vice-Roi fut prêt à proclamer l'amnistie. Le 14 de ce mois, de grandes réjouissances eurent lieu à Anvers pour célébrer la publication solennelle de l'acte de pardon si longtemps attendu [3]. Dans la matinée, le Duc accompagné d'une suite brillante et d'un long cortége d'ecclésiastiques en grands costumes sacerdotaux, traversa en grande pompe les rues de la métropole commerciale, se rendant à la cathédrale pour y entendre la messe et offrir des prières à Dieu. L'évêque d'Arras y commença un sermon sur les mérites de la miséricorde, ce qui le conduisait naturellement à s'étendre sur la clémence dont le Roi allait faire preuve. Mais à peine eût-il débité quelques phrases, qu'il fut saisi de convulsions et dut être emporté de la chaire de vérité [4]; cet incident ne fut pas regardé comme d'heureux augure. Dans l'après-midi, le Duc se rendit avec sa suite sur la place, en face de l'Hôtel-de-Ville. Là, avait été dressée une vaste estrade. La plate-forme et l'escalier, qui y conduisaient, étaient couverts de drap écarlate. Un trône recouvert de brocard d'or et destiné au Duc, occupait l'endroit le plus élevé [5]. Au dessous de lui, sur les degrés, se trouvaient deux des plus belles femmes d'Anvers [6], vêtues de costumes allégoriques, destinées à représenter la justice et la paix. L'escalier et la plate-forme étaient bordés d'officiers, la place était couverte de soldats, une foule avide remplissait l'espace que ceux-ci

[1] Correspondance de Philippe II, II. 832. Lettre au trésorier Schetz.
[2] Ibid., II. 914.
[3] Bor, V. 319. Hooft, 201.
[4] Strada, de Bell. Belgic., lib. VII. 353, 354.
[5] Bor, V. 319. Hooft, V. 201. Strada, lib. VII. 354.
[6] Bor, V. 319. Hooft, V. 201.

laissaient libre. Vers la fin de l'après-midi, le Duc, portant [1] l'épée et le chapeau fameux du pape, prit place sur le trône avec tout l'apparat d'un roi. Après quelques préliminaires, un fonctionnaire de l'ordre civil, debout entre deux hérauts, procéda à la lecture de l'acte d'amnistie qu'on attendait avec tant d'impatience. Mais sa voix était si faible qu'à l'exception de quelques soldats groupés au pied de la plate-forme, personne ne comprit un seul mot de ce qu'il proclamait [2].

Peut-être cela se fit-il avec intention. En effet, on n'avait pas grand enthousiasme à attendre de la foule, si elle avait entendu le texte de ce décret. Il comprenait trois parties : l'exposé des crimes commis, la formule du pardon accordé, et une longue liste d'exceptions. Tous les péchés tant par omission que par commission, l'hérésie, les prêches publics, l'iconoclastie, le Compromis, la Confédération, la rébellion, étaient décrits avec chaleur. Mais on accordait entier pardon à tous ceux qui ne s'étaient pas encore exposés par des actes marquants à des poursuites criminelles, à la condition qu'endéans les deux mois ils fissent leur paix avec l'Église et obtinssent l'absolution, moyennant confession et repentir [3]. Mais les exceptions occupaient la plus grande partie de la pièce publiée. Quand l'arrêt de condamnation à mort de tous les habitants des Pays-Bas en général avait été lancé, les exceptions étaient peu nombreuses et ceux qui en étaient l'objet, nominalement désignés [4]. Dans l'acte d'amnistie au contraire, les exceptions comprenaient tant de catégories d'individus qu'il était impossible à qui ce fût d'éviter de tomber dans l'une d'elles, si le gouvernement trouvait bon de l'y incorporer et de le mettre à mort. Expressément exclus du bénéfice de l'amnistie, étaient tous les ministres, prêcheurs, dogmatiseurs, et *tous ceux qui avaient accordé appui ou abri à ces*

[1] Strada, lib. VII. 354.
[2] Strada, lib. VII. 354.
[3] V. le document dans Bor, V. 320, 321.
[4] Bor, V. 320, 321.

Digitized by Google

ministres et dogmatiseurs; tous ceux impliqués en quelque façon que ce soit dans les pillages d'églises; tous ceux que l'*on soupçonnait individuellement d'hérésie ou de schisme;* tous ceux qui *avaient signé ou appuyé le Compromis* ou la Requête à la Régente; tous ceux qui avaient pris les armes, fourni des fonds, distribué des écrits pour l'hérésie; tous *ceux qui pouvaient être de façon quelconque accusés de connivence,* même par une révélation, *avec les coupables d'hérésie.* Toutefois les personnes comprises dans l'une ou l'autre de ces exceptions, étaient admises à se déclarer endéans les six mois et, moyennant cet aveu de leur crime, *pouvaient espérer quelque indulgence dans le jugement de leur cause* [1].

Voilà quelle était en substance et dégagée de tout le verbiage qui l'accompagnait, l'amnistie qui depuis si longtemps tenait en haleine les espérances des habitants des Pays-Bas. Personne, homme ou femme, de ceux qui avaient commis la moindre faute, ne recevait pardon. La clémence ne s'étendait qu'aux innocents seuls. Et encore ceux-ci n'étaient-ils sûrs de l'impunité que pour autant qu'ils obtinssent du pape absolution plénière. Quiconque avait commis le moindre de ces faits positifs que tant d'êtres humains avaient déjà payés de leur vie, était plus certain que jamais de rencontrer la plus grande sévérité. La condition à laquelle on soumettait le pardon éventuel de pareils criminels : avouer et se rendre, était à juste titre regardée comme un piége. Aussi personne ne s'y laissa prendre. Après l'expérience des trois dernières années, qui donc eût été de gaieté de cœur se mettre la tête dans la gueule du lion, pour se l'assurer sur les épaules? Qui donc après avoir heureusement échappé au supplice, eût été jouer envers soi-même le rôle de délateur, dans l'espoir d'obtenir un pardon dont tout le monde, sauf les catholiques sincères et zélés, était en réalité exclu.

[1] Bor, V. 321.

Aussi le murmure de mécontentement fut-il général, dès que les termes de l'acte d'amnistie furent connus. D'Albe écrivit bien au Roi « que le peuple était entièrement satisfait, excepté les démagogues, qui ne pouvaient souffrir aucune exception à l'amnistie [1]; » mais il ne put parvenir à faire illusion sur ce point ni à son maître ni à lui-même. En réalité, Philippe fut complètement désappointé dans ce qu'il avait attendu de la mesure. Il avait cru « qu'elle fermerait la bouche à bien des gens [2]. » Et au contraire, de la bouche de chacun, dans les Pays-Bas, sortait une clameur de reproches contre l'hypocrisie au moyen de laquelle on promulguait, sous le nom d'amnistie, un nouveau décret de condamnation. Viglius, auquel on devait un projet de bien plus grande clémence, était fort loin d'être satisfait de la mesure adoptée. « Certes, » écrivait-il à son confident, « on avait lieu d'attendre bien plus de douceur *d'un Prince si miséricordieux*. Après quatre ans, destiner au châtiment et au supplice, tous ceux qui durant les troubles ont omis, par faiblesse de caractère, de rendre au gouvernement autant de services qu'il en eût pu attendre d'hommes courageux, c'est une chose jusqu'ici sans exemple [3]. »

D'Albe ne put longtemps feindre de croire à la satisfaction populaire. Il ne tarda pas à écrire au Roi, pour lui avouer que l'impression produite par le pardon était loin d'être favorable. Il attribuait une grande partie de ce mécompte aux critiques sévères que des membres du gouvernement, tant en Espagne qu'aux Pays-Bas, s'étaient publiquement permises contre l'acte royal [4]. Il se plaignait de ce que Hopper eût

[1] Correspondance de Philippe II, II. 965. — « Con gran contentamiento de pueblo, aunque los que el gobiernan no le han tenido tanto, porque no quisieron excepcion ninguna. »

[2] « Cierto seria ya tiempo de dar esta perdon y taparia la boca à muchos. » — Note marginale de la lettre de Philippe à Granvelle. Correspondance de Philippe II, II. 815.

[3] Epist. ad Hopp., 110.

[4] Correspondance de Philippe II, II. 980.

écrit à Viglius que « la plus rigoureuse des quatre formes de pardon avait été choisie, » tandis qu'en fait c'était la plus douce qu'il avait adoptée [1]. S'il en était ainsi, quelle est l'imagination assez puissante pour se figurer ce qu'étaient les trois projets par lui brûlés et qui, intitulés actes d'amnistie, étaient cependant encore plus sévères que le farouche décret publié au nom du Roi? Le Duc se plaignait amèrement de la manière dont des personnages influents de Madrid avaient qualifié ouvertement la forme cruelle donnée à cette acte [2]. Son autorité dans les Pays-Bas était cependant déjà bien assez affaiblie, disait-il, et de pareilles censures prononcées en haut lieu sur ses actions ne tendaient guères à la renforcer. « En vérité, » ajoutait-il presqu'avec douleur, « il n'est pas étonnant que toute la nation soit mal disposée envers moi, car certes je n'ai rien fait pour me faire aimer d'elle. Mais encore un pareil langage venant de Madrid n'accroîtra-t-il pas son amour [3]. »

En résumé, considérée comme mesure destinée par le gouvernement à pacifier les esprits, tout en lui conservant ses terribles pouvoirs, l'amnistie fut un coup manqué. Considérée comme une trappe tendue à de nouvelles victimes attirées des lointaines régions de liberté où elles avaient déjà trouvé refuge, elle ne fut pas plus heureuse. Quelques individus obscurs revinrent réclamer le bénéfice de l'acte, avant l'expiration des six mois de rigueur. On jugea expédient d'agir envers ceux-là avec douceur, mais cette clémence ne trompa personne. Et, comme le dit alors le populaire, ce n'était pas pour les oisillons que le filet avait été tendu [4].

Les plaisants des Pays-Bas cherchèrent un soulagement à leur misérable situation dans un jeu de mot plus misérable

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1007.

[2] « Los espanoles en el consejo abominaron de lal forma de perdon. » — Correspondance de Philippe II, II. 883.

[3] Ibid., II. 1007.

[4] Zynde lerslondl het zeggen, dat men dit net niet voor de vinken maar voor grooter vooghelen ghespreyl had. » — Hooft, V. 202. V. aussi Bor, V. 321.

Digitized by Google

encore; transposant deux lettres du mot *Pardona*, ils baptisèrent la mesure du nom de *Pandora* [1]. Le lazzi n'était pas cependant sans valeur : l'amnistie descendant des régions supérieures, avait été annoncée aux mortels comme une messagère chargée de dons célestes. Et quand la boîte s'était ouverte, au lieu de cris de joie, elle n'avait répandu que des malédictions. Mais là s'arrêtait l'analogie classique, car tous les pédants de Louvain eussent perdu leur latin à chercher l'Espérance cachée sous quelque déguisement, au milieu des clauses de l'amnistie.

Peu de temps après la promulgation de ce décret célèbre, la nouvelle fiancée de Philippe, Anne d'Autriche, passa par les Pays-Bas, se rendant à Madrid. Pendant son court séjour à Bruxelles, elle accorda une audience à la comtesse douairière de Hornes [2]. Cette malheureuse femme, qui venait de voir périr sur l'échafaud, son fils aîné, le chef de son illustre maison, voulait tenter un dernier effort pour sauver celui qui lui restait, alors étroitement prisonnier dans la forteresse de Ségovie. L'Archiduchesse promit solennellement que la mise en liberté de ce fils serait la première faveur qu'elle réclamerait de son royal fiancé, et la pauvre comtesse sortit de l'audience, avec un rayon d'espoir [3].

Qu'on nous permette maintenant une brève digression, consacrée à la narration du destin final de celui pour lequel la comtesse avait intercédé : l'infortuné Seigneur de Montigny. Nous avons raconté plus haut son départ pour Madrid en compagnie du Marquis de Berghes. Les scènes touchantes des derniers moments de celui-ci ont été décrites dans un de nos précédents chapitres. Après cet événement de mauvais augure, Montigny désirait de plus en plus vivement quitter l'Espagne. Depuis plus d'un an, il était séparé de celle qui était sa femme depuis quelques mois à peine. Il n'était pas prisonnier,

[1] Hooft, V. 202.
[2] Hooft, V. 172.
[3] Ibid. V. 172, 173. Meteren, III, 54.

mais il se sentait sous une surveillance étroite, quoique secrète. Il lui était absolument impossible d'obtenir l'autorisation de partir ou de s'en retourner, sans qu'on le lui permît. Un certain jour, étant par hasard sorti de la ville pour une promenade à cheval dans un des villages environnants, il se vit tout à coup entouré d'une escorte inattendue de quarante soldats. Néanmoins le Roi continuait à lui faire bon visage. Aux fréquentes et vives instances que faisait Montigny pour obtenir congé, Philippe répondait gracieusement qu'il désirait lui voir continuer encore son séjour. On le priait de rester pour accompagner son souverain dans ce voyage aux Pays-Bas qui ne pouvait plus tarder à s'effectuer [1]. Dans son impatience, Montigny en était venu à préférer tout à cet état d'incertitude dans lequel on le retenait malgré lui. Il offrit, s'il était accusé ou suspecté de quelque crime, de se constituer volontairement prisonnier, pour être soumis du moins à un jugement régulier [2]. Peu de temps après l'arrivée d'Egmont dans les Pays-Bas, la première partie de cette offre fut acceptée. L'arrestation d'Egmont et de Hornes ne fut pas plus tôt connue à Madrid, que Montigny fut aussi privé de sa liberté et emprisonné dans l'Alcazar de Ségovie [3]. Il y resta huit à neuf mois, au sommet d'une tour, sans autre compagnie que celle d'un jeune page, Arthur de Munter, qui l'avait suivi lorsqu'il avait quitté les Pays-Bas [4]. Huit hommes d'armes étaient expressément chargés de le garder et d'empêcher toute évasion.

Un jour, vers le milieu de juillet 1568, une troupe de pélerins, dont quelques-uns portaient le costume des Flandres, parcouraient les rues de Ségovie. Ils chantaient, comme c'était la coutume en semblable occasion, une complainte sourde et monotone, dans laquelle Montigny, écoutant par

[1] Meteren, III. 54.
[2] Ibid., f. 53-54.
[3] Meteren, f. 54.
[4] Ibid.

hasard, reconnut tout à coup la langue de sa patrie. Sa surprise ne fit que s'accroître, lorsque prêtant plus soigneusement l'oreille, il saisit le sens effrayant de ce chant. Les prétendus pélérins, ne pouvant communiquer autrement avec le prisonnier, l'informaient, en chantant, du sort tragique de son frère, le comte de Hornes, et de son ami le comte d'Egmont. Ils y mêlaient l'avertissement du sort qui l'attendait lui-même, s'il ne parvenait pas à fuir avant qu'il fût trop tard. Ce fut ainsi, par ces amis déguisés, que Montigny apprit le supplice de son frère, que sans cela, dans ce pays de mystère et d'effroi, il eût peut-être ignoré à jamais [1].

L'allusion aux nécessités de son propre salut, ne fut pas perdue, et il combina immédiatement un plan d'évasion. Il réussit à gagner à ses intérêts un des huit soldats qui le gardaient, et parvint ainsi à communiquer avec les partisans qu'il avait au dehors. La majordome de Montigny avait obtenu antérieurement la permission de servir la table de son maître, de plats préparés par le cuisinier de celui-ci. Des lettres cachées dans les tranches de pain que recevait chaque jour le prisonnier, fournirent le moyen d'une correspondance active [2]. Par la même voie, on le munit de limes pour scier les barreaux de sa fenêtre [3]. Une échelle de cordes très légère qui devait lui servir à descendre jusqu'au pied de la tour, lui fut aussi transmise. Le plan était parfaitement conçu. Un Polonais, qui était du complot, devait se trouver à Hernani avec des chevaux tout prêts à porter Montigny à Saint-Sébastien [4]. Là, un petit bâtiment était nolisé et l'attendait. On avertit donc Montigny, par une lettre cachée dans le pain — le dernier qu'il mangerait en prison, à ce qu'il espérait — d'avoir à couper sa barbe et à se déguiser le mieux possible, puis de venir rejoindre ses fidèles à Hernani [5]. Malheureuse-

[1] Hooft, V. 172.
[2] Meteren, III. 54. Hooft, 172.
[3] Ibid.
[4] Correspondance de Philippe II, II. 775.
[5] Correspondance de Philippe II, II. 775.

ment la majordome de Montigny était amoureux. Au moment de quitter l'Espagne, il prolongea si longtemps son entrevue d'adieu avec sa maîtresse, que le soin d'envoyer le pain fut confié à un tiers; celui-ci s'y prit si maladroitement que l'objet parvint, non au prisonnier, mais au commandant du château. Celui-ci, en rompant la croûte, découvrit la lettre et par là, tous les fils du complot. Tous les individus qui y avaient pris part, furent immédiatement condamnés à mort et le soldat espagnol exécuté incontinent. Les autres parurent mériter une commutation de peine, à raison de la fidélité qu'ils devaient à leur maître et furent simplement envoyés aux galères. Le Majordome dont la galanterie intempestive avait coûté à Montigny sa liberté, reçut en outre deux cents coups de fouet. Par la suite, ces malheureux finirent tous par sortir de prison [1].

L'infortuné gentilhomme fut dès ce moment soumis à une captivité encore plus étroite dans sa tour solitaire. Comme on s'était assuré de tous ses fidèles, il ne lui restait aucun espoir de fuite. A l'automne (1568), d'Albe trouva bon de soumettre régulièrement son procès au Tribunal de Sang. Montigny n'était coupable d'aucun crime, mais il faisait partie de ce groupe de seigneurs populaires, dont la mort était depuis longtemps décrétée. Des Pays-Bas on expédia en Espagne des lettres donnant pouvoir à certains fonctionnaires de procéder à l'examen préliminaire de l'accusé, seul débat auquel, comme de coutume, on consentait à l'admettre. Une longue liste de questions lui fut remise le 7 février 1569, dans sa prison à Ségovie. Huit jours après, un *alcade* vint lui donner lecture à haute voix des réponses qu'il avait faites à ces questions et le prier de les confirmer par sa signature. Puis on lui ordonna d'envoyer sa procuration dans les Pays-Bas à ceux qu'il désirait charger du soin de le défendre. Montigny fournit en conséquence les noms de plusieurs personnages qu'il déclarait se substituer. Mais aucun de ceux qu'il avait désignés

[1] Hooft, Meteren, ubi sup.

Digitized by Google

ne consentit à agir, à moins qu'on ne les munit d'une copie de la procuration et d'un exposé des points de l'accusation. Le Conseil de Sang leur refusa nettement l'un et l'autre. Ne voyant aucune chance d'être utiles à leur ami en prenant part à ce simulacre de jugement, ils refusèrent alors la procuration. Il leur était impossible de jouer le rôle de défenseurs, dans un procès où l'on tenait cachés non seulement les témoignages, mais mêmes les charges articulées contre l'accusé. Le Gouverneur-Général désigna donc à Montigny un défenseur d'office [1].

Voilà comment les formes de la justice furent observées, et comment Montigny tenu presque au secret dans le donjon de Ségovie, fut jugé à Bruxelles. En fait d'ironie, on ne pouvait aller plus loin. L'avocat n'avait jamais vu son client, qui était à des centaines de lieues, et ne pouvait communiquer avec lui par lettres. L'instruction commença par une citation adressée par le duc d'Albe à madame de Montigny à Bruxelles. La malheureuse femme ne pouvait qu'en appeler au Roi. « Convaincue, » lui écrivit-elle, « de l'innocence de son mari, elle se jetait, toute confondue et consommée en larmes et en pleurs, aux pieds de Sa Majesté. Elle suppliait le Roi de se rappeler les services passés de Montigny, sa jeunesse à elle, et le peu de temps pendant lequel elle avait pu jouir de la présence de son époux. Elle adjurait le Roi, par la passion de Jésus-Christ, de pardonner à son mari les fautes qu'il avait pu commettre [2]. » Le lecteur se figurera aisément quel effet cette touchante invocation avait chance d'exercer sur le cœur de Philippe. De ce roc, frappé avec douceur, ne jaillit point le flot de la miséricorde. Il était positif que les réponses de Montigny aux questions de son interrogatoire, constituaient

[1] Gachard, notes, page 123. Correspondance de Philippe II, II.
Antoine de Penin, un de ceux désignés par Montigny, fut la personne choisie par le gouvernement. — Correspondance de Philippe II, II. 870; et note de Gachard, p. 90.

[2] Correspondance de Philippe II, II. 879. Lettre de Hélène de Melun, dame de Montigny.

une triomphante apologie de toute sa conduite [1]; il ne l'était pas moins que cette apologie serait impuissante à le sauver du trépas. Les charges articulées contre lui étaient les mêmes que celles qui avaient amené d'Egmont et de Hornes jusqu'au billot fatal, et certes il ne pouvait fonder le moindre espoir sur la preuve qu'il fournissait, encore plus claire que les deux comtes ne l'avaient fait, de sa parfaite innocence. Aussi le 14 mars 1570, le duc d'Albe prononçait-il contre lui une sentence de condamnation. Elle ordonnait qu'il eût la tête tranchée et exposée ensuite aux regards de tous sur un pal de fer [2]. Le 18 mars, le Duc adressa à tous les alcades, corrégidors et autres juges de Castille, une réquisition d'avoir à mettre la sentence à exécution [3].

L'arrivée de cette dépêche souleva dans le conseil privé et en présence du Roi, un débat des plus sérieux [4]. Tout le monde semblait de l'opinion que pour le moment il y avait eu au moins assez de sévérité déployée contre les Pays-Bas. Le spectacle de l'exécution publique d'un nouveau personnage de distinction serait, croyait-on, plus irritant que salutaire [5]. Le Roi lui-même était de cet avis. Mais si ces considérations agissaient sur l'esprit du Roi et sur celui de ses conseillers, ce n'était cependant pas pour les déterminer à épargner les jours d'un innocent. Les doutes que soulevait l'opportunité d'un meurtre de plus, ne devaient pas tourner au profit du prisonnier, bien que celui-ci, à sa qualité de sujet fidèle et d'adhérent sincère de l'ancienne Église, ajoutât le caractère sacré d'ambassadeur, et eût par suite à réclamer non-seulement justice, mais hospitalité, comme représentant la sœur de Philippe. Jamais probablement Sa Majesté n'envisagea la chose à ce point de vue. Les circonstances spéciales où l'on se trouvait n'amenèrent qu'une décision unanime : c'est qu'il n'y aurait plus de

[1] Gachard, note de la page 123. Correspondance de Philippe II, II.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 937.
[3] Correspondance de Philippe II, II. 938, 939.
[4] Récit transmis par Philippe à d'Albe. Correspondance de Philippe II, I. 996.
[5] Ibid.

Digitized by Google

sang versé publiquement. La plupart des membres du Conseil préconisaient un poison lent [1]. Les aliments et les boissons de Montigny pouvaient, disaient-ils, en recevoir tous les jours une certaine dose, de façon à le faire mourir peu à peu [2]. Mais Philippe mit fin à ces dissertations, en déclarant que ce moyen ne satisferait pas aux exigences de la justice. Il venait de décider que le prisonnier serait régulièrement exécuté, mais que cela se ferait secrètement, et qu'au public on annoncerait qu'il était mort de la fièvre [3].

Ce point réglé, le Roi procéda à l'agencement de son plan, avec ce soin minutieux des détails qui formait un de ses traits caractéristiques. L'esprit de patiente invention par lequel, si Dieu lui eût départi un cœur d'homme et l'amour du droit, il eût pu devenir un monarque bienfaisant, fut par lui consacré tout entier à la perpétration d'un assassinat nocturne, avec une sorte de jouissance calme et paisible à laquelle l'esprit se refuse presque à croire. Ce n'est pas exagérer, que qualifier cet acte d'assassinat, car certainement aucune loi ni divine ni humaine ne le sanctionnait, et aucune des circonstances dans lesquelles on pallie l'homicide, ne venait ici le justifier ou l'excuser. Pour ce qui est du plaisir que prit Philippe à accomplir son œuvre, on n'en saurait douter, quand on considère avec quelle recherche et quel luxe inusité de détails, il en dressa le plan tout entier. On dirait presque qu'il était devenu jaloux des exploits du duc d'Albe en fait d'égorgements. On eût dit qu'il voulait prouver à ceux de son entourage, que le Vice-Roi, quelque capable qu'il fût d'exécuter en grand et de produire la terreur, manquait cependant d'une certaine délicatesse de touche à laquelle il ne pouvait atteindre et qui était l'apanage exclusif de Sa Majesté. Le Roi avait résolu de faire de l'assassinat de Montigny un chef-d'œuvre.

[1] Récit transmis par Philippe à d'Albe. Correspondance de Philippe II, I. 996.
[2] Ibid. « — Parescia à los mas que era bien darle un bocado, ò echar alyun genero de venen en la comida ò bebida, con que sa fuese moriendo poco à poco. »
[3] Récit communiqué par Philippe, etc.

Digitized by Google

Le 17 août 1570, il donna l'ordre à Don Eugenio de Peralta, concierge de la forteresse de Simancas, de se rendre à Ségovie, pour y aller prendre le Seigneur Montigny et le ramener à Simancas [1]. Là on devait le tenir soigneusement incarcéré, sans lui permettre d'autre sortie qu'une promenade dans le corridor voisin de sa chambre. Le 7 octobre suivant, le licencié Don Alonzo de Avellano, alcade de Valladolid, reçut un ordre adressé par le Roi à Don Eugenio de Peralta et enjoignant à ce dernier de remettre son prisonnier au licencié, qui était chargé d'exécuter la sentence d'Albe [2]. Cet ordre était accompagné d'instructions minutieuses pour Avellano, datées du 1er octobre et rédigées sous la dictée du Roi [3]. Quoique la sentence ordonnât une exécution publique, y disait-on, le Roi avait néanmoins décidé qu'elle aurait lieu en secret, à l'abri des murs d'une forteresse. On devait tout arranger de façon que personne ne pût soupçonner que Montigny avait été exécuté, et qu'au contraire tout le monde répétât et crût qu'il était mort de mort naturelle. Dans ce but, on devait n'employer que fort peu de personnes, engagées sous serment et sous menace de mort au secret le plus absolu. Don Alonzo devait se rendre immédiatement à Valladolid, qui n'est qu'à deux petites lieues de Simancas. Don Eugenio viendrait l'y trouver, pour déterminer avec lui le mode, le jour et l'heure de l'exécution. Il quitterait Valladolid la veille d'un jour de fête, vers le soir, de façon à arriver un peu après la nuit close à Simancas. Il se ferait accompagner d'un notaire de confiance, d'un bourreau et d'aussi peu d'aides que possible. Dès son arrivée à la forteresse, il devait donner connaissance à Montigny de son arrêt de mort, en présence de Don Eugenio et d'une ou deux autres personnes. *Puis il le consolerait*, en se faisant aider dans cette tâche par Don Eugenio [4].

[1] Récit envoyé par Philippe. Correspondance de Philippe II, II. 996.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 982.
[3] Voyez son analyse dans la Correspondance de Philippe II, II. 983.
[4] Correspondance de Philippe II, III. 983.

Digitized by Google

Après quoi, il le laisserait seul avec le religieux choisi pour l'assister à ses derniers moments. Cette nuit et le jour de fête suivant, tout entier jusqu'après minuit, devaient être accordés à Montigny, afin qu'il eût le temps de se confesser, de recevoir les sacrements, de se tourner vers Dieu et de se repentir. Entre une et deux heures du matin, l'exécution devait s'accomplir, en présence du prêtre, de don Eugenio de Peralta, du notaire, et d'un ou deux aides requis par le bourreau. Il fallait choisir comme prêtre, une personne sage et prudente, que l'on informerait du peu de confiance qu'inspirait Montigny en matière de foi. Si le prisonnier voulait faire un testament, il ne fallait pas le lui permettre. Comme tous ses biens étaient confisqués, il ne pouvait disposer de rien. Mais s'il désirait dresser une liste des dettes qu'il voulait voir payer, on pouvait lui accorder cette faculté, toutefois, sous la condition expresse de ne faire, dans aucune lettre ou note, *la moindre allusion à l'exécution* qui allait avoir lieu. *Il devait prendre le langage d'un homme gravement malade et qui se sent à l'article de la mort*[1]. Par cette ruse infernale, on se proposait de faire de la victime même un complice dans le complot, et de placer sur ses lèvres mourantes la menteuse déclaration de l'innocence de ses assassins. L'exécution finie, et la mort publiée avec le mensonge voulu, les funérailles devaient se célébrer dans l'église de Saint-Sauveur à Simancas, sans trop de pompe, mais comme il convenait cependant à un personnage du rang de Montigny. On lui érigerait ensuite un monument décent, on chanterait une grand'messe, et l'on ferait dire un nombre respectable « soit sept cents » de messes basses. Comme les serviteurs du défunt ne sont pas trop nombreux, continuait l'économe monarque, on pourra leur acheter à chacun un costume de deuil[2]. Quand il eut ainsi pourvu lui-même à tous les détails de cette ténébreuse affaire, depuis la lecture de la sentence de mort jusqu'aux

[1] Correspondance de Philippe II., III, 985.
[2] Ibid.,

Digitized by Google

funérailles du prisonnier — prenant soin non-seulement de la manière dont il quitterait la vie, mais encore de son passage dans le purgatoire — le Roi mit son agent en route.

Le programme royal fut suivi point par point. Don Alonzo arriva à Valladolid, et y prit tous ses arrangements avec Don Eugenio. Il convinrent qu'un morceau de papier préparé par les soins du Roi et apporté de Madrid par Don Alonzo, serait jeté dans le corridor de la prison de Montigny. Ce papier porterait ce qui suit, écrit en latin : « Pendant la nuit, à ce que j'apprends, il n'y a pour vous aucune chance d'évasion. Pendant le jour, il y en a beaucoup plus; car vous n'êtes alors gardé que par un seul gardien goutteux, qu'un homme de votre vigueur dépasse de beaucoup en force et en agilité. Fuyez entre le 8 et le 12 octobre, à l'heure où vous le pourrez, et prenez la route qui passe près de la porte du château, par laquelle vous êtes entré. Vous trouverez Robert et Jean, avec des chevaux préparés, et tout ce qui sera nécessaire. Que Dieu favorise votre entreprise. — R. D. M [1]. »

Cette lettre, jetée dans le corridor par l'un des officiers, fut bientôt ramassée par l'autre, qui immédiatement accusa Montigny de méditer une fuite [2]. Malgré les véhémentes protestations d'innocence faites tout naturellement par le prisonnier, on saisit son prétendu projet comme prétexte à un emprisonnement encore plus rigoureux dans « la tour de l'Évêque [3]. » Une lettre, *écrite à Madrid,* par ordre de Philippe, *et qui contenait la narration faite d'avance de tout ce qui venait précisément d'arriver, avait été apportée à Simancas par Don Alonzo* [4]. Elle contenait aussi l'avis que Montigny, par suite de la rigueur de sa prison, était *tombé grièvement malade*, et qu'il recevait tous les soins compatibles avec la

[1] Gachard, note à la page 156 de la Correspondance de Philippe II, II.
[2] Ibid., II. 986-988.
[3] Ibid., II. 988; et Gachard, Introduction à la Correspondance de Philippe II, I. 39.
[4] Relation, etc. Correspondance de Philippe II, II. 996.

bonne garde de sa personne. Conformément aux ordres par lui reçus, *Don Eugenio de Peralta signa cette lettre*, datée du 10 octobre 1570 et *l'expédia publiquement à Philippe* [1]. Il fut ainsi bien établi que Montigny était atteint d'une maladie grave. Un médecin, muni d'instructions minutieuses et de la discrétion duquel on s'était assuré par serment, et portant avec lui force drogues et médicaments, fut alors admis à grand bruit dans le donjon. A sa sortie, il eut soin de répandre parmi toute la population de la ville, l'opinion qu'il avait conçue de l'état du prisonnier qui, selon lui, était atteint d'un mal auquel il était presqu'impossible qu'il échappât [2]. De sorte que, grâce aux magistrales combinaisons de Philippe, personne à Madrid ni à Simancas n'ignorait que Montigny se mourait de la fièvre : le malade seul ne le savait pas.

Le samedi 14 octobre, à la tombée de la nuit, Don Alonzo de Avellano et les individus convenus, au nombre desquels Fray Hernando del Castillo, prêtre de haute réputation, entrèrent dans la prison de Simancas. A dix heures du soir, Montigny reçut communication de son arrêt. Cet avis soudain le jeta dans une agitation visible, car il ne s'y attendait aucunement [3]. Il avait au contraire fondé le plus grand espoir sur l'intercession de la Reine, dont il venait d'apprendre l'arrivée [4]. Néanmoins il ne tarda pas à reprendre possession de

[1] Correspondance de Philippe II, II. 988.

[2] Relation, etc. Correspondance de Philippe II, II. 996.

[3] Ibid. V. aussi une lettre de Fray Hernando del Castillo au Docteur Valesco, dans la Correspondance de Philippe II, II. 992.

[4] Ibid. — On remarque que Philippe s'était mis en garde contre la requête que sa jeune épouse, suivant sa promesse à la comtesse douairière de Hornes, devait adresser au Roi en faveur de Montigny. Selon Meteren qui dans cette occasion a été suivi par Bor et Hooft et depuis, par d'autres historiens, Philippe résolut d'achever le prisonnier avant l'arrivée de la Reine, afin de ne pas être forcé de rejeter la première demande de celle-ci. Ils ajoutent qu'en conséquence Montigny fut empoisonné par un potage que l'on força son page à lui servir. Le page fut menacé de mort, s'il révélait le secret, à ce que dit Hooft; mais selon Meteren, il découvrit la vérité à des amis intimes. On prétendit que le poison avait engendré une fièvre intense, qui avait emporté la victime le 1er octobre. La Reine partit de Flessingue le 25 septembre, et quoique ces écrivains se soient trompés sur la date et la nature exacte du meurtre, ils n'en étaient pas moins bien informés

lui-même et pria qu'on le laissât seul avec le prêtre. Toute la nuit et le jour suivant se passèrent en devoirs pieux. Il montra beaucoup de modération, de courage et de tranquillité. Il se déclara innocent de toute complicité avec le prince d'Orange, ou d'aucun sentiment d'infidélité au Roi, à quelque instant que ce fût de sa vie. Il rédigea une note pour protester de son sincère attachement à la foi catholique dans tous ses points, *d'aucun desquels il n'avait jamais douté un seul instant*[1]. Sa conduite fut enfin noble, résignée et chrétienne. « Dans tout ce qui est essentiel, » rapporte Frey Hernando, « il se comporta si bien, que nous qui restons, nous pouvons lui porter envie[2]. » Il entra dans de longs détails écrits sur ses désirs, au sujet des fidèles serviteurs qui allaient le perdre. Il remit à l'ecclésiastique, l'anneau de son sceau attaché à une petite chaîne d'or, pour qu'il le fît parvenir à sa femme. Un autre anneau orné de turquoises, fut destiné à la princesse d'Épinoy, sa belle-mère, de qui il l'avait reçu. Vers une heure après minuit, c'est-à-dire le matin du 16 octobre, Fray Hernando fit savoir que le prisonnier était prêt à la mort. Alors entrèrent l'alcade Don Alonzo, le bourreau et le notaire. La sentence d'Albe fut lue une seconde fois, et l'Alcade ajouta que le Roi, « dans sa clémence et sa bénignité, » avait substitué le secret à l'exécution publique. Montigny reconnut que le jugement eût été juste et la punition douce, si les accusations

quant au caractère général de toute l'affaire. Quand ils affirment que Montigny était mort, avant que la Reine ne descendît de vaisseau, ils sont évidemment dans l'erreur, car il ressort de la lettre de Fray Hernando que le prisonnier connaissait déjà l'arrivée de la nouvelle épouse. Mais, sans doute, Philippe le représenta à la Reine comme déjà mort ou mourant, et ses habiles précautions rendaient toute dénégation impossible. Montigny était transporté à Simancas depuis le 1er octobre, et ce fut le 10 qu'on répandit le bruit de sa grave maladie. On peut excuser les contemporains d'avoir substitué le potage empoisonné à « la garote, » comme instrument présumé de la mort de Montigny; maintenant que l'on compare leur récit aux détails donnés par Philippe lui-même, on voit que c'est presque la seule erreur qu'ils aient commise. — V. Meteren, III. 34. Hooft, V. 172. 173. Comparez Wagenaar, Vaderl. Hist. Deel VI. 246; Bor, IV. 182 (255).

[1] Correspondance de Philippe II, II. 990.

[2] Lettre de Fray Hernando, etc.

portées contre lui eussent été fondées. Mais ses ennemis, pendant qu'on le tenait en prison, avaient, hélas! eu tout le loisir de le noircir à leur gré! Il se tut, et le bourreau s'avançant l'étrangla. L'alcade, le notaire et l'exécuteur repartirent à l'instant pour Valladolid, afin que le lendemain matin personne ne pût soupçonner à quel noir forfait ils venaient de servir d'instrument [1]. Ils avaient reçu défense, sous peine de mort, de révéler ce terrible secret.

Montigny, mort, fut aussitôt revêtu de l'habit des Franciscains, afin de dérober aux regards les traces de la strangulation. Dans le cours de la journée, son corps fut transporté, ainsi que l'avait ordonné le Roi, dans l'église de Saint-Sauveur. Don Eugenio de Peralta, qui conduisait le deuil, découvrit la face du défunt, afin de constater son identité, que quelques serviteurs tout en larmes reconnurent à l'instant. Le lendemain matin, une seconde lettre, *préparée également par Philippe depuis longtemps, et apportée à Simancas par Don Avellano*, reçut la date du 17 octobre 1570 et la signature de Don Eugenio de Peralta, gouverneur du château de Simancas, et fut *publiquement expédiée* au Roi [2]. Elle rapportait comme quoi, malgré tous les soins donnés par les médecins au seigneur de Montigny, la maladie grave dont il était atteint, n'avait fait qu'empirer de moment en moment jusqu'à la veille, entre trois et quatre heures du matin, instant où il avait rendu l'âme. Le frère Hernando del Castillo, qui se trouvait par hasard à Simancas, l'avait aidé des secours de la religion, à la requête même du défunt qui était mort si catholiquement qu'on avait tout espoir de le croire sauvé. Quoiqu'il ne laissât aucun bien, son enterrement avait eu lieu avec tous les honneurs voulus [3].

Le 3 novembre 1570, ces deux lettres prétendûment écrites par don Eugenio de Peralta, furent envoyées par Philippe au

[1] Lettre de Fray Hernando. Correspondance de Philippe II, II. 992-996.
[2] Ibid.
[3] Correspondance de Philippe II, II. 994-996.

due d'Albe. Elles devaient servir à prouver la vérité de ce que le Gouverneur-Général était chargé d'annoncer : la mort naturelle du Seigneur de Montigny dans la forteresse de Simancas. Par le même courrier, le Roi expédiait au Duc un mémoire secret qui relatait toute cette sombre affaire, telle qu'elle s'était passée, mémoire duquel nous avons tiré le récit actuel. Le Duc recevait en même temps l'ordre d'exhiber les mentenses lettres de don Eugenio de Peralta [1], comme contenant le récit authentique de ce qui était arrivé. Le Roi faisait observer que personne en Espagne ne doutait que Montigny ne fût mort de la fièvre. Il ajoutait que si les sentiments du défunt avaient été réellement conformes à ce qu'il avait manifesté extérieurement, les détails que l'on donnait sur ses derniers moments, faisaient espérer que Dieu aurait pitié de son âme. Mais le secrétaire qui copiait la lettre, prit la liberté d'ajouter à cette phrase l'observation que « si Montigny était réellement un hérétique, le diable qui assiste toujours ses enfants en pareille occurrence, ne pouvait avoir manqué de lui venir en aide à sa dernière heure. » Philippe, choqué de ce bavardage, ratura le passage. Il donna même carrière à sa royale indignation dans une note marginale, où il fit remarquer que l'on devait toujours juger favorablement les morts [2], — pieux sentiment plus cher aux maîtres d'écriture qu'aux historiens. Il semble n'être jamais venu à l'esprit de ce remarquable moraliste, qu'il était tout aussi repréhensible de faire étrangler un innocent que de mal parler de lui après son trépas [3].

Ainsi périt le baron de Montigny, quatre ans après son arrivée à Madrid en qualité d'ambassadeur de la duchesse

[1] « Mostrando descuidada y dissimuladamente. » — Correspondance de Philippe II, II. 997.

[2] « Esto mismo borrad de la cifra, que de los muertos no hay que hacer, sino buen juicio. » — Correspondance de Philippe II, II. 997.

[3] Le 22 mars 1571, un décret, flétrissant la mémoire de Montigny et confisquant tous ses biens, fut publié par le duc d'Albe, « en conséquence de l'information reçue d'Espagne, que ledit seigneur avait quitté cette vie par mort naturelle dans la forteresse de Simancas. » — Correspondance de Philippe II, II. 1016.

Digitized by Google

Marguerite et trois ans après la mort de son compagnon, le marquis de Berghes. Nous ne nous excuserons point d'avoir exposé dans tous ses détails ce mystérieux et sombre drame. Les grands incidents d'un règne sont parfois chose de peu de valeur; les grandes batailles et les grands traités, après tant de vies et d'efforts perdus, laissent souvent le monde dans l'état où ils l'ont trouvé. Les événements qui occupent la plupart des pages les plus majestueuses de l'histoire, et qui ont le plus vécu sur les lèvres des hommes, ne contiennent souvent que de minces enseignements philosophiques. Peut-être l'effet produit est-il tout autre, quand, ressuscitant des pièces secrètes sur lesquelles s'était amassée la poussière de trois siècles, nous mettons à nu la marche intime d'un système parfait de tyrannie. Les institutions libres, tant des gouvernements républicains que des gouvernements constitutionnels, se meuvent au grand jour; nous voyons leur mode d'opération, nous sentons le fracas de leurs rouages, souvent nous nous alarmons sans raison de leurs tendances apparentes. Mais il n'est pas toujours aussi facile de bien voir le spectacle opposé. C'est pourquoi, quand on trouve le portrait exact d'un tyran consommé, peint de la main même du modèle, s'arrêter un moment en vaut bien la peine, afin d'examiner soigneusement tous les traits de tableau. Ce ne sera certes pas l'amour de la liberté qui en souffrira.

Vers la fin de l'année 1570, un nouveau et terrible malheur éclatait sur les Pays-Bas. Ce fut maintenant la main de Dieu qui frappa la malheureuse contrée, déjà si éprouvée par les fureurs de la guerre. Une inondation, plus épouvantable qu'aucune de celles dont des annales fécondes en souvenirs de ce genre portaient la trace, vint balayer toute la côte, depuis les Flandres jusqu'à la Frise [1]. Ni le mémorable déluge du XIIIe siècle, d'où le Zuyder Zee était né, ni celui dans lequel les eaux du Dollart s'étaient refermées pour tou-

[1] Bor, V. 329. Hoofd, VI. 205, 206.

jours sur les villages et les églises de la province de Groningue; ni aucun de ces assauts périodiques, qui presque chaque année venaient rappeler aux habitants tremblants des Pays-Bas, le chaos de boue et d'eau d'où leur patrie avait été tirée et dans lequel chaque jour elle menaçait de s'abîmer de nouveau, — aucun de ces désastres n'avait encore inspiré tant de terreurs et entraîné tant de maux. Une tempête prolongée du nord-ouest, chassant les eaux de l'Atlantique dans la mer du Nord, les avait amoncelées contre les côtes fragiles des Provinces. Les digues, soumises à une trop rude épreuve, cédèrent dans toutes les directions. Les villes de la Flandre, jusque bien avant dans les terres, furent soudain envahies par les eaux de l'Océan [1]. L'étroite péninsule de la Nord-Hollande fut en grand danger d'être balayée tout entière et pour jamais [2]. Entre Amsterdam et Muyden, la grande digue dite *Diemer dyke* se rompit en douze endroits. Le *Hand-bosch,* rempart formé de pilotis de chêne, réunis par des agrafes et des ancres de fer et renforcés de murs de granit et de chaux, fut réduit en charpie. Le *Slaaper*, digue ainsi nommée parce que d'ordinaire les éléments la laissaient dormir (slaapen), sauf dans les grandes circonstances, seule tint ferme et empêcha la catastrophe de s'accomplir [3]. Néanmoins l'Océan se déversa sur la contrée avec une furie invincible. Dordrecht, Rotterdam, et plusieurs autres villes furent pour un instant complétement submergées. Le long de la côte, des bateaux pêcheurs et même des vaisseaux de plus grande dimension, furent portés par les flots jusque dans les campagnes où ils s'embarrassèrent au milieu des bois et des vergers, et mirent en pièces les toits et les murs des maisons [4]. Les personnes et les biens souffrirent d'immenses dommages dans toutes les provinces maritimes, mais en Frise surtout les

[1] Hooft, VI. 205.
[2] Hooft, ubi sup.
[3] Ibid.
[4] Ibid.

ravages furent incalculables. Là, presque toutes les digues et écluses furent renversées, et la contrée dans toute son étendue convertie en une mer furieuse. Les clochers et les terres des villes de l'intérieur devinrent des îles de l'Océan. En quelques heures, des milliers d'êtres humains furent arrachés à l'existence. Des districts tout entiers, avec tous leurs villages, toutes leurs fermes, toutes leurs églises, furent entraînés [1], emportés par la violence des vagues, les uns pour aller occuper d'autres points du pays, les autres pour s'engloutir à jamais dans les ondes. De toutes parts, luttaient au milieu des flots des multitudes d'hommes, de femmes, d'enfants, de chevaux, de bœufs, de moutons et d'autres animaux domestiques. On s'arrachait avec rage, bateaux et tout ce qui pouvait en tenir lieu. Pas une maison qui ne fût inondée; les cimetières même rendirent leurs morts. L'enfant vivant dans son berceau et le cadavre couché dans son vieux cercueil, flottaient côte à côte. C'était comme un renouvellement du déluge antique. Partout, au sommet des arbres, sur les tours des églises, des groupes d'êtres humains gémissaient, implorant la miséricorde de Dieu et l'assistance des hommes [2]. Quand l'ouragan à la fin s'apaisa, de toutes parts s'élancèrent des bateaux, sauvant ceux qui luttaient encore avec les ondes, recueillant les fugitifs réfugiés sur les toits et le sommet des arbres, et rassemblant les corps de ceux qui avaient succombé. Le colonel de Robles, seigneur de Billy, jusqu'alors objet d'une haine profonde, à cause de son origine espagnole ou portugaise, se distingua par son zèle dans cette œuvre d'humanité. Par ses efforts et ceux des troupes de la province de Groningue, bien des existences furent sauvées et la reconnaissance fit place à l'animadversion. On calcula que dans la seule province de Frise, vingt mille personnes au moins avaient perdu la vie. Dans toutes les provinces réunies, cent mille périrent. Quant

[1] Hooft. VI. 205, 206. Bor, VI. 329.
[2] Hooft, Bor, ubi sup. Strada, lib. VII. 355, 356.

Digitized by Google

à la perte en richesses, aux dommages subis par les biens, aux animaux engloutis par les vagues, c'était incalculable [1].

Ce fut le 1er et le 2 novembre 1570 que cette catastrophe éclata. C'était la fête de la Toussaint, et les Espagnols crièrent bien haut que la vengeance du ciel avait frappé l'asile des hérétiques [2]. Les habitants des Pays-Bas regardèrent l'événement comme le présage de maux encore plus terribles dans l'avenir. Ils semblaient voués à la destruction par Dieu comme par l'homme. Une tyrannie écrasante, après avoir longtemps fouetté de son écume le rempart de leurs constitutions, l'avait à la fin franchi; et maintenant l'océan tout puissant, impatient des faibles barrières élevées par l'homme, se soulevait pour reprendre sa proie. La nature, comme si elle voulait faire honte à la débile cruauté de l'homme, avait en quelques heures fait de plus grands ravages que le fanatisme, malgré toute sa rage, n'en avait pu accomplir en de nombreuses années.

Vers la fin de cette année, 1570, un incident vint montrer ce que les guerres civiles peuvent faire naître de farouche audace. Sur la rive occidentale de l'île de Bommel, s'élevait le château de Lœwenstein. Cette île n'est point fermée par la mer. C'est l'espace étroit mais important qu'entourent de leurs eaux la Meuse et le Wahal. Le château occupait une langue de terre à la jonction des deux rivières, et commandait les deux villes de Gorcum et de Dorcum et toute la navigation des eaux environnantes [3]. Un soir, vers la fin de décembre, quatre moines portant le froc et le capuchon de l'ordre mendiant des capucins, demandèrent l'hospitalité à la porte du château [4]. Ils furent aussitôt amenés devant le commandant, frère du président Tisnacq; celui-ci debout, devant le feu, causait avec sa femme. Le premier moine

[1] Hooft, VI. 206. Meteren, III. 59.
[2] Meteren, Hooft, ubi sup.
[3] Bentivoglio, lib. V. 87. Guicciardini, X.
[4] Mendoza, V. 109. 110. Hooft, VI. 207.

s'approchant, lui demanda si le château tenait pour le duc d'Albe ou pour le prince d'Orange. Le châtelain répondit qu'il ne reconnaissait d'autre prince que Philippe, roi d'Espagne. Là dessus, le moine qui n'était autre qu'Herman de Ruyter, bouvier de son métier et chaud partisan d'Orange, tira un pistolet de dessous sa robe et cassa la tête au gouverneur. Les autres profitant de la panique ainsi créée dans la petite garnison, surmontèrent aisément toute résistance et se rendirent maîtres de la place [1]. Le lendemain ils introduisirent dans le château une trentaine d'hommes, à l'aide desquels ils se hatèrent de mettre la place en état de défense, pour s'en assurer la possession [2]. Ils avaient compté sur un plus grand renfort, mais les inondations et la gelée, qui pour le moment rendaient routes et rivières impraticables, avaient retenu le secours en chemin.

Don Roderigo de Toledo, gouverneur de Bois-le-Duc, dépêcha sans tarder un certain capitaine Perea, avec deux cents soldats, qui s'augmentèrent en chemin d'une bande mêlée de volontaires, pour reprendre la forteresse aussi vite que possible [3]. Le château baigné par le Wahal et la Meuse et défendu du côté de terre par deux redoutes et un double fossé intérieur, eût été fort difficile à prendre d'assaut [4], si le nombre des assiégés eût été en rapport avec ses moyens de résistance. Mais dans la situation actuelle des choses, les Espagnols, ouvrant dès le premier jour avec du canon une brèche dans la muraille, et escaladant bravement le lendemain les ouvrages intérieurs, se virent maîtres de la place dans les quarante huit heures de leur arrivée devant ses portes. Les assiégés étaient pour la plupart tués ou faits prisonniers. De Ruyter, seul, réfugié dans la dernière salle du château, debout sur le seuil, tenait encore tête. Les Espagnols qui

[1] Mendoza, Hooft, ubi sup. Bor, VI. 331.
[2] Bor, VI. 331.
[3] Bor, Mendoza, Hooft. ubi sup. Correspondance de Philippe II, II. 1004.
[4] Mendoza, V. 109. 110.

s'efforçaient de le tuer ou de le prendre, tombaient l'un après l'autre sous les coups de son épée qu'il brandissait avec la force d'un géant [1]. Enfin, accablé par le nombre, affaibli par la perte de son sang, il se retira lentement dans la salle, suivi par un grand nombre d'ennemis. Là, par un mouvement soudain, il mit le feu à une traînée de poudre que d'avance il avait préparée sur le sol. L'explosion fut instantanée. La tour, théâtre de la lutte, sauta en l'air, ensevelissant sous ses ruines De Ruyter et les Espagnols [2]. Une partie des restes mutilés de ce patriote héroïque, mais farouche, fut plus tard retrouvée sous les décombres et, par une impuissante vengeance, cloués à la potence à Bois-le-Duc [3]. De ceux de ses compagnons qui lui avaient survécu, les uns furent décapités, d'autres rompus sur la roue, d'autres encore pendus et écartelés : — tous furent exécutés [4].

[1] Bor, ubi sup. Meteren, III. 60. Ce dernier, qui n'omet jamais une occasion de faire ressortir les exploits de ses compatriotes, dont le courage n'a certes pas besoin d'être exagéré, assure à ses lecteurs, *que trois bateaux furent chargés des cadavres* de ceux que le bras de De Ruyter avait abattus.

[2] Bor, Hooft, ubi sup.

[3] Bor, Hooft, Meteren,

[4] « Twee daar af geraabraakt, » dit Hooft, VI. 208. « Gefanghen, gepijnigt ende geëxecuteert, » dit Meteren, III. 60; « desquartizando los soldados que se tomaron bivos en Anvers, » dit Mendoza.

CHAPITRE VI.

VIVENT LES GUEUX.

(1570-1572.)

D'Orange et le comte Louis en France. — Paix avec les Huguenots. — Mémoire sur un projet d'invasion des Pays-Bas, présenté sous forme de requête, à Charles IX, par Coligny. — Correspondance secrète d'Orange organisée par Paul Buys. — Commissions de corsaires délivrées par le Prince. — Règlements adoptés par lui pour les flottes ainsi créées. — Gêne financière du Prince. — Son courage, ses sacrifices personnels et ses privations. — Sa générosité. — Reprise des discussions entre le Duc et les États au sujet du dixième et du vingtième denier. — Altercations violentes au sein du Conseil. — Ferme opposition de Viglius. — Édit ordonnant la levée immédiate de la taxe. — Tumultes populaires. — Viglius dénoncé par d'Albe. — Plaintes amères du Duc au Roi. — Projets secrets de Philippe contre la reine Élisabeth d'Angleterre. — Le complot de Ridolfi pour assassiner Élisabeth, favorisé par Philippe et Pie V. — Le Roi ordonne à d'Albe de prêter son aide à ce plan. — Remontrances du Duc. — Explosion du complot. — Obstination de Philippe. — D'Albe renouvelle ses plaintes au sujet du service imprudent qu'on requiert de lui. — Autres tentatives de Philippe pour assassiner Élisabeth. — Don Juan d'Autriche en Orient. — Bataille de Lépante. — Négligence de Selim. — Commission donnée à Medina Cæli. — Tiraillements incessants à Bruxelles à propos de la taxe. — Efforts persévérants d'Orange. — Mépris d'Albe pour le Prince. — Sentence d'infamie proposée contre le Prince. — Mission de Sonnoy en Allemagne. — Écrits remarquables émanés du Prince. — « La *Harangue* » — Haine intense excitée par d'Albe aussi bien chez les hautes classes que chez les autres. — Visite de don François d'Alava à Bruxelles. — Son rapport défavorable au Roi. — Langage plaintif du Duc. — Députation envoyée en Espagne. — Soulèvement général contre la taxe. — Férocité d'Albe. — Il ordonne en secret l'exécution de dix-huit marchands. — La prise de la Brielle empêche qu'elle ne s'accomplisse. — Les Gueux de mer. — Le nouveau sanglier des Ardennes. — Réconciliation entre le gouvernement anglais et celui d'Albe. — Les corsaires des Pays-Bas sont repoussés des ports anglais. — La flotte de la Marck

Digitized by Google

devant La Brille. — La ville est sommée de se rendre. — Une députation est envoyée à la flotte. — Fuite des magistrats et des habitants. — Prise de la place. — Indignation d'Albe. — Exaltation populaire à Bruxelles. — Quolibets et caricatures. — Bossu reçoit l'ordre de reprendre la ville de La Brille. — Sa défaite. — Sa perfide entrée à Rotterdam. — Massacre dans cette ville. — Révolte de Flessingue. — Tentative infructueuse du gouverneur de Bourgogne pour rappeler les citoyens à l'obéissance. — Expédition envoyée de La Brille sous les ordres de Treslong pour secourir la ville de Flessingue. — Meurtre de Pacheco par les patriotes. — 't Zeraerts nommé gouverneur de Walcheren par d'Orange.

Tels avaient été les événements intérieurs des Pays-Bas pendant les années 1569 et 1570, et nonobstant cela le prince d'Orange, bien que réduit de nouveau à la condition de fugitif, ne s'était pas abandonné au désespoir. Pendant toute cette période la plus sombre que lui-même et son pays eussent à traverser, il fut toujours sur le qui-vive. Après avoir licencié ses troupes à Strasbourg et avoir pris les meilleurs arrangements possibles dans les circonstances du moment pour le paiement éventuel de leur solde, il avait rejoint l'armée levée en Allemagne par le duc de Deux-Ponts pour soutenir la cause des Huguenots en France [1]. Le Prince, forcé de reconnaître que pour le présent toute tentative ouverte dans les Pays-Bas devait rester sans fruits, porta d'instinct les yeux vers la situation plus favorable de la réforme en France. Détourné pour un certain temps de sa véritable mission, il n'eût pu s'empêcher de se laisser entraîner à figurer sur les champs de bataille de la liberté dans un pays voisin. Le duc de Deux-Ponts, qui comprenait fort bien que ses propres talents militaires n'étaient pas à la hauteur de la tâche qu'il avait commencée, fut charmé de pouvoir se placer lui-même et placer son armée sous les ordres d'Orange [2].

Sur ces entrefaites, la bataille de Jarnac avait été livrée; le prince de Condé, couvert de blessures, y était mort, s'écriant

[1] Bor, V. 269. Archives et Correspondance, III. 316.
[2] Langueli, Epist. Secr. I. 95. Archives et Correspondances, III. 317.

en tombant de sa selle qu'il était doux de mourir pour le Christ et pour son pays; l'armée huguenote tout entière avait été mise en déroute par les troupes royales commandées en apparence par d'Anjou; et le cadavre de Condé, lié sur le bât d'un âne, avait été honteusement promené par les rues de Jarnac [1]. Les affaires avaient déjà pris pour la cause de la liberté, une tournure presque aussi sombre en France que dans les Provinces. Ce fut peu de temps après, que Guillaume d'Orange avec une troupe de douze cents cavaliers, vint rejoindre la bannière de Coligny. Ses deux frères l'accompagnaient [2]. Henri, presqu'enfant encore, avait quitté l'université pour suivre la fortune du Prince. L'indomptable Louis, après avoir vu massacrer son armée de sept mille hommes, après avoir, pour se sauver, traversé presque nu l'Ems à la nage, en s'écriant « que son courage, Dieu merci, était aussi frais, aussi vivace que jamais [3],» sans perdre un instant, s'était remis à renouer les projets de guerre contre le gouvernement espagnol. Pour le moment, il avait rejoint les Huguenots en France. La bataille de Montcontour avait eu lieu; le comte Pierre de Mansfeldt, avec cinq mille hommes envoyés par d'Albe, y avait combattu du côté des royalistes, et Louis de Nassau, du côté des Huguenots, excusant par l'adresse et la fermeté qu'il déploya, pour couvrir la retraite, la témérité qui lui avait fait précipiter l'action et peut-être entraîner la défaite de Coligny [4]. Le prince d'Orange rappelé impérieusement aux Pays-Bas, au commencement de l'automne, ne fut pas présent à la bataille; déguisé en paysan, accompagné seulement de cinq personnes, et au grand péril de sa vie, il avait franchi les lignes de l'ennemi, traversé la France et gagné l'Allemagne avant l'hiver [5]. Le comte Louis resta avec les

[1] De Thou, t. V. liv. XLV. 570-573.
[2] Ibid., 584
[3] Groen van Prinst., Archives et Correspondances, etc., III. 272. 273.
[4] De Thou, liv. XLVI. t. V. 638, 639.
[5] Groen van Prinst., Archives et Correspondance, III. 322. De Thou, t. IV. V. XLVI. 627. Bor, V. 269.

Digitized by Google

Huguenots. Il paraissait si nécessaire à leur cause, il était devenu si cher à leurs armées, que pendant la grave maladie de Coligny, dans le courant de l'été suivant, tous les yeux se tournèrent vers lui comme vers le successeur inévitable de ce grand homme [1], et le seul soutien qui restât de la liberté en France.

Coligny recouvra la santé. Une paix funeste se conclut entre les Huguenots et la Cour. L'Amiral, en dépit de sa perspicacité et de ses soupçons, s'embarqua avec tout son parti sur ce courant calme et perfide qui les menait à cette terrible catastrophe de la Saint-Barthélemy. Pour détourner son attention, le gouvernement prit l'engagement formel d'envoyer des secours aux Pays-Bas. L'Amiral devait marcher à la tête des troupes auxiliaires chargées de passer la frontière pour renverser le gouvernement tyrannique d'Albe. Les conférences entre Coligny et les royalistes furent longues et pénibles [2]. Le monarque demandait que l'Amiral donnât son opinion motivée, par écrit, sur le plan le plus convenable pour envahir les Pays-Bas. C'est à cette demande que répondit le mémoire célèbre rédigé, sous la direction de Coligny, par le jeune De Mornay, seigneur du Plessis. Cette pièce n'était certes pas de premier ordre. On n'y faisait pas appel à ces sentiments élevés dont on peut supposer l'existence chez les rois aussi bien que chez le commun des mortels. Il n'engageait le monarque à envahir les Pays-Bas que pour tirer vengeance des anciennes injures de l'Espagne. Il évoquait le fantôme d'Isabelle de France, lâchement mise à mort, comme on le croyait, par les ordres de Philippe. Il faisait briller la perspective de la réannexion des belles provinces, arrachées aux ancêtres du Roi par les précédents souverains de l'Espagne. Il dépeignait la position dangereuse de Philippe, menacé par la révolte des Maures, au cœur même de son royaume ; par la guerre contre les Turcs qui l'épuisait, aux extrémités de ses

[1] De Thou, t. VI. liv. XLVII. 32-36.
[2] Ibid., 279, 280.

Digitized by Google

frontières; par le chancre de la rébellion qui dévorait les entrailles des Pays-Bas. Il rappelait avec orgueil ce triste fait que le seul état naturel et normal pour la France était l'état de guerre, — que la France, si elle n'est pas occupée d'expéditions à l'étranger, ne peut s'empêcher de plonger le glaive dans ses propres organes. Il se plaisait à rappeler le souvenir consolateur de ces jours fortunés, jours si récents encore, où la France jouissant d'une tranquillité parfaite au dedans de ses frontières, poursuivait, paisible et constante, de longues guerres au dehors [1].

A part ces tendances barbares que les écrits modernes, s'ils ne les méprisent pas, ont au moins soin de déguiser, la note en question était en somme dressée avec sagacité; mais la demande de ce mémoire, et le grand nombre d'entrevues destinées à traiter cette question de l'invasion, n'avaient d'autre but que de tromper les Huguenots. Ce n'était qu'un voile destiné à cacher les préparatifs de la sombre tragédie qui allait bientôt se passer. Trompé comme les autres, et plus bouillant que jamais, Louis de Nassau, pendant cette période, fut infatigable dans ses tentatives pour gagner des amis à sa cause. Il eut des audiences fréquentes du Roi, à la cour duquel il était venu sous un déguisement [2]. Il fit une forte et profonde impression sur Walsingham, l'envoyé d'Élisabeth à la cour de France. Il est probable que le Comte, dans son ardeur à atteindre son but, laissa prendre à certains plans de partage des Pays-Bas, une importance que son frère n'eût jamais permise [3]. Le Prince était totalement étranger à ces projets incohérents. Son œuvre à lui était d'affranchir son pays et de renverser la tyrannie qui avait acquis des proportions colossales. C'était là l'œuvre d'une vie d'homme tout entière, et il n'existe pas la moindre preuve qu'un chétif

[1] De Thou, t. VI. liv. LI. 342-357.
[2] Ibid., t. VI. 279, 280.
[3] Groen v. Prinst., Archives et Correspondance, III. 404, 405. Mém. de Walsingham, 143.

intérêt personnel ait jamais trouvé la moindre place, parmi les motifs qui le faisaient agir.

Sur ces entrefaites, pendant l'automne de 1569, d'Orange était de nouveau passé en Allemagne. Paul Buys, pensionnaire de Leyde, l'avait tenu constamment au courant des affaires dans les Provinces [1]. Par son entremise, une correspondance étendue était organisée et entretenue avec les personnes influentes de toutes les parties des Pays-Bas. Les termes de convention qui servaient à désigner dans ces lettres les différentes questions et les personnages d'importance, étaient familiers à tous les amis de la cause, non-seulement dans les Provinces, mais en France, en Angleterre, en Allemagne et particulièrement dans les grandes villes de commerce. Le Prince par exemple, était toujours désigné sous le nom de Martin Willemszoon; le duc d'Albe, sous celui de maître Powels van Alblas; la reine d'Angleterre sous celui de Henri Philipszoon; le roi de Danemark sous celui de Pierre Peterson. Les douze signes du zodiaque étaient employés au lieu des douze mois, et l'on comptait encore un grand nombre d'autres substitutions du même genre [2]. Avant sa tournée en France, d'Orange avait en outre, en sa qualité de souverain, délivré des commissions à un certain nombre de gens de mer, autorisés à faire des croisières contre le commerce espagnol [3].

Les *Gueux de mer*, comme ces corsaires se qualifiaient eux-mêmes, acquirent bientôt une réputation aussi effrayante que les Gueux des bois [4]; mais le Prince, après s'être plusieurs fois entretenu avec l'amiral Coligny des avantages considérables que pourrait procurer ce système de guerre, s'était consciencieusement employé, après son retour de France, à en réformer les abus. Le seigneur de Dolhain, qui comme beaucoup d'autres nobles fugitifs s'était grandement distingué dans

[1] Bor, V. 280.
[2] Ibid., V. 310.
[3] Ibid., V. 289. Hooft, V. 197.
[4] Bor, V. 289. Hooft, V. 198.

cette vie errante de corsaire, avait pendant un certain temps agi comme amiral au nom du Prince. Mais il avait nettement refusé de rendre le moindre compte de ses diverses expéditions, ce qui fit qu'on le priva de son commandement [1]. Gillain de Fiennes, seigneur de Lumbres, fut nommé en son lieu et place. En même temps, d'Orange défendit par des ordres très stricts toute hostilité contre l'Empereur ou aucun des princes de l'Empire, contre la Suède, le Danemark, l'Angleterre et en général contre aucun des souverains protecteurs de la vraie religion chrétienne [2]. Le duc d'Albe et ses adhérents furent désignés comme les seuls adversaires légitimes. Le Prince donna en outre des instructions minutieuses relativement à la discipline à observer dans sa flotte. Les lois de la guerre devaient être sévèrement observées. Chaque commandant devait entretenir, à bord de son navire, un ministre chargé de prêcher la parole de Dieu et de maintenir la piété chrétienne parmi l'équipage [3]. Les natifs des Pays-Bas pouvaient seuls être admis à des commandements dans la flotte, à moins d'une commission spéciale du prince d'Orange. Toutes les prises devaient être partagées et réparties d'après des règles fixes. On ne pouvait recevoir à bord, comme marins ou comme soldats, que « des gens de bonne fame et renommée. » Tout repris de justice devait être exclu [4]. Tels furent les rudiments de l'organisation de cette marine naissante qui, dans le cours de ce siècle et des siècles suivants, devait accomplir tant d'exploits, et à laquelle une puissante et aventureuse marine marchande avait déjà ouvert la voie. « Les Hollandais, dit le cardinal Beutivoglio, font de leurs navires leurs maisons et de leurs maisons leurs écoles. Ils y naissent, ils s'y élèvent, ils y apprennent leur profession. Leurs navigateurs, volant d'un pôle à l'autre, exerçant leur art partout

[1] Bor, V. 289.
[2] Ibid., V. 333, 334. Archives et Correspondance, III. 363, 364.
[3] Bor, V. 324, 325, 326. Hooft. V. 198.
[4] Ibid., V. 324, 325.

où le soleil se montre aux regards des mortels, deviennent si habiles que c'est à peine s'ils peuvent être égalés, et qu'à coup sûr ils ne peuvent être dépassés par aucun des peuples du monde civilisé [1]. »

Pourtant le Prince ne s'était jamais trouvé dans une position plus critique que lors de son retour de France. « D'Orange est tout à fait perdu, » disait un des amis de sa cause [2]. Non-seulement il n'avait pas de fonds pour organiser de nouvelles levées, mais il était journellement en butte aux réclamations les plus criardes de la part des soldats que tout récemment il avait été obligé de congédier. Dans l'origine, on avait répandu le bruit dans les Pays-Bas qu'il était tombé à la bataille de Montcontour. « Si réellement il est parti d'ici bas, » écrivait Viglius, qui osait à peine croire à ces bonnes nouvelles, « nous aurons tous dorénavant moins de sujets de crainte [3]. » Revenu cependant, pauvre et dépouillé, sans argent ni crédit, simple ombre menaçante sans corps et sans pouvoir, il paraissait justifier le sarcasme de Granvelle. « *Vana sine viribus ira,* » disait de lui le Cardinal [4] et en vérité personne en Allemagne ne semblait plus disposé à s'émouvoir en sa faveur, en présence des noirs nuages qui avaient dérobé sa cause aux yeux. Les petits et les humbles, tant dans les Provinces qu'en Allemagne, trouvaient encore dans leur faiblesse et leur pauvreté, de quoi contribuer volontairement et continuaient à se taxer eux-mêmes au-delà de leurs moyens, pour soutenir des entreprises destinées à secourir les Pays-Bas. Quant aux puissants de la terre, quant à ceux précisément sur lesquels le Prince avait compté, ceux à qui il avait ouvert son cœur, les ducs, les princes, les électeurs, tous, au milieu de ce fatal revirement de fortune « lui échappèrent comme une vapeur [5]. »

[1] Benlivogli, Guerra di Flandra, lib. V. 89.
[2] « Orangius planes periit. » — Languet. ad Caner., 101.
[3] Viglii Epist. ad Joach. Hopp., 79.
[4] Correspondance de Philippe II, II. 743.
[5] Hooft, V. 199. Bor, V. 312. — Voyez aussi les plaintes amères d'Albe, sur ce

Mais rien de cela n'abattait son esprit. Ses lettres prouvaient une appréciation parfaite de sa situation et de celle à laquelle se trouvait réduite sa patrie; elles ne laissaient pourtant pas percer la moindre trace de faiblesse ou de désespoir. Un courage modeste mais élevé, une résignation pieuse, mais sans affectation, se fait sentir dans tous les écrits soit publics, soit privés, qui tombèrent de sa plume pendant cette époque. Il écrivait à son frère Jean qu'il était tout prêt à se rendre à Francfort, ponr se livrer en ôtage à ses troupes comme gage du paiement de leurs arriérés de solde [1]. En même temps il suppliait son frère de remuer ciel et terre pour lui procurer au moins une centaine de mille thalers. S'il pouvait seulement fournir aux soldats un mois de paie, peut-être s'en contenteraient-ils pendant un certain temps [2]. Il donnait aussi des instructions pour qu'on disposât de ce qui lui restait de vaisselle et de meubles, dont la plus grande partie avait déjà été vendue et dépensée pour la cause. Il pensait qu'il valait mieux en somme vendre le restant, pièce à pièce, aux ventes publiques. De cette façon on obtiendrait plus d'argent que par une vente en bloc [3].

Il en était réduit à veiller par lui-même aux détails les plus minutieux de l'économie du ménage. L'homme qui avait été le compagnon des empereurs, qui lui-même était un souverain, qui avait passé toute sa vie au sein de la pompe et du luxe, entouré d'une foule de seigneurs, de pages, d'hommes d'armes, de serviteurs, acceptait maintenant avec calme la condition du proscrit et de l'exilé. Il s'acquittait gaiement d'occupations qui jadis étaient dévolues à ses palefreniers et à ses valets. Il y a une simplicité presque émouvante dans les

que le peuple qui refusait de payer le 10e et le 20e denier, contribuait volontairement pour de bien plus grandes sommes, en faveur des desseins du prince d'Orange. — Correspondance de Philippe II, II. passim. Archives et Correspondance, III. passim.

[1] Archives et Correspondance, III. 355-360.

[2] Ibid.

[3] Archives et Correspondance de la Maison d'Orange, III. 355-360.

détails intimes de cette existence, devenue pour le moment si obscure et si désespérée. « Je vous prie, écrivait-il, de me vouloir envoier avecque ce porteur la petite haquenée que Monsieur l'Amiral m'at donnée; en outre me amvoier deux paires de bas de chausses de soie; l'ung paire at vostre couturier, que Nunnem luy at donné pour les accoustre; l'aultre paire, si vous plait, commanderez que l'on détache des chausses que je portais dernièrement à Dillenbourg, qui sont sur la table où sont mes accoustrements. Si la petite haquenée ne peult aller, je vous prie me voloir amvoier le courtault gris qui ast les aureilles coupé [1]. »

Il ne cessait pas cependant de s'occuper, non-seulement de la grande œuvre à laquelle il s'était consacré, mais encore des besoins de ceux qui lui avaient rendu service. Il n'oubliait jamais ses amis. Dans le plus profond de sa propre misère, il se souvenait des bienfaits qu'il avait reçus des individus les plus obscurs. « Il me semble, écrivait-il à son frère, qu'il serait bon de amvoïer une petite couppe à Hartmann Wolf, valissant (valant) une cent florins; vous pourrez prendre autant d'argent hors du coffre où il y ast encore quelque vasselle de chapelle [2]. » En une autre occasion, il écrivait : « Vous aurez vu ce que Affenstein m'escript, priant de avoir ung cheval; je vous prie de voloir faire regarder si à l'entour de vous l'on puisse trouver quelque bon cheval qui lui seroit duisable, et me le mander avecq le pris; je vous amvoierois l'argent : puisqu'il se monstre si voluntaire, c'est raison que l'on fasse quelque chose pour luy [3]. »

Le conflit soulevé entre le Duc et les États, au sujet du dixième et du vingtième denier, avait été arrangé pour un certain temps. Cependant le terme de deux années, durant lequel il avait été convenu que la taxe serait provisoirement remplacée par un équivalent, devait expirer dans l'automne

[1] Archives et Correspondance de la Maison d'Orange, III. 349, 350.
[2] Archives et Correspondance, III. 339.
[3] Ibid., 349, 350.

Digitized by Google

de 1571 [1]. Aussi, dès le commencement de cette année, les débats reprirent avec plus d'acrimonie que jamais. Les États avaient la certitude que le Roi tenait moins aux nouvelles taxes que le Vice-Roi; Viglius avait la certitude que le pouvoir d'Albe était à son déclin. Le Roi, tout en ne voulant pas désapprouver ouvertement les dernières mesures du Gouverneur, semblait assez disposé à faire enfin droit aux demandes réitérées de rappel que ce dernier lui adressait. Encouragé par ces considérations, le Président, qui avait été si longtemps le docile instrument du tyran, prit tout à coup le rôle d'un tribun populaire. Les disputes, les démentis, les injures, les menaces se succédaient sans cesse au sein du Conseil. Le Duc reconnut qu'il s'était trop hâté de se vanter, lorsqu'il avait annoncé au Roi l'établissement triomphant à perpétuité de ces lucratifs impôts. Loin que tous les États eussent donné leur consentement, comme il l'avait soutenu et comme il l'avait écrit à Philippe, il devenait clair maintenant que pas un de ces corps ne s'était regardé comme lié au-delà de son contingent pour les deux années. Cela fut formellement déclaré dans le Conseil, par Berlaymont et d'autres membres [2]. Cette audace enflamma la colère du Duc. Il reprocha à Berlaymont d'avoir soutenu ou d'avoir permis qu'on soutînt que le consentement des Ordres eût jamais été équivoque. Il maintint qu'ils avaient aussi positivement consenti à la levée perpétuelle de la taxe, que lui à sa commutation pendant un délai de deux ans. Il déclara que du reste il était fatigué des contingents provinciaux. La taxe allait être perçue immédiatement et le trésorier Schots reçut l'ordre de prendre ses mesures en conséquence [3].

A une conférence qui se tint le 29 mai, le Duc demanda à Viglius son opinion. Le Président fit une longue réplique, admettant en principe que le consentement des Ordres n'avait

[1] Viglii Comm. super imp. Dec. Den., s. 10.
[2] Viglii Comm. Dec. Den., s. 27.
[3] Ibid.

été que conditionnel, et faisant appel aux membres présents du Conseil des finances pour confirmer son assertion. Elle fut en effet confirmée par tous. Le Duc, dans son emportement, jura que ceux qui osaient soutenir pareille chose seraient châtiés [1]. Viglius répondit que ç'avait toujours été la coutume pour les conseillers de déclarer leur opinion et que jamais jusqu'alors on ne les avait menacés de semblables conséquences. Que si cependant tels étaient les sentiments de Son Excellence, les conseillers n'avaient rien de mieux à faire que de rester chez eux, de garder la bouche close et d'éviter ainsi tout châtiment [2]. Le Duc, s'observant un peu plus, s'excusa de cette allusion à des châtiments possibles; il désavoua toute intention de menaces à l'endroit des conseillers qu'il avait toujours recommandés au Roi, et dont Sa Majesté avait une si haute opinion. Dans une réunion subséquente, le Duc prit Viglius à part et lui assura qu'*il était tout à fait du même avis que lui. Pour certains motifs cependant, il ne voulait pas que le reste du Conseil s'aperçût de son revirement d'opinion. Il désirait*, disait-il, *dissimuler* [3]. Le rusé Président ne put, au premier abord, deviner les intentions du Gouverneur. Il comprit ensuite que le but de cette petite scène de rouerie avait été de lui fermer la bouche. Le Duc présumait évidemment que le Président, endormi dans la sécurité par cette assurance secrète, resterait silencieux; que les autres conseillers, supposant que le Président avait adopté les vues du Gouverneur, changeraient d'opinion; et qu'ainsi l'opposition des États, perdant son appui au sein du Conseil, serait également bientôt abandonnée [4]. Mais le Président ne se laissa pas prendre à ce piége. Il persista résolument dans son système d'hostilité aux nouvelles taxes, plein de sécurité pour lui-même, parce qu'il se sentait d'accord avec la pensée

[1] Viglii Comm. Dec. Den., s. XXVIII.
[2] Ibid.
[3] Ibid., s. XXX.
[4] Viglii Comm. Dec. Den., s. XXX.

Digitized by Google

du Roi, avec les sentiments du peuple et le jugement de ses collègues.

Les réunions particulières du Conseil étaient presque entièrement consacrées à cet unique sujet. Bien que depuis l'arrivée d'Albe, le Conseil de Sang eût usurpé presque tous les pouvoirs des Conseils d'État et des Finances, d'Albe, en cette circonstance, paraissait disposé à rechercher l'appui des autres fonctionnaires, tout en continuant à mépriser leur autorité. Il ne rencontra toutefois ni sympathie, ni soumission. Le Président lui dit hardiment que ce qu'il voulait, c'était nager contre le courant; que la taxe était odieuse au peuple et que la voix du peuple était la voix de Dieu [1]. Le dernier jour de juillet, le Duc n'en fit pas moins paraître un édit par lequel il ordonnait de lever, sans plus de formes, le dixième et le vingtième denier [2]. Immédiatemant le pays tout entier fut en rumeur. Les États de chaque province, les conseils de chaque ville se réunirent et firent des remontrances. Les négociants suspendirent toutes leurs opérations, les petits marchands fermèrent leurs boutiques. Les populations s'attroupèrent, jurant de s'opposer à cet impôt illégal et vexatoire [3]. Pas un liard ne fut recueilli. Les « *gens à sept sous* [4], » les espions du Gouvernement, qui pour cette misérable solde quotidienne étaient chargés d'écouter, afin d'en faire rapport, tout ce qui se disait dans les cabarets, dans les échoppes des revendeurs, dans les rues de chaque ville, étaient sur les dents; impossible de rapporter toutes les malédictions qui, sans interruption, se faisaient jour en tous lieux contre la tyrannie du Vice-Roi. Évidemment, son pouvoir déclinait. Les conseillers lui résistaient, le menu peuple allait presque jusqu'à le défier. Un marchand à qui il était redevable de trente mille florins, valeur en marchandises, refusa

[1] Viglii Comm. Dec. Den., s. XXXV.
[2] Ibid., s. XXXVIII.
[3] Ibid., s. XLI. Bor, VI. 343-348.
[4] Hooft, V. 197.

Digitized by Google

d'ouvrir sa boutique, de peur que la taxe ne fût levée sur ce qu'il avait en magasin [1]. Le Duc confisqua sa propre dette, comme le marchand l'avait prévu, mais ce n'était là qu'un sacrifice pécuniaire qui, selon lui, valait mieux que de se soumettre à une mesure si vague et si élastique qu'elle pouvait conduire à l'absorption de toute la richesse du pays.

Personne ne saluait le Gouverneur, lorsqu'il passait dans les rues [2]. Nul ne cherchait à déguiser l'horreur qu'inspirait sa personne. D'Albe, de son côté, donnait tous les jours de nouvelles preuves de son indomptable fureur. Le 25 septembre 1571, il assura en plein Conseil que le Roi avait donné l'ordre de mettre immédiatement l'édit à exécution. Viglius fit observer qu'il y avait de nombreuses objections à faire quant à la forme de cet édit. Il nia même hardiment que les États eussent jamais donné leur consentement. D'Albe demanda rudement au Président si lui-même n'avait pas soutenu jadis que le consentement avait été accordé? Viglius répondit qu'il n'avait jamais avancé pareille chose. Il avait rappelé les conditions et les engagements consentis de la part du gouvernement, et au moyen desquels un acquiescement partiel avait été extorqué. Jamais il n'avait pu dire que le consentement avait été accordé, car jamais il n'avait pensé qu'on pût parvenir à l'obtenir. A peine avait-il prononcé quelques mots dans ce sens, que le Duc l'interrompit : — « Mais vous l'avez dit, vous l'avez dit, vous l'avez dit, » s'écria le Gouverneur exaspéré et, dans sa rage croissante, répétant à plusieurs reprises ce démenti brutal en face de l'attestation du Président [3]. Viglius maintint avec fermeté ce qu'il avait avancé. D'Albe lui reprocha hautement le peu de déférence qu'il manifestait pour son autorité. Jusqu'ici, dit-il, il avait fait de bons rapports sur le Président à Sa Majesté, mais certainement il se croirait

[1] Lettre du comte de Bergh au prince d'Orange, Arch. et Corresp. de la Maison d'Orange Nass., III. 409, 410.
[2] Ibid.
[3] Viglii Comm., etc., s. XLV. XLVI.

Digitized by Google

injustifiable, s'il cachait la conduite actuelle et vraiment déloyale [1].

Viglius répliqua qu'il avait toujours témoigné de l'affection et du respect au Gouverneur, et qu'il s'était efforcé de mériter sa faveur par une attentive soumission à ses vues. Mais il était engagé par son serment à n'exprimer au sein du Conseil que ce qui était conforme à sa propre opinion et aux intérêts de Sa Majesté. Jusqu'à ce jour il avait, en toute circonstance, agi de cette façon en présence d'empereurs, de rois, de reines, de régents, et ces têtes couronnées ne s'en étaient pas offensées. Il ne tremblait pas pour sa tête grise, et il espérait que Sa Majesté voudrait bien l'entendre, avant de le condamner [2]. L'attitude ferme du Président ne fit qu'augmenter l'irritation du Vice-Roi. S'écriant qu'il savait le vrai moyen de faire respecter son autorité, — il congédia la réunion [3].

Immédiatement après, il reçut la visite de son fils, don Frédéric, de Vargas et celle de quelques autres familiers. Il leur raconta la scène qui avait eu lieu, montrant dans son récit une telle rage contre Viglius qu'il fit croire à tout le monde qu'il méditait contre celui-ci quelque sérieuse violence. Ce bruit circula bientôt de bouche en bouche. L'affaire devint le sujet des conversations dans toute la ville, de sorte que, comme l'écrivait le Président lui-même, il n'y avait pas dans Bruxelles un barbier ni une vieille femme qui n'en parlât [4]. Les amis de Viglius commencèrent à craindre pour sa sécurité, tandis qu'en même temps les citoyens se réjouissaient de voir que leur cause avait trouvé un si puissant défenseur. Néanmoins il ne sortit rien de toutes ces menaces et de toutes ces colères. Au contraire, peu de temps après, le Duc donna des ordres pour qu'il fût fait remise du dixième denier sur quatre grands articles : — sur le blé, la viande, le

[1] Viglii Comm., etc., s. XLVII.
[2] Viglii Comm., etc., XLVII.
[3] Ibid., s. XLVIII.
[4] Ibid., L.

Digitized by Google

vin et la bière [1]. Il devait en outre ne pas être perçu sur les matières premières employées dans les manufactures [2]. Sans contredit, c'étaient là des concessions très importantes. Pourtant les objections tirées des constitutions, restaient debout. D'Albe ne pouvait parvenir à comprendre pourquoi l'*alcabala*, levé sans difficultés dans la petite ville d'Albe, rencontrait une si vigoureuse opposition dans les Pays-Bas. Les États, déclarait-il au Roi, étaient extrêmement gênants. Ils refusaient de donner leur assentiment au premier signe de leur satrape. Le motif qui faisait agir les meneurs, ce n'était pas non plus l'intérêt du commerce ou de la pêche, mais la crainte de ne plus pouvoir désormais dicter la loi à leur souverain. Le peuple de ce pays, faisait-il remarquer, a toujours le même caractère que celui qu'a dépeint Jules César [3].

Cependant le Duc ne rencontrait pas beaucoup de sympathies à Madrid. Courtisans et conseillers se moquaient depuis longtemps de ses plans. Quant au Roi, son esprit était préoccupé de sujets plus intéressants. Philippe ne vivait que pour faire exécuter ce qu'il lui plaisait de regarder comme la volonté de Dieu. Pendant que le Duc soutenait ces combats contre les constitutionnels des Pays-Bas, son maître, au fond de son palais, s'était engagé dans un projet secret, mais bien plus vaste. Ce n'était rien moins qu'un complot pour assassiner la reine Élisabeth d'Angleterre et pour délivrer Marie, reine d'Écosse, qui devait être placée sur le trône qu'occupait la première. Ce projet, qui impliquait naturellement le retour de l'Angleterre sous la domination de l'ancienne église, ne pouvait qu'être fort séduisant pour Philippe. Il était triple, c'était une conspiration contre un souverain ami, un service immense à rendre à l'Église et un assassinat! La passion de Philippe pour l'intrigue, son amour de Dieu, sa haine des hommes, devaient y trouver satisfaction à la fois. Aussi, bien que la

[1] Viglii Comm., etc., s. VI. Voir Bor, V. 345-348.
[2] Viglii Comm., etc., XLVII. Voir Bor, V. 345-384.
[3] Correspondance de Philippe II, II. 1063.

révolte des Maures au cœur même de son royaume fut à peine terminée, — bien que ses légions et ses vaisseaux fussent engagés pour le moment dans une querelle de première importance avec l'Empire turc, — bien que les Pays-Bas, persistant toujours dans leur hostilité et leur haine, exigeassent pour rester soumis la présence de l'élite de l'armée espagnole, il n'hésita pas à s'embarquer dans la sombre aventure que lui tendaient d'ignobles mains.

Un certain Ridolfi de Florence, qui résidait depuis longtemps en Angleterre, avait été envoyé aux Pays-Bas, comme agent secret par le duc de Norfolk. D'Albe déchiffra immédiatement le caractère de cet homme et le dénonça à Philippe comme un personnage sans consistance, un bavard [1], tout à fait impropre à aucune mission de confiance. Néanmoins, Philippe, plus préoccupé du complot que de ses complices, accueillit favorablement à Madrid l'agent de la conspiration, prêta attentivement l'oreille à ses confidences, et sans précisément s'engager par des promesses formelles, le congédia avec toute sorte de paroles d'encouragement.

Le 12 juillet 1571, Philippe écrivit au duc d'Albe et lui fit le récit de son entrevue avec Roberto Ridolfi [2]. L'envoyé, après avoir retracé le tableau des souffrances de la reine d'Écosse, lui avait soumis un plan pour sa délivrance. Si le monarque espagnol voulait aider le duc de Norfolk et ses amis, il serait facile de placer la couronne d'Angleterre sur la tête de Marie. Elle devait alors se marier avec Norfolk. Le royaume d'Angleterre reconnaîtrait de nouveau l'autorité de Rome et la religion catholique serait restaurée partout. Le moment le plus favorable pour l'exécution de ce plan, c'était le mois d'août ou le mois de septembre. Comme la reine Élisabeth devait, à cette époque de la saison, quitter Londres pour la campagne, on trouverait facilement l'occasion *de s'emparer d'elle et de la tuer*. Pie V, à qui Ridolfi avait déroulé toute

[1] « Un gran parlanchin. » — Correspond. de Philippe II, II. 180, note, et 1055.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 1058.

l'affaire, approuvait hautement ce projet et pressait chaudement Philippe d'y prêter sa coopération. Pauvre et ruiné comme il l'était, le pape protestait qu'il était prêt à vendre ses calices et même ses propres vêtements, pour se procurer les fonds nécessaires à ce dessein [1]. Philippe avait répondu qu'il ne fallait pas beaucoup de mots pour le persuader. Son désir de voir l'entreprise réussir était extrême, nonobstant les difficultés dont elle était entourée. Il réfléchissait sérieusement sur ce sujet, dans l'*espoir que Dieu dont c'était la cause,* l'éclairerait et lui viendrait en aide. Il ne s'était pas avancé plus loin avec Ridolfi; mais il avait aussitôt informé son Conseil qu'il était déterminé à mettre le plan à exécution par certains moyens dont le Duc aurait bientôt connaissance. Le but proposé, *c'était de tuer ou de prendre Élisabeth,* de mettre en liberté la reine d'Écosse et de placer sur sa tête la couronne d'Angleterre. Il donnait pour instructions au duc d'Albe de prêter secrètement son assistance à l'accomplissement de cette entreprise, sans cependant recourir à des hostilités ouvertes, ni en son nom propre, ni au nom de son souverain. Il désirait être informé du nombre d'Espagnols que le Duc pourrait mettre à la disposition des conspirateurs. Ceux-ci demandaient six mille arquebusiers pour l'Angleterre, deux mille pour l'Écosse, deux mille pour l'Irlande. Indépendamment de ces troupes, le Vice-Roi [2] recevait l'ordre de fournir immédiatement quatre mille arquebuses et deux mille corselets. Quant aux dépenses de l'entreprise, Philippe fournirait sur le champ deux cent mille couronnes. D'Albe reçut la recommandation de garder un profond secret sur cette affaire vis à vis de ses conseillers. Hopper même ne savait rien de la chose, à Madrid, car le Roi n'avait parlé qu'en termes généraux au nonce et à Ridolfi, alors déjà en

[1] « Y offresciendome su assistencia en general, sin descender à cosa particular, mas de que, siendo necessario, *aunque estava muy pobre* y gastado, ponria hasta los calices y su propria veste. » — Correspondance de Philippe II, 1038.

[2] Le titre de Vice-Roi, que l'on donnait parfois au Duc, n'était pas correct, puisque les Pays-Bas ne constituaient pas un royaume.

Digitized by Google

route pour les Pays-Bas. Le Roi terminait sa lettre en disant que par cela seul qu'il *avait écrit de sa propre main*, le Duc pouvait juger combien il *avait cette affaire à cœur*. Il n'était pas nécessaire qu'il en dit davantage, il savait d'avance que le Duc y prendrait un aussi vif intérêt que lui-même [1].

D'Albe comprit aisément l'imprudence du projet, et sentit qu'il lui serait impossible de se conformer aux ordres de Philippe. Envoyer des Pays-Bas une armée en Angleterre, dans le but de détrôner et de tuer un souverain extrêmement populaire, et en même temps conserver avec ce pays les relations les plus amicales, c'était évidemment une entreprise désespérée. Une force de dix mille Espagnols, sous les ordres de Chiappin Vitelli et d'autres lieutenants favoris du Duc, ne pouvait guère passer sans éveiller l'attention, et il eût été fort difficile d'en faire regarder les opérations comme un signe d'intentions pacifiques. Aussi le Gouverneur se hâta-t-il d'écrire à Philippe [2] qu'il « louait hautement son maître de ce complot. *Il ne pouvait s'empêcher de rendre d'infinies actions de grâce à Dieu pour avoir fait de lui le serviteur d'un tel prince.* » Il vantait outre mesure la résolution que Sa Majesté avait prise [3]. Cependant après ce préambule, il se mettait à verser de l'eau froide sur l'ardeur de son souverain. Il exprimait résolûment l'opinion que Philippe ne devait pas s'engager dans une pareille entreprise, avant que tout au moins le parti du duc de Norfolk ne se fût emparé de la personne d'Élisabeth. Si le Roi se déclarait prématurément, il pouvait être sûr que les Vénitiens rompraient leur alliance avec lui et feraient leur paix avec les Turcs, et que peut-être Élisabeth conclurait avec le duc d'Alençon ce mariage, qui maintenant ne paraissait qu'une folle idée. En outre il témoignait son peu de confiance dans le duc de Norfolk, qu'il considérait comme

[1] Correspondance de Philippe II, 1038.
[2] Ibid., II. 1041.
[3] *Yo no puedo dexar de dar le (a Dios) infinitas gracias que me haya hecho vasallo de tal principe*, y alaber mucho la resolucion que V. M. ha tomado. » — Ibid., II. 1041.

Digitized by Google

un pauvre sire sans grand courage [1]. Il manifestait également des doutes sur la prudence et la capacité de Don Gueran de Espes, ambassadeur de Sa Majesté à Londres.

Ces machinations ne tardèrent pas longtemps à être connues en Angleterre. La reine d'Écosse fut gardée plus étroitement que jamais, et le duc de Norfolk arrêté; cependant Philippe, dont la participation au complot était restée secrète, ne fut pas découragé en voyant toute l'affaire éventée. Il persista dans ce projet irréalisable avec une ténacité voisine de la sottise. Il soutint que ses obligations, prises à la face de Dieu, étaient si rigoureuses qu'il lui fallait absolument marcher en avant pour la sainte cause [2]. Il remit donc au duc d'Albe les fonds promis et le pressa d'agir avec une discrétion et une promptitude toutes spéciales.

L'embarras du Vice-Roi, à la réception de ces singulières instructions, ne fut pas médiocre. Des visionnaires seuls pouvaient continuer à conspirer, après que la conspiration avait été découverte et les conspirateurs arrêtés. Cependant c'était là ce que Sa Majesté Catholique attendait de son Gouverneur-Général. D'Albe se plaignit, non sans raison, des exigences contradictoires dont il était l'objet [3]. Il ne devait pas amener de rupture ouverte avec l'Angleterre, et néanmoins il devait envoyer des secours à un Anglais arrêté pour haute-trahison; il devait, vis-à-vis de son Conseil, garder le secret sur ces opérations, et néanmoins envoyer toute son armée hors du pays et organiser une expédition coûteuse. Il se moquait des vanteries de Ridolfi qui croyait si facile de s'emparer de la reine d'Angleterre, de délivrer la reine d'Écosse, de prendre possession de la Tour de Londres et de brûler la flotte dans la Tamise. « Quand *Votre Majesté* et la *Reine d'Angleterre agiraient de concert*, faisait-il observer, il serait impossible

[1] « Al duque tengo le por flaco y de poco animo. » — Correspondance de Philippe II, II. 1041.
[2] Ibid., II. 1043.
[3] Ibid., 1043.

d'exécuter le plan mis en avant par Ridolfi [1]. » Le principal danger à redouter devait venir de la France et de l'Allemagne. Si ces deux pays n'intervenaient pas, il se faisait fort de faire Philippe, souverain de l'Angleterre avant l'hiver [2]. Mais leur opposition était suffisante pour rendre l'opération non seulement difficile, mais impossible. Il suppliait son maître de se garder de précipitation dans l'affaire la plus importante dont on se fût occupé *depuis la venue du Christ sur la terre*. Il ne s'agissait de rien moins, disait-il, que de l'existence de la foi chrétienne, car, si Sa Majesté échouait dans cette entreprise, *il ne resterait pas pierre sur pierre de l'ancienne religion* [3]. Il attirait de nouveau l'attention du Roi sur le mépris dans lequel il fallait tenir Ridolfi, qui avait parlé si ouvertement de l'affaire qu'elle était devenue le sujet courant des conversations à la Bourse d'Anvers [4]; dans toutes ses lettres il revenait à la charge sur son peu de confiance à l'endroit des personnes principalement engagées dans le complot.

Telle fut la teneur générale des longues dépêches échangées entre le Roi et le duc d'Alhe sur ce projet odieux. Le Duc se montra récalcitrant pendant tout le cours des menées, n'opposant jamais aux desseins de son maître, aucun argument basé sur la bonne foi, la charité chrétienne ou le sentiment de l'honneur. Tuer la reine d'Angleterre, renverser les lois de son royaume, brûler ses flottes, massacrer ses sujets, tout en conservant soigneusement vis-à-vis d'elle le masque de l'amitié et d'un respect sincère, — tout cela était regardé par lui comme des actes parfaitement méritoires en eux-mêmes, quoiqu'il y eût des objections à faire au point de vue de l'opportunité et du mode d'exécution.

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1045.
[2] Ibid.
[3] Por amor de Dios pido à V. M. que su gran celo no le lleve à errar el mayor negolio de Dios qoe se ha tratado despues que el vino à la tierra, porque no pende menos que acabarse su religion, que errandole V. M. no queda en toda al Cristianidad piedra sobre piedra en ella. » — Ibid.
[4] Ibid., II. 1049.

D'Albe ne refusa jamais positivement de prendre part à l'entreprise, mais il eut soin de ne pas y mettre la main, avant que la catastrophe qui survint en Angleterre n'eût rendu toute tentative inutile. Philippe, d'autre part, ne se retira jamais positivement de la conspiration, mais après une longue série d'écrits et d'intrigues, il finit par abandonner toute l'affaire aux mains d'Albe [1]. La seule victime de la participation de Philippe au complot, fut l'envoyé espagnol à Londres, Don Gueran de Espes. Ce seigneur fut formellement congédié par la reine Élisabeth pour avoir donné des conseils perfides et hostiles au duc d'Albe et à Philippe, mais en même temps Sa Majesté exprima la plus profonde considération pour son frère d'Espagne [2].

Cependant, vers la fin de cette année (décembre 1571), d'Albe envoya en Angleterre deux nouveaux assassins italiens, alléchés par la promesse de splendides récompenses et ayant mission d'attenter sans bruit à la vie d'Élisabeth, par le poison ou autrement [3]. L'ambassadeur Mondoucet, en informant le roi de France de ce dessein, ajouta que le Duc était si exaspéré et si mécontent de la découverte de la précédente entreprise, que rien ne pouvait surpasser sa colère. Nos deux scélérats n'étaient pas destinés à réussir, mais les tentatives du Duc contre la vie de la Reine se renouvelèrent de temps à autre. Dix-huit mois plus tard (août 1573), deux Écossais, soldés par Philippe, arrivèrent d'Espagne avec l'ordre secret de s'entendre avec Albe. Ils eurent donc de nombreuses conférences avec le Duc et avec son secrétaire, Albornoz. Ils se vantaient de pouvoir aisément s'emparer d'Élisabeth, mais ils disaient que le but du Roi était de la tuer [4]. Le plan, écrivit Mondoucet, était le même qu'il avait toujours été, c'est-à-dire

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1051.

[2] Lettre de la reine Élisabeth à Philippe II., Correspondance de Philippe II. II. 1069.

[3] Correspondance Charles IX. et Mondoucet. Com. Roy. de l'Hist., IV. 340, sqq.

[4] « Mon Maistre a bien eu moyen de faire prisonnier la royne d'Angleterre, mais il la vouloit tuer, » etc., etc. — Ibid.

assassiner la reine d'Angleterre, donner sa couronne à Marie d'Écosse qui serait ainsi dans la dépendance du Roi et du Pape, et à laquelle on enlèverait son fils, pour lui faire contracter un mariage de nature à les rendre maîtres perpétuels des deux royaumes [1].

Il n'est pas du domaine de cette histoire de discuter la valeur, ni de raconter les phases diverses de l'alliance orageuse et stérile contractée à cette époque par Philippe avec Venise et le Saint-Siége contre les Turcs. Après deux ans d'efforts, la révolte de Grenade avait enfin été comprimée, et les débris de cette race poétique, qui jadis avait dominé toute la Péninsule, étaient tombés en esclavage. Les Maures avaient soutenu une lutte inégale avec une vigueur qu'on ne se fût pas attendu à rencontrer dans un peuple aussi paisible. « Si des gens de rien comme un troupeau de moutons peuvent donner ung si grand empeschement, » disait le prince d'Orange, « que porroit faire donc ung peuple du Pays-Bas, fort et robuste [2] ? » Don Juan d'Autriche, après s'être signalé dans l'Andalousie et à Grenade par une suite d'expéditions sans gloire, contre des femmes, des enfants et des vieillards impotents, était, au mois d'août de cette année, arrivé à Naples, pour prendre le commandement de la flotte combinée du Levant [3]. La bataille de Lépante avait été livrée [4], mais la conduite turbulente et indisciplinée des alliés avait rendu cette victoire magnifique aussi stérile que les vagues sur lesquelles elle avait été remportée. Il est vrai que, d'autre part, les fautes des infidèles avaient antérieurement mis Philippe à même de se dégager des dangers de la révolte des Maures avec plus d'avantage qu'il n'aurait pu sans cela l'espérer de sa fortune. Si les rebelles avaient réussi à se maintenir dans Grenade et dans les montagnes de l'Andalousie et y avaient été secourus, comme ils

[1] Correspondance de Charles IX et Mondoucet, etc.
[2] Archives et Correspondance, III. 362.
[3] De Thou, liv. I. t. VI. 226, et seq. Cabrera, IX. XXIII. 678, et seq.
[4] De Thou, t. VI. 258. et seq. Cabrera, IX. 23, 692, 693.

Digitized by Google

avaient droit de s'y attendre, par les forces du Sultan, les événements auraient pu prendre une tout autre tournure, et avoir un résultat bien moins satisfaisant pour l'Espagne. Si l'empire turc eût été en ce moment gouverné par un prince d'une ambition énergique et d'une politique intelligente, ce n'eût pas été sans de plus sérieux combats que Philippe eût conservé ses domaines héréditaires. Tandis qu'il complotait contre la vie et le trône d'Élisabeth, on eût pu lui donner des raisons de trembler pour le sien. Mais heureusement pour Sa Majesté Catholique, Selim se contenta de s'assurer la possession de l'île de Chypre aux fertiles vignobles. « Verser le sang » des grappes de Chypre, des produits desquelles il était connaisseur si enthousiaste, était pour lui une occupation bien plus récréative que de poursuivre, au milieu du carnage et des fatigues, le rêve magnifique du rétablissement des grands califes d'Orient [1].

Le 25 septembre 1571, la nomination de Juan de la Cerda, duc de Medina Cœli, comme gouverneur-général des Pays-Bas fut enfin arrêtée [2]. Philippe, ayant égard aux requêtes réitérées du Duc, et peut-être aussi complètement édifié de la marche récente des événements dans les Provinces, avait enfin consenti, après beaucoup d'hésitation, à accepter la démission d'Albe. Pourtant son successeur ne devait pas immédiatement partir pour sa destination, et le Duc reçut pour instruction de persévérer, en attendant, dans ses fidèles services. Pour le moment, ces services s'étaient réduits à des altercations continuelles et de fort mince profit, avec son Conseil, avec les États, avec le peuple, au sujet de son abominable impôt. Il était totalement isolé. Ceux qui l'avaient soutenu sans broncher, tant que la seule besogne du gouvernement avait été de brûler des hérétiques, lui tournaient le dos, maintenant qu'il était engagé dans une lutte désespérée avec

[1] De Thou, VI. l. 50. Cabrera, lib, IX., etc.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 1055.

toute la puissance financière du pays. Le Roi était fort loin de lui prêter un appui bien chaud, les conseillers étaient beaucoup trop adroits pour continuer à mettre la main à la roue de sa fortune, à laquelle ils ne s'étaient attachés que tant qu'elle avait monté. Viglius et Berlaymont, Noircarmes et d'Aerschot faisaient de l'opposition et ne cessaient d'informer le Roi de la terrible extrémité à laquelle les réduisaient les mesures financières du Duc [1].

Tout à la fin de l'année, une pétition élaborée par les États de Brabant fut lue au sein du Conseil d'État [2]. Elle consistait en une vigoureuse remontrance contre le dixième denier. Le retrait de cet impôt était énergiquement demandé, par le motif que sa perception entraînerait la ruine totale du pays. Là dessus, d'Albe se livra à une de ces violentes explosions de rage auxquelles il était sujet. La prospérité des Pays-Bas, protesta-t-il, ne lui était pas moins chère qu'à ses habitants. Il jura par la croix et par les plus saintes des reliques conservées à l'église de Sainte-Gudule, que s'il n'avait été qu'un simple particulier, vivant en Espagne, tant était grand son amour pour les Provinces, il aurait volé à leur défense, si jamais leur sécurité eût été compromise [3]. Il se sentait donc profondément blessé de voir des personnes malveillantes insinuer qu'il en voulait au contraire à la prospérité du pays et à la liberté des citoyens. Le dixième denier, continuait-il, était nécessaire pour la défense du pays et était bien préférable à des impôts de répartition. *Il était fort inopportun que le premier venu du menu peuple sût ce que l'on avait perçu, parce que chacun en apprenant le montant du total, s'imaginerait avoir lui-même tout payé* [4]. Pour conclure, il faisait observer que, ruiné dans sa santé et accablé comme il l'était par les années, il ne

[1] Corresp. de Philippe II. II. 1056. Lettre de l'Évêque d'Ypres à Philippe, 1073, 1074. Rapport fait par Don Francis de Alava sur l'état des provinces, 1097. Lettres des Évêques d'Ypres, Gand, Bruges.
[2] Viglii Comm. Dec. Den., s. LX.
[3] Ibid.
[4] Ibid.

désirait plus que s'en aller, et qu'il attendait de jour en jour avec plus d'empressement l'arrivée du duc de Medina Cœli [1].

Pendant tout le cours de cette année, le prince d'Orange avait continué ses préparatifs. Il avait envoyé des agents partout où il nourrissait quelque espoir d'obtenir assistance. De l'argent, c'était naturellement ce qu'il demandait aux particuliers; un appui public et des secours en armes et en soldats, ce qu'il demandait aux gouvernements. Ses ressources pécuniaires s'augmentaient peu à peu, grâce à la générosité d'une foule de gens obscurs et aux exploits audacieux des gueux de mer. Mais la mission qu'il avait envoyée aux cours du Nord, avait échoué. Ses envoyés avaient été reçus en Suède et en Danemark, avec une stérile courtoisie [2]. Quant au duc d'Albe, il ne parlait du Prince qu'en termes de mépris; il ne se doutait pas que le proscrit ruiné minait lentement le sol même sur lequel reposaient les pieds du monarque; il ne s'imaginait pas que les faibles atteintes pour lesquelles il montrait tant de dédain, étaient les premiers coups d'une lutte d'un siècle; il ne prévoyait pas que longtemps avant que cette lutte ne cessât, les Provinces châtiées par lui devaient s'épanouir en une grande république, et le nom du proscrit devenir un nom presque divin.

Granvelle avait déjà conseillé d'accorder au jeune comte de Buren quelques terres en Espagne, en échange de ses États héréditaires, afin d'éteindre à tout jamais dans les Pays-Bas le nom et le souvenir du rebelle Guillaume [3]. Dans la même intention, le Vice-Roi proposa une nouvelle sentence contre le prince d'Orange. Il s'agissait de l'exécuter solennellement en effigie, de briser son écusson après l'avoir traîné à travers les rues, attaché à la queue d'un cheval, et après avoir ainsi déshonoré ses armoiries, de le déclarer lui

[1] Viglii Comm. Dec. Den., s. LXI.
[2] Bor, V. 334-340. Hooft, VI. 210.
[3] Correspondance de Philippe II, II. 959.

et ses descendants, vils, infâmes, et incapables de posséder dorénavant aucun bien ni domaine [1]. Si quelques feuillets de l'histoire de l'avenir avaient pu être déployés sous les yeux du Roi, du Cardinal et du Gouverneur, ils y auraient trouvé pour la maison de l'illustre rebelle des destinées différant quelque peu du projet d'extinction radicale qu'ils caressaient entre eux.

Toujours inaccessible au découragement, le Prince continuait à envoyer des émissaires dans toutes les directions. Thierry Sonoy, son agent le plus fidèle, et qui avait été à la tête de sa députation aux cours du Nord, maintenant travaillait activement dans le même sens les gouvernements et les peuples de l'Allemagne [2]. Divers écrits, sortis de la plume du Prince, lui vinrent fortement en aide dans l'accomplissement de cette tâche. Une lettre de la main même et signée du Prince, racontait dans un langage concis et énergique, l'histoire de sa campagne de 1568 et de ses efforts subséquents pour la bonne cause [3]. Il était à présent nécessaire, disait-il, que d'autres encore que lui-même, prissent part à ses sacrifices. Et il soutenait cette thèse avec franchise et éloquence. Au fond, dans cette lettre, il demandait sans rougir l'aumône pour la liberté. « Bien que toutes choses, disait le Prince, soient dans les mains de Dieu, et bien qu'il ait créé toutes choses du néant, cependant il a gratifié les hommes divers de moyens divers, afin d'arriver, à l'aide de ces instruments variés, à l'accomplissement de ses desseins tout-puissants. Aux uns il a donné la force du corps, aux autres les richesses du monde, à d'autres encore des grâces de toute espèce, et de tous ces avantages, leurs possesseurs doivent faire usage pour son honneur et sa gloire, s'ils ne veulent encourir la malédiction destinée à l'intendant infidèle qui enfouit son talent dans la terre..... Vous pouvez aisément voir aujour-

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1027.
[2] Bor, VI, 362.
[3] Voyez Bor, VI. 362, 363.

d'hui, continuait-il, que le Prince ne peut pas seul mener à bonne fin cette grande entreprise, car il a perdu sa patrie, son peuple, ses biens; déjà il a dépensé pour la cause publique tout ce qui lui restait, et de plus, il a contracté de lourdes charges [1]. »

Des instructions semblables étaient confiées à d'autres agents, et un document intitulé *la Harangue*, et rédigé sous les inspirations du Prince, était mis partout en circulation. Cette pièce est importante pour tous ceux qui prennent intérêt à la vie du Taciturne et à son caractère [2]. Jamais encore il n'avait mis au jour une missive aussi fortement marquée de l'esprit profondément religieux du parti de la Réforme. La Harangue rappelait les malheurs du passé et dépeignait les ténèbres du présent avec tristesse, mais sans découragement. Elle stimulait l'espoir et sollicitait assistance pour l'avenir, avec véhémence mais sans fanatisme. « Bien que les appels faits au Prince, » ainsi s'exprimait un passage du document, « soient de diverse nature et varient dans leurs recommandations, tous tendent cependant au progrès de la gloire de Dieu et à la délivrance de la patrie. Voilà ce qui l'encourage, lui et ceux qui pensent comme lui, à endurer la faim, la soif, le froid, le chaud et toutes les infortunes qu'il plaira au Ciel de leur envoyer..... Nos ennemis n'épargnent ni leur argent, ni leurs peines; serez-vous plus tièdes et plus engourdis que nos adversaires? Que chaque congrégation de fidèles donne donc l'exemple aux autres. Nous lisons que le roi Saül, lorsqu'il voulait arracher les hommes de Jabez aux mains de Nahad, l'Ammonite, hâcha une paire de bœufs en pièces et en envoya les morceaux comme emblème par tout Israël, en disant : « Vous qui ne « suivrez pas Saül et Samuel, serez traités comme l'ont été ces « deux bœufs. » Et la crainte du Seigneur se répandit parmi le peuple, il marcha et les hommes de Jabez furent délivrés.

[1] Bor, ubi sup.
[2] V. la Harangue dans Bor, VI. 363-365.

Digitized by Google

Vous recevez aujourd'hui le même avertissement, faites-y attention, gardez-vous bien de le mépriser, de peur que la colère de Dieu, que les hommes d'Israël ont évitée par leur prompte obéissance, ne descende sur vos têtes..... Vous direz que vous êtes des bannis. C'est vrai : mais pour cela vous n'êtes pas dépourvus de tout moyen de rendre service : surtout quand on réclame votre assistance pour quelqu'un qui veut vous ramener dans vos foyers. Vous direz que vous avez été dépouillés de tous vos biens; cependant un grand nombre d'entre vous ont encore conservé quelque chose, et avec ce peu il vous est possible de contribuer chacun pour sa miette. Vous direz que vous avez déjà beaucoup donné. C'est vrai : mais l'ennemi est encore en campagne, ardent à vous subjuguer, entretenu par les largesses de ceux qui l'aiment. Serez-vous moins courageux, moins généreux que vos adversaires [1]? »

Ces appels pressants ne restèrent pas sans fruits. Les forces du Prince s'accrurent insensiblement, mais d'une manière constante. En même temps l'aversion qu'on témoignait de toutes parts pour d'Albe devenait presque de la frénésie. Au commencement de l'année 1572, Don Francis de Alava, ambassadeur de Philippe en France, se rendit à Bruxelles [2]. Il était déjà édifié sur les effets de la politique du Duc par l'immense émigration des Pays-Bas en France, qu'il avait pu constater de ses propres yeux. Pendant son voyage vers Bruxelles, il avait rencontré Noircarmes près de Cambrai. Même cette « bête féroce, » comme l'avait appelé Hoogstraeten, même ce boucher de Tournai et de Valenciennes, avait fini par s'alarmer, sinon par prendre pitié des souffrances du pays. « Le Duc ne renoncera donc jamais à ce sale dixième denier [3], » dit-il à d'Alava. Il sauta de sa chaise tout troublé, lorsque l'ambassadeur fit allusion à l'abandon

[1] Harangue des commissaires de Monseigneur le prince d'Orange, ubi sup.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 1073, 1074.
[3] « Desta negra decima. » — Ibid., II. 1073.

des provinces par les marchands et les artisans. « Senor Don Francis, » s'écria-t-il, « dix mille de plus vont quitter le pays, si le Gouverneur ne s'arrête pas dans sa marche. Dieu veuille nous éviter un désastre auquel il serait hors de tout pouvoir humain de porter remède [1]. »

L'ambassadeur arriva à Bruxelles et alla se loger au palais. Il y trouva le Duc, à peine remis d'une attaque de goutte et dans un état d'esprit passablement farouche. L'humeur d'Albe ne fit qu'empirer, quand Don Francis se mit à parler de l'émigration; le Duc lui affirma qu'il y avait de grandes erreurs à ce sujet [2]. L'envoyé répondit qu'il ne pouvait se tromper, car c'était une chose qu'il avait, pour ainsi dire, touchée du doigt et vue de ses propres yeux. Le Duc, persistant à soutenir que Don Francis avait été déçu ou mal informé, détourna la conversation sur d'autres points. Le lendemain l'ambassadeur reçut la visite de Berlaymont et de son fils, le Seigneur de Hierges. Chacun d'eux tour à tour le prit à part. « Dieu soit loué de votre arrivée, » dirent-ils, à peu près dans les mêmes termes; « puissiez-vous vous faire une juste idée de la situation des provinces, et avertir sans délai Sa Majesté de l'imminence du danger [3]! » Tous ceux qui vinrent le voir lui exprimèrent les mêmes sentiments. Don Frédéric de Tolède forma seul exception, et il assura à l'envoyé que si les mesures financières de son père rencontraient de l'opposition de la part de Noircarmes et de quelques autres, c'était uniquement parce que ces mesures leur enlevaient leurs emplois et leur influence [4]. Ce langage, plein de soumission, n'avait toutefois rien d'étonnant dans la bouche de celui dont le secrétaire Albornoz avait écrit : qu'il était la plus grande consolation de son père et le génie le plus divin qu'il eût jamais connu [5]. Mal-

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1073.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] Ibid.
[5] « El mas divino ingenio. » — Lettre à Cayas. Correspondance de Philippe II, II. 886.

Digitized by Google

heureusement aucun autre habitant du pays ne vint corroborer le témoignage de Don Frédéric.

Le troisième jour, Don Francis alla prendre congé du Duc. Celui-ci le supplia d'informer Sa Majesté de l'impatience avec laquelle il attendait l'arrivée de son successeur [1]. Puis il apprit à son hôte qu'on avait déjà commencé à percevoir le dixième denier dans le Brabant, la plus obstinée de toutes les provinces. « Que dites-vous de cela, Don Francis? » s'écria-t-il avec orgueil. D'Alava répliqua qu'il persistait à croire que la taxe rencontrerait beaucoup d'obstacles et il le supplia vivement d'y réfléchir. Il lui déclara en outre qu'il exprimerait sans réserve et ouvertement son opinion au Roi. Le Duc s'exprima comme Don Frédéric l'avait fait, au sujet des motifs de ceux qui étaient opposés à la taxe. « C'est possible, » dit Don Francis, « mais à ce compte-là tous se sont donc entendus pour chanter sur le même ton. » Un peu troublé, le Duc répliqua : « Doutez-vous que les villes n'observent leurs promesses? Comptez là-dessus, je trouverai bien les moyens de les y contraindre. » — « Dieu veuille qu'il en soit ainsi, » dit d'Alava, « mais d'après mon pauvre jugement, vous aurez besoin de toute votre prudence et de toute votre autorité [2]. »

L'ambassadeur n'attendit pas qu'il pût communiquer avec son souverain de vive voix. Il expédia en Espagne un ample rapport sur ses observations et ses sentiments. Il dépeignit à Philippe, sous de vives couleurs, la haine que tout le monde portait au Duc. Toute la nation, assura-t-il à Sa Majesté, s'unit dans le même cri : « Qu'il s'en aille, qu'il s'en aille, qu'il s'en aille [3] ! » Quant à l'impôt du dixième denier, en opérer la levée était, dans l'opinion de Don Francis, de la dernière impossibilité. En outre il avertissait Sa Majesté que d'Albe était en train de nouer des alliances secrètes avec les

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1073.
[2] Correspondance de Philippe II, II. 1073.
[3] « Todo el pueblo esta en *vaya, vaya, vaya!* » — Ibid., 1074.

princes catholiques d'Europe, ce qui amènerait nécessairement des ligues défensives entre les Protestants [1].

Pendant que tout cela se passait au commencement de l'année 1572, le prince d'Orange, qu'aucune défaite ne décourageait, grandissait de plus en plus ses efforts pour la cause de la liberté; et comme en même temps les plus zélés partisans du pouvoir arbitraire étaient unanimes pour dénoncer à Philippe la conduite insensée de son Vice-Roi, les lettres d'Albe étaient naturellement remplies de plaintes et de récriminations. C'était bien en vain, disait-il, qu'il s'était efforcé de trouver un conseiller qui méritât sa confiance, puisque les mesures qu'il voulait cacher sous un secret si profond que la terre même n'en entendît pas parler, étaient criées à tout le monde et par dessus les toits [2]. Mais n'importe, il maintiendrait l'obéissance envers Sa Majesté, dût-il être mis en pièces, tant qu'il lui resterait assez de vie pour faire exécuter les commandements du Roi [3]. Personne n'était resté constamment fidèle, disait-il, si ce n'est Berlaymont et encore celui-ci même était resté neutre dans l'affaire de la taxe. Il n'avait rendu à cette occasion ni bons ni mauvais services, mais comme Sa Majesté le savait bien, « Berlaymont était entièrement nul en fait d'affaires, c'était un bon homme et rien de plus [4]. » C'était pour cela qu'il recommandait Hierges, le fils « du bon homme, » comme une personne convenable pour tenir le gouvernement de la Frise [5].

Les députations envoyées par les différentes provinces pour entrer en rapports avec le Roi personnellement, reçurent en arrivant une réprimande pour avoir osé venir en Espagne sans autorisation. Cependant on ne leur infligea pas d'autre châtiment que cette rebuffade. On leur déclara que le Roi était excessivement mécontent de ce qu'ils avaient l'audace

[1] Correspondance de Philippe II, II. 1095.
[2] Ibid.
[3] Ibid.
[4] « Y no sabe mas que ser buen hombre. » — Ibid., II. 1103.
[5] Ibid.

Digitized by Google

d'apporter des remontrances contre la taxe, mais on leur donna toutefois l'agréable assurance que Sa Majesté prendrait en considération l'objet de leur réclamation [1]. De cette façon d'Albe était déçu dans ses espérances, puisque le dixième denier n'était pas formellement approuvé; et les Provinces frustrées dans leur attente, puisqu'il n'était pas expressément désavoué.

Dans les Provinces, les affaires en étaient venues à une nouvelle crise. « Si nous avions maintenant de l'argent, » écrivait le prince d'Orange, « nous pourrions espérer, avec l'aide de Dieu, effectuer quelque chose. Il est des moments où, même avec de faibles ressources, on peut faire plus qu'en d'autres temps avec de plus puissants moyens [2]. » Les citoyens étaient en révolte ouverte contre la taxe. Afin que le dixième denier ne fût pas levé sur toutes les ventes de denrées, on avait adopté un remède tout naturel, mais désespéré : — ne plus vendre de denrées du tout. Non seulement tout commerce d'échange entre les provinces était suspendu, mais on cessait même toute opération de négoce, même les trafics indispensables à la vie journalière. Toutes les boutiques étaient fermées. « Les brasseurs, » dit un contemporain, » refusèrent de brasser, les boulangers de cuire, les cabaretiers de verser à boire [3]. » Des masses d'individus, absolument privés d'occupations, et ne comptant que sur la charité, encombraient toutes les villes. Les soldats furieux à cause de leur paie que depuis plusieurs mois d'Albe négligeait de payer, devenaient de jour en jour plus insolents; les citoyens, exaspérés par les outrages et poussés par le désespoir, montraient de plus en plus d'obstination dans leur résistance; et en même temps le Duc, que l'opposition rendait plus inflexible et plus

[1] Relation de ce qui s'est passé depuis l'arrivée des députés à Madrid jusqu'au 20 avril 1572. » — Correspondance de Philippe II, II. 1105.

[2] Bor, VI. 362.

[3] « De Brouwers en wilden niet brouwen, de Backers en wilden niet backen, noch Tappers niet tappen. » — Bor, VI. 361.

Digitized by Google

outré de fureur que jamais, contemplait d'un œil dont la méchanceté n'avait plus rien d'humain, les désastres qu'il avait amenés. « Le mal, » écrivait Viglius, « commence à ronger les organes vitaux [1]; tout le monde souffre du manque des nécessités de la vie. Quantité de gens sont plongés dans une misère extrême et sans ressources. L'intérêt que je prends au bien-être de la chose publique, » continuait-il, « me porte à faire parvenir cet exposé en Espagne. Quant à moi, je ne crains rien. Brisé par la maladie et par des souffrances physiques aiguës, je quitterais la vie sans regret. »

L'aspect de la capitale était celui d'une ville frappée de la peste. On ne pouvait se procurer les articles même les plus indispensables. Il était impossible d'acheter du pain, de la viande ou de la bière. Le tyran, fou de fureur, en se voyant ainsi bravé jusque dans son repaire, appela en secret maître Charles, le bourreau [2]. Il voulait faire un exemple inattendu et salutaire; dix-huit des principaux marchands de la ville allaient être pendus à la porte de leurs propres boutiques, et cela dans le plus bref délai possible et sans la moindre forme de procès [3]. En arrivant la nuit chez le Duc, maître Charles reçut l'ordre de préparer dix-huit cordes bien solides et dix-huit échelles de douze pieds de haut [4]. De cette façon, d'Albe se préparait à montrer clairement le lendemain matin, aux bourgeois de Bruxelles, que dorénavant justice allait être faite à la porte de chacun. Il supposait que le spectacle d'une douzaine et demie de bouchers et de boulangers suspendus au devant de leurs échoppes qu'ils s'étaient refusés à ouvrir, serait pour le commerce un stimulant bien plus énergique que tout ce qu'on pouvait attendre du raisonnement ou d'une proclamation. L'exécuteur des hautes œuvres était en train de préparer ses cordes et ses échelles; don Frédéric de Tolède

[1] Viglii Epist. ad Joach. Hopper, 126.
[2] Bor, VI, 361.
[3] Ibid. Strada, lib. VII. 357. Hooft, VI. 216.
[4] Bor, Hooft, ubi sup.

Digitized by Google

enfermé avec le président Viglius [1], qu'il venait de réveiller fort mal à propos, à minuit, sollicitait les mandats nécessaires à ces exécutions improvisées; d'Albe attendait avec une impatience farouche l'aube du jour que devait signaler ce spectacle, lorsqu'un événement imprévu vint tout à coup empêcher l'horrible tragédie. Au milieu de la nuit, le Duc reçut l'avis que la ville de La Brielle était prise. Comprenant aussitôt toute la gravité de la situation, il remit le châtiment qu'il avait ainsi secrètement préparé, à des temps plus opportuns; il s'agissait, sans perdre un moment, de détourner les conséquences de ce nouveau coup frappé par les rebelles. La prise de La Brielle fut le *Deus ex machinâ* qui, d'une façon inattendue, coupa le nœud inextricable de la situation et la corde du bourreau [2].

Plus d'une fois déjà, nous avons fait mention de ces redoutables partisans de la cause patriotique : des gueux de mer. Privés par la nature, dès leur naissance, de la moitié des droits de l'homme à la terre et chassés maintenant de leur étroit territoire par la tyrannie, les Hollandais exilés prirent possession de l'Océan. Ses champs sans bornes, longtemps fertiles, grâce à leurs pacifiques efforts seuls, prirent une fécondité fatale dès que l'oppression eût transformé un peuple de navigateurs paisibles en une race de corsaires. Jetés dans la proscription et la pauvreté, certes beaucoup d'habitants des Pays-Bas plongèrent jusque dans le crime. Le parti patriotique avait depuis longtemps dépouillé ces formes respectueuses, objet des sarcasmes des royalistes. Les gueux de mer demandaient l'aumône, mais par la bouche de leurs canons. Malheureusement ils ne s'adressaient que trop souvent aussi bien aux amis qu'aux ennemis [3]. Quiconque, marchand ruiné, seigneur proscrit, matelot sans frein, voulait mettre à contribution le monde commercial pour réparer les brèches de sa fortune, pouvait,

[1] Bor, VI. 361. Hooft, VI. 216.
[2] Strada, lib. VII. 357. Bor, Hooft, suprà.
[3] Lettre du Prince d'Orange à l'église réfugiée à Londres, 26 février 1573. — Archives de la maison d'Orange Nassau, IV. 65-66.

sans grande difficulté, se procurer dans quelque port du Nord un bâtiment et des marins, sous prétexte de croisière contre le gouvernement du Vice-Roi [1]. Et ce motif ostensible n'était pas simplement un prétexte. Faire la guerre à d'Albe était le premier but de tous ces forbans, et d'ordinaire ils étaient à cet effet munis de lettres de marque, délivrées par le prince d'Orange, en sa qualité de souverain [2]. Le Prince faisait ainsi tout son possible pour régulariser et diriger un mal, né, sans remède possible, des horreurs du temps. Mais son amiral, Guillaume de la Marck, était incapable de comprendre les vues élevées de son supérieur. Sauvage, sanguinaire, licencieux, portant les cheveux et la barbe longs et incultes, selon l'ancienne coutume des Bataves, jusqu'à ce que la mort d'Egmont, son parent, eût été expiée, digne descendant du cruel Sanglier des Ardennes, ce corsaire féroce, à la face hérissée, semblait l'incarnation de la vengeance. Il avait juré de payer largement à d'Albe et aux papistes l'énorme dette de vengeance que leur devait la noblesse des Pays-Bas, et, par les cruautés qu'il exerça dans la suite sur les moines et les prêtres, le Tribunal de Sang put apprendre que ses leçons avaient au moins fait un parfait disciple dans les rangs des rebelles [3]. Au moment où nous sommes, il s'était retiré avec sa flotte sur la côte méridionale de l'Angleterre, position favorable d'où il allait bientôt se voir chassé sans aucune forme ni délai [4].

[1] « Nam audacissimus quisque Belgica extorres et inops exilium meluentes, In naves se conjecerant, aliasque complurus obvias per vim, nacti, aucto numero, prædabundi oceano et per oram maritimam vagabantur. In hanc multitudinem Aurasionensis, quanquam jus et regimen aberant, speciem imperii retinebat, distributis per codicillos potestatibus. » — Grotii Annal. lib. II. 49.

[2] Ibid.

[3] Vide Bor, VI. 365. V. Meteren, 64. Hooft, 216 seq. — Voir aussi Van Wyn op Wagenaar, VI. 86; Van der Vynckt, II. 127; Grotii Ann,, lib. II. 49; Ulloa, Comment., I. 60.

[4] La pratique des assurances maritimes prit une grande et rapide extension à la suite de ces pirateries et d'autres du même genre. Renom de France MS. (II. 12) suppose que ce système a été inventé à cette époque par les négociants d'Anvers. Cependant cette coutume était sans contredit établie antérieurement, en Flandre,

Les négociations pendantes entre le duc d'Albe et la reine Élisabeth avaient déjà pris un ton amical et étaient sur le point d'aboutir à un arrangement. Il n'entrait nullement dans les intentions de la souveraine de l'Angleterre de s'embarquer au milieu des conjonctures actuelles dans une guerre avec Philippe, et les envoyés d'Albe ne cessaient d'insister auprès du gouvernement de la Reine sur cette observation, que l'appui continuel accordé par le peuple anglais aux croiseurs des Pays-Bas devait inévitablement aboutir à ce résultat. Aussi, dans les derniers jours de mars, prononça-t-on contre La Marck et ses rôdeurs une mise hors la loi formelle. Par un ordre exprès, Élisabeth défendit à tous ses sujets de leur fournir viande, pain ou bière [1]. Cette défense fut strictement observée, et dès lors tout séjour ultérieur était impossible aux Gueux. Vingt-quatre navires de différentes grandeurs, commandés par De la Marck, Treslong, Adam Van Haren, Brand, et autres marins distingués, mirent à la voile de Douvres [2], dans les tout derniers jours de mars [3]. A demi morts de faim, le plus grand désir de ces aventuriers était naturellement de se procurer des vivres. Ils résolurent de faire une incursion soudaine sur les côtes de la Nord-Hollande et mirent en consé-

en Angleterre, en Italie et en Espagne. Le statut 43 d'Élis, c. 12, sur ce sujet parle de l'usage immémorial, parmi les commerçants tant Anglais qu'étrangers, d'assurer leurs navires et leurs marchandises. Le duc d'Albe, à cette époque, après avoir consulté les négociants, fit paraître un édit qui régularisa les contrats d'assurance; on y stipulait que la somme assurée serait inférieure à la valeur réelle et ordinaire de la propriété assurée; un dixième au moins devait rester aux risques de celui qui se faisait assurer; on y prescrivait les formes des polices d'assurance. Un officier public était désigné pour tenir registre de ces contrats, qui sans un pareil enregistrement manquaient de validité. Il n'était pas permis aux maîtres de navires, aux pilotes et aux matelots d'assurer leurs gages ou quelque chose leur appartenant. Toute fraude de la part des assureurs ou des assurés était punie de mort et de confiscation. Ces contrats cependant étaient tout à fait insuffisants pour protéger les vaisseaux; ceux-ci étaient journellement pillés par « ces canailles de corsaires, » qui infestaient toutes les mers et toutes les baies. — Renom de France MS. II, c. 12.

[1] Bor, VI. 365, 366.

[2] Probablement Douvres. Voyez notamment Van Wyn op Wagenaar, VI. 77; aussi Meteren, 68.

[3] Bor, ubi sup. Wagenaar, VI. 340, seq.

quence le cap vers Enkhuizen, tant parce que c'était un riche port de mer, que parce qu'il s'y trouvait bon nombre de partisans secrets du Prince. Le dimanche des Rameaux, ils capturèrent deux navires marchands espagnols. Mais aussitôt après, le vent devenant tout à coup contraire, ils se virent hors d'état de doubler le Helder ou le Texel et le mardi 1er avril, ayant abandonné leur intention primitive, ils descendirent vers la Zélande et pénétrèrent dans le large estuaire de la Meuse. Ce fut entre la ville de La Brielle, qui occupe la rive méridionale de ce cours d'eau et Maaslandshuys, distant d'une demi-lieue sur la rive opposée, que tout à coup, par un beau jour d'avril, vers deux heures de l'après-midi, l'escadre fit son apparition, au grand étonnement des habitants des deux places [1]. Elle semblait trop considérable pour n'être qu'une simple réunion de vaisseaux marchands et les navires n'avaient pas l'aspect de navires espagnols. Pierre Koppestok, passeur d'eau de son métier, déclara à des personnes qu'il était justement occupé à conduire de l'autre côté du fleuve, que ces étrangers ne pouvaient être que les gueux de mer [2]. A ce nom redoutable, ses auditeurs consternés le pressèrent de les soustraire au plus vite à un si dangereux voisinage. Il se hâta de conduire à terre ses pratiques qui, à peine débarquées, s'empressèrent de répandre la nouvelle de l'imminence de l'invasion et de se préparer qui à la défense, qui à la fuite; mais le hardi passeur, favorable en secret à la cause de la liberté, se remit en route et rama vers la flotte pour prendre connaissance de sa destination et de ses desseins.

Le navire qu'il héla le premier était commandé par Guillaume de Blois, seigneur de Treslong. Cet aventureux gentilhomme, dont le frère avait été exécuté par le duc d'Albe, en 1568 [3], avait lui-même combattu aux côtés du comte Louis à Jemmingen, et quoique couvert de blessures, avait été du

[1] Bor, ubi sup. Hooft, p. 216, 217.
[2] Bor, Hooft, Wagenaar, ubi sup.
[3] Sententien van Alva. 73, 74.

Digitized by Google

petit nombre de ceux qui étaient sortis vivants de cet affreux carnage. Depuis, il était devenu un des plus fameux rebelles de l'Océan; et il était bien connu à La Brielle, où son père avait été gouverneur pour le Roi [1]. Il reconnut de suite Koppestok et s'empressa de se rendre avec lui à bord du vaisseau-amiral; là il assura à De la Marck que le passeur d'eau était précisément l'homme qu'il leur fallait. Une descente était indispensable, car les équipages manquaient des choses les plus nécessaires à la vie. Aussitôt l'ancre jetée dans la Meuse, le capitaine Martin Brand s'était rendu à bord du bâtiment d'Adam Van Haren, pour y demander des vivres. « Je lui donnai un fromage, » dit Adam, racontant plus tard ce fait, « et je lui certifiai que c'était le dernier article qui en fait d'aliments se trouvât sur mon navire [2]. » Les autres vaisseaux étaient dans le même état de dénuement. Dans une situation pareille, tenter une descente était de nécessité absolue. Aussi Treslong, qui fut le véritable héros de cette mémorable aventure, persuada-t-il à De La Marck d'envoyer à la ville de La Brielle une sommation de se rendre. C'était beaucoup d'audace de la part d'une poignée d'hommes, trois à quatre cents au plus [3], qui, tant littéralement que métaphoriquement, étaient bien des gueux. La ville de La Brielle n'était pas populeuse, mais elle était entourée de murailles solides et bien fortifiée. C'était en outre un port très commode. Treslong remit son anneau, qui lui servait de sceau, au pêcheur Koppestok et lui ordonna, ainsi accrédité comme envoyé, de porter leur sommation au magistrat [4]. Koppestok à qui cette mission ne répugnait nullement, fit de suite force de rames pour gagner le rivage, traversa la foule des habitants qui l'accablaient de

[1] Bor, VI. 366.

[2] Van Wyn op Wagenaar, VI. 78, d'après un journal, MS. tenu par Adam van Haren lui-même

[3] Bor évalue leur nombre à deux cent cinquante, VI. 366. Hooft suit Bor, Mendoza, f. 111, dit qu'ils étaient 1,200 en tout. Le Duc d'Albe dans sa lettre du 26 avril 1572 (No. 1107, Correspondance de Philippe II.), estime leur nombre à sept ou huit cents. Bentivoglio, lib., V. 88, dit mille.

[4] Bor, Hooft, Van Wyn.

questions, et apparut à l'hôtel de ville devant les magistrats assemblés. Il leur déclara qu'il était envoyé par l'Amiral de la flotte et par Treslong, bien connu d'eux tous, pour demander que deux députés fussent envoyés de la part de la ville en conférence avec les patriotes. Il était autorisé, dit-il, à donner l'assurance que les députés seraient traités avec courtoisie. Le seul objet des gens de la flotte était de délivrer le pays du dixième denier et de renverser la tyrannie d'Albe et de ses Espagnols. Là dessus, les magistrats lui demandèrent à combien montaient les forces placées sous le commandement de La Mark. A cette question le passeur d'eau répondit négligemment qu'elles pouvaient s'élever à *quelque chose comme cinq mille hommes en tout*[1]. Cet audacieux mensonge produisit son effet sur les magistrats. Toute envie de résister aux envahisseurs disparut aussitôt; la seule question qu'on discuta fut celle de savoir si on traiterait avec eux ou si on prendrait la fuite. On finit par décider de faire les deux choses à la fois. On trouva, non sans difficulté, deux députés assez braves pour s'en aller négocier avec les gueux, tandis qu'en leur absence la plupart des principaux bourgeois et des fonctionnaires faisaient leurs préparatifs de fuite. Les envoyés reçurent de La Marck et Treslong l'assurance qu'on ne causerait aucun dommage aux personnes ni aux biens, mais qu'il fallait immédiatement renverser le gouvernement d'Albe. Deux heures furent accordées aux magistrats pour se décider, oui ou non, à rendre la ville et à reconnaître l'autorité de La Marck, comme amiral du prince d'Orange. Ils employèrent ces deux heures de délai à fuir honteusement. Leur exemple fut suivi par la plupart des habitants. Quand les envahisseurs, à l'expiration du délai fixé, apparurent sous les murs de la ville, ils trouvèrent un petit nombre de gens du peuple qui les regardaient d'en haut, mais personne d'officiel avec qui communiquer[2].

[1] Hooft, VI. 218.
[2] Bor, VI. 366. Hooft, VI, 218.

Toutes les forces des rebelles furent alors divisées en deux parties : l'une sous les ordres de Treslong dirigea l'attaque contre la porte du sud, tandis que l'autre commandée par l'Amiral s'avança vers le nord de la ville. Treslong après une courte lutte réussit à entrer de force dans la place et à s'emparer du gouverneur, juste au moment où celui-ci tentait aussi de fuir. La Marck et ses hommes mirent le feu à la porte du nord et puis la renversèrent à demi consumée au moyen d'un vieux mât [1]. C'est de cette façon rapide et énergique que les patriotes des Pays-Bas menèrent à bonne fin leur premier siége. Les deux corps, nombreux peut-être de deux cent cinquante hommes en tout, se rejoignirent avant le coucher du soleil au centre de la ville; la première assise de la république batave était posée. Grâce à de rudes mains, quelque peu impures même, le génie de la liberté, lassé d'errer fugitif sur terre et sur mer, avait enfin un refuge.

La panique engendrée par l'apparition de la flotte avait pris de si grandes proportions qu'à peine cinquante citoyens étaient restés dans la ville. Tout le reste avait pris la fuite, emportant tout ce qu'ils avaient de biens meubles. L'Amiral, au nom du prince d'Orange comme légitime stathouder de Philippe, prit possession formelle d'une place presque déserte. Aucun outrage ne fut commis contre aucun des habitants, n'importe le sexe, mais aussitôt que les vainqueurs se furent commodément établis dans les meilleures habitations de l'endroit, le désir de piller les églises ne put se contenir plus longtemps. Les autels et les images furent détruits, les meubles et les riches vêtements appropriés à des usages profanes. Adam Van Haren se montra sur le pont de son navire, enveloppé d'une magnifique chasuble des jours de fête. Treslong à partir de ce jour ne se servit plus, en guise de coupes, dans sa cabine, que des calices dorés destinés à la messe. Malheureusement leur haine du papisme ne se borna pas à ces démonstrations.

[1] Bor, VI. 366. Hooft. Wagenaar.

Treize pauvres moines et prêtres, qui n'avaient pu réussir à s'enfuir, furent arrêtés et jetés en prison; on ne les en tira que quelques jours plus tard pour les exécuter avec une barbarie odieuse par ordre du féroce Amiral [1].

La nouvelle de cet exploit important se répandit avec une rapidité extrême. D'Albe, surpris au moment même où il allait assouvir sa rage sur les bouchers et les épiciers de Bruxelles, différa son sauvage dessein pour tenir tête aux nouvelles difficultés. Certes, il ne s'était pas attendu à pareil résultat des complaisances de la reine Élisabeth. Sa fureur fut poussée à l'excès; la joie du peuple, qui le détestait cordialement, fut tout aussi grande. Les plaisants de Bruxelles n'eurent garde de manquer une pareille occasion, car le nom de la ville prise prêtait à un jeu de mots et l'événement avait eu lieu le jour des poissons d'avril.

« Den Eersten dag van April
« Verloor Duc d'Alva zynen Bril. »

Ces vers flamands devinrent un refrain populaire [2]. Le mot *bril* en flamand signifie *lunettes*, et le nom de la ville qui venait d'être prise, s'écrit *Brielle* et se prononce Bril. On chantait donc « le premier jour d'avril, le duc d'Albe a perdu ses lunettes » en chantant « a perdu la Brielle » et cette allusion à la perte du Duc et à son aveuglement ne manquait pas de sel. Une caricature encore eut un grand succès; elle représentait La Marck volant les lunettes sur le nez même du Duc qui pendant ce temps disait, comme d'habitude chaque fois qu'on lui apportait une nouvelle de quelque importance : *No es nada, no es nada* — Ce n'est rien, ce n'est rien [3].

Le Duc cependant ne perdit pas un instant pour chercher à réparer ce désastre. Le comte de Bossu, qui avait occupé le

[1] Bor, VI. 366, 367. Van Wyn op Wagenaar, VI. 84, note 10.
[2] Bor, VI. 366.
[3] Vie du Duc d'Albe, I, 403. Van der Vynckt, II, 142.

Digitized by Google

poste de stathouder de Hollande et de Zélande, sous l'autorité d'Albe, depuis que le prince d'Orange avait résigné ces fonctions, reçut immédiatement l'ordre de reprendre, si c'était possible, le port de mer dont on venait de s'emparer[1].

Rassemblant à la hâte une force d'environ dix compagnies prises dans la garnison d'Utrecht, et dont précisément une partie venait fort mal à propos pour le gouvernement d'être retirée de La Brielle, le comte franchit le Sluis et entra dans l'île de Voorn le jour de pâques; il adressa aussitôt sommation aux rebelles de rendre La Brielle. Les patriotes étant en très petit nombre, craignirent d'abord de s'aventurer hors des portes pour attaquer les forces de beaucoup supérieures de leurs assaillants. Cependant un charpentier qui appartenait à la ville, mais qui depuis longtemps était partisan d'Orange, se jeta à l'eau, la hache à la main, et nageant vers l'écluse de Nieuwland, parvint à l'ouvrir par quelques coups vigoureux. La mer faisant irruption par cette ouverture, rendit en peu d'instants inpossible l'approche de la place du côté du nord. Bossu fut donc forcé de mener ses Espagnols le long de la digue de Nieuwland, vers la porte du midi, où ils furent reçus par un feu très vif d'artillerie, ce qui les ébranla complétement. Dans l'intervalle, Treslong et Roobol avec une audace inouïe, avaient gagné à force de rames les navires sur lesquels l'ennemi était venu dans l'île, et coupant les câbles, en avaient envoyé quelques-uns à la dérive et mis le feu aux autres. Les Espagnols, apercevant de la porte du sud leurs vaisseaux embrasés, voyant la mer monter rapidement vers la digue, furent saisis d'une terreur panique de se trouver ainsi pris entre le feu et l'eau et battirent à la hâte en retraite le long de la glissante chaussée et à travers les eaux et la vase qui menaçaient rapidement de les engloutir [2]. Grand nombre d'entre eux périrent noyés ou étouffés dans cette fuite; mais

[1] Bor, VI. 367.

[2] « Door slyk, door slop, door dik en dun. » Telles sont les expressions triviales mais énergiques qu'emploie le chroniqueur hollandais. Bor. VI, 367.

la plus grande partie parvint à effectuer sa retraite sur les navires qui étaient encore à portée de terre. Ce danger écarté, l'amiral de La Marck convoqua tous les habitants, dont un grand nombre étaient rentrés dans la ville, après l'avoir vue bien assurée aux mains du vainqueur, et les requit, aussi bien que toute la population de l'île, de prêter serment d'allégeance au prince d'Orange, comme stathouder de Sa Majesté [1].

Le Prince n'avait pas été trop satisfait de l'entreprise de La Marck [2]. Il la trouvait prématurée et doutait qu'il fût possible de conserver la place, tant que n'ayant pas terminé ses arrangements en Allemagne, ni rassemblé des forces suffisantes, il ne pourrait pas entrer de son côté encore une fois en campagne. Plus que personne peut-être, il se défiait du caractère de son amiral. D'Orange était dans le vrai quant à sa façon d'apprécier De La Marck. Il n'avait été dans l'intention de ce corsaire ni de prendre la place ni de la conserver; et une fois la descente opérée, les navires approvisionnés, les églises pillées, le butin assuré, quelques moines égorgés, il avait donné l'ordre de mettre le feu à la ville et de lever l'ancre [3]. Il fallut les sollicitations pressantes de Treslong pour modifier non sans difficulté les intentions primitives de La Marck. C'est donc au courage et à l'intelligence de ce gentilhomme, plus qu'à aucune autre personne, que revient le mérite d'avoir posé la pierre angulaire de la république batave [4]. L'entreprise en elle-même fut un accident, mais l'œil pénétrant de Treslong entrevit la possibilité d'une conquête permanente, là où son chef n'avait songé à rien de plus qu'à une expédition de forbans.

En attendant, Bossu qui avait échoué dans sa tentative sur La Brielle, se dirigea sur Rotterdam. Il était important de s'assurer au moins des autres villes que le succès récent des

[1] Bor, VI. 368. Hooft, VI. 220.
[2] Bor, VI. 367. Hooft, VI. 221. Wagenaar, VI. 348.
[3] Bor, VI. 366. Hooft, VI. 219. Wagenaar, VI. 345, 346.
[4] Bor, VI. 219.

Digitized by Google

rebelles avait pu ébranler dans leur fidélité. Il trouva les portes de Rotterdam fermées. Les autorités refusèrent d'acquiescer à sa demande de recevoir une garnison pour le Roi. Sincères dans leur fidélité, les habitants refusaient tout naturellement de consentir à ce qu'une troupe d'Espagnols sanguinaires vînt les contraindre à l'obéissance. Obligé de parlementer, Bossu eut recours à un stratagème perfide. Il demanda l'autorisation de faire passer ses troupes par la ville sans s'y arrêter. Cela fut accordé par les magistrats, mais à la condition seulement de ne laisser entrer à la fois qu'une escouade. Le Comte signa de sa main et scella de son sceau ces clauses [1]. Néanmoins dès l'admission du premier détachement, toutes les troupes se ruèrent ensemble sur la porte de la ville. Les habitants, ne soupçonnant aucune trahison, n'étaient pas préparés à une résistance sérieuse. Un hardi forgeron, qui armé de son marteau tenait tête presque seul à ceux qui attaquaient la porte, fut frappé au cœur de la propre main de Bossu [2]. Les soldats, entrés ainsi de force dans la ville, se précipitèrent dans les rues, mettant à mort tous ceux qui opposaient la plus légère résistance. En quelques minutes quatre cents citoyens furent massacrés. Le sort des femmes, abandonnées aux outrages d'une soldatesque brutale, fut pire que la mort. La prise de Rotterdam fut souillée de toutes les infamies qui couvrent du même voile sombre le souvenir de chacune des victoires espagnoles dans les Pays-Bas [3].

L'importante ville de Flessingue dans l'île de Walcheren, fut la première à ressentir le frémissement de l'impulsion patriotique imprimée par le succès de La Brielle. Le seigneur de Herpt, chaud partisan d'Orange, excita les bourgeois rassemblés sur la Place du Marché, à chasser de la ville le peu de troupes espagnoles qui s'y trouvaient encore. Quelques heures plus tard, le même jour, un renfort considérable se pré-

[1] Bor, VI. 368.
[2] Ibid. Hooft, VI. 220, 221.
[3] Meteren, 66. Bor, Hooft, ubi sup.

senta devant les remparts. Le Duc avait résolu bien que tardivement d'achever la forteresse commencée déjà depuis plusieurs années, pour assurer la possession de cette position de grande valeur à l'embouchure de l'Escaut occidental. Les troupes qui devaient reprendre ce travail trop longtemps interrompu, arrivèrent juste à propos pour être témoins de l'expulsion de leurs camarades. De Herpt persuada aisément aux bourgeois que les dés étaient jetés et que leur seul espoir reposait sur une résistance déterminée. Le peuple acquiesça chaudement à cette résolution, et du sein de la foule un individu moitié fou, moitié ivre, s'offrit courageusement à monter, pour un pot de bière, sur les remparts et à décharger une couple de pièces d'artillerie sur les vaisseaux espagnols. L'offre fut acceptée et le vaurien gravissant gaiement le rempart, mit le feu aux canons. Chose étrange à dire, le coup ainsi tiré par la main d'un écervelé mit en fuite les navires des assiégeants. Une panique soudaine s'empara des Espagnols, toute la flotte mit à la voile dans la direction de Middelbourg et fut bientôt hors de vue [1].

Le lendemain cependant Antoine de Bourgogne, gouverneur de l'île de Walcheren pour le duc d'Albe, arriva à Flessingue. Ayant grande confiance en ses moyens oratoires, il venait dans l'intention de regagner par sa rhétorique une ville que les Espagnols avaient été incapables de recouvrer à l'aide de leurs canons. La grande cloche fut mise en branle, toute la population se réunit sur la Place du Marché, et Antoine, des degrés de l'Hôtel-de-Ville, prononça un long discours, assurant aux bourgeois, entre autres protestations, que le Roi, qui *était le prince le plus doux de toute la chrétienté,* oublierait et pardonnerait leurs offenses, s'ils voulaient honnêtement rentrer dans le devoir [2].

L'effet de l'éloquence du Gouverneur souffrit beaucoup des remarques incidentes de De Herpt et de ses adhérents. Ils

[1] Bor, 369, 370. Hooft, VI. 222.
[2] Bor, VI. 370. Hooft, VI. 222.

Digitized by Google

rappelèrent au peuple, comme exemples de la douceur du Roi et de ses dispositions à oublier et à pardonner, le sort de Hornes, d'Egmont, de Berghes et de Montigny, et les sentences que rendait chaque jour, et pour ainsi dire à chaque heure, le Conseil de Sang. Chacune des périodes fleuries du Gouverneur fut saluée d'applaudissements ironiques. Mais il ne put rien obtenir. « Oh! citoyens, citoyens! » s'écria enfin Antoine déconcerté, « vous ne savez pas ce que vous faites. Que votre sang retombe sur vos propres têtes; qu'elle retombe sur vos propres consciences, la responsabilité des incendies qui consumeront vos villes et de la désolation qui va fondre sur votre pays! » A ce passage émouvant, l'orateur fut interrompu et, sans plus de cérémonies, reconduit hors des portes. Le pouvoir resta aux mains des patriotes [1].

Cependant le parti national n'était pas aussi fort en soldats qu'en énergie. Aussitôt donc que la rébellion contre d'Albe fut passée à l'état de fait accompli, on envoya des émissaires au prince d'Orange et à l'amiral De la Marck à la Brielle. Voyant que les habitants de Flessingue étaient tout prêts à fournir les armes et les munitions, De la Marck consentit volontiers à leur envoyer quelques hommes courageux et habitués à la guerre de partisans; car il en avait auprès de lui plus que pour le moment il n'en pouvait convenablement armer et entretenir [2].

Un détachement composé de deux cents hommes, embarqués sur trois petits navires [3], mit donc à la voile de La Brielle pour Flessingue : c'était une bande folle d'aventuriers sans lois que commandait par bonheur le vaillant Treslong. L'expédition avait l'aspect d'une mascarade farouche et bizarre à la fois. Chacun, sur cette petite flotte, était couvert de vêtements somptueux enlevés aux églises pillées, de casaques brodés d'or, d'éclatants costumes de messe, ou bien du

[1] Bor, VI. 370. Hooft. VI. 322.
[2] Bor, VI. 370.
[3] Wagenaar, VI. 351.

capuchon et de la robe plus sombre des pères capucins [1]. Ainsi marchaient les premiers porte-étendards de cette rude liberté surgie du milieu de l'incendie qui avait dévoré tout ce qui fait chérir la patrie. Ainsi glissait sur les paisibles eaux de la Zélande cette troupe indomptée et fantastique, troublant des chants sauvages des gueux et de cris de vengeance, le calme de ces rivages.

Leur espoir de vengeance trouva bientôt l'occasion de s'exercer. Pachéco, l'ingénieur en chef d'Albe, que le Duc avait pris avec lui à son passage en Italie, qui depuis avait acquis une réputation européenne comme architecte de la ville d'Anvers, était précisément en route pour Flessingue, dépêché en toute hâte pour y achever la forteresse dont on avait si longtemps ajourné la construction. Trop tard pour accomplir sa mission, trop tôt pour son salut, le malheureux ingénieur arriva presque au moment où débarquait Treslong avec sa bande [2]. Il avait mis pied à terre, ignorant entièrement tout ce qui s'était passé, et s'attendant à être traité avec le respect dû au commandant en chef de la place et à un officier haut placé dans la confiance du Gouverneur-Général. Il se vit au contraire entouré d'une populace furieuse et menaçante. Le malheureux Italien n'entendait pas un mot des injures qu'on lui adressait, mais il comprit aisément que l'autorité du Duc était renversée. Apercevant De Ryk, corsaire d'Amsterdam, et chef de partisans célèbre, dont la réputation de bravoure et de générosité lui était connue, il s'en approcha, tira de son doigt un anneau qui lui servait de sceau, le brisa et le tendit au chef rebelle [3]. Par ce geste il lui donnait à entendre qu'il comptait sur son honneur pour être traité comme un gentilhomme. De Ryk comprit cet appel, et eût de bon cœur voulu assurer à l'Espagnol, au moins la mort d'un soldat, mais il

[1] Bor, VI. 370. Wagenaar, VI. 331. Van Wyn op Wagenaar, VI, 84, seq.
[2] Bor, VI. 370. Hooft, VI. 224, 225.
[3] Hooft, qui plus tard reçut l'anneau en présent de Simon de Ryk, fils de l'officier auquel l'avait remis l'infortuné Don Pachéco.

Digitized by Google

était sans pouvoir pour le faire. Il l'arrêta pour le protéger contre la rage de la populace; mais Treslong, qui maintenant commandait à Flessingue, nourrissait une haine spéciale contre le constructeur de la citadelle d'Anvers, et ressentait un désir féroce de venger le meurtre de son frère sur la personne du favori de son meurtrier [1]. Le jour même de son arrivée, Pachéco fut condamné à être pendu. Quand on l'eût tiré de son cachot, il demanda avec chaleur mais sans bassesse qu'on lui fit grâce de la vie. Il offrit une rançon considérable, mais ses ennemis avaient soif de sang, et non d'or. Il fut cependant difficile de trouver un bourreau. L'exécuteur des hautes œuvres était absent et les préventions du pays et de l'époque contre cette profession vile n'avaient assurément pas diminué pendant les cinq terribles années de l'administration d'Albe. Un condamné pour meurtre qui se trouvait dans la prison de la cité, refusa même de remplir le rôle d'exécuteur, quoiqu'on lui promît la vie en échange. Il ne sera pas dit, répondait-il, que sa mère avait donné le jour à un bourreau. Cependant quand on lui eût appris que la victime désignée était un officier espagnol, le malfaiteur consentit avec joie à s'acquitter de cette tâche, à la condition de pouvoir dorénavant tuer impunément quiconque lui reprocherait son acte.

Arrivé au pied de la potence, Pachéco se plaignit amèrement de la mort ignominieuse qu'on lui préparait [2]. Il protesta hautement qu'il sortait d'une maison aussi noble que celle d'Egmont ou de Hornes, et qu'il avait droit à un mode de supplice, aussi honorable que celui de ces deux seigneurs. « L'épée! l'épée! » s'écria-t-il avec frénésie, en se débattant contre ceux qui le gardaient. Les noms d'Egmont et de

[1] Bor, VI. 370.

[2] Bor, VI. 370. Hooft, VI. 223. Wagenaar, VI. 332. On rapporte par erreur dans Bentivoglio. lib. V. 92, et Cabrera, lib. IX. 703, que Pachéco fut décapité. Ces deux auteurs suivent Mendoza. Tassis diffère de tous les historiens : « Sed suspensum sublime pedibus vita privarunt, » J. B. de Tassis. Comment. de Tumultibus Belgicis, XXVI. 149. Mais il n'est pas douteux que le malheureux gentilhomme fut pendu par le cou et non par les pieds.

Digitized by Google

Hornes, la seule chose que la foule comprit dans ce qu'il disait, ne firent qu'exciter la rage populaire et quant à son cri pour l'épée, un brutal qui s'était emparé de la rapière de Pachéco, lors de la capture de celui-ci, et qui maintenant paradait avec l'arme au pied de la potence, se méprit sur ce que voulait l'Espagnol et lui cria : « Soyez sans crainte sur le sort de votre épée, senor; votre épée est en sûreté et en bonnes mains. Montez l'échelle, senor; vous n'aurez plus besoin de votre épée. »

Pachéco, devant ces outrages, se soumit à son destin. Il gravit l'échelle d'un pas assuré et fut pendu entre deux autres officiers espagnols. Ainsi périt misérablement un brave soldat et un des ingénieurs les plus distingués de son temps; un homme dont le caractère et le talent étaient certainement dignes d'un meilleur sort[1]. Mais tout en flétrissant, comme elle le mérite, la conduite atroce d'un petit nombre d'insurgés des Pays-Bas, rappelons-nous à qui l'on doit le déchaînement du démon des haines nationales dans cet infortuné pays, et n'oublions jamais que cet esprit sanguinaire, qui chez certains des chefs révoltés déshonorait la cause qu'ils avaient épousée, fut toujours réprouvé, et autant que possible contenu par celui qui les conduisait: discours, proclamations, exemples, supplications, menaces, châtiments sévères, il employa tout pour y parvenir.

Treslong ne resta pas longtemps commandant de Flessingue. Un officier, haut placé dans la confiance du Prince, Jérôme van 't Zeraerts, arriva bientôt à Flessingue, porteur d'une commission de lieutenant-gouverneur pour toute l'île de Walcheren. Cet officier était accompagné d'une petite

[1] On prétendait, pour atténuer la barbarie de ce châtiment, que l'on avait trouvé dans la poche de la victime, un papier contenant un grand nombre de noms d'habitants des Pays-Bas condamnés par le Duc d'Albe à être immédiatement exécutés. Ce fait est affirmé dans la « Pétition au Roi. » — Bor, VI. 348, 369, Hooft, VI. 225. Meteren, 71. — Comparez Wagenaar, VI. 352, 353; Van Wyn op Wagenaar, VI. 89, 90.

troupe de fantassins français, et presque au même moment la garnison fut encore renforcée davantage par l'arrivée d'un nombre très considérable de volontaires venus d'Angleterre [1].

[1] Bor. VI. 371.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE (Suite).

ADMINISTRATION DE LA DUCHESSE MARGUERITE.

(1559-1567.)

Chapitre VI : *Compromis et Modération* (1566). — François Junius. — Son sermon à l'hôtel de Culembourg. — Le Compromis. — Portraits de Sainte Aldegonde, de Louis de Nassau, de Toison d'Or, de Charles de Mansfeldt. — Esquisse du Compromis. — Attitude d'Orange. — Sa lettre à la Duchesse. — Signataires du Compromis. — Indiscrétion des Confédérés. — Philippe espionné par d'Orange. — Mécontentement des seigneurs. — Conduite d'Egmont. — Désespoir du peuple. — Émigration en Angleterre. — Ses effets. — La Requête. — Conciliabules à Breda et à Hoogstraeten. — Rapports outrés, exagérés, faits dans le Conseil d'État au sujet de la Requête. — Hésitation de la Duchesse. — Assemblée de notables. — Débat concernant la Requête et l'inquisition. — Caractère de Brederode. — Arrivée des pétitionnaires à Bruxelles. — Présentation de la Requête. — Émotion de Marguerite. — Discours de Brederode. — Analyse de la Requête. — Mémorable sarcasme de Berlaymont. — Délibération dans le Conseil d'État. — Apostille à la Requête. — Réponse à l'Apostille. — Paroles de la Duchesse. — Discours D'Esquerdes. — Réponse de Marguerite. — Mémorable banquet à l'hôtel de Culembourg. — Adoption du nom de *gueux*. — D'Orange, d'Egmont et de Hornes mettent fin à cette tumultueuse orgie. — Costume des *gueux*. — Brederode à Anvers. — Horrible exécution à Audenaerde. — Cruautés analogues dans toutes les provinces. — Projet d'une « *Modération.* » — Opinions d'Orange sur la religion. — Refus d'accepter sa démission de toutes ses charges. — Ce qu'était la « *Modération.* » — D'Egmont à Arras. — Débat sur la *Modération*. — Tergiversations d'Egmont. — Mission de Montigny et de Berghes en Espagne. — Instructions données aux envoyés. — Correspondance secrète de Philippe avec le Pape au sujet des édits et de

Digitized by Google

l'inquisition dans les Pays-Bas. — Prêches en plein air dans les provinces. — Modet à Gand. — Détails sur d'autres prédicateurs. — Excitation des esprits à Tournay. — Pierre Gabriel à Harlem. — Prêches aux environs d'Anvers. — Embarras de la Régente. — Excitation des esprits à Anvers. — Le pensionnaire Wesenbeck est envoyé à Bruxelles. — D'Orange à Anvers. — Sa conduite patriotique. — Faux rapports de la Duchesse. — Zèle imprudent du docteur Rythovius. — Conciliabule à St-Trond. — Conférence à Duffel. — Louis de Nassau est député à la Régente. — Vaines négociations. 5

CHAPITRE VII : *Le premier coup de vent* (1566). — L'architecture religieuse dans les Pays-Bas. — La guerre aux images. — Description de la cathédrale d'Anvers. — Fête de l'Ommegang. — Troubles précurseurs. — Les Iconoclastes à Anvers. — Épisodes de la guerre aux images dans différentes villes. — Les événements de Tournay. — Le prêche du ministre Wille. — Panique occasionnée par un petit garçon. — Sac des églises de Tournay. — Exhumation du duc Adolphe de Gueldres. — Défaite et massacre des Iconoclastes à Anchin. — La St-Barthélemy à Valenciennes. — Caractères généraux de l'Iconoclastie. — Témoignage des contemporains en faveur de la probité des mutins. — Consternation de la Duchesse. — Projet de s'enfuir à Mons. — Avis de Hornes et des autres seigneurs. — L'Accord du 25 août. 73

CHAPITRE VIII : *Philippe le Prudent* (1566). — Politique secrète du gouvernement. — Berghes et Montigny en Espagne. — Débats à Ségovie. — Correspondance entre la Duchesse et Philippe. — Retards et dissimulation du Roi. — Communications secrètes au Pape. — Effet dans les provinces des lettres du Roi au gouvernement. — Instructions secrètes à la Duchesse. — Paroles désespérées de Marguerite. — Ses faux rapports concernant d'Orange, d'Egmont et les autres. — Fureur et duplicité de Philippe. — Efforts d'Egmont dans les Flandres. — D'Orange retourne à Anvers. — Son esprit de tolérance. — Convention du 2 septembre. — De Hornes à Tournay. — Fouilles dans la cathédrale. — Fréquentation presque universelle des prêches. — On commence à bâtir des temples. — Position difficile de Hornes. — Prêches dans la halle des drapiers. — De Hornes est rappelé. — Noircarmes à Tournay. — Correspondance affectueuse de Marguerite avec d'Orange, d'Egmont, de Hornes et Hooghstraeten. — Ses calomnies secrètes à leur sujet. 102

CHAPITRE IX : *Combats livrés ; combats évités* (1566). — Position de Guillaume d'Orange. — L'entrevue de Termonde. — Les lettres supposées d'Alava. — Intentions d'Egmont. — Isolement de Guillaume d'Orange. — Conduite d'Egmont et de Hornes. — Dissolution de la Confédération des Nobles. — Faiblesse que montrent d'éminents personnages. — Vigilance d'Orange. — Demande de

convocation des États-Généraux. — Pamphlet du prince d'Orange. — La ville de Valenciennes refuse une garnison. — Influence de La Grange et De Bray. — La ville est mise en état de siége et investie par Noircarmes. — Tentatives pour la secourir. — Les Calvinistes sont battus à Lannoy et à Waterlots. — Joie du gouvernement. — Le siége est poussé de plus près. — Cruautés exercées sur les paysans. — Héroïsme des habitants. — Remontrance aux chevaliers de la Toison d'Or. — Conduite de Brederode. — D'Orange à Amsterdam. — Nouveau serment que demande le gouvernement. — D'Orange le refuse. — Il se démet de toutes ses charges. — Conciliabule à Breda. — Nouvelle « Requête » de Brederode. — Il suscite des troubles et lève des troupes à Anvers. — Conduite de Hooghstraeten. — Plans de Brederode. — D'Orange est soupçonné de connivence. — Alarme à Bruxelles. — Tholouse à Austruweel. — Brederode en Hollande. — De Beauvoir défait Tholouse. — Excitation à Anvers. — Conduite résolue de Guillaume d'Orange. — Émeute de trois jours à Anvers, apaisée par le courage et la sagesse d'Orange. 134

CHAPITRE X : *Fin du prologue* (1567). — D'Egmont et d'Aerschot devant Valenciennes. — Sévérité d'Egmont. — Capitulation de la ville. — Fuite et capture des ministres calvinistes. — Exécution de La Grange et De Bray. — Effroyables cruautés à Valenciennes. — Effets de la réduction de Valenciennes. — La Duchesse à Anvers. — Une invasion armée dans les Provinces est résolue en Espagne. — Nomination du duc d'Albe. — Indignation de Marguerite. — Mission de De Billy. — Prétendue visite de Philippe. — Efforts de la Duchesse pour gagner d'Orange. — Mission de Berty. — Entrevue entre d'Orange et d'Egmont à Willebrock. — Lettres d'Orange à Philippe, à d'Egmont et à de Hornes. — D'Orange quitte les Pays-Bas. — Lettre de Philippe à d'Egmont. — Informations secrètes reçues par d'Orange. — Mission de La Torre auprès de Brederode. — Départ et mort de Brederode. — Mort du marquis de Berghes. — Désespoir général dans les Provinces. — Grande émigration. — Cruautés exercées sur les adhérents à la nouvelle religion. — Édit du 24 mai. — Fureur du Roi. 185

TROISIÈME PARTIE.

LE DUC D'ALBE.

(1567-1573.)

CHAPITRE PREMIER : *Le règne de la terreur et le Conseil de Sang* (1567). — Dissensions continuelles dans le cabinet espagnol. — Ruy Gomez et d'Albe. — La conquête des Pays-Bas est confiée au Duc.

Digitized by Google

— Naissance, carrière antérieure et caractère d'Albe. — Organisation de l'armée d'invasion. — Sa marche vers les Provinces. — Plaintes de la duchesse Marguerite. — D'Albe reçoit des députations à la frontière. — Entrevue du Duc avec d'Egmont. — Réception d'Albe par la duchesse de Parme. — Lettres-circulaires adressées aux villes, leur demandant de recevoir les garnisons. — Correspondance secrète de Marguerite. — Appréhension générale. — D'Albe réclame les clefs des grandes villes. — Plans secrets du gouvernement élaborés avant le départ du Duc. — L'arrestation d'Orange, d'Egmont, de Hornes et d'autres est résolue. — Conduite perfide du gouvernement à leur égard. — Infatuation d'Egmont. — De Billy et autres lui envoyent des avertissements. — Mesures pour se saisir du comte de Hornes. — Banquet du Grand-Prieur. — Avis du Grand-Prieur à d'Egmont. — Mauvais conseils de Noircarmes. — Arrestation d'Egmont, de Hornes, de Backerzeel et de Van Straelen. — Stupeur du peuple. — Impertinences de la duchesse Marguerite. — Commentaires caractéristiques de Granvelle. — Ses machinations secrètes et ses désaveux publics. — De Berghes et Montigny. — Derniers moments du marquis de Berghes. — Perfidie de Ruy Gomez. — Établissement du « Conseil de Sang. » — Ses principaux caractères. — Conduite astucieuse de Viglius. — Correspondance secrète entre Philippe et d'Albe au sujet du Président. — Les membres du « Conseil de Sang. » — Portraits de Vargas et de Hessels. — Mode de procédure adopté par le Conseil. — Exécutions en masse. — Désespoir dans les Provinces. — La démission de la duchesse Marguerite est acceptée. — Son départ des Pays-Bas. — La guerre civile se rallume en France. — Mort de Montmorency. — D'Albe envoie en France des troupes auxiliaires. — Construction de la citadelle d'Anvers. — Description de la citadelle. 213

Chapitre II : *Martyrs et soldats* (1568). — D'Orange, le comte Louis, Hooghstraeten et d'autres sont cités devant le Conseil de Sang. — Charges articulées contre eux. — Lettre d'Orange en réfutation. — Position et sentiments du Prince. — Enlèvement du comte de Buren. — Détails de cette affaire. — Pétitions adressées au Conseil par Louvain et autres localités. — Sentence de mort contre la population entière des Pays-Bas, prononcée par l'Inquisition d'Espagne et proclamée par Philippe. — Cruelles inventions contre les hérétiques. — Procédures préliminaires du Conseil contre d'Egmont et de Hornes. — Interrogatoires subis par ces seigneurs en prison. — Chefs d'accusation produits contre eux. — Clôture de l'instruction. — Plaidoiries relativement à la juridiction. — Efforts que tentent les comtesses d'Egmont et de Hornes, ainsi que beaucoup de chevaliers de la Toison et l'Empereur, en faveur des prisonniers. — Réponse d'Albe et de Philippe. — Obséquiosité de Viglius. — Les difficultés résultant des statuts de l'ordre de la

Toison d'Or sont écartées. — Exposition des charges invoquées contre le comte de Hornes et aperçu de sa défense. — Chefs d'accusation produits contre d'Egmont. — Analyse de sa réponse. — Réflexions sur les deux causes. — Attitude d'Orange. — Sa *Justification* paraît. — Ses mesures secrètes. — La mission qu'il donne au comte Louis. — De fortes sommes d'argent sont souscrites par la famille de Nassau, les réfugiés des Pays-Bas et d'autres. — Sacrifices personnels considérables faits par le Prince. — Plan d'une quadruple invasion des Pays-Bas. — Défaite des patriotes sous Cocqueville. — Défaite du seigneur de Villars. — Invasion de la Frise par le comte Louis. — Mesures prises par d'Albe contre ce dernier. — Le commandement des troupes royalistes est confié à d'Aremberg et à Meghen. — Plan de campagne du Duc. — Escarmouche à Dam. — Retard de Meghen. — Le comte Louis à Heyligerlée. — Nature du champ de bataille. — Marche d'Aremberg. — Disposition des forces des patriotes. — Impatience des troupes espagnoles. — Bataille d'Heyligerlée. — Défaite et mort d'Aremberg. — Défaite d'Adolphe de Nassau. — Effet de la bataille. — Colère et mesures secrètes prises par d'Albe. — Exécution de dix-huit nobles à Bruxelles. — Sentence de mort prononcée contre d'Egmont et de Hornes. — L'évêque d'Ypres envoyé à d'Egmont. — Intercession infructueuse du Prélat et de la comtesse. — La dernière nuit d'Egmont en prison. — La *Grand'Place* à Bruxelles. — Détails concernant l'exécution d'Egmont et de Hornes. — Observations sur les caractères de ces deux nobles. — Situation misérable de la famille d'Egmont 269

CHAPITRE III : *Triomphe du gouverneur et condamnation de l'Infant* (1568). — Préparatifs du Duc contre le comte Louis de Nassau. — Situation précaire de Louis en Frise. — Terreur des habitants. — D'Albe en Frise. — Escarmouche près de Groningue. — Retraite des patriotes. — Faute commise par Louis. — Sa position à Jemmingen. — Mutinerie de ses troupes. — Louis s'efforce de rétablir l'ordre. — L'arrivée des troupes d'Albe interrompt la destruction des digues commencée par Louis. — Habiles manœuvres du Duc. — Défaite du comte Louis et destruction complète de son armée. — Excès commis par les Espagnols. — D'Albe à Utrecht. — Supplice de Dame van Diemen. — Episode. — Don Carlos. — Fables sur Don Carlos et la reine Isabelle. — Mystère qui entoure sa mort. — Lettres secrètes de Philippe au Pape. — Celle qui contient la vérité exacte sur l'affaire est encore tenue cachée au Vatican. — Comment Mathieu, De Thou et quelques autres racontent le fait à la défaveur de Philippe. — Témoignages favorables au Roi donnés par le Nonce, l'envoyé de Venise et d'autres. — État douteux de la question. — Anecdotes sur Don Carlos. — Son caractère 336

CHAPITRE IV : *La première campagne du libérateur* (1568-1569). —

La barbarie du gouvernement va croissant sans cesse. — Exécutions d'Antoine Van Straelen et de Spelle « Verge-Rouge. » — Le prince d'Orange est supplié par ses amis d'Allemagne de se tenir tranquille. — Son héroïsme. — Ses opinions religieuses. — Ses efforts en faveur de la tolérance. — Sa piété fervente. — Sa correspondance officielle avec l'Empereur. — Sa « Justification, » son « Advis » et autres œuvres. — Le Prince passe le Rhin avec une armée nombreuse. — Passage de la Meuse à Stockem. — Il offre la bataille à d'Albe. — Résolution du Duc d'éviter tout engagement. — Comparaison entre sa situation d'alors et celle qu'il occupait en Frise. — Tactique habile du Duc. — Escarmouche sur la Gette. — Défaite des troupes d'Orange. — Mort d'Hooghstraeten. — Jonction avec Genlis. — Persistance d'Albe dans son plan primitif. — Le Prince franchit la frontière de France. — Correspondance entre d'Orange et Charles IX. — L'armée patriote est licenciée à Strasbourg. — Commentaires de Granvelle sur la situation du Prince. — Attitude triomphante du duc d'Albe. — Réjouissances à Bruxelles. — Statue colossale que le Duc se fait ériger dans la citadelle d'Anvers. — Intercession de l'Empereur auprès de Philippe. — Mémoire des six Électeurs à l'Empereur. — Mission de l'archiduc Charles en Espagne. — Ses négociations avec Philippe. — Correspondance tant officielle que privée entre le Roi et l'Empereur. — Duplicité de Maximilien. — Brusque terminaison de l'intervention. — Insinuations de Granvelle à Philippe, à propos du traité de Passau. 363

CHAPITRE V : *Le dixième denier et un assassinat modèle* (1569-1570). — Querelle entre le duc d'Albe et la reine Élisabeth d'Angleterre. — Le gouvernement anglais saisit des fonds appartenant aux Espagnols. — Prohibition de tout commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas. — Mesures sévères contre l'hérésie. — La persécution redouble. — Quelques exemples. — Le pape envoie à d'Albe une épée et un chapeau d'honneur. — Le Gouverneur-Général prend la résolution de soumettre les Provinces au régime des impôts arbitraires. — Assemblée des États à Bruxelles. — Les décrets d'Albe leur sont soumis. — Le centième, le dixième et le cinquième denier. — Opposition de Viglius à ce projet. — Les États de plusieurs provinces se laissent arracher leur consentement. — Utrecht seule résiste. — La ville et la province d'Utrecht sont citées devant le Conseil de Sang. — Sentence de confiscation de biens et priviléges prononcée contre ces deux corps. — Appel au Roi. — Difficultés dans la perception des nouvelles taxes. — Elles sont retardées pour deux ans. — Projets d'une amnistie générale. — La faveur du Duc diminue de plus en plus. — Il désire résigner son office. — Secrète hostilité entre Viglius et lui. — Nouvelles opinions du Président. — Sentiments de Granvelle. — Proclamation pompeuse de l'amnistie faite à Anvers par le Duc.

Digitized by Google

— Ce qu'était cette amnistie. — Le peuple s'en montre peu satisfait. — Plaintes d'Albe auprès du Roi. — Aventures et sort final du baron de Montigny en Espagne. — Sa détention à Ségovie. — Tentative de fuite. — Elle échoue. — Semblant de jugement — Sa femme en appelle à Philippe. — Il est condamné. — On décide de l'assassiner en secret. — Détails de cette exécution, ordonnés et surveillés avec le plus grand soin par le Roi lui-même. — Terrible inondation dans les Pays-Bas. — Immenses désastres en Frise. — Le château de Lœwenstein est pris par De Ruyter au moyen d'un stratagème. — Les Espagnols reprennent cette forteresse. — Résistance désespérée et mort de De Ruyter 404

Chapitre VI : *Vivent les gueux*. (1570-1572). — D'Orange et le comte Louis en France. — Paix avec les Huguenots. — Mémoire sur un projet d'invasion des Pays-Bas, présenté sous forme de requête, à Charles IX, par Coligny. — Correspondance secrète d'Orange organisée par Paul Buys. — Commissions de corsaires délivrées par le Prince. — Règlements adoptés par lui pour les flottes ainsi créées. — Gêne financière du Prince. — Son courage, ses sacrifices personnels et ses privations. — Sa générosité. — Reprise des discussions entre le Duc et les États au sujet du dixième et du vingtième denier. — Altercations violentes au sein du Conseil. — Ferme opposition de Viglius. — Édit ordonnant la levée immédiate de la taxe. — Tumultes populaires. — Viglius dénoncé par d'Albe. — Plaintes amères du Duc au Roi. — Projets secrets de Philippe contre la reine Élisabeth d'Angleterre. — Le complot de Ridolfi pour assassiner Élisabeth, favorisé par Philippe et Pie V. — Le Roi ordonne à d'Albe de prêter son aide à ce plan. — Remontrances du Duc. — Explosion du complot. — Obstination de Philippe. — D'Albe renouvelle ses plaintes au sujet du service imprudent qu'on requiert de lui. — Autres tentatives de Philippe pour assassiner Élisabeth. — Don Juan d'Autriche en Orient. — Bataille de Lépante. — Négligence de Selim. — Commission donnée à Medina Cœli. — Tiraillements incessants à Bruxelles à propos de la taxe. — Efforts persévérants d'Orange. — Mépris d'Albe pour le Prince. — Sentence d'infamie proposée contre le Prince. — Mission de Sonnoy en Allemagne. — Écrits remarquables émanés du Prince. — « La *Harangue* » — Haine intense excitée par d'Albe aussi bien chez les hautes classes que chez les autres. — Visite de don François d'Alava à Bruxelles. — Son rapport défavorable au Roi. — Langage plaintif du Duc. — Députation envoyée en Espagne. — Soulèvement général contre la taxe. — Férocité d'Albe. — Il ordonne en secret l'exécution de dix-huit marchands. — La prise de la Brielle empêche qu'elle ne s'accomplisse. — Les Gueux de mer. — Le nouveau sanglier des Ardennes. — Réconciliation entre le gouvernement anglais et celui d'Albe. — Les corsaires des Pays-Bas

Digitized by Google

sont repoussés des ports anglais. — La flotte de la Marck devant La Brielle. — La ville est sommée de se rendre. — Une députation est envoyée à la flotte. — Fuite des magistrats et des habitants. — Prise de la place. — Indignation d'Albe. — Exaltation populaire à Bruxelles. — Quolibets et caricatures. — Bossu reçoit l'ordre de reprendre la ville de La Brielle. — Sa défaite. — Sa perfide entrée à Rotterdam. — Massacre dans cette ville. — Révolte de Flessingue. — Tentative infructueuse du gouverneur de Bourgogne pour rappeler les citoyens à l'obéissance. — Expédition envoyée de La Brielle sous les ordres de Treslong pour secourir la ville de Flessingue. — Meurtre de Pacheco par les patriotes. — 't Zerraerts nommé gouverneur de Walcheren par d'Orange. . . 450

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

SBN VA1-1535465

Digitized by Google

EN VENTE CHEZ LES MÊMES

V. HUGO. Les misérables.

1re partie, *Fantine.*—2 v.—12 fr.
2e » *Cosette.* —2 v.—12 fr.
3e » *Marius.* —2 v.—12 fr.
4e » *L'idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis.* —2 v.—12 fr.
5e » *Jean Valjean.* —2. v. —12 fr.

—

HISTOIRE.

Collection des grands historiens.

G. BANCROFT. Histoire des États-Unis d'Amérique, 6 vol. in-8°. 5 fr. le vol.

PRESCOTT. Histoire du règne de Philippe II.—5 v. in-8°.—25 fr.

Histoire de Ferdinand et d'Isabelle — 4 vol. in-8°. — Pris 20 fr.

Histoire de la Conquête du Pérou. — 3 vol. in-8°. — Pris 15 fr.

Histoire de la Conquête du Mexique. — 3 vol. in-8° avec gravures. — 18 fr.

Essais et mélanges historiques et littéraires. — 2 vol. in-8°.

WASHINGTON IRVING. Histoire et légende de la Conquête de Grenade. 2 vol. in-8°. — 10 fr.

Vie et voyages de Christophe Colomb. 3 vol. in-8°. — 15 fr.

MOMMSEN. Histoire romaine.

PEEL (SIR ROBERT). Mémoires. 2 vol. in-8°. — Pris 10 fr.

J. SCHMIDT. Histoire de la littérature française depuis 1789 jusqu'à nos jours. 6 vol. in-8°.

G. GROTE. Histoire grecque.

HERDER. Philosophie de l'histoire de l'humanité. 3 v. in-8°. 15 fr.

—

EMERSON. Les représentants de l'humanité. 1 v. ch'. 3 fr. 50 c.

XAVIER EYMA. La République américaine. — Les institutions, les hommes. — 2 beaux et forts vol. in-8°.—Prix 12 francs.

Les 34 étoiles de l'Union américaine. (Histoire des 34 Etats de l'Union et des territoires.)—2 vol. in-8°. — Prix 12 francs.

A. BORGNET, professeur à l'université de Liége. Histoire des Belges à la fin du xviii° siècle. 2 vol. in-8°, 2e édit — 10 fr.

ALFRED ROSGEART. *Danton.* Documents authentiques pour servir à l'histoire de la révolution française. in-8°. 7 fr. 50.

THÉODORE JUSTE. Histoire du Congrès national de Belgique. 2e édition. — 2 vol. charpentier.

Les Pays-Bas sous Charles-Quint. Vie de Marie de Hongrie, 2e édition. 1 vol. charpentier.

Souvenirs diplomatiques du xviii° siècle. Le comte de Mercy-Argenteau. 1 vol. charpentier. — 3 fr. 50 c.

Le comte d'Egmont et le comte de Hornes. 1 vol in-8°. — 6 fr.

F. LAURENT. Van Espen. Etude sur l'Eglise et l'Etat. — 1 vol. charpentier. Prix 3 fr. 50 c.

Etudes sur l'histoire de l'humanité, 8 tomes à 7 fr. 50 c. le vol.

P. DE MARNIX. Écrits politiques et historiques. 1 v. in-8°. 4 fr.

Correspondance et Mélanges.— 1 fort vol. in-8°. — Prix 5 fr.

E. VAN BRUYSSEL. Histoire de la marine et du commerce en Belgique. — 3 beaux vol. in-8°.

J. L. MOTLEY. Fondation de la République des Provinces-Unies.—La Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle. — 8 demi-volumes in-8°. — Prix 16 francs.

CH. POTVIN. Albert et Isabelle (leur règne). 2 v. in-8°. 7 fr.

Dr G. WEBER. Histoire universelle. 10 vol. charp.

VOYAGES ET DESCRIPTION DE PAYS

H. BARTH (Le docteur). Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale. — 4 beaux vol. in-8° avec gravures, portrait, chromo-lithographies et carte. — Prix 24 fr.

CHINE CONTEMPORAINE (LA). Mœurs, description du pays, histoire, etc.—2 v. charp. — 7 fr.

J. FROEBEL. A travers l'Amérique. 3 v. ch'. — Pris 10 fr. 50 c.

PHILOSOPHIE ET RELIGION.

P. LARROQUE. Examen critique des doctrines de la religion chrétienne. — 2 beaux vol. in-8°. —Prix 15 francs, 2e édition.

Rénovation religieuse. — 1 vol. in-8°. — Prix 7 fr., 2e édit.

La guerre et les armées permanentes.—1 vol. in-8°.—Pris 5 fr.

PHILIPPE DE MARNIX. Le tableau des différends de la religion. — 4 vol. in-8°. — Pris 16 fr.

De Bijenkorf. (La ruche à miel de l'Eglise romaine.) 2 v. in-8°. 7 fr.

C. H. DE SAINT-SIMON. Œuvres, précédées d'un essai sur sa doctrine, avec portrait et lithographie. 3 vol. charp.—10 fr. 50 c.

P. J. PROUDHON. Théorie de l'impôt. Mémoire couronné au concours ouvert à Lausanne en 1860, par le Congrès. 1 vol. charpentier. — 3 fr. 50 c.

La guerre et la paix. Recherches sur le principe et la constitution du droit des gens. 2 v. in-48. 7 fr.

P. RENAND. Identité des origines du christianisme et du paganisme. 1 fort vol. in-8°. — 6 fr.

P. VOSTURON. Recherches philosophiques sur les principes de la science du beau. 2 vol. in-8°.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

G. BANCROFT. Essais et Mélanges, 1 vol. in-8°. — Pris : fr.

A. CASTELNAU. Zansara. Études sur la renaissance en Italie. Roman historique.—2 vol. format charpentier. — Prix 7 fr.

C. L. CHASSIN. A. Petofi. Le poète de la révolution hongroise. — 1 vol. charp. — 3 fr. 50 c.

NIBELUNGEN (Le Poème des), traduction par Emile de Laveleye. 1 fort vol. in-12. 3 fr. 50

GRÉTRY. Mémoires ou Essais sur la musique, suivis de mélanges. — 2 vol. format charpentier.

A. DE HUMBOLDT. Correspondance avec Varnhagen von Ense et autres contemporains célèbres. — 1 beau et fort vol. in-12. 5 fr.

Le même ouvrage. — 1 vol. in-8° avec portrait. — 6 francs.

ALBERT LAUROIX. De l'influence de Shakspeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours. Ouvrage couronné.— 1 vol. grand in-8°. — Prix 5 francs.

G. W. CURTIS. Rêveries d'un homme marié, 2 v. in-32. 2 fr. 50 c.

LIGNE (Prince Charles de). Œuvres historiques, littéraires, poétiques, dramatiques, mélanges, etc. — 4 vol. charp — 15 fr.

Mémoires, suivis de Pensées.— 1 vol. charpent. — Prix 3 fr. 50 c.

NOUVELLES CALABRAISES par B. Miragha.—1 v. ch'. 3 fr. 50 c.

LE ROMAN DU RENARD Poème.—1 vol. charp.—3 fr. 50 c.

G. H. ALBERTIN. Grammaire moderne des écrivains français. 1 vol. in-8° compacte. — 6 fr.

J. A. CROWE et **G. B. CAVALCASELLE.** Les anciens peintres flamands, leur histoire et leurs œuvres. 2 vol. in-8°, ornés des mêmes planches que l'édition originale anglaise. — 15 fr.

KLENCKE. Le Panthéon du XIXe siècle (Vie d'Alexandre de Humboldt), traduit de l'Allemand par Burgkly. 1 vol. charp. 3 fr. 50 c.

A. SIRET. Dictionnaire des peintres, par ordre alphabétique. 2e édition corrigée et améliorée. — 1 vol. gr. in-8° à 2 colonnes de 1,000 à 1,200 pages.

POLITIQUE, DROIT, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SCIENCES.

CH. MAYNZ. Éléments de droit romain. 3 vol. in-8°. — 24 francs.

G. DE MOLINARI. Questions d'économie politique et de droit public.—2 vol. in-8°. 10 fr.

Cours d'économie politique. 2 vol. in-8°.

Lettres sur la Russie.—1 v. ch

FR. LE HARDY DE BEAULIEU. Traité élémentaire d'économie politique. — 1 vol. 4 fr.

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES. Statuts, discours, rapports, documents divers, programme des études, bibliographie, etc. — 1 vol. charp. — 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE ET DES ÉCOLES.

OTTO HUBNER. Petit manuel populaire d'économie politique. In-12. — 2e édition. — 1 fr.

BOICHOT Petit traité de connaissances à l'usage de tous. 1 vol. in-12 avec de nombreuses gravures sur bois.

A. de HUMBOLDT. Résumé du Cosmos. In-48. — 75 cent.

Divers ouvrages à l'usage du peuple et de la jeunesse sont sous presse pour cette collection.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PASQUALE PULLANO
LEGATORE DI LIBRI
Fabbrica di Scatole
Lavori di Lusso in Cartonaggio
NAPOLI
Strada della Sanità

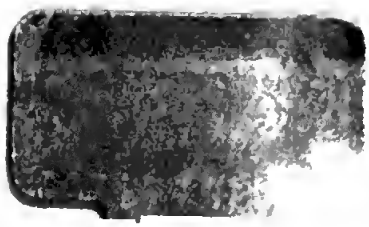

Digitized by Google